



HAL
open science

Vrais chômeurs et vrais sportifs : le sport face au chômage comme instrument disciplinaire ou support de tactiques identitaires : des catégories sociales en jeu

François Le Yondre

► To cite this version:

François Le Yondre. Vrais chômeurs et vrais sportifs : le sport face au chômage comme instrument disciplinaire ou support de tactiques identitaires : des catégories sociales en jeu. Sociologie. Université Rennes 2; Université Européenne de Bretagne, 2009. Français. NNT : . tel-00472512

HAL Id: tel-00472512

<https://theses.hal.science/tel-00472512>

Submitted on 12 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



présentée par

M. LE YONDRE François

THESE /Université Haute Bretagne Rennes 2

sous le sceau de L'université Européenne de Bretagne

pour obtenir le titre de :

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE
HAUTE BRETAGNE RENNES 2

Préparée au LARES-LAS EA 2241

Laboratoire de Recherche En Sciences humaines et
sociales-Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie

Vrais chômeurs et vrais sportifs.

Le sport face au chômage comme instrument
disciplinaire ou support de tactiques
identitaires :

des catégories sociales en jeu.

Thèse soutenue le 2 Décembre 2009

devant le jury composé de :

Pascal DURET

Professeur à l'Université de La Réunion / rapporteur

Éric DEBARBIEUX

Professeur à l'université de Bordeaux II / rapporteur

Didier DEMAZIÈRE

Directeur de recherche au CNRS / examinateur

Dominique BODIN

Professeur à l'université de Rennes II / Directeur de thèse

Vrais chômeurs et vrais sportifs.

**Le sport face au chômage comme instrument disciplinaire
ou support de tactiques identitaires :**

des catégories sociales en jeu.

THESE /Université Haute Bretagne Rennes 2
sous le sceau de L'université Européenne de Bretagne

pour obtenir le titre de :
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE
HAUTE BRETAGNE RENNES 2
Mention STAPS

M. LE YONDRE François

Préparée au LARES-LAS EA 2241

Laboratoire de Recherche En Sciences humaines et sociales-Laboratoire d'Anthropologie et
de Sociologie

Thèse soutenue le 2 Décembre 2009

devant le jury composé de :

Pascal DURET

Professeur à l'Université de La Réunion / rapporteur

Éric DEBARBIEUX

Professeur à l'université de Bordeaux II / rapporteur

Didier DEMAZIÈRE

Directeur de recherche au CNRS / examinateur

Dominique BODIN

Professeur à l'université de Rennes II / Directeur de thèse

.... À *Jeanine*
et Carl ...

Remerciements

À Dominique Bodin, mon Directeur de thèse, pour la confiance qu'il m'accorde. Il y a encore peu de temps, je ne savais rien de la sociologie, ni de la recherche, et encore moins de la possibilité de poursuivre ces longues études qui me semblaient réservées à une minorité d'étudiants déjà sensibilisés à cette perspective. Le « Bac + 4 » auquel j'avais accédé avait déjà un caractère d'exception dans mon entourage. Au-delà des nombreux conseils pratiques et de son investissement pour moi, c'est avant tout pour le rôle qu'il a joué dans mon parcours que je remercie Dominique Bodin. Tel un « ascenseur social particulier », il a ouvert une voie qui ne me semblait pas destinée. Quoi qu'il advienne de cette thèse, il m'a offert la possibilité de faire de cette vague connaissance de ce qu'est la sociologie, une passion quotidienne.

À mes parents qui ont absorbé toute l'angoisse que l'exercice de la thèse entraîne, et qui pour l'apaiser n'ont pas cessé de chercher à savoir ce qu'ils auraient pu faire pour en diminuer la difficulté. Comme s'ils jouaient leur « bilan de parents » à l'occasion de cette thèse... Comme s'ils n'avaient pas déjà tant fait auparavant... Comme si je ne mesurais pas déjà comme ils sont précieux... comme s'ils ne l'étaient pas.

À Anne pour avoir supporté les sacrifices de la thèse, avec cette abnégation teintée d'une douceur qui lui appartient. Elle a, elle aussi, absorbé et supporté mon angoisse quotidiennement. Sans sa présence, sans ses encouragements, sans son réconfort, sans ses mots, sans elle, je ne serais certainement pas parvenu à terminer cette thèse, je ne serais pas si soulagé, heureux et fier de l'avoir fait. Probablement parce que c'est surtout de sa présence à mes côtés dont je suis fier avant tout.

À chacun des membres de sa famille également pour leur soutien chaleureux, leurs encouragements permanents, et pour la bibliothèque familiale dont j'ai bien profité.

À Anne, ma sœur, et Benoît qui sont aussi de ces personnes qui, avant toutes choses, me demandaient où j'en étais et si « je tenais le coup ». Sollicitude qui ne trompe pas et que j'espère, impatientement, pouvoir leur rendre dans les prochains mois ...

Aux amis, ici et là-bas, qui ne se comptent pas par dizaine et qui se reconnaîtront donc. À ces quelques-uns dont l'amitié est, je le sais car je l'ai mesurée au cours de cette thèse, infaillible.

Pour m'avoir aidé dans l'exercice laborieux de la relecture, je remercie également Patrick, Baptiste et Valentine.

Aux membres du groupe LACS du LARES dont les échanges ont régulièrement alimenté ma réflexion, ce dont j'ai parfois rendu compte dans la thèse.

Aux responsables des stages qui ont accepté de m'accueillir et de me consacrer du temps sans s'agacer de mes questions.

Enfin, une sincère gratitude à l'égard de toutes celles et tous ceux dont les vies et les mots font la matière de ce travail, qui ont accepté, en dépit de leur douleur parfois, de se livrer. Aucun des 200 000 mots qui composent cette thèse ne saurait leur rendre la pareille. J'ai pourtant le sentiment de ne pouvoir alléger ma dette qu'en écrivant honnêtement une sociologie qui se nourrit du discours de ces personnes et qui leur reconnaît un savoir propre.

Sommaire

| | |
|------------------------------|---|
| <i>Introduction générale</i> | 7 |
|------------------------------|---|

Partie I – Comment peut-on être chômeur sportif ?

| | |
|--|-----|
| <i>Chapitre 1 - Crise de la catégorie du chômage et crise identitaire</i> | 20 |
| I. <i>Le chômage : concevoir plutôt que définir</i> | 20 |
| II. <i>Histoire de la construction sociale de la catégorie de chômage</i> | 46 |
| III. <i>Les catégories indigènes</i> | 64 |
| <i>Chapitre 2 - Sport et chômage : des catégories à l'entrecroisement des mondes sociaux</i> | 90 |
| I. <i>Le sport est aussi une catégorie sociale</i> | 90 |
| II. <i>Sport et chômage ou l'entrecroisement des mondes sociaux</i> | 122 |

Partie II – Le sport comme philosophie politique

| | |
|---|-----|
| <i>Chapitre 3 - Inaptes, vulnérables ... sportifs : biopolitique des corps incertains</i> | 180 |
| I. <i>Consacrer les corps</i> | 184 |
| II. <i>Architecture d'un lieu stratégique</i> | 196 |
| III. <i>Recrutement des corps vulnérables</i> | 253 |
| <i>Chapitre 4 - Le pouvoir du sport sans la violence</i> | 279 |
| I. <i>Au cœur du groupe</i> | 279 |
| II. <i>La reconnaissance comme instrument de pouvoir</i> | 312 |

Partie III - Équations indigènes et tactiques identitaires

| | |
|--|-----|
| <i>Chapitre 5 - Usage de l'entretien et analyse structurale</i> | 337 |
| I. <i>L'entretien</i> | 341 |
| II. <i>Analyse structurale des entretiens</i> | 362 |
| <i>Chapitre 6 - Les tactiques identitaires : du corps aux mots</i> | 388 |
| I. <i>Adhérer</i> | 390 |
| II. <i>Se retirer</i> | 444 |
| III. <i>Renverser</i> | 474 |
| IV. <i>Renforcer</i> | 489 |
| <i>Conclusion générale</i> | 503 |
| <i>Table des matières</i> | 532 |
| <i>Annexes</i> | 540 |

Introduction générale

Tout semble opposer le sport et le chômage. L'un est unanimement célébré, l'autre est combattu. Car le premier nourrit l'optimisme quand le deuxième inquiète. La santé, le dynamisme, le rassemblement, le progrès alimentent le halo du sport alors que la pauvreté, l'inégalité, la souffrance noircissent les représentations du chômage. Deux traits les rapprochent pourtant. D'une part, le sport et le chômage peuvent être appréhendés comme des catégories sociales permettant à tous d'agencer la réalité et d'en réduire ainsi la complexité. Autre point commun, ce sont en quelque sorte des catégories à succès. Parmi la multitude de « sociétés » que les sociologues inventent sans cesse (société de l'individu, société du stress, société biographique, société du risque, société de l'information, etc.), la société du sport ou celle du chômage ne voleraient pas leur place. La gloire du sport se trouve autant exacerbée que la répulsion du chômage. Un tel schématisme n'est probablement pas inutile. Sport et chômage fonctionnent comme deux grandes catégories polaires qui feraient office de repères communs. D'évidence, on devient volontiers sportif tandis qu'on évite d'être chômeur. De ce point de vue, sport et chômage seraient des catégories d'identification hautement chargées en valeur. A tel point que l'identification par la catégorie du chômage est susceptible d'invalider l'identification par la catégorie du sport. En Mars 2008, lorsque les supporters parisiens insultent par trois fois les lensois, à l'aide d'une banderole, leurs choix se portent sur trois qualificatifs dont l'association est pour le moins étonnante : pédophiles, chômeurs et consanguins. Si le fait fut scandale¹ médiatique, peu ont relevé l'usage du terme « chômeur » comme insulte encadrée entre deux offenses avérées. Au-delà de son aspect scandaleux, il est possible de se concentrer sur le contenu catégoriel de cette banderole. Cinq catégories interviennent. Trois sont convoquées à titre d'insultes adressées à une catégorie régionale (« *les ch'tis* »), afin de souligner que les individus qui la représentent sont indignes d'être également identifiés par la catégorie du sport. Dans cet ensemble d'opposition, les catégories du sport et du

¹ En dépit des centaines de banderoles du même acabit qui ont précédé et qui suivent celle-ci.

chômage sont incompatibles : l'identification comme chômeur ne peut être associée à l'identification comme sportif.

Évidemment, ce sont là des conceptions radicales de ces deux catégories. Mais l'exemple a le mérite d'exercer un effet de loupe sur une autre caractéristique commune du sport et du chômage : il n'existe pas une seule conception du sport ni du chômage. En tant que phénomènes et d'un point de vue quantitatif, ils sont massifs. En tant que catégories et d'un point de vue qualitatif, ils s'étendent. Autrement dit, parallèlement à l'extension du sport et du chômage, il est aisé de constater que les formes de sport et de chômage se multiplient. Ce sont là deux catégories qui, en se massifiant, se fragmentent. Or, si les catégories sociales permettent un agencement de la réalité voire un consensus, une telle fragmentation se présente autant comme une problématique sociologique qu'un problème social. C'est donc à travers cette problématique de la catégorisation sociale que les pratiques sportives des chômeurs seront analysées. La question qui en découle est celle de la compatibilité des deux identifications catégorielles : quelles visions du sport sont-elles compatibles avec quelles visions du chômage ? Il s'agit donc de repérer ce que nous appellerons des équations catégorielles pour désigner des associations cohérentes des deux catégories. Mais la question demeure bien vaste et demande à être resserrée davantage. Pour cela, il est possible de modéliser le processus de catégorisation sociale en distinguant les définitions institutionnelles des catégories censées être adoptées par l'ensemble et les définitions particulières appartenant aux individus eux-mêmes, en l'occurrence aux chômeurs sportifs. C'est ainsi que se dessine le projet de travail de recherche : repérer les équations catégorielles entre sport et chômage provenant de l'institution et les équations catégorielles indigènes. Comprendre de tels décalages de conceptions à propos de catégories si répandues que le sport et le chômage devrait permettre d'éclairer les mécanismes du processus de catégorisation sociale. Cette fois, la question s'élargit et devient celle de la construction sociale de la réalité. Si les catégories sociales sont les instruments de compréhension et de construction de la réalité, alors comment se construisent-elles et qui en définit les contours ? Des individus souvent stigmatisés comme les chômeurs ont-ils la possibilité d'agir sur les frontières de la catégorie par laquelle ils sont identifiés ? L'association d'une identification catégorielle comme celle de sportif à une autre comme celle de chômeur permet-elle d'émettre une catégorisation personnelle ?

Cette dernière question est fondamentale. Le projet d'étudier différentes conceptions d'une seule catégorie n'est pas inédit et trouve une limite. Chaque catégorie, en effet, ne peut être comprise en dehors d'un ensemble catégoriel. Peut-on comprendre la conception du sport que cultive un individu indépendamment de sa façon concevoir d'autres catégories sociales, y compris celle du chômage ? C'est pourquoi, il semble plus intéressant d'étudier les équations catégorielles qui mettent en jeu au moins deux catégories sociales. Celles-ci sont reliées entre elles au sein d'un réseau semblable à celui du langage. La signification d'un mot est dépendante de celle des mots auxquels il est associé dans une phrase. Et les catégories sont précisément des mots aux significations variables. Être chômeur ne signifie pas la même chose pour tous de la même façon qu'il y a autant de manières d'être sportif qu'il existe de conceptions du sport. Face à des tels décalages, les formules telles que « vrais sportifs » ou « vrais chômeurs » interviennent chez un locuteur pour appuyer la légitimité de son propre point de vue. Un sportif dopé n'est pas un vrai sportif diront certains. Pour d'autres, un sportif qui ne fait pas tout pour gagner l'est encore moins. C'est donc la question, déjà posée par Strauss (1992), de l'authentification de l'appartenance d'un individu à une catégorie qui est en jeu, soit son identification catégorielle. Mais c'est aussi celle de l'interaction entre des authentifications susceptibles de se contredire. Du point de vue institutionnel par exemple, un chômeur est-il vraiment chômeur s'il est un vrai sportif dont l'investissement est quotidien ? Et cet individu, en se présentant comme un authentique chômeur en dépit de son investissement sportif, observe-t-il d'autres critères d'authentification ? Autrement dit, sa pratique sportive est-elle le support d'une catégorisation indigène en décalage avec la catégorisation officielle ? Enfin, quel est l'impact de cette catégorisation indigène sur la construction de la réalité ? Strauss suggère quelques questions parmi une infinité possible sur les catégories d'entendement de la réalité : « L'art conceptuel est-il réellement de l'art ? Le trimaran est-il réellement un bateau ? » (*Ibid.*, 276). Dans le même ordre, un chômeur sportif est-il réellement un chômeur ? Un sportif au chômage est-il réellement un sportif ? Les points de vue que nous avons interrogés répondent tous par l'affirmative mais il paraît évident que derrière le mot « vrai » se cache de multiples combinaisons possibles entre des critères d'authenticité du sportif et du chômeur.

C'est la raison pour laquelle, au-delà des formules « vrais sportifs » et « vrais chômeurs », il convient de porter l'attention sur le langage par lequel sont établis des liens entre des

identifications catégorielles. D'autant qu'au cœur de ces liens, se trouvent des enjeux collectifs (la construction de catégories sociales communes) qui se confondent à des enjeux individuels. Si les définitions légitimes des catégories du sport et du chômage, qui s'imposent à l'individu, sont incompatibles, alors la double identification catégorielle de « sportif chômeur » se présente comme une contradiction interne à l'individu. Dans ce cas, une catégorisation indigène en décalage avec les catégories officielles se charge d'un enjeu identitaire. Lorsqu'on interroge des individus identifiés comme chômeurs et sportifs à la fois, être attentif au langage qui permet d'établir des liens entre deux catégories comme le sport et le chômage, c'est aussi être attentif à une forme de gestion de l'identité. Les discours qui permettent de rendre compatibles ces deux catégories peuvent aussi être analysés comme la construction en cours d'une identité cohérente et maîtrisée. Un tel axe de travail conduit à faire de la gestion d'une dissonance identitaire, un facteur de changement social.

Formulée ainsi, une telle affirmation apparaît quelque peu péremptoire, il faut en convenir. Avant cela, il faudrait déterminer une posture théorique relative à la problématique de la catégorisation sociale. Celle-ci est, effectivement, loin de faire consensus. De surcroît, il s'agit d'une question particulièrement ancienne dont les fondements appartiennent à la philosophie et dont Aristote est probablement l'instigateur. C'est au cours de la première partie de cette thèse que ce positionnement théorique sera déterminé. En s'appuyant sur *L'enquête sur les catégories* de Fradin, Quéré et Widmer (1994), qui retrace les débats autour de la catégorie sociale, et sur l'usage qu'en fait Demazière (2003) à propos du chômage, nous opterons sur une conception selon laquelle une catégorie est instable, plurielle et relève d'une activité langagière. Cet angle de vue permettra de conceptualiser la rencontre, souvent jugée improbable au cours d'échanges personnels, entre le sport et le chômage. Cette rencontre se présentera aussi comme l'occasion d'une communication salutaire entre deux sociologies (celle du sport et celle du chômage) qui semblent avoir peu d'éléments communs. La sociologie du chômage s'impose à mesure que persiste « le fléau ». Le chômage, en tant que problème social, existe *ipso facto* en tant qu'objet sociologique. Celle du sport n'a que récemment glané sa légitimité : « Faire de la sociologie du sport passait pour s'accorder des loisirs au regard de travaux sur d'autres objets de recherche jugés plus sérieux, plus légitimes » (Duret, 2008, 120). Or, cette

communication paraît profitable lorsque, par exemple, le concept de catégorie, tel qu'il est convoqué en sociologie du chômage, se présente comme une issue à la sociologie du sport confrontée depuis longtemps à l'impasse de l'indéfinition du sport. Si l'on admet, en effet, que le sport est aussi une catégorie sociale, alors toutes les définitions (institutionnelles, indigènes voire scientifiques) représentent des légitimités particulières. Dès lors, il semble plus opportun d'observer les décalages entre ces définitions plutôt que de vouloir choisir celle qui serait la plus valable en ce qu'elle permettrait une mesure illusoirement objective du phénomène.

Chômage et sport seront toutefois appréhendés séparément dans cette première partie. Le premier chapitre, traitant du chômage, permettra de passer progressivement d'une conception figée, isolée voire essentialiste de la catégorie du chômage vers une catégorie plurielle aux contours instables. La démarche suivie au cours du deuxième chapitre sera inverse. Il s'agira d'appliquer au sport les enseignements retenus du chapitre précédents afin de montrer que le sport peut être analysé, lui aussi, comme une catégorie sociale éclatée et en perpétuelle redéfinition. A la fin de cette première partie, la rencontre entre sport et chômage pourra être formulée comme l'entrecroisement, non seulement de catégories sociales dont la conception se rapproche des mondes sociaux tels qu'ils sont formulés par Strauss (*op.cit.*).

Les deuxième et troisième parties font apparaître les résultats du travail de recherche. Pour répondre aux questions précédemment formulées (celles des équations catégorielles institutionnelles et indigènes), la méthodologie employée convoque deux outils principaux. D'une part, une observation participante a été menée au sein de deux stages de redynamisation par le sport pour des allocataires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI)¹.

¹ Le RMI est un dispositif d'insertion relevant du système d'assistance sociale. Il conjugue le versement d'une allocation conçu comme un droit trouvant comme corollaire un devoir de démarche d'insertion. Apparue en 1988, il est aujourd'hui (2009) remplacé par le Revenu de Solidarité Active (RSA) dont la nouveauté principale est de permettre à des individus percevant de faibles revenus professionnels de percevoir un revenu de complément. Le principe du RMI n'en demeure pas moins pour ceux qui n'ont aucune activité professionnelle. Enfin, l'acronyme « RSA » remplace l'ensemble des acronymes désignant jusqu'ici les dispositifs relevant de l'assistance tels que l'Allocation Parents Isolés (API) ou encore l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). L'objectif étant de limiter les effets d'étiquetage grâce à un dispositif plus universel et rompant avec la particularisation croissante de l'intervention sociale. Au sujet du RSA, voir www.rsa.gouv.fr/Livre-vert-mode-d-emploi.

En bref, ces deux stages sont des dispositifs d'insertion financés par des conseils généraux et organisés par des associations. Le but de cette observation participante était double. Il s'agissait, d'une part, de comprendre le sens de cette convocation du sport dans le rapport d'assistance. Cerner la philosophie politique de ces stages de sport doit permettre, parallèlement, de saisir l'équation catégorielle de l'institution. En portant d'abord l'attention sur les textes de présentation des deux stages (Chapitre 3), le sport est apparu clairement comme un moyen d'activer la responsabilité des individus face à leurs situations de chômage prolongé. La participation au stage s'inscrit en effet dans un contrat d'insertion, à titre de devoir de démarche d'insertion professionnelle conditionnant, en principe, la perception du revenu minimum. Au-delà des textes, l'observation du déroulement du stage permet de constater une forme d'inflexion de cette logique à travers une individualisation des exigences adressées à chacun des stagiaires (chapitre 4). Ces stages de sport permettent finalement à l'institution de suggérer aux stagiaires des rôles de chômeurs assistés adaptés à leur caractéristique. Il en résulte une sorte de négociation permanente portant, à la fois, sur le niveau et la forme d'engagement du stagiaire dans la pratique sportive.

Pour mieux comprendre cette négociation, il fut nécessaire de sonder le sens accordé à la pratique sportive par les chômeurs eux-mêmes, ou, en d'autres termes, les registres de catégorisations indigènes. Pour cela, 59 entretiens semi-directifs ont été réalisés dont 22 avec des stagiaires, 21 avec des chômeurs pratiquant une activité sportive en dehors de ce type de dispositif, et 16 avec des chômeurs ne se présentant pas comme pratiquant. Les entretiens, réalisés sous forme de récit, ont été analysés selon une méthode structurale visant à faire émerger les catégories organisant le récit de la personne interrogée. La méthode est à la fois justifiée et exposée au cours du cinquième chapitre. L'analyse de chaque entretien a donné lieu à un schéma représentant la structure catégorielle du récit livré, un schème spécifique (Demazière, Dubar, 1997, 139).¹

Enfin, le sixième chapitre expose les résultats du regroupement de ces structures catégorielles sous la forme d'une typologie de tactiques identitaires. L'analyse montre que

¹ Puisqu'il ne sera question des catégorisations indigènes que dans la troisième partie, ce chapitre méthodologique visant à rendre compte de la méthode d'analyse n'apparaît qu'au début de cette partie. Quelques extraits apparaissent cependant avant ce chapitre.

toutes les conceptions du sport sont singulières. En revanche, elles peuvent être rapportées à une forme de gestion de l'identité assignée. En établissant des liens entre l'identification catégorielle de chômeur et leurs conceptions du sport, les individus développent une tactique visant, non seulement à effacer la dissonance identitaire, mais également à faire de l'identification catégorielle comme sportif, le moyen de gérer l'identification catégorielle comme chômeur. Quatre formes typiques de tactiques identitaires ont pu être ainsi relevées. Elles sont détaillées et illustrées à partir des récits livrés par les personnes interrogées. Bien que la quasi-totalité des entretiens ait permis de construire cette typologie, nous avons choisi de limiter le nombre d'exemples au profit du détail. Sur la longueur du document, le lecteur rencontrera une trentaine de chômeurs sportifs.

Partie I

Comment peut-on être chômeur sportif ?

Introduction

« Comment peut-on être sportif chômeur ? ». Si cette question, à la fois obscure et improbable, intervient là en titre de la première partie de cette thèse, elle anime en fait l'ensemble du présent travail. Pour la comprendre, il faut l'envisager comme la fusion de deux interrogations que nous trouvons en titre de deux textes programmatiques. La première est extraite d'une conférence donnée par Bourdieu en 1978 à l'Institut National du Sport et de l'Éducation Physique (INSEP) dont le texte sera publié en 1980 dans son ouvrage *"Questions sociologiques : comment peut-on être sportif ?"*. La seconde se trouve en titre d'un ouvrage plus récent de Demazière : *Le chômage. Comment peut-on être chômeur ?* (2003). Mais au-delà de la communauté syntaxique des deux références, quel dénominateur commun permet de les faire fusionner ainsi ? Bien distinctes tant sur le plan paradigmatique que sur le plan des objets investis et des époques dans lesquelles elles s'inscrivent, ces deux références nous semblent partager une même invitation à la problématique de la catégorisation sociale.

Nonobstant l'incongruité du thème « sport et chômage » maintes fois soulevée par divers interlocuteurs, nonobstant le caractère improbable de la rencontre sociologique entre le sport et le chômage, il est au moins un point commun qui apparaît rapidement : tout deux posent incontestablement un véritable problème définitionnel. Les questions "qui sont les chômeurs ?" et "qui sont les sportifs ?" génèrent une cacophonie telle qu'il paraît vain pour le sociologue d'essayer de définir lui-même ces catégories au risque d'amplifier la confusion. Par conséquent, interroger la pratique sportive des chômeurs revient à se confronter à une double nébuleuse qui semble peu propice à l'investigation sociologique. De quoi décourager l'étudiant en sociologie ; de quoi l'inciter à régler simplement ce problème en se tournant vers des définitions déjà formulées lui permettant de délimiter facilement l'objet ! La recherche devient alors plus simple, plus courte ... plus envisageable. Hélas ou heureusement, la pile d'ouvrages à laquelle s'attaque l'étudiant en comportera probablement quelques uns l'avertissant de l'écueil qui pointe avant d'avoir commencé. Face à une telle difficulté définitionnelle, il y a à la fois un risque d'essentialisme, on l'aura compris, mais également une opportunité d'envisager un objet

sociologiquement riche dès lors qu'il est socialement pluriel et qu'il suscite du désaccord. Dans ce cas, l'appréhension sociologique de la pratique des sportifs des chômeurs est doublement risquée comme doublement opportune. L'inscription de ce double objet dans la problématique de la catégorisation sociale semble être le moyen de rendre ce risque payant. Il s'agit évidemment de tenir compte du caractère socialement construit du sport comme du chômage, mais surtout de les considérer comme des catégories plurielles et en débat. « Le champ des pratiques sportives est le lieu de luttes qui ont, entre autres choses, pour enjeu le monopole de l'imposition de la définition légitime de la pratique sportive et de la fonction légitime de l'activité sportive [...] et ce champ lui-même est inséré dans le champ des luttes pour la définition du corps légitime et de l'usage légitime du corps » (Bourdieu, 1980, 181). C'est en cela que le texte duquel provient cet extrait est programmatique en sociologie du sport : il invite à rendre compte des jeux de catégorisation sociale. Quelle en est la définition légitime ? Qui la promeut ? Quelles sont les conceptions institutionnelles et indigènes ? Les mêmes questions se posent pour le chômage. Il s'agit là aussi d'une catégorie socialement construite (Topalov, 1994 ; Salais, et al., 1986) mais qui fait également l'objet de multiples registres de catégorisation : « Sont d'ores et déjà sur la scène : le législateur et les instances qui produisent des codes et disent le droit, les institutions gestionnaires qui appuient leurs interventions sur des classifications, les organismes statistiques qui conçoivent des nomenclatures, les chercheurs en sciences sociales qui établissent des typologies, les personnes au chômage qui rendent compte de leur expérience en agençant des dénominations, les collectifs des chômeurs organisés qui affichent leurs prises de position en privilégiant certains registres lexicaux, mais aussi les gens ordinaires qui expriment des points de vue sur le chômage, les travailleurs sociaux et autres professionnels de la relation avec les chômeurs qui règlent leurs activités en interprétant les consignes bureaucratiques, etc. » (Demazière, 2003, 97). Ces quelques lignes suffisent à rendre compte de la complexité sociologique d'une catégorie comme le chômage. Analyser les pratiques sportives des chômeurs, c'est donc établir la rencontre entre deux catégories traversées par de multiples définitions en interaction, mais c'est aussi, comme nous le verrons, rendre compte des adéquations multiples entre des conceptions du sport et des conceptions du chômage.

La tâche gagne en intérêt comme en complexité et, par conséquent, ne peut faire l'économie d'un positionnement théorique relatif à la question de la catégorisation sociale.

A ce propos, la littérature est foisonnante et nous ramène notamment à la philosophie du langage. Demazière, dans l'ouvrage précédemment cité, synthétise les débats autour de la catégorisation sociale en distinguant notamment les positions représentationnalistes et pragmatiques. Pour cela, il reprend judicieusement l'ouvrage collectif dirigé par Fradin, Quéré et Widmer, *L'enquête sur les catégories* (1994), qui réalise déjà cette synthèse. En optant pour une posture pragmatique, à l'instar des propositions néokantiennes de Cassirer (1972), Demazière invite à envisager les catégories sociales comme le chômage, ou le sport, comme des catégories langagières en perpétuelle redéfinition animée par l'interaction entre les multiples registres de catégorisation. Suivre cette proposition de Demazière, que nous avons partiellement restituée au cours du premier chapitre à suivre, c'est aussi permettre la communication entre la sociologie du chômage et celle du sport. La rencontre sociologique que nous souhaitons établir entre ces deux objets doit également permettre cette communication entre deux champs sociologiques qui se croisent peu. L'approche par la catégorisation sociale, promue par Demazière en sociologie du chômage, est peu présente en sociologie du sport bien qu'elle soit, nous semble-t-il, particulièrement utile face à « l'impasse définitionnelle » à laquelle se confronte depuis longtemps la sociologie du sport.

Le premier chapitre sera donc consacré à la restitution de ce débat théorique. Il progressera d'une vision de la catégorie vers une autre radicalement différente et pour laquelle nous opérons. Dans un premier temps, nous examinerons la position aristotélicienne à propos de la catégorie. Elle est qualifiée de représentationnaliste en ce qu'elle conçoit la catégorie comme un outil descriptif des représentations du monde social. Elle est aussi qualifiée de traditionnelle par Cassirer qui lui adressera une profonde critique de type kantien. Inspiré par Humboldt, que certains considèrent comme celui qui a transposé la philosophie kantienne vers la linguistique, Cassirer joint à cette critique la proposition d'appréhender la catégorie comme une construction langagière qui, loin de décrire les représentations du monde social, serait un médiateur de la construction de la réalité. La philosophie de Cassirer suggère l'idée d'un langage qui, bien qu'il apparaisse à celui qui le découvre dans l'enfance comme une entité stable lui préexistant, n'est pas une œuvre accomplie mais une activité. De catégories figées, uniformes et closes sur elles-mêmes, nous progresserons donc vers des catégories instables, incertaines, ouvertes, plurielles et capables d'être liées entre elles et de s'influencer, comme les mots dans le réseau conceptuel de la langue. Mais

l'évolution du propos sera double au cours de ce premier chapitre. Car cette conception ouvre aussi à une réflexion sur la place et l'impact des catégorisations indigènes. Nous verrons à ce propos, qu'un positionnement ne peut être décrété seulement par ralliement à un auteur classique. Nombre de sociologues contemporains observent une fragmentation des catégories sociales institutionnelles qui atteignent plus difficilement les individus. Cette crise des institutions et de l'ensemble catégoriel entraîne des espaces d'où peuvent émerger les catégorisations indigènes. Au regard de cette tendance difficilement contestable et diversement formulée, il semble plus approprié d'admettre l'instabilité, la pluralité et la porosité des catégories mais aussi l'existence décisive de catégorisations indigènes qui viennent contrarier et négocier les cadres institutionnels de la légitimité. Qu'on ne se méprenne donc pas, il ne s'agit pas de discuter les catégories légitimes et institutionnelles du sport et du chômage au sens d'une critique de leur caractère arbitraire. Toute catégorisation est arbitraire, c'est un fait. Par ailleurs, une telle critique reviendrait à cautionner le point de vue opposé qui ne manquera pas d'être tout aussi arbitraire. Il semble plus intéressant, et plus conforme à l'idée que nous avons de la sociologie, de rendre compte des frottements entre des registres de catégorisations parfois antagonistes. Car nous postulons que ces interactions animent le processus de construction de la réalité.

Voici résumé ce premier chapitre qui sera essentiellement illustré par la catégorie de chômage. Le deuxième, en revanche, accordera davantage de lignes au sport. Cette séparation est volontaire. Rappelons le, il s'agit, dans cette première partie, d'établir la rencontre conceptuelle entre le chômage et le sport. Aussi, puisque nous progresserons d'une conception des catégories sociales qui ne permet pas cette rencontre (catégories figées, uniformes et closes) vers une conception la permettant (catégories incertaines, plurielles et poreuses), il eût été contradictoire de les joindre d'emblée. A cela s'ajoute un choix rhétorique consistant à illustrer les propositions théoriques par la catégorie de chômage dans un premier temps et, à les déduire de la catégorie de sport au cours du deuxième chapitre. Pour consacrer enfin cette rencontre conceptuelle et, surtout, pour la rendre opératoire, nous rattacherons le concept de catégorie sociale à celui de monde social tel que Strauss l'a développé. Sa perspective en termes de monde social semble particulièrement appropriée au projet de cette thèse. Néanmoins, le concept est parfois, voire fréquemment, convoqué sans que l'usage qui en est fait ne soit ni précisé, ni justifié.

Considérant l'importance que nous souhaitons lui accorder dans ce travail, nous procéderons à une discussion qui permettra de l'éclairer par la comparaison avec certains de ses voisins (cercles sociaux selon Simmel, ensemble interactif significatif selon Dilthey).

Poursuivant cette progression, nous formulerons pour terminer ce qu'on nomme traditionnellement la problématique de cette thèse. Il s'agit en fait de faire usage de cette réflexion théorique, de cette rencontre conceptuelle entre le sport et le chômage qui sera finalement l'entrecroisement de deux mondes sociaux, pour énoncer une question et un traitement particulier du thème sport et chômage parmi de nombreux possibles.

Chapitre 1

Crise de la catégorie du chômage et crise identitaire

I. Le chômage : concevoir plutôt que définir

A. Doit-on (peut-on) définir le chômage ?

Comment circonscrire la population ? De qui parlerons-nous et de qui ne parlerons-nous pas ? Les situations objectives des chômeurs sont à ce point bigarrées que le vocable chômage finit par ne plus rien désigner tant il désigne tout. D'évidence, il faut voir ici l'effet d'une multiplication des situations socioprofessionnelles particulières oscillant entre des formes « pures » de chômage et d'activité professionnelles. Freyssinet affirme ainsi : « Des franges importantes de la population se trouvent dans des positions intermédiaires entre l'emploi, l'inactivité et le chômage. » (Freyssinet, 1998, 26). Mais l'impératif de circonscrire que cette tendance rend difficile d'accès n'en demeure pas moins nécessaire, bien au contraire. « Heureusement », des définitions restrictives existent et permettent de délimiter un champ de façon efficace. A ce titre, les définitions administratives du chômage apparaissent comme des instruments clés en main pour l'apprenti chercheur soucieux d'apporter toutes les formes requises d'un travail scientifique à sa recherche. Seulement, ces définitions administratives, aussi officielles puissent-elles être, sont elles-mêmes l'objet de fortes critiques contestant leur validité. Cette contestation fait émerger une difficulté supplémentaire, au-delà de la multiplicité des situations objectives des chômeurs ; celle de la multiplicité des définitions du chômage. Par conséquent, circonscrire la population de notre travail en adoptant une définition administrative ou une définition alternative reviendrait dans tous les cas à prendre le parti d'un des acteurs du chômage. Les catégorisations officielles comme indigènes proposent des critères d'inclusion et d'exclusion du chômage inévitablement intéressés. Face à cela, il demeure possible de formuler notre propre définition du chômage qui serait adaptée à la présente recherche. Il s'agirait de construire une catégorie du chômage spécialement adaptée aux perspectives de recherche et qui permettrait d'exclure et d'inclure des situations socioprofessionnelles

objectives. Mais quel sens pourrait revêtir un tel choix arbitraire sans prise aucune avec le terrain de recherche ? Et surtout, quelle légitimité présenterait cette nouvelle catégorie artificielle, « ce monde fictif et inexistant que l'observateur aura construit » (Schütz, 1987 96) par rapport aux catégories existantes du chômage (administratives ou indigènes) ? Quel intérêt quand la définition du scientifique amplifie davantage la pluralité de la catégorisation sociale qu'il devrait mettre à jour ; et densifie le brouillard en essayant de le dissiper ?

La simple question de départ posée par l'étudiant, et qui est celle de la définition de l'objet, soulève en réalité un questionnement épistémologique bien plus fondamental qui est celui de la catégorisation sociale. En interrogeant la catégorie de chômage et en cherchant vainement son essence pour une définition rassurante, c'est bien le concept de catégorie lui-même que nous interrogeons. Formulons-la clairement ! Qu'est-ce qu'une catégorie sociale ?¹

La problématique de départ est simple. La richesse de la réalité la rend insaisissable et indicible. Pour la comprendre, il nous faut réduire sa complexité en l'organisant en catégories, en établissant des discontinuités et des continuités entre des groupements d'objets sociaux. Plutôt que de privilégier un registre de catégorisation sociale au dépend d'un autre, il convient de rendre compte du mode de construction de la catégorie sociale du chômage en ce qu'elle est multiple et provisoire car constamment prise dans le tourment d'un débat permanent. Plutôt que de chercher à définir artificiellement le chômage en procédant à une nouvelle catégorisation sociale arbitraire, cherchons à savoir comment un individu peut être qualifié comme chômeur par les différents acteurs de la catégorisation sociale du chômage. Quels principes organisent la subsomption d'un individu dans cette catégorie de chômeurs ?

Demazière (2003) se distingue dans la sociologie du chômage en consacrant cette approche par la problématique de la catégorie, notamment par le biais de son ouvrage sobrement

¹ L'expression « catégorisation sociale » reste la plupart du temps associée aux travaux sur les comportements et représentations intergroupes qui trouvent leur inspiration dans l'œuvre d'Henri Tajfel. Ici, il est question de la problématique de la catégorisation sociale appréhendée plus généralement et dépassant cette focale répandue. Pour souligner cette extension de la problématique, certains ouvrages parlent de catégorisation de la personne. (Sales-Wuillemin, 2006). La précision étant faite, cela ne nous semble pas nécessaire de faire usage de cette terminologie en risquant d'introduire des confusions.

intitulé *Le chômage*. Profitant habilement d'un ouvrage de 1994 dirigé par Fradin, Quéré et Widmer sur les catégories, il propose d'appréhender la catégorie sociale du chômage d'abord comme une représentation puis comme une activité de construction sociale de la réalité. Si ce détour théorique par cette problématique de la catégorisation paraît laborieux, il nous semble indispensable pour la compréhension de la thèse. Nous souhaitons ici générer chez le lecteur le parcours réflexif qui fut le notre. Les choix théoriques de Demazière et les travaux qui ont été réalisés dans ce sens nous ont semblé les plus pertinents et ont considérablement orienté notre façon d'établir cette rencontre sociologique entre le sport et le chômage. Détaillons ces propositions qui renseigneront amplement notre appréhension du chômage et plus largement les fondements théoriques de la thèse. Deux interprétations incompatibles des catégories sociales peuvent être distinguées. La première, d'inspiration aristotélicienne appréhende la catégorie comme une représentation. La deuxième, plus féconde ici, relève d'une conception kantienne. Avant d'entrer dans les détails de cette discussion théorique, notons qu'elle vaut pour la catégorie de chômage autant que pour celle du sport. Nous avons choisi d'entrer par celle du chômage car elle nous semble exemplaire pour argumenter « le point de vue sociologique selon lequel la réalité est intrinsèquement catégorisée. » (Demazière, *op.cit.*, 17). Il n'empêche que le positionnement théorique qui sera présenté pourra être appliqué aux deux domaines qui sont ici réunis, le sport et le chômage.

B. La catégorie sociale du chômage comme représentation

1. Le chômage en référence à un concept

En psychologie cognitive, les jugements de catégorisation sont étudiés comme des jugements prédicatifs sur l'appartenance d'un objet à une catégorie. Ce cadre d'analyse sera qualifié de « représentationnaliste » puisque la catégorisation se résume par comparaison de deux représentations mentales : la catégorie et l'objet à catégoriser. Il s'agit, par exemple, de confronter la représentation de la catégorie chômage à la situation et au comportement d'un individu. Ceci demeure bien vaste et laisse la question des modalités d'appartenance en suspend. Sur cette question, la théorie représentationnaliste se divise. Il s'agit de savoir si « l'appartenance à une catégorie se décide sur la présence d'un

ensemble de propriétés considérées comme nécessaires et suffisantes (théorie dite classique ou aristotélicienne) » (Quéré, *op.cit.*, 12) ou bien sur l’analogie avec un exemplaire typique ou un prototype de la catégorie (théorie probabiliste).

➤ *Théorie classique : le chômage, c’est plusieurs traits d’appartenance !*

La logique de catégorisation aristotélicienne est celle de la prédication. Elle consiste à affilier à une classe d’objets tous les objets répondant à un prédicat défini. Par exemple, le prédicat « chercher du travail de façon active » constitue un des pivots cognitifs des institutions du chômage autour duquel se construit la catégorisation. Plusieurs prédicats pourraient ainsi être associés pour constituer les références de la catégorisation sociale.

« Cependant toute classe d’objets n’est pas une catégorie, et il ne suffit pas à ses éléments d’avoir des propriétés communes pour constituer une catégorie. » (*Ibid.*, 13). Ici, la simple logique de la prédication ne semble pas adaptée à la catégorisation mais bien plus à la classification. En effet, si la réunion des individus cherchant du travail constitue indéniablement une classe, elle n’en génère pas pour autant une catégorie. Plus exactement, Quéré reprend la distinction entre les classes logiques qui se construisent sur la logique de la prédication et les catégories naturelles pour lesquelles la conformité au prédicat demeure insuffisante. Pour qu’un ensemble d’objets puisse former une catégorie naturelle, « il faut qu’ils paraissent aller ensemble (...), leur coappartenance ne doit pas être arbitraire. » (*Idem.*). C’est alors un principe de similarité qui opère. L’assignation de l’élément à catégoriser à la catégorie répond à une évaluation de sa ressemblance avec des éléments de cette catégorie voire avec un élément prototypique.

➤ *Théorie probabiliste : le chômage s’incarne dans le chômeur type !*

L’idée de prototype, au fondement de la distinction entre classes logiques et catégories naturelles, implique que celles-ci tolèrent divers degrés d’appartenance. Par exemple, certains chômeurs seraient de meilleurs chômeurs que d’autres en ce que leur appartenance à la catégorie de chômeurs relève de l’évidence. Ici, c’est le « chômeur prototype » qui devient le pivot cognitif autour duquel s’établit la catégorisation. Rosch a développé cette idée de prototype en reprenant le constat établi par Berlin et Kay selon lequel les

appartenances de deux couleurs à une catégorie de couleur ne sont pas toujours égales ; il existe pour chaque catégorie, une couleur référence dont la ressemblance avec la couleur à subsumer est variable. La prototypicalité comme fondement de la catégorisation invalide la théorie classique de la catégorisation décrite plus haut. Elle suppose que catégoriser ne requiert pas de maîtriser un concept plutôt global (comparaison à un objet dans sa totalité) qu'analytique (comparaison à des traits isolés). La logique de la catégorisation serait donc moins formelle de sorte que la catégorie constitue un regroupement aux frontières plus floues et qui s'étend sur un mode graduel. Mais cette logique prototypique pose inévitablement la question des critères de détermination du prototype. Certains chômeurs seraient de meilleurs exemplaires de la catégorie de chômeurs que d'autres. Mais qu'est-ce qui détermine le pivot cognitif ? Car à l'observation, plusieurs exemplaires d'une catégorie peuvent jouer le rôle de prototype ? Celui-ci est donc lui-même une référence floue. Par exemple, un chômeur de longue durée âgé de trente ans et un autre de 45 ans peuvent tous deux être considérés comme des chômeurs prototypiques. « On comprend dès lors qu'il n'est pas simple de dessiner les contours du chômeur prototypique, et que plusieurs conceptions du bon exemplaire de la catégorie de chômage pourraient coexister. » (Demazière, *op.cit.*, 34).

2. Le chômeur en référence à une croyance conventionnelle

➤ *Les objets sociaux face à l'écueil fixiste des théories représentationnalistes*

Les différences entre les théories classique et probabiliste (logique prototypique) n'en effacent pas pour autant leur proximité fondamentale. Elles reposent en effet sur la même clause épistémologique qui appréhende la catégorie comme une représentation et qui implique le maintien d'une conception taxinomique de la catégorisation. En cela, Quéré estime qu'elles appartiennent à une forme de pensée aristotélicienne qu'elles prétendent dépasser. Il n'y a pas lieu ici de présenter cette pensée en détails mais la parenté épistémologique des deux théories se retrouve clairement dans le fait de considérer la catégorisation comme un processus représentationnaliste consistant à confronter deux représentations mentales : celle de la catégorie et celle de l'exemplaire à catégoriser. Nonobstant la différence de nature des pivots cognitifs autour desquels ils s'organisent, les principes de regroupement demeurent identiques. L'inconvénient de cette approche tient

justement dans l'existence de ces pivots cognitifs (ensemble de conditions ou prototype) qui implique que les catégories d'appartenance soient fixées. Par conséquent, la catégorisation est réduite à « un mécanisme de regroupement de cas dans une nomenclature figée. » (Demazière, *op.cit.*, 35). Ceci fonctionne parfaitement avec les objets inertes ou ceux de la nature. Mais les objets sociaux¹ sont tels que les catégories sociales se trouvent bien loin des nomenclatures figées. Elles sont moins figées, plus évolutives et leur formation, par conséquent, ne peut vraisemblablement pas s'articuler autour de pivots cognitifs stables et consensuels. Car les catégories sont également contestées, discutées et négociées. Si la classification des oiseaux peut s'établir selon une logique conceptuelle, la catégorisation sociale des chômeurs (autant que chômeur puisse être un nom d'oiseau selon certains) sera inévitablement plus incertaine car chargée des rapports de force. En somme, la catégorisation des objets sociaux s'établit sur un mode relationnel voire conflictuel.

De surcroît, une catégorisation sociale sur un mode conceptuel demeure bien improbable dans les faits puisqu'elle supposerait la maîtrise uniforme d'un concept par l'ensemble des acteurs contraire à l'idée même de conceptions particulières. Mais surtout, elle suggère l'existence d'un concept du chômage. Demazière pose clairement la question : « le concept de chômage ou de chômeur existe-t'il ? » (2003, 36). Au-delà des sphères hautement spécialisées, nous pouvons présager avec lui que cette représentation mentale servant de pivot cognitif à la catégorisation n'existe pas chez les gens "ordinaires".

➤ *Croyances conventionnelles et ressemblance de famille*

C'est ce que suggère Putnam (1990) pour qui la catégorisation repose sur des croyances conventionnelles, sur des stéréotypes et non sur des concepts. Ces croyances conventionnelles qui marquent l'adhésion d'un individu à un groupe sont variables selon les groupes auxquelles elles appartiennent. Par conséquent, « Des choses peuvent avoir quelque chose en commun dans une description du monde et pas dans une autre. » (*Ibid.*,

¹ En psychologie sociale, « la notion « d'objet social » repose sur l'idée que l'environnement et les objets qui le peuplent sont avant tout sociaux. En ce sens, ces objets ne sont pas perçus objectivement mais au travers du filtre des « attitudes ». (Sales-Wuillemin, 2006, 3).

23). Ce point de vue invalide radicalement la théorie classique de la catégorisation selon laquelle un objet appartient à une catégorie s'il comporte les traits nécessaires et suffisants. La catégorie sociale prendrait alors la forme d'une « communauté imparfaite » (Atran, 1991, 608) considérée comme *polythétique* plutôt que comme une ordonnance *monothétique* (Needham, 1975 [cité par Quéré, 1994]) de traits distinctifs. Cette approche renvoie à la fameuse théorie de la ressemblance de famille développée par Wittgenstein (1961) et brillamment illustrée par la catégorie de jeu. Celle-ci semble évidente puisque chacun reconnaît ce qui est un jeu bien qu'aucun ensemble de conditions ni prototype n'existe comme pivot cognitif de cette reconnaissance. Certains impliquent la victoire ou la défaite, d'autres non ; certains nécessitent un partenaire ou un adversaire, d'autres non ; certains sont encadrées par des règles explicites, d'autres non ; et ainsi de suite mais tous ont un *air de famille* au fondement « d'un réseau complexe d'analogies qui s'entrecroisent et s'enveloppent les unes les autres » (*Ibid.*, p. 147-148). En revanche, il est possible de considérer plusieurs catégories de jeux comme les jeux de société, les jeux de plein air, les jeux d'argent, les jeux sportifs etc. De la même façon, plusieurs catégories de chômeurs semblent émerger des entretiens. Il s'agit plus exactement de sous-catégories car elles ne semblent pas remettre en question l'existence de la catégorie sociale du chômage. Il semble que l'hétérogénéité croissante des formes de chômage appelle tout de même une structuration interne à la « famille des chômeurs ».

➤ *Quand la famille s'agrandit !*

« Bah je pense qu'il y a deux catégories de chômeurs, voire même trois. Il y a ceux qui ont 45, 50 ans (...) » (Florian, 24 ans, chômeur).

A la suite de cette remarque, Florian décrira assez précisément ces trois figures types. Il réunit donc au sein d'une catégorie globale de chômeurs, plusieurs catégories composées autour de prototypes qu'il estime avoir repérés. Il y a dans ce cas assez récurrent une combinaison entre la catégorisation sociale sur le mode polythétique de la ressemblance de famille décrit par Wittgenstein et le mode prototypique. Selon Florian, au sein de ce réseau complexe d'analogies entre tous les chômeurs qui composent la catégorie sociale du chômage, il existerait trois sous-catégories repérables selon des traits distinctifs tels que l'âge ou le niveau de formation. Il semble que dans ce cas précis, le réseau complexe

d'analogies générées par une ressemblance de famille et générant une catégorie aux contours relativement flous, ne suffise pas à rendre intelligible la réalité sociale. L'élargissement de « la famille des chômeurs » semble appeler des sous-catégories sur la base de ressemblances un peu plus précises afin de dissiper le brouillard de la catégorie sociale du chômage.

Nous progressons donc vers la conception de catégories sociales moins uniformes, plurielles et éventuellement mouvantes si l'on concède un caractère labile et non consensuel aux croyances conventionnelles. « Les visions et divisions du monde semblent donc diverses voire concurrentes, puisqu'elles s'appuient sur des croyances plutôt que sur des concepts. » (Demazière, *op.cit.*, 37). Le caractère relatif et multiple des catégories sociales comme celle du chômage apparaît plus nettement. Elles émergent à partir de réseaux particuliers et parfois concurrents de *ressemblances de famille*. Par conséquent, la catégorisation sociale du chômage ne peut se limiter à la diffusion de critères officiels, imposés et stables. La diversité des croyances conventionnelles génère également des catégories indigènes prises dans une permanente redéfinition.

➤ *Le bon chômeur et le chômeur bon : le chômage comme catégorie morale*

A cela s'ajoute des considérations morales qui répartissent les bons et mauvais chômeurs, les faux et les vrais. Le bon chômeur désigne plus exactement le bon exemplaire de la catégorie sociale de chômeurs. Le « chômeur bon » renvoie la catégorisation à un critère d'ordre moral. De nombreux cas montrent en effet des décalages entre la situation juridico-administrative donnée par l'inscription à l'ANPE et rapportant formellement à la catégorie de chômeurs et l'identification catégorielle effective. Ainsi, cet agent d'ANPE de notre entourage, nous fait part de ses critères de catégorisation lors d'un échange informel à propos des membres d'une association de chômeurs que nous fréquentions au cours d'une phase préalable à notre recherche :

« Moi je trouve ça bien parce qu'ils nous sont complémentaires parfois parce qu'ils aident certains à retrouver quelque chose. Mais combien t'en as là-dedans aussi qui sont là et qui se battent contre le chômage en général, tout ce qui représente le chômage, et l'ANPE entre autres, mais sans s'occuper de leur propre chômage. Au final, y'a la moitié de l'asso

qui restera tout le temps au chômage sans être vraiment des chômeurs. » (Marion, agent ANPE, 32 ans)

À l'inverse, le discours dominant au sein de cette même association invalide l'identification comme chômeur lorsque l'investissement de l'individu ne porte que sur son propre retour à l'emploi sans perspective collective. Ce décalage résulte souvent de l'introduction du critère moral dans cette identification catégorielle. Parfois le bon exemplaire de la catégorie chômeur est le chômeur bon d'un point de vue moral. Dans ce cas, son comportement réalise la catégorie sociale du chômage car il se conforme aux injonctions morales adressées aux chômeurs. Prenons l'exemple de la catégorie indigène des « faux chômeurs ». Elle existe plus exactement comme une contre-catégorie réalisée par les comportements déviants des attentes adressées aux chômeurs :

« Je pense que certains pensent que les chômeurs, enfin que tous les chômeurs sont des fainéants mais tout le monde pense pas ça, je pense pas. Le problème c'est qu'il y en a quoi. Ca fait du tort aux vrais chômeurs qui sont de bonne foi. » (Sabrina, 21 ans, chômeuse).

L'authenticité perçue de la subsomption d'un individu dans la catégorie de chômeurs repose bien ici sur un critère moral et plus précisément sur l'honnêteté, la bonne foi. Les expressions « vrais chômeurs » et « faux chômeurs » illustrent parfaitement la réception active des catégories officielles et la réinterprétation dont elles sont l'objet. Mais elles indiquent surtout que l'identification catégorielle comme chômeur est conditionnée par la conformité aux injonctions normatives adressées à ceux qui y prétendent. Il revient à ces derniers de réaliser pratiquement la catégorie de chômage en étant le chômeur qu'ils sont censés être. La catégorie sociale du chômage est donc également morale. Sa réalisation passe par la prescription de comportements normaux tels que la recherche effective d'emploi. Mais ces prescriptions sont relatives puisque les composantes du modèle prescrit sont « plus ou moins impératives, plus ou moins stables, plus ou moins partagées » (Demazière, *op.cit.*, 42). Ce modèle relève d'une croyance dont le caractère conventionnel est, à certains égards, discutable.

➤ *Le chômage comme croyances conventionnelles relatives*

« *Les trois quarts du temps, même quand t'arrives au club et tout, tu vas marquer intérimaire mais je marque jamais chômeur, moi je mets intérimaire. [...]. Je ne suis pas les douze mois de l'année à rien faire. Non moi je suis un intérimaire avec plein de solutions quoi. S'il y a du boulot, je bosse sur ce que tu veux* » (Franck, 36 ans, chômeur).

C'est au regard de son employabilité perçue et de sa disposition à travailler que Franck n'estime pas faire partie de la catégorie sociale du chômage. Il définit donc le chômeur par la faible employabilité (ou l'inemployabilité), la faible disposition à travailler et l'inactivité professionnelle permanente. Les croyances étant souvent perçues comme des évidences partagées, Franck refuse de se présenter comme chômeur afin de ne pas être assimilé au modèle du chômeur qu'il estime ne pas incarner. Sur un ton déterminé, Franck fait de sa combativité face au chômage et des armes dont il dispose, les éléments qui invalident sa subsumption dans la catégorie sociale du chômage et *in fine* de son identification comme chômeur. Son statut juridico-administratif le ramène pourtant à cette identification de chômeur. Pour mettre en relief le caractère relatif des croyances, les propos de Franck peuvent être comparés à ceux de Claudia qui refuse l'identification catégorielle de chômeur en raison d'une invalidité :

« *Et moi je demande maintenant à être reconnue comme invalide parce que c'est pas normal quand on a travaillé toute sa vie et que du jour au lendemain on se retrouve comme ça au RMI alors que c'est pas ça. Moi j'ai pas perdu mon travail ou j'ai pas arrêté de travailler, c'est le médecin qui dit que je suis pas apte. C'est pas normal, moi je suis pas chômeuse.* » (Claudia, 48 ans, chômeuse).

Claudia souhaite être reconnue comme invalide, être intégrée au dispositif de l'AAH (Allocation Adulte handicapé) et à ce titre être exemptée de l'identification comme chômeuse. Par conséquent, c'est la validité corporelle et plus généralement l'employabilité qui réalise la catégorie de chômage de son point de vue et non l'inemployabilité comme les croyances de Franck laissaient penser. Parallèlement, le fait d'avoir travaillé toute sa vie semble être un élément attestant qu'elle n'est pas chômeuse. Le chômage serait donc une forme d'inactivité professionnelle permanente et de surcroît volontaire. En effet, Claudia

n'a pas arrêté de travailler mais elle a perdu son travail à cause de son inaptitude. L'identification juridico-administrative de chômeur dont elle est l'objet semble vécue comme une offense qu'elle qualifiera d'injustice par ailleurs. Retenons que dans ce cas, l'inemployabilité et son caractère involontaire permettent à Claudia de mettre à distance le modèle du chômage qu'elle a intériorisé. Par conséquent, l'employabilité et l'inactivité volontaire semblent être des éléments constitutifs de ce modèle alors que Franck, rappelons-le, considère à l'inverse que son employabilité invalide son identification comme chômeur. A ce propos, un échange informel avec Michelle (médecin chargée du suivi des bénéficiaires du RMI engagés dans un stage de redynamisation par le sport) s'est révélé instructif :

« Ah mais attention, vous savez là, vous n'avez pas vraiment à faire à des chômeurs hein. Eux ils sont au RMI et ils sont dans une problématique de santé, c'est quand même bien différent. » (Michelle, médecin, 52 ans).

Là encore, l'inaptitude physique semble mettre à distance la catégorie sociale du chômage. Ne pas être physiquement capable de travailler dispenserait l'individu d'une identification comme chômeur. Pour d'autres comme Franck, nous l'avons noté, être capable de travailler et disposer de ressources permet d'échapper à cette identification. Il y a en revanche une constance entre les propos de Claudia et de Michelle au sujet de cette inaptitude corporelle. Elle est présentée comme une cause externe de l'inactivité professionnelle et à ce titre écarte la catégorie du chômage. En somme, « être dans une problématique de santé » n'est pas être chômeur puisque la cause est externe. En miroir, cela indique que la catégorie sociale du chômage est aussi définie, selon les croyances de Michelle et de Claudia, non par le caractère volontaire mais au moins lorsque la responsabilité de l'individu est engagée. Au point que Claudia n'estime pas avoir arrêté de travailler ni avoir perdu son emploi puisque le médecin a officiellement entériné son inaptitude au travail. Encore une fois, la catégorisation sociale du chômage est en partie impulsée par des positionnements moraux. Or, quoi de plus relatif que la morale ? Nous admettons que la réalisation pratique des catégories s'organise autour de définitions légitimes de la catégorie. En l'occurrence le chômeur normal sera celui qui est employable, apte à travailler et qui fait preuve de dynamisme dans l'anticipation de son retour à

l'emploi. Toutefois, nous voulons nuancer le constat du caractère conventionnel des croyances. L'employabilité et l'optimisme quant au retour à l'emploi sont, pour certains, antithétiques à leur modèle du chômage.

La conception de la catégorisation sociale du chômage structurée autour de croyances nous amène au seuil d'un point de basculement vers une conception plus opérationnelle et qui met définitivement à distance la vision représentationnaliste de la catégorisation sociale. Celle-ci, malgré la stimulation heuristique qu'elle permet, se cantonne à appréhender la catégorie comme une représentation servant de réceptacle d'objets sur la base de pivots cognitifs. Or, si les croyances conventionnelles suggérées par Putnam jouent ce rôle de référent, elles laissent entrevoir les dimensions affective, relationnelle, interactive et conflictuelle de la catégorisation. Celle-ci peut alors être conçue comme une activité réflexive, un acte (et non un objet) de pensée.

C. Le chômage comme acte de pensée

1. Construction du chômage par la réalisation de sa catégorie

Cassirer développe une critique kantienne de la théorie classique qu'il appelle « doctrine traditionnelle » (termes par lesquels il désigne en fait la théorie aristotélicienne) de la conceptualisation et à laquelle il oppose une conception qui invite à envisager la catégorisation sociale en termes de construction de la réalité. La perspective est donc praxéologique et plus sensible au caractère opératoire du concept. Pour lui, en concevant la catégorisation comme la subsomption d'un objet dans une catégorie permettant d'attribuer à cet objet les propriétés de l'ensemble des objets de la catégorie, la doctrine traditionnelle présente le défaut majeur de privilégier les moments de l'abstraction et de la subsomption dans la catégorisation. Elle met par là même « l'accent sur l'aspect extensionnel du concept en tant qu'objet de pensée » (Quéré, *op.cit.*, 19). Ce qui prime en effet, semble être la comparaison des objets ou des représentations et leur rassemblement en catégories, c'est-à-dire la relative extension de celle-ci. L'alternative théorique de Cassirer suggère de relayer au second rang cet aspect extensionnel, qui ne peut être une finalité en soi, pour considérer comme centrale la compréhension que permet la catégorie. La catégorie est, pour lui, « plus décisive lorsqu'elle impose une forme aux impressions pour en faire des

représentations que lorsqu'elle compare ces dernières et les rassemble en genres et en espèces » (Cassirer, 1972, 250). Il s'agit de comprendre, non pas comment les catégories nous permettent d'appréhender la complexité de la réalité, mais comment elles orientent la façon dont on la perçoit. C'est bien le caractère génératif, et non descriptif, de la catégorisation sociale qui est mis en exergue par Cassirer. La rupture opérée¹ avec ce qu'il appelle la tradition logique, peut se formuler en d'autres termes par le passage d'une question à une autre. A la question, « comment les catégories embrassent la réalité sociale afin de la décrire ? » se substitue celle de la participation des catégories à la construction sociale de la réalité : « comment les catégories participent à construire la réalité qu'elles sont censées décrire ? »

La perspective s'inspire de la théorie kantienne du schématisme qui définit les concepts comme des schèmes, soit comme des méthodes générales de construction de l'objectivité et non comme des représentations mentales. Par exemple, le schème du triangle est simplement l'ensemble des opérations à réaliser pour dessiner un triangle. Etant un schème, la catégorie est une activité. Mais pour rendre compte de ce caractère opératoire de la catégorisation, il convient d'en saisir « le sens téléologique » car c'est bien du monde de l'agir que proviennent ces impulsions essentielles et non du monde de l'être. « La lumière ne se pare pas simplement des objets pour pénétrer dans la sphère de l'esprit, mais se propage depuis le centre de l'agir, et transforme le monde des sensations immédiatement reçues en un monde éclairé de l'intérieur, intuitivement et linguistiquement structuré. » (*Ibid.*, 258). Autrement dit, l'origine du langage qui organise le monde est l'expérience. Pour autant, ce monde n'est pas la simple traduction de l'expérience ; le langage lui donne une forme nouvelle différente de la simple subjectivité. Cassirer suggère finalement « un double mouvement de l'intérieur vers l'extérieur, et de l'extérieur vers l'intérieur » (*Ibid.*, 259). Ce mouvement allant des sensations, sentiments et autres impressions qui résultent de l'expérience d'une part, au langage qui la nomme et l'oriente à la fois d'autre part, serait au principe de la construction de la réalité.

¹ Initiée selon Cassirer par Lotze, qui parmi les logiciens modernes, est celui « qui a saisi ce fait avec le plus de rigueur, même si l'interprétation et l'exposé qu'il en a donnés ne sont pas totalement délivrés des liens que lui imposaient la logique traditionnelle » (*Ibid.*, 250).

➤ *L'acte langagier constitutif du chômage*

Linguistiquement structuré dit-il ? En effet, le langage tient là un rôle premier dans la construction de la réalité par les processus de catégorisation. « Le langage est une catégorisation, une création d'objets et de relations d'objets. » (Benveniste, 1966, 83). Un rôle majeur que la perspective représentationnaliste ne lui a guère confié. Elle le cantonne au contraire à une fonction descriptive alors que pour Cassirer, le langage ne sert pas à nommer l'essence préexistante des choses mais bien plus à construire leurs significations, « à indiquer les grandes directions de l'acte même de déterminer. » (Cassirer, *op.cit.*, 257). Le simple fait de saisir les choses par le langage, c'est déjà les appréhender d'une façon particulière parmi une infinité possible, les identifier, les associer, les combiner, les distinguer. En somme, le langage n'intervient pas *a posteriori* pour dire les phénomènes mais antérieurement pour orienter leur construction. « Certains ethnométhodologues vont jusqu'à dire que ce que nous tenons pour une réalité est une fiction, construite notamment à travers le lexique que nous recevons du monde social pour la nommer. » (Bourdieu, 1993, 32). Cette antériorité du langage suggère une autre organisation que la taxinomie basée sur l'inclusion des objets dans de multiples classes allant du général au particulier. Le langage est un réseau de significations et la maîtrise d'une langue tient dans la capacité à relier ses mots. La dimension langagière de la catégorisation induit par conséquent l'interaction des catégories entre elles. Il ne s'agit donc pas seulement de mettre un mot sur un objet ou sur un ensemble d'objets, mais de les mettre en relation avec d'autres objets différemment nommés ; c'est aussi donc leur « sélectionner un réseau conceptuel qui les organise » (Quéré, *op.cit.*, 21). La conséquence est de taille puisqu'elle permet de rompre avec la conception imparfaite des catégories comme des représentations closes et isolées. Le positionnement de Cassirer les présente, à l'inverse, comme des constructions fondatrices et constitutives des phénomènes d'une part, et qui s'entre-signifient sans cesse d'autre part. Ainsi, parler de chômeur sportif, relier ces deux mots d'un même réseau conceptuel qu'est le langage, revient à faire interagir deux catégories qui participent à la construction sociale de la réalité. S'y intéresser sociologiquement consiste alors à rendre compte des influences réciproques des catégories du chômage et du sport. Notre projet se dessine peu à peu...

➤ *Quand les mots du chômage font les maux du chômage*

Pour autant, cette posture vide-t-elle le chômage de son contenu ? Peut-on adopter, avec la désinvolture du doute ethnométhodologique évoquée *supra* par Bourdieu, une position quasiment nihiliste consistant à envisager le chômage comme une fiction sémantique certes créatrice ? Peut-on effectivement se le permettre au regard des souffrances vécues et recueillies au cours des entretiens menés ? D'où la question en titre et le jeu de mot qui peut s'avérer inopportun : si les mots du chômage construisent sa réalité, construisent-ils aussi les maux du chômage ? Les souffrances sont-elles aussi des fictions ? Aussi saugrenue qu'elle puisse paraître, l'idée semble exister de façon souterraine dans le discours de certains sociologues. Schehr, par exemple, invite à renverser l'approche du chômage en cessant de le définir de façon systématique par le manque. L'alternative serait alors de « prendre le parti de l'instituant » (Schehr, 1998, 8) et de chercher à savoir qui sont les chômeurs et que font les chômeurs plutôt que de se fixer sur ce qu'ils ne sont pas et ce qu'ils ne font pas. Cette approche plutôt traditionnelle qu'il qualifie de misérabiliste et stigmatisante participe à construire selon lui « une vision caricaturale et anomique du chômeur, comme mortifère et sans pratiques. » (*Ibid.*, 9). Cet entretien d'une image du chômeur victime et souffrant participerait alors à la réalisation concrète de cette image empêchant par là même l'émancipation normative de ceux qui par exemple souhaiteraient prendre de la distance par rapport à la centralité du travail. Ainsi les souffrances ne seraient à la base que des fictions sémantiques. Schehr ne va évidemment pas jusqu'à ce point à notre connaissance. Mais sa posture poussée à l'extrême et cette mise en garde contre la réalisation des visions caricaturales et victimaires supposent que la réalité du chômage soit une fiction. Car c'est bien la prégnance du point de vue de l'instituant qui est discutée. Or le point de vue de l'instituant est précisément celui qui institue, c'est-à-dire qui construit et qui a un effet génératif sur les comportements, les impressions, les sensations.

Une telle radicalité serait impertinente (aux deux sens du terme) car il s'agit là de fictions sociales réalisées. « On peut sans contradiction dire à la fois que les réalités sociales sont des fictions sociales sans autre fondement que la construction sociale et qu'elles existent réellement, en tant qu'elles sont collectivement reconnues. » (Bourdieu, 1993, 33). La réalité du chômage, y compris ses souffrances, n'en perd donc pas son accent de réalité pour autant. Que le chômage soit une catégorie linguistiquement structurée ne signifie pas

qu'elle demeure à l'état de fiction puisqu'elle se réalise. Bourdieu insiste même sur le caractère généré des sentiments familiaux. Il existerait des sentiments appropriés qui font exister la famille et qu'il considère comme des « affections obligées et des obligations affectives » (*Ibid.*, 34). Ce qui apparaît facilement illustré pour la famille, notamment avec le tabou de l'inceste, vaut également (de façon peut-être moins évidente) pour la catégorie du chômage. Par exemple, les discours victimaires sur les chômeurs participeraient à construire le chômage comme une expérience difficile et à instituer l'individu identifié comme chômeur en victime. Un travail constant d'entretien des sentiments vient redoubler *l'effet performatif* de la simple nomination comme construction d'objet affectif. Parallèlement, le travail de l'État, principal acteur de la construction de la catégorie officielle du chômage, contribue également à façonner les vécus du chômage, à travers des pratiques d'interventions sociales qui les induisent.

A propos de cette générativité des catégories sociales sur les comportements et même sur les sentiments, Bourdieu ajoutera que tout usage de concepts classificatoires implique une description et une prescription ; rejoignant ainsi la posture de Cassirer énoncée plus haut. Ce double mouvement s'observe également autour de la catégorie de chômage lorsque l'on s'attache à décrire son opérativité. La question est posée : comment opèrent les catégories de chômage ?

➤ *Comment opèrent les catégories du chômage ?*

La question consacre le renversement praxéologique. Il ne s'agit plus de voir comment s'opère la catégorisation sociale du chômage¹ mais comment celle-ci opère concrètement, c'est-à-dire comment elle prescrit plutôt qu'elle décrit, comment elle organise l'expérience du chômage. La réponse de Demazière est double. Pour lui, « les individus façonnent leurs comportements de manière à ce qu'ils soient perçus comme des signes d'appartenance à l'une ou l'autre des catégories dans lesquelles ils sont supposés se situer. » (Demazière,

¹ Cette question n'en est pas pour autant supprimée et nous y reviendrons. Mais elle doit désormais être posée en second temps. Après avoir pris acte du caractère opératoire des catégories (les catégories sont des principes de construction de la réalité), la question de la construction se posera en d'autres termes : comment et par qui sont construits les instruments de cette construction ?

op.cit., 43). Permettons-nous à la lumière du cas de Franck souhaitant ne pas être identifié comme chômeur, de nuancer en rappelant que les comportements peuvent également être façonnés, dans certains cas, afin d'être perçus comme des signes de non appartenance aux catégories. Et si celles-ci pèsent sur la production des comportements, il en est de même pour leur réception. Le schème du chômeur normal serait utilisé par les individus comme repère pour l'évaluation de leurs comportements et pour mesurer « dans quelle mesure ils correspondent à des revendications d'appartenance (...) » (*Ibid.*, 42) ou de non appartenance à la catégorie du chômage. Garfinkel a mis en relief ce principe de double mouvement de la réalisation pratique de la catégorie à travers l'exemple des catégories sexuelles, en s'appuyant sur le cas d'Agnès. Née garçon et subissant dès la majorité, une opération pour une conversion sexuelle, Garfinkel observe durant les entretiens que ces postures et sentiments renvoient au schème de « la femme naturelle, normale » (Garfinkel, 1990, 121). De cette façon, Agnès façonne ses attitudes en fonction du schème sexuel féminin pour être catégorisée comme une femme. Dans le même temps, elle et son entourage, se réfèrent à ce schème afin d'évaluer quelle catégorie est revendiquée par cette attitude. Ce schème, à la fois moral et normatif, plus proche de la croyance implicite et non thématique que du prototype, fonctionne tel un arrière plan stable de la vie quotidienne non loin de l'idée de stock social commun de connaissance de Berger et Luckmann (2006).

➤ *Le schème du chômeur normal*

Concernant le contenu de ce schème du chômeur normal, au-delà de ses variations que nous avons évoquées et illustrées, il semble se dessiner autour de deux éléments : l'aptitude au travail et plus généralement l'employabilité d'une part et le niveau d'investissement dans la recherche d'emploi d'autre part. En somme il existe une vision relativement commune du chômeur normal et qui définit un schème comportemental autour de ces deux axes que sont la recherche active d'emploi et l'employabilité. Ce dernier couvre plusieurs traits individuels tels que l'âge (ne pas être trop âgé pour être employable), l'aptitude corporelle et mentale au travail, etc. Ici encore, l'appréciation de ces dispositions et comportements demeure relative comme l'attestent les débats occasionnés par le renforcement des contrôles des chômeurs au début de l'année 2008. L'interdiction pour le chômeur de décliner deux propositions d'emploi par l'ANPE a rendu

nécessaire dans un second temps de définir clairement la pertinence des offres. En réalité, il s'agit de renforcer la catégorisation sociale du chômage en faisant exister en miroir la catégorie des faux chômeurs refusant abusivement les offres d'emploi. Le dynamisme et l'honnêteté dans la recherche d'emploi se situe bien au cœur de la catégorisation autour du schème du chômeur normal mais les débats théoriques que nous restituons mettent en avant que l'appréciation de ce dynamisme est loin d'être consensuelle. Le schème du chômeur normal (du bon exemplaire de la catégorie) relève bien d'une croyance conventionnelle en renvoyant l'image du chômeur apte à travailler et actif dans sa recherche d'emploi mais l'appréciation de cet ensemble de dispositions demeure toute relative. Il est en quelque sorte une croyance relative érigée sur des critères conventionnels. C'est au regard de cette croyance que les individus agissent et évaluent leurs actions en retour, conférant à la catégorisation un rôle de mise en forme des conduites. Ce schème peut finalement être formulé en termes de droits et de devoirs. La réalisation des comportements prescrits ouvre un droit à l'assurance chômage mais aussi à la catégorisation identificatrice souhaitée. Certains auteurs ont d'ailleurs suggéré d'envisager la catégorie comme « une collection de droits et d'obligations ». C'est précisément le cas de Linton repris par Goodenough pour qui le tort de la sociologie est à l'inverse de considérer les statuts comme des catégories de personnes (Bonu, et *al.*, 1994). Or dans cette perspective, ces collections d'obligations et de droits ne sont pas liées à des groupes de personnes stables mais à des identités sociales. Celles-ci sont « générées interactionnellement et mutuellement distribuées (...) par des opérations de sélection et de positionnement réciproque. » (Quéré, *op.cit.*, 24). En reliant la catégorisation à une activité de positionnement réciproque plutôt que de regroupement, on passe d'un processus groupant à une activité individualisante.

2. La catégorisation descendante

➤ *De l'être au chômage à l'être chômeur*

Au regard des dernières observations, la question ici posée n'est plus de savoir ce qu'il y a dans le chômage pour pouvoir le définir. En déplaçant l'objectif de la simple définition du chômage vers la problématique de la catégorisation sociale et au regard des derniers

apports, un parti théorique est déjà pris, celui de rompre avec les postures essentialistes et de considérer la catégorie « chômage » comme un processus multiple et dont les différentes faces interagissent de façon parfois conflictuelle. La poursuite du renversement épistémologique ira vers l'individualisation. La question « qu'est-ce que le chômage ? » cède sa place à la question « comment devient-on chômeur ? Ou plus exactement « comment est-on catégorisé comme chômeur ? » Et puisque la catégorisation est multiple et dépasse, dans le cas du chômage, les catégories officielles, cette dernière interrogation comprend les catégorisations indigènes et la réaction individuelle du chômeur à la catégorisation dont il est l'objet.

A discuter le sens de la catégorisation, nous en venons donc à interroger sa direction. Jusqu'ici, la problématique de la catégorisation sociale du chômage se résume en effet à la subsomption d'un individu dans cette catégorie. Dans cette perspective, il s'agit de repérer les modalités et principes qui organisent cette subsomption. Autrement dit, pourquoi tel individu entre dans la catégorie de chômage et pas un autre et quels sont les processus cognitifs qui président à cette organisation ? De ce point de vue, la logique est ascendante ; elle va de l'individuel au collectif. Mais Cassirer discute cette évidence. Pour lui la conceptualisation est le point de départ et le principe d'une individuation. « L'appréhension d'une entité comme étant d'une certaine sorte ou d'un certain type, la sélection d'une propriété ou le placement de l'objet « sous une description » est un moment d'un processus temporel de détermination par descente en singularité plutôt que par montée en généralité » (*Ibid.*, 19). En d'autres termes, la catégorisation sociale est un moment de l'identification individuelle et la catégorie, un outil de construction identitaire. La logique de la catégorisation est pour lui descendante.

➤ *L'identification catégorielle*

Conçue comme un processus individualisant plutôt que groupant - pour reprendre les termes de Cassirer - la catégorisation sociale fait effectivement directement écho à la problématique de l'identité. Goodenough considérait d'ailleurs les notions de catégorie et d'identité comme équivalentes, ajoutant qu'une catégorie est un aspect du « soi » qui fait une différence. Il nous paraît intéressant d'en faire le point de départ d'un positionnement relatif aux théories de l'identité. Si la catégorie est un outil de *typification* (Berger, et al.,

2006), d'individuation et en définitive d'identification, alors l'identité est à l'image de la catégorie, une construction permanente, ouverte, se réalisant sur un mode relationnel voire conflictuelle, en interaction avec les autres identifications et orientée en partie par une activité langagière déterminante. Bien que ceci puisse apparaître aujourd'hui comme un truisme sociologique, nous pensons qu'il y a là une mise à distance fondamentale et indispensable de deux écueils fatals. Les orientations théoriques relatives à la catégorisation sociale nous servent également de balises qui bornent le chemin du positionnement théorique relatif à l'identité. Elles indiquent en premier lieu le caractère interactif du processus identitaire, évitant de se fourvoyer dans les impasses d'une identité librement investie par l'individu ou d'une identité soumise à une coercition totale. Nous l'avons noté, la catégorisation et l'identification comme chômeur d'un individu ne peuvent se résumer à son association à la représentation mentale officielle du chômage comme le suggère la perspective représentationnaliste. Dans l'ombre des catégories officielles, agissent et interagissent les catégories indigènes et parfois sur un mode contestataire. En deuxième lieu, la catégorisation sociale, telle qu'elle est conçue par Cassirer et reliée à l'identité, nous prémunit de la croyance (si ce n'est du fantasme) en une identité substantielle. L'idée selon laquelle, une essence, une *haeccéité* existe en chacun de nous, constitue la singularité de chacun et *in fine* l'identité se trouve largement répandue. Elle est également parfois réactivée en sociologie malgré la conscience théorique des auteurs unanimes à ce propos et nécessite par conséquent une vigilance dans l'analyse.

Toutefois, cette logique descendante de la catégorisation sociale qui invite à la problématique de l'identité laisse penser également que l'identification elle-même s'établit sur ce mode descendant. Il convient de rétablir le raccourci vite établi capable de nous induire en erreur. Car, malgré leur proximité, la catégorisation et l'identification ne peuvent pas être assimilées. La catégorisation descendante n'induit pas nécessairement une identification par le haut. Le terme « descendant » dont Cassirer fait usage risque de nous leurrer s'il n'est pas rappelé que la catégorisation doit être comprise comme un processus polémologique. La catégorisation sociale descendante n'est pas assimilable à un déterminisme social.

Aussi, il importe de préciser que la catégorisation n'est certainement pas le seul mode identificatoire de l'individu. A ce sujet, Brubaker distingue les modes d'identification relationnels et catégoriels. « On peut s'identifier (ou identifier une autre personne) en

fonction de sa position dans un réseau relationnel (un réseau de parenté, par exemple, ou un réseau d'amitiés, des liens patron-client ou des relations professeur-élève). D'un autre côté, on peut s'identifier (ou identifier une autre personne) en fonction de son appartenance à une classe de personnes partageant un attribut catégoriel (comme la race, l'appartenance ethnique, la langue, la nationalité, la citoyenneté, le sexe, l'orientation sexuelle, etc.) » (Brubaker, 2001, 75). Puisqu'il s'agit pour nous d'analyser les possibilités de négociation de l'identification comme chômeur, le mode catégoriel devrait être globalement privilégié dans ce travail. Nous verrons toutefois à l'étude que la distinction n'est pas si formelle dans les faits et que les deux modes d'identification interagissent largement.

D. En synthèse

1. Peut-on être chômeur sportif ?

En considérant les observations précédentes, la question qui est posée en titre et de façon un peu laconique devrait plus exactement se formuler de la façon suivante : les comportements, attitudes, sentiments, obligations, devoirs ou encore les pratiques du sportif peuvent-ils être compatibles avec le schème du chômeur normal au point de réaliser la catégorie de chômage ? En d'autres termes, un individu peut-il être à la fois identifié comme sportif et comme chômeur ? La double identification est-elle tout simplement possible ? Un schème n'annule-t-il pas l'autre ? Car être sportif relève, au même titre qu'être chômeur, d'une catégorisation sociale. Une catégorie qui, elle aussi, se charge de l'ambivalence précédemment décrite : un principe de construction sociale lui-même socialement construit, une croyance structurée et structurante. Le schème du chômeur normal présente le chômage comme une souffrance alors que le sport est épanouissement. Ainsi, le sport ne pourrait-être compatible avec le chômage que si sa finalité est reliée à la souffrance ; en somme, seulement s'il a pour objectif de guérir cette souffrance. Le sport d'un chômeur ne serait-il envisageable que comme un sport pour chômeur ? D'un autre point de vue, nous l'avons noté avec le cas de Franck, la particularité de la catégorie sociale du chômage tient dans le fait que la non-appartenance est au moins autant revendiquée que l'appartenance. La réalisation de la catégorie du sport permet-elle dans ce cas d'annuler l'identification comme chômeur ? Cette question de la compatibilité des

deux catégories peut se poser en de nombreux termes que nous essaierons d'explorer en détail au cours de cette thèse. Pour le moment, il faut prendre acte du soubassement théorique sur lequel elle se formule.

2. Du taxinomique au pragmatique

La question formulée tient compte du débat théorique sur la catégorisation sociale dont nous avons partiellement rendu compte jusqu'ici. A titre de rappel synthétique, au cours de cette brève discussion théorique allant des sciences cognitives à l'ethnométhodologie en passant par la philosophie linguistique, deux types d'approche clairement antagonistes de la catégorisation sociale ont été distinguées. La première d'inspiration aristotélicienne et dont on reconnaît le rôle heuristique déterminant peut être qualifiée de représentationnaliste. La catégorie *y* est présentée comme une image mentale à laquelle on compare l'objet à subsumer pour estimer son exemplarité. Cette image, concept ou prototype, présente le défaut de faire de la catégorie un ensemble figé d'une part et suppose une vision essentialiste de la réalité d'autre part. A l'inverse, le deuxième type d'approche, auquel nous sommes plus sensible, conduit rapidement vers l'étude du caractère opératoire, structurant ou encore génératif de la catégorie. Elle serait d'abord une activité langagière, une fiction nominale réalisée a posteriori. Aussi en adoptant cette posture, la catégorisation sociale du chômage nous permet de relier le simple problème définitionnel initial à la question plus centrale de l'identification des chômeurs. Pour synthétiser la finalité de ce débat, nous ne résistons pas à l'envie de citer très longuement Petitot-Cocorda, qui en distinguant le taxinomique et le paradigmatique rappelle les termes du débat sur la catégorisation sociale : « Le paradigmatique est donc le nom que prend le taxinomique lorsque l'on pose, non plus qu'une multiplicité d'unités discrètes déjà individuées se distribue dans un système abstrait de classes d'équivalence, mais au contraire, qu'en tant que forme, la classification discrétise la substance en la catégorisant et définit ses unités discrètes par détermination réciproque. En ce sens le paradigmatique fait de la valeur positionnelle des unités le résultat d'une authentique morphogénèse de la matière signifiante. » (Petitot-Cocorda, 1985, 63-64). La catégorisation, comme activité langagière

suivant une logique descendante de positionnement (Cassirer), assimilable à une identification sociale drainant des droits et devoirs (Goodenough¹), donnant lieu à des croyances relatives (Cassirer) sous forme de schèmes d'action (Kant), peut être considérée comme une fiction socialement construite puis socialement réalisée (Bourdieu) dans un double mouvement de production et de réception des comportements en référence à ce schème (Garfinkel). Notre positionnement théorique qualifiable de praxéologique peut-il mieux se résumer que par la formule lapidaire de Petitot-Cocorda de *morphogénèse de la matière signifiante* par l'acte de le signifier ? D'aucuns regretteront probablement l'usage de formules quelque peu alambiquées que provoque l'expression de cette posture théorique (structure structurant le social et socialement structurée ; morphogénèse de la matière signifiante par l'acte de le signifier etc.). Ceci tient à l'ambivalence de la catégorie ainsi conçue : une fiction construite qui simultanément participe à la construction.

Essayer de simplifier l'expression des concepts ne peut être qu'une bonne chose mais risque, dans ce cas, de conduire à l'écueil d'oublier que cette fiction langagière, bien que principe de construction, est elle-même construite au départ. Le doute total des ethnométhodologues, auquel Bourdieu se réfère dans un premier pan du court essai sur la famille comme catégorie réalisée, ne doit pas faire oublier effectivement que les catégories sont aussi construites socialement. Il convient donc de « se demander qui a construit les instruments de construction sociale. » (Bourdieu, 1993, 36). L'État peut être reconnu comme un puissant « identifieur [dans la mesure où] il dispose des ressources matérielles et symboliques qui lui permettent d'imposer les catégories, les schémas classificatoires et les modes de comptage et de comptabilité sociale avec lesquels les fonctionnaires, juges, professeurs et médecins doivent travailler et auxquels les acteurs non étatiques doivent se référer » (Brubaker, 2001, 76). Il dispose, pour reprendre à nouveau les termes de Bourdieu (1997), du monopole de la violence symbolique légitime. Mais ce monopole, en pratique, souffre de contestations qu'il est impossible de négliger et qui le transforme en négociations.

¹ Reprenant Linton en réalité, à qui il reprochera de ne pas développer sa suggestion, celle de prendre les catégories comme des ensembles de droits et de devoirs indépendants des individus à qui on les attache.

3. Concevoir plutôt que définir

Sans exception, tous les manuels de recherche en sociologie posent comme préalable incontournable la définition des termes de la question posée. Ici la définition des termes « chômage » et « chômeurs » semble un impératif. Hélas, d'après les remarques précédentes sur le chômage comme catégorie, l'appréhension sociologique du thème du chômage se heurte à un réel obstacle définitionnel. Oserions-nous, pour autant, à l'heure de l'exercice académique par excellence qu'est la thèse, déroger à cette consensuelle injonction ? Nous prendrons le risque de nous émanciper d'un héritage aristotélien, qui paradoxalement se trouve autant critiqué qu'il imprègne les pratiques de recherche. Un héritage qui conduit bien souvent à appréhender le préalable définitionnel sur un mode essentialiste. C'est aussi la position de Platon face à la question de la définition que l'on retrouve comme dominante aujourd'hui. Partant du sens étymologique du terme « définition » qui renvoie de suite à son objectif de délimitation, « Il insiste sur l'importance de la « connaissance négative » dans la démarche du chercheur. C'est ce que nous appellerons « contre-exemples » (...). Il s'agit alors de savoir d'une essence ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. Platon en propose une « division méthodologique » pour descendre d'une définition provisoire, qui doit être précisée afin de proscrire les termes flous, vers une définition rendant compte de l'essence » (Ouvrier-Buffer, 2007, 34). C'est ce qui se retrouve chez Aristote, dans la continuité parfaite de sa conception de la catégorisation. Et c'est bien cette acception du terme qui est activée à chaque fois qu'une définition des termes est présentée comme préalable à une recherche en sociologie. Il s'agit de délimiter par exclusion et inclusion d'objet selon des traits constitutifs de cette définition et finalement d'éviter les confusions causées par quelques polysémies ou autres homonymies. « Pour Aristote, il ne peut y avoir deux définitions d'une même chose, ni une même définition pour deux choses différentes. » (*Ibid.*, 34). Or, il nous semble que la polysémie d'un mot n'est pas un obstacle à la recherche traitant de l'objet qu'il nomme, mais elle est, au contraire, une clé de cette recherche. A la délimitation artificielle du

chercheur par la définition de type aristotélicien¹, nous souhaitons privilégier le caractère véritablement heuristique de la polysémie. Celle-ci résulte probablement davantage d'une construction sociale qu'au hasard linguistique. C'est à ce titre qu'elle mérite d'être traitée comme matériau plutôt que d'être évincée par les formes conventionnelles de la forme scientifique. Notons que l'héritage aristotélicien n'est pas total puisqu'il souffre de critiques dans le débat autour de la définition. Elles viennent d'abord d'une opposition radicale du nominalisme postulant que les idées n'ont pas réellement d'existence mais « sont seulement des mots issus de la perception, des étiquettes qui nous servent à désigner de la même façon plusieurs individus. » (*Ibid.*, 39). Popper se positionne au-delà de cet axe (essentialisme-nominalisme) en réprouvant ces deux pôles à la fois. Il propose *un nominalisme méthodologique* basé sur la nécessité des conjectures et réfutations, soit la confrontation des différentes définitions entre elles.

En ce qui concerne la définition du chômage, le fait que le mot « chômage » recouvre de multiples acceptions doit être considéré comme un élément heuristique sur lequel il convient de s'appuyer. La polysémie du terme « chômage » est d'ordre social. La question n'est plus, « qu'est-ce que le chômage, et que comprend-il et exclue-t-il ? » ; elle n'est pas non plus « qui sont les chômeurs et qui ne sont pas les chômeurs ? ». Il ne s'agit donc plus de définir le chômage au sens aristotélicien mais de le concevoir. En l'occurrence comme une catégorie en débat permanent. C'est alors le concept même de catégorie qui est à définir. C'est ce qui a été fait au cours de cette partie.

Loin d'être le choix de la facilité, se passer d'une définition substantielle et concevoir le chômage comme une catégorisation multiple et dynamique nous oblige à rendre compte des forces qui impulsent ce dynamisme. « La catégorisation du chômage passe en effet par une multitude d'acteurs (...), porteurs de croyances particulières et de procédures de jugements hétérogènes. » (Demazière, 2003, 45-46). Il ne s'agit pas de rendre compte des produits de cette catégorisation, c'est-à-dire des multiples catégories que les acteurs du chômage inventent, mais plus exactement des orientations multiples données par ces

¹ Plus précisément, Aristote classe les définitions en trois types. *La définition nominale* donne la signification d'un mot sans en établir l'existence. *La définition par la cause*, proche de la démonstration, vise à établir l'existence. Enfin, *la définition des choses qui n'ont pas de cause* serait en quelque sorte la conclusion de la démonstration de l'essence. (Ouvrier-Bufferet, 2007). La clause essentialiste demeure toutefois comme une constante de cette typologie.

acteurs et des interactions entre elles. Il serait vain de dresser un tableau exhaustif de l'ensemble des catégories du chômage tant elles sont nombreuses et évolutives. « Nous ne construisons jamais un ordre catégoriel, capable de rendre compte de manière définitive du monde social » (*Idem.*). Il serait vain également de distinguer toutes les provenances et orientations de la catégorisation sociale du chômage tant les acteurs qui en sont responsables sont innombrables. Il est possible toutefois, de façon schématique et inévitablement partielle de simplement distinguer trois pôles : les catégories officielles et l'histoire de leur construction par l'État ; les catégories indigènes ; et les catégories construites par les sociologies du chômage.

II. Histoire de la construction sociale de la catégorie de chômage

A. L'État identifiant

Il peut paraître inutile dans cette thèse traitant des pratiques sportives des chômeurs, de retracer, même de façon très synthétique, l'invention du chômage par l'État. Aussi est-il souhaitable de justifier succinctement ce détour. En considérant d'une part, le chômage comme des catégorisations sociales en cours, il semble impensable de ne pas prendre la mesure du mouvement passé dont les composantes agissent forcément sur le mouvement présent. En posant la question des stratégies identitaires entreprises par les chômeurs et ayant comme support la pratique sportive, il est bien question dans ce travail des « étiquettes » induites par l'identification comme chômeur. Et bien que le poids communément accordé aux catégorisations officielles ait été jusqu'ici discuté, il faut cependant garder à l'esprit qu'elles constituent la construction de base qui, par ailleurs, sera contestée, négociée ou encore interprétée. Pour rendre compte de ces constructions de base des catégorisations multiples que sont les catégories officielles, c'est vers l'État qu'il convient de se tourner. « Dans nos sociétés modernes, le responsable principal de la construction des catégories officielles selon lesquelles sont structurés et les populations et les esprits est l'État qui, à travers tout un travail de codification (...), vise à favoriser une certaine forme d'organisation familiale (...). » (Bourdieu, 1993, 36). Ce qu'affirme Bourdieu, à travers l'exemple de la famille va au-delà, puisque les catégories officielles inventées par l'État structurent les esprits et les pratiques. Plus encore, il y voit même un brouillage des sphères publiques et privées. L'État impulserait donc à la fois, l'identification des individus et la réalisation des identités induites. Paugam (1991) a montré très précisément dans *La disqualification sociale* cette prégnance des catégories publiques qui atteint l'intime individuel par l'intériorisation de cette identification qui, comme discuté précédemment, se charge de prescriptions morales et normatives. En suivant les prolongements culturalistes de la sociologie wébérienne de l'État influencés par Bourdieu et Foucault, ce pouvoir d'identification par la catégorisation se rapporte à une violence symbolique légitime (Brubaker, 2001). Celle-ci ne se cantonne pas au positionnement coercitif des individus, qui par ailleurs n'est pas total au regard des « résistances indigènes » qui lui sont opposées, mais elle va jusqu'à la prescription des comportements voire des sentiments. Pour les foucauldien, ces modes d'identification et de

catégorisation, en d'autres termes, pouvoir dire qui est qui dans l'espace social, est ce qui définit « la gouvernementalité dans un état moderne » (*Ibid.*, 75). En ce qui concerne le chômage, il est encore une fois exemplaire du constat selon lequel l'État est un *identifieur* puissant. Des travaux ont montré rigoureusement comment ce pouvoir symbolique légitime a pu faire émerger la catégorie inventée du chômage, une fiction qui se réalisera dans un mouvement permanent (Salais, Reynaud, Baverez, 1986 ; Topalov, 1994). Il convient de retracer quelques étapes de cette construction réalisée. Le propos est ici nécessaire mais demeure toutefois secondaire dans le cadre de ce travail, il ne s'agira par conséquent que d'un survol au regard de la richesse de la documentation publiée à ce sujet.

B. L'invention langagière

Dire, c'est faire, suggérait le philosophe britannique Austin (1970). Conformément au positionnement théorique praxéologique relatif à la construction des catégories identificatrices, il convient de conférer au langage, dans ce survol historique de la construction de la catégorie de chômage, le rôle que nous lui prêtons théoriquement en suivant notamment Cassirer. La catégorisation est un acte de construction de la réalité sociale qui passe par le langage.

1. Brève étymologie

Un dictionnaire ancien d'étymologie datant de 1839, décrit l'origine anecdotique supposée et pour le moins surprenante du mot « chômage » et du verbe « chômer ». En voici l'extrait :

***Chommage** : temps où le moulin ne moud pas.*

***Chaumer ou chômer** : être en repos, ne rien faire, manquer de besogne, d'où l'on a dit chômer les fêtes. « Ce mot s'écrivait originellement chaulmer, du latin inusité calamare, qui vient de calamus, chaulme ou chaume, parce qu'aux jours de fêtes, les villageois n'allant pas travailler, demeurent en repos sous le chaulme, en leurs maisons couvertes de chaulme. » (Noël, Carpentier, 1839, 207).*

On trouvera évidemment des interprétations étymologiques plus complètes et davantage documentées mais qui, pour autant, n'obtiendront guère de consensus pendant très longtemps. Ainsi, le nombre d'interprétations divergentes atteint presque la dizaine dont trois émergeront au fil du temps. La première pose le verbe latin « *casmare* » signifiant « *demeurer oisif, bâiller* » comme origine du verbe « chômer ». La deuxième dérive de « *chommer* » du breton « *chom* » (« *demeurer* »). La troisième semble mettre d'accord une majorité de personnes avec l'origine latine « *caumare* » signifiant « *se reposer pendant la chaleur* » et dérivé de « *cauma* » désignant « *la grande chaleur* ». On trouve le verbe sous une forme intransitive d'abord au 12^{ème} siècle, « *se chomer* » signifiant « *rester immobile* ». Puis rapidement, il deviendra « *ne pas chômer de (+ infinitif)* » signifiant « *ne pas cesser* ». C'est au 13^{ème} siècle qu'il est convoqué pour désigner par opposition au travail au sens très large. Il indique le repos motivé par le manque de travail ou pour des raisons techniques. C'est d'ailleurs à ce moment que l'apparition du mot « *chômage* » (chommage) est située, effectivement en lien avec le moulin ne moulant pas. Pour autant, d'autres interprétations sont encore privilégiées par certains auteurs. Lecerf retient par exemple, celle de Toubin¹, pour qui « *chômage* » proviendrait du lointain sanscrit, « *hôma* » qui signifiait une immolation, l'oblation sacrificielle de la victime (Lecerf, 1992). Incapable de juger le bien-fondé de chacune de ces interprétations, constatons simplement que l'ensemble qu'elles constituent renvoie aux dimensions paradoxales qu'a connues la catégorie du chômage dans son évolution. Tantôt un sacrifice, un temps de repos ou encore une privation, l'histoire de la catégorie contient autant de paradoxes que son étymologie, à croire que ces nombreuses interprétations ont parfois été orientées par les cadres cognitifs de leur temps, cédant à la tentation d'interpréter l'étymologie à la lumière du présent plutôt que l'inverse.

2. L'histoire de la catégorie à travers ses mots

Pour beaucoup, le verbe chômer apparaît réellement au cours du 18^{ème} siècle, désignant alors toute interruption d'activité entraînant une absence de rémunération, qu'elle qu'en soit la raison : « un jour chômé, c'est un jour sans travail et sans salaire » (Topalov, 1987,

¹ Linguiste du siècle dernier (Toubin, E., *Dictionnaire étymologique et explicatif de la langue française*, 1886.)

54). Mais chômage et chômeur ne sont pas encore dans les discours indigènes. Les usages langagiers le feront apparaître qu'à partir de la formation du chômage comme catégorie administrative. Ce qui est intéressant, c'est de découvrir l'évolution de l'usage du mot une fois que celui-ci est apparu. Elle reflète l'histoire de la construction de la catégorie sociale du chômage et corrobore les remarques théoriques postulant l'antériorité du langage dans la construction de la réalité par catégorisation-identification. Autrement dit, il suffit presque de retracer l'histoire des mots « chômage » et « chômeur » pour suivre celle de la catégorie sociale de chômage. On notera à ce propos que les travaux sur l'invention du chômage (Salais et *al.*, 1986) ou sur la naissance des chômeurs (Topalov, 1994) placent les processus langagiers au cœur de leurs analyses. La méthodologie pourra surprendre pour ceux qui, à l'instar de Gustave Lebon dans « *La psychologie des foules* » (1895), considèrent que « les mots ne sont que de vaines étiquettes dont l'historien, préoccupée de la valeur réelle des choses, n'a pas à tenir compte » (Lebon cité par Lecerf, 1992, 29). Loin de cette posture qui néglige la générativité des mots, nous nous attacherons, pour rendre compte des étapes de la construction de la catégorie sociale du chômage, aux outils que sont les mots et à leurs usages. Mais nous aurions tort de laisser penser qu'il a suffi aux administrateurs de décréter les catégories par des nominations arbitraires. Il est évident que les catégories ont d'abord été négociées voire contestées sur le plan linguistique. Comme l'indique Topalov, si les mots furent des outils, ils furent également des obstacles à la catégorisation sociale du chômage: « Les mots (...) ont été les premiers obstacles sur le chemin de la construction des nouvelles catégories de « chômage » et de « chômeur ». Lorsque les réformateurs sociaux des années 1880 et 1890 entreprennent de redéfinir les situations de pauvreté liées à l'absence de travail et de reclassifier ceux qui s'y trouvent, ils sont immédiatement confrontés à des évidences inscrites dans le langage. Les ouvriers et le peuple parlent d'eux-mêmes et de leurs expériences quotidiennes avec leurs propres mots. Les journalistes et les publicistes, les politiciens et les administrateurs, s'ils ne pratiquent guère les idiomes d'en bas, leur empruntent et leur prêtent tout un lexique, qui est dans une large mesure commun à l'époque. Les nouvelles catégories, constructions savantes, se heurtent d'abord aux mots de tout le monde et il faudra que les réformateurs inventent un nouveau vocabulaire pour mettre de l'ordre dans ce qu'ils regardent comme une confusion générale. Leurs innovations lexicales ne s'imposeront pas sans conflits. » (Topalov, 1994, 116). On se rend compte alors que la construction de catégories officielles prend cours de

façon simultanée avec celle des catégories indigènes puisque les expériences sont évidemment mises en mot avant que l'intention politique d'administrer ne se manifeste. L'invention de catégories par des choix langagiers n'est donc pas une création *ex nihilo* et la mise en ordre de la réalité sociale, qui en fait participe à sa construction, passe par une mise en ordre langagière négociée. Cela ne doit pas non plus conduire à penser que les expériences mises en mot par les acteurs étaient celles du chômage et que par conséquent le chômage fut une découverte que l'on nomma puisqu'il existait. La formule d'« invention du chômage » choisie par Salais et *al.* (1986) puis par Topalov dans un article daté de 1987 est à ce propos significative. Ce dernier entend bien la placer contre le postulat suivant : « Le problème à traiter existait dans la réalité avant qu'il ne vienne à la conscience des acteurs. En d'autres termes, le chômage, on l'a découvert. Il était là, dans les faits : on ne l'a pas inventé » (Topalov, 1987, 56). Topalov démontre précisément l'inverse et affirme « que le concept moderne de chômage a préexisté historiquement à la réalité qu'il était censé décrire » (*Ibid.*, 56).

C. Une construction en trois temps

Après une brève préhistoire, située au XIX^e siècle, et au cours de laquelle il est possible de repérer la détermination des réformateurs à trier les prétendants à l'aide sociale, trois phases se dégagent dans l'histoire de la catégorie sociale du chômage. Car rappelons le, il ne s'agit pas d'un survol historique de la formation du chômage mais bien de sa catégorisation sociale. Ce travail portant sur l'identification des chômeurs sportifs, il semble indispensable de prendre la mesure de la dynamique de la catégorisation des chômeurs. La première phase démarre dès la fin du XIX^e siècle lorsque le mot « chômage » apparaît jusqu'à sa lente codification en miroir d'un avènement tout aussi progressif du salariat. Par la suite, une phase d'institutionnalisation, aidée par la standardisation du lien salarial, permettra de circonscrire la catégorie et de renforcer sa prégnance et son caractère prescriptif sur les comportements individuels par l'intériorisation de l'identification. Enfin, parallèlement à l'effritement de la société salariale, la catégorie sociale devient moins heureuse, c'est-à-dire moins efficace, car la multiplication des nouvelles formes de relation d'emploi se croise inéluctablement avec de nouvelles formes de chômage. En réaction, l'ajustement des catégories officielles confèrent

à la catégorie de chômage une dynamique d'éclatement pour reprendre le terme de Demazière (2003).

1. Préhistoire du chômage

Il semble possible de remonter très loin dans l'espace chronologique pour repérer les prémisses de la formation de la catégorie sociale du chômage, mais là n'est pas le propos. Au moins, pouvons-nous commencer par une brève préhistoire du chômage grâce à Polanyi qui la situe en Angleterre. En 1834, un nouvel amendement à la loi sur les pauvres établit une distinction entre les indigents inaptes physiquement et les pauvres jugés aptes au travail. Alors que des indemnités étaient versées à la première partie des pauvres, on sacrifia sur l'autel de la main invisible¹, la deuxième pour le bien de l'industrie, pour celui du marché du travail et finalement pour celui du peuple. « Alors que les indigents, pour le bien de l'humanité, devaient être secourus, les chômeurs, pour le bien de l'industrie, ne devaient pas l'être. » (Polanyi, 1983, 291). Notons qu'on retrouve le lien entre chômage et sacrifice, présent dans certaines interprétations étymologiques. Encore faut-il pouvoir parler de chômage et de chômeurs. En isolant la catégorie des indigents aptes au travail, cette nouvelle loi sur les pauvres fait-elle naître la catégorie sociale du chômage ? Pour Polanyi, « on vit apparaître sur la scène sociale une catégorie complètement nouvelle de pauvres, les chômeurs. » (Polanyi, 1983, 290). Pourtant, si l'on s'en tient aux postulats théoriques de l'antériorité du langage dans la catégorisation, il faut bien constater que le vocabulaire de l'époque ne fait pas encore usage du terme « chômage » pour cet ensemble d'individus plutôt désignés à travers la figure de l'« indigent valide » ou « mendiant valide » (Castel, 1995) (able-bodied pauper). Topalov récuse ce raccourci hâtif de la théorie standard de la naissance du chômage. Non négligeable pour autant, considérons cet épisode comme une forme de préhistoire du chômage. Car indéniablement, son histoire ne peut avoir commencé sans sa dénomination ; c'est au contraire celle-ci qui la déclenche.

¹ L'objectif des réformateurs de 1834 était de « dissuader ceux qui étaient capables de travailler d'avoir recours aux secours publics, en instaurant une discipline de la faim qui contraigne les travailleurs potentiels à chercher sur le marché du travail, de toutes les manières possibles, les ressources nécessaires à leur survie. Le libéralisme triomphant croyait que la main invisible produirait les hommes dont avait besoin le progrès sans autre aiguillon que le besoin de se nourrir, la peur de « la maison » (the house) ou le désir de s'enrichir. » (Topalov, 1994, 27)

2. Le chômage codifié en miroir du salariat

Et c'est au cours du XIX^e siècle que le verbe « chômer » entre dans le langage courant. Il ne revêt évidemment pas l'acception actuelle beaucoup plus restrictive que celle de l'époque. Le mot qualifie des périodes plutôt que des individus. Ainsi « chômer n'est pas forcément être chômeur » (Demazière, 2003, 54) et peut être causé par de multiples raisons (saisonniers, techniques, religieuses, sanitaires etc.). « A la fin du XIX^e siècle, et loin encore dans le notre, le vocabulaire commun dénote une extension du terme qui surprend aujourd'hui. (...) un jour chômé est un jour sans travail et sans salaire. » (Topalov, 1987, 54). Ce qui fait dire à Topalov que la notion moderne de chômage vient d'en haut, elle serait « le produit d'une élaboration théorique de groupes réformateurs » (*Ibid.*, 55). En France, c'est effectivement du côté des réformes et des systèmes d'indemnisation inventés à l'époque qu'il faut regarder, pour rendre compte des premières formulations instituées du mot « chômage ». Ce sont les travailleurs, à travers les syndicats, qui mettent en place au cours de ce XIX^e siècle, des caisses de chômage qui permettent d'indemniser les périodes de privation de travail pour les ouvriers qui cotisent. Ce secours syndical n'est pas lié de façon exclusive au licenciement ; les causes sanitaires ou saisonnières peuvent donner lieu à une indemnisation au même titre que les causes syndicales. En réalité, ces caisses constituaient une arme de résistance dans le rapport de force avec les employeurs et plus exactement pour le contrôle du marché de l'emploi et des conditions de recrutement et de travail. La construction de la catégorie sociale du chômage prend donc part au mouvement général croissant de la lutte ouvrière. Par conséquent, les « sans-travail » se fondent presque indistinctement dans la masse des travailleurs et plus précisément dans les groupes de grévistes ou de syndicalistes très investis. La condition du sans-travail reste donc fermement attachée à celle de l'ouvrier. Parallèlement, les mouvements ouvriers en Angleterre et aux États-Unis utilisent le terme *the unemployed* ; instrumentalisés par les leaders des mouvements pour la constitution d'une identité collective, et repris par les médias. (Demazière, Pignoni, 1998). En revanche, en France, le passage au terme « chômeur » ne se fera pas si facilement. Il sera au contraire le signe d'un renversement, d'un changement de sens. En effet, pour arriver au terme de « chômeur » comme identification de l'individu sans-travail, il faut pour cela que le chômage existe comme une catégorie sociale. Or les catégories indigènes mobilisent jusqu'ici les termes indistinctement, mêlant les notions indifférenciées de « sans-travail », « gréviste » et

« chômeur » (rarement usitée toutefois). Et « c'est en opposition ou en rupture, avec les catégories indigènes, que statisticiens et réformateurs sociaux se sont employés à catégoriser le chômage à la charnière des XIX et XX^e siècles, pour le définir, le redéfinir, de manière plus restrictive, pour le subdiviser en sous-catégories, pour isoler un chômage involontaire. » (Demazière, 2003, 57).

Avant l'avènement du chômage comme catégorie sociale, le terme de chômage est convoqué pour de multiples usages tournant autour de l'arrêt du travail pour cause indifférenciée et pour des périodes indéfinies. Ces interruptions de l'activité professionnelle peuvent donc être des jours chômés sans être vécues ni désignées comme du chômage car le temps de la relation d'emploi n'est pas encadré. Celui-ci peut être variable au regard de la forte mobilité des travailleurs. Les causes, à la fois structurelles et conjoncturelles, en sont multiples (crises industrielles, crises de subsistance, variations saisonnières, décalages entre conjonctures locales de l'emploi). Cette intermittence de la relation d'emploi voire ce sous-emploi n'apparaît pas comme une contrainte pour les travailleurs mais plutôt comme le moyen d'une résistance à la permanence de la relation d'emploi, à la dépendance à l'employeur et finalement au salariat. En fait, « l'ouvrier de métier qui va de ville en ville vendre ses bras est une figure centrale de la première révolution industrielle. » (Topalov, *op.cit.*, 61). L'objectif des réformateurs de l'époque est alors de rendre permanente la relation d'emploi voire, pour les plus radicaux, d'éradiquer cette errance professionnelle : « Ces gens qui survivent, en pleine métropole, en travaillant un jour, et l'autre pas, voilà ce qu'il faut faire disparaître. » (*Ibid.*, 59). Cette intermittence choisie de l'emploi devient alors « *the crux of the social problem* », le cœur de la question sociale. Beveridge, travailleur social devenu célèbre réformateur lorsqu'il publie en 1909 l'ouvrage intitulé « *Unemployment, a problem of industry* » qui consacre l'émergence de la notion moderne de « chômage », en fait son cheval de bataille. Pour éradiquer ce sous-emploi, ou ce « chômage systémique »¹, le principe classificatoire¹ est convoqué afin de

¹ Selon la formule de Marshall en 1903. **Chômage systémique** : maladie qui concerne « les individus qui ne veulent pas ou ne peuvent pas travailler avec assez de régularité ou d'énergie pour rendre possible leur emploi régulier. Ceux-ci ont besoin d'une discipline bienveillante ». Par opposition, le **chômage occasionnel** est « causé par des dépressions cycliques, conséquence regrettable d'une concurrence bénéfique, et ne relève en rien de la responsabilité de ceux qui en sont victimes. » In A.C. Pigou (dir.), 1925, *Memorials of Alfred Marschall*, 446-447. Cité par Topalov, 1987, 58.

créer la catégorie sociale du chômage. Il s'agit de « transformer ces travailleurs à l'emploi intermittent soit en salariés réguliers, soit en chômeurs tout court. (...) notre chômage moderne naît ainsi de la généralisation forcée du rapport salarial, notre travail moderne. » (Topalov, *op.cit.*, 60). Cette construction taxinomique des réformateurs par la stabilisation de la relation d'emploi sera également observable en France quelques années plus tard.

Pour autant, le salariat ne s'est pas imposé si facilement et si rapidement que notre survol historique de la catégorie de chômage laisse penser, et la chronique du salariat de Robert Castel (1995) en témoigne admirablement. Les représentations communes du salariat l'ont longtemps appréhendé comme une condition indigne. Loin du salariat évident et fort de notre temps, il prit à sa genèse des formes précaires comme « le demi-salariat, salariat-fractionné, salariat clandestin, salariat méprisé... Au-dessus du vagabond mais au-dessous de tous ceux qui ont un statut, les salariés peuplent les zones inférieures et menacées de dissolution de l'organisation sociale. » (*Ibid.*, 112). C'est donc une longue et lente formation du salariat qui a permis l'avènement tout aussi progressif de la catégorie sociale du chômage. En bref, plusieurs facteurs contribueront à l'implantation du salariat et de la catégorie sociale du chômage dont elle est le pendant. D'une part et sur le plan juridique, la loi Le Chapelier datant de 1791, qui en générant la dissolution des corporations, transforme la relation d'emploi en une relation contractuelle impliquant deux individus. Aussi, la mécanisation de la production renforce le contrôle de l'ouvrier et limite considérablement son imprévisibilité. Ainsi, les temps sociaux se dégagent plus nettement. Le temps de travail devient autonome, isolé et surtout devient plus rarement interrompu par des temps courts chômés. Les temps de chômage sont alors assimilables à une rupture de la relation d'emploi, une privation significative de travail. Les conditions sont donc réunies pour la conversion sémantique du verbe chômer vers sa forme substantive « chômeur » ; pour que le chômage soit une catégorie d'identification. A partir de là, la figure du chômeur se dessine à mesure que la catégorie sociale du chômage définit ses contours. Cette catégorie officielle constitue en fait un instrument d'action sociale destinée à distinguer les pauvres honnêtes et les pauvres honteux. Les premiers sont des travailleurs aspirant à la permanence de l'emploi et traversant ponctuellement une période d'inactivité alors que les

¹ Plus précisément, la réforme centrale qui a permis cette classification est d'abord la création d'un réseau national de bureau de placement.

seconds dans une pauvreté permanente représentent une menace pour l'ordre social s'articulant autour de la valeur travail. Aux uns se destine l'assistance, aux autres la répression. De sorte que rapidement, ne sera identifié comme chômeur pouvant prétendre à une indemnisation, que celui qui fut un travailleur régulier avant la privation d'emploi involontaire. Le prétendant à l'identification comme chômeur doit donc faire preuve d'une volonté de retour à l'emploi. Cette codification progressive du chômage, si elle est permise par l'avènement du salariat, contribue en retour à cet avènement. En effet, être reconnu comme chômeur permet d'accéder à une protection sociale, celle du salarié déchu. « En ce sens, la codification du chômage participe à la constitution et consolidation de la condition salariale, caractérisée notamment par des protections statutaires. » (Demazière, 2003, 65). C'est la raison pour laquelle, « c'était une promotion sociale, au tournant du siècle, que d'être qualifié de chômeur. » (Salais, 1994, 16).

3. L'institutionnalisation du chômage

A partir de cette codification administrative, non pas achevée, mais qui se stabilisera dans la continuité, nous pouvons avec Demazière (2003) retenir une phase suivante d'institutionnalisation du chômage. Le début de cette phase peut être située « au moment où émerge ce modèle, où se met en forme (...) le chômage moderne, c'est-à-dire dans les années 1930 » (Salais, 1985 322). Trente ans après l'invention de la catégorie de chômage, la période de crise offre un observatoire à sa réception dans le monde social. Qui qualifie t'on de chômeurs à cette époque ?

C'est d'abord une institutionnalisation urbaine que l'on constate et qui s'explique par la lente diffusion de la norme salariale de la relation d'emploi vers les milieux ruraux. Salais montre par exemple que le niveau de chômage mesuré à l'époque n'est pas corrélé avec la dynamique négative de l'emploi mais avec le niveau d'urbanisation et d'industrialisation des départements. De façon schématique, les processus de mécanisation de la production, d'avènement du salariat et d'autonomisation des temps sociaux furent plus tardifs, et donc moins prégnants à cette époque, dans les départements les moins urbanisés. Les interruptions de la relation d'emploi, plus fréquentes et plus courtes, sont donc moins vécues et moins déclarées comme du chômage.

Un statut juridique de chômeur émerge après la seconde guerre mondiale. Il est parachevé par la constitution de 1946 qui en fait un statut chargé en droits (protection contre la privation de travail) et en devoirs (recherche active de travail). Toutefois, les institutions semblent se focaliser sur le pendant prescriptif du statut ; les devoirs. Une conception dirigiste prend place jusqu'à la dérive de la chasse au fraudeur que la création de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) en 1967 dont la priorité est le placement, doit limiter. Pour autant, l'ANPE participera à la construction en marche du schème du chômeur normal défini autour de la recherche effective de l'emploi, notamment par la menace de la radiation. La catégorie officielle du chômage se renforcera progressivement autour de la recherche d'emploi.

4. Une catégorie atomisée

Parler d'ébranlement semble à propos pour caractériser la situation actuelle de la catégorie de chômage. Car au-delà de ce que Demazière nomme son éclatement, c'est-à-dire la multiplication de situations intermédiaires entre le « chômage normal » et le contrat salarial à durée indéterminée, il faut y voir le déséquilibre d'un ensemble lentement érigé. En effet, nous l'avons vu, la catégorie officielle du chômage est indissociable du salariat. « L'hypothèse d'une dislocation de la catégorie de chômage peut dès lors être formulée puisque cette catégorie s'est construite exactement en même temps que le salariat. » (Demazière, 2003, 77). Or, l'effritement de la société salariale, dont la multiplication des nouvelles formes de la relation d'emploi est le symptôme, est indéniable. Les réflexions à ce sujet semblent s'orienter vers des systèmes d'indemnisation dont la permanence ne serait pas tributaire d'une relation d'emploi également permanente. L'objectif est bien de garantir sécurité et labilité du travail. De sorte que les frontières du salariat se détendent à nouveau, deviennent incertaines et parallèlement celles du chômage deviennent tout aussi poreuses. Alors que les réformateurs étaient parvenus, sur le long terme, à répartir autour de l'axe de « l'emploi normal » (salariné en contrat à durée indéterminée et à temps plein), les travailleurs, les sans-travail ponctuels et honnêtes et les pauvres permanents et honteux, ils se voient aujourd'hui dans l'obligation d'aménager leur taxinomie puisque cet axe référentiel de « l'emploi normal » se dissout.

D. Actualité d'une catégorie continue

1. De multiples conventions

Parallèlement, la catégorisation officielle devient également définition statistique et se met au service de la comptabilisation. Ainsi la catégorisation sociale du chômage devient un enjeu des politiques d'emploi dont la pertinence est en partie mesurée par le niveau de chômage. De multiples conventions vont fournir alors des mesures diverses du niveau de chômage. On cherchera alors à mesurer le niveau de « chômage effectif » correspondant au chômage global délesté des chômeurs non engagés dans la recherche d'emploi et des retours improbables à l'emploi. Mais ces catégorisations appellent à nouveau des choix de critères conventionnels. L'ANPE distingue, à partir de 1994, huit catégories de demandeurs d'emploi¹. Seule la première est considérée dans la production statistique mensuelle du nombre de chômeurs. Elle constitue le chômage défini en miroir par rapport à la norme de l'emploi (salarié ; contrat à durée indéterminée ; à temps plein). Les critères qui définissent les sept autres catégories gravitent autour des caractéristiques de l'emploi recherché, la disponibilité, l'activité professionnelle en cours, et le volume horaire de celle-ci. A la fois instrument d'action sociale et d'action sur la réalité sociale, cette catégorisation hermétique en apparence, est forcément soumise à un travail d'interprétation dans les faits.

¹ L'ANPE ne parle pas de chômeur mais de demandeur d'emploi.

➤ *Est chômeur selon l'ANPE...*

Tableau 1-Les huit catégories de demandeurs d'emploi en fin de mois selon l'ANPE

| | |
|--------------------|--|
| <i>Catégorie 1</i> | Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein. |
| <i>Catégorie 2</i> | Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel. |
| <i>Catégorie 3</i> | Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée. |
| <i>Catégorie 4</i> | Personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi. |
| <i>Catégorie 5</i> | Personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi. |
| <i>Catégorie 6</i> | Personnes non immédiatement disponibles, pourvues d'un emploi supérieur à 78 heures par mois, à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. |
| <i>Catégorie 7</i> | Personnes non immédiatement disponibles, pourvues d'un emploi supérieur à 78 heures par mois, à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à temps partiel, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. |
| <i>Catégorie 8</i> | Personnes non immédiatement disponibles, pourvues d'un emploi supérieur à 78 heures par mois, à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. |

Mais comme beaucoup de pays, la France connaît une cohabitation de multiples définitions nationales et internationales de la catégorie de chômage.

➤ *La définition du BIT selon L'INSEE*

Une définition internationale est adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT)¹ :

Un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- 1- être sans emploi, ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;*
- 2- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;*
- 3- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.*

Cette définition est utilisée par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) afin de mesurer le taux de chômage.

➤ *La définition du BIT selon Eurostat*

Le service statistique de la communauté européenne, Eurostat, s'appuie également sur la définition du BIT relativement élémentaire au premier coup d'oeil. Pourtant son interprétation diffère de celle de l'INSEE au point que les deux mesures observent un écart non négligeable. Les trois mêmes conditions caractérisent donc le chômage mais la définition d'une recherche effective d'emploi n'est pas la même. Les actes de recherche d'emploi sont pourtant fixés par le règlement 1897/2000 :

- 1- Contacter ou être contacté par un bureau public de placement (ANPE, mairie, etc.) ;*
- 2- Contacter une agence privée (intérim, bureau de recrutement) pour trouver du travail ;*
- 3- Envoyer une candidature à un employeur ;*
- 4- Entreprendre des recherches par relations (personnelles, syndicales, etc.) ;*
- 5- Passer, répondre ou lire des annonces d'emploi ;*
- 6- Participer à des concours, tests, etc. ;*
- 7- Rechercher des terrains, locaux, chercher à obtenir des permis, licences, ressources financières.*

¹ http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/definitions/html/chomeur-au-sens-du-bit.htm

Le renouvellement de son inscription comme demandeur d'emploi auprès d'un bureau public de placement n'est pas considéré par l'institut européen comme une démarche «spécifique», contrairement à la France. En outre, les personnes sans emploi disponibles et ayant trouvé un emploi qui commencent dans plus de trois mois ne sont pas considérées comme chômeurs dans cette définition.

Cet éclatement de la catégorie officielle apparaît bien comme une réponse à une réalité marquée par l'effritement du système salarial qui rappelle que le salariat est également une construction dont l'efficacité est ponctuelle bien qu'il soit apparu au cours de plusieurs décennies comme une évidence. Ici, l'usage du monopole de la violence symbolique par la puissance publique permet la construction des « allants de soi ». Autrement dit, il convient en permanence de redéfinir des catégories à diffuser sur le mode de l'évidence. Cette violence symbolique légitime, rappelle Brubaker, sert effectivement à « nommer, à identifier, à catégoriser, et à énoncer quoi est quoi et qui est qui. » (Brubaker, 2001, 75-76). Ces catégories sont d'abord diffusées dans la sphère des experts qui nomment, identifient, catégorisent mais également qui dénombrent, qui contrôlent, qui gèrent ou encore qui répartissent. Il s'agit donc d'un outil d'action sociale (au sens large) commun aux statisticiens, aux travailleurs sociaux, aux politiques, aux juristes. Puis en se diffusant plus largement dans la sphère du sens commun, la catégorie devient également un instrument d'action sur la réalité sociale. La propriété générative des catégories a déjà été largement évoquée. Elle permet à l'État de faire un usage prescriptif de ce monopole de la violence symbolique légitime. En effet, les catégories officielles indiquent les comportements légitimes qui permettent d'être l'identification à travers les catégories. Faut-il rappeler que les catégories se définissent par des croyances conventionnelles en des schèmes ? Le survol historique de la formation de la catégorie officielle du chômage montre que la codification et l'institutionnalisation, qui ont affiné les contours de la catégorie, lui ont permis d'absorber les catégories indigènes. Toutefois, nous avons également signalé la dimension interprétative toujours présente dans les processus de catégorisation malgré l'outil catégoriel qui tend à en faire des processus mécaniques et formels. A titre illustratif, les débats sur la notion d'employabilité n'en finissent pas de rappeler la labilité des critères officiels. C'est pourquoi il faut nuancer le propos selon lequel la catégorie du chômage est une catégorie réalisée. D'abord parce que cela indiquerait à tort que l'histoire de la catégorie sociale du chômage résulte d'une consolidation croissante générant un outil

finalisé ; le produit final d'un processus achevé. Mais surtout parce que, jusqu'ici, le poids des catégories indigènes a été occulté presque totalement. Il conviendra donc de rendre compte du pouvoir de négociation des acteurs (groupes ou individus) dans la formation de la catégorie sociale du chômage.

2. Entre chômeur et non chômeur : de nombreuses modulations

L'atomisation de la catégorie de chômage ne tient pas seulement dans cette multiplication des définitions conventionnelles, dont les principales viennent d'être exposées. Elle n'en est qu'une composante qui indique par ailleurs l'insuffisance du terme « atomisation ». Celui-ci n'exprime pas, ou exprime mal, le mouvement de cet éclatement caractérisé par l'émergence de nombreuses sous-catégories formant un ensemble continu d'identifications. Et, cette continuité interne à la catégorie du chômage se manifeste également à travers des modulations langagières permettant de désigner de nombreuses situations et figures intermédiaires entre le faux et le vrai chômage ; le faux et le vrai chômeur. Demazière relève cinq autres modalités de ce travail sémiotique (la première étant représentée par les multiples définitions conventionnelles évoquées précédemment). Retenons pour le moment les modulations langagières qui proviennent davantage de la sphère institutionnelle. Nous nous attarderons ensuite sur celles qui appartiennent aux chômeurs eux-mêmes ou aux associations et autres collectifs de chômeurs dans le cadre plus général de la catégorisation indigène. Ceci dit, qu'elles proviennent d'une source institutionnelle ou indigène, les productions langagières, qui forment une continuité interne à la catégorie de chômage, sont toujours négociées, sont plurivoques et font l'objet d'usages multiples.

➤ *Des significations contextualisées*

Cette multiplicité de significations participe à cette nouvelle continuité de la catégorie de chômage et, à ce titre, relève d'une deuxième modalité du travail sémiotique autour du chômage. Elle « s'appuie sur le recours à des catégories alternatives, employées dans un registre synonymique, mais connotant un sens contextualisé et relié à un usage précis de la catégorie générique de chômage » (Demazière, 2003, 90). Par conséquent, le sens de ce type de formule ne peut être saisi en fonction du contexte. Les usages multiples de la

catégorie de demandeur d'emploi l'illustrent bien. Les employés des agences de placement la charge d'une norme de l'usager idéal et la distingue de celle de chômeur qui désigne les cas individuels. Ainsi, elle permet d'évaluer la distance d'un cas singulier à la norme du demandeur d'emploi. Les usagers oscillent entre deux approches. Ils rejettent parfois la formule de demandeur d'emploi, la jugeant dévalorisante et lui préférant celle « d'offreur de services » ou, à l'inverse, la revendiquent pour signifier leur conformité à la norme du demandeur d'emploi relayé par les agents. D'autres usages et significations pourraient être relevés mais cela suffit pour montrer comment le caractère bipolaire de la catégorisation (chômeur / non chômeur) se dissout à travers les usages variables des acteurs qui adaptent et modulent des formules langagières qui ne sont finalement que les extrêmes d'un continuum et qui, en somme, créent des catégories intermédiaires et plurivoques.

➤ *La déviance nommée*

Un troisième type d'adaptation linguistique émerge, le plus souvent, à partir de dispositifs spécifiques appuyant une intervention visant une population ciblée. Il s'agit de préciser l'identification de chômeur : « chômeur de longue durée », « faux chômeur », « chômeur inemployable ». La précision apportée désigne le décalage avec la norme du chômeur définie en référence à l'employabilité et la distance à l'emploi. En d'autres termes, ils définissent la nature de la déviance à la norme du chômeur tout en renforçant cette dernière.

➤ *Des chômeurs requalifiés*

Une quatrième forme de modulation linguistique de la catégorie de chômage consiste en une « requalification de situations reconnues comme du chômage pour leur affecter une autre appellation » (*Ibid.*, 93). Les retraités ou dispensés de recherche d'emploi sont invités à ne plus rechercher d'emploi en contrepartie d'une garantie de ressource. Ils sont alors identifiés à la périphérie de la catégorie de chômage. Dans le même registre, celui où la relégation de la recherche d'emploi au second plan appelle une création lexicale, un cinquième type de modulation linguistique de la catégorie de chômage existe. Il s'agit de mettre en avant une autre composante de la situation de l'individu, jugée plus importante

que la distance à l'emploi et l'employabilité : « SDF », « rmiste », « cas social ». Là aussi, l'individu est identifié à la périphérie de la catégorie du chômage. Rappelons-nous des propos de ce médecin, consulté dans le cadre d'un stage de sport pour rmiste, et réagissant à notre évocation du mot chômeur :

« Ah mais attention, vous savez là, vous n'avez pas vraiment affaire à des chômeurs hein. Eux ils sont au RMI et ils sont dans une problématique de santé, c'est quand même bien différent. » (Michelle, médecin, 52 ans). La problématique de santé prime sur celle de l'emploi, ce qui semble, selon Michelle, introduire une distance avec le schème du chômeur normal.

III. Les catégories indigènes

Il n'est pas inutile de rappeler que la catégorisation sociale est envisagée ici comme une activité sociale et non comme une représentation uniforme et officielle visant à produire une connaissance chiffrée et légitime. Elle se présente alors comme un espace d'action pour les individus en mesure d'interpréter, de confronter leurs interprétations, de les négocier. Les catégories indigènes existent donc comme des composantes à part entière du processus de catégorisation du chômage.

Il ne s'agit pas, dans cette partie, de dresser une liste de conceptions alternatives du chômage. L'entreprise serait certainement à la fois inutile pour ce qui nous intéresse et vaine tant les catégories indigènes sont innombrables. En revanche, il paraît intéressant de dégager quelques principes relatifs à cette catégorisation indigène et à ses interactions avec la catégorisation officielle. Encore une fois, ce qui vaut pour l'ensemble des domaines générant un processus de catégorisation semble être parfaitement illustré par la catégorisation sociale du chômage. Pour introduire cette partie sur la catégorisation indigène, nous poursuivrons et terminerons de présenter les types de modulations linguistiques qui confèrent un caractère continu à la catégorie du chômage. Une dernière modalité du travail de re-catégorisation mettra en exergue la fonction de réappropriation du chômage par les catégories indigènes. Elles semblent en effet lutter contre le caractère aliénant de la catégorie officielle du chômage. Mais qu'en est-il de leur impact véritable ? Nous essaierons de répondre à cette question, dans un second temps, en dégageant deux postures théoriques typiques quant aux rapports entre les catégories officielles et indigènes et leurs poids respectifs dans la construction de la réalité.

A. Catégorisation indigène et réappropriation du chômage

1. Des formules revendicatrices et désaliénantes

Une sixième modalité du travail de « re-catégorisation » continue appartient, en effet, davantage aux chômeurs eux-mêmes. Bien que les catégories soient toujours négociées, les chômeurs sont ici à l'initiative dans ce travail de modulation syntaxique, par lequel ils se racontent et proposent des définitions de leurs situations. Ce type de modulation

linguistique fonctionne par association de catégories entre elles ou par adjonction d'attributs aux catégories. Il ne s'agit donc pas de créer de nouveaux mots mais plutôt d'inventer des formules. Encore une fois, cette modalité participe à l'instauration d'une continuité interne à la catégorie en ce qu'elle permet à l'acteur de se situer par rapport au schème du chômeur normal. Celui-ci est communément défini par une absence totale d'activité professionnelle, une recherche d'emploi active, une distance mesurée à l'emploi, une absence d'épanouissement durant la période de chômage et donc une ferme intention d'en sortir, etc. Les approximations et mixtions langagières convoquées par les acteurs leur permettent donc de situer les décalages qu'ils perçoivent avec cette croyance. Par exemple, Denis est un chômeur de longue durée et apporte une précision à propos de sa recherche d'emploi : « *Donc je cherche, je suis chômeur de longue durée mais bien actif* » (Denis, 36 ans). Sans nier la dimension objective de son identification donnée par la durée du chômage, Denis précise qu'il est bien actif dans sa recherche d'emploi. Il situe ainsi son décalage avec la croyance commune en un schème du chômeur de longue durée dont l'investissement dans la recherche d'emploi est si faible que le retour à l'emploi devient improbable. Ces formules apparaissent souvent comme la synthèse d'une posture plus globale que l'on retrouve développée au cours d'entretiens libres ou semi-directifs. En effet, Denis explique, par ailleurs, qu'il reste optimiste et motivé malgré les désillusions et la durée de son chômage. Elles peuvent également permettre de situer un décalage avec les croyances sur le vécu subjectif du chômeur normal. Ainsi, des formules antithétiques et parfois improbables sont inventées par l'acteur afin de préciser qu'à l'inverse de l'image répandue du chômeur, son moral n'est pas si affecté, qu'il n'est pas malheureux, voire que son chômage le rend heureux : « Je suis chômeur mais ça va. », « chômeurs et fiers de l'être », « chômeurs heureux ». Ces deux derniers exemples illustrent également le caractère parfois revendicatif de ce type de modulations langagières. « Les chômeurs heureux », notamment, représentent une communauté, née en Allemagne et désormais internationale, qui bénéficie d'une popularité discrète en quelque sorte. Totalement absents des grands médias, les chômeurs heureux sont largement visibles sur l'Internet où ils diffusent leur manifeste depuis 1996. Ce qui est intéressant dans leur façon de se nommer tient dans la dimension revendicatrice voire provocante. La formule de « chômeurs heureux » est indubitablement porteuse d'une contestation clairement formulée en un « *manifeste des chômeurs heureux* » d'ailleurs. Cette contestation porte non seulement sur

la catégorie de chômeur mais également sur les principes moteurs de la catégorisation officielle comme le primat de la valeur travail par exemple. Il s'agit d'afficher une déviance volontaire par rapport au schème du chômeur normal qui habite les croyances. En effet, Ulrich Beck qui soutient ce mouvement rappelle que « Les chômeurs sont priés d'être malheureux comme les pierres. On ne supporte pas qu'un chômeur ait enfin le temps de faire ce qu'il a toujours voulu faire. Pour l'opinion, c'est un affront. »¹. C'est un constat que nous avons déjà relevé, les catégories sont morales et la revendication de telles catégories indigènes contient alors une logique subversive. Elles proposent un renversement de signification puisque d'une part, le chômage n'est plus donné comme une période transitoire et subie mais comme un mode de vie choisi. La catégorisation en devient idéologique et Demazière (2003) y voit même un travail symbolique de réappropriation de la catégorie de chômage par les chômeurs eux-mêmes. Il s'agirait de la rendre inaliénable en ce qu'elle n'oblige pas l'individu à se comporter d'une façon prescrite. Or, les critères qui définissent les catégories officielles peuvent remettre en question l'identification catégorielle si le comportement de l'individu n'est pas adéquat. Si l'on admet que les catégories inaliénables appartiennent, de façon générale, à des classes supérieures, ce travail de réappropriation de la catégorie de chômeur se présente comme un véritable travail symbolique. Il suffit, en effet, de n'avoir été qu'une seule fois ministre, champion olympique ou docteur pour l'être toute sa vie quoi que l'on puisse faire par la suite. Les identifications catégorielles inaliénables sont prestigieuses. Se réapproprier la catégorie de chômage et la rendre ainsi inaliénable procède d'un retournement de signification radical.

2. Catégories et tactiques identitaires langagières

De ce point de vue, ces modulations linguistiques indigènes peuvent être considérées comme des tactiques identitaires visant à se préserver d'une disqualification symbolique induite par l'identification catégorielle aliénable et négativement connotée. Dans le cas précis des chômeurs heureux par exemple, il s'agit de retourner le stigmate en un trait positif puisqu'être chômeur devient un privilège en donnant l'accès « au vrai bonheur » ;

¹ www.homme-moderne.org

privilège de surcroît réservé au plus clairvoyants qui ont su ne pas se fourvoyer dans l'illusion d'un travail émancipateur. Considérant la dimension provocatrice de la formule « chômeurs heureux », voire de sa teinte légèrement cynique, elle peut également être interprétée comme une tactique identitaire de renforcement du stigmatisme consistant non seulement à confirmer la déviance suspectée, celle de la complaisance dans la logique opportuniste et dans le système assistanciel, mais également de l'assumer et de l'afficher par provocation. Cette stratégie permettant, avant tout, de se déprendre de la figure de la victime ; peut-être est-il plus supportable vis-à-vis de soi et présentable vis-à-vis des autres d'avoir choisi sa vie ? C'est encore une forme de désaliénation du chômeur par rapport à la catégorie officielle de chômage et indirectement par rapport au monopole de la violence symbolique légitime de l'État. D'autres exemples de catégories indigènes nées de modulations linguistiques, et qui sont au service de tactiques identitaires, pourraient être cités. Il nous semble d'ailleurs essentiel de retenir cette perspective pour la réintroduire dans la troisième partie de la thèse traitant des pratiques sportives comme supports des tactiques identitaires des chômeurs. Plus largement, et au regard de ce qui a été dit jusqu'ici, il ne semble pas possible de faire l'économie d'une étude des usages sémantiques permettant aux chômeurs sportifs de se présenter et de donner sens à leurs pratiques sportives relativement à l'identification catégorielle de chômeurs.

3. Réinvention du chômage

Ces mixtions langagières, inventées par les acteurs et qui participent à établir une continuité interne à la catégorie de chômage au-delà du caractère hermétique des catégorisations officielles, révèlent la présence de rapports de force animateurs du processus de catégorisation sociale. Mais nous aurions tort de laisser croire que les catégories indigènes sont réactives, c'est à dire qu'elles émergent en réaction à la catégorisation officielle. Il faut rappeler notamment que « c'est en opposition ou en rupture, avec les catégories indigènes, que statisticiens et réformateurs sociaux se sont employés à catégoriser le chômage à la charnière des XIX et XX^e siècles, pour le définir, le redéfinir, de manière plus restrictive, pour le subdiviser en sous-catégories, pour isoler un chômage involontaire. » (Demazière, *op.cit.*, 57). La catégorisation sociale du chômage est

donc une interaction permanente entre les identifications catégorielles de l'État et des mises en mots parfois subversives des expériences.

Dans cette interaction, il semble possible de dégager un axe de tension majeur. D'un côté, l'État agit dans le sens d'une restriction de la catégorie de chômage en essayant de qualifier d'une autre façon les cas déviants du schème du chômeur normal. A l'autre pôle de cet axe, les catégories indigènes œuvrent dans le sens d'un élargissement de la catégorie et d'une perméabilisation de ses frontières. A titre illustratif, les collectifs et associations de chômeurs se réunissent sur la base d'une acception extrêmement large des mots chômage et chômeurs. Pourtant, les statuts des participants sont d'une hétérogénéité considérable. Certains ont un emploi et d'autres non, certains sont indemnisés et d'autres non. Mais la façon dont ils s'affichent est claire : il s'agit de mouvements, d'associations ou de collectifs de chômeurs. Par exemple, le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP) regroupe, comme son nom l'indique, des associations composées de chômeurs et plus largement de précaires ; ces deux notions étant indifférenciées. On peut y voir une façon de briser les barrières taxinomiques des catégories officielles qui tendent à faire de l'expérience du chômage, une expérience individuelle, transitoire et subie. Par opposition, les collectifs de chômeurs redéfinissent le chômage comme une situation de non emploi, qu'il soit partiel ou total, de courte ou de longue durée, subi ou choisi. Cette définition du chômage se trouve bien loin du chômage codifié de façon restreinte autour de la recherche d'emploi et de l'employabilité. Cette codification prescrit le comportement du « vrai chômeur » et fait de cette identification catégorielle une identification aliénable. A l'inverse, en élargissant les contours de la catégorie, ces collectifs ouvrent la voie à de multiples façons de vivre le chômage. Et comme pour mettre en acte cette logique de désaliénation et de réappropriation de la catégorie, les chômeurs se retrouvent autour d'activités orientées vers la préoccupation de soi comme l'écriture de journaux, les débats dépassant la seule question du chômage ou encore l'entretien corporel. Finalement, le renversement de signification induit par les catégorisations indigènes est total. Le chômage devient, pour certains, un espace de socialisation là où les catégories officielles en faisaient une expérience transitoire, involontaire et subie ainsi qu'un vide biographique. Les catégorisations indigènes s'efforcent, par opposition, à faire de cette période, une expérience biographique chargée de sens. Se définir collectivement comme chômeurs au sens large, en desserrant et en contestant les catégories officielles, c'est aussi se situer

idéologiquement, intégrer le débat public, participer à la production de la société et ne plus en être à la marge de façon transitoire. Ce renversement produit par les catégories indigènes peut s'assimiler à une véritable *réinvention du chômage* (Demazière, 2000).

Malgré cet axe de tension évident entre la catégorisation officielle qui tend à restreindre la catégorie et la catégorisation indigène qui tend à l'élargir, il convient de se prémunir contre l'idée d'un rapport de force bipolaire. Ceci reviendrait à envisager les impulsions officielles et indigènes comme des forces cohérentes et unidirectionnelles. Or, la catégorisation indigène est évidemment multiple, et pour cette raison, dresser une liste des catégories indigènes n'est pas possible. Elles émergent et se formulent à différentes échelles, dans le cadre de luttes collectives, d'entretiens biographiques ou d'interactions quotidiennes.

B. Catégories officielles et indigènes et construction sociale de la réalité : deux postures théoriques typiques

La question théorique des rapports entre catégories officielles et catégories indigènes donne lieu à de multiples postures que nous pouvons néanmoins essayer de répartir selon deux modes distincts. Ces deux façons d'envisager les rapports entre les catégories officielles et indigènes appartiennent plus largement aux deux pôles antagonistes des postures sociologiques par rapport à la catégorisation et encore plus généralement à deux orientations distinctes face à la question de la construction sociale de la réalité. Une première voie considère les catégories comme des schèmes de perception intériorisés voire incorporés au cours de la socialisation. Les catégories sont donc normatives et cette socialisation permet la formation d'un consensus cognitif global donnant lieu à des institutions. Ainsi, la priorité est donnée aux catégories officielles dans les processus de catégorisation et de construction de la réalité. Les catégories sont données aux individus selon une logique descendante puisque ces derniers intériorisent des croyances préétablies. Dans cette perspective, les catégories indigènes ont un rôle mineur et marginal et ne révèlent qu'un dysfonctionnement du processus de socialisation. A l'inverse, une deuxième voie, qu'il est possible de qualifier de pragmatique, accorde le primat aux catégories indigènes dans la construction de la réalité. La catégorisation résulte d'un processus

intersubjectif prenant cours à l'occasion d'interactions au cours desquelles des conceptions du monde social se confrontent, s'influencent, se négocient et s'ajustent. Les processus de catégorisation et de construction sociale de la réalité répondent dans ce cas à une logique ascendante dans le sens où les acteurs qui interagissent les impulsent. Il faut bien reconnaître là deux postures typiques qu'on ne saurait retrouver sous des formes aussi pures au sein des travaux sociologiques, mais qui dessinent plutôt un continuum de postures intermédiaires.

1. Première posture théorique

Dans cette perspective, l'État fait usage de son monopole de la violence symbolique légitime et d'une forme d'autorité mentale en diffusant les catégories. Il s'agit d'instaurer une communauté de pensée prévenant la désagrégation sociale. Les processus d'identification sont donc animés par les institutions selon une logique unilatérale et descendante. A ce titre, Demazière parle de « processus vertical par lequel des autorités diffusent des catégories établies » (Demazière, 2003, 116).

➤ *L'anomie comme affaiblissement des catégories établies*

Les postulats théoriques de Durkheim sont à l'œuvre dans cette perspective. Le social contraint l'individu à travers la socialisation qui permet l'existence d'un lien social. Les représentations collectives sont alors véhiculées par les institutions et profondément intégrées par les individus sur le mode coercitif. De cette façon, cette communauté de pensée permet de voir le monde et de le diviser d'une façon homogène sans quoi aucun accord ni aucune communication ne serait possible. Elle oriente également les comportements et pensées des individus mus par les croyances intériorisées et par la crainte d'être jugé comme déviant. Les représentations collectives sont donc relativement stables puisqu'elles constituent le ciment d'une société voire les outils de communication entre individus. A l'inverse, les représentations individuelles sont d'ordre sensible et sont soumis à une telle variabilité qu'elles ne peuvent guère constituer la base d'une vision commune du monde (Durkheim, 1898). Au mieux, les impressions sensibles des représentations individuelles ne constituent qu'une partie infime d'un ensemble qui

dépasse largement chaque individu qui, *in fine*, ne peut se saisir que d'une partie infime des catégories légitimes tant le vocabulaire, adapté et produit par les institutions, est large. Par conséquent, la labilité des consciences individuelles est en mesure de mettre à mal l'incorporation des catégories collectives. Nous l'avons vu, elle est d'abord incomplète car les expériences individuelles sont trop limitées pour être confrontées à la totalité du système cognitif commun. Mais elle est également « imparfaite » puisque la part sensible de l'individu conditionne la réception des catégories collectives et stables. L'incorporation peut alors déformer les catégories qui servent à la compréhension et au lien social. Cette forme d'individualisation malheureuse des catégories collectives est considérée par Durkheim comme une menace pour l'ordre social. De ce point de vue, les catégories indigènes se présentent comme la conséquence néfaste de la labilité des impressions sensibles des individus, grains de sable dans le rouage presque mécanique du processus de socialisation et de constitution d'une société ordonnée. Ceci dit, Durkheim ne s'est pas totalement désintéressé des divergences possibles entre les catégories collectives et les catégories privées et ni, par ailleurs, de la personne privée poursuivant ses désirs comme on aurait tendance à le croire (Douglas, 1986). A travers la distinction des deux formes historiques du social que sont la solidarité organique et la solidarité mécanique, il constate que la deuxième peine davantage à lier les individus entre eux : « Non seulement, d'une manière générale, la solidarité mécanique lie moins fortement les hommes que la solidarité organique, mais encore, à mesure qu'on avance dans l'évolution sociale, elle va de plus en plus en se relâchant. » (Durkheim, 1994, 124). Et il s'agit bien pour Durkheim d'un défaut de conscience collective, une moindre intensité de celle-ci ou encore une détermination insuffisante des croyances communes mettant à mal ce qu'il nomme « le consensus aussi parfait que possible » et qu'il définit ainsi : « Plus les croyances et les pratiques sont définies, moins elles laissent de place aux divergences individuelles. Ce sont des moules uniformes dans lesquels nous coulons tous uniformément nos idées et nos actions ; le consensus est donc aussi parfait que possible ; toutes les consciences vibrent à l'unisson » (*Ibid.*, 125). A l'inverse, reformulons ses développements sur l'anomie avec les termes propres à la problématique de la catégorisation sociale. Les catégories indigènes apparaissent bien comme la conséquence d'une prépondérance de la solidarité mécanique marquée par le relâchement de la conscience collective enserrée par des catégories collectives défaillantes ou mal véhiculées par les institutions. Elles révèlent un défaut de

cohésion sociale ; leur intensité révèle l'intensité de l'état d'anomie d'une société. Les catégories indigènes apparaîtraient alors par défaut afin de se substituer aux catégories collectives imprécises ou multiformes. La communication et le lien social seraient alors entravés : « Plus les règles de la conduite et celles de la pensée sont générales et indéterminées, plus la réflexion individuelle doit intervenir pour les appliquer aux cas particuliers. Or elle ne peut s'éveiller sans que les dissidences éclatent ; car, comme elle varie d'un homme à l'autre en qualité et en quantité, tout ce qu'elle produit a le même caractère. Les tendances centrifuges vont donc en se multipliant aux dépens de la cohésion sociale et de l'harmonie des mouvements. » (*Idem.*).

➤ *La fabrication des personnes*

De façon plus empirique mais selon les mêmes postulats théoriques fondamentaux que chez Durkheim, Douglas observe que loin de se desserrer, les catégories collectives, au contraire, se multiplient dans les sociétés modernes. Pour elle, les conséquences de cette évolution apparaissent non pas tant comme la croissance de l'anomie mais plutôt comme l'indétermination des frontières du normal et de l'anormal. Il en résulte, pour les individus, une incertitude sur les modalités de réalisation de la conformité. Ce sont alors les catégories administratives très prescriptives qui définissent l'individu et qui, surtout, orientent son comportement en vue d'une conformité aux attentes. Donc « si les institutions produisent des catégories, il y a également un effet en retour, à la manière des prophéties auto-réalisatrices de Robert Merton. » (Douglas, 1986, 115). Douglas reprend en fait les propositions de Hacking pour qui ce processus peut se résumer par la formule de « fabrication des personnes » qui elle-même pourrait être resituée au cœur du principe de gouvernementalité de Foucault. La thèse de Hacking part également du constat de la prolifération des catégories au cours du XIX^e siècle. Dès lors, le brouillage des frontières et l'incertitude des individus les ont conduits à se rattacher à ces créations taxinomiques et à se conformer aux prescriptions comportementales liées aux identifications comme il en existe pour le chômage. Ainsi, la prégnance des catégories institutionnelles est telle qu'elles revêtent un véritable caractère opératoire. Celui-ci est davantage prononcé que la générativité des mots énoncée par la philosophie nominaliste et selon laquelle nommer

génère une vision du monde. Dans ce cas, les individus s'adaptent pour être conformes à l'identification et modifient concrètement leurs comportements. Selon Douglas, il semble que la recherche de « tranquillité et de certains avantages » (*Ibid.*, 117) soit la motivation principale des individus. Par tranquillité, il faut probablement comprendre une forme de sérénité acquise par le sentiment d'une consistance du soi et suscitée par la croyance en un soi relativement stable et unifié. Mais, cette recherche identitaire pourrait aussi motiver l'émergence de catégories indigènes. Or, à ce propos, Douglas estime que la marge d'autonomie des individus se fixe sur des possibilités relatives de choisir parmi une constellation de catégories existantes. Mais les individus n'en subissent pas moins le poids des classifications administratives et leurs conduites et pensées n'en sont pas moins canalisées institutionnellement. Les catégories indigènes demeurent des manifestations marginales dans les processus de catégorisation et de construction sociale de la réalité. C'est l'activité langagière des institutions qui anime le processus cognitif de catégorisation du monde social, et non celle des individus qui dans cette perspective ne sont que l'objet de cette construction. Le chômeur est donc un produit, parmi d'autres, de la fabrication des personnes et les possibilités de réactions des individus, et donc de conflit sociocognitif, sont minimisées voire inexistantes. « À la limite, les catégories indigènes n'existent pas, puisqu'elles se réduisent à l'intériorisation, plus ou moins aisée, ou accomplie, des catégories officielles. » (Demazière, *op. cit.*, 132).

➤ *Contrôle et domination par les catégories officielles*

Toujours selon une perspective d'inspiration durkheimienne accordant un primat aux catégories établies, il est possible d'associer les postures de Foucault (1966) et de Bourdieu (1982) en les reliant à la problématique de la catégorisation sociale. Foucault n'ignore guère l'existence de catégories indigènes mais, pour lui, elles ne peuvent être situées au même niveau que les catégories officielles puisqu'elles sont encadrées par ces catégories établies. Elles peuvent exister et s'afficher comme contestataires mais elles demeurent tributaires des schémas de pensée diffusés par les institutions ; elles émergent dans des cadres cognitifs qui les orientent largement. De façon radicale, les catégories indigènes sont conformes aux « codes fondamentaux d'une culture – ceux qui régissent son langage, ses schémas perceptifs, ses échanges, ses techniques, ses valeurs, la hiérarchie de ses

pratiques – fixent d’entrée de jeu pour chaque homme les ordres empiriques auxquels il aura affaire et dans lesquels il se retrouvera » (Foucault, *op.cit.*, 11). Les débats contradictoires ne sont pas absents mais ils prennent cours dans un ensemble de croyances instituées et intériorisées. Cette conception limite considérablement le rôle des catégories indigènes dans le processus de catégorisation. Elles sont canalisées voire étouffées par les croyances établies. Non loin de ce constat, Bourdieu voit, dans ce rapport de coercition, un mécanisme de domination sociale. Pour lui, les individus sont constamment inscrits dans un rapport de soumission au monde social qui leur impose des croyances et des catégories cognitives. Ainsi, il devient difficile, voire impossible, pour les individus de surmonter cette soumission puisqu’ils ne disposent que des croyances intériorisées qui fondent cette soumission. Par conséquent, les catégories indigènes sont effectivement indissociables des catégories établies. En d’autres termes, les dominés usent des catégories établies, les mêmes qui les identifient comme dominés. Les catégories indigènes seraient-elles donc condamnées à demeurer indigènes ? En réalité, il existe, selon Bourdieu, des conditions sociales d’efficacité du discours. Le pouvoir de chaque discours n’est pas à chercher dans le langage lui-même : « Essayer de comprendre linguistiquement le pouvoir des manifestations linguistiques, chercher dans le langage le principe de la logique et de l’efficacité du langage d’institution, c’est oublier que l’autorité advient au langage du dehors (...) » (Bourdieu, *op. cit.*, 105). C’est donc aux caractéristiques sociales du locuteur, et notamment à son capital symbolique, qu’il faut s’intéresser pour mesurer la force, la position et finalement l’efficacité d’un discours. C’est essentiellement à ce niveau que se distinguent les catégories indigènes et les catégories officielles. Celles-ci étant imposées puis intériorisées détiennent une force et une autorité difficilement contestables dans la mesure son extériorité n’est pas perceptible. Les catégories indigènes représenteraient donc une parole dominée, dépourvue de pouvoir et d’autorité alors que les catégories officielles apparaîtraient comme les outils d’une domination et d’un contrôle des dominés. La catégorisation est alors un processus d’inculcation de croyances, de vision du monde par des autorités légitimes en direction d’individus dominés.

➤ *Le processus d'institution du chômeur*

L'usage si fréquent du mot « institution » est périlleux tant les acceptions sont nombreuses d'une part et tant la plus commune, identifiant les institutions aux organisations, est prégnante au point de déformer le propos escompté. Jusqu'ici, l'institution pouvait être entendue au sens anthropologique des codes et des mœurs régulant les croyances et comportements. Nous proposons maintenant de nous rapprocher davantage du sens étymologique du terme, en lui attribuant « un sens actif » (*Ibid.*, 121), en définissant l'institution par « la capacité à instituer des acteurs en les socialisant d'une manière particulière ». (Dubet, 2007, 63). Plus exactement, l'institution peut s'entendre comme un processus instituant l'individu ; c'est-à-dire le nommant selon une taxinomie établie, lui attribuant une identité, un ensemble de droits et devoirs plus ou moins explicites, un rôle, des croyances etc. Les devoirs attribués s'incarnent essentiellement dans des réponses aux attentes normatives de comportement qui certifient l'adhésion de l'individu à son identification catégorielle. Nous avons relevé *supra* les attentes normatives implicitement ou explicitement adressées aux chômeurs. Mais il convient également de noter que l'identification catégorielle qui institue l'individu comme chômeur oriente aussi les regards d'autrui sur cet individu ainsi que les croyances et comportements à son égard. Nommer comme chômeur revient donc, à la fois, à instituer un individu comme chômeur, à le construire en quelque sorte, et dans le même temps, à instituer les rapports sociaux du chômeur et des agents avec lesquels il interagit. Ainsi, la catégorisation institutionnelle (liée aux organisations légitimes) décline ses effets sur le réel en instituant les agents et leurs rapports sociaux. L'identification comme chômeur est un acte de magie sociale comme le mariage, la circoncision ou la soutenance de thèse de Doctorat, un acte symbolique agissant sur le réel et sa représentation.

Une telle générativité de la catégorisation institutionnelle autorise à affirmer qu'un individu est « institué en chômeur ». Car la formule indique aussi que ce processus d'institution par la catégorisation officielle sert à créer la différence et à la consacrer comme une essence, une nature incontestable. « L'institution est un acte de magie sociale qui peut créer la différence ex-nihilo. » (Bourdieu, *op. cit.*, 125). Non loin de la fabrication des personnes, Bourdieu montre à travers les rites d'institution des grandes écoles ou à travers la circoncision, qu'il s'agit d'instituer une personne, une identité (stigmaté ou

marque de noblesse), un rôle et finalement une essence. Et, pour que cette invention de la substance d'un individu soit complète et effective, celui-ci doit réaliser cette essence. Le processus d'institution revient donc à signifier à quelqu'un ce qu'il est et ce qu'il doit faire pour être effectivement ce qu'il est sensé être. Il peut, finalement, être résumé par la vieille injonction aporétique de Pindare reprise par Nietzsche, « deviens ce que tu es ». Car comme De Fornel le note à propos du mariage et de la fameuse formule « Je vous déclare unis par les liens du mariage », « Il ne suffit pas de dire pour faire : la formule explicite ou officialise un acte (qui ne pourra donc plus être nié), mais encore faut-il que l'acte qui fait acte soit fait conventionnellement et de manière publique, et donc enregistrable et enregistré dans un registre officiel. » (De Fornel, 1983, 35). C'est précisément le rôle endossé par l'ANPE que celui d'enregistrer la réalisation de l'identification catégorielle par l'individu. Ainsi, le renforcement des contrôles des chômeurs peut être interprété comme une réaction face à l'effritement de la légitimité de la catégorie officielle de chômage et à la contestation de l'autorité symbolique de l'État. Les individus contestent le fondement naturel de l'identification comme chômeur en dérogeant aux prescriptions normatives qu'elle induit. A l'inverse, la réalisation de son essence par l'individu permettra de légitimer l'institution et de faire oublier son caractère arbitraire car instituer, c'est bien « consacrer ou légitimer, c'est-à-dire faire méconnaître en tant qu'arbitraire et connaître en tant que légitime, naturelle, une limite arbitraire (...) » (Bourdieu, *op. cit.*, 122).

Dans ce cadre coercitif, les catégories indigènes ont une place restreinte. Faire d'une identification catégorielle et de l'institution en chômeur, un processus de substantialisation de l'identité, c'est-à-dire de fabrication d'une *haeccité* incontestable permet également de faire obstacle à des catégorisations contraires à l'ordre établis comme naturel. C'est d'ailleurs aussi pour cette raison, selon Bourdieu, que le corps est tant sollicité dans ce processus d'institution par l'identification catégorielle, notamment à travers les rites. Car inscrire la différence dans le corps est assurément le meilleur moyen de légitimer son fondement naturel. Les rites d'institution sollicitent souvent le corps pour consacrer l'identité et, moins directement, l'incorporation sous forme d'habitus participe également de ce processus de légitimation. Aussi, peut-on, à travers ce cadre interprétatif, et au-delà du poids de l'inactivité, expliquer le rapport au corps des chômeurs voire l'obésité de la majorité des bénéficiaires du RMI que nous avons rencontrés, comme la réalisation d'une

identité assignée, instituée selon les croyances puis incorporée. L'inscription corporelle des catégories officielles indique l'exercice d'un pouvoir efficace sur l'individu.

Cependant, l'exercice de ce pouvoir symbolique (qui n'est pas sans atteindre la matière corporelle pour autant) ne peut étouffer de façon systématique les réactions divergentes et catégorisations indigènes. Au-delà du primat des catégories officielles et de la logique verticale du processus de catégorisation, il n'en demeure pas moins une pluralité des points de vue sur le monde, et au niveau théorique, un relativisme ; Bourdieu se revendique par ailleurs (plus tard qu'en 1982, année de publication de « *Ce que parler veut dire* ») d'un « perspectivisme qui n'a rien d'un relativisme subjectiviste, qui conduirait à une forme de cynisme ou de nihilisme ». (Bourdieu, 1993, 14). En effet, cette posture théorique n'exclue pas les luttes pour la légitimité des conceptions du monde social ; les luttes pour l'orthodoxie. « Les classifications établies sont le produit cristallisé d'un état antérieur du rapport entre les forces engagées dans la lutte pour la définition légitime de la réalité et le contrôle du sens commun. » (Demazière, 2003, 145). En théorie, un groupe peut donc suppléer aux autorités reconnues comme légitimes, en imposant sa propre conception du monde social, ses propres croyances, sa propre définition de la réalité en rendant marginale la définition jusqu'ici dominante. En pratique, les obstacles à la normalisation des catégorisations indigènes sont nombreux. D'abord, parce qu'il semble improbable de contester les contenus incorporés. « La subversion politique présuppose une subversion cognitive, une conversion de la vision du monde. » (Bourdieu, 1982, 150). Mais surtout, en ce qui concerne les chômeurs, il faut que ce groupe engage un travail de conviction, autrement dit, une action collective et publique. Pour cela, il faut que ce groupe affiche une identité cohérente et unifiée pour pouvoir imposer ses catégories de perception. A ce niveau, Demazière et Pignoni (1998) ont noté les difficultés des chômeurs à constituer un groupe de revendication collective. Et pour cause, la catégorie officielle du chômage et le modèle dominant du chômeur sont contraires à cette mobilisation collective. Le chômage doit être vécu comme une expérience négative, transitoire et le chômeur doit vouloir y mettre fin et le prouver par des actes concrets. La revendication de l'identité de chômeur, la mobilisation collective en tant que chômeurs et toutes formes de sociabilités dans le chômage sont donc déviantes. En proposant des débats entre chômeurs, en revendiquant des droits pour les chômeurs ou tout simplement en se constituant en association de chômeurs, les mouvements de chômeurs aspirent à transformer cette déviance en modèle

établi. L'essentiel de ce travail de redéfinition de la réalité du chômage se situe dans la reconnaissance d'une autorité conférant davantage de légitimité à la parole de ces associations et à leur vision du chômage. Il s'agit de glaner quelque pouvoir dans la construction d'un monde dont ils demeurent à la marge tant qu'ils ne l'ont pas obtenu. D'après la perspective développée ici, et qui place le processus de catégorisation sur un axe vertical en postulant le primat des catégories officielles sur les catégories indigènes, l'objectif de retournement de l'ordre catégoriel établi peut être fixé mais demeure quasiment illusoire si l'on poursuit avec Bourdieu et son relativisme partiel tout compte fait. Car la parole des dominés ne fait que refléter en miroir la vision dominante et intériorisée. Le changement des rapports entre les catégories indigènes et officielles est improbable dès lors que les agents porteurs de l'hétérodoxie sont avant tout imprégnés « des catégories de perception de l'ordre social qui, étant le produit de cet ordre, leur imposent la reconnaissance de cet ordre, donc la soumission. » (Bourdieu, *op.cit.*, 154). Dans cette perspective, toute conception alternative est condamnée à le rester et les chômeurs sont condamnés à n'exprimer que la vision établie, officielle et dominante de leurs expériences personnelles. Leurs paroles ne seraient alors qu'un média supplémentaire de la parole unique et légitime et le langage, un instrument de domination.

➤ *Le déclin de l'institution*

De Durkheim à Bourdieu, une posture théorique typique peut être dégagée à propos des rapports entre les catégories officielles et indigènes. Elle accorde un primat aux premières dans les processus de catégorisation et de construction sociale de la réalité. Au-delà de l'hétérogénéité de cette posture théorique – qui n'est apparue ici qu'insuffisamment – il faut noter qu'elle s'accorde avec les configurations sociales marquées par une forte prégnance des cadres collectifs. Cette forme d'holisme se retrouve, par exemple, dans le cadre d'un lien social de type communautaire, lorsque la solidarité organique permet la transmission des cadres cognitifs imprégnant l'individu en profondeur. Il se retrouve également lorsque l'État est suffisamment puissant et autoritaire pour imposer ses cadres, ses visions et divisions du monde, ses catégories d'identification et les faire apparaître par des processus d'institution comme des « allants de soi » appartenant au monde de

l'évidence naturelle et non au monde de l'arbitraire. Cet État qui canalise les croyances et les comportements des individus s'appuie notamment sur un programme institutionnel qui les enferme dans des identités et des rôles qui leur sont assignés. Or, les difficultés actuelles de ce programme institutionnel ont largement été relevées, notamment par (Dubet, 2002) et la crise de la catégorie de chômage (Demazière, 1992) illustre l'effritement du pouvoir de construction de la réalité de l'État par la catégorisation. Ses principes de classement ne remportent plus si facilement l'adhésion des individus. L'incorporation des croyances dominantes n'est plus totale et laisse ainsi une porte ouverte à la réflexivité des acteurs qui s'immisceraient dans la construction sociale de la réalité. Les catégories sociales se formeraient alors dans l'interaction des catégories officielles et indigènes. Il convient d'examiner cette piste à travers une deuxième posture théorique typique et relative aux rapports entre les catégories officielles et indigènes.

2. Deuxième posture théorique typique

Une autre voie consiste donc à prendre acte de la pluralité des points de vue au dépend d'une diffusion uniforme des taxinomies officielles et légitimes. Il s'agit d'accorder davantage de prégnance aux activités de catégorisation des acteurs dans la construction sociale de la réalité. On ne s'attache plus à repérer le contenu de schèmes figés et incorporés par les sujets mais à mesurer les rapports de force qui animent un processus de catégorisation sociale continu.

➤ *Simmel et les catégories des pauvres*

Ayant jugé vaine la recherche d'une définition de la pauvreté, Simmel privilégie la compréhension des modes de constitution de la catégorie des pauvres. Ce choix a d'ailleurs largement inspiré le nôtre quant à l'approche de la définition du chômage et du sport. Son approche constructiviste entend rompre avec les conceptions substantialistes. Loin de s'en tenir à des catégories officielles arbitrairement fondées et légitimées sur le mode de l'ordre naturel des choses, Simmel envisage les catégories sociales comme des ensembles relatifs, fluctuant et dont les frontières seraient imprécises. Il pousse le relativisme subjectiviste – dont Bourdieu souhaitait se démarquer – jusqu'à poser la question aux

accents provocants (du moins à notre époque) et nihilistes : les pauvres existent-ils ? En réalité, plutôt que de s'en tenir à une position simplement nihiliste, il s'agit davantage de mettre à distance les conceptions essentialistes relatives aux catégories sociales que les codifications administratives réactivent. Car la réponse qu'il donne à cette question ne se résume pas par la négation de la pauvreté mais, au contraire, par la reconnaissance d'une pluralité des points de vue sur la pauvreté. En d'autres termes, la pauvreté n'existe pas dans l'absolu. Sont pauvres les individus catégorisés comme tels : « Le fait que quelqu'un soit pauvre ne veut pas dire qu'il appartienne à la catégorie sociale spécifique des pauvres. Il peut être un commerçant, un artiste ou employé pauvre, mais il demeure dans la catégorie (commerçant, artiste ou employé), qui est définie par une position ou une activité spécifique. [...] Ce n'est qu'à partir du moment où ils sont assistés – ou peut-être dès que leur situation globale aurait dû prêter assistance, bien qu'elle n'ait pas encore été donnée – qu'ils deviennent membre d'un groupe caractérisé par la pauvreté. Ce groupe ne demeure pas uni par l'interaction de ses membres, mais par l'attitude collective que la société, en tant que tout, adopte à son égard. » (Simmel, 2005, 98). Cet extrait éclaire parfaitement sa posture théorique relative à la catégorisation sociale. Il rompt clairement avec la vision représentationnaliste dont les limites ont été soulevées au début de ce chapitre. La notion de « pauvreté » ne recouvre aucune réalité dont on pourrait représenter et diffuser le contenu. À l'inverse, il appréhende les catégories de pauvres comme des actes relationnels sur lesquels il convient de poser le regard trop souvent fixé sur des niveaux de ressources ou des sentiments subjectifs isolés. Par conséquent, les catégories officielles qui tendent à faire de la catégorie des pauvres, une catégorie homogène fondée sur une réalité substantielle ne devraient être finalement considérées que comme des actes de catégorisation parmi d'autres catégorisations indigènes. Il y a donc là une rupture radicale dans la façon d'envisager les rapports entre catégories officielles et indigènes et leurs rôles respectifs dans la construction de la réalité. La première posture théorique que nous avons présentée admettait l'existence de catégories indigènes mais les plaçait à un niveau inférieur dans la construction de la réalité, en considérant qu'elles sont inéluctablement imprégnées par les cadres cognitifs légitimes. Ici, l'approche de Simmel démarre d'une contestation de cette légitimité des catégories hermétiques et uniformes et ouvre la porte à une réalité multiple. Celle-ci étant permise par la conscience que les acteurs ont du monde social, par les interprétations, visions et divisions à travers lesquelles ils le perçoivent.

➤ *Schütz et les catégories des acteurs*

Schütz, dans la lignée de Simmel, qui est surtout celle de Weber, et qui consiste, entre autres choses, à comprendre le réel à partir de formes irréelles (Simmel) ou d'idéaux-types (Weber), partage également une conception du monde social marquée par la prégnance des points de vue subjectifs des acteurs ouvrant à une réalité multiple. Il se démarque toutefois sur le plan méthodologique puisqu'il propose de s'appuyer directement sur les catégorisations négociées par les acteurs au cours des interactions plutôt que de s'approcher du réel par des représentations irréelles et des processus idéal-typiques. La sociologie de Schütz accorde donc un réel primat aux acteurs, à leurs activités et aux sens qu'ils leur confèrent, à leurs interactions, à leurs connaissances négociées ainsi qu'à leurs sensations ; un acteur « dont le faire et le sentir se trouvent au fond de tout le système. » (Schütz, 1987, 94). Pour lui, les catégories de l'observateur scientifique sont aussi arbitraires que les catégories admises comme légitimes. Les quelques lignes qui suivent résument assez bien sa position : « La réponse à la question : “que signifie ce monde social pour moi, l'observateur ?”, exige au préalable la réponse aux questions bien différentes : “que signifie le monde social pour l'acteur tel qu'on l'observe dans ce monde, et qu'a-t-il voulu signifier par son agir ? ” » (*Idem.*). C'est ainsi qu'il conçoit l'étude de ce qu'il nomme par ailleurs *le processus d'idéalisation* désignant par là, « la genèse de la signification que les phénomènes sociaux ont pour nous comme pour les acteurs » (*Idem.*). Ainsi, comprendre le monde social et la façon dont il est organisé nécessite d'adopter le point de vue subjectif des acteurs (y compris celui des institutions sociales). Ce que nous appelons les catégories indigènes semble être ramené au premier plan de l'étude sociologique en étant situé au fondement de la construction sociale de la réalité. Mais cette fois, la multiplicité des points de vue est présentée comme un obstacle à l'entendement. En effet, si le sociologue doit se référer aux innombrables catégories indigènes, comment comprendre et décrire la réalité d'un monde social ? Mais surtout, comment les acteurs eux-mêmes le comprennent au sens premier du terme, c'est-à-dire prendre ensemble ? Autrement formulé, comment peuvent s'articuler les multiples points de vue des acteurs pour que ceux-ci puissent s'entendre sur une base commune du monde social ? C'est ici la question de l'intersubjectivité qui est posée et indirectement celle du lien social qui est reformulée. Car l'isolement et l'hermétisme de chaque vision du monde annihileraient toute

possibilité de communication et de lien social. La réponse de Schütz à cette question essentielle tient dans le processus de typification. Celui-ci permet à chacun de se référer à une base commune, à un stock de connaissances disponibles permettant de repérer des situations typiques, des identités typiques reliées à des motivations typiques. Ainsi, qu'il soit un ami intime ou un anonyme, je peux interagir avec un acteur alors qu'une compréhension intersubjective minimale sera assurée. En d'autres termes, pour comprendre l'acte d'un individu, il suffit « de trouver des motifs typiques qui expliquent l'acte comme étant lui-même typique et surgissant d'une situation également typique ». (Schütz, 1987, 99). De cette façon, lorsque j'évolue en tant que sportif dans le monde du sport, je dispose d'un stock de connaissances pour réguler mes actes en fonction de cette typification. Aussi, les acteurs qui m'entourent savent attendre à mon égard des comportements typiques du sportif. L'exemple peut valoir pour les chômeurs comme pour toute autre catégorie sociale. Les typifications fonctionnent comme des routines sociales régulant les comportements des interactants en leur évitant un travail réflexif de réajustement intersubjectif permanent.

Mais traitons-nous encore des catégories indigènes si nous traitons d'une réserve de connaissances disponibles dont « la plus grande partie vient de la société » (*Ibid.*, 19) ? Ne sommes-nous pas retournés dans la description d'une catégorisation verticale imprégnant l'individu incapable d'un travail d'interprétation alternatif ? La réponse de Schütz se situe à un intermédiaire. Pour lui, la construction de la réalité articule deux principes de catégorisation. D'un côté, l'intériorisation de typifications communes et d'autre part la négociation interactive de la définition de la situation. En effet, la connaissance qu'un acteur a du monde résulte d'abord principalement d'un apprentissage par l'entourage et indirectement par les prédécesseurs ayant participé à la construction de ces connaissances. Ainsi, l'individu apprend « comment on doit former les constructions typiques pour qu'elles soient en accord avec le systèmes de pertinences acceptées du point de vue anonyme et unifié du groupe. » (*Ibid.*, 20). Mais ces typifications intégrées demeurent insuffisantes et chaque interaction appelle à « une interprétation subjective de la signification » (*Ibid.*, 32) permettant aux acteurs de s'orienter vers les typifications adéquates. Le processus de catégorisation est alors doublement animé par une force qui tend à uniformiser et à imposer des catégories légitimes et une force indigène interprétative qui génère de l'incertitude et appelle la négociation. En définitive, les catégories « sont

produites dans la tension entre deux modes de catégorisation, que j’aurai tendance à interpréter en référence aux catégories officielles et indigènes. » (Demazière, 2003, 164). Si la catégorisation convoquée en situation semble effectivement résulter d’une tension entre les catégories officielles et indigènes, il faut déduire que les premières ne s’imposent et ne se diffusent pas comme il est prévu qu’elles le fassent. Elles ne constituent pas, pour reprendre les termes de Schütz, de dictionnaire pour situation que chacun pourrait consulter afin d’homogénéiser les points de vues subjectifs. Car les définitions marginales, personnelles, dérivées ou encore contextuelles n’appartiennent qu’aux acteurs et ne sauraient être prises en compte par un tel dictionnaire. En termes triviaux, les catégories indigènes ne se laissent pas dompter par les codifications et catégories légitimes. Celles-ci ne représenteraient en somme qu’une version du monde sociale parmi d’autres ; une réalité parmi d’autres.

➤ *Réalités multiples et provinces de significations*

La posture théorique de Schütz permet donc de concevoir la multiplicité de la réalité à laquelle Simmel ouvrait déjà la voie. Il n’y a pas de réalité du chômage car il y a des réalités du chômage. Les variations infinies des biographies de chacun génèrent des manières de voir, de concevoir et de diviser le monde social qui sont autant de manières de le construire et de le faire exister. Schütz reprend les analyses de James sur notre sens de la réalité. Pour ce dernier, la réalité signifie simplement la relation à notre vie active et émotionnelle. L’origine de toute réalité serait donc subjective. Il existerait de multiples ordres de la réalité qu’il nommera des sous-univers. Ainsi, chaque conception du monde du chômage donnerait lieu à des « sous-univers » du chômage selon la formule qu’il emprunte à James. Afin de mettre à distance « le cadre psychologue », Schütz privilégiera le terme de « provinces limitées de signification » (Schütz, 1987, 128). Aux yeux des acteurs qui les considèrent comme réelles, ces provinces limitées de signification apparaissent comme le monde objectif et naturel. La modification des frontières de ces provinces dépend donc des expériences des acteurs et le passage d’une manière typique de se rapporter au monde à une autre peut être justifié par un choc biographique. Car l’équilibre de tout sous-univers, de toutes provinces limitées de signification, de toutes catégories et de toutes réalités demeure précaire. Des situations ou expériences inédites de chômage ou relatives au

chômage peuvent être en décalage avec la réalité construite jusqu'ici. Ces décalages nouveaux appellent alors de nouvelles significations. L'inadéquation des routines ou des typifications à des situations particulières peut générer le déplacement des frontières entre la conformité et la déviance dont le moteur restera l'activité interprétative des acteurs pris dans des contextes relationnels. Finalement, les typifications qui encadrent les relations de face à face et qui dépassent à la fois ce cadre particulier sont redéfinies en permanence. Elles aspirent pourtant à la stabilité, à l'objectivité et à l'institutionnalisation alors que la réalité multiple est instable. L'institutionnalisation est une force de stabilisation et d'uniformisation d'une réalité mouvante et multiple. Loin de n'être qu'une chape de plomb pesant sur la liberté et la capacité à construire le monde des individus, l'ordre institutionnel est avant tout « une protection contre la terreur » (Berger, Luckmann, 2006, 184) de l'anomie et du non sens insupportable en ce qu'il renvoie à l'inconsistance des identités. A ce titre, les catégories indigènes redeviennent des menaces potentielles pour le maintien de cette réalité stable et uniforme. Pour cette raison, il convient de mettre en garde contre une impression qui pourrait naître chez le lecteur. Cette discussion sur les rapports entre les catégories officielles et indigènes et sur leurs rôles dans le processus de catégorisation ne se pose surtout pas en termes moraux ; de bien ou de mal. La relative liberté de construction de la réalité des acteurs n'est pas plus positive que négative. Les catégories indigènes du chômage, qui peuvent être considérées comme des formes de résistance aux programmes institutionnels et plus spécifiquement aux codifications hermétiques du chômage, peuvent mettre les chômeurs face à une incertitude sur leurs situations, sur leurs rôles et sur les comportements à adopter en conformité à ce rôle. Finalement, cette perspective pose la catégorisation comme un processus permanent et problématique. Le mouvement est constitutif des catégories sociales et leur stabilité n'est qu'exception ou impression. Paradoxalement, ce mouvement semble être animé par la crise de légitimité des catégories institutionnelles. Lorsqu'elles ne parviennent pas à imposer un cadre commun, une définition légitime de la réalité, alors des contres-définitions, basées sur des interprétations indigènes, émergent. Mais il faut voir là deux pôles reliés du processus de catégorisations entre lesquels peuvent s'observer des ajustements entre des catégories héritées qui se révèlent malheureuses (inefficaces) lorsqu'elles sont confrontées à certaines expériences biographiques. Ce type de décalage qui produit des interprétations indigènes se retrouve à travers les associations de chômeurs qui proposent des activités visant à rétablir

une sociabilité. La catégorie officielle présente le chômage comme une période transitoire au cours de laquelle le chômeur ne doit pas cesser de chercher du travail afin d'en sortir. La définition officielle du chômage ne laisse guère de place aux loisirs et demeure trop restrictive au regard de ces chômeurs réunis autour d'activités sportives ou culturelles et qui appellent à une nouvelle définition de la catégorie de chômage. De façon schématique, cette contre-définition indigène induira probablement de nouvelles attentes de comportement à l'égard du chômeur et une nouvelle réalité ou province limitée de signification.

➤ *Du chômage en crise à la quête identitaire*

Notre façon d'envisager les rapports entre les catégories officielles et indigènes s'inscrit clairement dans la deuxième perspective qui est davantage celle de la négociation que celle de la domination. Mais ce choix ne peut pas être simplement présenté tel un parti pris indiscutable. Il doit, au contraire, être resitué dans un contexte socio-économique faisant de la catégorie légitime de chômage, une catégorie particulièrement inopérante. En effet, si le chômage renvoie communément à une crise de l'emploi, celle-ci peut elle-même renvoyer à une crise du chômage en tant que catégorie dans la mesure où les situations de non emploi prolongées n'entrent plus dans la case définie par la conception institutionnelle du chômage. La massification du chômage sur le plan macro et sa prolongation sur le plan individuel (chômage de longue durée) il y a quelques années ainsi que le maintien de cette situation aujourd'hui, invalident la construction du chômage en tant que dispositif visant à indemniser et contrôler des individus temporairement et involontairement sans emploi. Cette massification a mis en exergue les déterminants globaux du chômage au dépend des facteurs individuels pourtant sous-tendus par la définition légitime. En effet, les deux dimensions normatives auxquelles se réfère cette conception induisent l'individualisation du chômage : « la recherche d'emploi définissant le chômage comme involontaire, et les possibilités objectives d'obtenir un emploi, caractérisant le chômage par une durée courte » (Demazière, 1992, 173). D'un autre côté, cette massification-prolongation procède d'une logique antagoniste qui appelle finalement une redéfinition de la catégorie de chômage de plus en plus obsolète. Une redéfinition qui se réaliserait, comme Demazière l'a bien démontré dès 1992, de façon plus négociée dans le cadre des situations dialogiques

qu'offrent les entretiens qui ont lieu au cours des procédures de placement des chômeurs (à l'ANPE à l'époque).

Cette redéfinition négociée de la catégorie de chômage par le maintien du chômage de longue durée semble laisser davantage de possibilités d'intervention aux catégories indigènes dans la construction de la réalité. Mais ce lien entre le caractère inopérant de la catégorie institutionnelle et l'impact accru des catégories indigènes semble déjà avoir été établi théoriquement en sociologie. La subversion de l'ordre social présuppose, selon Bourdieu, « une subversion cognitive » (1982, 150). Car, en effet, l'établissement et la permanence de ce même ordre social passent nécessairement par sa naturalisation, c'est-à-dire par la méconnaissance voire l'inconscience de son caractère arbitraire. Or, cette adhésion cognitive, cette reconnaissance de l'ordre social est permise par « le fait qu'il impose des schèmes de classement [...] ajustés aux classements objectifs » (*Ibid.*, 149). Dans le cas du chômage, ce qui est appelé « crise » peut être reporté à un désajustement entre des schèmes de classement arbitrairement imposés puis naturalisés et une réalité socio-économique ; les premières ne parvenant plus à subsumer la deuxième. Ce déchirement s'opérant conduit à une rupture du processus d'objectivation et de naturalisation des catégories officielles et au niveau individuel à un déchirement entre les biographies et les outils proposés qui permettent de les mettre en forme. L'adhésion cognitive selon laquelle l'individu envisage les catégories officielles comme naturelles et à travers lesquelles il donne sens à son parcours, s'érode à force de frottements entre la réalité vécue et celle qui est arbitrairement construite. Cette inadéquation, qui constitue pour Bourdieu, une « condition de possibilité de l'efficacité économique » (*Idem.*) peut être vue, dans le cas du chômage, comme une condition d'émergence des catégories indigènes dans la (re)-catégorisation du chômage.

En pratique, la réalité n'est jamais stabilisée. Il serait faux de laisser croire à une alternance entre deux temps de la construction sociale de la réalité : un temps de stabilité et d'intériorisation d'une réalité bien objectivée, relayé par un temps d'inadéquation, de crise et de refonte de l'ensemble catégoriel. Il semble plus juste d'envisager le processus selon un mouvement continu d'ajustements, de négociation permanente du légitime et de l'illégitime, du normal et du déviant. Cependant, il demeure possible, comme l'a fait Demazière, de repérer des ancrages plus précaires des catégories et donc des contextes de catégorisation plus intense. Dans ces cas qui sont marqués par un défaut de l'adhésion

cognitive à la réalité suggérée, l'individu observe une distance subjective au rôle de chômeur. Il est évident que, dans une situation globale de chômage de longue durée massif, la définition légitime du chômage comme une expérience non seulement temporaire mais courte, involontaire et à laquelle l'individu souhaite mettre un terme, se révèle difficile à réaliser. Soumis à des injonctions improbables, l'individu finit par douter de la pertinence de la catégorie de chômage qui lui est suggérée et par émettre un doute voire une critique subjective quant au rôle de chômeur qui lui est attribué.

Ici, encore, cette distance ne doit pas être perçue nécessairement comme une liberté individuelle gagnée sur la domination sociale. Si pour Bourdieu, ce défaut d'adhésion cognitive, qu'il est loin de formuler en termes de distance au rôle, se présente comme une possibilité d'action politique subversive, d'autres l'ont présenté comme une porte ouverte à « la terreur » (Berger, Luckmann, 1986, 184). Pour ces auteurs, la réalité quotidienne et objectivée est précisément ce qui permet l'action ou « l'exercice des routines de la vie quotidienne » (*Idem.*). Ce qu'ils démontrent brillamment en prenant la mort pour exemple, postulant que son intégration à un univers symbolique apaise l'angoisse existentielle de l'individu et lui permet de poursuivre une vie pourtant insensée dans l'absolu¹, peut être reporté dans une certaine mesure à ce qu'Elias et Dunning désignait à la fois comme « une possibilité et une nécessité » (1986, 129) et qui pourrait avoir comme conséquence ce qu'Ehrenberg, dans un autre registre, a nommé *La fatigue d'être soi* (1998).

Ce défaut d'adhésion à la catégorie officielle de chômage génère donc une distance au rôle de chômeur qui est à la fois un doute, une critique, une liberté à prendre, une responsabilité angoissante, une incertitude anxiogène, une précarité de sa réalité, bref une inconsistance du monde à combler. Or, cette réalité déçue est celle qui fut transmise au cours du processus de socialisation, qui fut intériorisée, et qui après avoir été naturalisée fut déconstruite par des expériences contradictoires. Laquelle socialisation résout en quelque

¹ Au-delà des interprétations religieuses de la mort, *Les Mots*, le roman autobiographique de Sartre (1964), peut constituer une parfaite illustration de cette thèse développée par Berger et Luckmann. Sartre, ayant prédit dès l'enfance sa postérité d'écrivain, finit par accepter toutes les blessures et tous les maux qui lui sont affligés (même physiques) en les comprenant comme des événements prévus qui le conduisent vers l'écriture de ses romans et finalement vers sa mort. Celle-ci n'est alors qu'un passage vers « la nouvelle vie posthume » qu'il connaîtra en tant que grand écrivain reconnu. Ainsi, il parvient à vivre sa vie malgré la conscience terrifiante de sa mort en considérant celle-ci comme la consécration de sa propre vie, celle qui permettra de faire reconnaître l'écrivain qu'il allait devenir.

sorte le conflit permanent entre la labilité de la définition légitime de la réalité et sa nécessité d'apparaître naturellement stable. On peut d'ailleurs considérer que le processus de socialisation transmette la définition légitime de la réalité *via* les catégories sociales comme celle du chômage. Il peut malgré tout paraître douteux de lier celle-ci au processus de socialisation primaire : transmet-on en effet au cours de l'enfance qu'il existe du chômage selon son acception officielle ? Oui, indirectement dans la mesure où l'écrasante majorité des individus est socialisée sur le modèle du travail central, stable et à temps plein. Or, comme il a été décrit précédemment, le chômage s'est clairement construit en miroir de la codification du travail et donc de ce modèle d'emploi salarié. Le désajustement décrit par Demazière entre la catégorie officielle du chômage et le chômage de longue durée génère donc une sorte de « déchirement de l'accord implicite entre la socialisation et la subjectivité » dont Dubet et Martuccelli ont su rendre compte : « On s'éloigne de l'image d'une société reposant sur une certaine représentation du processus de socialisation dans lequel l'individu parvient à s'identifier à des valeurs communes et dont l'intériorisation agit directement sur la « personnalité » (1998, 297). La distance réflexive qui en résulte conduit les individus identifiés par la catégorie de chômage à vivre l'expérience du chômage plutôt qu'à être simplement chômeur enjoint à un rôle préétabli. Cette expérience l'implique également dans la négociation d'un rôle adapté. Ainsi, la crise de la catégorie de chômage entraînée par son « succès » ou du moins son extension massive et sa prolongation sur le plan individuel, peut être resituée dans ce que Dubet a nommé *Le déclin de l'institution* (2002) à entendre comme le déclin d'un d'« une structure symbolique relativement stable organisant le sens même [...] de l'activité des acteurs » (Dubet, 2007, 62) moins apte à instituer l'individu à travers la prescription d'un rôle. La mise à contribution de la subjectivité des chômeurs pourrait donc être comprise dans la suite de ce que Kaufmann perçoit être, sur un plan socio-historique, une « transition identitaire » (2004, 64) dont il situe les prémises dans les années 1960 et qui voit l'essor de « la quête identitaire » (*Idem.*) comme la conséquence des rôles s'étant décrochés du programme institutionnel. Si l'on pousse le schématisme de la réflexion, la justification d'une posture accordant un pouvoir de négociation aux catégorisations indigènes peut passer par la chronique du salariat de Castel (1995). En effet, si le chômage s'est construit comme nous l'avons vu, en miroir du salariat, alors la crise du premier déclenche celle du deuxième. Ainsi, lorsque la socialisation des individus sur le mode du salariat est devenue

caduque, les identités professionnelles attribuées comme celle de chômeur ont perdu de leur pertinence et de leur prégnance cognitive. L'intervention des catégorisations indigènes n'est donc pas fortuite et l'adoption d'une posture théorique comprenant les catégories officielles et indigènes dans un rapport de négociation se justifie au regard d'un contexte socio-économique spécifique. La massification du chômage et la promotion du concept d'identité (bien qu'il reste à le définir ou du moins à traiter de la nébuleuse qu'il génère lui aussi) sont bel et bien liées.

Chapitre 2

Sport et chômage : des catégories à l'entrecroisement des mondes sociaux

I. Le sport est aussi une catégorie sociale

Dans le cadre de cette recherche, c'est à travers l'association de deux identifications catégorielles (chômeur et sportif), *à priori* antagonistes, que nous souhaitons explorer ces négociations. Le projet ainsi formulé suggère que le sport soit également envisagé comme une catégorie avec toutes les options relatives à cette problématique qui ont été prises jusqu'ici. Or, si le chômage est particulièrement propice à cette question théorique en ce qu'il permet à la fois de l'illustrer et de la faire fonctionner, le sport se présente comme un terrain moins accueillant. Les conceptions légitimes et officielles ainsi que le langage qui les consacre semblent plus difficilement repérables. *Quid* des conceptions indigènes du sport et du vernaculaire qui les habite ? Pourtant, la pluralité des registres de catégorisation existent indéniablement. Tout objet auquel se confronte tout sociologue peut (doit) être appréhendé à travers la catégorisation polémologique dont il fait l'objet. C'est clairement la perspective qui correspond le mieux à l'idée que nous nous faisons du travail sociologique. Ce qui ne signifie pas que le sociologue demeure constamment délogé de la réalité sociale. La distanciation qu'implique le repérage des multiples registres de catégorisation n'empêche pas de renseigner les acteurs sur le caractère arbitraire de la réalité objectivée comme le préconisait Bourdieu. En revanche, lorsque le sociologue définit son objet indépendamment de ce travail préalable de distanciation, il risque, nous semble-t-il, de céder à l'écueil prescriptif consistant à proposer son point de vue qui tendrait alors à être reçu comme une réalité essentielle et incontestable car scientifique.

En sociologie du sport, le seul consensus qui semble tenir à propos de la définition du sport, est celui de son impossibilité « tant les pratiques sont bigarrées et les frontières incertaines » (Bromberger, 1995, 9). Cette pluralité qui apparaît bien souvent comme un constat final devrait selon nous être précisément le constat de départ. Elle peut comprendre

en effet des contradictions entre les différentes conceptions : « Le champ des pratiques sportives est le lieu de luttes qui ont, entre autres choses, pour enjeu le monopole de l'imposition de la définition légitime de la pratique sportive et de la fonction légitime de l'activité sportive [...] et ce champ lui-même est inséré dans le champ des luttes pour la définition du corps légitime et de l'usage légitime du corps » (Bourdieu, 1980, 181). Définir le sport, ou tenter de le faire, c'est donc s'impliquer et prendre parti dans cette lutte pour la définition légitime et il n'y a pas de raison qu'au nom de la science, la définition d'un sociologue lui permettant d'appréhender un objet social puisse valoir davantage que celle d'un autre acteur. Plutôt que définir le monde social, ne doit-il pas le concevoir afin d'éclairer l'arbitraire des définitions ? En remplaçant la réalité sociale par « un monde fictif et inexistant que l'observateur scientifique aura construit », ses observations y perdraient toute « référence au monde social de la vie et de l'expérience quotidienne » (Schütz, 1987, 97). Or, comme pour le chômage force est de constater la polysémie du mot « sport » illustrant par extension les innombrables conceptions du sport en interaction. De façon non exhaustive, nous relevons deux obstacles à dépasser afin de pouvoir penser cette pluralité. Nous verrons que dès lors que tout (ou presque) est sport aujourd'hui, c'est là encore, une crise de la catégorie sport qui de façon relativement analogue à celle de chômage est victime de son succès. Le deuxième obstacle, lié au premier, est épistémologique et tient dans une espèce de naturalisation du sport consistant à l'envisager comme une activité inhérente à la condition humaine et empêchant de penser l'histoire sociale de la catégorie « sport ». Une histoire que nous évoquerons brièvement par le prisme de l'histoire de la définition du mot chômage.

A. Concevoir le sport comme catégorie : un saut d'obstacles épistémologiques

1. La catégorie du sport : victime de son succès !

Si tout est sport comme cela semble être le cas, rien n'est vraiment sport ! En étant partout, le sport n'est plus spécifiquement quelque part. A mesure qu'il se dissout dans une myriade de pratiques tellement différentes, l'espoir de voir une essence de la pratique sportive se dégager s'estompe. On peut là aussi parler, d'une certaine façon, d'une crise de la catégorie « sport » dans la mesure où être sportif ne désigne plus un rôle, des actes et

une identité reconnaissables par tous et de façon uniforme. Certaines études vont même jusqu'à faire apparaître, à partir d'un point de vue émique, 42 millions de sportifs (Mignon, Truchot, 2001). Il y a mille façons d'être sportif à tel point qu'on ne saurait dire de façon consensuelle qui ne l'est pas : chacun fait son sport comme chacun a sa conception du sport. Et en faisant son sport, chacun réalise sa définition du sport. Bref, on bute à nouveau face au paradoxe qui caractérisait la catégorie de chômage : le sport, en tant que catégorie est victime de son succès. Or, cette multiplication des conceptions particulières du sport peut s'expliquer par des causes relativement analogues à celles qui ont causé la crise de la catégorie chômage.

Pour rappel schématique, le chômage s'est construit en miroir du salariat. Dès lors, la mise en péril du salariat entraîne la catégorie de chômage dans sa propre crise puisque le chômage de longue durée qui se répand ne correspond plus aux caractères transitoires et involontaires supposés le définir. Autrement dit, l'étroite dialectique entre chômage et salariat se définit dans un rapport de réciprocité. Le salariat s'appuie sur le chômage afin de se constituer et de se renforcer et le chômage tel qu'il fut défini institutionnellement devient dépendant du salariat. La chute de l'un entraîne alors la chute de l'autre. Dans une certaine mesure, la dialectique entre le sport et la société semble pouvoir être rapportée à un schéma analogue. A propos de ces liens entre ce qu'il nomme « la société sportive » et la « société politique » ou « globale », le philosophe Jeu qualifie la première comme « une contre-société contredite » (Jeu, 1987, 166). Par cette formule, il qualifie deux temps des rapports entre sport et société. Dans un premier temps le sport contredit la société. « Il en est comme le négatif idéologique. [...] En effet, la société globale – c'est-à-dire politique – a pour objectif, en instituant des lois, de prévenir ou de réprimer la violence de ses membres, d'éviter les affrontements. Or le sport, lui, fait tout le contraire. Il établit des règles où l'affrontement est érigé en valeur. » (*Idem.*). Cette fonction de répression et de prévention de la violence par le sport est aussi celle qu'Elias a mis en exergue en envisageant le sport comme espace de débridement et d'intériorisation des mécanismes d'autocontrainte permettant le processus de civilisation des mœurs (Elias, Dunning, 1986). Autrement dit, le sport est ici présenté comme une catégorie permettant d'identifier des pratiques violentes comme sportives donc acceptables afin que leurs auteurs puissent, dans le cadre de la société globale ou civil(is)ée, vivre selon les schèmes prescrits de la normalité. Ainsi, le sport comme catégorie permettrait en miroir du processus de

civilisation, de construire les individus de façon conforme. Il renforce également la normalisation de l'autocontrainte. Or, il s'agit d'une fonction sociale attribuable à la catégorie chômage également. Celle-ci a été constituée afin de prendre en charge des individus déviants (non pas leur violence mais par leur inactivité professionnelle) et de les comprendre dans la réalité objectivée du salariat. De ce point de vue, le sport comme le chômage apparaissent comme deux catégories sur lesquelles s'adosse la cohésion sociale.

Revenons maintenant à la « contre-société contredite » de Jeu. Dans le deuxième temps de cette dialectique, la société sportive est doublement réinvestie et la distance qui la sépare de la société globale est réduite par cette dernière. Elle est d'abord réinvestie de l'intérieur lorsque le sport devient une réalité propre dont il faut tenir compte. « Il trouve alors son salut dans la société (des moyens d'exister), de l'importance, et en même temps un danger : une reprise en main politique, sport d'État, boycotts, etc. » (*Ibid.*, 168). Puis la contre-société sportive est également réinvestie de l'intérieur « en reproduisant sans le vouloir les anomalies et les inégalités de la société politique. » (*Idem.*). En cela donc, la contre-société qu'est le sport se trouve contredite par la société globale qui s'adosse à lui. Ce brouillage des frontières se retrouve à son paroxysme dans le constat qu'Ehrenberg (entre autres) fait du sport érigé en modèle global à travers *Le culte de la performance* (1991) auquel chacun est enjoint. Le réinvestissement du sport par la société est alors complet au point de pouvoir observer que les deux se confondent et de voir par conséquent le sport se dissoudre dans l'ensemble du monde social. Et si le monde est sportif, tout le monde l'est ; et si tout le monde l'est, plus personne ne l'est spécifiquement. De la même façon que les catégories du salariat et du chômage se dissolvent et progressivement laissent place à une constellation de situations professionnelles dans leur intermédiaire, le sport devient une catégorie éclatée. L'extension du modèle compétitif chargé d'une violence symbolique à l'ensemble du monde social lui a fait perdre sa pertinence propre, d'une part, et a permis, d'autre part, à chacun de réinvestir le mot « sport » pour qualifier un ensemble d'activités infiniment hétérogènes. Aussi, peut-on rencontrer et distinguer le sport de haut niveau, le sport d'élite, le sport pour tous, le sport amateur, le sport professionnel, le sport de masse, le sport olympique, le sport de rue, le sport-spectacle, le sport social, le sport

adapté, le sport-business, le sport traditionnel, le sport fédéral, le sport scolaire, le sport universitaire, le sport d'entreprise, le sport carcéral, le sport-loisir¹... Autant de modulations langagières apportées au mot sport qui témoignent d'innombrables réappropriations dont la catégorie de sport fait l'objet et des nombreuses conceptions qui interagissent, s'influencent et compromettent sérieusement la consécration d'une légitimité consensuelle, donc d'une définition. Si pour de nombreux sociologues, le sport se définit en substance comme une activité de production de performances motrices objectivement mesurables dans un cadre réglé et institutionnalisé, il semble qu'un monde social du sport bien plus étendu se forme autour d'un mot à forte consonance polysémique.

Paradoxalement, on peut présumer que, face à l'étendue et à la densité de la nébuleuse sous laquelle se cache l'objet « sport », la nécessité perçue de le définir de façon hermétique afin de l'appréhender scientifiquement se renforce. Et encore une fois, la définition, bien que produite par la science, viendra densifier davantage la nébuleuse que l'on souhaitait disperser. Par conséquent, le premier obstacle épistémologique qu'il convient de dépasser pour penser le sport comme une catégorie plurielle et conflictuelle est cette pluralité même. A mesure de l'éclatement de la catégorie sport se renforce l'impératif d'une définition essentielle sur le mode aristotélicien. « Définir le sport, c'est préciser son identité, c'est le différencier des autres activités qui deviennent alors « des non-sports ». Sans doute est-ce la seule façon de s'extraire de la confusion dans laquelle s'engluent trop souvent nos débats. » (Parlebas, 2005, 72). Au-delà des définitions scientifiques, on comprendra dès lors que la discutabilité d'une légitimité s'imposant à tous éclate en une pluralité, chacun souhaite faire reconnaître sa conception particulière en renforçant les frontières qui la définissent. Hélas, lorsque la science se laisse prendre dans un tel enchaînement, elle ne parvient pas à s'émanciper de l'essentialisme qu'elle est pourtant prompte à rejeter. La confusion, qu'évoque Parlebas, existe socialement et, à ce titre, ne peut être éludée arbitrairement par le sociologue. Elle est, au contraire, sa matière. Car quand les sports des uns sont les sports des autres et inversement, la définition qu'il propose est inévitablement partielle, donc inefficace sur le plan du travail sociologique. Ce qu'il propose revient tout

¹ Nous évoquerons plus loin les taxinomies plus formelles liées aux familles de disciplines sur le mode généalogique (sports de raquette, sports de glisse, etc.)

simplement à une définition supplémentaire, c'est-à-dire densifier la nébuleuse de laquelle il souhaite s'extraire. Or, C'est la polysémie du mot « sport » qui génère cette confusion et qui ne doit pas être considérée comme un obstacle épistémologique mais un élément heuristique. Il n'y a pas fondamentalement d'intérêt à éclaircir en simplifiant par une définition consensuelle, et forcément essentialiste, le monde social du sport. Sa complexité atteste au contraire de l'incertitude et de l'instabilité d'une catégorie derrière laquelle s'agite en permanence un monde social grouillant de conceptions en interaction.

Enfin, le processus paradoxal selon lequel l'éclatement de la catégorie accroît la perception de la nécessité d'une définition unificatrice, se trouve encore renforcé par d'autres facteurs. D'une part, l'attachement des uns à la sacro-sainte rigueur de l'analyse scientifique les conduit à s'outrager du renoncement (éclairé) des autres à la définition de l'objet sport : « Il est surprenant, tout de même, de voir des auteurs de renom écrire des livres sur la sociologie du sport alors qu'ils n'arrivent pas à décrire de façon particulière cette notion caractérisant leur champ d'étude. Pour enfoncer le clou, Delignères et Duret ont écrit un lexique thématique en sciences et techniques des activités physiques et sportives sans jamais définir le terme sport. » (Bordes, et al., 2007, 93). A cela s'ajoute probablement des enjeux institutionnels dès lors que la définition définitive et consensuelle de l'objet sport est perçue par certains comme la condition de l'autonomie et de l'indépendance des Sciences et Techniques des Activités Physiques Sportives (S.T.A.P.S.) comme science à part entière.

2. La catégorie plurielle face à la naturalisation du sport

Nous identifions un deuxième obstacle de ce type dans la naturalisation du sport, c'est-à-dire dans l'idée répandue d'un sport inhérent à la condition humaine. Cette naturalisation apparaît d'ailleurs comme un paradoxe car si le modèle sportif compétitif correspond de moins en moins aux expériences, aux aspirations et finalement aux catégorisations indigènes, il semble peu probable qu'il puisse demeurer, tel un « allant de soi », l'objet d'une forte adhésion cognitive. Difficile de contester cependant le maintien d'un arrière-plan conforme à ce modèle sportif qu'avait décrit Ehrenberg dans *Le culte de la performance*. Mais au-delà de ce modèle et des conceptions alternatives du sport, c'est l'idée même du sport qui est l'objet d'une naturalisation. Quelle que soit la façon de

l'appréhender et de le pratiquer, il semble que le sport soit en effet considéré comme une activité de l'Homme, c'est-à-dire inhérente à sa condition. En témoigne la persistance de la généalogie perçue entre les pratiques corporelles qui ont traversé les époques. Certes, de nombreux sociologues ont suivi Norbert Elias dans la démonstration qu'il fait des discontinuités historiques entre les jeux anciens et le sport moderne mais la diffusion et l'intégration de cette idée, au-delà de la sphère des sociologues initiés, semble laborieuse. Le primat de la taxinomie réaliste des sports selon laquelle ils se diviseraient en différentes familles (sports collectifs, sports mécaniques, sports de raquettes, etc.) montre que les sports continuent malgré tout d'être classés selon leurs formes, ou plus subtilement parfois, selon leurs « logiques internes » (Parlebas, 1991). Or, c'est précisément cet écueil que l'on retrouve dans le fantasme généalogique comme le souligne Fleuriel : « A la manière d'un arbre généalogique, les disciplines sportives se diviseraient en effet en différentes familles (les sports de raquette, les sports de glisse ...) et se regrouperaient selon leur degré de parenté à une pratique ancestrale supposée commune, et censée organiser l'ensemble de la filiation (le jeu de paume pour les sports de raquette, le surf pour les sports de glisse ...) » (Fleuriel, *op.cit.*, 16). Il semble qu'à travers sa démonstration des ruptures historiques entre jeux anciens et sport moderne, Elias invite plus fondamentalement à ne pas se fier seulement aux formes et donc à rompre avec le point de vue qualifiable de structuraliste (basé sur la structure des disciplines). Mais, si l'idée première de la discontinuité est relativement admise aujourd'hui, le maintien de la taxinomie réaliste des sports comme principe organisateur des modules sportifs dans la filière S.T.A.P.S. ou même des institutions (au sens d'organisation) du sport indique que l'écueil réaliste persiste. C'est précisément cet obstacle qui est au principe du fantasme généalogique et finalement de la naturalisation du sport comme activité. Cette taxinomie s'établit en effet sur un mode naturaliste : les catégories du sport apparaissent comme des catégories naturelles et des liens de parenté existent entre les différentes disciplines. L'usage d'un tel principe naturaliste à propos d'une activité sociale comme le sport conduit, nous semble t'il, à « essentialiser le sport dans une seconde nature de la condition humaine » (*Idem.*) et maintient de façon sous-jacente la croyance en l'*homo ludens* (Huizinga, 1938)¹. Car dans

¹ Il faut noter toutefois que la thèse Huizinga dans son fameux ouvrage *Homo Ludens. Essai sur la fonction sociale*

cette perspective, qui consiste à rapprocher des pratiques selon leurs formes apparentes, le jeu de paume, le tennis et le squash sont des parents tout autant que la soule, le football soccer, le football américain et le rugby. L'histoire (généalogique) des ces pratiques corporelles revient alors à les intégrer à une espèce de permanence du comportement ludosportif ou à « une disposition psychologique universelle » (Chartier, 1994, 14). Une disposition humaine qui prendrait des formes diverses actuellement représentées par les disciplines sportives réunies en familles. Le maintien de cette croyance renforce de surcroît la représentation binaire de la temporalité humaine sur le mode travail/divertissement. Le sport continue alors d'être pensé dans une dualité chimérique avec le travail malgré les entrecroisements multiples et souvent manifestes entre ces deux mondes sociaux¹. Le point de vue sociologique ne devrait-il donc pas privilégier les façons de concevoir le sport qui sont en débat pour la définition légitime du sport plutôt que de s'en tenir, sur le mode des sciences naturelles, aux ressemblances apparentes des formes de pratique ?

D'autant que ce débat relatif à la continuité historique des jeux anciens et du sport moderne empêche de penser la pluralité de ce sport moderne. La centration sur la pluralité historique, si elle permet de rompre avec la posture naturaliste, conduit à unifier, à tort, le sport d'aujourd'hui. La naturalisation persistante du sport oblige à marteler les spécificités propres DU sport moderne et empêche ainsi de penser LES sports modernes. Autrement dit, ne pas admettre la pluralité historique empêche d'admettre la pluralité synchronique et les interactions conflictuelles qui émergent autour de la définition du sport.

Pour ces raisons, et comme pour le chômage, nous souhaitons concevoir le sport comme une catégorie langagière, plurielle, incertaine et instable plutôt que de le définir. Nous évitons, de cette façon, l'impasse à laquelle beaucoup sont déjà parvenus en constatant la difficulté de formuler une définition du sport. Cependant, reconnaître son impossibilité

du jeu, ne peut être simplement comprise comme rapportant les pratiques ludiques à des dispositions psychologiques comme le fait Chartier dans son avant-propos de *Sport et civilisation* d'Elias et Dunning. D'une certaine façon d'ailleurs, l'historien hollandais perçoit la rupture entre les jeux et le sport moderne lorsqu'il affirme que lorsque la pratique sportive « est d'ailleurs portée à un tel degré d'organisation technique, d'équipement matériel et de réflexion scientifique, que dans sa pratique collective et publique, la véritable atmosphère du jeu menace de se perdre » (1977, 318). Sur les liens étroits entre la pensée d'Elias et l'Histoire de Huizinga, et même sur l'influence directe de la deuxième sur la première, voir Callède, J.P., 2007. *La sociologie française et la pratique sportive (1875-2005). Essai sur le sport. Forme et raison de l'échange sportif dans les sociétés modernes*. MSHA, Pessac.

¹ Cette dualité sport/travail sera largement déconstruite dans la deuxième partie de la thèse

suppose d'admettre la possibilité d'une définition du sport. Il s'agit d'admettre, non seulement son impossibilité, mais aussi son inutilité pour l'entreprise sociologique, pour enfin dépasser ce débat. La problématique de la catégorisation sociale resituée dans le contexte de crise institutionnelle nous semble être un chemin possible et pertinent de ce dépassement. C'est celui que nous avons essayé de suivre au cours de ce travail.

B. De l'essai de Dé-finition à des finitions du sport

Là encore, l'approche par la catégorisation sociale trouve la définition comme obstacle sur son chemin. L'une aspire à l'univocité et la fixation de l'objet quand l'autre, suivant la piste pragmatique, met en exergue sa pluralité et son instabilité. Les essais de définition du sport sont déjà nombreux dans l'histoire de sa récente sociologie ; et la nébuleuse est déjà assez dense... Il serait bon que notre essai n'y participe pas. Il consistera donc en une définition (dé-finition) au sens étymologique pourrions-nous dire, soit à défaire la finition du sport qui imprègne le sens commun et que la sociologie tend parfois à légitimer. Ceci afin de rendre compte également de l'existence des finitions multiples du sport, qui sont en fait des registres de catégorisation sociale du sport. Dans cette perspective, il semble pertinent d'accorder de l'importance à l'histoire de la définition du mot « sport » afin de mettre en exergue les débats qui traversent l'histoire d'un sport en constante redéfinition. C'est précisément ce que propose Defrance pour clore son ouvrage synthétique *Sociologie du sport* (2006). Il distingue dans un premier temps les définitions apportées par l'institution sportive et celles apportées par les sciences sociales. Autrement dit, il sépare le sport comme catégorie de pratique et le sport comme catégorie d'analyse pour reprendre la terminologie de Brubaker (2001).

1. Les définitions produites par l'institution sportive

➤ *Bouger n'est pas jouer : le sport sans le corps ?*

La composante du sport qui semble le plus aller de soi est probablement la mise en jeu du corps dans l'activité. Cette composante, qui semble essentielle, est caractéristique de cette finition du sport. Si elle n'implique pas le mouvement du corps, une activité a peu de

chance d'être catégorisée comme du sport et inversement les définitions du sport produites font rarement l'impasse sur cette composante. On pourrait penser d'ailleurs qu'elle représente un consensus à propos du sport et par conséquent, le corps en mouvement serait l'essence du sport. Mais il n'en est rien. D'abord parce que toute activité corporelle ne peut être du sport évidemment mais surtout parce que certaines conceptions du sport n'impliquent pas nécessairement le corps. L'exemple actuel de *l'e-sport* qui, ostensiblement convoque le mot « sport » en marquant de façon langagière l'absence du corps, est assez révélatrice. Il serait faux de surcroît, de le considérer comme une exception actuelle s'expliquant par la place croissante des technologies qui tendent à se dispenser du corps. En effet, Defrance note grâce au dictionnaire de Pierre Larousse de 1875 que le mot « sport », au début de la deuxième moitié du XIX^{ème}, renvoie à « des activités dont la caractéristique première est d'être des amusements, avant même que soit mentionnée la réalisation d'un exercice avec son propre corps » (2006, 98). Ces amusements, qui étaient très souvent liés aux paris, n'impliquent donc pas forcément le corps comme une composante incontournable des pratiques catégorisées comme sport. Ces deux exemples, l'un passé et l'autre émergent, illustrent bien comme il est difficile de ne pas se laisser abuser par la formation d'un « allant de soi ». Il faut presque, pour cela, à la manière de Foucault, appliquer une mise en forme ethnologique à son objet « sport », et par extension à la société dans (par) laquelle il existe. Ce travail de positionnement permettrait de rendre étranger le quotidien et l'évidence à discuter. Ici, le déplacement historique peut même permettre de comprendre que le sport n'a pas toujours été perçu comme une activité physique et que cette composante, qui paraît aujourd'hui être évidente, pourrait ne plus exister que marginalement plus tard. De la même façon par ailleurs que si le salariat est apparu comme un rapport de travail évident ces dernières années, Castel fait mention d'un « indigne salariat » (1995, 109 et suivantes) dans l'histoire de son avènement. Rappelons enfin, comme nous l'avons déjà évoqué, que le chômage n'a pas toujours été une condition stigmatisée.

A la fin du même siècle, les sports tels que le football ou le rugby constituent une variante de la catégorie sport avant de s'imposer comme le noyau central. Avant la consécration en tant que sport donc, ce qui n'était à l'époque qu'une conception particulière et alternative à la conception légitime du sport, doit être spécifiée par une modulation langagière de « sports athlétiques ». Consécration que Defrance situe donc à la fin de ce XIX^{ème} siècle

et explique par la codification des pratiques physiques anglaises qui se répand comme portée par les institutions scolaires d'outre-manche. C'est à cette période seulement que le mot « sport » intègre, de façon exclusive, la dépense d'énergie musculaire, le mouvement du corps ainsi que la finalité compétitive. Cette spécialisation sémantique qui accompagne l'avènement des sports anglais comme le football ou la course à pied va quelque peu écarter de la catégorie « sport » les pratiques d'adresse comme le tir au pistolet ou les pratiques hippiques, « ce qui reflète la domination symbolique de cette catégorie de performances, inscrites aux jeux olympiques, sur les autres catégories » (Defrance, *op.cit.*, 98).

➤ *Le sport, entre gymnastiques et jeux de paris*

Il faut donc bien reconnaître une pluralité, non seulement diachronique, mais aussi une pluralité synchronique qui dessine une catégorie en débat et des oppositions entre diverses conceptions de l'activité « sport ». A noter également la formation temporaire de la formule langagière de « sports athlétiques » visant à affirmer la revendication d'une conception alors alternative du sport. Une fois légitimée, lorsqu'elle représente le noyau central de la catégorie en quelque sorte, cette conception a pu se délester de la modulation apportée. Cet épisode illustre bien le caractère central et génératif du langage dans la catégorisation sociale du sport. Toutefois, le succès de ces pratiques venues d'Angleterre fut tel que les façons de les pratiquer se sont considérablement diversifiées ; le sport couvre alors un large éventail d'activités. De surcroît, la catégorie sport se retrouve, en cette fin de siècle, étroitement liée, voire dépendante d'une autre catégorie de pratique qui est celle des « gymnastiques ». Celle-ci est établie dans le milieu scolaire et son assise institutionnelle s'explique par son aspect éducatif, rigoureux voire scientifique. Aussi, les dirigeants sportifs, à l'instar de Pierre De Coubertin doivent adapter le sport afin de le rendre complémentaire aux gymnastiques en lui conférant notamment cette propriété éducative. Ceci participe davantage à brouiller les frontières catégorielles. Le point intéressant, nous semble t'il dans cet épisode, tient dans l'interaction décisive de deux catégories. En notant l'influence de la catégorie bien établie des gymnastiques sur celle du sport, on note que les catégories ne sont pas hermétiques. Et c'est là un principe que nous ne découvrons pas mais que nous vérifions puisque il a été énoncé plus haut. Il se rapporte à la posture de

Cassirer selon qui le langage est, non seulement antérieur et constitutif des phénomènes, mais il permet de surcroît, par le réseau conceptuel qu'il constitue, l'interaction des catégories entre elles. Quéré résume parfaitement ce point de l'analyse de Cassirer : « les concepts ne sont pas des entités isolées, closes sur elles-mêmes : ils sont organisés en réseaux, où ils renvoient les uns aux autres et s'entre-signifient. Quiconque maîtrise un langage dispose d'une capacité de connecter les choses les unes aux autres, et cela en raison à la fois de la conjonction sémantique à priori des concepts et d'une familiarité pratique (fondée sur la maîtrise technique) avec les domaines sociaux qu'ils organisent » (Quéré, 1994, 21). Il est intéressant de noter également, avec le recul, le renversement du rapport entre les mots « sport » et « gymnastiques » et les catégories qu'ils nomment. Si les gymnastiques constituaient une catégorie de pratiques bien définie et bien établie, et que le sport n'en était qu'un segment particulier ou une variante, aujourd'hui la (et non plus les) gymnastique est en quelque sorte une sous-catégorie de la catégorie générique qu'est le sport. Et ceci, alors même que le sport, un temps dans l'ombre des gymnastiques dont il était presque dépendant, s'est appuyé sur elles pour s'établir et finalement s'émanciper.

Les liens sémantiques entre les deux termes, au sein du réseau conceptuel, reflètent ou orientent les liens observables entre les pratiques des individus. En fait, il est inutile de choisir ou d'hésiter entre l'antériorité ou la postérité du langage. A la question « sont-ce les liens sémantiques entre les concepts qui orientent la réalité qu'ils intègrent ou cette réalité qui est simplement nommée par le langage ? », nous avons déjà répondu en suivant Cassirer. Il n'y a, selon lui, pas de rapport unilatéral entre l'expérience pratique et le langage : « Tout comme le mythe le langage s'origine dans l'expérience et la forme fondamentales de l'efficacité personnelle, mais il ne déroule, il n'organise pas le monde autour de ce seul point ; il lui donne au contraire une forme nouvelle qui l'oppose à la simple subjectivité de la sensation et du sentiment » (Cassirer, 1972, 258). En postulant un mouvement constant entre l'intériorité et l'extériorité, entre les sens et le sens dirions-nous, l'auteur invite déjà, en quelque sorte, à dépasser l'opposition hermétique entre la subjectivité et l'objectivité. Nombre de sociologues aujourd'hui, comme Kaufmann, affirment la nécessité de ce dépassement qui semble aussi difficile à réaliser que la crise des catégories le rend urgent : « Le subjectif ne s'oppose pas à l'objectif, au réel, il est un moment de la construction de la réalité » (Kaufmann, 1996, 60). Ainsi formulé, le lien étroit, qui frôle la confusion, entre objectivité et subjectivité, apparaît bien dans le

mouvement constant souligné par Cassirer. L'écueil inverse serait de croire en une subjectivité générative dont l'orientation serait libre et indépendante.

Il apparaît donc clairement que les frontières de la catégorie sport ne se forment et n'évoluent pas de façon isolée. Les catégories sont poreuses et interagissent entre elles de la même façon que les mots sont liés et s'inter-signifient dans le réseau conceptuel du langage. De la même façon en effet que les mots ne prennent leur sens que lorsqu'ils sont liés, que c'est dans leur mise en relation que s'observent les nuances des significations, les catégories se dessinent à travers les liens qui existent entre elles. Ainsi, entre rapprochement des gymnastiques et distinction des pratiques d'adresse et des jeux de paris à la fin du XIX^{ème} siècle, les frontières de la catégorie sport évoluent dans le jeu des relations avec d'autres catégories proches d'elle. Au début du XX^{ème} siècle, c'est en s'autonomisant et en se distinguant des autres pratiques comme les loisirs distingués (le croquet, le volant, etc.), les gymnastiques et l'exercice militaire, qu'il minimise sa diversité et instaure des conditions plus opportunes au dessin d'une définition. Sa diffusion massive après 1918 permet au champ sportif de se distancier véritablement des gymnastiques et de s'en distinguer conceptuellement. Le sport ne se réfère plus directement à l'utilitarisme de l'exercice corporel caractéristique des gymnastiques. Cette émancipation est à la fois permise et consacrée par les succès des compétitions et spectacles sportifs.

➤ *Le sport comme institution*

La période de l'entre-deux-guerres fut marquée par une effervescence sociale aux accents révolutionnaires et face à laquelle le sport se présente comme un pôle d'intérêt commun fédérateur canalisant les multiples oppositions sociopolitiques. « Les promoteurs des sports vont profiter de cette situation » (Defrance, *op.cit.*, 100). Cela participe de son autonomisation et permettra en effet l'affirmation des différences entre sports et gymnastiques à l'image de Pierre de Coubertin qui, en 1922, semble vouloir rompre avec la représentation tempérée des pratiques sportives proches des gymnastiques. Il propose une définition assez radicale : « Le sport est le culte volontaire et habituel de l'effort musculaire intensif appuyé sur le désir de progrès et pouvant aller jusqu'au risque [...] Il doit être pratiqué avec ardeur, je dirai même avec violence. Le sport, ce n'est pas l'exercice

physique bon pour tous à condition d'être sage et modéré ; le sport est le plaisir des forts, ou de ceux qui veulent le devenir » (Coubertin, cité par Defrance, *op.cit.*, 100). L'extrait est doublement intéressant. D'abord parce qu'il met en exergue l'influence du contexte social sur l'évolution des frontières catégorielles. L'agitation politique et sociale constitue en quelque sorte un appel à un type de sport capable de fédérer la population divisée et exacerbée. Et l'on voit à travers les publications de Pierre de Coubertin, l'orientation stratégique et opportuniste des dirigeants sportifs de l'époque, qui définissent un sport capable de réinvestir cette forme d'énergie de masse. Cette définition qui promeut une conception du sport particulière, mais qui tend à s'imposer comme la conception légitime, diffuse avec elle une définition légitime de l'usage « récréatif » du corps. Mais cette conception n'est pas la seule et les éducateurs physiques réagissent, à l'instar du promoteur de l'éducation physique naturelle, Georges Hébert en 1924, en définissant eux-mêmes le sport comme « exercice ou activité physique ayant pour but la réalisation d'une performance et dont l'exécution repose essentiellement sur l'idée de lutte contre un élément défini : une distance, une durée, un obstacle, une difficulté matérielle, un danger, un animal, un adversaire et, par extension, soi-même » (Hébert, 1925, cité par Defrance, *op.cit.*, 101). Les idées de performance, d'entraînement, de lutte, de progrès et de records archivés intègrent alors profondément la définition légitime du sport qui se répand, et se « naturalise » permettant sa consolidation institutionnelle. Les règlements se précisent et s'uniformisent tandis que les systèmes associatifs et fédéraux s'établissent durablement. Ainsi, la catégorie « sport » devient une institution, c'est-à-dire capable de générer des comportements sportifs conformes à cette conception du sport. Le monde sportif est un monde « que chacun trouve tout fait en adhérant, qui s'impose de l'extérieur, figé, ce qui conduit à une définition du sport qui insistera moins sur l'exercice physique comme forme d'expression du moi volontaire et excité, et soulignera davantage les dimensions instituées, les règles, le cadre compétitif et les groupements établis » (Defrance, *op.cit.*, 101).

L'évolution du sport en tant que catégorie de pratique, sa pluralité diachronique et synchronique, ses interactions décisives avec les autres catégories, la générativité du langage inhérent à ses catégories, et l'influence du contexte social et politique, permettent de vérifier les préceptes théoriques relatifs à la problématique de la catégorisation sociale et formulés au début du premier chapitre. Nous les avons, dans un premier temps,

appliqués au chômage en suivant les travaux de Demazière et menons, très synthétiquement, la démarche inverse avec le sport. Ses principes théoriques émergent en effet de l'histoire de la définition du sport tracée par Defrance.

2. Les définitions récentes des sociologues

➤ *Définir le sport ou couvrir sa diversification*

Dès la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, les définitions du sport formulées par les sciences humaines et sociales prévalent sur celles des dirigeants sportifs à mesure que le rôle des experts s'accroît. Intéressons nous aux définitions récentes (à partir des années 1980) proposées par les sociologues afin d'éclairer le débat autour de cette définition, voire de l'indéfinition, du sport et de formuler notre propre position.

Avant cela, rappelons que jusqu'à la fin des années 1960, le sport a globalement suivi le contexte socio-économique, en poursuivant la consolidation de son assise institutionnelle fondée sur la conception du sport chargée des notions de records, de progrès et de performances motrices. Cette institutionnalisation permet l'institution des individus en sportifs sur la base de cette conception légitime. Cependant, au tournant des années 1970, suivant de près là aussi le contexte social agité, la catégorie du sport qui semble relativement unifiée se fragmente avec l'apparition de pratiques revendiquant à la fois un caractère sportif et un antagonisme avec la conception légitime du sport. Ces nouveaux acteurs du monde social du sport affichent une culture « fun » et libérée des pesanteurs sociales, placée sous le signe de la glisse. Une glisse sur les éléments naturels qui s'imposent à nous et qu'il s'agit de maîtriser (la vague, la pente) avec respect, puis une glisse quotidienne par-delà les catégories sociales et les institutions qu'il s'agit de dépasser en guise de contestation¹. « La glisse était porteuse d'une morale fun et d'un principe fondamental : la recherche de sensations » (Duret, 2008, 104). Cette conception du sport,

¹ Il ne s'agit là que d'un rappel et d'une simple évocation schématique de la conception des ces sports. Des analyses bien plus fines sont proposées en sociologie. Envisagée sous l'angle de la problématique de la catégorie sociale, ces travaux pourraient montrer la pluralité interne de la catégorie des sports de glisse par exemple comme l'atteste l'existence des catégories de « vrais surfeurs » et de « faux surfeurs ». Voir Sayeux (2006).

qui ne se cantonne pas à « la forme glissée » puisque Defrance l'a observé sous la forme de la course à pied (Defrance, 1986), refuse la conception légitime du sport et l'édifice institutionnel qui la supporte. Ce refus procède par inversions symboliques qui semblent se rapporter plus globalement aux tensions conflictuelles au principe des mouvements sociaux de l'époque. Il nous semble que l'émergence de cette conception alternative qui fait écho à certaines revendications sociales peut être située comme le début d'un éclatement de la catégorie de sport. Celle-ci s'était établie, à travers une relative uniformité, dans l'ensemble catégoriel de la société française au point d'être érigée en modèle global comme nous le remarquons plus haut. Lequel ensemble s'est lui aussi fragmenté laissant des interstices disponibles à d'autres catégorisations indigènes dans d'autres domaines¹. Au regard de cet éclatement, la sociologie du sport se mit à la recherche d'une définition opérationnelle, notamment pour mesurer quantitativement le phénomène sportif ; une définition d'autant plus souhaitée que difficile voire impossible à trouver.

Une attention portée aux enquêtes statistiques (menées depuis les années 1980) contraintes de définir l'objet « sport » est éclairante à propos de l'impasse de la définition du sport par les sociologues. Ces définitions vont chercher à intégrer cette diversification malgré les logiques évidemment contradictoires des deux termes. Si l'on admet que définir revient grossièrement à inclure et exclure des objets en fonction d'un principe unique et transversal aux objets à inclure, alors définir le sport revient, dans ce contexte de fragmentation de la catégorie, à ouvrir le spectre de la définition. Il s'agit dans ce cas de passer au-delà des contradictions fondamentales des différentes conceptions du sport au profit d'un principe transversal (ou d'une essence pourrait-on dire) peu restrictif voire flou dans certains cas. Nous verrons, en effet, l'ouverture relative des définitions-socles pour les enquêtes statistiques génèrent des réalités décrites extrêmement variables.

¹ Selon un mécanisme de déchirement entre expérience biographique et catégories institutionnelles, ou entre subjectivité et socialisation, que nous avons développé plus haut en référence à Dubet, Kaufmann ou encore Castel.

➤ *Les statistiques sont formelles : il y a de plus en plus de sportifs et de non-sportifs¹ !*

Defrance note, à propos des méthodes sociologiques quantitatives, que pendant une longue période, la conversion des documents administratifs en documents sociologiques a longtemps été appliquée. Si l'attestation de la qualité de sportif par un document « officiel » a pu paraître plus rigoureuse, dénombrer les sportifs et mesurer l'ampleur du phénomène sportif de cette façon consiste alors à faire du nombre de licences sportives signées le nombre de sportifs en France. Il n'est pas difficile de comprendre les nombreuses limites de cette méthode. Disposer d'une licence n'implique pas nécessairement la pratique sportive mais seulement la possibilité de la pratique sportive dans le cadre fédéral. Inversement, ne pas disposer de licence n'empêche pas de pratiquer une activité sportive selon sa propre conception du sport. Mais surtout, dès lors que le sociologue considère que le sport implique la détention d'une licence ou l'appartenance à un club, alors il prend acte d'une réalité uniforme et consensuelle du sport, en l'occurrence la réalité fédérale institutionnalisée en clubs et système de licences². Et l'écueil persiste lorsque, plus tard, des enquêteurs posent directement la question aux individus en prenant soin de leur proposer une définition au préalable. En procédant ainsi, l'enquêteur barre littéralement la route à tous les registres de catégorisations qui observent un décalage avec le leur. Dans ce cas, c'est tout simplement la conception arbitraire du sociologue, en tant qu'individu socialement situé, qui est consacrée en réalité.

De ce point de vue, c'est le principe même de la mesure statistique qui est critiquable. Que la définition-socle corresponde initialement au point de vue du sociologue, des institutions ou à un tout autre point de vue qui, quoi qu'il en soit, existe parmi d'autres, elle ne peut vraisemblablement pas prendre en compte les *réalités multiples* dont Schütz (1987) a rendu compte et que nous avons évoquées plus haut. Il nous paraît évident, par exemple,

¹ En référence à la fameuse formule de Pierre Desproges : « Les statistiques sont formelles, il y a de plus en plus d'étrangers dans le monde ».

² À cela, s'ajoute d'autres obstacles plus spécifiques à chaque discipline. Certains clubs de voile ou de sports nautiques délivrent des licences ponctuelles à des personnes de passage qui ne reviendront pas. Si l'on considère également que certaines subventions dépendent directement du nombre de licences déclaré, alors le sociologue qui fait de ces documents administratifs des documents sociologiques, risque de se faire prendre par de telles pratiques stratégiques au lieu de les mettre à jour.

qu'aucune définition du sport ne puisse être cohérente lorsqu'elle souhaite intégrer à la fois la conception légitime et une conception alternative qui a précisément émergé en opposition à cette conception légitime. Si essence il y a, et que l'essence d'une pratique alternative est son opposition à une forme de pratique admise, alors le projet de définir le sport est vain. Pourtant, la statistique semble bien reposer sur la définition de type aristotélien. Plus encore, au-delà de l'échec de la statistique dans son projet descriptif de la réalité, certains auteurs poussent le point de vue critique jusqu'à postuler une générativité des descriptions chiffrées et des catégories sous-jacentes. En effet, puisque la définition de l'objet social mesuré est inévitablement un point de vue sur l'objet, alors la description chiffrée consacre le point de vue choisi au préalable. L'étape de la méthode statistique de l'encodage ne peut faire l'économie du choix arbitraire d'un registre de catégorisation. De ce point de vue, la statistique contient « des opérations par lesquelles des « identités » de référence sont énoncées et influencent les propres identifications des acteurs sociaux [telle] une mise en forme du social » (Martiniello, Simon, 2005, 3). D'aucuns objecteront que l'exhaustivité de la statistique par rapport au monde réel est une idée du sens commun à laquelle aucun spécialiste n'adhère. La statistique ne serait valable que dans sa sphère de validité : « Il y a un principe de réalité à la racine de toute observation : dans ses résultats, c'est bien le monde lui-même qui se reflète, d'une façon certes partielle, mais authentique. » (Volle, 1982, 89) Dont acte ! Mais cette sphère de validité est socialement située et constitue par conséquent un registre de catégorisation parmi d'autres registres sans lesquels il perd son sens. Chaque registre de catégorisation ne se forment et ne prennent sens que dans ses interactions avec les autres registres.

A cela, ajoutons que la statistique, en se basant inévitablement sur le principe de définition contraire à celui de réalités multiples, est souvent tributaire du droit et des pratiques administratives qui sont les foyers des définitions objectives, disons objectivées. « Le durcissement institutionnel est même une condition sine qua non de la « fiabilité » des statistiques : les polémiques récurrentes sur les statistiques du chômage le démontrent tous les jours. Le développement d'un réseau statistique est lié à celui d'un système d'institutions. Cet investissement, analogue à celui d'un réseau routier ou ferroviaire, crée des catégories qui deviennent ensuite incontournables, le plus souvent différentes d'un pays à l'autre. » (Desrosières, 2001, 2). La crise institutionnelle qui est aussi une crise des catégories légitimes objectivées met davantage en péril le projet de mesurer le sport ou le

chômage de façon absolue. Le fait que les catégories du sport et du chômage soient aujourd'hui éclatées, au sens où les conceptions particulières foisonnent et s'inter-signifient, ne permet pas qu'on les mesure de façon uniforme. La sphère de validité de la statistique descriptive d'une catégorie se réduit à mesure de son éclatement. Si la définition classique du chômage formulée par les institutions est de plus en plus discutée, on comprendra aisément que le chiffre qui s'y rapporte le sera tout autant. De la même façon, au regard de l'éclatement de la catégorie du sport et des innombrables conceptions de l'activité ainsi nommée, alors une statistique exhaustive, c'est-à-dire tenant compte des réalités multiples, montrerait qu'il y a un taux croissant de sportifs ... et de non sportifs. Cependant, les enquêtes statistiques sur le chômage ou sur le sport ne sont pas sans intérêt, loin de là. « La statistique est du social *in vivo* » (*Idem.*). Autrement dit, il nous renseigne sur les registres de catégorisation dont il est fait usage pour une description chiffrée. La statistique sur les pratiques sportives est de ce point de vue davantage du matériau construit qui s'offre au sociologue qu'un discours sociologique, davantage un objet qu'une méthode, davantage une subjectivité parmi d'autres que l'objectivité scientifique, et finalement davantage un temps de la construction sociale de la réalité que la réalité. Ce social *in vivo* de Desrosières tend par ailleurs à se sédimenter en institution ; laquelle institution fera référence en tant que pourvoyeuse d'une objectivité, c'est-à-dire pour construire des définitions, au service de la statistique...

➤ *Les limites de la définition émique*

Ce point de vue critique sur l'enquête statistique existe évidemment depuis longtemps et nos quelques lignes sont bien loin d'épuiser la finesse des débats autour de cette question. On peut notamment souligner, en suivant Desrosières, l'apport considérable de l'ethnométhodologie à cette posture critique en réaction à l'usage massif du questionnaire en 1960 aux États-Unis, sous l'impulsion de Lazarsfeld. Des auteurs, comme Cicourel, regrettent les écarts extrêmes entre les schèmes de catégorisation et de perception des individus interrogés par questionnaire et ceux des sociologues. « La comparaison entre les schèmes de perception des acteurs et ceux des sociologues tournaient souvent au désastre pour ces derniers, et ceci d'autant plus que l'écart culturel entre les premiers et les seconds est plus grand » (*Ibid.*, 115). L'ethnométhodologie propose alors d'envisager le rapport

d'enquête, même par questionnaire, comme un rapport social. Ce qui revient par ailleurs à invalider la dualité perçue entre méthode quantitative et qualitative. Pratiquement, une réflexion doit s'engager systématiquement sur la formulation des questions en fonction des caractéristiques sociales de l'enquêté. La question d'un encodage relatif est également centrale et trouvera un impact en France. « Ainsi, l'étude des nomenclatures, auparavant perçue comme austère et ingrate, devient, dans le contexte particulier de la France des années 1970 et 1980, un fécond thème de recherche sociologique et historique (...) » (*Ibid.*, 116). En sociologie du sport, il est intéressant de noter que les enquêtes statistiques réalisées qui ont marqué les dernières décennies, ont largement intégré ce souci subjectiviste ... peut-être excessivement parfois.

Retenons trois de ces enquêtes statistiques qui ont considérablement marqué l'approche quantitative des pratiques sportives en France. Car, disons-le avant d'évaluer les limites de ces approches plus précautionneuses, ces trois enquêtes constituent un apport de taille pour la sociologie du sport. Aussi, pensons-nous même si cela paraît bien prétentieux de la part d'un doctorant, que leur apport ne peut être effectif que lorsqu'on les approche d'un point de vue critique. Voici donc, à la page suivante, ces trois enquêtes et les définitions sur lesquelles les auteurs ont convenu de se reposer.

Tableau 2 - Trois enquêtes statistiques sur la pratique sportive en France (1987-1994-2000)¹

| | Échantillon | Définition suggérée du sport | Taux de pratiquants |
|---|---------------------|---|--|
| <u>INSEP 1988*</u> Irlinger, Louveau, Métoudi Les pratiques sportives des français | 3000 de 12 à 74 ans | <i>Le sport est ce que font les personnes font quand elles disent qu'elles font du sport.</i> | 73 % |
| <u>CREDOC 1994</u> Pouquet, Moati Les comportements des consommateurs d'articles de sport | 1010 de 14 à 65 ans | <i>Pratique occasionnelle d'une activité physique et/ou sportive</i> | 68 % |
| <u>Ministère des sports-INSEP 2000</u> Mignon, Truchot Les pratiques sportives en France | 6526 de 15 à 75 ans | <i>Le sport est ce que les personnes font quand elles disent qu'elles font du sport ou quand elles ont une activité qu'elles ne déclarent pas comme telle</i> | 61 % Question de repêchage ↓ 83 % |

*Date de diffusion des résultats

La première chose à noter est la corrélation entre le niveau d'ouverture (ou de restriction) de la définition du sport et le taux de pratiquants déduit. L'ampleur du phénomène sportif s'accroît à mesure que se détendent les frontières de la catégorie sport. Les enquêtes de 1988 et de 1994 reposent notamment sur des définitions du sport relativement proches et observent à peu près le même taux de pratique. En laissant les enquêtés se référer à leurs propres conceptions du sport, Irlinger, Louveau et Métoudi appliquent clairement le principe ethnométhodologique consistant à prendre acte des schèmes de perception indigènes : « Les interviewés employaient les mots qui étaient les leurs, en dehors de toute proposition ou de toute liste, en dehors de toute induction : nous voulions saisir ce que “nager“ veut dire ! » (1989, 66). Leur définition du sport est donc une définition émique

¹ D'autres enquêtes ont été réalisées. Notons celles de l'INSEE (1967 et 1987-88).

qui relève clairement d'une volonté de dépasser les limites précédemment décrites de l'enquête statistique. Toutefois, dans l'ouvrage exclusivement consacré à la méthodologie de cette enquête, les trois auteurs admettent la limite de ce syncrétisme visant à faire de la catégorie sport, l'ensemble des catégorisations du sport. C'est au cours de la phase d'analyse de contenu que la distance avec les catégories préexistantes fut difficile au regard de « la multiplicité des pratiques, [qui] a fait écran à une réception attentive au “dit” des interviewés, [...] les mêmes vocables [qui] évoquaient des façons de faire hétérogènes, tandis que des mots différents semblaient désigner des exercices proches, voire semblables » (*Ibid.*, 66-67). Deux constats sont alors irrécusables. La catégorie de sport est éclatée d'une part, puisqu'en l'absence de définition suggérée, aucun consensus ne semble être suffisamment prégnant chez les individus pour permettre un travail d'encodage relativement homogène. Et cette crise catégorielle empêche clairement la mesure uniforme d'un fait social comme un phénomène monolithique. Ce fait majeur, qui peut être rapporté à la crise des institutions et l'émergence d'une subjectivité désolidarisée des cadres de socialisation, précipite l'obsolescence d'une conception purement holiste de la société. De ce point de vue également, l'idée d'un sport comme modèle global doit évidemment être nuancée.

Mignon et Truchot poussent davantage l'ouverture de la définition du sport afin d'intégrer le plus large éventail de pratiques. La façon dont ils appréhendent le sport peut être déduite de leur méthodologie. Aux réponses négatives, l'enquêteur renvoie une question de repêchage afin de palier les oublis, les réponses hâtives, la pudeur ou tout autre facteur poussant les individus à ne pas déclarer une pratique qui pourrait être catégorisée comme sportive. Nous pensons que ce sont précisément tous ces facteurs qu'il eût été intéressant de prendre en compte car ils peuvent être les divers déterminants qui conduisent les individus à ne pas inclure leurs pratiques dans la catégorie sport. Plutôt que de prendre en compte ceux qui n'identifient pas spontanément leur pratique comme sportive, il semble plus pertinent de mettre en exergue les facteurs des contextes dialogiques ou biographiques qui conduisent à cette non catégorisation. Cette retenue peut être liée par exemple à la prégnance cognitive de la définition classique du sport et sa dimension compétitive. Dans ce cas, lorsque l'enquêteur pose une question de repêchage, il invite l'enquêté à reconsidérer les frontières intériorisées d'une catégorie. Le résultat de l'enquête en est d'ailleurs considérablement modifié comme l'indique Duret : « En tête du palmarès des

activités les plus fréquemment pratiquées figure la marche qui attire plus de 21 millions de personnes. Il s'agit bien sûr d'une activité peu homogène qui va de la promenade de santé au trekking en haute altitude. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que plus d'un tiers de la population des marcheurs ne s'est pas déclarée de façon spontanée. » (2008, 12-13). De surcroît, et il s'agit là d'un facteur lié à la situation dialogique, la valorisation hiérarchique souvent accordée au statut de chercheur peut conduire à une valorisation de sa connaissance et de ses schèmes de classification. Rappelons à ce propos que, pour Bourdieu, la capacité performative (ou l'autorité aurait-il dit) ne vient pas de l'intérieur du discours mais du dehors. Autrement dit, l'influence que ce discours peut avoir sur un individu n'est pas dans le langage qui le supporte mais dans la position sociale et le capital symbolique du locuteur (Bourdieu, 1982). Ainsi, selon le contexte dialogique, l'identité déclarée par l'individu peut varier. Au-delà des identités biographiques, il faut donc admettre la possibilité des identités dialogiques. Se déclarer sportif dans un rapport d'enquête ne signifie pas que l'on s'identifie comme tel par ailleurs.

La question de repêchage empêche également de voir les limitations générées par les interactions catégorielles. Demander à un chômeur s'il est sportif ne revient pas à demander à un cadre supérieur s'il l'est malgré le maintien de la formulation. Si la conception que le chômeur a du sport ne lui semble pas compatible avec celle qu'il a du chômage, il peut se retenir de considérer de déclarer sa pratique sportive voir de l'identifier comme sportive. Nous avons pu le constater, par exemple, lorsque, dans les premiers temps de l'enquête de terrain de ce travail, nous nous rendions à la sortie des agences ANPE afin de solliciter des chômeurs ayant une activité sportive. Une large partie des réactions semblait souligner le caractère incongru de la question alors que celle-ci apparaissait normale dans d'autres circonstances. Les agences ANPE constituent en quelque sorte de hauts lieux de la catégorie de chômage où l'identification comme chômeur peut difficilement faire l'objet d'une négociation à moins d'entamer une conversation. La présence dans une agence ANPE, ou à la sortie d'une agence, active la facette identitaire de chômeur difficilement récusable dans le cadre d'une « interaction non focalisée »¹

¹ Ceci est valable d'ailleurs que l'on soit effectivement ou non chômeur et se vérifie dans d'autres situations de coprésence ou d'interaction non focalisée. Dans d'autres contextes peuvent se vérifier la crainte ou l'espoir de se

(Kerbrat-Orrechioni, 1990, 113) ou « interaction éparpillée » (Goffman, 1974, 117). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons utilisé un questionnaire ne remplissant seulement qu'une fonction d'approche. Après quelques minutes de questionnement laissant la possibilité à l'individu de singulariser sa situation en la justifiant brièvement par un récit, le sport entrait dans la conversation parmi d'autres items. L'efficacité de cet ajustement méthodologique, dont nous ne maîtrisons pas d'ailleurs les tenants théoriques à ce moment, confirme le poids d'une catégorisation sur une autre. Et si le procédé a fait disparaître l'incongruité de la question du sport, la plupart des réponses demeuraient négatives. La prise en compte du croisement des catégories nous semble donc centrale. Par conséquent, lorsque l'individu qui ne déclare pas spontanément de pratiques sportives est repêché par une nouvelle question mettant en cause sa perception (« vous êtes sûrs ? »), l'enquête risque de rater le plus intéressant : les déterminants de cette (non) catégorisation comme sportif qui sont une fenêtre sur la construction sociale de la réalité.

Enfin, il nous semble que vouloir dénombrer de façon absolue les sportifs et donc les non-sportifs, même sur la base d'une définition émiq, sous-tend une vision binaire de la catégorie sport. Il y aurait, avant les distinctions internes à la catégorie, les sportifs et les non-sportifs, les inclus et les exclus. Cette vision nous semble fort réductrice et se retrouve finalement dans le fait d'éluder la réaction spontanée de celui qui ne se considère pas comme sportif dès la première question. Il faut en effet admettre que les non-sportifs (ou ceux qui ne se considèrent pas comme tel de façon spontanée dans le contexte de l'enquête) ne se considèrent pas à l'intérieur de la catégorie relativement à une conception légitime de la catégorie. Il eut été donc certainement plus instructif de chercher à comprendre pourquoi cet individu ne peut pas se définir comme pratiquant une activité sportive ; soit de sonder le registre de catégorisation qu'il prend pour référence qui peut être le sien ou celui qu'il présume exister chez l'enquêteur. « De fait, la recherche sur la catégorisation statistique montre que la diffusion de nomenclatures se fait au prix d'un véritable processus d'inculcation et d'intériorisation de la part des enquêtés qui apprennent à se ranger dans les catégories. En ce sens, il n'existe pas « d'auto-déclaration » de soi indépendante des cadres collectifs et des modes légitimes de se présenter, dont le

voir attribuer une identité (réelle ou non) dévalorisante à la sortie d'un sex-shop ou valorisante à la sortie d'une discothèque particulièrement sélective par exemple.

formulaire du questionnaire se fait le vecteur. » (Martiniello, Simon, 2005, 13). À la question « pratiquez vous une activité sportive ? », les réponses positives ou négatives nous renseignent autant sur ce qu'est le phénomène sportif dans la diversité et l'instabilité de ses frontières. Il s'agit pour le sociologue de ne pas se laisser éblouir par la partie éclairée de son objet ; la part ombragée le renseignera certainement autant sur ce qui sépare les deux parties. Hélas, si la pratique sportive fait l'objet d'un véritable engouement sociologique, « ce bouillonnement et ces productions remarquables » (Duret, 2008, 120) laissent bien souvent la non pratique sportive et les non sportifs dans leur ombre. Pour palier cet impensé, deux solutions émergent : les éclairer là où ils sont, c'est-à-dire comprendre en quoi ils ne sont pas sportifs (selon qui, en référence à quel schème de classification, dans quels contextes dialogiques et biographiques, etc.), ou bien les mettre sous la lumière de la catégorie sport, c'est-à-dire de les y intégrer en ouvrant le spectre de la définition. La première voie nous semble la plus heureuse. Elle consiste finalement à comprendre le sport comme un monde social, au sens conceptuel proposé par Strauss (1992), où les multiples conceptions de l'activité sportive interagissent en permanence formant ainsi un ensemble aux contours perpétuellement négociés.

C. Le sport : monde à part ou monde social

Avant d'aller plus en avant dans cette conceptualisation du sport comme monde social, il convient de s'arrêter à nouveau sur quelques prénotions relatives au sport qui font obstacle à cette conceptualisation. Il s'agit de poursuivre, en parallèle de la progression vers un ensemble théorique permettant une problématisation de cette thèse, la déconstruction d'un sport qui tend à être perçu comme un monde clos et unifié. Pour l'envisager comme un monde social, aux frontières incertaines et instables, en lien avec l'ensemble des mondes sociaux, il convient d'abattre les murs qui en font un monde à part.

1. Du monde clos...

« Exclure ces nouveaux sports reviendrait à se priver d'une composante active du monde des sports à cette époque. La diversité interne augmente par moments, selon les rythmes de l'histoire sociale des sports, et une définition de l'institution doit recenser ses traits et non

trancher dans l'objet pour le rendre plus simple.» (Defrance, *op.cit.*, 105). L'auteur admet plusieurs choses centrales. La redéfinition permanente des frontières qui tracent les contours du monde du sport, d'une part. Puis, la diversité interne de ce monde, celle qui anime cette redéfinition, est variable selon les époques. Nous avons montré à ce sujet que l'éclatement actuel de la catégorie sport pouvait être resitué dans une crise catégorielle d'ensemble. Ce qui atteste que le sport est une catégorie qui n'est pas close, il n'est pas un monde à part. Voilà pourtant une idée bien répandue et qui selon certains auteurs remplit une fonction sociale. Le sport dans sa pratique comme dans son spectacle serait l'expérience méritocratique par excellence.

➤ *L'idéal méritocratique*

Là encore, la clairvoyance philosophique de Jeu nous semble utile. Il définit la grammaire du sport comme « comme le basculement d'une figure de symétrie – un axe vertical équilibré par des forces antagonistes et égales – vers la constitution d'une autre figure de symétrie – un axe horizontal introduisant une distribution hiérarchique des valeurs. En termes plus simples, on dira qu'il s'agit du passage de l'égalité des chances à l'inégalité du résultat. » (Jeu, 1987, 32). Autrement dit, le sport réalise en actes l'idéal méritocratique de notre société. Telle une île dans l'océan des inégalités multiformes. Ehrenberg établit un lien entre cette représentation largement diffusée du sport et l'engouement dont il fait l'objet. Le spectacle sportif est la mise en scène, dans le temps quotidien de la distraction, d'un idéal quotidiennement contrarié. Il résout ainsi les tensions propres au contexte social caractérisé par l'égalitarisme politique et la fragmentation des catégories qui, tout deux, mettent l'individu dans une angoisse identitaire. En effet, la démocratie, nous dit Tocqueville, et donc l'égalité qu'elle postule entre les individus, a un impact pacificateur sur les rapports interindividuels. L'égalité suppose la mise en exergue d'une identité anthropologique commune qui, parvenant à la conscience de chacun, favoriserait le sentiment d'empathie et donc « l'adoucissement des mœurs » (Tocqueville, 1986, 539). Mais, en même temps que cette singularisation par le droit égalitaire, les individus se trouvent aussi dans une situation d'indifférenciation. Les sociétés égalitaires induisent par conséquent une tension entre ces deux mouvements de singularisation et d'indifférenciation pour laquelle Ehrenberg parle d'« impersonnelle personnalisation »

(1991, 39). Ce contexte ambivalent des sociétés égalitaires peut donc être resitué comme une base favorable à l'émergence de la norme de l'individu responsable et performant. Il s'agit effectivement de promouvoir un individu capable de construire la différence sur une base égalitaire et de résoudre ainsi la tension entre singularisation et indifférenciation. Le sport, dans son acception la plus répandue, offre et incarne idéalement cette solution. L'illusion méritocratique qu'il représente et véhicule vient justifier et légitimer l'inégalité de résultat par son préalable égalitaire. L'inégalité devient alors justice dans la mesure où, d'un point de vue politique, il est un espace où les dispositions sociales seraient neutralisées : « Il élimine ainsi le poids de la filiation, la détermination de la place sociale actuelle par les origines. De ce point de vue, il résout en imagination, c'est-à-dire sans rien modifier du paysage des structures sociales, un des dilemmes centraux de la condition démocratique, de notre expérience subjective et ordinaire de la vie : la tension entre l'égalité de principe des hommes et leur inégalité de fait. La compétition sportive dénoue cette tension en la rendant non contradictoire. » (*Ibid.*, 42). Il rompt clairement avec les déterminismes sociaux, redistribue les cartes et donne à chacun la possibilité d'affronter l'autre sur des bases équitables. Car, si pour Tocqueville, l'indifférenciation entraîne l'empathie et la compassion, il faut bien admettre qu'elle laisse également entrevoir la possibilité de créer la différence et d'assoir son ascendance. L'égalité, c'est-à-dire la similitude des conditions, favorise donc également les velléités de différenciation. Elias l'a d'ailleurs parfaitement observé à l'occasion d'une enquête dont il a rendu compte avec Scotson dans l'ouvrage *Logiques de l'exclusion* (Elias et Scotson, 1997). Les auteurs observent des rapports d'ostracisme entre deux groupes d'habitants au sein d'un quartier résidentiel alors même que la seule différence qui les distingue est seulement liée à leurs dates d'arrivées dans le quartier. Pourtant, le groupe des établis exclut le groupe le plus récemment arrivé des lieux de pouvoir et le stigmatisent en lui attribuant des tares, notamment par l'intermédiaire de rumeurs particulièrement efficaces. Un stigmaté qui devient réel lorsque les plus jeunes stigmatisés suivent une tactique de renforcement du stigmaté consistant à surenchérir et à empêcher la mise à l'index par la revendication du

trait désigné. Le stigmatisme supputé devient à ce moment réalisé. Ainsi, sur la base d'une similitude de leurs conditions, les individus sont prompts à créer la différence¹.

➤ *Un idéal négocié*

Le sport, selon la grammaire décrite par Jeu, réalise parfaitement cet idéal non réalisé dans la société politique. Il serait donc préservé de celle-ci et de ses inégalités. L'engouement qu'il suscite indique le maintien de cette idée d'un sport clos et immaculé bien qu'elle soit constamment contredite. Si comme l'a décrit Elias le sport moderne « est censé annuler, et non reproduire les différences qui traversent et organisent le monde social, [s'il] suppose que les propriétés sociales des différents participants soient neutralisées, gommées au profit de l'égalité des chances entre des joueurs ou des concurrents que classe ou distingue leur seule performance corporelle » (Chartier, 1986, 15), force est de constater le retour du social. Et ce n'est pas faute de rendre visible les manifestations de ce retour tant elles sont médiatisées (corruption, dopage, la Marseillaise sifflée, surentraînement etc.) pour le sport de haut niveau. Elles sont d'ailleurs visibles et remettent largement en cause le sport comme « modèle exemplaire à la performance individuelle, [et sa] capacité à offrir un idéal d'organisation de nos interactions quotidiennes est rediscutée » (Duret, Trabal, 2001, 7). Mais cette visibilité est muée par l'indignation et la nécessité de faire en sorte que le sport reste un monde clos. Ces affaires sont des faits sportifs qui sont extraits du monde du sport afin d'être pris en compte dans la définition de ce que doit être un sport pur. Lorsqu'il devient manifestement perméable et que la société le pervertit, celle-ci en « fait son affaire ». Les frontières du monde clos sont débattues dans la société. Ces débats ne sont

¹ Dans l'enquête que nous avons réalisée dans le cadre du mémoire de Master 2, nous avons observé le même type de rapport entraînant le même type de processus entre les membres d'un club de quartier et ceux d'un club d'élite au sein d'une même ville. Nous avons constaté notamment des identités de club distinguant les styles de jeu, la morale, l'hygiène des individus, le niveau de réflexion dans l'action sportive, etc. La similitude sportive de départ, conduisait les éducateurs du club d'élite à envisager le joueur de quartier comme complémentaire au joueur du club d'élite. « Tout ce que le joueur du premier club a, le joueur du deuxième club n'a pas et inversement. » Au-delà du style de jeu, la différence était affirmée de façon plus radicale à propos du comportement sur le terrain ou de l'hygiène par exemple. Voir Le Yondre, F., 2007. Stigmatisation du club de football de quartier par le club élitiste : rejet de la différence ou crainte de la similitude ? *Revue européenne de management du sport*, 12/2007, n° 20, p. 1-15.

finalement que le renforcement de cette croyance en un monde du sport réservé ou, du moins, en la nécessité qu'il doit resté préservé même si cela nécessite une redéfinition de ses règles adaptée aux mouvements de la société globale. La formule de *contre-société contredite* que nous empruntons à Jeu nous semble décidément une bonne synthèse de la dialectique entre le sport et la société.

2. ... et unifié, ...

La meilleure façon de se convaincre de la porosité du sport est de rappeler que sa représentation comme monde clos sur lui-même n'est pas fortuite puisqu'elle a intéressé les promoteurs du sport garantissant son indépendance du monde social comme nous l'avons relevé avec Pierre de Coubertin.

Des exemples actuels indiquent également que l'État est à l'initiative dans la diffusion d'une conception du sport. Pour que le sport comme modèle exemplaire de justice fonctionne, il importe également qu'il paraisse unifié, c'est-à-dire qu'il intègre chaque concurrent dans un même espace hiérarchisé de façon incontestable et donc par la performance corporelle. Fleuriel retrace à ce propos l'invention, en France, de la catégorie du sport de haut niveau par l'État (2004). La loi Mazeaud de 1975, nous dit-il, reconnaît pour la première fois la qualité d'athlète de haut niveau et marque une rupture avec la politique sportive favorable au développement de l'élite sportive. Ce qui, encore une fois, ne semble qu'une variation sémantique recouvre en fait un changement radical à travers lequel les autorités publiques imposent le sport de haut niveau comme catégorie dont elles ont la charge à la place de l'élite sportive formée par les clubs. « Le sport d'élite, qui concernait une minorité de pratiquants, a été transformé en une question d'intérêt général susceptible du même coup de susciter l'intervention de l'État » (Fleuriel, 2004, 8). Parallèlement, il s'agit aussi d'exercer un travail sur les représentations du sport et d'imposer une vision qui légitime la prise en charge publique contre la régulation « naturelle » du marché. Le rapport de force qui s'engage donc entre l'État et le marché sous-tend l'opposition de deux registres de catégorisation sociale. D'une part, le sport des uns qui est le sport de tous justifie une intervention de la collectivité alors que, d'autre part

le sport d'élite¹ ne peut être confondu avec le sport de masse : « Alors que le marché favorise implicitement la séparation de la masse et de l'élite en imposant des règles de fonctionnement distinctes où quelques professionnels produisent un spectacle destiné au grand public (dans une logique de haut en bas), tous les efforts de l'État visent au contraire à unifier l'ensemble des pratiques sportives dans un seul mouvement du bas vers le haut » (*Ibid.*, 9). Ce rapport peut parfaitement être resitué comme un rapport de force entre deux conceptions du monde du sport qui entrent en négociation et qui conduit à la redéfinition de ses frontières. L'exemple du football est à ce propos éclairant. Suaud et Faure ont bien montré la spécificité du football professionnel à la française effectivement organisé comme un monde unique malgré les ruptures profondes d'approche de l'activité. Chaque club, chaque équipe et chaque joueur est inscrit dans un *continuum* qui relie tous à chacun, du professionnel à l'amateur. Au-delà de l'identité de geste qui permet aussi l'identification des jeunes joueurs aux professionnels, cette organisation hiérarchique offre la possibilité théorique de chaque passionné de se trouver sur le même terrain que celui dont on immortalise le geste en poster. « (...) le professionnel est perçu comme un amateur qui a réussi » (Faure, Suaud, 1999, 22). Ce modèle français de l'organisation du football est celui qui permet donc la diffusion d'une fiction « bien fondée » et intéressé : « les discours des notables fédéraux pour affirmer l'unité du football possèdent ainsi toutes les chances de s'adresser à des convaincus » (*Ibid.*, 23). D'autre part, le champ économique exerce une pression pour réaliser une vision du football qui distingue la masse des professionnels. Ainsi, depuis quelques années, l'objectif de certains dirigeants de grands clubs européens, à l'instar de Berlusconi, ambitionnent d'organiser une compétition séparée des championnats nationaux et dont l'appartenance ne serait pas remise en cause par le système de promotion-relégation. Clairement, le football professionnel « relève d'une relation de concurrence en constante redéfinition entre les pouvoirs publics et le champ économique, et cristallisée autour de l'amateurisme et du professionnalisme » (Fleuriel, *op.cit.*, 10). La polémologie qui se dégage autour de la définition légitime du sport est bien

¹ Le sport d'élite pourrait être compris selon un angle historique comme le sport amateur. Ce n'est pas l'usage qui en est fait ici ; le sport d'élite est le sport le plus performant qui intéresse la logique du marché.

illustrée par ce segment du monde social du sport. Les représentations les plus prégnantes sont à déconstruire tant elles sont érigées dans l'interaction d'intérêts divergents.

3. ... au monde social !

En guise de synthèse du chemin parcouru jusqu'ici, rappelons que nous avons opté, au cours du premier chapitre, pour une posture théorique pragmatique de la catégorisation sociale appliquée à la catégorie de chômage. Celle-ci est un acte de pensée performatif, une invention langagière corrélative de la société salariale, traversée par de multiples registres de catégorisation favorisés par la crise de sa définition institutionnelle et qui participent à sa constante redéfinition, et qui, enfin, est en prise avec un ensemble d'autres catégories sociales qui s'entrecroisent et s'inter-signifient sans cesse. Au cours du deuxième chapitre, le chemin inverse a été effectué à propos du sport. Une brève histoire de la définition du sport et quelques observations sur ses relations avec la société globale nous autorisent, non plus à appliquer, mais à déduire ces caractéristiques de la catégorie sociale. Ainsi, nous avons, en quelque sorte, "préparé le terrain" de la rencontre conceptuelle entre le sport et le chômage. On l'aura compris, ils sont tous deux envisagés comme des catégories. Mais au regard du contexte social marqué par l'obsolescence d'un ensemble catégoriel en prise avec les expériences biographiques individuelles, ce sont deux catégories prises dans un mouvement d'ensemble.

A la façon d'un mouvement tectonique des plaques terrestres, les catégories institutionnelles de la première modernité autrefois prégnantes chez les individus observent des mouvements de divergence internes et de convergence externes. Le mouvement général de l'ensemble catégoriel entraîne des fragmentations de grandes plaques relativement monolithiques que sont les grandes catégories du sport et du chômage. Ces mouvements de divergence internes favorisent la création de failles ouvertes par la fragmentation de la catégorie. Ces failles offrent des espaces d'action pour les individus qui sont perturbés par le manque d'adhérence des plaques sur lesquelles ils se reposaient. Parallèlement, la mobilité des ces fragments animés par des conceptions particulières des catégories autorisent la rencontre improbable de fragments issus de plaques différentes et tenues éloignées jusqu'ici. Ainsi, peut-on envisager, sur le modèle des mouvements

tectoniques, la rencontre entre deux grandes plaques terrestres (deux grandes catégories sociales). Cependant, cette fragmentation ne permet pas d'envisager un croisement total de ces deux mondes, mais seulement des conceptions particulières du sport et du chômage qui ne peuvent former une seule plaque cohérente que si ces conceptions particulières sont compatibles. Or, les définitions institutionnelles du sport et du chômage autrefois prégnantes offraient peu de points de jonction possibles. Il s'agit ici de repérer quels fragments de la catégorie chômage peut se solidariser de quels fragments de la catégorie sport. En d'autres termes, quelles sont les équations possibles entre ces deux identifications et qui entrent en interaction dans la définition d'un sous-monde social cohérent du « sport-chômage » ? Ainsi doit-on entendre la question « Comment peut-on être chômeur sportif ? » ...

Ce modèle tectonique du mouvement des catégories sociales nous semble pouvoir être rapporté au concept interactionniste de « monde social » tel que Strauss l'a formulé. La pensée de cet auteur, et particulièrement de ce concept central, nous paraît singulièrement opportune dans ce contexte de crise du programme institutionnel de la première modernité. Arrêtons-nous sur cette perspective en termes de monde social, sur la situation de ce concept au sein de l'interactionnisme symbolique et sur quelques-uns des usages contemporains qui en sont faits. Après quoi, nous en présenterons un usage légèrement extensif afin de l'appliquer aux mondes sociaux du sport et du chômage.

II. Sport et chômage ou l'entrecroisement des mondes sociaux

A. Le concept de monde social dans un monde de concepts

1. Comparer les concepts pour mieux les cerner

Le concept de « monde social », tel que Strauss (1992) l'a envisagé, ne peut être présenté de façon isolée. Il appartient globalement au courant de l'interactionnisme symbolique mais prend place dans un ensemble de concepts très proches. Pourtant, les quelques ouvrages que nous avons consultés, autour de ce paradigme sociologique, afin de repérer les liens, les permanences et les points de rupture entre le concept de « monde social » et les concepts voisins, nous ont peu satisfait à cet égard. Par exemple, deux ouvrages synthétiques sur l'interactionnisme symbolique, celui de De Queiroz et Ziolkowski (1997) et celui de Le Breton (2004) qui sont par ailleurs d'une utilité considérable, soulignent la proximité entre les mondes sociaux selon Strauss et les ensembles sociaux significatifs interactifs selon Dilthey : « La notion [...] n'est pas étrangère à celle, plus ancienne, d'ensemble significatif interactif de Dilthey » (Le Breton, 2004, 87). Mais, permettons-nous, sans disconvenir de la qualité des deux ouvrages et de l'érudition manifeste des auteurs, de regretter qu'il ne soit proposé qu'un passage en surface sur le concept en lui-même d'une part, et surtout de ne pas l'éclairer à la lumière du débat qui peut être instauré *a posteriori* entre des auteurs qui n'ont pas communiqué directement mais dont les pensées sont à la fois voisines et divergentes dans le détail. Il nous semble que c'est à travers ces détails qu'une meilleure compréhension du concept peut être possible. Sans prétendre à quelque exhaustivité, qui serait d'ailleurs illusoire, nous proposons de rendre compte d'une discussion entre quelques concepts qui nous semblent proches et dont les permanences réciproques et surtout les ruptures permettront d'éclairer l'outil pour lequel nous avons opté. Pour la mise en œuvre de cette petite discussion, deux manières de procéder s'offrent à nous. La première consiste à exposer un à un ces concepts de chaque auteur en privilégiant la cohérence interne de chacun. Cette stratégie d'écriture eût été pertinente dans le projet d'exposer un ensemble de concepts sociologiques sur le plan horizontal et de façon exhaustive ; comme dans un ouvrage de synthèse théorique sans perspective d'application particulière. Mais nous souhaitons éclairer le concept de monde social et en

justifier l'usage particulier à ce travail qui en sera fait. Par conséquent, il est sans doute plus pertinent (et plus difficile aussi) de faire de l'outil choisi, le centre de la réflexion autour duquel les autres concepts viendront apporter un éclairage ponctuel par leurs communautés et spécificités. C'est donc à la lumière des concepts d'ensemble sociaux significatifs interactifs de Dilthey et de cercles sociaux de Simmel que celui de monde social sera exposé et explicité.

Strauss constate d'abord l'usage fréquent et seulement descriptif de la formule « mondes sociaux » en sociologie interactionniste. Et s'il regrette à l'époque le déficit de conceptualisation auquel il souhaite remédier, force est de constater que la formule reste généralement un pis-aller pour n'évoquer qu'approximativement et quelque soit les barrières paradigmatiques, le monde des objets sociaux (peut-être par opposition à celui des objets naturels). Depuis le début de cette thèse, nous sommes nous-mêmes l'auteur d'un tel usage si commode. Mais, étudier, décrire ou comprendre le monde social peuvent tout vouloir dire sans inscription dans un courant théorique évidemment mais surtout sans formalisation conceptuelle. A partir de maintenant donc, toute évocation du monde social se rapportera au concept construit par Strauss. En réalité, il s'inspire de l'esquisse d'une conceptualisation de Shibutani, qu'il adapte en définissant le monde social selon trois caractéristiques (une activité primaire, des sites et des technologies) et deux propriétés (l'entrecroisement et la segmentation).

2. Usages contemporains du concept en sociologie du chômage

Avant d'entamer cette discussion théorique qui s'inscrit dans la progression vers la formulation d'une problématique directrice, nous aurions tort d'avancer comme si nous étions les premiers à convoquer le concept de monde social. Les usages sont multiples et les objets auxquels il est appliqué sont divers. Si l'on s'en tient seulement à la sociologie du chômage, Schehr en fait un usage explicite. Toutefois, dans le cours de sa thèse ou dans sa version publiée, la justification de cet usage nous paraît incertaine. Après avoir écarté les définitions administratives comme nous l'avons fait également pour éviter d'apporter caution scientifique au point de vue technocratique, Schehr affirme que « si espace d'investigation il y a, optons pour une définition la plus large possible : une sorte de brouillard conceptuel volontaire, capable de rendre compte d'une multitude de situations

avec le moins d'a priori possibles : le concept de monde social tel que développé par Strauss paraît ici tout à fait approprié, notamment en raison de sa fluidité heuristique (comprendre les processus qui interviennent dans le changement social) » (Schehr, 1999, 29). Bien qu'en accord avec l'idée de départ qui consiste à ne pas consacrer un point de vue parmi d'autres au profit d'une attention portée aux interactions entre ces points de vue, permettons-nous de contester l'assimilation du concept de monde social à un brouillard conceptuel volontaire. A l'évidence c'est précisément l'inverse. En ce qui nous concerne, il s'agit d'appréhender un brouillard sociologique qui est, non pas celui du concept, mais celui des définitions multiples accordées au chômage. Certes, il est fort probable qu'en évoquant la notion de brouillard, Schehr ait souhaité rappeler l'indéfinition et l'instabilité des contours poreux de la catégorie chômage. Dans ce cas, le concept sociologique est clair et opérationnel pour comprendre une réalité floue car complexe et surtout multiple. Hélas, après un bref passage, dont la citation qui précède constitue une large part, au cours duquel Schehr se réfère au concept de Strauss, aucune suite n'apparaît de façon explicite si ce n'est la référence aux pratiques de débrouillardise comme activité primaire sans que celles-ci ne soient pratiquement reliées aux prescriptions institutionnelles. Nous verrons pourtant que le concept a été construit de façon très formelle afin d'être opérationnel, tel un outil affûté pour le sociologue. Les notions d'« activité primaire », de « sites » et de « technologies » constituent l'ossature du concept sans laquelle il ne peut être vraiment utile. L'usage qu'en fait Schehr reste par conséquent évasif. Il en résulte une centration sur les points de vue indigènes au dépend parfois du point de vue institutionnel. L'écueil, bien identifié par l'auteur et qui consiste à consacrer la définition officielle, existe tout autant lorsqu'on néglige ce point de vue. Un usage « plus fidèle » du concept construit par Strauss doit permettre de s'en préserver.

Parmi d'autres usages contemporains du concept, Grell et Wery, dans *Les héros obscurs de la précarité*, parlent de « banlieue du travail salarié » (1993, 16) ou d'« espace social du non travail » (*Ibid.*, 167) pour décrire les modes de vie décentrés de la valeur travail et la capacité créative des habitants de cet espace. Mais il ne s'agit pas véritablement d'un concept permettant d'appréhender les relations entre ces activités créatrices et la version officielle du rôle du chômeur auquel l'individu est tenu de se conformer. Là encore, si l'enquête apporte de réels éléments sur le quotidien des individus, leurs activités semblent extraites des rapports sociaux qui sont au principe de la construction des catégories, au du

moins de leur négociation. L'apparente proximité au concept de monde social demeure à l'état d'apparence puisque l'espace social décrit par ces auteurs serait un espace consensuel dont l'appartenance serait élective. Comme si chacun des individus évoluant dans cet espace était en accord total sur la façon de voir le monde. Il nous paraît plus pertinent d'envisager les mondes sociaux comme des espaces conflictuels. En cédant à cet écueil, les auteurs paraissent parfois verser dans une forme de militantisme émotionnel au sens où les points de vue indigènes qui se détournent de la valeur travail deviennent la seule référence. En attestent les formules apologétiques proposées par les auteurs : les individus auxquels ils s'intéressent sont effectivement qualifiés de « Héros obscurs de la précarité », non pas parce que ces derniers se présentent comme tels mais parce que les sociologues les qualifient ainsi. Nous ne contestons absolument pas, ni la bravoure de ceux qui se détournent du mode de vie légitime en l'assumant, ni la véracité de ces comportements (nous en avons rencontrés) mais plus précisément l'analyse désincarnée de cette réalité qui, en diabolisant le point de vue institutionnel, l'écarte définitivement.

Pour ces raisons, il est indispensable de ne pas en rester à une simple évocation du monde social comme un espace flou qui facilite la tâche du sociologue. Le monde social selon Strauss doit permettre de poursuivre dans la continuité de la perspective adoptée à propos de la catégorie sociale. Celle-ci devient un espace social que l'on peut définir à travers les éléments tangibles qui constituent le monde social (activité primaire, sites, technologies).

B. Le monde comme trois éléments combinés : la construction

1. L'activité primaire

➤ *Activité dans le monde social et activité sur le monde social*

« Les mondes sociaux sont caractéristiques de n'importe quel domaine particulier » (Strauss, 1992, 272). L'activité primaire autour de laquelle se forme (se déforme, se reforme etc.) peut donc être entendue au sens large du terme. Si le sport ne semble pas poser de problème à ce niveau, il peut paraître surprenant d'envisager le chômage comme un monde social. Quel en serait son activité primaire ? Rappelons d'abord que le chômage, comme le sport, sont initialement considérés comme des catégories et que parallèlement nous avons opté pour une conception paradigmatique (ou pragmatique) de la catégorie

sociale conforme à la posture néokantienne de Cassirer et selon laquelle la catégorisation est un acte de pensée. Les catégories sont des schèmes voire des procédures ou encore des règles de construction de l'objectivité. Et lorsqu'on parvient à considérer que ces schèmes sont relatifs et multiples, alors intervenir dans le monde social du chômage, c'est aussi intervenir dans la construction d'un chômage objectivé, soit dans la construction sociale de la réalité. Être au chômage ou simplement être dans le monde social du chômage implique nécessairement d'y avoir une activité de construction sociale du chômage. Mais nous en conviendrons, c'est là une conception abstraite et peut-être trop extensive de l'activité primaire.

Cependant, si être dans le monde social revient, quelque soit la position que l'on y occupe, à avoir une activité sur celui-ci c'est aussi parce qu'on a inévitablement une activité dans celui-ci. De façon évidente, les agents de placement ont par exemple une activité qui leur est prescrite par leur rôle professionnel. Les demandeurs d'emploi, de façon peut-être moins évidente, ont également un rôle officiel qui leur est attribué. Le chômage ne peut être appréhendé comme un vide social car les individus catégorisés comme chômeurs doivent répondre à des attentes normatives. Ils ont donc une activité qui est principalement, mais pas seulement, représentée par la recherche d'emploi. Cette activité qu'ont les agents ou les demandeurs d'emploi, qui est *à priori* facilement identifiable et que tous les individus ont dès lors qu'ils sont en lien plus ou moins direct avec le monde social du chômage, est liée à l'activité de catégorisation évoquée plus haut. A travers leur activité professionnelle par exemple, les agents de placement mettent en acte la vision qu'ils ont du chômage. L'activité dans le monde social du chômage est donc aussi une activité sur le monde social du chômage. Dans la même logique, lorsque les demandeurs d'emploi cherchent du travail, selon qu'ils envisagent leurs prospections sur un mode intense ou sporadique, ou bien selon que leur recherche soit autonome ou qu'ils attendent les propositions qui leur sont faites, ils réalisent des visions différentes du monde social du chômage. De leur activité dans le monde social du chômage, dépend donc leur activité sur celui-ci. C'est plus précisément de l'interaction des activités (aux deux sens du terme que nous venons de donner) des différents acteurs dans le monde social du chômage que celui-ci dépendra.

Si l'identification de l'activité primaire du monde social du chômage semble délicate, c'est précisément parce que Strauss admet également, et c'est en partie pour cela que l'outil

nous semble intéressant, que des conceptions différentes de l'activité primaire puissent coexister et interagir à l'intérieur même du monde social qui se constitue autour d'elle. Si cela complique les choses, c'est aussi ce qui nous séduit dans le concept puisqu'il intègre donc la multiplicité des registres de catégorisation et les conséquences des interactions entre ces différents points de vue. Mais procédons par étape ; le dessin des frontières labiles des mondes sociaux viendra plus loin.

➤ *Le monde social est à géométrie variable*

La difficulté à identifier l'activité primaire dans le monde social du chômage nous semble liée à une spécificité du concept par rapport à ses voisins. Prenons comme point d'appui le concept d'ensemble interactif significatif de Dilthey. Certes, il est très proche du monde social mais à y regarder de plus près, une différence fondamentale les sépare : « Dans ses derniers travaux, les ensembles interactifs sont définis par une activité spécialisée, une fonction dominante, éduquer, produire des richesses, rendre la justice, socialiser, etc. Les ensembles interactifs correspondent à des divisions fonctionnelles de la société, ils portent des valeurs et réalisent certaines fonctions sociales (...) » (Watier, 2002, 28). Cette dimension fonctionnelle ne semble pas présente, du moins pas autant, dans les mondes sociaux. Si les ensembles interactifs constituent, pour Dilthey, des outils au service du scientifique de l'esprit (surtout dans une perspective historique) pour appréhender la complexité des activités humaines, comme les mondes sociaux sont aussi des outils d'entendement de cette complexité, notamment en permettant une liaison entre les niveaux micro- et macrosociologiques, il semble que le premier concept intègre une variabilité plus restreinte que le deuxième. En clair, un monde social peut être de dimension extrêmement variable, peu importe le nombre d'individus qu'il concerne, sa visibilité, son organisation ou encore sa perméabilité : « A l'évidence, il existe une infinie variété de mondes : celui de l'opéra, du base-ball, du surf, des collectionneurs de timbres, de la musique « country », de l'homosexualité, de la politique, de la médecine, de la justice, de la science, du catholicisme... Certains mondes sont petits, d'autres immenses. Certains sont inséparables d'espaces donnés, d'autres sont liés à certains sites mais sont moins identifiables spatialement. Certains ont des frontières relativement étroites, d'autres possèdent des frontières perméables. Certains sont très hiérarchiques, d'autres le sont moins, voire à

peine. Certains sont liés à une structure de classe, d'autres (comme le base-ball) lui sont transversaux » (Strauss, op.cit., 272). Si nous nous autorisons cette longue citation, c'est qu'elle paraît révélatrice de l'extension du concept souhaité par Strauss et de cette volonté d'exclure le moins possible pour couvrir le maximum. Tandis que Dilthey, même s'il affirme la variété des ensembles interactifs, n'intègre pas cette géométrie variable sur laquelle Strauss insiste : « Les ensembles interactifs les plus simples et les plus homogènes, où s'accomplit une activité culturelle sont l'éducation, la vie économique, le droit, les fonctions politiques, les religions, les relations sociales, l'art, la philosophie, la science » (Dilthey, 1988, 117). Tous ces ensembles sont repérables et sont significatifs en ce qu'ils réalisent une opération voire, comme le suggère Watier cité plus haut, une fonction. Par exemple, « le droit réalise les conditions contraignantes qui permettent de porter à la perfection les rapports vitaux » (*Ibid.*, 117). S'il eût fallu déterminer l'activité spécialisée ou l'opération à réaliser pour l'ensemble interactif du chômage, peut-être aurait-il été possible de désigner l'absorption des déséquilibres du marché du travail ou tout autre objectif de cet ordre. Le concept d'ensemble interactif paraît s'inscrire dans une approche légèrement plus globale : « Seule une puissance absolue de la collectivité satisfait ce besoin [de sécurité] en assurant le maintien de règles qui régissent de façon contraignante la vie collective (...) » (*Ibid.*, 119). Dilthey insiste par ailleurs sur le cadre de l'ensemble interactif qui s'impose aux individus comme une référence normative que souligne Watier : « Toute institution est donc un système de normes et de règles sur lesquels les individus se règlent pour y agir » (2002, 29). Si l'ensemble interactif significatif peut même être assimilé à une institution, il faut remarquer que le monde social selon Strauss peut ne pas être lié à quelque institution. Nonobstant la proximité des deux concepts, là où Dilthey souligne le cadre qui caractérise l'ensemble interactif et à travers lequel une opération peut être réalisée ou un objectif global peut être atteint, Strauss insiste sur la possible tension entre des conceptions divergentes risquant de segmenter le monde social. Dans la perspective de sonder les registres antagonistes de catégorisation du sport et du chômage, l'orientation de Strauss nous semble plus féconde.

➤ *L'individu est le carrefour des mondes*

Puisque les deux concepts sont très fréquemment rapprochés dans les synthèses de l'interactionnisme symbolique qui sont produites aujourd'hui, sans que le lien soit explicité et donc nuancé, il paraît plus judicieux de relever les divergences comme nous venons de le faire. Néanmoins, l'éclairage de cette différence là pourrait faire croire à un positionnement holiste de Dilthey. Il n'en est rien (Mesure, 1988) et il convient de rétablir l'effet de loupe. Ceci nous permet, en relevant une analogie cette fois, de faire apparaître une autre caractéristique des mondes sociaux : leur capacité à se croiser en un individu.

Poursuivant son exemple de l'ensemble interactif formé autour du droit, Dilthey précise qu'« indépendamment de la fonction qu'il occupe dans l'espace juridique, le juge appartient à divers autres ensembles interactifs ; il agit dans l'intérêt de sa famille, il doit accomplir une activité économique, il exerce des fonctions politiques, et peut-être compose-t-il de surcroît des vers. » (Dilthey, op.cit., 118). Et cette appartenance multiple est susceptible de modifier l'idée que le juge se fait du droit et de la justice. Le résultat de l'opération réalisée dans cet ensemble interactif n'est donc pas complètement prévisible et cette variabilité de l'issue dépend en partie de la labilité de la conscience individuelle¹. Il peut alors exister des conceptions formelles du droit et des conceptions en décalage car modulées par des expériences ; des conceptions officielles et des conceptions indigènes. Reste que pour Dilthey, en appartenant à plusieurs ensembles interactifs significatifs, l'individu ne se réduit à aucun d'eux. Et de ce point de vue, la proximité de Dilthey et Strauss, à travers leurs concepts, est indéniable. Elle existe précisément dans la possibilité de penser le croisement des ensembles interactifs (ou des mondes sociaux) en un même individu d'une part, et de faire de ce croisement une des causes de leur variabilité et par conséquent du changement social. Mais, encore une fois, nous brûlons les étapes.

Retenons pour le moment que l'activité primaire du monde social du sport n'est autre évidemment que l'activité pratiquée et qualifiée de sportive. Mais l'évidence étant aveugle, la difficulté d'identifier l'activité primaire du chômage nous a permis de constater que l'activité réalisée dans le monde social est liée à une activité sur le monde social. Très

¹ La même labilité que Durkheim percevait, dit-on peut-être trop simplement, comme la faille possible dans le ciment de la société.

clairement, la course à pied peut être l'activité primaire dans le monde social de la course à pied. Mais, en la pratiquant, l'acteur choisit nécessairement une façon de pratiquer la course parmi d'autres. Il choisit évidemment celle qui lui semble la plus légitime, soit celle qui correspond le plus à l'idée qu'il se fait de la course à pied. Il peut par exemple préférer une course à pied non chronométrée, non kilométrée et entre amis plutôt qu'une pratique en compétition et mesurée. En réalisant cette activité dans le monde social de la course à pied, il réalise une conception de l'activité primaire de ce monde et agit sur ses frontières.

2. Les sites (lieux)

➤ *Négocier le lieu, c'est situer la négociation*

Il n'est pas anodin que Strauss fasse du lieu physique où s'observe la réalisation de l'activité primaire une caractéristique du monde social. C'est que cette caractéristique est à considérer comme dans le repérage des mondes sociaux : « l'espace et la mise en forme d'un environnement sont des dimensions significatives » (Strauss, 1992, 273). Les choix des lieux peuvent être rapportés à une conception de l'activité primaire. Reprenons l'exemple de la course à pied. Il n'est pas fortuit que celui qui s'est orienté vers une pratique qualifiée de libre, et qui souhaite par là signifier une option pour une course à pied non compétitive, ne se rende pas au stade pour faire des tours de piste. L'activité est, d'un point de vue moteur, sensiblement la même, mais la différence entre les lieux est significative d'une différence de conceptions de l'activité primaire. En courant de façon circulaire et programmée ou en courant selon des trajectoires improvisées, le sportif ne dessine pas les mêmes contours du monde social dans lequel il agit ; et sur lequel il agit donc. Le site de production d'une activité primaire dans un monde social est même parfois le lieu où se cristallisent les interactions parfois conflictuelles entre des conceptions divergentes de l'activité. Au cours d'une phase que nous avons qualifiée de pré-enquête et dont l'objectif était simplement de nous sensibiliser au monde social du chômage (sans

hypothèse dans le sac à dos¹), nous avons côtoyé une association de chômeurs. A cette époque, l'association était contrainte de quitter les locaux qu'elle occupait en location. D'après ses responsables, les démarches réalisées vers la municipalité suscitaient peu de soutien et d'aide malgré la situation urgente. La perte d'un lieu physique semblait être envisagée comme la mort de l'association. Le site où elle siège est avant tout un lieu de sociabilité où les adhérents échangent autour d'un café, sur le chômage ou autre chose. Ils y traitent également des dossiers de certains adhérents en conflit avec l'ANPE par exemple, où se réunissent autour d'ateliers qui peuvent être liés au chômage comme à une activité quelconque (défense des droits des chômeurs, cuisine, art plastique, jardinage, etc.). Ce sont là des activités qui ont lieu dans le monde social du chômage et qui agissent sur le monde social du chômage. Pour autant, elles ne sont pas légitimes dans la mesure où elles ne correspondent pas à la définition légitime du chômage pour laquelle l'activité de chômage est la recherche d'emploi. Les activités des adhérents à l'association, qu'elles soient liées ou non directement au chômage, sont des activités militantes dès lors qu'elles réalisent une conception du chômage en décalage avec la définition classique. « L'engagement militant n'est pas une activité légitime pour un chômeur, parce qu'il entre en contradiction avec les obligations du statut. En effet, la législation qui encadre le statut de demandeur d'emploi caractérise celui-ci autour des critères de recherche d'emploi et de disponibilité immédiate pour la prise d'emploi » (Demazière, 2007, 77). Dans l'absolu, l'activité militante au sein du monde social du chômage n'est pas clairement interdite. Simplement, elle ne doit pas empêcher la recherche d'emploi. Mais rien ne définit clairement l'intensité de la recherche d'emploi et les modes de recherche. L'adhésion à l'association, avec les possibilités professionnelles qu'offrent le réseau relationnel associatif, ne peut-elle pas être considérée comme une forme de recherche d'emploi ? Il y a là une zone floue « qui ouvre des espaces de jeux et de négociations entre les personnes concernées et leurs partenaires et interlocuteurs » (*Idem.*). Ce qui est certain en revanche,

¹ L'association fonctionnant par ateliers proposés pour et par les adhérents (information sur le droit des chômeurs, art plastique, cuisine, etc.), nous avons toutefois la vague intention de proposer un atelier sport qui aurait pu constituer pour nous un terrain d'observation. Le projet s'est révélé difficile à réaliser. Seuls trois adhérents ont souhaité participer à une activité de « marche sportive » (promenade intense en quelque sorte). Nous l'avons réalisé deux fois.

c'est que deux logiques contraires s'opposent. La recherche d'emploi est une activité prescrite et qui réalise la définition légitime et institutionnelle du chômage alors que l'adhésion à une association de chômeurs en est une autre qui réalise une version antagoniste du chômage. Par conséquent, les négociations qui ont lieu autour de l'accession à un lieu physique permettant la réalisation de cette activité illégitime sont tout à fait symboliques. Elles prennent place dans un espace mal défini d'un point de vue juridique au sein duquel deux conceptions antagonistes de l'activité primaire se rencontrent dans la perspective d'une réalité négociée du chômage. Des exemples similaires peuvent être tirés du monde social du sport dans lequel les sites font l'objet de négociations constantes et parfois régies par une organisation. Parmi d'autres exemples, les attributions de terrains de football ou de salles de sport aux associations par la municipalité sont négociées avec les représentants des associations sportives. Schématiquement, il est aisé de se rendre compte du privilège accordé à une conception élitiste du sport par les municipalités qui attribuent les sites sportifs les plus convoités aux clubs de plus haut niveau.

➤ *Lieux et hauts-lieux*

Enfin, les lieux sont parfois davantage significatifs d'un monde social que l'activité primaire elle-même. Ou plus précisément les deux se confondent lorsque, par exemple, des surfeurs affirment que l'essence de leur pratique tient dans le lieu et l'environnement dans lequel se réalise l'activité. Ce qu'il y a d'intéressant dans cet exemple tient dans la possible variabilité du site. Il n'est pas nécessairement un espace physique qui n'a de sens qu'en fonction de ceux qui l'investissent et de ce qu'ils y font. Les surfeurs décrivent, non seulement ce lieu qui n'est jamais le même, mais également la dimension relationnelle qui s'instaure avec eux :

« *Tu mets du temps à l'appriivoiser, ça vient pas comme ça. [...] Quand tu crois que tu maîtrises tout, que t'es le roi de la plage, t'en as une [vague] qui te fait valser et tu comprends* » (Sébastien, 34 ans, RMI)

A l'instant de cette remarque, sébastien explique ce qui, pour lui, distingue le vrai surfeur du faux surfeur. Parmi ce qui les sépare, l'appréhension du site au sein duquel le surfeur pratique son activité est déterminante. Il y a, en somme, ceux qui vont surfer à la plage quelle qu'elle soit et ceux qui vont à une plage en particulier voire ceux qui vont, par métonymie, surfer telle vague et pas une autre. Les vrais surfeurs se rendent sur « un spot » pour surfer une vague quand les faux se rendent à la plage pour surfer sur les vagues. Cette caractéristique est observable dans nombre de pratiques autogérées ou la progression se mesure d'une part, dans ce que nous appellerons la comparaison aux autres à défaut de parler de compétition, au sens strict du terme, et d'autre part, dans la fréquentation de « hauts lieux » qui symbolise, marque et catégorise le pratiquant et son niveau de pratique. L'appréhension du lieu est ici directement reliée à l'authenticité de la catégorisation. La conception légitime de l'activité primaire dépend non seulement du lieu mais aussi de son appréhension. Les variations sémantiques sont significatives et délimitent la frontière de l'authenticité (vrais surfeurs / faux surfeurs). La question de l'authenticité est d'ailleurs centrale chez Strauss : « Mais certains participants sont perçus (ou se perçoivent) comme étant plus authentiques de ce monde, ou plus représentatifs » (Strauss, 1992, 275). Ce que Strauss nomme « la production de la chose vraie » (*Idem.*) peut être assimilé à la problématique de la catégorisation sociale. Ainsi, sont catégorisés, non seulement comme de vrais surfeurs, mais comme des surfeurs représentatifs de la conception légitime du surf, non pas ceux qui ont réalisé telle ou telle figure complexe, mais celui qui est allé surfer une vague en particulier. Du point de vue de cette conception légitime, est-on autant un surfeur lorsqu'on a surfé dans la manche que lorsqu'on a surfé à Lacanau ? Et dans la même logique, des hauts-lieux intègrent cette conception légitime de l'activité primaire :

« *Quand j'avais 20 ans je crois, le premier chèque que j'ai eu j'ai acheté un billet pour l'Australie et je suis partis tout seul avec mon surf sous le bras quoi* » (Sébastien, 34 ans, RMI).

➤ *Hauts-lieux et non-lieux*

A propos du chômage, il est évidemment plus difficile d'apporter un exemple de haut-lieu de la conception légitime. On pourrait peut-être relever en revanche, certains hauts-lieux évoqués par certains militants et qui se rapportent donc à des visions alternatives du

chômage. Au sein de l'association de chômeurs dont nous parlions plus haut, quelques adhérents se remémoraient certains événements passés significatifs dans la construction de leur conception commune du chômage ; un congrès tenu l'an passé à Vannes, le succès d'une manifestation à Paris (« Tu étais venu à Paris ? » ; « Vannes nous a appris beaucoup de choses »). L'événement marquant se fait lieu, et le lieu est fait haut-lieu par l'événement. Ce haut-lieu qui a une dimension historique et relationnelle (le spot à respecter) est au principe d'un marquage identitaire. La connaissance et la reconnaissance de ces hauts-lieux sont des éléments constitutifs de la conception revendiquée de l'activité primaire. Qui n'a pas surfé telle vague ou n'a pas participé à telle manifestation n'est pas un vrai surfeur ou un vrai chômeur militant !

Cependant, « si un lieu peut [effectivement] se définir comme identitaire, relationnel et historique, un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique définira un non-lieu » (Augé, 1992, 100). Certains discours transforment en effet les sites officiels du monde social du chômage comme des non-lieux en soulignant le caractère impersonnel des agences de placement par exemple. Chaque agence serait identique à l'autre et surtout aucune ne pourrait se singulariser par des relations sociales particulières. Les interlocuteurs seraient en quelque sorte interchangeables et le lieu serait ainsi promis à « l'individualité solitaire, au passage, au provisoire et à l'éphémère » (*Ibid.*, 101). Les « clients » de l'ANPE (pôle emploi) seraient alors eux aussi interchangeables, en tant que chômeurs sans autre singularité significative ; en étant que chômeurs donc.

➤ *Non-lieux et espaces*

Le non-lieu devient alors le *lieu propre* pour reprendre la terminologie de De Certeau. Pour lui, le *lieu propre* est la base de la stratégie cartésienne des institutions qui prévoient et quadrillent. Il est le lieu de la rationalité politique et économique qui rend lisible un monde social et qui donne au pouvoir « une indépendance par rapport à la variabilité des circonstances » (De Certeau, 1990, 60) et des consciences individuelles. De ce point de vue, le lieu est défini de façon uniforme et stable. Il est « une configuration instantanée de positions » (*Ibid.*, 173). Il est, plus trivialement (c'est-à-dire sans le lyrisme de De Certeau), le décor planté par le pouvoir et la légitimité. Lorsque ce lieu, en revanche, est traversé par des tactiques jouées par les individus, par des ruses qui s'engouffrent dans ses aspérités, le

lieu devient *espace*. Autrement dit, l'espace est le lieu au moment où les conceptions alternatives du monde social rencontrent les conceptions légitimes. L'espace n'est donc pas univoque et stable mais devient pluriel et incertain ; il est « un croisement de mobiles » (*Idem.*). On distinguera, dans la même logique et dans le sillon de Merleau-Ponty, l'homogénéité d'un *espace géographique* et la pluralité mouvante d'un *espace anthropologique*.

Ainsi, les stages de sport organisés pour les chômeurs pourront être appréhendés comme des lieux propres, visant à réaliser une conception du sport qui s'accorde avec la conception institutionnelle du chômage, et transformés en espace traversé par des ruses chargées de conceptions indigènes du sport et du chômage. La problématique et le traitement que nous en ferons continuent de se dessiner peu à peu. Retenons simplement pour le moment l'usage extensif que nous faisons de cette caractéristique du monde social. Notons également que cette extension ne détourne pas les fondements théoriques de Strauss. Le concept est simplement approfondi et adapté à notre travail afin de permettre la poursuite d'une perspective en termes de monde social.

3. Les technologies

Les technologies, comme les activités primaires ou les sites, sont à la fois des éléments de définition du monde social en tant que concept et des repères sociologiques dans la mesure où ils sont variables selon les conceptions des individus. Une escalade sécurisée en haute montagne ne relève évidemment pas d'une même approche de l'activité qu'une escalade non sécurisée. Il y a même assurément, selon les représentants de ces deux conceptions, un antagonisme fondamental à partir duquel les deux voies s'autonomisent au point de générer un nouveau segment du monde social de l'escalade, lui-même segment du monde social du sport. Aussi, les techniques motrices vont prendre des formes bien différentes. De la même façon, le *beach-soccer* ou le *futsal*, qui sont des formes de football (sur sable et en salle), relèvent de nouvelles conceptions de la pratique du football en décalage avec sa version institutionnelle, qui se définissent essentiellement par les sites et qui génèrent enfin des techniques motrices qui déroutent parfois les pratiquants issus du cadre institutionnel fédéral. Il est intéressant de noter la dépendance réciproque de chaque caractéristique des mondes sociaux. Mais encore une fois, une telle observation peut-elle avoir son équivalent

.....

dans le monde social du chômage ? Les exemples de technologies parviennent plus difficilement à l'esprit. Et ceci, essentiellement parce que l'appartenance au monde social du sport, qu'elle que soit l'activité primaire et la conception qui la met en acte, semble une appartenance élective alors que celle au monde social du chômage semble renvoyer à une assignation. Pourtant les technologies du monde social du chômage existent et se rapportent à l'activité primaire. Par exemple, si l'activité du chômeur est la recherche d'emploi, il y a évidemment tout un ensemble de connaissances, voire des savoir-faire qui sont à maîtriser. Tout cela comporte à la fois, les supports de recherche (Internet, annonces ANPE, etc.), les techniques de présentation (vente) de soi sur le marché de l'emploi (rédaction de lettres de motivation, curriculum vitae, entretien d'embauche), et toutes sortes de moyens permettant de reconstruire son employabilité si tel besoin a été perçu. Il s'agit là des technologies légitimes, ou liées à la conception légitime de l'activité primaire du chômeur. *A priori*, l'acquisition de ces connaissances suppose donc l'adhésion à cette version institutionnelle du chômage. Mais si cette adhésion peut valoir dans le contexte de l'ANPE, au cours d'une interaction avec l'un de ses agents par exemple où elle est rendue ostensible, on peut supposer que les technologies sont davantage les manières d'être et de faire qui permettent de garder la face au cours des interactions mixtes entre chômeur et représentant de l'institution chômage. Les technologies peuvent donc être matérielles comme symboliques. Ceci d'autant plus que la définition légitime du chômage correspond de moins en moins aux situations individuelles. La prolongation du chômage place les chômeurs dans une incertitude identitaire (pas tout à fait chômeur malgré l'identification comme chômeur ; chômeur mais de longue durée, etc.). Dans ce contexte incertain, le chômeur doit se démener pour clarifier sans cesse sa situation. Demazière parle à ce propos de « compétences spécifiques » pour lever l'ambiguïté : « compétences stratégiques (savoir quoi dire et quoi taire pour échapper aux sanctions), compétences de négociation (savoir persuader et résister aux impositions jugées inacceptables), compétences d'adaptation (savoir apprécier ce qui peut être obtenu) ». (1999, 189) Ces compétences ainsi nommées par Demazière semblent relever de technologies qui existent incontestablement dans le monde social du chômage. Au-delà même des interactions avec les interlocuteurs de l'institution, ces technologies symboliques peuvent prendre cours quotidiennement. Il peut s'agir par exemple d'orienter des conversations afin d'éviter le sujet de l'activité professionnelle. Plus encore, la distance au rôle de chômeur peut entraîner des conceptions

clairement antagonistes charriant avec elles des technologies propres. Pensons au mouvement des chômeurs heureux qui émerge à la fin des années 1990 et dont nous avons déjà parlé. Il s'agit d'une communauté qui s'est rendue visible sur l'Internet et dont le fondement est clairement une opposition à la version institutionnelle du chômage. Cette opposition, formulée et justifiée par un manifeste publié dès 1996, comporte une invitation à déjouer les contrôles de l'institution empêchant la réalisation de cette conception alternative. On trouvera également sur l'internet de nombreuses publications apportant le même type de conseils qui forment une technologie subversive du chômeur distant de la forme légitime du chômage. Enfin, « les pratiques de débrouillardise » décrites par Grell et Wery (1993) peuvent également être intégrées à une acception élargie de la notion de technologies¹. Selon ces auteurs, les pratiques de débrouillardise relèvent de capacités créatives de jeunes individus qui « se situent en dehors des grandes avenues du travail salarié et des trajectoires sociales prédéterminées » (*Ibid.*, 150) peuvent générer des temporalités sociales en décalage avec « l'alternance quotidienne entre le travail salarié et la vie hors-travail » (*Ibid.*, 151). Les adaptations de certains chômeurs qui, en dépit des obstacles, tiennent à « faire leur vie » forment en quelque sorte une technologie du quotidien, qualifiables de *technologies innovantes* par opposition aux *technologies héritées* pour reprendre la terminologie de Strauss.

C. Segmentation et entrecroisement : la mise en mouvement

Activité primaire, site et technologie sont étroitement liés et forment, en quelque sorte, l'ossature du monde social. Au-delà de ces éléments considérés de façon analytique, ils constituent donc un ensemble uni et caractéristique de chaque monde social. Par conséquent, lorsque l'on parle du beach-soccer, du futsal et du football traditionnel, il est fait référence à trois ossatures singulières et bien distinctes, et donc à trois mondes sociaux bien différents. Pour autant, difficile de nier une identité de fond entre ces trois mondes sociaux qui ont trait au monde social du football. De surcroît, certains membres du monde social du football traditionnel participent également au monde social du futsal. Il faut par

¹ Diverses acceptions existent de la notion de débrouillardise, très présente en sociologie du chômage.

conséquent admettre qu'un individu puisse, selon les contextes, adhérer à différents registres de catégorisation. A travers cet exemple, il s'agit d'illustrer ici la double caractéristique de chaque monde social selon Strauss : la segmentation et l'entrecroisement. Ces deux propriétés permettent à l'auteur de conférer une dimension processuelle aux mondes sociaux qui deviennent pour lui des moyens « de mieux comprendre les processus du changement social » (Strauss, 1992, 269).

1. Tout monde social est le segment d'un autre

Segmentation et entrecroisement sont étroitement imbriqués et n'observent aucun rapport d'antériorité ; chacun est à la fois la cause et la conséquence de l'autre. Mais commençons, pour décrire ce qui relève bien d'un processus, par la segmentation. Nous l'avons dit, selon Strauss, les mondes sociaux sont caractéristiques de n'importe quel domaine particulier. Il existe par exemple un monde social de la course à pied comportant activité primaire, sites et technologies. Mais les mondes sociaux sont imbriqués dans un ensemble d'entrelacs comme le sont les mots dans le réseau conceptuel du langage. La course à pied est, par exemple, une façon de faire du sport, et le sport lui-même constitue un monde social propre. Certains mondes sociaux sont donc à la fois des mondes sociaux à part entière tout en étant des segments d'un monde social plus large. Ainsi, le sport se divise en autant de conceptions du sport qui ne se recoupent pas nécessairement avec les taxinomies légitimes du sport basées sur les formes de pratique (sport de raquette, sport de glisse, sport-collectif, sport de combat, etc.). De la même façon, la course à pied se divise également en divers segments correspondant à diverses conceptions du monde social de la course à pied (différence dans la version de l'activité primaire, des sites ou des technologies). Ainsi, chaque segment peut constituer un monde social dès lors qu'il recouvre une combinaison de caractéristiques (activité, sites, technologies) particulière. L'étude des mondes sociaux ne se limite donc pas à des critères tels que le nombre de membres adhérant à un monde, même si évidemment une simple dyade constituant un monde social aura probablement peu d'impact sur les processus de changement social.

Ajoutons également qu'un monde social, qui est toujours le segment d'un autre monde social, n'est pas complètement autonome et indépendant bien qu'il possède sa combinaison propre de caractéristiques. A ce propos, le concept d'ensemble interactif de Dilthey, très

proche du concept de monde social, apporte une nuance que Strauss nous semble avoir formulée de façon moins explicite. Watier la résume ainsi : « La première propriété d'un ensemble interactif est donc de donner un cadre à des processus qui se rapportent à lui » (2002, 29). En cultivant une conception alternative du chômage, les chômeurs militants ne forment pas un monde social qui soudainement se décrocherait du monde social du chômage et qui serait indépendant. Le premier n'existe qu'en fonction du premier. C'est pourquoi, les enquêtes sociologiques portant uniquement sur les points de vue indigènes, comme s'il convenait de rétablir la balance de la vérité, risquent de passer à côté de l'essentiel. Autrement dit, toutes les catégorisations qui semblent relever d'une émancipation des cadres institutionnels et légitimes sont d'abord à considérer sous l'angle de leur relative dépendance. Un écueil similaire apparaît dans la thèse du temps vide subi par les chômeurs qui décrit cette épreuve comme une expérience subjective de l'absence de relations sociales et d'activités significatives pour l'individu. Mais c'est oublier que cette subjectivité, si elle existe effectivement compte tenu du défaut d'opérativité de la catégorie institutionnelle du chômage, s'inscrit malgré tout dans une intersubjectivité. « Le temps de chômage ne peut être seulement considéré comme une durée subjective, expérientielle. Il se compose tout d'abord de qualités différenciées issues des rapports sociaux qui contribuent directement à catégoriser certaines expériences comme du chômage » (Demazière, 2006, 124). La perspective en termes de monde social permet de ne pas céder à cette tentation de décrocher le discours indigène du discours officiel, comme son illégitimité sociale lui donnait une plus grande légitimité sociologique.

2. Entrecroisements contradictoires et changement social

Il y a là une forme d'entrecroisement entre les mondes sociaux et leurs multiples segments qui sont en quelque sorte des déclinaisons. Mais il existe, selon Strauss, une forme d'entrecroisement qui n'implique pas nécessairement une telle imbrication verticale. Les mondes sociaux du sport et du chômage se croisent lorsqu'un chômeur intervient dans un segment du monde social du sport. Seulement, dès lors que les catégorisations légitimes de ces deux mondes les présentent comme contradictoires, cette double appartenance nécessite un travail d'adéquation ou de mise en correspondance en réponse à la contradiction apparente. Et quelle que soit l'adéquation qui sera construite par le chômeur

sportif, il produira un discours qui décalera les conceptions légitimes du sport et du chômage puisque celles-ci buttent sur une inadéquation. La mise en mots de l'expérience sportive du chômeur produit alors une conception alternative du sport et/ou du chômage, ou se rallie à une conception alternative existante. Dans ce cas, l'entrecroisement des mondes sociaux du sport et du chômage, ou plus précisément de certains de leurs segments portés par les membres qu'ils comportent, entraîne une segmentation. Mais « cette segmentation aboutit [également] à l'entrecroisement de micro-mondes spécifiables » (Strauss, *op.cit.*, 274) comme nous l'avons décrit plus haut. Il y a donc un rapport d'entraînement réciproque entre ces deux caractéristiques qui sont donc deux temps d'un processus animateur du changement social. Des mondes disparaissent, se divisent ou se multiplient quand d'autres apparaissent et se confondent, faisant de la société un ensemble d'une fluidité difficilement saisissable : « C'est un univers où la fragmentation, l'éclatement et la disparition sont les images en miroir de l'apparition, l'émergence et la fusion » (*Ibid.*, 275).

Voilà une façon d'envisager la dynamique d'une société qui paraît appropriée quand celle-ci se caractérise par un défaut d'opérativité des catégories institutionnelles. Moins elles ont de prise sur les individus, plus elles se dilatent formant ainsi des mondes sociaux globaux (sport, chômage) comportant une multitude de segments négociés. Une perspective qui, par conséquent, accorde une place déterminante (mais non exclusive) aux catégorisations indigènes, voire aux univers de discours dirait Strauss reprenant la formule de Mead, c'est-à-dire finalement, aux mises en mots des mises en ordre particulières des acteurs.

Dans une telle société, il y a de fortes chances que le processus qui vient d'être décrit existe intensément et que les entrecroisements entre mondes soient nombreux. Dans ce cas, une référence au concept de cercle social de Simmel, qui converge avec celui de Strauss à propos du principe d'entrecroisement, indique que ces imbrications multiples participent à singulariser l'individu. Nous cédonc ici à la tentation d'une longue citation tant l'extrait est explicite :

« Les groupes dont l'individu fait partie constituent en quelque sorte un système de coordonnées tel que chaque coordonnée nouvelle qui vient s'y ajouter le détermine de façon plus exacte et plus nette. L'appartenance à l'un d'entre eux laisse encore une marge d'action assez vaste à l'individualité ;

mais plus ils sont nombreux, moins il y a de chances que d'autres personnes présentent la même combinaison de groupes, que ces nombreux cercles se recoupent encore en un autre point. Nous ne connaissons plus un objet concret dans son individualité quand on le range sous un concept générale en fonction de l'une de ses qualités, de sorte que chaque chose, pour parler comme Platon, participe à autant d'idées qu'elle possède de qualités, ce qui lui donne sa détermination individuelle : il en va exactement de même pour la personne face aux cercles dont elle fait partie » (Simmel, 1908, 416)

La tournure de cet extrait interpelle en ce que Simmel ne semble pas y présenter un individu qui navigue de cercles en cercles mais au contraire, les cercles auxquels il appartient se rencontrent en lui pour déterminer un système de coordonnées dont la singularité croît avec le nombre de cercles recoupés. Ceci rapproche Simmel, non seulement de Strauss, mais également de Dilthey dont nous résumions plus haut la position par une formule bien moins habile mais néanmoins claire : l'individu comme carrefour des mondes. En filigrane de cette formulation de Simmel, on peut y voir, mais c'est là un point de vue personnel, la possibilité d'admettre un individu qui est multiple de façon synchronique. Non seulement l'appartenance multiple est possible et l'individu peut donc recouvrir plusieurs identifications mais il serait tout cela à la fois. Cette forme de multiplicité oblige à un travail d'uniformisation, de mise en cohérence ou comme nous le disions, d'adéquation des mondes sociaux. Par conséquent, la crise des institutions de la première modernité, le défaut d'adhésion cognitive des individus aux cadres légitimes, ou encore le déchirement entre socialisation et subjectivité relevée par certains sociologues (Dubet, 2002 ; Kaufmann, 2004) ouvre à une distance à soi qui consiste en un travail subjectif d'harmonisation de sa multiplicité éventuellement contradictoire. Il y a donc un lien étroit entre l'activité réflexive et la distance à soi d'une part et la multiplication des entrecroisements de mondes sociaux contradictoires comme Berger et Luckmann l'ont suggéré : « Une société dans laquelle des mondes contradictoires sont généralement disponibles au niveau du marché entraîne des constellations spécifiques de la réalité (...). La conscience générale de la relativité de tous les mondes s'accroîtra, y compris celle de son propre monde qui est maintenant appréhendé subjectivement comme « un monde », plutôt que comme un « le monde ». Il s'ensuit que sa propre conduite institutionnalisée

peut être appréhendée comme « un rôle » duquel on peut se détacher soi-même dans sa propre conscience, et qu'on peut jouer grâce à un contrôle instrumental. » (Berger et Luckmann, 2006, 283) Le travail subjectif se fait toutefois dans l'interaction avec les cadres, qui n'ont pas disparu pour autant, des mondes sociaux globaux et des versions institutionnelles.

Ce travail d'harmonisation procéderait par ajustement de conceptions antagonistes de cercles ou de mondes sociaux. Si le croisement du sport avec le chômage semble entraîner des rôles contradictoires, les récits des chômeurs sportifs constituent des occasions d'ajustement entre ces deux appartenances. Autrement dit, l'individualisation au sens où la combinaison des mondes sociaux qui se rencontrent en un seul individu tend à devenir inédite, participe à des modifications (par ajustement) des conceptions légitimes de ces mondes sociaux. Or de tels décalages génèrent la segmentation du monde social. Concrètement, un sportif devenant chômeur ajustera sa conception du chômage, du sport ou des deux afin d'établir un lien cohérent préservant l'illusion de son unité.

Et c'est bien ce principe d'unité qui est au principe de ce processus. Bien que l'individu soit un processus, l'acteur cherche constamment à « stabiliser, fermer et hypostasier son identité » (Kaufmann, 2001, 88). La recherche d'une cohérence globale conduit à l'interprétation de croisements contradictoires de mondes sociaux qui en deviennent transformés, segmentés. C'est pourquoi, cette « compétence gestionnaire individuelle » (*Ibid.*, 172) au service d'un bricolage de « liens entre séquences d'identification » (*Ibid.*, 79) semble un élément moteur de la construction sociale de la réalité dans un contexte où les catégories officielles n'impriment plus leurs marques. Simmel avait du reste soulevé cette question du croisement contradictoires des cercles sociaux à comprendre, non comme un dysfonctionnement marginal de l'ensemble social, mais comme un moteur de sa construction. Par la même occasion, il fournit les bases d'un dépassement de la dualité classique entre individu et société : « Si la pluralité des appartenances sociologiques engendre des conflits internes et externes, qui menacent l'individu de dualité psychique, voire de déchirement, cela ne prouve pas qu'elles n'ont pas d'effet stabilisateur, renforçant l'unité de la personne. Car cette dualité et cette unité se soutiennent mutuellement : c'est justement parce que la personne est une unité qu'elle court le risque d'être divisée ; plus la variété des intérêts de groupe qui se rencontrent en nous et veulent s'exprimer est grande, plus le moi prend nettement conscience de son unité. » (Simmel, 1908, 417). Il y a donc

une croyance en un moi unifié et stable, un *moi abstrait* dirait Kaufmann, que la pluralité des appartenances est susceptible de déstabiliser. Face à cette menace, une double identification potentiellement contradictoire au regard des conceptions légitimes, peut faire l'objet d'un travail subjectif (intersubjectif car dépendant des cadres qui existent) de réinterprétation qui peut porter sur la définition des mondes sociaux en question. Ce qui ne signifie pas évidemment que toutes redéfinitions indigènes d'une catégorie aboutissent systématiquement à un changement social significatif. Certains auteurs ont essayé de repérer les conditions du changement des cadres légitimes de définition de la réalité. Bourdieu remarque par exemple que la conversion des catégories indigènes, c'est-à-dire la réalisation d'un énoncé permettant la subversion hérétique selon ses termes, suppose « une crise objective capable de rompre la concordance immédiate entre les structures incorporées et les structures objectives dont elles sont le produit et d'instituer une sorte d'épochè pratique, de mise en suspens de l'adhésion première à l'ordre établi » (Bourdieu, 1982, 150). Or, nous l'avons vu, quel que soit le positionnement paradigmatique adopté, il semble difficile aujourd'hui de contester l'existence d'une crise des catégories légitimes et du programme institutionnel. Et si cette crise est objective, elle est aussi une crise de l'objectivité dans la mesure où le défaut d'adhésion des catégories officielles entraîne leur fragmentation et l'émergence de la subjectivité et de catégorisations indigènes. Dans un tout autre registre, Berger et Luckmann, à travers l'exemple des lépreux (2006, 275), mettent davantage l'accent sur la structure stable que forment les adhérents à une contre-définition de la réalité. Autrement dit, une conception alternative d'un monde social ne pourra exister de façon significative qu'à partir du moment où il sera porté par des individus suffisamment nombreux formant un groupe stable et capable de constituer une structure de plausibilité légitimant et diffusant cette conception. Pour les chômeurs, de nombreux obstacles existent à la construction de telles structures de plausibilité. La stigmatisation qui entraîne la culpabilité, le repli sur soi ou sur la sphère familiale, bref les vécus douloureux du chômage constituent indéniablement un premier rempart. « Le chômage total » (Schnapper, 1994) défini par Schnapper comme l'expérience la plus douloureuse du chômage demeure, malgré la trentaine d'années qui nous sépare de cette enquête (1981), l'expérience la plus répandue. Par ailleurs, Demazière et Pignoni (1998) rappellent que la mobilisation collective des chômeurs est contraire à la définition officielle du chômage et aux prescriptions adressées aux chômeurs. De la même façon que

L'identification catégorielle comme chômeur restreint les possibilités d'investissement sportif « acceptables » du point de vue officiel, c'est-à-dire au regard de la codification du chômage, la mobilisation collective des chômeurs n'est pas compatible avec la revendication d'une vision alternative de la catégorie chômage. C'est aussi la raison pour laquelle la (re)catégorisation indigène du chômage est difficilement accessible, hormis à travers les associations de chômeurs ou les temps de négociation au guichet des agences de placement. A ce titre, il est intéressant d'essayer de repérer cette redéfinition de la catégorie de chômage par sa jonction avec une catégorie comme le sport qui généralement implique la mise en jeu du corps. Cela devrait permettre de confronter les mises en mots du sport construites dans l'entretien et la mise en jeu du corps observée durant la pratique sportive. Il s'agit en effet de comprendre le sens de l'activité sportive et par là-même la définition conférée au sport par les chômeurs d'une part et les liens qu'ils établissent avec leur identification comme chômeur d'autre part. Le croisement des deux mondes sociaux offre la possibilité d'observer un jeu de miroir entre les deux catégories. Rendre compatibles les deux identifications suppose effectivement d'attribuer un sens à la pratique sportive qui réfléchit le sens accordé au chômage. Notre problématique se dessine clairement, il est temps de conclure cette première partie pour la formuler.

Conclusion

➤ *Sur la pente glissante du constructivisme*

La première partie qui s'achève peut être comprise rétrospectivement à plusieurs niveaux. L'objectif principal est de conceptualiser la rencontre le sport et le chômage. Il s'agit donc dans un premier temps de les considérer comme des catégories sociales incertaines, en mouvement permanent et plurielles ? Elles abritent de multiples propositions langagières qui renvoient à des conceptions particulières. Il n'y a donc pas de frontières consensuelles et stables entre sportifs et non sportifs, comme il n'y en a pas qui distinguent les chômeurs des non chômeurs. Plutôt qu'une frontière, il y a selon Demazière « un domaine notionnel » (Demazière, 2003, 96) au sein duquel les conceptions institutionnelles et indigènes interagissent. Cette interaction est significative d'un point de vue sociologique à partir du constat du déclin du programme institutionnel. Les catégories institutionnelles de sport et de chômage existent incontestablement et doivent être prises en compte mais leur prégnance cognitive sur les individus n'est pas totale. Le décalage entre les expériences biographiques et cadres sociaux légitimes ouvre la voie à cette interaction entre points de vue indigène et institutionnel sur le monde.

Aussi, cette posture permet d'éviter de se reposer sur les lauriers constructivistes. En effet, le discours qui relate la construction sociale de l'objet étudié semble à ce point admis qu'il paraît intervenir parfois comme une protection systématique pour le sociologue. Cela se traduit souvent par quelques formules du type « Il importe de ne pas faire du sport [ou autre] une catégorie a-historique et naturelle. Rappelons pour cela les étapes de sa construction sociale ... ». Ce discours, nous l'avons porté au cours de cette première partie. Mais nous souhaitons qu'il soit clairement programmatique et non seulement une information quant à la posture théorique ou une anticipation de la critique sur l'écueil essentialiste. Car rappeler la construction sociale du chômage et du sport ne suffit pas. Il importe davantage de rendre compte de la construction sociale en cours. Or, le rappel constructiviste tend paradoxalement à donner l'impression d'un aboutissement ou d'un processus terminé. Comme si la réalité sociale s'était longuement construite pour parvenir à une réalité avérée. Ici, le relativisme historique,

c'est-à-dire le fait que le chômage n'ait pas toujours existé sous cette forme ou que le sport n'ait pas toujours été synonyme d'acte moteur, doit permettre de tenir compte de la précarité actuelle des catégories sociales. Le terme de précarité convient en ce qu'il exprime la tension entre, d'une part, un besoin permanent de stabilité et d'objectivation d'un univers symbolique à travers lequel chacun peut donner du sens à son expérience et, d'autre part, la labilité des consciences individuelles et la subjectivité croissante qui est davantage l'expression d'une crise des catégories que l'acquisition d'une liberté. C'est de cela que nous voulons rendre compte à travers le croisement des mondes sociaux du sport et du chômage : si tous les deux ont été inventés, ils s'inventent encore, dans une incertitude et avec une intensité accrues.

Toutefois, invention n'est pas synonyme d'abstraction. Le glissement est facile et c'est là un autre risque de la posture constructiviste. L'adoption de ce concept de Monde social et l'usage que nous en faisons nous permettent de montrer que le chômage et le sport comme catégories construites et en débat ne sont pas que des abstractions. En effet, le chômage en tant que monde social est certes une construction discursive et donc mentale mais elle s'incarne également dans des pratiques, des objets, des institutions, des lieux, des conduites sociales, des personnes, etc. Le sport également ne saurait être réduit à une simple invention langagière. Il en est une mais de réelles pratiques sont engendrées. Postuler, dans une perspective pragmatique qui est celle de Cassirer, l'antériorité du langage ne revient pas à nier la réalité. C'est simplement considérer qu'il est un acte de détermination et non de représentation. Le concept de monde social, grâce aux éléments qui le caractérisent selon Strauss (activité primaire, sites, technologies), permet de se prémunir de cette tentation au relativisme radical voire au nihilisme. L'observation du monde social peut clairement se fixer sur ces éléments. Alors que la catégorie sociale est un concept quelque peu déroutant sur le plan de l'investigation empirique, le concept de monde social de Strauss (tel que nous souhaitons l'utiliser) en est à la fois proche mais nous semble plus pratique et sécurisant.

Nous essayons ici de nous prémunir des quelques risques de glissement qu'il est possible de rencontrer sur la piste du constructivisme voire du constructionnisme. Ce terme est celui de Philippe de Lara pour qui l'idée même de construction sociale de la réalité est « un mirage sociologique » (De Lara, 1997). Cet article l'engage dans un débat particulièrement vif avec Philippe Corcuff, auteur d'un ouvrage synthétique sur

les sociologies assimilables à cette problématique, à travers deux articles (de l'un et de l'autre) publiés deux ans plus tard dans la même revue. Si le ton de chaque auteur est effectivement acerbe et délesté des euphémismes et autres formes de second degré dont se chargent généralement les énoncés critiques, le débat n'en est pas moins constructif et a le mérite de pouvoir instruire efficacement le lecteur sur la problématique construction de la réalité sociale. Nous écrivons « problématique » car il y a un premier risque soulevé par cet échange entre les deux auteurs, qui consiste à considérer le constructivisme (ou constructionnisme pour De Lara) comme un courant de pensée. A l'attention de De Lara, Corcuff rappelle un passage de son ouvrage sur *Les nouvelles sociologies* : « Ce que nous qualifions de problématique constructiviste ne doit pas être considéré comme une nouvelle école ou un nouveau courant doté d'une homogénéité. Il s'agit plutôt d'un espace de problèmes et de questions, auxquels travaillent des chercheurs très divers quant à leurs itinéraires intellectuels, aux ressources conceptuelles utilisées, aux méthodes mises en œuvre ou à leurs rapports au travail empirique. On a donc davantage affaire, pour reprendre des expressions de Wittgenstein, à un air de famille entre ces différents travaux et auteurs qu'à une substance commune qui se dévoilerait derrière le substantif « constructivisme » » (Corcuff, 1995, 17). Nous avons pu le constater au cours de cette première partie, la construction sociale de la réalité est une question posée autour de laquelle des postures aussi différentes que le constructivisme structuraliste de Bourdieu et l'ethnométhodologie de Garfinkel se rencontrent.

L'article de De Lara est incontestablement percutant¹. La critique qu'il adresse à cette problématique (qu'il semble prendre pour une posture théorique homogène) est d'une efficacité lourde mais cet amalgame relevé par Corcuff (entre problématique et courant de pensée) le conduit, nous semble-t-il, à la réduire à la sociologie dispositionnelle

¹ Corcuff parle même d'une « systématisme de la critique en forme de bulldozer », de « mitrailleuse épistémologique de Philippe de Lara qui tire sur tout ce qui bouge et ne veut plus voir dépasser une tête ». S'il est vrai que les propos sont acerbes, sa propre plume n'est pas en reste. Il n'hésite pas lui-même à parler d'« épistémologue aux mains blanches » n'osant pas les mettre dans « le cambouis » ou de « bêtise se parant des vertus de l'intelligence et de l'évidence propre à la bonne à la bonne conscience académique ». Toutefois, l'ironie du sort relèvera que les deux auteurs, assurément ennemis au vu des propos, ont malgré eux écrit un texte à trois temps (deux articles de De Lara et un de Corcuff) qui doivent se lire en un seul, et que l'absence de complaisance rend particulièrement instructif sur le plan théorique. Ne leur en déplaise, ils auront finalement écrit à quatre mains pour l'intérêt des lecteurs curieux de la construction sociale de la réalité.

faisant de la capacité d'action de l'individu, une capacité déterminée. Le savoir pratique serait alors sans rapport avec la logique : « La pratique n'a donc rien à voir avec la logique, elle n'est jamais mieux saisie que lorsqu'elle est décrite en termes de dispositions, de dressage des corps, des gestes, etc. » (De Lara, *op. cit.*, 124). En adressant cette critique d'une « définition purement négative du savoir pratique [qui serait] inconscient, non discursif et informel » (*Idem.*) à la problématique de la construction sociale de la réalité, l'auteur présente une vue partielle des propositions théoriques qui gravitent autour d'elle. Et cette définition négative se manifesterait, de surcroît, par un intérêt exclusif porté au corps. En ce qui nous concerne, l'accent sera mis sur le corps à travers les pratiques sportives ainsi que sur les discours qui les racontent, non pas pour rendre compte uniquement d'une réalité construite et incorporée mais également d'une réalité linguistiquement et corporellement énoncée dans l'interaction.

➤ *Problématique*

Le sport est une catégorie forte de notre société. Nous disons « forte » au sens où elle semble concerner tout le monde. C'est en réalité une version de cette catégorie qui semble, non seulement concerner tout à chacun, mais également s'imposer à tous. Que l'on formule ainsi la place du sport dans la société, que l'on parle de modèle global (Ehrenberg, 1991) ou encore de présentéisme sportif (Sirost, 1997), il s'agit bien d'une extension d'une vision du sport et qui dépasse largement la seule pratique sportive proprement dite. Extension qui témoigne à la fois d'une légitimité incontestable de cette vision par rapport aux autres conceptions mais qui constitue parallèlement une cause de sa fragmentation. Allant jusqu'à concerner tout à chacun, les possibilités de décalage entre les expériences individuelles et ce modèle uniforme sont suffisamment importantes pour que des registres de catégorisation alternatifs émergent. Il y a, comme pour la catégorie de chômage, un mouvement d'extension-dilatation de la catégorie de sport qui en fait davantage un « domaine notionnel » (Demazière, 2006, 96) où le mot « sport » représente une chose différente pour chacun, et finalement un monde social dans lequel ces différentes conceptions en constituent des segments capables de s'entrecroiser et d'interagir entre eux.

De façon plus évidente, ce double mouvement vaut également pour la catégorie de chômage. Les expériences individuelles correspondent de moins en moins à la définition légitime de la catégorie. Celle-ci ne faisant plus sens pour les individus, elle fait l'objet d'innombrables redéfinitions intersubjectives et négociées. Par conséquent, les façons d'être chômeur se multiplient et se négocient davantage comme les façons d'être sportif sont aussi extrêmement diverses, ce qui ne va pas sans poser de difficultés aux sociologues comme nous l'avons vu. Il en résulte un entrecroisement au moins aussi incertain entre les mondes sociaux du sport et du chômage. Dès lors, on comprend la réticence des sociologues du sport à envisager les pratiques sportives des chômeurs. La simple évocation du sujet de cette thèse suscite généralement dans le milieu scientifique, notamment à l'occasion des communications en colloque, l'expression d'une évidence et d'une surprise simultanée. Au-delà de quelques travaux aux environs de ce double objet, et au regard du fort investissement de la question de l'insertion des jeunes populations par le sport, on s'étonnera en effet qu'aucun n'ait envisagé la rencontre entre les deux faits sociaux du sport et du chômage. C'est une des raisons pour lesquelles, la problématique choisie pour cette thèse est celle des catégories. La question que nous souhaitons poser en premier lieu n'est définitivement pas celle des propriétés du sport, ou des conditions de sa pratique, qui permettraient la réinsertion, la redynamisation, la reconstruction de l'employabilité des chômeurs, ou la lutte contre les méfaits psychologiques et corporels du chômage. La thèse, en revanche, peut-être comprise comme une proposition d'approche du double objet « sport et chômage » à travers la problématique de la catégorisation sociale. Cette piste n'exclue en rien pour autant la question du sens conféré à la pratique sportive par les chômeurs, ni même les tactiques identitaires qu'elle supporte. Toutefois, celles-ci ne peuvent être analysées indépendamment des pratiques institutionnelles fondées sur des conceptions du sport et du chômage qui aspirent à encadrer voire à imprégner les individus et même à les instituer conformément à l'ordre légitime. Encore une fois, l'exploration des subjectivités ne peut se faire indépendamment des cadres qu'elles négocient, et donc des interactions avec ceux qui représentent ce cadre.

A travers les stages de sport pour bénéficiaires du RMI, il nous est offert une possibilité de comprendre une conception institutionnelle de l'entrecroisement des mondes sociaux

du sport et du chômage, et plus précisément de l'assistance¹. Nous verrons que le sport qui est suggéré aux participants, parmi les innombrables formes et logiques de pratiques possibles, éclaire indirectement les définitions légitimes de la catégorie de l'assistance. Ces stages de sport seront appréhendés comme des lieux à travers lesquels s'établissent les stratégies d'institution morale et corporelle des individus. Nous essaierons de comprendre par ailleurs comment ce lieu sportif devient espace (pour reprendre le *distinguo* formulé par de Certeau que nous avons présenté plus haut) dès lors qu'il est traversé par les tactiques et autres résistances silencieuses des individus eux-mêmes. Autrement dit, les rapports et tensions entre les conceptions institutionnelles et indigènes du sport, dans l'entrecroisement des mondes sociaux du sport et du chômage, seront appréhendés comme des indices des négociations qui animent la recatégorisation sociale. A partir des équations multiples entre sport et chômage, des stratégies d'institution ou des négociations identitaires des chômeurs par le sport, la réflexion sociologique fondamentale qui entend être menée consiste à relier la construction sociale de la réalité à la catégorisation sociale sur un mode polémologique.

Dans cette perspective, impossible de faire l'économie d'un positionnement théorique sur la question des catégories. A ce sujet et à l'instar de la proposition faite par Demazière, le langage et sa capacité performative seront au centre de l'analyse. Les discours recueillis au cours des entretiens sont à ce titre analysés dans cette optique. Nous postulons en effet que la structure des récits construits dans l'interaction contient en quelque sorte les registres de catégorisation des chômeurs eux-mêmes. Toutefois, ces discours qui ont été produits sont aussi des discours sur le corps et sur le sensationnel. En effet, si l'équation institutionnelle entre sport et chômage détermine des sensations sportives acceptables, la recherche de sensations autres par les chômeurs intervient comme l'expression d'une conception alternative de l'usage du corps et par extension du statut auquel est assigné l'individu. Par conséquent, loin de la dualité qui les oppose classiquement, l'attention sera portée en priorité sur les mots et sur le corps. Dans le cadre des entretiens, il s'agit évidemment de se concentrer sur les mises en mots de la pratique sportive (et des sensations) insérées dans des récits biographiques afin d'en

¹ Plus loin, nous préciserons comment nous situons le monde de l'assistance par rapport au monde du chômage.

extraire les registres de catégorisation, mais également sur les usages du corps et les sensations manifestes au cours d'observations des pratiques.

Les tactiques identitaires¹ et les catégorisations indigènes sont généralement appréhendées comme des pratiques exclusivement discursives. Or, le chômage est bien souvent une épreuve corporelle tout autant que le sport. Être catégorisé comme chômeur et/ou sportif implique forcément des définitions et usages du corps. De la même façon, toute forme d'opposition ou de résistance à ces catégorisations implique une redéfinition du corps et de son usage légitime. Si l'analyse des structures des récits est instructive, elle devrait l'être davantage lorsqu'elle est reliée au sensible, au corps en action, bref à ce qui dépasse l'ordre du dicible. La fluidité des gestes, l'aisance corporelle, bref l'évidence du rapport au corps, peuvent être les indicateurs d'une conformité à la norme, voire des sortes de « baromètres sensoriels » (Kaufmann, 2005, 74). La mise en mouvement du corps, selon les formes qu'elle revête, peut donc être envisagée comme des indices du social. Le corps n'est plus seulement contenu dans le social, ni même le contenant dans lequel le social s'inscrit, mais il peut être pensé également comme l'une de ses matières énonciatrices.

¹ La formule de « stratégies identitaires » est beaucoup plus fréquente. Dans l'introduction de la troisième partie nous justifions le choix du terme « tactique ».

Partie II

*Le sport comme philosophie politique : entre activation
et accompagnement*

Introduction

Conformément aux intentions exposées au cours de la première partie, nous souhaitons repérer et comprendre le cadre institutionnel de l'entrecroisement des mondes sociaux du sport et du chômage. Car si tactiques identitaires et redéfinitions indigènes des catégories il y a, elles ne peuvent être envisagées qu'à partir de leurs liens avec ce qui existe déjà et qui s'impose aux individus. Disons simplement que, pour comprendre les tactiques identitaires qui pourraient participer à la redéfinition des catégories, il convient évidemment de savoir ce qu'il y a à redéfinir. Si la précaution paraît évidente, il n'en reste pas moins que, bien souvent, les travaux portant sur les stratégies identitaires de populations stigmatisées semblent accorder un primat exclusif aux discours et pratiques des acteurs eux-mêmes, qui sont alors davantage analysés comme des actions plutôt que comme des réactions. Nous ciblons cet écueil d'autant plus humblement que nous y avons largement cédé au cours de travaux antérieurs. A l'occasion du travail de recherche réalisé en Master 1, nous avons traité ce thème des pratiques sportives des chômeurs en admettant d'emblée l'existence d'une assignation identitaire stigmatisante en projetant de repérer quelques stratégies de négociation identitaire par le sport grâce à une quinzaine d'entretiens semi-directifs¹. Globalement, il s'agit bien de réagir à une identité ou à un statut assigné voire à un stigmate. Mais cela reste global et l'objet de la réaction se trouve rarement analysé aussi précisément que les stratégies elles-mêmes. À ce propos, il faut noter que les deux temps d'un même processus semblent analytiquement séparés en deux objets distincts qui préoccupent différents sociologues. Certains s'attachent, par exemple, à l'analyse des politiques sociales en se centrant sur le contenu des réformes pour en dégager une philosophie politique alors que d'autres se concentrent sur la réception des politiques et des catégorisations sociales qu'elles engendrent, en termes de vécus subjectifs. Au-delà des lectures, il est aisé de repérer cette division du travail sociologique à travers la programmation des colloques sur les politiques sociales. Des ateliers sont consacrés aux politiques elles-mêmes et d'autres à leurs réceptions par les populations. Évidemment un tel découpage est certainement nécessaire, tant sur le plan pratique que purement

¹ En master 2, nous avons mis en suspend ce thème pour réaliser une enquête sur les rapports d'ostracisme entre les clubs de football d'une même ville.

scientifique ; la science procède ainsi par découpage. Cependant, convient-il de ne pas faire une généralité de ce constat mais simplement d'en cibler le risque. Car il s'agit bien d'identifier un risque plutôt que d'établir un constat que l'état de nos connaissances bibliographiques ne nous permettrait guère. Ce risque est celui de désincarner les pratiques tacticiennes des individus en les déliant du cadre institutionnel qu'elles négocient et de glisser finalement vers une sociologie de l'acteur jouissant d'une liberté rationnelle sans entrave. Notre positionnement théorique consistant à envisager les vécus du chômage et le sens de la pratique sportive dans une intersubjectivité ne resterait alors qu'illusion déclarative. Il faut donc la mettre en pratique ; c'est l'objet de cette seconde partie. Avant de comprendre dans quelle mesure le sport peut constituer un support de recatégorisation sociale et de négociation identitaire pour les chômeurs, autrement dit, avant de repérer les équations construites entre les catégories de sport et de chômage par les chômeurs eux-mêmes, il convient de repérer les équations formulées par l'institution. Existe-t-il des interventions institutionnelles qui cadrent l'entrecroisement des mondes sociaux du sport et du chômage ? Enfin, si les chômeurs convoquent le sport pour redéfinir leur statut de chômeur et par extension la catégorie de chômage, l'institution le convoque-t-elle pour renforcer sa conception du monde social du chômage ?

À ce stade du questionnement, il est aisé de comprendre pourquoi le dépassement du découpage analytique entre la formation des politiques sociales et leurs réceptions est difficilement réalisable. Car il n'est pas aisé de trouver des terrains à investir qui permettent l'observation et l'analyse d'une interaction directe entre la politique et sa réception par les populations. D'un point de vue pratique, il est plus facile de privilégier une perspective biographique consistant à solliciter le récit de l'individu au cours duquel il peut construire le sens. L'entretien non-directif peut être sollicité au près de n'importe quel individu prêt à en accepter le principe. Certes, cet outil ne va pas sans poser quelques problèmes au sociologue mais il présente toutefois un bon niveau de faisabilité, permettant de surcroît d'activer à son goût le curseur de la directivité pour limiter la diversité entre les entretiens d'une part, sans trop contraindre le récit de l'informateur d'autre part. Si le primat accordé à la perspective biographique se justifie surtout par une conception de l'individu réflexif et gestionnaire de sa construction identitaire, il faut bien reconnaître que la faisabilité de sa mise en œuvre constitue aussi un facteur de choix. Privilégier une perspective dialogique (Demazière, 2007) qui consiste à observer l'interaction *in situ* entre

l'individu et l'agent au service de l'institution¹ nécessite de pouvoir assister à ces échanges. Les travaux de Demazière sur les négociations identitaires des chômeurs aux guichets des ANPE constituent un exemple de ce positionnement à la fois théorique et méthodologique. Mais les occasions sont rares et difficiles d'accès. Nous en avons fait l'expérience lorsque, au début de la thèse et à plusieurs reprises, des responsables d'ANPE, nous ont vivement suggéré de sortir des locaux puis de ne pas approcher la sortie pour interroger des chômeurs.² Une responsable s'est même montrée particulièrement hostile en prenant connaissance du thème de notre enquête :

« Et vous croyez que ça les intéresse ces gens là le sport ? Vraiment je ne vois pas l'intérêt. Je connais un peu la sociologie, ma fille fait de la sociologie à la fac et c'est bien plus intéressant que ça. Ne restez pas là, les gens ont autre chose à penser que ça ! »
(Responsable d'ANPE)

S'il fut bien naïf de dévoiler le sujet de l'enquête, il faut en convenir, ce type de réaction confirme au moins que le sport et le chômage semblent parfois considérés comme incompatibles sur le plan normatif au point d'offusquer parfois. À peu de temps d'intervalle, nous intervenions dans le cadre d'une journée de réflexion autour du chômage organisée par une association de chômeurs militants cultivant une définition alternative du chômage. Dans ce cadre là, en revanche, l'évocation du sujet de la thèse fit l'objet de franches approbations venant confirmer en miroir l'incompatibilité institutionnelle du sport et du chômage.

La perspective dialogique est donc difficile à mettre en œuvre dans le cas des interactions directes entre les politiques sociales et leurs populations. Mais la distinction entre ces deux perspectives peut être partiellement discutée dès lors que l'on admet que l'entretien ne donne pas lieu à un récit exclusivement construit par l'individu lui-même. Il en est bien l'artisan mais il faut reconnaître que l'entretien est une interaction qui, pour l'enquêté, n'a rien de superficiel ni même d'expérimental. Il s'agit bien d'une configuration relationnelle, certes à caractère d'exception, qui existe néanmoins parmi d'autres. Ainsi, le récit livré au

¹ Dans la continuité de cette perspective biographique, l'attention peut être portée sur les interactions de l'individu dans différentes configurations relationnelles comme le fait Demazière pour les chômeurs militants.

² Avant cela, nous avons adressé une demande d'autorisation qui avait été rejetée.

cours de l'entretien relève aussi d'une situation dialogique. À cela peut s'ajouter l'éventualité d'être situé par l'enquêté, du côté de la légitimité ou de l'institution. Dans ce cas, l'entretien est susceptible de se rapprocher d'une interaction mixte entre travailleur social et usager. D'un autre côté, le récit biographique est également souvent sollicité par les travailleurs sociaux. Par conséquent, la situation dialogique n'exclue pas nécessairement la construction identitaire narrative de l'individu. Il nous paraît évident que la construction identitaire soit, à la fois, relationnelle et narrative mais ce qu'il faut retenir, nous semble-t-il, c'est qu'elle ne peut pas être seulement subjective ; elle est intersubjective. L'idéal est donc de pouvoir lier les deux perspectives et de les confronter dans la mesure où l'observation de situations interactionnelles est possible. Or, les stages de sport pour les bénéficiaires du RMI peuvent s'appréhender comme une scène de négociation identitaire, où les définitions multiples du corps et ses différentes formes d'usage viennent éclairer de façon indirecte des négociations entre des identités assignées et revendiquées.

En premier lieu, nous nous sommes donc attachés à comprendre le sens de la convocation du sport dans le rapport d'assistance et l'équation normative entre ces deux catégories. Cette convocation a effectivement de quoi interroger. L'hypothèse qui émerge de prime abord et de façon un peu (trop) évidente est celle d'un droit supplémentaire accordé aux allocataires de l'assistance. Au regard de l'extension du phénomène sportif, il s'agirait dans l'optique du « *sport pour tous* » de reconnaître l'accès au sport comme un droit qui s'étendrait jusqu'aux franges les plus démunies de la population. Nous pourrions également y voir le signe d'un pas supplémentaire de « la civilisation des loisirs » (Dumazedier, 1962) qui irait jusqu'à s'accorder avec celle de la précarité. Clairement, nos observations invalident ce type de thèse et nous conduisent au contraire à développer une approche foucauldienne bien plus désenchantante. Il s'agit dans un premier temps de resituer le sport comme dispositif d'insertion dans la dynamique actuelle des politiques d'assistance en reliant celle-ci à l'architecture du dispositif (règlements, types de disciplines sportives proposées, procédures de recrutement, etc.). Autrement dit, nous essaierons de comprendre les principes qui ont présidé à la conception de ces stages, à la lumière des politiques sociales dans lesquelles ils s'intègrent. L'objectif du prochain

chapitre (chapitre 3) sera donc de dégager la philosophie politique qui préside à la conception de ces stages de sport pour assistés¹. Nous montrerons que la façon dont sont conçus les stages fait du sport un espace de réalisation de devoirs imprégné des logiques du mérite et du travail, davantage qu'un droit accordé par la philanthropie collective. En dépit de son caractère d'exception, le sport s'intègre non seulement aux politiques actuelles d'activation, mais il en incarne même le paradigme, voire la métaphore pour reprendre le terme de Chauvière commentant ce point de notre thèse².

Après avoir décrit et analysé l'architecture de ce lieu sportif réservé aux allocataires de l'assistance, nous nous attacherons à montrer ce qu'il en est fait. Si ce dispositif d'insertion est construit comme un dispositif au sens foucauldien du terme, c'est-à-dire permettant la disciplinarisation des corps et des âmes (Foucault, 1975), que se passe-t-il dans les faits ? Le chapitre 4 sera donc consacré à l'analyse de constats empiriques relevés par observation participante afin de vérifier pratiquement si cette logique foucauldienne est effective. Car au-delà du cadre, le pouvoir sur les corps et les âmes ne s'applique pas, selon Foucault, de façon descendante sur les individus mais au contraire, de façon ascendante. Il conviendra par conséquent de procéder à une analyse des interactions à l'intérieur du groupe formé par les stagiaires et les responsables qui encadrent ce stage. Quelles sont les conceptions de l'activité primaire « sport », de l'assistance et du chômage qui s'y diffusent ? Peut-on y repérer des micro-technologies qui permettent la diffusion imperceptible de ces conceptions ? Dans quelle mesure ce type de savoirs participe à l'exercice d'un pouvoir sur (et par) les individus ? Dans quelle mesure la logique de l'activation est-elle nuancée par les encadrants ? Peut-on y repérer des micro-technologies qui permettent la diffusion imperceptible de ces conceptions ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de

¹ Le terme « assisté » est fréquemment questionné par les travailleurs sociaux. Certains le rejettent estimant qu'il suggère, d'une part, un rapport vertical entre l'allocataire et eux qu'il s'efforce de dépasser et, d'autre part, une passivité des personnes qu'ils souhaitent rendre responsables. Ce rejet n'est cependant pas une généralité. Lors du rapport d'enquête orale face à quelques centaines de travailleurs sociaux, l'usage fréquent de ce terme n'a pas laissé notre auditoire sans réaction. Mais contrairement à ce que nous escomptions, les travailleurs sociaux venus discuter à la suite de l'intervention ont spontanément (sans que nous évoquions le sujet) cautionner le terme d'assisté. Finalement, nous avons rencontré davantage de travailleurs sociaux nous conseillant de ne pas l'utiliser bien qu'il soit à propos que de travailleurs sociaux le contestant. Les allocataires rencontrés ne discutent pas l'existence de la catégorie. Certains contestent seulement y appartenir en se présentant comme un cas à part.

² A l'occasion de journées « Jeune recherche » à l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Grenoble, le 12 Juin 2009.

répondre à travers « une mise en forme ethnographique » (Certeau, 1990) du terrain nous permettant une forme de mise à distance propre à révéler l'évidence.

En bref, les deux prochains chapitres correspondent à deux niveaux dans l'analyse de la convocation du sport dans le rapport d'assistance : le niveau de la conception puis celui de l'application. À travers les textes de présentation des stages, nous nous intéresserons d'abord à la philosophie politique. L'observation du déroulement du stage permettra d'analyser le pouvoir effectivement exercé dans la mise en œuvre du dispositif.

Avant cela, quelques détours nous paraissent indispensables. Trois types de prolégomènes doivent absolument précéder la lecture. Les premiers seront d'ordre empirique et consisteront simplement à décrire sommairement les stages dont il est question et à apporter quelques précisions méthodologiques. Les deuxièmes permettront de dépasser un double obstacle épistémologique lié aux représentations laudatives du sport et de l'assistance. Parallèlement, nous discuterons de la place de l'assistance par rapport au monde social du chômage. Le lecteur attentif aura perçu le glissement qui s'est opéré du chômage vers l'assistance et qui invite à une réflexion sur le rapport entre ces deux catégories. Enfin, les troisièmes prolégomènes avertiront le lecteur sur les places multiples accordées à la pensée de Foucault dans cette thèse.

Prolégomènes

A. Prolégomènes empiriques et méthodologiques

Les stages de redynamisation par le sport pour allocataires du RMI sont organisés par des associations et financés par leurs conseils généraux dans le cadre de leurs politiques d'assistance.

Le premier auquel nous avons assisté s'étend sur une période de 14 semaines. Il représente 430 heures également réparties entre des activités sportives et des ateliers de préparation à l'emploi (rédaction de CV et de lettres de motivation, techniques de développement personnel, cours d'informatique). Les sports proposés sont essentiellement des disciplines de type « apollinien » (Jeu, 1987) (natation, musculation et course à pied) dans lesquelles l'endurance est privilégiée et, auxquelles s'ajoute une initiation au golf certains vendredis. Deux responsables (directeur du stage et moniteur de sport) sont constamment présents. Une observation participante, associée à onze entretiens (4 hommes¹, 6 femmes), a été réalisée.

Le deuxième stage auquel nous avons assisté, s'étendait sur une durée de six mois comprenant 240 heures et 88 séances, et regroupait une quinzaine d'allocataires du RMI dans des ateliers de course à pied, de stretching intense, et de yoga. Une observation participante, associée à onze entretiens (4 hommes, 7 femmes), a été réalisée.

Sans considérer les entretiens qui ont été réalisés avec des chômeurs sportifs « spontanés », c'est-à-dire en dehors de ces stages de sport, vingt-deux entretiens semi-directifs ont donc été réalisés auprès d'allocataires du RMI (13 femmes et 8 hommes²) participant à ces stages, auxquels s'ajoutent des entretiens informels ainsi que des échanges par courrier électronique avec les responsables de chaque stage.

La présentation des deux stages est synthétisée dans le tableau suivant. Nous nous en tenons à une description sommaire du terrain pour le moment dans la mesure où les détails apparaîtront parallèlement à l'analyse.

¹ Deux entretiens avec un stagiaire ayant intégré l'équipe d'encadrement à la session suivante.

Les précisions méthodologiques sont placées à différents endroits de la suite du document. Dans le chapitre suivant, l'analyse s'appuie sur des textes récupérés sur les lieux du stage. Ces documents ont initialement deux fonctions. Ils sont adressés aux Conseils Généraux pour reconduire les financements et aux assistantes sociales afin qu'elles puissent en prendre connaissance et orienter les assistés vers les stages de sport, dans le cadre du contrat d'insertion. Notre démarche consiste à analyser ces documents provenant du terrain pour faire émerger la catégorisation sous-jacente du sport et du chômage.

Les constats empiriques provenant de l'observation participante n'ont été sollicités qu'à partir du quatrième chapitre. Cela permet de relever des écarts entre la philosophie politique se dégageant de la conception théorique des stages et sa mise en application sur le terrain. C'est pourquoi, les détails de notre participation-observation sont présentés et discutés en préliminaire du quatrième chapitre.

De la même façon, les résultats obtenus à partir de l'analyse des entretiens sont principalement utilisés dans la troisième partie traitant des catégorisations indigènes. L'usage qui a été fait des entretiens, et la méthode structurale par laquelle ils ont été analysés, sont longuement détaillés sur la longueur d'un chapitre. Puisque ce travail d'analyse a donné lieu à une typologie, ce chapitre méthodologique consacré aux entretiens (chapitre 5) est placé juste avant le développement de cette typologie (chapitre 6), dans la troisième partie.

Tableau 3- présentation des deux stages

| | Stage A | Stage B |
|--------------------------------|---|--|
| Intitulés | Redynamisation par le sport pour une insertion sociale et professionnelle | Sport pour la dynamique à la vie sociale (parfois redynamisation) |
| Financement | Conseil Général / Municipalité Budget non communiqué | Conseil Général Budget : 10 000 euros / session |
| Capacité d'accueil | 15 stagiaires | 12 stagiaires |
| Bénéficiaires | Bénéficiaires du RMI et allocataires API, domiciliés dans le département | Bénéficiaires du RMI et leurs enfants (16-25 ans), ayant des difficultés à s'insérer, et présentant des problèmes médicaux d'ordre métaboliques et/ou psychologiques |
| Pré requis | Volonté d'agir et être apte à la pratique sportive. Visite médicale obligatoire | Tests physiques (footing, détente, souplesse, roulade, latéralisation) |
| Participants lors de l'enquête | 12 stagiaires (4 femmes / 8 hommes) | 12 stagiaires (8 femmes / 4 hommes) |
| Durée du stage | 430 heures (14 semaines) dont 210 heures de sport et 220 heures d'ateliers socio-éducatifs | 6 mois / 2 séances par semaine 167 heures au total |
| Sports pratiqués | Course à pied / Natation / Musculation / Golf | Course à pied / stretching / yoga / Gymnastique douce |
| Autres ateliers | Développement personnel / informatique / chant / rédaction CV et lettres de motivation | Intervention d'une diététicienne |
| Encadrement | 1 responsable pédagogique / 1 animateur permanent / 1 professeur d'éducation physique / 1 coach (développement personnel) / 1 professeur de chant | 1 responsable du stage / 1 éducateur sportif (Brevet d'État) / 1 professeur de yoga / 2 bénévoles (médecin du dispositif RMI – dentiste) |

B. Prolégomènes épistémologiques. Sport et assistance : de la vertu au vice

Le sport et l'assistance ont ce point commun d'être communément assimilés à des pratiques vertueuses. Il convient, cependant, de se prémunir de quelques représentations illusoire : celles des vertus intrinsèquement attachées au sport, d'abord, faisant de celui-ci un espace social éducatif, socialisant et intégrateur, celles concernant la « naturalisation » du sport qui est, pour paraphraser Bodin et Debarbieux (2001), en même temps naturalisation des assistés qu'il conviendrait d'activer, de « réactiver » ou de « redresser », ensuite, et celles, enfin, de l'assistance purement philanthropique que Simmel, déjà, avait su déconstruire. La mise à distance de ces poncifs du sens commun constitue un impératif avant d'entamer l'analyse sociologique de la convocation du sport dans le rapport d'assistance. Et bien qu'elles appartiennent effectivement au sens commun, il convient également de rappeler en quoi ces conceptions ont été et continuent d'être diffusées de façon intéressée.

1. Resituer l'assistance

➤ *La pauvreté relative*

Affirmer que la pauvreté est relative n'a rien d'une provocation facile et inutile. Il ne s'agit pas de dire que la pauvreté n'est pas vécue. Une telle négation n'aurait aucun sens dans le cadre de cette thèse qui, justement met au centre les vécus. Plus précisément, il est important de rappeler que la pauvreté et la souffrance qu'elle peut engendrer naissent socialement et qu'un niveau de ressources objectif ne peut correspondre à un niveau de pauvreté tout aussi objectif. L'idée d'une assistance purement philanthropique est corrélative d'une idée substantialiste de la pauvreté. Aussi, la sociologie des politiques sociales d'assistance est inséparable d'une sociologie de la pauvreté qui, dès sa naissance, s'est constituée contre l'idée d'une essence de la pauvreté : « À la différence d'une approche descriptive et substantialiste des pauvres, une sociologie de la pauvreté entend privilégier l'analyse des modes de construction de cette catégorie sociale et caractériser les relations d'interdépendance entre elle et le reste de la société » (Paugam, 2005, p. 21).

Paugam est l'un des auteurs qui a rendu compte de la naissance de cette sociologie, notamment à travers les écrits de Tocqueville¹, de Marx² et de Simmel.

Tocqueville est un de ceux qui jeta les bases d'un relativisme culturel à propos de la pauvreté en dissociant les notions de misère et d'indigence. La première peut être généralisée dans une société sans qu'aucun de ses membres ne soit pauvre ou indigent dès lors qu'il ne se distingue pas de l'ensemble. Une société opulente peut donc compter davantage de pauvres qu'une société misérable. Par conséquent, un pauvre est pauvre relativement à la culture de la société, au niveau de besoin qu'elle génère. Tocqueville déduit ce relativisme d'observations faites en Amérique et en Europe. Il s'étonne par exemple de rencontrer au cours de ses voyages des populations à la fois heureuses et misérables, objectivement pauvres et subjectivement normalement dotées :

« On rencontre encore quelques fois, dans certains cantons retirés de l'ancien monde, de petites populations qui ont été comme oubliées au milieu du tumulte universel et qui sont restées immobiles quand tout remuait autour d'elles. La plupart de ces peuples sont fort ignorants et fort misérables ; ils ne se mêlent point aux affaires du gouvernement et souvent les gouvernements les oppriment. Cependant, ils montrent d'ordinaire un visage serein, et ils font souvent paraître une humeur enjouée.

J'ai vu en Amérique les hommes les plus libres et les plus éclairés, placés dans la condition la plus heureuse qui soit au monde ; il m'a semblé qu'une sorte de nuage couvrait habituellement leurs traits ; ils m'ont paru graves et presque tristes jusque dans leurs plaisirs.

La principale raison de ceci est que les premiers ne pensent point aux maux qu'ils endurent, tandis que les autres songent sans cesse aux biens qu'ils n'ont pas » (Tocqueville, 1986, p. 520).

¹ Paugam s'appuie essentiellement sur le *Mémoire sur le paupérisme* de Tocqueville que la revue *Commentaire* a publié en 1983 dans les volumes 23 (p.630-636) et 24 (p. 880-888). Nous tirons les passages cités d'une version publiée aux éditions Allia en 1999 et plus simplement titrée « *Sur le paupérisme* ».

²Paugam s'appuie sur le chapitre XXIII du *Capital* de Marx.

Deux choses sont remarquables dans cet extrait. D'une part, le caractère culturellement relatif de la pauvreté. Tocqueville fait le constat paradoxal d'une population richement dotée de façon objective mais néanmoins soucieuse de sa condition et d'une population misérable dans l'absolu qui semble pourtant ne rien percevoir de son indigence. Ce qui peut sembler encore plus intéressant est la description qu'il fait de son observation. Ce qui surprend Tocqueville, ce sont les visages sereins des plus démunis et la gravité manifeste, même dans le plaisir, des mieux dotés. Les sentiments paradoxaux qu'il attribue aux deux populations qu'il distingue se manifestent corporellement à ses yeux. C'est en observant les uns et les autres au cours de ses pérégrinations que l'auteur déduit cette relativité culturelle de la pauvreté. Ainsi, Tocqueville découvre quelques deux cents ans avant Kaufmann (2005) le « baromètre sensoriel » de la norme. Les indiens qu'observe Tocqueville ont un visage détendu car leurs ressources leur paraissent atteindre un niveau normal. En revanche, des individus disposant de plus de ressources, mais les estimant insuffisantes au regard du niveau normal, ont un visage plus triste et plus tendu. La détente du visage et plus largement l'aisance corporelle est parfois l'indicateur d'une conformité à la norme. La situation des indiens ne génère pas de besoin (ou d'espérance dirait Tocqueville) susceptible de les frustrer et de leur faire prendre conscience de leur condition misérable qui serait bien alors de l'indigence. Aussi, cette relativité culturelle donne une première explication plausible à la situation actuelle de nos sociétés contemporaines capables de cumuler l'abondance et la pauvreté subjectivement perçue. On y trouve peut-être aussi une explication du lien manifeste entre l'état de pauvreté (qui n'est pas un état proprement dit mais qui est perçu comme tel) d'un individu et ce que les travailleurs sociaux nomment les « problématiques de santé ». Nous y reviendrons plus longuement mais disons simplement, pour le moment, que les problématiques sanitaires désignent des rapports au corps difficiles (anorexie, alcoolisme, obésité, agoraphobie, etc.) vécus par une large partie des personnes rencontrées dans les stages de sport. Poursuivant, cette réflexion, le constat d'un rapport au corps qui ne va plus de soi, qui est appréhendé réflexivement par l'individu, bref qui n'est plus naturel pourrait peut-être s'expliquer, au-delà des conditions de vie défavorables, par cette distance à la norme et par cette conscience de l'indigence. Mais quoi qu'il en soit de ce propos sur lequel nous reviendrons, Tocqueville, sans le formuler de façon explicite, observe déjà un lien entre le sentiment d'indigence et l'aisance corporelle en notant la sérénité du visage et la vitalité des plus démunis (objectivement) et la jouissance qui n'est jamais totale chez les plus nantis. Il en déduit un nouveau paradoxe

qui est celui de l'effet pervers d'une société démocratique aspirant à toujours plus d'égalité entre les individus. Voilà, selon lui, une chimère qui ouvre la voie à « des espérances et désirs (...) souvent déçus » (Tocqueville, *op.cit.*, 523) et finalement à la conscience de l'indigence qui la fait réellement exister. D'où la conclusion déconcertante selon laquelle « quand l'inégalité est la loi commune d'une société, les plus fortes inégalités ne frappent point l'œil ; quand tout est à peu près de niveau, les moindres le blessent. C'est pour cela que le désir de l'égalité devient toujours plus insatiable à mesure que l'égalité est plus grande » (*Ibid.*, 522).

La réserve que l'auteur cultive vis-à-vis de l'égalitarisme radical se manifeste clairement dans le réquisitoire qu'il dresse face au projet du droit à l'assistance. Il cible d'abord le risque d'oisiveté et finalement l'avènement d'une inégalité contre l'égalité escomptée : « J'ai dit que le résultat inévitable de la charité légale était de maintenir dans l'oisiveté le plus grand nombre des pauvres et d'entretenir leurs loisirs aux dépens de ceux qui travaillent » (Tocqueville, 1999, 39). Mais il pose surtout, par anticipation, la question du statut social de l'assisté : « Le pauvre qui réclame l'aumône au nom de la loi est donc dans une position plus humiliante encore que l'indigent qui la demande à la pitié de ses semblables au nom de celui qui voit d'un même œil et qui soumet à d'égales lois le pauvre et le riche » (*Ibid.*, 37). On voit déjà apparaître les liens ténus qu'il y a entre une sociologie de la pauvreté et une sociologie des politiques d'assistance sociale. Avant même que celles-ci ne soient réellement fondées, les écrits de Tocqueville relativisent et désubstantialisent la pauvreté en la présentant comme une perception relative à la norme égalitaire (Tocqueville n'utilise pas ce terme), celle-là même qui conduit, selon lui, au risque de voir s'ériger un droit accordé à la charité publique imputable à chacun. Avant que Simmel ne consacre la sociologie de la pauvreté et celle de l'assistance, leurs prémisses les orientent donc déjà vers une vision désenchantée de la philanthropie organisée.

➤ *L'assistance est socialement utile*

Mais Simmel déplace et pousse davantage la critique de l'assistance publique dans un texte qui apparaît dans son ouvrage volumineux intitulé *Sociologie*¹. D'abord il se situe dans la

¹ En France, ce texte fit l'objet d'un ouvrage publié aux Presses Universitaires de France (PUF) en 1998 (réédité deux fois) sous le titre *Les pauvres* bien qu'une traduction littérale du titre original (*Der arme*) eût donné *Le*

continuité de Tocqueville en refusant l'appréhension *essentielle* de la pauvreté. Il qualifie sa définition de *sociale* par opposition à une définition *individuelle* qui mettrait l'accent exclusif sur les caractéristiques du pauvre alors que « l'individuel est établi par la façon dont la totalité qui l'entoure se comporte par suite envers lui » (Simmel, 2009, 80). À partir de cette remarque, Simmel renverse le rapport de causalité généralement perçu entre la pauvreté et l'assistance. Pour schématiser, l'assistance n'est plus une réponse mais la cause de la pauvreté dans la mesure où c'est l'action vers la pauvreté qui la fait exister. Cette définition se construit sur une volonté d'envisager la pauvreté comme une relation sociale à l'intérieur d'un tout social dont elle dépend et qu'elle sert à la fois. Cette perspective n'est pas sans quelques congruences avec le concept de *configuration* d'Elias (1991a) et sa métaphore de la société en forme de filet. La relation d'aide est une relation de l'individu à l'ensemble du tout social marquée par l'interdépendance des deux parties. En effet, si la pauvreté est culturellement définie par le niveau de ressources d'une société à partir duquel l'aide est jugée légitime, cette relation d'aide assure également une fonction sociale. Estimant ne pas parvenir à décrire et à rendre tout à fait intelligibles les phénomènes d'entrecroisement et d'interdépendance, Elias propose cette métaphore du filet qu'il juge néanmoins bien insatisfaisante, quelque peu déconcerté par l'absence d'instruments suffisamment maniables :

« Un filet est fait de multiples fils reliés entre eux. Toutefois, ni l'ensemble de ce réseau, ni la forme qu'y prend chacun des différents fils ne s'expliquent à partir d'un seul de ces fils, ni de tous les différents fils en eux-mêmes ; ils s'expliquent uniquement par leur relation entre eux. Cette relation crée un champ de forces dont l'ordre se communique à chacun des fils et se communique de façon plus ou moins différente selon la position et la fonction de chaque fil dans l'ensemble du filet. La forme de chaque fil se modifie lorsque se modifient la tension et la structure de l'ensemble du réseau. Et pourtant ce filet n'est rien d'autres que la réunion de différents fils ; et en même temps chaque fil forme, à l'intérieur de ce tout, une unité en soi ; il y occupe une place particulière et prend une forme spécifique. » (Elias, 1991a, 70-71).

pauvre. Les traducteurs justifient ce choix qui serait d'ordre conceptuel. En 2009, les éditions Allia publient une autre traduction sous le titre conforme. Les extraits cités ici proviennent de cette deuxième édition.

Pourtant la métaphore est utile pour éclairer la situation de la relation d'assistance dans l'ensemble du tout social. Elle rend compte de l'impossibilité d'appréhender « un ordre qui ne peut pas s'étudier sur les différentes unités prises isolément » (*Idem.*) comme de l'impossibilité de comprendre la pauvreté par les seules caractéristiques du pauvre. Si cette définition de la pauvreté que formule Simmel permet d'en faire un objet sociologique pertinent, une pierre d'achoppement se dresse devant la sociologie de la pauvreté. Elle est liée, encore une fois, à la question problématique de la catégorisation sociale car, si la pauvreté est ce qui fait l'objet d'une aide publique et administrative, alors la réalité du phénomène est clairement définie par les registres de catégorisation institutionnels en dépit des expériences subjectives. Aussi, la centration sur les registres administratifs conduirait à fermer les yeux sur tous ceux qui refusent ou qui n'osent pas réclamer par crainte de l'humiliation (pourtant relevée Simmel) ou par simple méconnaissance des droits. Mais cette centration sur la pauvreté comme processus de désignation à travers l'assistance apportée, s'explique chez Simmel par une posture qualifiable de fonctionnaliste. Fonctionnaliste dans la mesure où la pauvreté et l'assistance, qui se confondent presque finalement (l'une n'existant pas sans l'autre), assurent selon lui une fonction sociale. Loin de l'idée des « inutiles au monde » (Castel, 1995), le pauvre, consacré comme tel par l'assistance, serait une partie de l'organisation du tout. D'abord, l'aide allouée aurait une fonction de régulation économique en préservant la société du risque d'abaissement des salaires que le pauvre pourrait engendrer en acceptant de travailler pour trop peu. Par exemple, le secours apporté aux chômeurs par les syndicats anglais « a moins pour but de soulager la misère individuelle que d'empêcher que le chômeur n'en vienne, par nécessité, à travailler trop peu cher, entraînant ainsi une baisse du salaire standard pour tout le corps professionnel » (Simmel, *op.cit.*, 17). Plus désenchantant encore, l'assistance participerait en quelque sorte à l'homéostasie d'une structure sociale chargée d'inégalités. L'assistance ne vise pas, selon lui, à égaliser les conditions de chacun, ni même à lutter contre l'expérience de la pauvreté : « Son but est précisément d'atténuer certaines manifestations extrêmes de la diversité sociale de manière à maintenir la société sur les bases d'une telle diversité. » (*Ibid.*, 18). Puis il poursuit dans un réalisme déconcertant et éloignant tout risque de représentation philanthropique de l'assistance sociale : « Si l'aide était fondée dans l'intérêt du pauvre en tant qu'individu, on ne trouverait aucune limite de principe à la répartition des biens en sa faveur jusqu'à ce que l'égalité soit atteinte. Mais [...] elle n'a

pas de raison de subvenir aux besoins de la personne au-delà de ce qu'exige le maintien dans son statu quo de cette totalité » (*Idem.*). Quoi de plus efficace pour mettre à distance les représentations de l'assistance comme pratique vertueuse et purement altruiste que de s'en remettre à la vision désenchantée du fondateur de la sociologie de la pauvreté et de l'assistance. Toutefois, l'évolution et l'actualité des politiques d'assistance n'invalident-elles pas de telles considérations ? En partie, oui. À l'époque, Simmel observe l'absence de réciprocité des droits et devoirs : si l'assistance était bien définie comme un devoir de la société envers le pauvre, celui-ci ne pouvait revendiquer de droit à l'assistance : « L'État a l'obligation d'aider le pauvre mais il n'existe pas de véritable droit du pauvre à être aidé. [...] Il se trouve pour son compte exclu de la réciprocité des droits et devoirs qui est au fondement des sociétés » (Simmel, *op.cit.*, 19) Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Néanmoins, il est fort probable que de tels ayants-droits se manifestent aisément au risque de la stigmatisation sociale d'une part. Sans compter le frein que constitue la méconnaissance de ce droit juridique d'une partie d'entre eux. Mais surtout, le principe homéostatique de l'aide minimale est incontestablement présent. Le RMI est-il autre chose ? Et le RSA ne consiste-t-il pas à faire correspondre ce revenu minimum à la situation financière la moins enviable de toutes afin que l'exercice d'une activité professionnelle, aussi précaire soit-elle, demeure avantageuse ? Il s'agit bien d'aider le pauvre en vue de trouver un équilibre entre la non-assistance qui ferait du pauvre une menace par le bas (accepter de travailler pour trop peu) et l'assistance excessive qui ébranlerait la valeur travail.

➤ *Assistance, assurance et chômage*

D'un point de vue institutionnel, le terrain auquel nous nous intéressons dans cette partie renvoie à l'assistance et non au chômage en tant qu'indemnisation relevant du système d'assurance. Ceci est indéniable mais le point de vue défendu ici n'est pas celui de l'institution et le terme de chômage est maintenu en dépit de ce constat. Il convient toutefois de justifier ce choix.

La distinction entre assurance et assistance tient d'abord à une distinction de leurs modes de financements. Le système de l'assurance sociale vise à prémunir l'individu du risque d'interruption d'activité professionnelle en maintenant un niveau de revenu provisoirement. L'indemnisation est donc proportionnelle au revenu. En revanche,

l'assistance est apportée sous condition de revenu et se dit non contributive. Elle a trait à la logique du besoin alors que l'assurance préserve d'une rupture liée à un préjudice subi.

Assistance et assurance, quelles que soient les différentes configurations nationales de protection sociale très variées en Europe comme l'a montré Paugam (2005), sont néanmoins toujours imbriquées. De ce fait, l'assurance participe indirectement à la constitution de la pauvreté. En effet, on peut dire que schématiquement, lorsque les conditions d'accès à l'assurance se réduisent, le nombre d'individus qui basculent dans l'assistance s'accroît. Le mécanisme est variable d'un pays à l'autre ou d'une période à l'autre. « Le nombre de pauvres relevant de l'assistance est donc en grande partie lié à la capacité du régime d'État-providence à retenir dans le filet général de la protection sociale les franges les plus vulnérables de la population. » (*Ibid.*, 83).

Mais assurance et assistance sont d'autant plus liées que la conjoncture économique place une large partie des chômeurs au titre de l'assurance dans une situation qui dépasse les critères légitimes de la définition institutionnelle du chômage. Dès lors, peut-on continuer d'associer le chômage au régime d'assurance de façon exclusive. Le fait même que la plupart des assistés rencontrés dans les stages de sport convoquent spontanément le terme de chômage pour décrire leur situation est explicite. En réalité, cela renvoie à ce qui a déjà été décrit dans la première partie, à savoir cette forme de dilatation des catégories institutionnelles de traitement social. L'inflation de la catégorie de chômeurs de longue durée en est un symptôme certain. La formule introduit clairement une contradiction au regard de la version institutionnelle initiale du chômage qui le définit comme provisoire. De la même façon, la catégorie récente des « travailleurs pauvres » dénotent d'une interpénétration entre les catégories de l'assurance, et par extension du travail, et de l'assistance. Les politiques sociales ont aujourd'hui à traiter une myriade de situations socio-professionnelles particulières qui ne relèvent ni complètement de l'assistance, ni de l'assurance. Aussi, voit-on apparaître depuis quelques années de nombreux dispositifs qui tendent vers l'individualisation et qui se situent dans des intermédiaires variables entre l'assistance et l'assurance. Les stages de redynamisation par le sport semblent relever de ce type de dispositif hybride et impossible à rattacher de façon exclusive à l'une des deux catégories.

Enfin, le monde social du chômage couvre l'ensemble de ces situations et de ces catégories. A l'intérieur de celui-ci, le défaut d'opérativité des catégories institutionnelles donne lieu à des négociations entre différentes conceptions du chômage. Au sein même de

ces dispositifs hybrides qui ne se rattachent pas clairement à une catégorie déterminée et qui, par conséquent, ne parviennent pas à identifier catégoriquement l'individu, il est possible d'observer ces négociations identitaires.

2. Le sport entre vice et vertu

Dans la première partie, une première mise à distance des représentations naturalisantes du sport a déjà été entamée en montrant notamment les variabilités diachroniques et synchroniques de sa définition. Il reste, avant de pouvoir entamer l'analyse de sa convocation dans le rapport d'assistance, à se prémunir des représentations excessivement laudatives et néanmoins admises dans le sens commun. Celui-ci lui attribue toutes sortes de vertus et finalement toutes sortes de fonctions sociales. C'est donc une sorte de croyance fonctionnaliste qui établit des liens « naturels » entre le sport et la santé, l'éducation, l'insertion sociale, les vertus morales (honnêteté, fair-play, abnégation, etc.) ou encore l'éthique démocratique.

C'est en quelque sorte contre ces croyances que la sociologie du sport a tardivement émergé. Tardivement car ces représentations sont cultivées, sinon diffusées, de façon intéressée. L'avènement de la sociologie du sport fut en effet marqué par une tension entre la vision institutionnelle du sport prompt à alimenter les croyances fonctionnalistes et la propension de la sociologie à lever le voile sur la réalité du sport voire sur l'idéologie sportive (Brohm, 1976). « L'institution ne voit pas vraiment les raisons de cet essor. Celle-ci évoque ses visions du sport au travers de la « commission de la doctrine du sport » en 1965. On célèbre l'esprit chevaleresque et loyal du sport, facteur d'épanouissement individuel ; il développe le goût de l'initiative et des responsabilités » (Corneloup, 2002, 37). Si Jeu explique très bien, d'un point de vue philosophique, l'engouement pour une pratique qui met en scène l'idéal méritocratique, il faut bien voir par ailleurs que cette ferveur pour le sport est aussi le fruit d'une savante promotion. C'est probablement la raison pour laquelle la sociologie du sport oppose à l'institution des thèses qui tendent à déconstruire les représentations par trop laudatives. Alors que le sport, au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle est le terrain par excellence de la dénégation du social, telle une île immaculée, les sociologues vont s'efforcer de le ramener dans la société en mettant en exergue sa porosité et ses dérives. Aujourd'hui, le dépassement de cet obstacle épistémologique est un truisme sociologique. Il semble même être devenu le bréviaire de

l'apprenti sociologue attestant qu'il n'est pas dupe. Pour autant, il n'est pas inutile, dans la mesure où les croyances persistent et se manifestent encore, notamment à travers la convocation du sport par les politiques comme « contre-feu à la violence des cités » (Duret, 2001), comme « pacification des mœurs » en prison (Sempé et al. 2007) ou encore dans la relation éducative que l'EPS joue dans le contrôle de la violence (Garnel et al. 1999). Bref, une simple revue bibliographique de la sociologie du sport montrerait aisément qu'une large partie des travaux participent à dévoiler la face obscure du sport, qu'il s'agisse des violences physiques et symboliques dont il est porteur ou témoin, de sa fonction d'instrument politique, des affaires qui l'accompagnent ou encore de son incapacité globale à pacifier les zones sensibles. En définitive, et quelles que soient les barrières paradigmatiques, il s'agit généralement de le présenter comme une activité sociale, et donc non substantielle, revêtant les formes que les individus sont enclins à lui donner.

3. Une double méfiance nécessaire

C'est fort d'une double méfiance que nous souhaitons analyser la convocation du sport dans le rapport d'assistance. Une méfiance vis-à-vis des représentations illusoire de l'aide publique d'abord. Si cette incrédulité semble aller de soi, il n'est pas un luxe de la formuler et de garder à l'esprit le désenchantement initié par Simmel. Car, bien que conscient de tout cela, le fait même de s'engager dans une thèse sur la pratique sportive des chômeurs, après avoir réalisé un mémoire sur la stigmatisation des jeunes footballeurs de quartier, dénote clairement d'un arrière-plan compassionnel probablement lié à notre histoire personnelle. Il s'agit ni de le nier, ni de le combattre mais simplement de le garder à l'esprit afin d'éviter qu'il ne s'épanche trop sur l'analyse. De la même façon, nous sommes convaincus de l'inexistence d'une quelconque essence du sport ; assurément autant que les nombreux sociologues qui se sont obstinés à le démontrer et qui continuent de le faire. Cependant, ne faut-il pas éprouver quelque part une forme de fascination pour cette activité pour s'y intéresser à ce point ? Ici également, notre histoire personnelle, en tant que pratiquant depuis « toujours » - et là aussi probablement comme beaucoup des sociologues du sport - ne joue peut-être pas en faveur d'une neutralité axiologique. Celle-ci reste bien sûr une chimère dans l'absolu. Cependant, cette double méfiance n'est pas un luxe et nous permet de surcroît de nous inscrire dans une double sociologie : celle des politiques

d'assistance sociale qui les découvre de leur apparence philanthropique et celle du sport qui lève le voile sur les illusions dont il est l'objet.

C. Un cadre foucauldien (hypothèse)

1. Foucault et les sciences sociales du sport !

➤ *Un oubli ?*

Si la sociologie du sport s'est érigée et structurée en partie contre la promotion intéressée d'un sport idéal voire d'une idéologie du sport, il demeure quelque peu surprenant que le cadre d'analyse de Foucault n'ait pas été davantage utilisé par les sociologues du sport. Certes, à notre connaissance, aucun de ses écrits n'y invite de façon explicite. En revanche, le thème général de l'investissement politique du corps, certains des nombreux concepts construits par l'auteur (*dispositif, épistémè, bio-pouvoir, discipline, panoptisme* etc.) et la centralité du corps dans la dialectique savoir/pouvoir aurait pu fournir un cadre crédible pour une sociologie critique du sport. À plus forte raison lorsque les politiques se sont emparées du sport en contribuant, par là même occasion, au renforcement de l'idéologie qui l'entoure. L'exercice d'un pouvoir par le sport serait, dans cette perspective, fondé sur un savoir diffus sur le sport (les croyances fonctionnalistes) qu'il participerait à construire à la fois. Les individus seraient donc à la fois l'objet et le relais de ce pouvoir exercé par tous sur chacun, sans appartenir spécifiquement à un groupe, ni même à l'État.

Récemment, Escriva (2008), dans un chapitre d'ouvrage consacré à Foucault, regrettait que les sciences sociales du sport oublient le cadre d'analyse du philosophe. Au-delà du passage obligé de citations éparées du « maître à penser » dit-il, la radicalité à laquelle il ouvre laisse place à une critique molle voire à une critique de la sociologie critique. De Vigarello à Duret en passant par Queval et Lahire, l'auteur décrit ce qu'il considère comme une sociologie « molle » ou « allégée » du sport, qui apporterait caution à l'investissement politique du corps par le sport, « en appartenant de fait à des dispositifs » (Escriva, *op.cit.*, 210). Tous formulent bien quelques références. « Mais jamais la potentialité subversive de l'œuvre de Foucault n'est mise au service d'une analyse critique argumentée de l'institution sportive, de ses effets généraux ici et maintenant, et sur l'homologie entre le sport et notre mode de production capitaliste » (*Ibid.*, 213). Selon l'auteur, les sociologues

du sport ont généralement remplacé cette radicalité de la critique de l'institution sportive par la critique des acteurs fraîchement dotés d'une capacité réflexive. Au traitement du corps politiquement investi, il oppose la revendication d'« un corps pour soi » (Bromberger et al., 2005) « comme si la quête « identitaire » et « un corps pour soi » dépolitisé s'étaient à jamais substitués aux concepts d'aliénation et de domination » (Escriva, *op.cit.*, 207). La rhétorique du « ni ..., ni ... », de la juste mesure entre la critique d'un monde trop rose et la critique d'un monde trop noir à laquelle Duret et Trabal invitent, constituent pour lui les remparts à une véritable pensée critique de l'institution sportive dont les dérives manifestes devraient susciter davantage de radicalité. Il en appelle finalement au réveil de Foucault et plus globalement à l'analyse critique véritable du sport jusqu'ici désamorcée par « la construction du champ de la sociologie du sport où des pouvoirs s'affirment au nom de nouveaux savoirs dont les S.T.A.P.S. revendiqueront bientôt le monopole » (*Ibid.*, 10).

En ce qui nous concerne, l'usage fait de Foucault ici ne s'inscrit pas dans cette urgence de la radicalité, ni même dans une réaction à une carence foucauldienne dans le paysage paradigmatique de la sociologie du sport. Ce sont davantage les observations empiriques qui ont appelé les concepts du philosophe. Par ailleurs, si une sociologie du sport foucauldienne se présente incontestablement comme une sociologie critique, est-elle incompatible avec la subjectivation comme le suggère Escrive ? N'est-ce pas faire fi du « dernier Foucault », celui de « la constitution du sujet », celui qui, à la fin de sa vie, invitait à une relecture de son œuvre comme une philosophie de la subjectivité, que d'appeler à une sociologie critique radicale centrée sur l'institution coercitive ? N'est-ce pas échapper à la définition foucauldienne du pouvoir en réduisant l'institution de tous par tous au seul investissement politique du corps, peut-être plus conforme à la critique de Brohm ? Et n'est-ce pas, enfin, renvoyer Foucault à une conception anhistorique du sujet que d'opposer une sociologie de l'acteur subjectif à une sociologie d'inspiration foucauldienne ? En considérant que la sociologie du corps pour soi constitue un rempart à l'usage d'un cadre foucauldien, revient à se représenter une opposition entre Foucault et la sociologie de la subjectivité alors même que Foucault revendique, contre l'existentialisme, une généalogie nietzschéenne d'un sujet constitué voire s'auto-constituant. Et même sans comparatisme historique, le sujet n'est pas constitué de façon identique pour un même individu selon les situations dans lesquelles il est engagé :

« Vous n’avez pas à vous-même le même type de rapport, lorsque vous vous constituez comme sujet politique qui va voter ou qui prend la parole dans une assemblée et lorsque vous cherchez à réaliser votre désir dans une relation sexuelle. Il y a sans doute des rapports et des interférences entre ces différentes formes de sujet, mais on n’est pas en présence du même type de sujet. Dans chaque cas, on joue, ou établit à soi-même des formes de rapports différents » (Foucault, 2001b pp. 718-719).

Si l’on peut comprendre le regret d’Escriva de ne pas lire, davantage, Foucault dans les lignes des sociologues du sport, il serait un tort, selon nous, d’en appeler à une sociologie foucauldienne exclusivement critique et unidirectionnelle. Le risque est de réduire les travaux du philosophe à une pensée du contrôle, de la coercition et du pouvoir. Ce qu’ils sont incontestablement, mais aussi partiellement. Jetant un regard rétrospectif et anticipant les interprétations de son œuvre, Foucault lui-même perçoit le risque de reprise partielle, voire de récupération de ses écrits : « Peut-être ai-je trop insisté sur la technologie de la domination et sur le pouvoir. Je suis de plus en plus intéressé par l’interaction entre soi-même et les autres et par les technologies de la domination individuelle, l’histoire de la façon dont une personne agit sur elle-même, par les technologies du soi » (Foucault, 1988, 19, cité et traduit par Harvey et Rail, 1995, 30). Les déplacements philosophiques opérés ne doivent pas être compris comme des contradictions forçant le lecteur à faire un choix entre un Foucault parmi d’autres. Ils sont les parties d’une complexité globale à côté de laquelle on risque de passer en faisant un usage partiel et utilitariste du cadre analytique de l’auteur. Aussi, l’euphémisation de Foucault par la sociologie du sport que cible Escriva n’est-elle pas l’euphémisation, ou la distanciation, de Foucault par à lui-même ? Pensons peut-être d’abord à faire de Foucault une stimulation théorique et un usage conceptuel heuristique plutôt que d’en avoir un « usage utilitariste » à visée uniquement partisane. Non pas qu’Escriva cède à cet écueil, du moins pas à notre connaissance, mais le lien systématiquement établi entre Foucault et une sociologie exclusivement critique pourrait y conduire. (Foucault, 1988).

➤ *Des influences diverses*

Par ailleurs, le constat d’Escriva semble se cantonner à une sociologie franco-française du sport. Son article détonne considérablement avec celui des canadiens, Harvey et Rail

(1995), qui traitent précisément des influences de Foucault sur la sociologie du sport. Le contraste relève probablement d'une extension bibliographique aux productions anglo-saxonnes. Sans procéder à une revue bibliographique, les auteurs parviennent à dresser l'esquisse d'une typologie des influences de Foucault sur la sociologie du sport (française et anglo-saxonne). Ils distinguent les appels à l'utilisation du cadre foucauldien, les travaux qui convoquent spécifiquement le concept d'*épistémè*, ceux qui utilisent les concepts de surveillance, panoptisme et disciplinarisation et ceux enfin qui se sont penchés sur le processus de subjectivation et de technologie du soi en relation avec le sport.

Dans la catégorie des appels à Foucault, les auteurs (Whytson, 1989 ; Theberge, 1991, Andrews, 1993) affirment globalement qu'en « extrapolant ces questions aux sciences du sport, on peut commencer à comprendre le sport comme une technologie (dans le sens foucauldien du terme), comme un ensemble de pratiques et de savoirs qui disciplinent, conditionnent et marquent le corps selon les préceptes de la société capitaliste postmoderne » (Harvey et Rail, *op.cit.*, 31).

L'*épistémè* peut être sommairement définie comme l'ensemble des conditions du *discours*, qui déterminent ce qui est possible de dire et de voir, un ensemble de dispositions des productions de la culture. Ce concept, présenté dans *Les mots et les choses* (1966), a inspiré des sociologues et historiens du sport, parmi lesquels les français sont davantage représentés. Defrance (1987), pour parler de nouvelles pratiques corporelles liées aux mutations sociales du XVIII^{ème} siècle, Gleyse (1992) en reliant directement la formation des pratiques corporelles à l'*épistémè*, puis Clément (1993) en utilisant les notions d'énoncés (rapportées aux conceptions et discours) et de visibilités (rapportées aux pratiques).

Sur les thèmes du pouvoir disciplinaire et de la surveillance, là aussi, des travaux sur le sport sont publiés en français. Retenons entre autres, *Le corps redressé* de Vigarello (1978) qui présente une histoire des pédagogies de la rectitude corporelle, sorte de généalogie des modèles du corps. Les auteurs de l'article notent également l'ouvrage de Dostie, *Les corps investis* (Dostie, 1988), qui traite notamment de la disciplinarisation des corps sportifs.

Enfin, un dernier groupe de chercheur a envisagé le sport par le prisme des technologies du soi et de la subjectivation. Boudreau, Folman et Konzak (Boudreau, et *al.*, 1992), présentant par exemple les technologies du soi comme « des pratiques servant non seulement à acquérir des compétences physiques, mais aussi certaines attitudes envers soi

et soutiennent que le karaté-do peut être considéré comme un ensemble de technologies du soi et des opérations artistiques de subjectivation » (Harvey et Rail, *op.cit.*, 33).

Il y a donc de quoi nuancer les propos d'Escriva. Toutefois, malgré ces travaux qui datent essentiellement des années 1980 et 1990, il faut bien reconnaître que la perspective foucauldienne est bien loin depuis d'être dominante en sociologie du sport. Étonnamment, accordons-le à Escriva, au-delà de références ponctuelles, elle n'en constitue pas non plus une veine visible et cohérente. Ceci peut s'expliquer par le caractère pluriel de l'œuvre et des ses usages qui, par conséquent, le sont tout autant. Ou bien, craint-on, devant une pensée si puissante et aboutie, que la référence ne devienne aveuglante ? N'est-on pas rassuré, à l'inverse par quelques zones d'ombre qui résistent au scientifique, lui indiquant qu'il lui reste encore quelque chose à démontrer, à rectifier, bref que son analyse, n'épuisant pas le réel, fait encore sens ? Cette réticence serait-elle seulement « une réserve devant l'admirable » (Baudrillard, 1977) ?

2. Un guide théorique ?

➤ *Une réserve devant l'admirable*

Dans cette deuxième partie de la thèse, Foucault peut être considéré comme un guide à plusieurs titres. Disons d'abord qu'il est davantage qu'une simple référence puisque l'hypothèse même de cette partie se rattache directement à la pensée foucauldienne. Ceci dit, cette hypothèse n'en est pas une puisque la logique de notre démarche fut davantage inductive qu'hypothético-déductive. Clairement, ce sont les observations empiriques qui ont conduit vers l'interprétation que nous allons développer. Sur ce plan, il serait plus juste de dire que nous avons été guidé vers Foucault plutôt que l'inverse.

Sur le plan méthodologique, Foucault peut clairement être considéré comme un guide lorsqu'il livre, au Collège de France, des précautions de méthode et d'analyse du pouvoir. Quatre d'entre elles qui, lorsqu'elles sont reliées, font apparaître sa définition du pouvoir, seront retenues.

Sur le plan de l'analyse théorique, il peut être considéré comme un guide dans la mesure où les concepts qu'il a forgés se sont révélés heureux dans leur confrontation avec nos observations. Toutefois, n'avance-t-on pas aveuglé lorsque l'on est guidé ? C'est effectivement un risque lorsque l'on suit une pensée si puissante que celle de Foucault.

C'est pourquoi nous utilisons ce terme de guide ; pour l'interroger et finalement pour mieux se méfier de ce chemin parfaitement tracé pour l'analyse du sport dans le rapport d'assistance. Une confiance totale ne saurait nous rassurer. Au contraire, c'est au moment où le cadre analytique foucauldien s'est le plus manifesté dans sa perfection pour les terrains investigués qu'il nous a paru le plus suspect. Trop belle pour être vraie, sa pensée se manifeste dans un discours qui porte sur le pouvoir invisible mais qui est lui-même imperceptiblement puissant. Baudrillard l'évoque d'ailleurs comme un discours qui « coule, investit, et sature tout l'espace qu'il ouvre, les moindres qualificatifs vont s'immiscer dans les moindres interstices du sens, les propositions et les chapitres s'enroulent en spirale, un art magistral du décentrement permet d'ouvrir de nouveaux espaces (espaces de pouvoir, espaces de discours) qui sont immédiatement recouverts par l'épanchement minutieux de son écriture. » (Baudrillard, *Ibid.*, 10). Si le discours de Foucault réfléchit le pouvoir qu'il décrit, n'est-on pas sous le joug d'un penseur du pouvoir qu'il exerce et que nous subissons par stimulation intellectuelle plutôt que par coercition ouverte ? A la suite d'une communication en colloque scientifique, où nous présentions donc une analyse foucauldienne des stages de sport pour les assistés, un interlocuteur approuva et dit en substance : « *Effectivement, Foucault, ça marche du tonnerre dans ce cas là !* ». Point d'éléments contradictoires dans l'analyse, tout s'emboîte.... Du tonnerre donc ! Voilà qui est parfaitement rassurant dans le cadre du Doctorat, quand la thèse semble se dessiner d'elle-même. Pourtant, un léger doute persiste puis grandit et l'incertitude anxiogène prend place à nouveau : et si ce n'était pas si simple ? Puis cela devient la seule certitude : ce n'est pas si simple ! Dès lors, quoi de plus efficace lorsque l'on est aveuglé par la puissance d'une pensée, par la force du guide, que de douter à travers les doutes et les remises en question du guide lui-même ? Notre interprétation des stages de sport sera donc clairement foucauldienne. Mais pour la discuter en fin de partie, la réflexion métacognitive du penseur, c'est-à-dire ses questionnements sur sa propre pensée ouvriront la voie à un nuancement puis clairement à un autre angle de vue. Celui-ci fera d'ailleurs l'objet de la troisième partie de la thèse.

➤ *Une hypothèse foucauldienne*

Pour le moment, la question qui nous anime est celle du sens de la convocation du sport dans le rapport d'assistance. La réponse sera déclinée en deux temps (chapitres 3 et 4),

celui du pourquoi puis celui du comment, tous deux traversés par le cadre d'analyse fourni par Foucault.

Au cours du troisième chapitre, il s'agira donc d'interroger la philosophie politique de ces stages (le pourquoi) en s'appuyant sur l'architecture conceptuelle. Cette perspective pose les questions suivantes : dans quelle dynamique des politiques sociales s'inscrit ce dispositif singulier ? Dans quel cadre institutionnel ? Quel est le cadre du stage lui-même (règlement, encadrement, sports pratiqués, objectifs formulés) ? En définitive, la question du pourquoi, qui est celle de la philosophie politique sous-jacente, renvoie aux éléments passifs, ou au cadre dans lequel les interactions prendront réellement place. En termes foucauldien, nous interrogerons le dispositif « sport » comme un ensemble « résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des règlements, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, la moralité, la philanthropie, bref : du dit autant que du non-dit » (Foucault, 2001b, 299). Nous verrons, à partir de cette architecture, que les stages de redynamisation par le sport visent à adresser un rappel normatif à des individus dont on craint la complaisance dans le rapport d'assistance. Il s'agit d'activer physiquement les individus en vue d'une intégration des normes d'autonomie et de responsabilité de soi à travers des pratiques sportives d'endurance conçues comme des activités contractuelles. Courir, se faire violence et résister devient une façon de s'engager envers soi-même et autrui. Cette logique contractuelle de la pratique sportive suggérée à l'assisté rejoint les principes de conditionnalité et de contrepartie caractéristiques des politiques d'activation. Aux droits de l'assisté correspondent des devoirs. Dans cette dialectique, le sport semble conçu comme un espace de réalisation des devoirs, davantage imprégné par la logique du mérite que par celle du besoin. Telle serait donc l'équation institutionnelle entre le sport et l'assistance. Les deux catégories seraient reliées par le registre du contrat. Cette philosophie politique semble effectivement intégrer une logique de *disciplinarisation* des corps et des âmes qui, loin de revêtir quelque aspect coercitif, procède au contraire par stimulation sportive de l'individu, objet du pouvoir.

Au-delà de la conception même de ces stages, nous montrerons au cours du quatrième chapitre, que leur mise en œuvre pratique participe à la fois de ce pouvoir tout en le nuanciant. La conception du sport comme activité contractuelle se diffuse de façon imperceptible de responsables en stagiaires et de stagiaires en stagiaires. Le groupe formé par chacun d'entre eux se forme autour de ce savoir consubstantiel du pouvoir exercé.

Mais parallèlement, si la sociologie des politiques sociales désigne largement l'avènement de l'activation qu'on oppose à l'accompagnement vers l'insertion, les stages de sport se présentent en pratique comme un dispositif hybride. Logique injonctive et accompagnement s'y mêlent. Le concept des stages de redynamisation se dissout quelque peu dans une application adaptée au cas par cas, qui situe finalement le dispositif dans un intermédiaire entre la logique de l'assistance (au sens premier du terme : aide, secours) et du besoin d'une part, puis la logique du devoir et du mérite d'autre part. A la lumière de ce terrain, l'activation et l'accompagnement se présentent davantage comme des idéaux-types des politiques sociales que comme des réalités totales.

Chapitre 3

Inaptes, vulnérables ... sportifs : biopolitique des corps incertains

➤ *Le corps des assistés : une question anthropologique*

S'intéresser à des stages de redynamisation par le sport réservés aux allocataires de l'assistance, revient à poser la question anthropologique des représentations du corps et de son traitement politique. Le sport comme dispositif d'insertion suppose en effet que soit perçu un lien entre la situation de chômage prolongé et le corps. Nous verrons effectivement, qu'un bon nombre des stagiaires que nous avons rencontrés se situent – pour reprendre la terminologie des assistantes sociales – dans une problématique de santé. Et si le rapport difficile au corps peut constituer un facteur de désaffiliation socioprofessionnelle, il peut aussi en être une des résultantes. Mais avant ce lien de causalité réciproque entre le chômage prolongé et le rapport au corps, l'assisté est avant tout une personne dont le corps est passif sur le plan professionnel. C'est là un premier lien perçu entre le corps d'un individu et son identification catégorielle comme assisté. De ce point de vue, mettre en jeu le corps des assistés, à travers des activités sportives, constitue un traitement particulier de corps différent qui devrait pouvoir éclairer les modèles corporels légitimes. La question est différente de celle du traitement des corps infirmes ou handicapés, elle est bien plus nuancée. Ces corps là ne sont pas ostensiblement à redresser, à activer ou à rééduquer. On suppose leur passivité, du moins sur le plan professionnel mais rien de visible ne les distingue des autres. Par conséquent, le traitement politique dont ils font l'objet n'affiche pas clairement comme traitement politique des corps passifs. Il s'agit de les traiter sans le dire, soit de rendre invisible ce traitement. A l'inverse, la différence avérée telle que l'infirmité fait l'objet d'une considération politique ouverte. D'autant que dans ce cas, la différence physique n'est pas objectivement imputable à une déviance morale alors que la passivité corporelle de l'assisté, n'étant pas liée aux caprices de la nature, risque davantage d'être reliée à la volonté propre de l'individu. La menace perçue face au corps différent est donc, dans ce cas précis, reportée sur l'individu lui-même, sur sa déviance morale, sur sa réticence à rendre son corps actif par le travail et à

apporter une contribution sociale en rendant son corps productif d'une part, mais aussi en participant au maintien de cette norme. Ce type de traitement politique de la situation de chômage qui est individualisant tend clairement à la naturalisation de l'individu comme assisté ou comme chômeur comme l'a montré Pierru (2005) à propos du chômage. Naturalisation des corps passifs donc, qui appelle une forme d'éducation culturelle du rapport au corps. Si la proposition institutionnelle d'activités sportives est bien présentée comme une aide répondant à la logique du besoin, les objectifs affichés visent également un apprentissage du rapport à son propre corps. Cet objectif suppose bien une déviance à corriger. Le traitement politique du corps des assistés par le sport place les intervenants dans une posture d'entrepreneurs de la morale comme le sont les médecins à propos de l'obésité (Jacolin et Clément, 2008). Ce bio-pouvoir qui vise finalement à reconstruire l'employabilité corporelle des assistés passe finalement par une moralisation du rapport au corps, un apprentissage culturel de ce qu'il est possible de faire de son corps ou non. En prenant l'exemple de l'apprentissage militaire au XVIIIe siècle, Foucault note, dans *Surveiller et punir*, comment « le soldat est devenu quelque chose qui se fabrique ; d'une pâte informe, d'un corps inapte, on a fait la machine dont on a besoin ; on a redressé peu à peu les postures ; lentement une contrainte calculée parcourt chaque partie du corps, s'en rend maître, plie l'ensemble, le rend perpétuellement disponible, et se prolonge, en silence, dans l'autonomie des habitudes » (Foucault, 2009, 159-160). S'il s'agit bien de rendre disponible ou disposé les corps à l'exercice du travail, en dépit des limitations indépendantes de la volonté des individus, point de contrainte physique exercée sur les corps. Ceux-ci sont au contraire activés et stimulés. Les activités sportives, conçues sur le mode contractuel, dessinent un cadre normatif dans lequel les corps sont mis en jeu. L'intégration d'un rapport au corps normalisé passe alors par la stimulation des individus. De ce point de vue, le sport comme dispositif d'insertion socioprofessionnelle apparaît bien comme un dispositif au sens foucauldien du terme.

➤ *Le sport comme dispositif*

D'après certains spécialistes foucauldien, comme Dreyfus et Rabinow (1984), il n'existe pas de définition originale du concept de dispositif par Foucault lui-même. Toutefois, certains textes ou entretiens, restitués dans les *Dits et écrits*, permettent de reconstituer le concept tel que Foucault l'a construit. Reprenons la définition (déjà citée) qui est extraite

d'un entretien apparaissant dans le Tome II de *Dits et écrits* : le dispositif est « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositifs » (Foucault, 2001b, 299). Pour faire apparaître le sport comme un dispositif, il nous faut donc s'attacher à intégrer un ensemble d'éléments disparates relevés sur le terrain et qui relèvent à la fois du dit et du non dit. Encore une fois, nous laisserons de côté pour le moment ce qu'il est fait de ce dispositif par les acteurs. Ce qui ne signifie pas pour autant que nous abandonnerons le concept de dispositif dans le quatrième chapitre. Nous étudierons simplement un autre temps de sa genèse. En effet, Foucault distingue un premier temps au cours duquel le dispositif se construit surtout dans la perspective d'un objectif stratégique. En l'occurrence, celui de la reconstruction de l'employabilité du corps des assistés afin de les rendre potentiellement productifs et d'éviter qu'il ne menace les normes corporelles en vigueur et au fondement du système productif. Dans le deuxième temps, « la prévalence d'un objectif stratégique » (*Idem.*) laisse place à une logique du réajustement face à des effets multiples qui entrent en résonance. Par exemple, la diversité des stagiaires à laquelle sont confrontés les responsables les conduisent à gérer les effets concrets du dispositif. Citons seulement, pour le moment, le cas d'Aïda (58 ans, RMI, stagiaire (B)) dont l'âge avancé conduit les responsables des stages à abaisser le niveau d'exigence d'assiduité bien que la participation au stage soit une obligation formelle du contrat d'insertion. Ou bien celui de Youssef (25 ans, RMI, stage (A)) dont les limites mentales (perçues) conduisent également les responsables à se satisfaire de son engagement dans le sport bien qu'il se livre peu dans les ateliers sollicitant l'intime comme le chant. Mais, dans ce chapitre, il s'agit uniquement d'appréhender le concept théorique du stage de redynamisation par le sport pour assistés.

Par ailleurs, il faut bien dire qu'envisager les stages de sport comme dispositif revient à opérer un déplacement du concept vers une réduction de l'échelle de son application. Donc à opérer une focale sur une situation interactionnelle précise alors que le dispositif foucauldien vient caractériser la situation d'une société donnée à une époque particulière. Disons alors que le stage de sport est une technologie de ce dispositif qui intègre ses éléments. Le dispositif, en effet, peut exister partout sous n'importe quelle forme. Le

dispositif « sport » pourrait en quelque sorte représenter une métonymie à déchiffrer du dispositif global. Il convient alors d'en repérer les éléments disparates.

Dans l'ordre, nous nous intéresserons très rapidement à la situation historique de ce dispositif. Pour Foucault, le dispositif est aussi une « sorte de formation, qui à un moment historique donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence. Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante » (*Idem.*). En l'occurrence, nous nous concentrerons sur la situation de cette action d'insertion sociale dans la dynamique actuelle des politiques sociales. Ensuite, à travers des éléments aussi différents que la procédure qui conduit les assistés à ces stages de sport (le règlement interne des stages, les sanctions prévues, les sports qui sont proposés et la façon dont ils sont conçus, les emplois du temps, etc.) nous essaierons de reconstituer l'architecture du dispositif. Enfin, en un troisième sous-chapitre, nous partirons d'un constat qui nous a paru central. En essayant de comprendre les critères de recrutement des stagiaires, en cherchant à repérer ce qu'ils avaient de commun, mis à part leur identification comme assistés, le constat d'une problématique de santé, présente chez la majeure partie d'entre eux, a permis d'apporter un éclairage supplémentaire pour la compréhension du sens de la convocation du sport dans le rapport d'assistance.

Car en définitive, notre objectif est bien de pouvoir répondre, à partir des éléments disparates du dispositif, à cette question : « Dans quelle mesure peuvent-êre reliés tous ces éléments, relevés empiriquement, dans la perspective d'une stratégie d'institution des individus » ? Car le dispositif est en réalité « la nature du lien qui peut exister entre ces éléments hétérogènes » (*Idem.*). Et rappelons-le, nous souhaitons comprendre le sens du sport dans le rapport d'assistance pour en déduire l'équation catégorielle entre sport et assistance du point de vue institutionnel. Le dispositif est, en quelque sorte, ce qui permet de faire admettre ce point de vue de façon non coercitive, non violente et par l'activation sportive des assistés.

I. Consacrer les corps

1. D'abord identifier les corps

En premier lieu, la convocation du sport dans le rapport assistanciel entre l'État et l'assisté apparaît comme un paradoxe au regard des prérogatives initiales de l'assistance. Celle-ci est historiquement destinée à subvenir aux besoins de ceux que l'on reconnaît comme inaptes à vivre de la peine corporelle. Le corps est en effet constamment au cœur de ce que Castel nomme le social-assistanciel. Il établit une distinction entre l'assistance relevant d'une « problématique de secours » et l'assistance relevant « d'une problématique du travail ». (Castel, 1995, p. 30). La première est conditionnée par la reconnaissance d'un handicap corporel empêchant l'individu de s'auto-suffire. Bien que cette reconnaissance ne soit jamais totale et que le soupçon pèse constamment, cette population ne pose que des problèmes « techniques » et non des problèmes de principe dans la mesure où elle ne remet pas en cause l'organisation sociale. En revanche, la population d'indigents valides ne travaillant pas pose la question sociale de façon aiguë. Celle-ci est caractérisée par Castel comme « une inquiétude sur la capacité de maintenir la cohésion d'une société. » (*Ibid.*, 29). Cette inquiétude se fixe sur, et s'incarne à travers, cette figure de l'indigent valide qui ne peut bénéficier des dispositifs qui concernent ceux qui sont exonérés de l'injonction au travail. « En défaut par rapport à l'impératif du travail, il est aussi le plus souvent repoussé au dehors de la zone d'assistance. » (*Ibid.*, 30). L'intégration des valides à la population relevant du social-assistanciel sonnerait dès lors comme une remise en cause de l'organisation sociale.

Au fondement de ce principe d'identification des individus par l'identification des corps aptes et des corps inaptes, Castel croit reconnaître un soubassement chrétien et note par ailleurs la caution apportée par l'Église à cette conception anthropologique de l'assistance :

« L'Église a plutôt conforté que contredit les entreprises « raisonnables » de prise en charge des indigents qui passaient par des classifications discriminatoires. Son impact s'inscrit donc dans une conception anthropologique de l'assistance. Dans toute société, sans doute, un système cohérent d'assistance ne peut se structurer qu'à partir d'un clivage entre bons et mauvais pauvres. [...]. En dépit des déclarations de principe sur l'amour généralisé du prochain, l'exaltation

chrétienne d'un type de pauvre qui doit être accablé de maux pour être secouru et sa condamnation de l'oisiveté « mère de tous les vices » ont gardé à ces critères un sens très restrictif » (*Ibid.*, 63).

Les débats permanents au sujet du juste équilibre entre incitation au travail et accompagnement, entre la logique injonctive aux fondements méritocratiques et la logique d'aide inconditionnelle, bref disons schématiquement entre l'État-providence et l'État social actif, illustrent encore l'existence d'une classification, voire d'un tri entre bons pauvres et mauvais pauvres qui bien souvent s'établit à partir d'un critère corporel. Ne pas pouvoir mettre son corps en gage dédouane d'une contribution sociale par le travail et légitime l'assistance octroyée. L'identification des individus par l'identification de leurs corps semble presque une permanence dans l'histoire des politiques sociales. Nous n'en rendrons pas compte ici de façon détaillée, incapable de fournir un tel propos qui, de surcroît, serait inutile dans la trame de la thèse. Notons toutefois avec Castel que l'enfermement sous Louis XIV constitue une mesure principalement adressé à ces individus aptes corporellement et ne travaillant pas que sont les indigents valides, et qui vise à rééduquer l'individu en corrigeant un rapport au corps déviant. L'enfermement « n'a pas sa fin en lui-même. Il met en œuvre une stratégie de détour consistant dans un premier temps à opérer une coupure par rapport à l'environnement afin de se donner les moyens, dans un second temps, de rééduquer le mendiant valide pour, dans un troisième temps, le réinsérer. » (*Ibid.*, 58). Dans une certaine mesure, comme le sport aujourd'hui, l'enfermement, note Castel, se fonde sur une « une utopie pédagogique » (*Idem.*). La différence fondamentale entre l'enfermement et le sport relève toutefois d'une *épistémè* différente puisque le premier contraint le corps et exhibe cette contrainte en modèle alors que l'activation sportive qui vise à rééduquer moralement l'individu pour qu'il rende son corps employable de façon autonome procède par « invisibilisation » du pouvoir exercé. Quoi qu'il en soit de ces différences, le jugement porté par l'institution sur l'aptitude du corps de l'individu est à la base du jugement porté sur l'individu lui-même. Topalov relève en Angleterre, à une autre période (1834), le même *distinguo* opéré par les réformateurs anglais. En atteste la formule « *able-bodied pauper* » (indigent valide) qui remplaçait le terme de « pauvre » considéré comme dangereux. Les réformateurs anglais envisageaient de « dissuader ceux qui étaient capables de travailler d'avoir recours aux secours publics, en instaurant une discipline de la faim qui contraigne les travailleurs potentiels à chercher sur le marché du travail, de toutes les manières possibles, les ressources nécessaires à leur

survie » (Topalov, 1994, 27). Là encore, c'est l'indigence associée à un corps valide qui est perçue comme une menace, qui est exclue de l'assistance philanthropique mais qu'il convient néanmoins de traiter afin de rendre productifs ces corps jugés aptes.

Ainsi, l'assistance s'établit historiquement sur cette condition de l'inaptitude corporelle. Mais il peut être exagéré de faire de ce principe une matrice historique à la lumière de laquelle nous pourrions comprendre l'actualité du social-assistanciel. Car, comment expliquer alors, dans la continuité de cette matrice historique, la convocation du sport comme dispositif de ce rapport d'assistance ? En d'autres termes, comment dénouer le paradoxe d'une mise en jeu du corps des individus, à travers des pratiques sportives, dans le rapport d'assistance alors que celui-ci semble être conditionné et même défini par l'inaptitude corporelle ? Doit-on, tout simplement, en déduire une intention de correction corporelle visant à rendre aptes les corps inaptes ?

2. Le RMI, une vraie fausse rupture ?

➤ *Du consensus mou ...*

L'hypothèse ne tient pas si l'on s'en tient à la rupture que constitue l'instauration du RMI en 1988 avec cette approche conditionnelle. Son adoption est l'un des rares moments de consensus de la vie politique française d'après-guerre. Car c'est dans une situation d'urgence et face à une pauvreté soudainement massive que le gouvernement socialiste décide de sortir de cette logique conditionnelle afin d'assurer un minimum vital à chacun, qu'il soit corporellement apte ou inapte. La paupérisation qui apparaît soudainement et sous de nouvelles formes, le chômage massif et de longue durée ainsi que le brouillage des frontières entre travail et non travail incitaient les responsables politiques à renverser la charge de la preuve. Il ne s'agit plus de demander à l'individu privé de travail de prouver sa bonne volonté mais il appartient désormais à la collectivité d'assurer le droit à un revenu de subsistance. Si le niveau de l'allocation ou son financement (centralisé ou décentralisé) a suscité quelques débats conflictuels avant le vote, c'est bien la question de la conditionnalité et celle de la contrepartie qui risquait de rendre fébrile le consensus. Celui qui a été obtenu est d'autant plus remarquable notent Cytermann et Dindar, mais « il n'a pu être acquis qu'au prix d'un certain flou sur les droits et les obligations du bénéficiaire du RMI en matière d'insertion » (Cytermann et Dindar, 2008, 33.). Globalement, la gauche s'oppose fermement à la systématisme de la contrepartie alors que la droite la considère

comme un seuil à ne pas franchir pour éviter le dérèglement du système de protection sociale. Chacun s'accorde à dire qu'un équilibre est nécessaire. Aussi, le projet de loi suggère que le RMI doit être subordonné à l'engagement de l'allocataire à « participer aux actions d'insertion sociale et professionnelle qui lui sont proposées »¹. Lors des discussions parlementaires, le caractère à la fois imprécis et potentiellement coercitif des actions d'insertion est ciblé. Les débats produiront finalement une formulation permettant d'apporter à la relation d'assistance une dimension contractuelle à visée participative :

« Toute personne résidant en France dont les ressources, au sens des articles L.262-10 et L.262-2, n'atteignent pas le montant du revenu minimum défini à l'article L.262-2, qui est âgée de plus de vingt-cinq ans ou assume la charge d'un ou plusieurs enfants nés ou à naître et qui s'engage à participer aux actions ou activités définies avec elle, nécessaires à son insertion sociale ou professionnelle, a droit, dans les conditions prévues par la présente section, à un revenu minimum d'insertion. » (Article L.262-1 du code de l'action sociale et des familles / avant le RSA)²

Si la visée participative est ainsi clairement exprimée, la formulation contient en germe la possibilité de son retournement. C'est probablement la raison pour laquelle le consensus parvient à traverser les clivages politiques. Par cette formulation en effet, la gauche obtient que les actions d'insertion ne soient pas imposées à l'individu, souhaitant à la fois préserver les fondements humanistes du projet et plus trivialement éviter de salarier l'exclusion, tandis que la droite y perçoit l'accent mis sur l'engagement de l'individu et le caractère conditionnel de l'aide. Ce volet implicitement conditionnel est d'ailleurs relié à l'éventualité de la sanction à propos de laquelle on retrouve l'ambivalence qui met tout le monde d'accord ... selon des points de vue différents. Là encore, Belorgey s'oppose au recours à la suppression du revenu qui consacrerait le principe de conditionnalité de l'aide alors qu'une partie des députés, à l'instar d'Evin (alors ministre des affaires sociales et de l'emploi) y tient fermement. Finalement, la possibilité de suspendre les versements du revenu minimum ou de radier l'individu des fichiers s'inscrit clairement dans la loi bien

¹ Extrait du projet de loi (article 1) avant sa version finale.

² <http://www.legifrance.gouv.fr>

que le ministre assure de la rareté de son application. Le caractère contractuel du RMI fait donc consensus grâce à sa part d'indéfinition laissant une marge d'interprétation propre à rassurer les divers points de vue. En son fondement plutôt humaniste, le RMI est donc une aide dont on souhaite qu'elle permette la participation de l'individu. Mais son inscription dans la loi contient en son sein la possibilité d'être retournée en un secours conditionnel contraignant l'individu assisté.

Belorgey, conscient du risque, s'était clairement positionné à ce sujet et n'avait pas manqué de prévenir les députés en présentant le RMI selon deux volets. Le premier est celui du revenu minimum qui constitue un droit inconditionnel accordé à l'individu par l'État (ou plus largement la puissance publique). Le deuxième est celui de l'insertion qui constitue un devoir de la collectivité envers l'individu. Ces deux volets associés, selon Belorgey, doivent faire du RMI un filet temporaire de protection pour l'individu passé entre les mailles du système de protection sociale. Sa fonction est donc supplétive. Le RMI ne doit pas être un moyen de coercition de l'individu, ni un moyen de lutte contre la pauvreté¹.

Dès 1992, le constat est pourtant irrécusable. Les moyens mis en place pour permettre ce volet « insertion » n'ont pas permis d'en faire un filet temporaire. Le RMI devient un outil permanent qui s'étendra, au-delà des prévisions, à une population incessamment croissante². L'extension s'explique par la massification du chômage et surtout par l'augmentation des durées du chômage. A cela s'ajoute « une série de réformes allant toutes dans le sens d'un durcissement des conditions d'indemnisation³ et d'une diminution

¹ Aujourd'hui, en dépit des avertissements du rapporteur du RMI, force est de constater que le système d'assistance est considéré aujourd'hui, comme un moyen de lutte contre la pauvreté. Son importance croissante et son renouvellement sous la forme du RSA qui consacre le brouillage des frontières entre travail et assistance en atteste clairement. La nouveauté consiste en effet à indemniser des individus qui ont une activité professionnelle peu rémunératrice. Cela revient, en quelque sorte, à prendre acte d'une nouvelle forme de travail (dite précaire) qui ne permet pas d'accéder à un revenu minimum, et in fine à prendre acte d'une incapacité à agir sur le plan structurel contre la pauvreté. Notre recherche sur le vécu des bénéficiaires du RMI et du RSA en expérimentation a permis de repérer quelques conséquences de cette méprise. Considérer l'assistance comme le moyen de lutter contre la pauvreté confère aux assistés et aux travailleurs sociaux des responsabilités qu'ils ne sont pas disposés à assumer et qui en deviennent particulièrement anxiogènes. (Le Yondre, 2009)

² De 1989 à 2005, le nombre d'allocataires du RMI a triplé.

³ Suppression de l'allocation d'insertion pour les jeunes et les femmes isolées au début de 1992, restrictions des modalités de prise en charge des demandeurs d'emploi (mise en place de l'allocation unique dégressive en Juillet 1992 et resserrement des conditions d'activité et de ressources fondant le droit à l'ASS en Janvier 1997). Voir Cytermann et Dindar (2008)

du nombre, du montant et de la durée des allocations » (Burgi, 2006, p. 65). L'évolution du RMI réalise progressivement la crainte de ses concepteurs en devenant une espèce de déversoir du système de protection sociale. Dans ces conditions, le principe d'inconditionnalité qui était intervenu comme une rupture historique par rapport à la condition de l'inaptitude avérée au travail, est progressivement retourné. Malgré la reconnaissance des déterminants globaux à l'origine de la réforme, l'accroissement du soupçon de complaisance porté sur les allocataires de longue durée, se réalise dans la logique de la contrepartie et une application plus répressive du RMI.

Le constat, ici général, peut être nuancé ou appuyé selon les départements au regard de la décentralisation en matière de politique sociale. Mais d'un point de vue national, Burgi (2006) n'hésite pas à affirmer que le RMI n'est plus à proprement parler un droit puisque le Conseil constitutionnel le définit comme une allocation d'aide sociale répondant à une exigence de solidarité nationale. Ainsi il l'érige en « une simple clause de sauvegarde, c'est-à-dire un minimum vital, faveur accordée aux plus démunis par une société ne se reconnaissant plus collectivement de véritable obligation envers eux ». (*Ibid.*, 67).

➤ ... à la dure décentralisation

Les débats entre maintien du rôle actif de l'État et décentralisation, qui ne se sont pas limités à une opposition droite / gauche, bascule du côté d'un transfert des compétences vers les départements en raison du constat d'échec du dispositif d'insertion dans sa dimension professionnelle à l'échelon national. Chirac fait de la décentralisation un des axes forts de son second mandat dont la communication sera principalement illustrée par le RMI. Celui-ci incarne en effet « une articulation vertueuse et équilibrée de la solidarité nationale et de l'initiative locale » (Cytermann et Dindar, *op.cit.*, 42). Concrètement le montant restera celui fixé par l'État mais les conseils généraux (départements) récupèrent la responsabilité de la gestion et du pilotage du RMI.

Le projet de loi portant sur la décentralisation en matière de RMI en créant le Revenu Minimum d'Activité est déposé au sénat le 7 Mai 2003 et sera définitivement adopté le 18 Décembre de la même année. Au-delà de ce transfert de compétences, la loi crée donc parallèlement le RMA qui fait l'objet des débats bien plus vifs que ceux relatifs à la décentralisation proprement dite. Et pour cause, il met à nouveau la question de la réciprocité du rapport d'assistance. Il reflète clairement une conception politique de

l'insertion, loin du principe d'inconditionnalité cher aux promoteurs initiaux du RMI. François Fillon, alors Ministre des Affaires Sociales, affirme clairement le renversement de perspective devant la commission des affaires sociales du Sénat : il s'agit, pour lui, de « développer une offre d'insertion dans un cadre plus incitatif et élargi tant au domaine public ou associatif qu'au secteur des entreprises » (Fillon, cité par Cytermann et Dindar, op.cit., 43). Le terme incitatif est suffisamment explicite pour indiquer que ce virage est motivé par le constat d'échec du volet « Insertion » du RMI et surtout du caractère contre-productif perçu par les réformateurs de l'époque. Il est clairement un appel massif à l'oisiveté, « l'alibi de l'inaction » ajoutera François Fillon. Étonnamment, alors qu'à sa création, quinze ans plus tôt, les concepteurs du RMI ont pu s'appuyer sur une opinion largement favorable, le renversement de ses fondements par le gouvernement en 2003 est tout autant cautionné. Le discours ambiant est donc largement cautionné par le discours politique : le traitement social de la pauvreté a créé la pauvreté.

Concrètement, le Contrat Insertion – Revenu Minimum d'Activité (CI-RMA), selon l'intitulé exact, transforme le rapport d'assistance en un contrat de travail entre le conseil général et l'allocataire. C'est précisément la transformation de ce rapport qui suscite de vives réactions pointant le caractère obligatoire de la contrepartie, et assimilant ce nouveau RMI au « *workfare* » anglo-saxon (Morel, 2000). Le projet de loi prévoit, de surcroît, que tout contrat d'insertion devra désormais comporter au moins une action d'insertion professionnelle. Ce point du projet, ne tenant pas compte de la diversité des problématiques auxquelles sont confrontées les allocataires, sera critiqué pour le risque de sanction des allocataires ne parvenant pas à tenir un engagement d'emblée irréalisable qui se doublerait d'une sanction psychologique contre-productive. Le caractère obligatoire est alors supprimé mais la notion de contrat demeure et avec elle l'engagement à tenir. Pour Burgi, le RMI n'est plus, dès ce revirement, un droit. « Il est défini par le Conseil constitutionnel comme une allocation d'aide sociale répondant à une exigence de solidarité nationale » (Burgi, op.cit., p. 66).

➤ *Un renversement néolibéraliste du RMI*

La référence à une exigence de solidarité nationale présente une allure plutôt consensuelle mais relève en réalité d'un véritable retournement du droit du RMI et d'une conception politique particulière. Si la décentralisation définit le RMI comme une réponse à cette exigence de solidarité, elle en fait par là même occasion « une simple clause de

sauvegarde, c'est-à-dire un minimum vital, faveur accordée aux plus démunis par une société ne se reconnaissant plus collectivement de véritable obligation envers eux. » (*Ibid.*, 67). L'objet de la sauvegarde est ici le fonctionnement efficace de la concurrence permettant la libre régulation du marché et se rattache globalement à ce que Foucault définit comme une conception néolibérale du gouvernement (de l'action de gouverner). Le libéralisme, selon lui, est avant tout une réaction ou une prévention à un « trop de gouvernement ». Gouverner revient dans ce cas à limiter au maximum l'acte même de gouverner. Il s'agit de rationaliser l'exercice de gouvernement afin de se préserver du risque permanent qui pèserait comme une chape de plomb de « l'inévitable séquence : interventionnisme économique, inflation des appareils gouvernementaux, sur-administration, bureaucratie, rigidification des tous les mécanismes de pouvoir, en même temps que se produiraient de nouvelles distorsions économiques, inductrices de nouvelles interventions » (Foucault, 2001b, 824). Ce néolibéralisme s'oppose clairement à ce type d'interventionnisme qui serait dérégulateur mais ne peut être, pour autant, assimiler à du non-interventionnisme. Il s'agit d'une intervention minimale pour le marché, et non plus à cause de lui. Un tel fonctionnement nécessite une clause de sauvegarde. Ce néolibéralisme, pour fonctionner, doit s'assurer qu'un minimum vital soit bien garanti à chacun, non pas pour tendre vers une égalisation artificielle des conditions, mais pour des raisons essentiellement sécuritaires. On retrouve, sous une forme plus contemporaine, le principe énoncé par Simmel auquel nous nous référons pour mettre à distance les représentations laudatives de l'assistance. Ce principe que nous qualifions d'homéostasie sociale, rappelons-le, est celui d'un minimum accordé à ceux que l'on identifie comme les plus indigents, et ce dans la perspective d'une conservation de l'ordre inégalitaire.

➤ *Les corps responsables*

Si l'on souhaite retracer à grands traits l'évolution récente de la place du corps dans le rapport d'assistance, nous aurions tort de décrire une régression vers la situation initiale. Celle-ci plaçait le corps au cœur de la catégorie d'assistance, comme élément discriminatoire en accordant l'aide à ceux dont on reconnaissait l'inaptitude corporelle. Les corps valides étaient tout simplement exclus de l'assistance. Le RMI a rompu avec cette approche conditionnelle en attribuant un droit inconditionnel et s'étendant jusqu'aux corps « passifs » sur le plan professionnel mais valides. Ce principe est maintenu et atteste d'une forme de massification de la figure de l'indigent valide et par là même d'une

reconnaissance de ses déterminants conjoncturels et indépendants des individus eux-mêmes. Toutefois, cette reconnaissance s'accompagne d'un soupçon plus ou moins latent de complaisance dans le système assistanciel. Celui-ci devient plus manifeste lorsque le revenu minimum n'est plus clairement un droit, mais simplement une exigence de solidarité nationale conditionnée par un devoir d'action d'insertion à remplir. Autrement dit, le RMI a cette particularité historique d'avoir intégré de façon indifférenciée dans l'assistance, les corps aptes et les corps inaptes ; les employables et les inemployables. Par extension, il fait s'interpénétrer les mondes de l'emploi et de l'assistance. Il est à la fois une aide répondant à un besoin et un dispositif d'incitation au travail basé sur la logique du mérite. Le droit d'être assisté qui répond à un besoin et le devoir de s'insérer qui a trait au mérite sont corrélés malgré leurs logiques contradictoires. Morel y voit clairement les effets de cette intégration de population employable dans le champ d'action de l'assistance : « Cette tension entre besoins minima à satisfaire (logique de besoin) et préservation de l'ordre social (imposition de la logique du mérite par le maintien du lien travail/revenu) se retrouve dans la politique d'assistance qui concerne les personnes employables » (Morel, 2000, 30). Cette politique se concrétise par l'usage du contrat d'insertion rapidement devenu outil d'action et d'évaluation à la fois¹. L'État a le devoir d'assurer le droit au revenu minimum à l'assisté qui ne peut en bénéficier que lorsqu'il assume le devoir d'entreprendre des démarches de réinsertion. Les débats de ces dernières années ont donc tourné autour de l'intermédiaire optimal entre ces deux pôles (besoin et assistance). D'évidence, le pragmatisme économique qui resurgit lors de périodes de conjonctures économiques défavorables fait, depuis quelques années, pencher la balance du côté de l'incitation au travail accordant un primat aux devoirs de l'individu. Parallèlement, les individus dont l'inaptitude corporelle au travail ne fait aucun doute, ont progressivement basculé dans d'autres dispositifs d'assistance tels que l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) qui dédouane de l'injonction à travailler. Identifier l'assisté par la catégorie du RMI revient donc à lui reconnaître une aptitude corporelle (et mentale) au travail. Il reste cependant à définir les critères qui permettent de consacrer le corps inapte et dont l'assistance inconditionnelle est légitime d'une part, et d'identifier, d'autre part, les individus capables de mettre en gage leurs corps pour apporter leur contribution sociale. « La question peut se poser – et elle se pose à chaque instant – de savoir où passe

¹ Certains conseils généraux fixent par exemple un taux de signature de contrats à titre d'objectif.

exactement la ligne de partage entre capacité et incapacité à travailler » (Castel, op.cit., 29). En principe, la procédure prévue consiste à se référer à l'avis d'un médecin chargé d'évaluer le niveau de handicap. C'est à partir de 80 % de handicap que l'allocataire peut être officiellement considéré comme invalide et dédouané du devoir d'insertion professionnelle. Dans ce cas, il bascule généralement dans le dispositif AAH ou une autre branche du système assistanciel¹. On comprendra aisément les problèmes qui sont susceptibles d'apparaître face à une telle procédure : les doubles avis médicaux contradictoires, les tactiques de simulation de certains allocataires, l'intervention informelle de renseignements apportés au médecin sur la personnalité de l'allocataire par les travailleurs sociaux qui la suivent, etc. Nous avons rencontré, à titre illustratif, quelques allocataires du RMI persuadés d'être inaptes, effectivement reconnus comme tels par leur médecin, mais toujours maintenus dans le dispositif RMI. Ils faisaient donc l'objet d'une double identification contradictoire provenant de deux sphères qui deviennent, dans ce cas, concurrentes. Un registre de catégorisation d'ordre médical qui reconnaît l'invalidité d'une part, et un registre de catégorisation provenant du rapport d'assistance qui ne la reconnaît pas. La contradiction place finalement l'individu dans une situation de *double-bind* angoissante dans la mesure où l'allocataire est à la fois enjoint à s'orienter vers l'insertion professionnelle et reconnue inapte à répondre à cette injonction. Qu'en est-il, par ailleurs, de ceux qui sont reconnus partiellement inaptes, à 50 % d'invalidité par exemple ? Sont-ils orientés vers des formations visant à reconstruire une employabilité suffisante voire à redresser les corps improductifs ou vers des emplois à temps partiel comme si l'inaptitude qualitative pouvait s'assimiler à une inaptitude quantitative ? Bref, ces corps sont-ils traités

¹ Aujourd'hui, un des principes du RSA consiste à décloisonner ce système et même à le fusionner. Chaque assisté devient allocataire du RSA. Il n'en demeure pas moins que le principe et le système de calcul de chaque minimum continuent d'exister. L'innovation tient dans le fait que la perception du RSA-RMI n'est plus exclusive de l'activité professionnelle. Un bénéficiaire du RSA-RMI peut donc travailler selon un contrat précaire. Ce qui autorise également d'allouer un RSA à des individus qui n'ont jamais été concernés par l'assistance mais qui exercent un emploi à temps partiel par exemple. Autrement dit, le RSA consacre l'interpénétration des mondes de l'emploi et de l'assistance et prend acte (accepte) des formes de travail peu rémunératrices. Par ailleurs, avec cette fusion du système assistanciel sous le RSA global, qui vise essentiellement à limiter les effets d'étiquetage, on ne sait pas si les termes RMI, AAH ou API (Allocation parent isolé) resteront dans les usages et continueront d'être des références identifiantes. Notons simplement que les travailleurs sociaux, que nous avons côtoyés au cours de notre enquête sur l'expérimentation du RSA, parlaient d'ores et déjà de différentes natures du RSA. Par exemple, RMI devient la nature du RSA perçu par un allocataire qui, avant le RSA, percevait le RMI. La référence aux anciens minima semble persister. La même observation aura davantage de valeur dans quelques années évidemment.

selon la logique de l'aide et du besoin ou selon celle du mérite et par extension du travail ? En pratique, c'est bien la loi du cas par cas qui s'observe. Ce sont finalement les travailleurs sociaux, munis de leur subjectivité, qui prennent les décisions, en dépit des règles formelles, théoriquement intangibles et garantes d'une égalité républicaine, comme celle des 80 % d'invalidité.

La place des corps dans le système assistanciel soulève bien des questions fondamentales à travers lesquelles nous souhaitons appréhender les stages de redynamisation par le sport pour allocataires du RMI. S'ils paraissent des dispositifs bien singuliers dans le panel des formations proposées, ils permettent, en fait, de mettre en lumière les dilemmes et problématiques auxquels tentent de faire face les politiques sociales d'assistance. Ces stages relèvent-ils du soin apporté à des individus dont les corps se sont pathologiquement déshabitués au travail ? Sont-ils, des stages de reconstruction du corps et de son employabilité, voire du rapport au corps ? S'adressent-ils plus simplement et, dans une simple optique philanthropique, aux difficultés psychologiques rencontrées par les chômeurs de longue durée ? Ou bien, ne sont-ils enfin, que les médias d'un rappel normatif adressé à des individus jugés comme se complaisant dans l'assistanat ? En définitive, quelle place est-elle accordée au corps des assistés dans ces stages de sport qui leur sont destinés ?

Pour répondre à ces questions, on ne saurait évidemment se passer de la dynamique néolibérale, telle que Foucault l'entend, dans laquelle sont prises les politiques sociales. Se saisir de ce mouvement général permet, en effet, de resituer ces dispositifs particuliers que sont les stages de sport dans un ensemble de dispositifs ayant pour dénominateur commun d'être affectés de la logique qui vient d'être évoquée. Non pas que les stages de sport ne puissent être une exception à cette règle générale. Il reste évidemment à considérer ces particularités. Néanmoins, intégrer cette dynamique à l'analyse permet de passer au-delà des discours bienveillants qui environnent les actions d'insertion qui se chargent d'une forme de plus-value démocratique communément attachée au sport. Dans ce cadre là, le sport peut tout à fait être autre chose qu'un espace d'épanouissement offert aux plus démunis par la philanthropie collective. Cette dynamique brièvement retracée confère une sérieuse plausibilité à la thèse qui le présente, à l'inverse, comme un espace de réalisation de devoirs liés à l'insertion professionnelle. Pour la vérifier, intéressons-nous maintenant, non plus au cadre extérieur qui entourent les stages de redynamisation par le sport, mais à ce qui les constitue, à leurs particularités, à leur architecture propre. L'entrée dans le cœur

du concept des stages de redynamisation par le sport sera progressive. Pour commencer, il s'agit de situer la participation au stage dans le contrat d'insertion signé entre l'allocataire et son référent. En mettant en exergue le sens de ce contrat d'insertion dans la relation assistancielle, nous montrerons que la pratique sportive devient un moyen de payer une dette sociale renversée sur l'individu. Ensuite, des éléments concrets tels que la nature des sports proposés, les emplois du temps ou encore les règlements internes aux stages permettront de poursuivre la description et l'analyse de cette architecture. Une fois ce relevé accompli, il sera relié à nouveau à un cadre plus général afin de voir précisément dans quelle mesure il s'inscrit dans ce qui est appelé aujourd'hui les politiques d'activation et l'État social actif.

II. Architecture d'un lieu stratégique

La question qui anime cette sous-partie est celle de la conception institutionnelle de la catégorie sport dans son lien avec celle du chômage. Autrement dit, dans l'entrecroisement des mondes sociaux du sport et du chômage, comment l'institution définit l'activité primaire « sport » de façon compatible avec sa définition de l'activité du chômeur ? Celui-ci peut-il être sportivement actif alors qu'il est, de fait, professionnellement passif ? Puisque d'évidence, la réponse est oui au regard de ces stages, quelle forme de sport permet ce couplage ? Il est donc question de repérer un savoir sur le sport à travers la façon dont sont théoriquement conçus les stages. Ce savoir est insécable d'un énoncé scientifique : le sport est bon pour la santé physique comme pour la santé mentale dans la mesure où il donne l'accès à une vérité sur soi. C'est pourquoi, il est suggéré de pratiquer un sport conçu comme une activité contractuelle, dans laquelle on s'engage envers soi et autrui. Aller au bout de cet engagement, c'est accéder à un soi qui n'est pas à construire, mais à découvrir. Ainsi, la conception des stages semble intégrer un savoir sur le sport qui se charge d'une dimension scientifique présentée comme vérité.

A. Le sport comme activité contractuelle

1. Le sport et le contrat d'insertion

➤ *Le contrat fictif ?*

La première chose essentielle à relever est la place de la participation au stage de sport dans le contrat d'insertion. Ce contrat est clairement l'accomplissement du couplage entre le monde de l'assistance et celui du travail, ainsi qu'entre la logique du besoin et celle du mérite. Ces deux pôles s'imbriquent, en effet, dans le contrat d'insertion à travers l'unité dialectique entre droits et devoirs de l'individu qui sont respectivement les devoirs et les droits de l'État. Alors qu'il est facultatif et secondaire dans d'autres pays comme les États-Unis, le contrat est un élément central du système assistanciel français : « la démarche d'insertion s'articule obligatoirement autour du « contrat d'insertion » (Morel, 2000, 210). Le droit au revenu minimum est donc conditionné par l'engagement de l'individu à accomplir une action d'insertion professionnelle et par la réalisation effective de ce contrat. Il est signé tous les trois ou six mois selon les particularités de l'allocataire. De la

démarche de création d'entreprise à la participation à un stage de formation informatique, le type d'action est très variable et dépend également du cas traité. En principe, la loi prévoit que l'action soit définie de façon négociée par les deux parties. En pratique, on observe une application bien extensive de cette négociation. Lorsqu'un allocataire entreprend une démarche de création d'entreprise plausible, le référent social peut simplement s'accorder sur le projet et donner son aval. En revanche, des cas plus fréquents font du rapport contractuel une fiction, dans la mesure où les connaissances des possibilités dont dispose l'individu sont limitées et ne lui proviennent que du référent d'une part, et au regard des situations fréquentes de désœuvrement d'autre part.

Le contrat peut donc revêtir, pour les allocataires comme pour les travailleurs sociaux qui les suivent, des sens variables. En ce qui concerne les allocataires, notre enquête sur les vécus subjectifs du RMI et du RSA en expérimentation (commandée par le Conseil Général du Morbihan), a permis de relever de façon non exhaustive, plusieurs sens conférés à ce contrat d'insertion : pression nécessaire, accord légitime entre soi et la communauté, signature « pour la forme », « paperasse pour leurs chiffres » ou encore moyen de se construire un échancier dans son projet personnel, ... Trois formes typiques de rapport au contrat d'insertion ont pu finalement être distinguées¹. Le premier est un rapport coercitif et d'extériorité qui décrit une posture non participative. L'allocataire suit les indications de son référent tout en maintenant une distance et perçoit le contrat à travers l'injonction d'action d'insertion qu'il contient. Il n'a pas le sentiment de décider de son orientation et considère parfois que le travailleur social est tenu de faire signer un minimum de contrats selon un quota qui lui serait imposé. La participation au rapport contractuel est donc feinte et permet de garantir la perception du revenu minimum. Le deuxième est un rapport de légitimité qui décrit une posture plutôt neutre considérant que le contrat permet une réciprocité légitime. Il est perçu comme le moyen de s'assurer de l'implication de l'allocataire et de son engagement à ne pas profiter de l'aide publique. Cette posture s'accompagne généralement d'une précision sur son propre cas. Le contrat est donc utile et légitime globalement, mais inutile me concernant puisque je veux me réinsérer pour moi et non pour les autres. Je signe alors pour la forme. Enfin, le troisième

¹ Du point de vue des travailleurs sociaux, certains auteurs ont également relevé plusieurs usages et sens du contrat. Castel et Laé, par exemple, distinguent trois formes : un contrat pédagogique, un contrat de travail et un contrat d'administration. Voir Castel, R. et Laé, J.F., (1992). La diagonale du pauvre. In, *Le Revenu Minimum d'insertion. Une dette sociale*. Castel, R., et Laé, J.F. (dir.), pp. 9-30. Paris : L'Harmattan

est un rapport instrumental qui décrit une réappropriation du contrat dans la perspective de son projet professionnel. Des assistés créateurs d'entreprises utilisent le contrat pour en faire un échéancier à suivre et permettant de s'assurer une certaine rigueur dans l'avancée du projet. L'allocataire se présente ici comme le rédacteur et l'initiateur du contrat alors que le référent joue un rôle de contrôle exerçant une pression parfois utile dans les moments difficiles. Ajoutons que le premier type de rapport (coercitif) est souvent associé à une plus grande distance à l'emploi, à l'improbabilité du projet professionnel, voire à l'absence de projet. Les deux derniers se trouvent davantage chez des allocataires engagés dans la réalisation d'un projet. Ceux qui ont un rapport instrumental au contrat d'insertion se considèrent parfois déjà dans l'emploi.

Ce ne sont là que des formes typiques qui n'épuisent probablement pas les nombreux constats empiriques et analyses sur ce sujet. Aussi, le travail que nous avons mené, à l'occasion de cette commande institutionnelle, ne s'établissant que sur une vingtaine d'entretiens avec des allocataires, il nous est impossible d'affecter des proportions quantitatives à ces différents rapports au contrat. Précisons seulement la prépondérance du rapport coercitif dans notre échantillon et permettons-nous de supposer qu'il soit beaucoup plus fréquent, comme le fait par ailleurs Dubet pour qui le contrat est, le plus souvent, fictif : « Il va de soi que, les usagers n'étant pas des citoyens capables de se maîtriser et ne possédant pas de ressources autonomes ou très peu, le contrat est une fiction, voire une duperie ». (Dubet, 2002, 204).

Une autre raison pour laquelle ce contrat est fictif est l'absence de réciprocité effective. La relation assistancielle est toujours une relation déséquilibrée et unilatérale puisque l'État est à la fois juge et partie au moment de la rédaction et de la signature du contrat d'insertion (David, 1993). De ce point de vue, le contrat d'insertion ne permet pas, comme le fait le contrat salarial, ce que Morel nomme une transaction de marchandage impliquant un processus de négociation entre deux parties égales juridiquement. Le contenu du contrat passé ne résulte pas réellement d'un consentement mutuel ou bien, disons au moins, que les conditions dans lesquelles il s'établit ne permettent pas d'assurer d'un tel consentement. Astier rapporte alors le contrat d'insertion à un « quasi-contrat de travail » (Astier, 1992, 176).

➤ *Le contrat qui contrôle ?*

Il y a de ce point de vue, une coercition voire une finalité de contrôle dans l'usage institutionnel du contrat. La situation de désœuvrement dans laquelle se situe généralement l'assisté peut-elle permettre une relation contractuelle avec la puissance et la légitimité du monde fonctionnel ? D'aucuns rappelleraient, comme le fait Dollé, que « certes, ce contrat n'est pas établi entre des partenaires égaux, mais ce n'est pas le seul cas, il en est de même le plus souvent du contrat de travail. » (Dollé, 2008, 204). Il faut effectivement convenir de ce point de vue qui est aussi celui de Castel : « Il n'y a pas pour autant de réciprocité entre les employeurs et les employés » (Castel, 1995, 390). Mais de cette analogie, on peut aussi se servir pour montrer qu'un rapport à la fois contractuel et inégalitaire constitue bien un moyen de contrôle. Rapprocher le contrat d'insertion au contrat salarial semble pertinent en soi. Le rapprochement se fait douteux lorsqu'il s'agit d'en faire un argument déchargeant le contrat d'insertion de toute fonction de contrôle. C'est oublier que « la contractualisation de la relation salariale est une ressource pour inculquer la discipline du travail, c'est-à-dire le contrôle les comportements d'activité des ouvriers. » (Demazière, 2003, 60). Si le salariat semble, comme le présage Castel, destiné à n'être l'apanage que de quelques nantis, il n'est pas inutile de suivre le même auteur rappelant qu'il fut un temps, une condition indigne¹. « Le salariat a longtemps campé aux marges de la société ; il s'y est ensuite installé en demeurant subordonné ; il s'y est enfin diffusé jusqu'à l'envelopper de part en part pour imposer toute sa marque » (Castel, *op.cit.*, 385) et pourrait n'apparaître, dans le rétroviseur des prochaines générations, plus que comme un fondement passager de l'ordre social. L'analogie entre la contractualisation de la relation salariale et celle de la relation assistancielle n'a rien d'un argument dédouanant le contrat d'insertion d'une fonction de contrôle. Celle-ci paraît même évidente. Si le salariat a bien joué un rôle de normalisation des comportements des travailleurs, l'assistance, notamment à travers le contrat d'insertion joue également un rôle de normalisation des comportements des pauvres employables. Les deux volets du RMI que sont la protection et l'incitation contractuelle au travail renvoient bien à une logique de droit pour l'un, et à une logique de dette sociale pour l'autre. Cette dette sociale n'est pas uniquement pécuniaire. Il convient de présenter un comportement conforme aux normes sur lesquelles s'établit l'ordre social

¹ Robert Castel propose plus précisément la formule d'« *indignes salariats* » (1995, 109 et suivantes)

et économique. Il s'agit finalement de s'appuyer sur le besoin vital de l'individu pour répondre au besoin vital du collectif. Rester conforme en œuvrant pour un retour vers l'emploi devient une condition de la perception du revenu minimum. Ce principe est clairement « une façon de contrôler l'action économique des pauvres « employables » sous la forme d'une relation « contribution-rétribution », conformément aux modalités de distribution du revenu en vigueur dans la société salariale. En ce sens, lier la prestation à l'insertion permet de préserver les fondements de l'ordre social » (Morel, 2000, 210). Évidemment, cette fonction de contrôle se voile sous le couvert participatif de la notion de contrat. Contractualiser une relation consiste, en apparence, à construire une relation réciproque et égale afin d'impliquer l'allocataire dans sa réinsertion. Celui-ci n'est pas toujours dupe pour autant et l'expression « *leur contrat* » qui apparaît fréquemment dans les entretiens réalisés avec des allocataires en atteste clairement. Le contrat est renvoyé et laissé du côté de l'institution. La signature demeure simplement instrumentale. Mais en dépit de cette lucidité face au pouvoir, Dubet note que le contrôle perdure voire se renforce dans le rapport, non plus entre l'État et l'allocataire, mais entre ce dernier et le travailleur social : « Ce sont d'abord les travailleurs sociaux qui apparaissent dupés par des usagers revendicatifs et qui réclament un droit à l'assistance sans contrepartie, qui s'installent dans le clientélisme, qui n'ont aucun sens de la dette et ne jouent pas le jeu. Au fond, les travailleurs sociaux seraient alors trahis par leurs clients, et la logique de contrôle revient alors en force. » (Dubet, op.cit., 261). Dans la continuité de ce constat, ajoutons que le statut multiple du référent, aux yeux de celui qu'il accompagne (Le Yondre, 2009), peut renforcer le rapport du pouvoir comme il peut le nuancer. Au cours des entretiens, les allocataires évoquent en effet leurs interlocuteurs de deux façons. Ils sont tantôt (décrits comme des individus selon plusieurs axes possibles : leur personnalité, qualités et défauts (compréhensif, manque de pédagogie, autoritaire, patient, consciencieux etc.) ; leurs positions sociales (« *si elle fait ça, c'est qu'elle veut aider les autres, il faut du courage, j'ai du respect pour ces gens là* » ; « *elle a un métier sûr, elle est tranquille, elle sait pas ce que c'est !* ») ; ou encore selon une position idéologique supposée (« *pour elle, il faut absolument travailler, travailler* »). Mais ils sont aussi assimilés comme les représentants d'un autrui généralisé qui peut être la société, le gouvernement, « les gens », mais qui n'est pas toujours défini. Dans ce cas, la relation interindividuelle dans le bureau du référent social au moment de la (re)signature du contrat d'insertion est aussi la matérialisation d'un rapport global à la communauté. Nombreux sont les allocataires qui ont une posture critique envers leur référent, en tant que représentant de l'institution, tout en admettant la

clémence ou la compréhension du même référent, en tant que personne. Inversement, le discours des travailleurs sociaux que nous avons rencontrés se charge de la même ambivalence à propos des allocataires. Ceux-ci sont tantôt envisagés de façon individualisée et tantôt de façon collective. L'allocataire est à la fois une personne aux caractéristiques singulières et un représentant de la masse des allocataires qu'il faut accompagner tout en évitant les dérives instrumentalistes bien connues. Comme le suggère Dubet, la dimension interpersonnelle de ce rapport peut renforcer, mais aussi nuancer, le contrôle et le pouvoir qui sont exercés sur l'allocataire. En l'occurrence, dans une situation où le dispositif RMI est promu, par contre-nature, au rang de moyen de lutte contre la pauvreté et le chômage et qu'il demeure, généralement, incapable de réaliser sa fonction d'insertion professionnelle, faute d'emploi à pourvoir (grossièrement), tout concourt à prolonger dans le temps la relation assistancielle et *in fine* à accroître le soupçon de complaisance sur l'individu et le sentiment de trahison éprouvée par le référent. De l'autre côté du bureau, le sentiment de ne pas être compris et bien orienté en résulte également. La fonction de contrôle est donc à la fois contenue dans la conception du RMI, et notamment dans le contrat d'insertion, mais elle est également renforcée par une conjoncture défavorable qui se répercute sur le rapport interpersonnel entre l'allocataire et son référent. Or, celui-ci se retrouve bien souvent, lorsque l'allocataire ne peut être à la hauteur d'un tel rapport contractuel au regard de sa situation, « juge de la légitimité de ce qui tient lieu de contrat, et il accorde ou non la prestation financière en fonction de cette évaluation. Il exerce ainsi une véritable magistrature sociale (car il s'agit en dernière analyse d'apprécier si le demandeur d'emploi « mérite » bien le RMI) très différente de l'attribution d'une prestation à des collectifs d'ayants-droit anonymes certes, mais du moins assurant l'automaticité de la distribution » (Castel, *op.cit.*, 471).

Fort de tout cela, le fait que la participation au stage de redynamisation par le sport fasse office de démarche d'insertion indique tout simplement que le sport se rapporte, dans cette relation contractuelle, aux obligations de l'assisté. Si ce stage apparaît dans la colonne des engagements pris par l'individu, alors pratiquer du sport revient à payer une dette sociale retournée sur lui. Disons brutalement que l'allocataire paie de son corps, en l'activant sportivement à défaut de pouvoir l'activer professionnellement, afin que la relation assistancielle demeure une relation réciproque, et surtout afin d'attester, auprès de tous et de façon ostensible, sa conformité à la norme de l'individu dynamique, entreprenant et responsable, voire de la norme du travail. Le sport interviendrait alors comme un analogon

du travail dans une situation où, celui-ci fait cruellement défaut, sous forme d'emploi. La participation au stage comprise comme un devoir de l'individu dans le contrat d'insertion nous autorise à aller plus en avant dans notre démonstration. Si susciter l'engagement de l'individu, sous une forme prescrite et dans un rapport contractuel, permet d'exercer sur lui un contrôle, alors le sport est autant un espace « offert » à l'individu pour s'affranchir de ses devoirs d'assisté qu'un espace de contrôle et de maintien de l'ordre social. Encore faut-il pour cela que la conception du sport qui est suggérée dans les stages de redynamisation le rapproche symboliquement du travail. La suite s'attache à répondre empiriquement à cette question. Pour cela, deux temps sont à suivre : le premier s'arrête sur l'emploi du temps de chaque stage, et la deuxième analyse le contenu des ateliers proposés.

2. De l'emploi du temps au temps de l'emploi

S'arrêter sur les emplois du temps des stages est l'occasion d'introduire le thème incontournable du temps. Il n'y a pas un travail portant sur le chômage qui ne traite, d'une manière ou d'une autre, des temporalités des chômeurs. Beaucoup de choses ont donc déjà été dites à ce propos au point qu'il est difficile de ne pas écrire sur le temps des chômeurs en répétant inutilement les analyses de travaux précédents. Pour cette partie sur les emplois du temps, deux choix devraient permettre de proposer une nouveauté. Nous avons déjà eu l'occasion d'affirmer une réserve quant à l'hypothèse du temps vide dans la première partie. Elle présente notamment le risque de comprendre le temps des chômeurs de façon subjective, et non de façon intersubjective. La difficulté du rapport au temps n'est-elle pas, en effet, à comprendre comme une contradiction fondamentale entre une temporalité prescrite et les moyens de s'y conformer ? À travers les temporalités imposées dans ces stages de sport, il y a une occasion de comprendre comment s'opère cette prescription au-delà des statuts juridiques des chômeurs qui comprennent eux-mêmes des prescriptions.

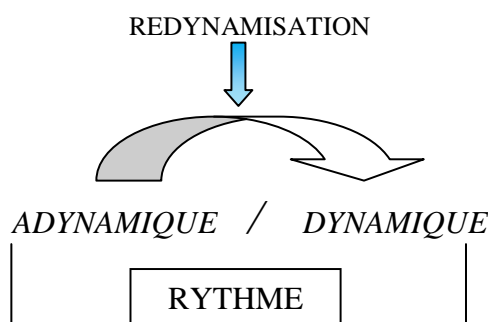
Ce privilège accordé à l'intersubjectivité a déjà été formulé et se double, pour cette partie, d'un autre choix. Il s'agit de ne pas s'intéresser au contenu de l'emploi du temps pour l'instant. Dans l'insertion progressive au cœur de l'architecture des stages, arrêtons nous d'abord sur la forme de l'emploi du temps. La façon dont l'emploi du temps se rédige, s'inscrit sous forme d'agenda ou se dessine sous forme de tableau peut être constitué un élément d'analyse heuristique. À l'image des études budget-temps, il est fréquent de disséquer et d'interpréter le contenu des agendas des individus, des entreprises ou des institutions. Il est en revanche plus rare de faire de la mise en forme matérielle des

temporalités (sous forme d'objet comme l'agenda) ou de l'agencement de ses pages (sous forme de tableau) un élément empirique. L'objet pourra paraître inapproprié, non significatif ou encore insolite. Pourtant, l'agenda ou l'emploi du temps est une façon de se représenter dans le temps caractéristique de notre société. Avant cela, arrêtons-nous sur les intitulés qui, en quelques mots, contiennent des informations premières.

➤ *La redynamisation comme axe sémantique*

Avant de discuter de ces mises en forme de la temporalité des stages de sport, de leurs différences et similitudes, il est intéressant de noter que les deux programmes ont pour objectif principal de redynamiser les assistés. Le stage A s'intitule « *stage destiné aux bénéficiaires du RMI et API. Redynamisation par le sport pour une insertion sociale et professionnelle* » alors que le stage B se nomme « *Sport pour la dynamique à la vie sociale* » et fait apparaître fréquemment le terme de *redynamisation* dans les documents qui le présentent. Simplement à travers ce terme, le langage nous renseigne déjà beaucoup sur les temporalités prescrites dans ces stages. Le terme de redynamisation sous-tend une conception du temps d'une part, et une déviance supposée des assistés par rapport à cette conception. Se fixer l'objectif de redynamiser une population donnée implique, en effet, d'estimer qu'elle n'est pas dynamique. Le préfixe « re » suppose bien une répartition binaire de cet ordre et une relation de disjonction. Redynamiser consiste bien à rendre dynamique, et non pas à rendre plus dynamique. Clairement, l'objectif de redynamisation des assistés s'appuie sur une représentation de la figure de l'assisté comme adynamique. Cette relation de disjonction peut être représentée comme il est fait généralement dans le cadre d'une analyse structurale reposant sur un postulat de binarité (Piret, et al., 1996).

Analyse structurale des intitulés des stages – Schéma 1



Il n'est pas envisagé de conduire ici une analyse structurale des textes de présentation des stages de façon transversale, mais sur ce point de la redynamisation, le point de vue et la méthode structuralistes peuvent être convoqués ponctuellement tant ils sont éclairants. Il faut toutefois convenir que la forme pure de l'analyse structurale exigerait d'être menée de façon transversale, et de faire intervenir des actants, des propositions argumentaires et des séquences d'action¹. Malgré ça, elle fonctionne très bien à propos du terme le plus fréquent que nous ayons rencontré dans les textes et dans les échanges informels avec les responsables de chaque stage. Prenons le temps d'expliquer le schéma ci-dessus.

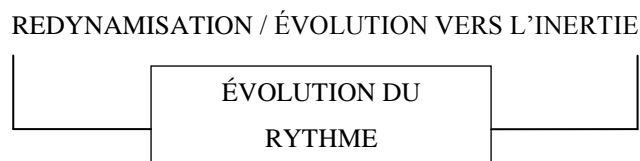
L'analyse structurale a pour objectif de faire émerger la structure d'un récit et les registres de catégorisation qui l'organisent. Or, rappelons-le, notre objectif dans cette seconde partie de la thèse, est de rendre compte des registres de catégorisation institutionnels du sport et du chômage. L'analyse structurale accorde donc une place centrale au langage pour faire remonter la structure du discours. Le lien entre le langage et les catégories qui participent à construire la réalité n'est évidemment pas, sans nous rappeler la posture néo-kantienne de Cassirer à laquelle nous nous sommes ralliés dès le premier chapitre. Aussi, le terme « *redynamisation* » a paru trop fréquent et central dans les documents présentant chaque stage pour ne pas le soumettre à une telle analyse.

Sur le schéma, du haut vers le bas, le terme *redynamisation*, fréquemment relevé, implique un passage souhaité de l'assisté vers un dynamisme. L'analyse structurale s'appuie, entre autres, sur un postulat de binarité selon lequel un terme du discours ne peut s'opposer qu'à un seul terme. Il faut alors trouver dans le texte son opposé ou bien trouver son opposé implicitement formulé dans la phrase. Ici, le terme de redynamisation ne trouve pas son inverse facilement. L'idée précisément opposée serait celle de « *dédynamisation* » exprimant la perte de dynamisme. L'affreux néologisme ne sera pas imposé une seconde fois au lecteur mais c'est pourtant cette idée qui est à retenir. Au mieux est-il possible de le traduire par une formule telle que « *évolution vers l'inertie* ». Il y a donc une relation de disjonction. Il convient de rapporter les opposés de cette relation à une catégorie commune au sein de laquelle les deux termes peuvent effectivement être compris comme des opposés. Il s'agit, en termes structuraux, de définir l'axe sémantique. Il peut être défini par

¹ Nous présenterons, justifierons et utiliserons cette méthode dans la troisième partie, pour l'analyse des entretiens. Nous nous contentons d'utiliser quelques concepts de l'analyse structurale qui nous permettent de poursuivre la démonstration.

la formule « *évolution du rythme* ». Ainsi, un premier schéma de la relation de disjonction se dessine.

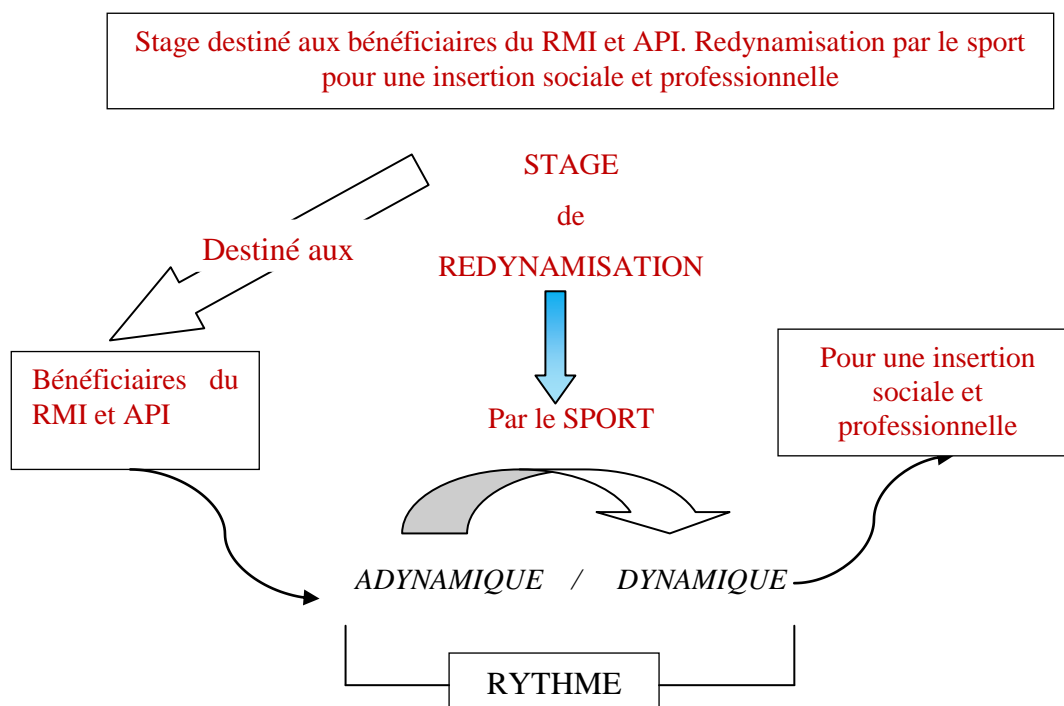
Analyse structurale des intitulés des stages – Schéma 2



Bien qu'il n'apparaisse que maintenant, ce schéma analytique est antérieur au schéma 1. Il représente la relation de disjonction relevée initialement et la catégorie commune, l'axe sémantique, qui les lie. En réalité, les termes dynamisation et dynamique, bien que différents peuvent être objectivement rapprochés, l'un n'étant que la variation sémantique de l'autre permettant d'exprimer un processus (dynamique → dynamisation). A cela s'ajoute, le préfixe « re » qui vient confirmer le postulat de binarité et écarte celui de gradation et de continuum entre un état dynamique et un état adynamique. Aussi, le terme dynamique est tout aussi fréquent et apparaît dans l'intitulé du stage B.

Le terme « dynamique » nous permet donc d'esquisser un dessin du registre de catégorisation du sport et du chômage, au fondement de ces stages. Si l'on envisage les intitulés des stages dans leur intégralité, le schéma 2 peut être complété de la façon suivante. Chaque proposition de l'intitulé peut être aisément resituée autour de cette relation de disjonction :

Analyse structurale des intitulés des stages – Schéma 3



Le rythme semble un axe sémantique autour duquel des liens entre le sport et la situation d'assisté peuvent être établis dans ce segment (institutionnel) de l'entrecroisement des mondes sociaux du sport et du chômage. En replaçant chaque élément de l'intitulé du stage A autour de cette relation de disjonction, une grammaire des stages de sport pour allocataires de l'assistance se dessine. Les assistés sont perçus comme adynamiques, le sport doit permettre leur redynamisation et constituer en cela une marche vers l'insertion professionnelle et sociale. La pratique sportive permet donc la reconstruction d'une employabilité et la figure du sportif s'en voit rapprochée de celle du travailleur. De la relation de disjonction entre l'absence de dynamisme des assistés et le dynamisme permis par le sport et permettant le travail, une relation d'implication peut être déduite entre la pratique sportive et l'employabilité.

➤ *Lenteur et vitesse*

Que le rythme émerge comme l'axe sémantique n'est pas fortuit. Il renvoie à la dialectique de la lenteur et de la vitesse. Le rythme dynamique et l'apathie perçue des assistés peuvent effectivement se traduire simplement en ces termes. L'objectif affirmé d'augmenter la vitesse du quotidien des assistés illustre ce que les sociologues du temps ont pu analyser : « La montée de l'urgence comme mode d'être et d'agir dans le temps, qui nous fait exiger du présent ce que l'on pouvait attendre auparavant de l'avenir et que l'on retrouve dans des domaines aussi variés que la politique, la santé et la justice, symbolise bien ces mutations temporelles, marquées par une rupture avec la perception linéaire du temps orienté par le progrès » (Bessin, Gasparini, 2000, 203). Autrement dit, la société postmoderne banalise l'urgence, et la vitesse quotidienne devient une norme tandis que la société moderne cultivant l'idée de progrès suggérait une temporalité linéaire et un présent conditionné par un regard sur l'avenir. Vouloir redynamiser revient à faire monter les chômeurs dans ce train à grande vitesse, à imprimer à leur quotidien un rythme social principalement scandé par le travail bien qu'il s'épanche aussi sur les loisirs. Au fondement de cet objectif, il y a l'association implicite des chômeurs à la lenteur et donc une forme de déviance à ce que Hartog nomme « le présentisme » et qu'il définit comme un « régime d'historicité » (Hartog, 2003), c'est-à-dire une manière d'envisager le temps propre à une société marquée par l'hypertrophie du présent. Il y a donc clairement une polarisation sociale sur le registre de la vitesse et de la lenteur. La vitesse du quotidien, risquer d'être débordé (comme il est

dit communément) par sa propre temporalité ou courir après elle, bref se plaindre de manquer de temps n'est-il pas l'apanage de ceux qui multiplient les activités professionnelles, familiales, de loisirs ou de ceux que l'on sollicite à l'excès et que cette sollicitation valorise *in fine* ? Tout simplement, « Le sentiment de manquer de temps n'est-il pas déjà en partie la marque d'un privilège, celui d'avoir un emploi d'abord, celui d'avoir un bon travail ensuite ? » (Bouffartigue, 2005, 20). Alors que d'autre part, la lenteur appartient à celui qui avance sans savoir où il va, sans savoir répondre aux obligations qui lui sont faites, ou bien à celui qui ne veut simplement pas avoir à les affronter, bref, qui n'a pas de raison d'aller vite ou qui en est incapable. « L'opinion générale vilipende le traînard, l'engourdi, l'indolent, le nonchalant, l'apathique, le flâneur, le rêveur, le fainéant » (Grossin, 2000, 224).

Vitesse sublimée, lenteur stigmatisée ? Tout n'est peut-être pas si simple. La culture de l'immédiateté (Bouffartigue, *op.cit.*, 13) a ses limites et la lenteur ses noblesses. En contrepoint de la vitesse parfois excessive, les bienfaits de la lenteur resurgissent comme un retrait de la folie ambiante et du vacarme incessant des déplacements. Week-end à la campagne, yoga, méditation, temps à soi, attention portée aux longs et lents processus de la nature ; nature redécouverte en réaction à la frénésie d'une vitesse qui se surpasse à l'infini alors que la lenteur trouve son repos dans l'immobilité. La lenteur est alors synonyme de sagesse. Mais c'est une lenteur choisie qui appartient à ceux qui en ont besoin dans la mesure où ils sont excédés par la vitesse qui s'impose à eux. La lenteur stigmatisée des inactifs n'est pas celle des sages. Lorsqu'elle est permanente, elle devient une déviance si elle ne relève pas d'un choix autonome de l'individu. De la même façon, la vitesse réprimée, jugée excessive est celle qui dépasse l'individu qui finit par s'oublier lui-même. Le double statut de la vitesse comme celui de la lenteur tient, en toile de fond, à la valeur de l'autonomie et de la responsabilité de soi. Si être rapide et constamment dans le présent semble être le mot d'ordre, il ne va pas sans un appel à la lenteur choisie. Celle-ci préserve un quant à soi attestant d'une maîtrise de soi dans la vitesse du mouvement général. Lenteur et vitesse alternent et se superposent ; l'individu se construit un « soi habituel » (Kaufmann, 2004, 250) qui ne vaut que s'il réfléchit en un soi profond, voire substantiel, qu'une lenteur rétrospective, sous forme de retrait de l'agitation, permet de travailler. La redynamisation à laquelle sont enjointes les assistés, à travers la pratique sportive, vise en fait une responsabilisation du rapport au temps. Il convient de ne pas subir et de choisir une temporalité à grande vitesse mais maîtrisée, sa temporalité. Il y a, à la fois, une institution de l'individu à travers une temporalité prescrite, puisqu'il faut avant tout être dynamique

pour que la lenteur devienne acceptable, mais aussi et surtout une institution du rapport au temps de l'individu. Il faut aller vite sans être submergé, aller lentement pour être soi. Finalement, dans l'idée de redynamisation, se superposent le libre choix de chacun et la maîtrise de soi comme contrainte. Le dynamisme est la vitesse maîtrisée et la lenteur est acceptable quand elle s'inscrit dans cette maîtrise. Le principe apparent selon lequel chacun peut décider de sa propre temporalité, en dépit des temporalités institutionnelles, est en réalité largement limitée par l'injonction tacite à s'inscrire dans le présentisme sans être débordé, soit en parvenant à se préserver des plages de lenteur. En somme, chacun fait comme il l'entend mais on préférera une vie pleine et chargée dans laquelle on parvient à se ménager des plages horaires de vide, plutôt qu'un trop-plein débordant ou un vide qu'on ne parvient pas à remplir. À cet endroit de la réflexion, la dialectique « vitesse / lenteur » se lie à celle du « plein / vide ». D'une dialectique à l'autre, les agencements temporels des deux stages nous donnent de quoi traiter la deuxième.

➤ *Des agencements temporels distincts*

Seuls les intitulés ont fait l'objet d'une réflexion pour le moment. Il faut maintenant répondre à la promesse formulée plus haut : procéder à une analyse des mises en forme des temporalités prescrites dans ces stages. Sur ce point, les deux stages présentent des différences significatives. Les concepteurs du stage A propose un emploi du temps hebdomadaire qui se répète tout au long du stage alors que ceux du stage B se projettent sur six mois et proposent une pratique sportive évolutive. Ce sont là deux conceptions de la redynamisation bien distinctes de la redynamisation des assistés. Ci-dessous, le tableau 2 représente un emploi du temps hebdomadaire du stage A reproduit à l'identique. Il est suivi de deux extraits du document (destiné aux services sociaux et au Conseil Général) qui exposent la façon dont le stage B est temporellement agencé.

Extrait n° 1 (Stage A) - Tableau 3- Exemple d'emploi du temps hebdomadaire stage A

| PLANNING 2008 Printemps – Semaine N°2 – Du 7 au 11 Avril | | | | |
|---|---------------|---|------------------------------|----------|
| Matin | | | Après-midi | |
| Jours | Horaires | Matières | Horaires | Matières |
| Lundi 7 | 9H00 - 12H30 | Rdv au centre Départ pour le stade Mise en forme (Course à pied) | Démarches recherche d'emploi | |
| Mardi 8 | 9H00 - 12H30 | Atelier Travail sur soi Au centre | 12H30 - 13H30 | Repas |
| | | | 13H30 - 16H00 | Piscine |
| Mercredi 9 | 10H00 - 12H30 | Musculation | Accès Internet | |
| Jeudi 10 | 9H00 - 12H30 | Rdv au centre Départ pour le stade Mise en forme (course à pied) | Démarches recherche d'emploi | |
| Vendredi 11 | 9H00 - 12H30 | CHANT Oser utiliser sa voix | 12H30 - 13H30 | Repas |
| | | | 13H30 - 17H00 | GOLF |

Un nouvel emploi du temps est reproduit pour chaque semaine sans changement fondamental. Il reste donc sensiblement le même sur toute la durée du stage (environ quatre mois)¹. Celui du stage B est plus évolutif et contient une intermittence dans la semaine. Il s'étend, en effet, sur une durée de six mois mais ne comporte que deux séances hebdomadaires (mardi et jeudi). Le document, qui présente le stage à l'attention du Conseil Général ou des travailleurs sociaux susceptibles d'orienter leurs allocataires vers le sport, expose le déroulement type d'une séance (extrait n°1) et l'évolution du programme sur les dix-huit semaines (extrait n°2). À la page suivante, les deux extraits en question :

¹ Plusieurs emplois du temps du stage A sont disponibles en annexe.

Extrait n° 1 (stage B)**Contenu et durée type d'une séance**

- 08h30 – 09h15 : accueil, petit-déjeuner.
- 09h15 – 12h15 : footing, gymnastique, relaxation (avec des temps informels de discussion sur le ressenti).
- 12h15 – 14h00 : repas commun

Soit 5 heures 30 la séance

Extrait n° 2 (stage B)**Exemple de déroulement du stage**

Ce planning est modulable en fonction de l'évolution du groupe, ainsi que de sa demande.

- **Première semaine : 10 heures**

- Semaine bilan avec le Docteur
- Évaluation au niveau sociologique par rapport au groupe et à l'environnement en général.
- Visite médicale en centre d'examen ...: certificat d'aptitude à la pratique sportive
- Tests physiques : footing ; test de détente ; test de souplesse ; test de roulade (corps, espace) ; test de latéralisation

- **Deuxième et troisième semaine : 10+10 = 20 heures**

- Activités sportives avec progression en fonction d'un programme établi mais souple en fonction d'un groupe et des demandes émergentes
- Les journées d'information et les sorties seront planifiées au fur et à mesure de l'avancée du travail
- Activité stretching : prise de contact et apprentissage de tous les mouvements, travail de la parade (sécurité mutuelle)

- **Quatrième semaine : 10 heures :**

- Activité stretching et footing doux

- **Cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième et onzième semaines : 70 heures**

C'est lors de cette session que le programme sera le plus souple et répondra aux demandes du groupe

- Activité relaxation, étirements, souplesse et évaluation. Émergence de la complicité dans le groupe.

- **Douzième semaine : 10 heures**

Évaluation et construction d'un programme sportif en fonction des aptitudes du groupe

- **Treizième, quatorzième, quinzième, seizième, dix-septième semaines : 60 heures**

- Yoga relaxation
- Judo avec travail à deux basé sur des jeux sportifs

- *Stretching, marche et footing*
 - *Application du nouveau programme : accès sur la technique de recherche d'emploi, et l'écoute des stagiaires.*
 - *Relaxation (étirements, souplesse).*
- **Dix-huitième semaine : 10 heures**
- *Bilan final : reprise des tests de la première semaine, évaluation des progressions sportives, visite médicale, évaluation générale du stage et échanges sur les perspectives. Évaluation des pratiques individuelles par rapport aux groupes.*

➤ *Du vide au plein*

En comparant les agencements temporels des deux stages, on note une différence de taille. Le premier représente un emploi du temps hebdomadaire qui se répète chaque semaine sur quatre mois alors que le deuxième est un planning évolutif sur six mois. Les deux agencements temporels renvoient, non pas à deux conceptions de la temporalité à recouvrir, mais à deux conceptions de la redynamisation des assistés. Le couple vitesse-lenteur qui a été évoqué précédemment est abordé différemment dans les deux stages. Le premier par le rythme quotidien à incorporer grâce à la cadence des activités qui s'enchaînent ; le deuxième par le quant à soi de la lenteur. Il s'agit, dans cette dernière option, de passer d'une lenteur ou d'une inertie subie à une lenteur choisie, maîtrisée et qui fait l'objet d'activités reconnues. Dans les activités proposées, cette lenteur ne va pas sans une forme de vitesse.

Concernant le premier stage, il s'agit de permettre à l'assisté d'intégrer un rythme qu'il est censé avoir perdu. Le tableau qui représente l'emploi du temps est explicite. La méthode consiste à ne laisser aucun vide, à remplir le temps, à éviter les temps morts. Chaque case est remplie de sorte que les stagiaires soient continuellement occupés. Et lorsqu'aucun atelier n'est prévu, le temps de recherche d'emploi généralement prescrit aux chômeurs leur est clairement rappelé : deux après-midi (lundi et jeudi) sont consacrés aux « démarches de recherche d'emploi », plus une demi-journée dite « accès à Internet » censée faciliter également la recherche d'emploi. En bref, il s'agit de les intégrer au présentisme ambiant, en les occupant par une espèce d'activisme permanent. Néanmoins le contenu essentiellement sportif de cet activisme stimule l'individu davantage qu'il ne le contraint et facilite l'intégration de cette temporalité prescrite :

« Se lever le matin pour aller faire du sport, c'est quand même motivant quoi. Moi ça me motive, je suis pas du matin mais on est ensemble, enfin on se connaît et je suis motivée

pour faire du sport, y'a pas de problème. Pour moi c'est quand même un privilège donc c'est normal de faire au moins cet effort qu'est même pas un effort pour moi. » (Alice, 45 ans, RMI, stagiaire (B)).

Il est, à ce sujet, surprenant de relever le contraste entre la forme directive de l'emploi du temps imposé aux stagiaires et l'accent mis sur le quant-à-soi dans la formulation de certaines activités (« *travail sur soi* »). Ce paradoxe peut être rapporté à celui qui habite la définition foucauldienne du pouvoir. La contrainte exercée par celui-ci étant feutrée par l'activation de l'individu.

Par cet activisme, il s'agit donc de transformer le temps en une ressource rare alors qu'elle est supposée envahissante chez le chômeur. Il existe, selon Kaufmann, « dans les sociétés contemporaines, deux cultures du temps, parfaitement antagoniques » (Kaufmann, 2004, 231). Schématiquement, il y a ceux qui disposent suffisamment de ressources pour se projeter et s'inventer autrement mais qui manquent de temps pour réaliser ses projets, et ceux qui, d'autre part, subissent un trop-plein de temps qu'ils ne parviennent à combler de projets plausibles faute de moyens. L'idéal serait donc, au regard de ces deux cultures antagoniques, le présentisme maîtrisé. C'est à la fois être du bon côté (de ceux qui peuvent se projeter et s'inventer) en parvenant, un tant soit peu, à rendre effectif le soi projeté. Or, des projets sont prescrits aux assistés. Il leur faut en effet correspondre à une identité conforme à la version institutionnelle de leur statut : être un allocataire temporaire réalisant toutes les démarches nécessaires pour se réinsérer professionnellement. Insatisfait par l'hypothèse du temps vide, nous pensons que la difficulté du rapport au temps constatée maintes fois chez les chômeurs est davantage liée à une identité prescrite qui implique un usage légitime du temps. Rappelons-le, seul celui ou celle qui remplit son devoir d'action vers l'insertion professionnelle peut, en principe, bénéficier d'une assistance au titre du RMI de la même façon qu'un chômeur, du point de vue institutionnel, est une personne en recherche effective d'emploi. Le temps du chômage, comme du RMI, n'est pas un temps vide. Il est temps d'insertion professionnelle. L'identification catégorielle en tant que chômeur, ou plus précisément en tant qu'allocataire du RMI se réalise, du point de vue institutionnel, par cet usage précis du temps. Cependant, il n'est pas indiqué combien de temps l'individu doit consacrer à cela d'une part, et s'il lui est permis un autre usage du temps. Il y a donc une double difficulté à laquelle sont confrontés les allocataires du RMI. Celle d'abord d'être enjoint à utiliser son temps en œuvrant pour sa réinsertion professionnelle sans en avoir les moyens. Puis, ce temps d'insertion n'étant pas défini

quantitativement, il fait de cette injonction une obligation permanente. Le temps consacré à une autre activité devient un temps illégitime. Ainsi, toutes les recherches portant sur le vécu du chômage relèvent les mêmes propos de chômeurs exprimant le paradoxe d'un temps à la fois en excès et manquant. Rédiger un *curriculum vitae*, poster une lettre de motivation ou se rendre au Pôle Emploi, semblent prendre toute la journée. Le temps n'est ni totalement vide, ni totalement plein mais paradoxal. Aussi, peut-être que l'hypothèse récurrente du temps vide tient au fait d'opposer symétriquement temps plein et temps vide. Ils sont au contraire complémentaires dans une temporalité qui fait sens pour l'individu. Seul, le temps vide est une vacuité qui risque de frustrer et d'angoisser l'individu ; « il confine au non-sens » (Boutinet, 2004, 32). Mais lorsqu'il intervient en miroir du temps plein, le temps vide peut être une séquence d'incertitude rafraichissante voire un espace-temps non défini et qui offre donc une multitude de possibilités de se réinventer. Comme la lenteur et la vitesse, le temps plein et le temps vide peuvent être envisagés dans une complémentarité. Ils ne sont pas nécessairement synonymes de temps heureux et de temps malheureux ou de temps significatif et temps insignifiant. Selon Boutinet, la façon d'éprouver le temps serait commandée par « des tropismes alternatifs [qui] nous font continuellement passer au sein de nos entreprises du plein stimulant au plein dépressif, du plein au vide, du vide porteur d'exotisme créateur (...), au vide nihiliste d'un absurde inhibiteur et déshumanisant nous confrontant à un deuil impossible (...). » (*Ibid.*, 32-33). Autrement dit, un rapport au temps positivement vécu n'est pas forcément un temps bien rempli et inversement, un rapport au temps difficile n'est pas forcément un temps vide. Le temps vide n'est créateur que s'il se poste face à un temps plein. Et celui-ci n'est acceptable que s'il est maîtrisé et laisse des espaces vides.

Or, dans la situation précédemment décrite des chômeurs et des allocataires du RMI, cette conciliation est difficilement réalisable à moins d'un projet plausible d'insertion professionnelle permettant de remplir son devoir d'action d'insertion et quantifier le temps plein occupationnel. En revanche, lorsque la réinsertion professionnelle est improbable, ou que le projet n'est pas plausible, alors même que l'injonction demeure sur le plan juridique, le temps est envahi par une obligation floue qui tend à se répandre sur chaque instant. Dans ce cas, les conditions économiques et sociales ne permettent pas à l'individu d'accéder à « l'expérience du temps comme allant de soi au point de passer inaperçu » (Bourdieu, 1997, 321). C'est probablement un objectif du contrat d'insertion que de palier cette absence de définition du devoir d'action d'insertion. Le contrat est effectivement censé être adapté à l'individu afin d'inscrire les démarches à réaliser et de les situer dans le temps.

Cependant, l'efficacité de cette anticipation dépendra aussi du sens conféré au contrat par l'allocataire lui-même. Or, cela a été dit plus haut, les plus éloignés de l'emploi ont tendance à « *signer pour la forme* », pour un accord de façade qui n'a pas de sens pour eux. Et si l'on suit Bourdieu en resituant ce rapport au temps dans des rapports de pouvoir, alors ces projets improbables sont davantage la cause que la conséquence de ce rapport au temps. Pour les assistés les plus démunis et les plus éloignés de l'emploi, « en deçà d'un certain seuil de chances objectives, la disposition stratégique, qui suppose la référence pratique à un à venir (...) ne peut se constituer. » (*Ibid.*, 319). Autrement dit, l'éloignement de l'emploi et la faiblesse des chances de se réinsérer dissout la capacité de l'individu à se projeter. D'où les projets irréalisables de certains assistés fuyant vers l'imaginaire ; « projets complètement décrochés du présent et immédiatement démentis par lui » (*Idem.*). Finalement, entre le temps plein qui stimule et celui qui déborde, entre le temps vide excitant et qui angoisse, Boutinet nous renvoie à deux façons familières de vivre le temps : « celle de l'emploi du temps qui s'impose à soi, celle du temps mode d'emploi à organiser par soi-même » (Boutinet, *op.cit.*, 33). Cependant, il est aisé de constater le paradoxe actuel d'un temps à soi qui s'impose à soi. Le contraste relevé, dans les emplois du temps et planning des deux stages, entre l'accent mis sur le quant-à-soi et sur la directivité du cadre temporel se retrouve bien dans le brouillage du temps autonome et hétéronome. Ces stages qui imposent des temps libres voire des temps « *de travail sur soi* » s'inscrivent dans une injonction, qui dépasse le cadre de ces stages, à s'occuper de soi, à s'entretenir, voire à s'inventer. Il y a bien une différence entre les deux stages mais la finalité semble la même : la responsabilisation du rapport au temps. Le premier entre par la vitesse et le temps plein, tout en aménageant des espace-temps réservés à la lenteur et au quant-à-soi alors que le deuxième stage privilégie une entrée par les temps libres qui permettent de se vider et de se retrouver, de s'arrêter sur des liens sociaux authentiques tout en suggérant une alternance avec des temps de vitesse. En finalité, la redynamisation qu'on souhaite voir chez les stagiaires n'est pas tant une augmentation de leur rythme de vie qu'une maîtrise de leur propre temporalité par opposition à un laisser-aller perçu.

3. De l'endurance au yoga : se découvrir, se maîtriser !

Entrons maintenant davantage dans l'architecture de ces lieux stratégiques que sont les stages de sport destiné aux assistés. Après la forme de temporalité qui leur est imposée, intéressons-nous au contenu de l'emploi du temps, c'est-à-dire à la fois aux sports proposés

et aux ateliers qui ne relèvent pas du sport. En ce qui concerne les pratiques sportives, le stage A propose essentiellement des sports de type apollinien: la course à pied, la musculation et la natation. A cela, s'ajoute le golf (tous les quinze jours, en fin de semaine), des ateliers de « travail sur soi » et de chant, deux demi-journées de recherche d'emploi et une demi-journée d'accès à l'internet. Une séance de sport par jour est donc prévue, le reste étant comblé par des activités directement liées à l'insertion professionnelle ou des activités qui invitent à un travail sur soi.

Le stage B n'occupe que deux jours (parfois trois) par semaine comprenant chacun une séance de sport. Une séance est consacrée au stretching, qui est une forme de gymnastique au sol consistant à reproduire les gestes d'un moniteur et réalisée sur fond musical. L'autre est réservée au yoga. Parfois, des séances de course à pied sont également organisées.

Sur les deux stages, les activités physiques et sportives peuvent être réparties en deux catégories. Il y a d'abord une forte prédominance des activités d'endurance au cours desquelles le stagiaire est invité à s'engager dans un projet de performance et à résister à la fatigue et à la douleur. Puis des activités plus calmes qui invitent cette fois à une attention aux corps à travers les sensations, voire à une introspection permettant de se retrouver ou de se découvrir.

➤ *L'endurance laborieuse*

Le premier constat est évidemment celui de la prédominance des activités de type apollinien par opposition au dionysiaque. Cette dialectique Nietzscheenne, est reprise par Jeu (1987), dans son *Analyse du sport*, afin de distinguer deux esthétiques sportives. L'apollinien se caractérise par l'ordre, la mesure, la régularité ou encore par la maîtrise de soi alors que le dionysiaque désigne l'instabilité, l'insaisissable et la dissolution sensible de l'individu dans le tout naturel. Le fait que la natation, la course à pied et la musculation apparaissent dans l'emploi du temps laisse suggérer à cette perspective apollinienne. Mais le contenu de l'emploi du temps nous en dit peu sur la façon dont ces pratiques sont conçues et sur les objectifs qui leurs sont conférés. Or, on le sait, les sports d'endurance comme la course à pied peuvent faire l'objet de multiples approches. Les observations qui ont été faites pendant les stages peuvent nous renseigner sur l'approche effective. Mais, pour le moment, nous souhaitons pour le moment analyser les stages de sport comme concepts, c'est-à-dire à travers la façon dont ils sont conçus, leur architecture. Pour cela, il

est possible de rapporter ces contenus aux objectifs qui sont formulés dans les textes qui présentent les stages (règlement, objectifs, emploi du temps, etc.).

Extrait n° 2 (stage A)

« La méthode pédagogique de l'association, qui s'appuie sur une pratique sportive associée à des ateliers socio-éducatifs (informatique, développement personnel, chant, rédaction de curriculum vitae ...) va amener les stagiaires à faire le point sur leurs compétences, avoir une meilleure compréhension de leur environnement, acquérir des outils et des stratégies pour améliorer leur communication, gérer leur stress et (re)devenir acteur de leur projet. »

Le document du stage A ne formule pas d'objectif de façon explicite mais cet extrait, qui présente « la méthode pédagogique » au fondement du stage laisse apparaître les buts fixés par ses concepteurs. Ils sont divers mais s'orientent tous clairement vers l'insertion professionnelle : connaître ses compétences, en acquérir d'autres. Le dernier, plus global, renvoie à la responsabilité de soi : les ateliers sportifs et « socio-éducatifs » doivent leur permettre de « (re)devenir acteur de leur projet ». Là encore, cet objectif dénote d'un cadre général assez directif et laissant peu de place à l'initiative. L'emploi du temps est imposé comme le sont les activités ainsi que la participation au stage. Ce cadre coercitif dans le stage A est davantage prononcé et se vérifie clairement à travers le règlement que le stagiaire est tenu de signer dès le début du stage ; sa signature attestant de son engagement à le respecter. Ce règlement contient trois pages dont une sur les engagements à tenir pour le stagiaire, l'autre sur les règles de sécurité et la dernière sur les sanctions. La première, ci-dessous exposée, atteste de la directivité du cadre imposé et de l'accent mis sur la responsabilité du stagiaire.

Extrait n° 3 (stage A)

Première page du règlement (Stage A) :

I- ASSIDUITÉ

Les stagiaires sont tenus de participer à toutes les activités correspondant à leur formation et aux applications qui en découlent

Les absences pour raison de maladie ou d'accident sont justifiées par un certificat médical, ou cas de force majeure avec justificatif transmis au responsable pédagogique sous 48 heures. Les rendez-vous doivent être pris sur les temps libres

II- HORAIRES

Les stagiaires sont tenus de respecter strictement les horaires du programme. En cas de retard, les professeurs et animateurs refuseront l'accès au cours. Dès lors, le retard est considéré comme une absence et prive des avantages liés à la présence.

III- SORTIES

Les sorties pendant les heures de cours sont interdites (sauf autorisations particulières justifiées) et accordée par le responsable de l'association.

Tout stagiaire quittant les lieux sans y être autorisé n'est plus sous la responsabilité de l'association.

IV- EMPLOI DU TEMPS

Un emploi du temps est communiqué aux stagiaires en début de cycle.

V- ÉVALUATIONS

Les stagiaires doivent se soumettre obligatoirement aux obligations.

X- DISCIPLINE GÉNÉRALE

(...)

Pour répondre à l'objectif du stage, tout stagiaire se doit d'effectuer en dehors des heures de cours, des actions de recherches d'emplois.

Le paradoxe déjà relevé se retrouve à travers les emplois du temps du stage A : celui du cadre très directif censé permettre de recouvrir une autonomie et une responsabilité de soi, de « *(re)devenir acteur de son projet* ». Déjà, la participation au stage est objectivement une obligation dans le cadre du contrat d'insertion mais le stagiaire est invité à redevenir responsable de lui-même. Les sports apolliniens peuvent directement être rapportés à ce paradoxe. Il s'agit de mettre l'assisté dans une situation d'engagement à réaliser une performance. De la même façon qu'imposer un agenda consiste à imposer un engagement envers soi ou autrui à réaliser une action datée et, la situation d'endurance qui est objectivement contrainte place le stagiaire dans un engagement hétéronome à devenir autonome. De la même façon, les activités d'endurance du stage B semblent conçues à la fois comme un moyen d'affirmation de soi et d'institution de l'individu. Dans le document présentant le stage B, les objectifs sont longuement formulés. Ils se déclinent en trois parties : (1- Santé et hygiène de vie ; 2- Structuration de l'individu ; 3- Socialisation). La deuxième partie intitulée « structuration de l'individu » donne des éléments concrets sur la fonction conférée aux pratiques d'endurance et aux pratiques « douces ». Voici l'extrait en question :

Extrait n° 3 (stage B)**2- Structuration de l'individu**Équilibre psychosomatique.

Le travail devant un miroir permet au stagiaire d'avoir un retour sur sa propre image, qui peu à peu sera évolutive, ce qui entrainera une acceptation de soi. Le travail à deux, puis en groupe, sera aussi le moyen d'accepter le regard des autres.

Les activités reposent en partie sur l'implication des participants au sein du groupe ; chacun aura la possibilité de prendre conscience de ses propres maladresses et de celles des autres.

Apprentissage de l'effort.

Les efforts fournis durant les activités physiques demandent des facultés d'affirmation de soi ; ils seront progressifs autant du point de vue de la durée que de l'intensité. Cela présentera l'avantage de donner des objectifs toujours renouvelés aux participants et ainsi de maintenir la motivation du groupe.

Il a, de plus été convenu avec les différents animateurs, d'inscrire tous les exercices dans une pédagogie de la réussite.

Au niveau de l'évaluation, cette progression sera ainsi quantifiable sur des critères concrets (durée des exercices, distances parcourues lors des footings, etc. ...).

Détente et bien-être

Les séances de relaxation permettent de lutter contre le stress ou la dépression, d'accroître sa vitalité, la souplesse musculaire, ainsi que l'équilibre du système nerveux.

Cet objectif sera évalué sur la base de critères plus subjectifs et avec l'aide du coordinateur ; les animateurs d'activité feront des retours au reste de l'équipe et des référents sociaux, au niveau de la dynamique du groupe, de l'ambiance qui règne au cours des séances, le coordinateur sera lui en mesure de recueillir les témoignages des participants au niveau du ressenti ; il sera donc possible d'établir des comparaisons par rapport aux mêmes entretiens de début de session ; cela permettra une évaluation intermédiaire et finale de ces objectifs qui, bien que subjectifs, n'en demeurent pas moins au centre de ce projet.

Concernant les pratiques apolliniennes, arrêtons-nous sur le paragraphe intitulé « apprentissage de l'effort ». L'effort est à la fois l'objet d'un apprentissage donc, et le moyen de s'affirmer. Il s'agit finalement d'apprendre à s'affirmer. L'injonction paradoxale à devenir acteur réside dans ce double statut de l'effort. Il est demandé à l'individu de se projeter et de s'engager dans une performance qui est évolutive. La performance visée est mesurable de façon absolue à travers « *la durée des exercices ou la distance parcourue* ». Et, les concepteurs du stage mettent l'accent sur l'acceptation de soi-même qui devra être produite en retour. Si l'on resitue cela dans le cadre du contrat d'insertion évoqué plus haut, il est loisible de reconnaître une logique de contribution-rétribution dans ces

pratiques d'endurance. La participation au stage est une obligation qui permet à l'assisté de payer une dette sociale. C'est par la mise en gage du corps dans une pratique d'endurance que l'individu peut s'acquitter de cette dette, à défaut du travail. Et le sentiment d'acceptation de soi que les concepteurs prévoient pour le stagiaire intervient telle une gratification voire une rétribution qui vient récompenser l'engagement tenu. Il est, par ailleurs, intéressant de noter que les sensations et sentiments des stagiaires sont anticipés voire prescrits dès la conception des stages :

« Le travail devant un miroir permet au stagiaire d'avoir un retour sur sa propre image, qui peu à peu sera évolutive, ce qui entraînera une acceptation de soi. Le travail à deux, puis en groupe, sera aussi le moyen d'accepter le regard des autres. »

Les sensations corporelles et leurs implications psychologiques sont clairement anticipées et formulées avec une certitude surprenante. La réappropriation du corps par l'assisté, comme de son parcours d'insertion, passe d'abord par une appropriation du même corps par les concepteurs. Avant d'être éprouvées de façon effective par les stagiaires eux-mêmes, les sensations entraînées par la pratique sportive sont elles aussi prescrites de façon à ce qu'elles soient conformes à l'objectif du stage. Il s'agit d'éviter des sensations qui ne seraient pas prévues et qui seraient contraires à cette logique d'engagement à tenir et de gratification différée. Le bien-être devrait intervenir, par exemple, au cours de séances de relaxation alors que la facilité et l'aisance d'une performance en endurance doivent être les indicateurs d'un nouveau projet plus ambitieux à réaliser (une plus longue distance ou une plus longue durée par exemple) et d'une nouvelle douleur à éprouver. Cette invitation, adressée aux stagiaires, à ressentir telles sensations à tels moments, peut être analysée comme une forme d'institution sensorielle de l'individu qui ne nous semble pas fortuite. En suggérant une meilleure acceptation de soi après la réalisation d'un projet d'endurance réalisé douloureusement, la norme de l'engagement et de l'individu responsable tend à être diffusée profondément. Les sensations prescrites sont formulées comme des énoncés performatifs. Il ne s'agit pas seulement d'instaurer les conditions qui pourraient permettre tels ou tels effets, mais bien plus d'anticiper avec certitude ce qui sera ressenti, jusqu'aux effets psychologiques des sensations corporelles. Par exemple, *« le travail devant un miroir permet »*, avec certitude, une image de soi qui *« sera »* évolutive et qui *« entraînera une acceptation de soi »*. Cette stratégie d'institution, qui consiste à anticiper les effets de façon certaine pour les rendre réels, est clairement formulée : *« Il a, de plus été convenu*

avec les différents animateurs, d'inscrire tous les exercices dans une pédagogie de la réussite ». Mettre les stagiaires dans une situation de réussite revient à conditionner le résultat de façon à ce que l'engagement formulé de façon hétéronome soit réédité de façon autonome. Il s'agit bien de renforcer un schéma normatif, celui de l'engagement générant rétribution, en stimulant l'individu par la satisfaction procurée par la réalisation de ce schéma. Là encore, l'architecture du stage B est conçue de façon favorable à l'exercice d'un pouvoir qui ne descend pas sur l'individu de façon brutale et dans un rapport de force avéré, mais qui s'exerce en passant par l'individu, en le mettant dans des conditions qui finissent par le constituer en relais du pouvoir exercé sur lui.

Mais il ne s'agit pas seulement de s'engager et de faire la preuve de son adhésion à cette injonction à la responsabilité envers autrui. Il est également souhaité que l'individu se concentre sur lui-même, qu'il s'accepte, se valorise, s'entretienne moralement et corporellement, bref qu'il se conforme à l'injonction paradoxale de se constituer en sujet. Au fond, c'est en rapport à cette norme de l'acteur responsable de lui-même et capable de se prendre en charge que la posture de l'assisté se présente comme une déviance à corriger. Paradoxalement, la dette sociale retournée sur l'individu se paie de sa personne, c'est-à-dire de sa conversion en sujet autonome. A côté des activités d'endurance, les activités lentes parfois appelées « *travail sur soi* », comme le chant, le yoga ou la relaxation doivent permettre de mettre en exergue un soi profond que les assistés auraient délaissé au fil du temps long du chômage.

➤ *Du yoga au chant : du travail sur soi au travail vers soi*

En ce qui concerne le yoga, proposé dans le stage B, aucune information sur sa conception n'est disponible. Nous avons assisté à des séances mais les relevés ethnographiques constitués à cette occasion n'entrent pas dans le cadre de l'architecture du stage mais dans sa mise en œuvre effective. Chacun sait toutefois que le yoga est une pratique méditative permettant globalement une introspection et une meilleure appréhension de soi-même. Cette perspective semble s'inscrire parfaitement dans la restauration d'un rapport à soi responsable et maîtrisé. Mais cela ne reste que supputation et nous ferions erreur en attribuant automatiquement cette conception du yoga aux concepteurs du stage B. Il est préférable de s'appuyer sur des éléments tangibles. Or, à propos de ces pratiques lentes qui semblent s'opposer a priori à l'endurance, le dossier qui présente le stage A renseigne

considérablement sur les conceptions du chant et du « *travail sur soi* » (parfois nommé coaching dans le dossier).

- Le chant : du son de soi au don de soi

Le chant n'est pas une activité sportive ni une activité liée à la recherche d'emploi. A ce titre, la séance hebdomadaire de chant proposée dans le stage A peut paraître surprenante. Elle l'est moins lorsque l'on rapporte la façon dont le chant, en tant qu'exercice, est conçu. Il est d'abord une activité d'ordre corporel puisqu'il consiste à activer l'organe des cordes vocales. A ce titre, il permet d'écouter son corps. S'exercer au chant revient par conséquent à travailler sur le son du corps. C'est, du moins, ce qu'il est possible de déduire à partir du texte livré par l'intervenant qui conçoit et anime les séances de chant. Ce texte est présenté dans le dossier de présentation du stage A ; le voici intégralement reproduit :

Extrait n° 4 (stage A)

Depuis 2003, (nom de l'association) propose un atelier de chant chorale-musique. Le premier objectif des séances est d'apprendre une activité collective par excellence. Le chant permet aux stagiaires de découvrir l'importance de l'écoute des autres (chant à deux ou trois voix) mais également de leur propre voix. En utilisant le chant comme moyen d'expression, c'est à partir d'un répertoire simple et varié que les stagiaires travaillent sur une respiration basse diaphragmatique, leur posture et la gestion de leurs émotions. A partir de la dynamique des stagiaires nous avons commencé à enrichir le programme, incluant l'apprentissage du langage musical. Les stagiaires apprennent les bases du solfège et de la rythmique.

L'objectif n'est pas de former des musiciens, sinon la découverte des capacités intellectuelles et émotives des stagiaires. Le stage Musique Chant est avant tout un moment de connexion avec l'esprit. Platon recommandait dans La république d'élever les enfants dans le sport et la musique. De cette façon corps et âmes allaient évoluer pour le mieux.

(Nom de l'association) prépare les stagiaires pour le monde du travail compétitif et qualifié en revalorisant d'abord l'être humain, la capacité et le respect des différentes vocations. Le programme 2007 à partir du changement de direction pédagogique nous a permis de mettre en place un programme plus pointu et plus structuré. Un programme qui est le fruit de nombreuses années de travail et d'une cohésion entre les formateurs et le nouveau directeur pédagogique.

L'exercice du chant est clairement rapporté à un exercice corporel et plus précisément d'exploration de son corps. En les faisant chanter, « *les stagiaires travaillent sur une respiration basse diaphragmatique, leurs postures et la gestion de leurs émotions* ». Autrement dit, il s'agit de faire émerger à la conscience des mécanismes corporels, comme la respiration, qui sont habituellement sollicités de façon inconsciente et non maîtrisée. Penser les mouvements respiratoires qui sont à la base de la production vocale, revient à dénaturer le rapport au corps et à l'extraire de l'évidence. Penser son corps, ou encore établir une « *connexion avec l'esprit* » se poste contre un laisser-aller de soi et de son corps. Tel qu'il est conçu, le chant s'inscrit dans la restauration d'un rapport responsable avec son corps et avec soi. Il faut pour cela faire preuve d'une capacité à gérer ses émotions, à ne pas se laisser déborder par elles. D'emblée, il est également rappelé l'importance de s'écouter probablement liée à l'importance de se connaître. De façon sous-jacente, il y a l'idée d'un soi profond et substantiel au sens premier du terme, c'est-à-dire niché dans le corps lui-même.

Si l'on garde à l'esprit que le stage a pour objectif ultime de se réinsérer professionnellement, on comprend aisément que le défaut de responsabilité dans le rapport au corps est appréhendé comme une caractéristique individuelle sur laquelle il importe de travailler pour orienter l'assisté vers le travail. Plus encore, si le chant est ici associé à des pratiques sportives et conçu comme un exercice de maîtrise corporelle, c'est bien que le corps délaissé est perçu comme un obstacle à la réinsertion professionnelle. Il y a, à travers ce type de dispositif, une forme de responsabilisation de la situation d'assistance qui, non seulement, cible l'individu et son manque de responsabilité vis-à-vis de lui-même, mais qui cible également l'intimité de l'individu. Celui-ci est invité à faire de son intériorité l'objet d'une appréhension réflexive, et ce dans le cadre du rapport d'assistance. Non pas que la sincérité et la bienveillance des concepteurs de ces stages puissent être mises en doute, la question n'est pas celle-ci. Mais la prégnance de la norme de l'individu responsable et acteur est telle que les dispositifs en font une conception fondamentale de l'individu. L'exemple du chant nous paraît explicite. Avec un léger recul, il est quand même particulièrement surprenant de voir les assistés invités à chanter et à travailler puis découvrir, en groupe, leur capacité vocale, dans la perspective d'une insertion professionnelle. « Invités » demeure un euphémisme lorsqu'on considère la place de cette démarche dans le contrat d'insertion et le déséquilibre de ce contrat. N'y a-t-il pas là un glissement éthique, dès lors que l'intime est sollicité à des fins de maintien de l'ordre social ? Quoi qu'il en soit, les concepts foucauldien peuvent tout à fait être mobilisés face à

un tel dispositif qui accorde une place prépondérante au plaisir de l'individu, à sa stimulation, à l'extériorisation de son intimité et qui sert finalement l'exercice d'un pouvoir de *disciplinarisation* du corps et des âmes. Aussi, lorsqu'il est fait mention des concepteurs, il s'agit bien des responsables des stages que nous avons côtoyés durant l'observation, qui rédigent les documents sur lesquels nous nous appuyons et qui organisent les stages. Dans le cadre de cette architecture qui semble favorable à l'exercice d'un pouvoir circulaire, dont les individus sont à la fois objets et relais, ils ne sont pas les puissants qui contraignent les faibles assistés. Nous le verrons plus loin, ils sont eux aussi, objets et relais de ce pouvoir.

- Le coaching : un accompagnement vers soi-même

La démarche de coaching, qui est proposée aux stagiaires du stage A, a tout d'une méthodologie, clé en main, pour répondre à la vieille et fameuse injonction aporétique généralement attribuée à Pindare : « *Deviens toi-même* ». Pour cet atelier également, l'intervenant livre en trois temps, sa conception du coaching et la place qu'il peut avoir dans un stage de sport pour l'insertion professionnelle d'assistés : Les étapes majeures, la méthodologie et la philosophie de l'intervention. Voici, le texte intégralement reproduit :

La démarche de coaching

Les étapes majeures :

- ✓ *Présentation des contours de l'intervention, mise en place des règles de fonctionnement du groupe. Les attentes des bénéficiaires.*
- ✓ *Clarification du projet personnel, des étapes majeures et des indicateurs de progression.*
- ✓ *Travail sur les motivations, les facteurs clés du succès et les actions à mettre en œuvre. A partir de situations vécues par les stagiaires, mises en lumière des freins à l'emploi.*
- ✓ *Bilan et feed-back*

La méthodologie :

Les objectifs globaux sont fixés dès la première séance.

Le planning des journées de suivi est fixé dès le démarrage de l'intervention, engageant le coach et les bénéficiaires au respect des rendez-vous pris de part et d'autre.

Durant chaque séance, un travail d'analyse des solutions, actions et comportements nécessaires à mettre en œuvre est réalisé avec le coach. A chaque fin de séance, la personne s'engage sur des mises en application concrètes qui feront l'objet d'un suivi et d'un débriefing lors de la séance suivante.

Un apport en formation sur des thèmes spécifiques aux besoins des stagiaires (connaissance de soi, amélioration de sa communication, gestion des émotions, préparation aux entretiens ...) viendra s'ajouter sous la forme de jeux de rôles, mises en situation, test d'autoévaluation, séquences d'entraînement

Ces outils sont principalement issus de l'approche systémique des relations humaines.

La philosophie de l'intervention :

Le coaching a comme objectif d'amener une personne à mieux utiliser son potentiel afin de gérer de façon autonome les situations professionnelles et personnelles.

Dans ce cadre, le coach occupe une fonction « miroir » dont le rôle est d'aider le coaché à :

- *Clarifier ses objectifs*
- *Prendre conscience de ses points forts et à se mettre en action*
- *À mettre en lumière les freins et les obstacles pouvant nuire à l'expression de ses pleins potentiels*
- *À le soutenir dans la mise en œuvre de son projet et à le confronter au principe de réalité.*

Il ne s'agit pas de décider à sa place mais de favoriser l'émergence de solutions personnelles grâce à une écoute active et bienveillante.

Du chant à la démarche de coaching, les notions d'engagement à respecter, de potentiel à révéler, de gestion autonome, de projet à formuler et à réaliser demeurent. La temporalité de la démarche de coaching paraît, là aussi, suffisamment importante pour devoir être fixée d'emblée. Son importance semble venir du fait qu'elle engage les acteurs de la démarche dans des rapports d'obligations réciproques. De même, pour les objectifs à atteindre et les règles qui régissent la relation entre le coach et « *le coaché* ».

Globalement, la démarche invite à un dédoublement de soi, à une prise de distance avec soi-même afin de pouvoir projeter un regard plus éclairé sur ses limites (« *des freins à l'emploi* ») et « *ses potentiels* ». Cet accompagnement vers soi-même active à nouveau l'idée d'une identité substantielle, non pas à construire, mais à découvrir puis à mettre à profit dans la perspective de l'insertion professionnelle. Dans la conception du coaching présentée ici, le lien est directement établi entre la capacité d'un individu à retrouver du travail et sa capacité à se connaître en mesurant objectivement son potentiel. La « *connaissance de soi* » permettrait alors l'« *amélioration de sa communication* » et la « *gestion des émotions* » permettrait « *une meilleure préparation aux entretiens* ». La solution pour la réinsertion professionnelle de l'assisté passe alors par un rapport à soi, et par la culture d'une distance réflexive sur une identité à apprivoisée qui serait, en quelque sorte, préexistante à l'individu lui-même. Autrement dit, l'individu possède en lui un

potentiel qu'il ne maîtrise pas faute de le connaître et qu'il doit « *mettre en lumière* » afin d'en « *prendre conscience* ». Car il semble bien que la méconnaissance de soi risque de nuire à « *l'expression de ses pleins potentiels* ». Et cette idée de parvenir à faire vibrer « *ses pleins potentiels* » renvoie à une forme d'utilitarisme de l'essence propre de l'individu, soit de mise à contribution d'une intimité profonde que l'institution invente et finit par instrumentaliser. « L'individu qui sait s'impliquer, c'est celui qui a appris à évaluer les réalités de sa vie à leur seule fréquence et à leur seule intensité, pour les amener au plus haut degré de ce qu'elles sont – disons le autrement, pour le subsumer sous le formalisme d'un toujours-plus, d'autant plus actif qu'il reste insaisissable » (Nicolas-Le Strat, 1996, 34).

La démarche de coaching s'inscrit dans cette stimulation de l'individu, « *cette pédagogie de la réussite* », qui cible néanmoins la défaillance de l'assisté dans son rapport à soi. Les stages de sport visent, de façon évidente ici, l'institution de l'assisté dans son rapport à lui-même comme à son corps. La *disciplinarisation* des âmes s'oriente vers la construction d'une subjectivité chez des individus dont on pense, à l'évidence, que la situation d'assisté résulte d'un abandon de soi, une forme d'aveuglement de soi par soi. Une subjectivité qui, par ailleurs, semble donner accès à une objectivité sur soi-même, ou à « *un principe de réalité* », comme si chacun possédait au plus profond de lui, une vérité propre à faire vibrer dans l'effort (endurance) ou à cerner par l'attention aux détails (chant, yoga).

D'un point de vue pratique, le rapport de coaching se distingue difficilement du rapport d'assistance, établi à travers le contrat d'insertion, entre l'assisté et son référent social. Si l'on parvient à faire fi de la récurrence du vocabulaire sportif et souvent anglo-saxon (*coach, débriefing, feed-back, entraînement, jeu, mises en situations, points forts, test, succès*), le contenu de la démarche de coaching est précisément identique au contrat d'insertion, mise à part la fréquence des bilans et autres redéfinitions des objectifs. Après avoir défini l'utilité de la démarche, un planning et un règlement régissant les rapports, la démarche consiste à suivre les étapes ainsi formulées :

« *Durant chaque séance, un travail d'analyse des solutions, actions et comportements nécessaires à mettre en œuvre est réalisé avec le coach. À chaque fin de séance, la personne s'engage sur des mises en application concrètes qui feront l'objet d'un suivi et d'un débriefing lors de la séance suivante.* »

Le contrat d'insertion fonctionne précisément de la même façon. Après avoir signifié l'utilité et la fonction du contrat d'insertion à l'assisté, le référent social fixe une temporalité (nouvelle signature dans trois mois par exemple), puis réalise un premier bilan avec l'allocataire pour définir un projet réaliste et faire formuler à l'individu les actions qu'il doit impérativement effectuer pour atteindre les objectifs et rendre ce projet effectif. La participation à cet atelier de coaching est, comme pour tous les ateliers, une obligation pour l'assisté vis-à-vis des responsables du stage (règlement à signer) et vis-à-vis de son référent social dans le cadre du contrat d'insertion. Le rapport que l'intervenant souhaite instaurer dans la démarche de coaching se présente finalement comme un prolongement du contrat d'insertion. Le coaching renouvelle le contrat d'insertion en restaurant un rapport « d'homme à homme ». Car si la finalité de l'insertion professionnelle demeure explicitement, le cadre moins formel et plus stimulant du stage, et plus précisément du rapport entre le coach et le coaché, permet un détour accru par l'intimité du « *coaché* ». Les objectifs peuvent être de l'ordre du rapport à soi, de l'intime, sans être contredits par le contexte austère et impersonnel du dispositif public. C'est pourtant bien dans le cadre fonctionnel des dispositifs d'insertion et de son rapport d'assistance avec l'État que l'assisté est engagé dans le stage et dans la démarche de coaching. L'architecture des stages s'érige autour d'activités qui sont, a priori, éloignées du travail, et par des rapports interpersonnels qui semblent mettre de côté les identifications catégorielles (assisté / assistante sociale) au profit d'identifications relationnelles liées aux personnalités et non aux statuts. Ces éléments atténuent le poids du dispositif afin que les obligations publiques atteignent la sphère privée de l'assisté. On notera d'ailleurs l'insistance sur les relations humaines et sur le rapport interpersonnel entre le coach et le coaché. Si l'on s'arrête sur chaque verbe qui met en action le coach, celui-ci respecte, occupe une fonction de miroir, aide, favorise, et écoute de façon active et bienveillante. Les choix sémantiques s'efforcent de gérer la contradiction entre le caractère objectivement coercitif du rapport instauré (participation obligatoire conditionnant en principe la perception du revenu minimum et le maintien dans le stage) et la collaboration consensuelle déclarée. Le rédacteur tient d'ailleurs à avertir le lecteur susceptible de deviner le paradoxe apparent de l'injonction à être responsable de soi : « *Il ne s'agit pas de décider à sa place mais de favoriser l'émergence de solutions personnelles grâce à une écoute active et bienveillante* ». Ce rapport « d'homme à homme », évoqué plus haut, intervient en complément du rapport contractuel malgré sa logique contradictoire. Il intervient plus précisément en façade derrière une formalité intangible : le refus de participer au stage ou à l'un des ateliers, voire

le refus d'adhérer à la conception de l'activité en question, peut constituer en principe un motif de suspension ou de radiation. Le stage sportif tient lieu d'engagement vis-à-vis de l'État dans le contrat d'insertion. Une fois l'adhésion de l'assisté acquise, le rapport se transforme en rapport « d'homme à homme » ou le droit ne semble plus valoir. Il demeure pourtant, en toile de fond, et peut être invoqué par l'association comme par le référent social en cas de refus. Loirand (2005) avait déjà relevé ce rapport « d'homme à homme » dans certaines formes de relation de travail dans le milieu sportif. Certains amateurs sportifs, évoluant à un niveau suffisamment élevé pour en vivre mais pas assez pour donner lieu à un vrai contrat de travail, perçoivent des indemnités, des primes et autres avantages. En lieu et place d'un contrat de salarié, la rétribution occulte de ces sportifs dépend d'un contrat tacite dont les termes se résument par l'adhésion du sportif au projet sportif du club. Ainsi, en cas de litige, l'intéressé ne peut s'en référer au droit. Le rapport « d'homme à homme », dans le cadre du contrat d'insertion a une fonction différente. Il intervient pour stimuler l'individu et masquer la réalité formelle du rapport d'assistance. Il n'intervient plus pour remplacer et simuler le contrat de travail, mais pour le dissimuler, sinon l'humaniser. Ce qui est certain est que l'activité sportive est propice au mélange des genres en la matière. Dans son acception la plus commune, le sport est en effet traversé par « un processus de dénégation qui ne permet à cet univers de pratique de fonctionner qu'à la condition de se penser comme un monde social inversé où la peine est transfigurée en plaisir et le travail en jeu » (Defrance, 1987, 182). De sorte que finalement, il est probable (il s'agit de le vérifier plus loin) que les assistés auxquels vont s'adresser ces stages de sport se considèrent comme des assistés nantis à qui la philanthropie collective fait le bonheur de proposer des activités sportives.

4. Le sport contractuel : du savoir sur le sport au pouvoir par le sport

➤ *En contrat avec soi-même*

Ainsi le travail sur soi, qui est davantage un travail vers soi, passe autant par la musculation, que la course à pied, la natation, le chant, le coaching ou le yoga. Aussi éloignées puissent-elle paraître, ces pratiques font l'objet d'une conception commune fondée sur l'illusion de l'identité substantielle. Dans le stage B, le yoga est le temps lent qui complète le temps de vitesse, comme le chant ou le travail sur soi complètent les temps d'endurance (course à pied, musculation, natation) du stage A. Mais pris ensemble, les deux types de pratique permettent la mise en exergue d'un soi profond, sorte d'identité

substantielle qui résiderait dans le corps. Mobiliser son corps dans l'effort violent de l'endurance ou y prêter attention dans les moindres détails à travers le yoga ou les techniques de chant, revient en définitive, non pas à se construire mais à se découvrir. La prise de conscience de cette substance propre qui n'appartient qu'à soi et sa maîtrise définit les termes du contrat. La conception du sport qui semble être compatible avec le statut de chômeur assisté, au regard de cette proposition institutionnelle, est celle d'une activité contractuelle au cours de laquelle il convient de s'engager afin d'attester une responsabilité de soi et une autonomie. Implicitement représenté comme un individu s'étant abandonné, n'ayant plus le souci de lui-même ni de son corps, l'assisté doit faire preuve d'une subjectivité lui permettant de maîtriser à nouveau son parcours professionnel.

Ce savoir sur le sport qui transpire dans l'architecture des stages réservés aux assistés, s'il est diffusé de façon efficace auprès des stagiaires, est potentiellement consubstantiel d'un pouvoir sur le corps et les âmes. Sur les âmes, d'abord, parce qu'il comporte un usage légitime du corps appréhendé comme matière non pas à modeler mais contenant l'essence de soi d'une part, et parce qu'il institue l'individu dans son rapport à soi en l'enjoignant, sans contrainte apparente, à une distance réflexive au service d'une critique exclusivement orientée vers lui-même. Dans l'absolu, ce savoir est effectivement propre à exercer un tel pouvoir sur les individus mais il est aussi une anticipation du contre-pouvoir potentiel que constitue la subjectivité massivement répandue. Chaque activité est effectivement conçue comme le moyen de se remettre en question et comme la rupture d'une dégénérescence du rapport à soi. Pouvoir sur le corps enfin, à travers la prescription de ce qu'il est possible de ressentir et ce qu'il n'est pas légitime d'éprouver dans la perspective du retour à l'emploi.

Ce faisant, ce savoir sur le sport, et sur le corps donc, devient aussi un savoir sur celui qui le pratique, dans la mesure où l'activation corporelle donne à voir l'essence de l'individu. « En sport, on ne peut pas tricher » dit-on communément et particulièrement à propos de la course à pied ou des activités d'endurance. Ainsi, une telle activation sportive des assistés dans le cadre public du rapport d'assistance, même quand ce cadre est feutré par un environnement associatif privilégiant les rapports interpersonnels et intimes, expose l'individu. Il doit chanter, courir, souffrir en courant, transpirer, se dépasser, utiliser des appareils de musculation, se doucher en groupe, se raconter dans le passé puis se raconter dans le futur, soit exposer ses projets, bref se dévoiler et se rendre visible. « La dernière défense qui s'offre à celui que la vie a trop affaibli, c'est ce « sacrifice excessif de soi ». (Nicolas- Le Strat, *op.cit.*, 45). C'est là le prix de la dette sociale qu'il lui incombe de payer. Le sport, ainsi conçu et accompagné des ateliers qui ont été décrits, renvoie à

l'image forgée par Courtine (1980) présentant la sportification des prisons comme un « mirador moderne » dans le prolongement des travaux de Foucault et de son concept de panoptisme. Il permet à la fois de rendre visible l'individu, de le dévoiler physiquement et émotionnellement et finalement de le contraindre à un rapport avec lui-même, tout en étant invisible en tant que média de ce pouvoir, chargé qu'il est d'une forme de plus-value démocratique.

➤ *Le golf ou le temps du loisir*

Il demeure une activité dont il n'a pas été fait mention jusqu'ici et qui semble avoir une place singulière au sein du stage A. Parmi l'ensemble des activités et ateliers nécessitant un intervenant extérieur à l'association, le golf est la seule pratique à ne pas faire l'objet d'une présentation qui livre la conception de l'activité, sa fonction dans le stage (A) et son utilité dans la perspective d'une insertion professionnelle. Le golf a aussi la particularité de ne pas être systématiquement présent dans l'emploi du temps hebdomadaire. Nous avons relevé qu'il est n'est prévu qu'une fois sur deux et qu'il se situe à la fin de la semaine, le vendredi après-midi. Il n'y a pas qu'à ce titre que le golf apparait comme une activité singulière. Notons en effet qu'il s'inscrirait difficilement dans l'un des deux types de pratique qui dominent dans les deux stages (sports apolliniens et travail sur (vers) soi). Enfin, il interpelle évidemment par sa connotation sociale franchement opposée à celle des autres activités. Si la course comme la musculation, la natation, la relaxation ou encore le chant ne requièrent généralement qu'un faible investissement financier, le golf est perçu comme une activité onéreuse d'une part et symboliquement rattachée à une culture sportive engageant faiblement le corps par rapport aux pratiques ascétiques (Pociello, 1987).

La singularité du golf dans le stage par rapport aux autres activités et ateliers ainsi que sa singularité propre liée à sa connotation sociale interrogent. Le fait qu'il paraisse optionnel dans l'architecture des stages (fin de semaine, une semaine sur deux) nous semble correspondre à une conception du golf comme rétribution subséquente à la contribution par les sports apolliniens. L'engagement de l'assisté à travers les sports d'endurance ou à travers le travail sur soi donne lieu à une vacance de la notion d'engagement à travers une activité difficilement accessible par ailleurs et où il s'agit de faire découvrir et d'initier l'assisté. La possibilité de pratiquer du golf interviendrait comme le retour d'un engagement tenu, une reconnaissance. Peu d'éléments sur la façon dont est pensé le golf par les concepteurs nous permettent de vérifier avec davantage de précision cette

hypothèse. Celle-ci demeure donc en l'état et les observations *in situ* permettront de l'éprouver.

B. Le sport comme paradigme des politiques d'activation

1. Un point sur les politiques d'activation

Les politiques d'activation font référence à une première distinction. A l'État-Providence s'oppose aujourd'hui, une nouvelle forme d'action politique appelée l'État social actif¹. Schématiquement, là où le premier entendait accorder des protections et des droits de façon inconditionnelle, le deuxième est basé sur un principe de contractualisation de la protection sociale. Au paradigme de la « dépendance assistée », il s'agit d'opposer un paradigme de la « participation active de chacun ». Les critiques adressées à un État-providence décourageant à participer socialement par le travail sont à l'origine de ce renversement. Les politiques de protection sociale doivent désormais inciter au travail et augmenter le nombre d'actifs. Mais au-delà de la sphère du travail, c'est dans l'ensemble des sphères d'investissement que l'activation se présente comme un véritable paradigme. Malgré la forte polysémie du concept d'activation, retenons qu'il s'agit de substituer à la redistribution anonyme et inconditionnelle, le principe de contractualisation de la protection sociale. Par conséquent, il promeut la responsabilité individuelle au premier rang au risque d'accroître les sentiments de culpabilité chez les bénéficiaires de la protection sociale, et au risque de minimiser la dimension sociale du risque. Celui-ci ne serait plus subi par l'individu pris dans la conjoncture défavorable des déterminants globaux comme le suggérait l'État-providence et sa protection inconditionnelle. L'activation suppose un risque à gérer par l'individu et qu'il doit dépasser en se mobilisant lui-même. D'une définition socialisée du risque permettant de ne pas poser la question de la responsabilité individuelle (Dang et Zajdela, 2007), l'État social actif opère un

¹ La plupart des observateurs s'étant penchés sur la question de la transformation de l'État-providence en un État social actif situent l'origine du concept dans les années 1990. Giddens en seraient l'un des instigateurs, ainsi que Beck ou Rosanvallon. Il sera repris, sur le plan politique, par Blair qui le présente comme une troisième voie, ou voie intermédiaire, entre le libéralisme et l'interventionnisme. Schématiquement, le principe est simple : pas de droit sans responsabilité, sans activation des individus. Repris également sur la scène politique européenne, c'est en Belgique que le concept s'impose le plus franchement, dans la fin des années 1990. C'est probablement la raison pour laquelle, il est fréquent de rencontrer le concept, et plus globalement l'analyse du principe politique d'activation chez les sociologues belges. Les travaux de Franssen, y font par exemple, largement en référence.

changement vers une logique de contractualisation des droits sociaux et d'obligations réciproques tout en maintenant une certaine forme de solidarité et de redistribution des richesses.

L'activation du revenu minimum n'est pas une idée française. En 2002, le Conseil européen recommande d'activer les minima sociaux mais c'est en Belgique que le terme fait son apparition dans le débat politique en 1999 lorsque se forme le gouvernement arc-en-ciel. Mais au regard de la diversité internationale des systèmes de protection sociale, le terme d'activation se charge d'une polysémie qui comporte des dangers. Le *workfare* aux États-Unis et l'insertion en France peuvent, par exemple, être rapportés tous les deux au paradigme de l'activation malgré des différences fondamentales qui les distinguent. Au-delà de l'analogie paradigmatique, le passé des systèmes politiques particuliers les engagent nécessairement dans des directions propres. Ainsi, l'activation à la française et celle qui s'observe aux États-Unis relèvent de deux conceptions distinctes de la logique de la réciprocité et de deux économies des droits et des devoirs (Morel, 2000). Sans entrer dans les détails, l'ouvrage de Morel qui compare l'actualité de l'insertion dans les deux pays, en s'appuyant sur un regard historique, note que l'activation française reste marquée par une hybridation entre la logique du mérite et celle du besoin comme nous l'avons relevé plus haut. De ce point de vue, les politiques d'activation françaises se rapprocheraient davantage du modèle scandinave que du modèle américain reconnu comme plus punitif et plus stigmatisant. Pourtant, jusqu'il y a peu, il fut rare « qu'on entende qualifier, par exemple, les actions d'insertion professionnelle du revenu minimum d'insertion comme participant d'une démarche « d'activation ». En comparaison internationale, on peut cependant légitimement ranger l'insertion du RMI parmi de telles démarches. » (Barbier, 2003, 194). En effet, même si le RMI, dans sa conception, met en exergue les besoins de l'individu tout en évitant de salarier l'exclusion, les réformes successives à son endroit l'ont suffisamment transformé pour que la logique de l'activation s'impose aujourd'hui.

D'un point de vue pratique, l'activation à la française se concrétise par des dispositifs d'insertion qui mettent l'accent sur les notions de projet, de bénéficiaires acteurs, d'objectif, de contrat, etc. Cette boîte à outils du travailleur social participe à impliquer l'allocataire. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, sous ses formes pratiques, l'activation des chômeurs assistés impliquant leur implication semble se rapprocher des technologies qui opèrent dans le management industriel. Cette analogie entre les technologies du social et les technologies du management ne surprend pas au regard de

l'introduction du travail dans l'assistance. Essayons de voir maintenant dans quelle mesure le sport comme dispositif d'insertion sociale et professionnelle des chômeurs assistés intègre ces composantes du paradigme de l'activation.

2. Du fonctionnel à l'intime au fonctionnel dans l'intime

➤ *L'intime biographique*

A travers l'architecture des stages de redynamisation par le sport, nous avons vu comme l'activation sportive permet en fait un détour par l'intime. Pour retrouver le chemin du travail, l'assisté doit d'abord reconnaître puis réussir à utiliser « *ses pleins potentiels* ». Il importe donc, avant tout, de se mesurer soi-même avant de faire usage de cette connaissance dans une perspective instrumentale qu'est le retour à l'emploi ou la reconstruction d'une employabilité. Ce détour par l'intime diffère peut-être en apparence de celui qu'on observe bien plus fréquemment dans les politiques d'activation plus communes. C'est avant tout par le récit biographique et la formulation de projets, également biographiques, que certains observateurs ont repéré le risque d'instrumentalisation de la sphère de l'intime pour la préservation de l'ordre social. Le titre de l'ouvrage collectif dirigé par les sociologues Astier et Duvoux (2006) est à ce propos explicite : *La société biographique. Une injonction à vivre dignement*. Duvoux écrit par ailleurs :

« La voix des individus socialement disqualifiés est de plus en plus requise, réclamée, imposée par les institutions pour soutenir leur action. [...]. L'injonction à vivre dignement, c'est d'abord, dans le champ sanitaire et social, l'obligation faite aux individus de raconter leur histoire pour que les institutions puissent y trouver la matière sur laquelle elles vont ensuite déployer une action à visée réparatrice. [...]. L'apprentissage des capacités d'autonomie et de responsabilité suppose de faire un détour par le plus intime de la personne. Or, en procédant ainsi, ne risque-t-on pas de passer une frontière éthique et de chercher à instrumentaliser l'intimité des individus vulnérables pour les rendre conformes à l'ordre social ? » (Paugam, Duvoux, 2008, 68)

Les stages de sport ont cette particularité de combiner deux formes de détour par l'intime. La première, déjà connue donc, qui consiste à demander au stagiaire de se livrer sur

l'espace du temps. Avant d'avoir à se projeter de façon réaliste, c'est-à-dire plausible selon son référent, il doit retracer objectivement son parcours passé et bien souvent de façon répétée. Avant le stage, auprès du référent social qui oriente les chômeurs assistés vers les stages. Au début du stage, auprès des responsables avant que ces derniers décident d'accepter ou non le candidat. Auprès de psychologues pour un bon nombre d'entre eux, au cours des ateliers et particulièrement pour la démarche de coaching. Au cours des ateliers de recherche d'emploi (notamment pour la rédaction du curriculum vitae), mais aussi de façon plus informelle tout au long du stage et entre les stagiaires eux-mêmes. Ajoutons également l'entretien de recherche qui vient allonger le temps passé par l'assisté à se raconter. Il importe évidemment d'en avoir conscience dans l'analyse des matériaux recueillis. Le récit de soi est une activité si récurrente qu'elle est une des activités primaires principales du monde social de l'assistance tel qu'il est conçu par les institutions. De ce point de vue, ce régime de confession laïque, pour reprendre une terminologie foucauldienne, peut constituer une vraie forme de violence. D'autre part, l'injonction biographique est si fréquente que cette violence peut entraîner certaines formes de détournement. La lassitude, la pudeur, le refus de s'engager dans une relation inégale où l'un est obligé de se livrer à l'autre vêtu du costume que sa profession lui fait endosser (psychologue, chercheur, assistante sociale, etc.), ou simplement l'opportunité de se faire reconnaître aisément à travers un parcours, une identité et des projets fantasmés, bref autant de raisons qui invitent à préserver une distance sur le récit livré. Au-delà de l'illusion biographique (Bourdieu, 1994), de nombreuses raisons entraînent une variabilité presque infinie des récits biographiques. Autour de cette pratique omniprésente dans le social-assistanciel, se dessinent évidemment des jeux de pouvoir. Nonobstant les tactiques possibles de ceux qui sont enjoins constamment à livrer un récit d'eux-mêmes, la substance du récit livré n'en est pas dénuée de signification aux yeux du sociologue. Au cours d'un colloque de sociologie politique¹, Bruneteaux affirmait que les propos échangés entre le sociologue et l'enquêté aux premiers moments de l'enquête ne valaient rien d'un point de vue sociologique. Il nous semble, au contraire, que la mise en perspective de ces premiers propos avec ceux qui suivront peut révéler des décalages tout à fait significatifs. Le rôle que notre présence fait endosser à l'individu, au début ou à un stade plus avancé de

¹ Journées d'études à l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Grenoble. *Regards croisés sur les « populations vulnérables »*, 11-12 juin 2009.

la relation, peut-il, vraisemblablement, être considéré comme moins authentique ou moins significatif qu'en notre absence ?

➤ *L'intime corporel*

Plus singulière est la deuxième forme de détour par l'intime qui est visée dans l'architecture de ces stages de redynamisation par le sport. Il s'agit évidemment d'un détour par le corps dans la perspective de corriger la déviance qu'est la passivité perçue. Mais rien ne dit, *a priori*, que l'activation corporelle du chômeur assisté, soit une instrumentalisation de l'intime. Il faut encore pour cela que le corps soit construit comme une matière de l'intimité. Que le corps relève de la sphère intime de l'individu est évidemment une construction culturelle. Ce serait une faute de premier ordre que de valider d'emblée ce présupposé culturel. Puisque nous n'en sommes qu'à étudier la philosophie politique de ces stages, et que la démarche se cantonne par conséquent au point de vue institutionnel pour le moment, il convient de se demander si l'intime est visé ou pas. Or, les textes de présentation des stages qui ont été récupérés sur place au moment de l'enquête et qui ont servi plus haut à repérer leur philosophie politique, indiquent très clairement un double temps de cette instrumentalisation de l'intime : construction d'un corps comme matière contenant l'identité substantielle de l'individu à qui il appartient de se connaître d'abord, et mise en exergue (et à profit) de cette connaissance dans la perspective de l'insertion professionnelle ensuite. Il y a donc une conception du corps qui est diffusée et qui associe le corps à la singularité de l'individu. Le corps contient l'essence de chacun. Mais cette forme d'intimité doit, dans un deuxième temps, être rendue visible afin de passer de l'essence révélée à la quintessence instrumentalisée (« *utiliser ses pleins potentiels* »). Le sport est donc bien conçu comme une occasion offerte à l'individu de se réapproprier son corps, mais l'usage qu'il est enjoint à faire de cette propriété reconquise intervient comme un contre-don répondant à la faveur qui lui a été accordée. Après la réappropriation de sa matière corporelle intime qui révèle l'individu à lui-même, suit une forme d'expropriation de soi.

En synthèse, le monde du fonctionnel, auquel appartiennent les dispositifs publics d'assistance, construit ou renforce (si l'on admet que le corps soit, avant cela, un lieu de l'intimité) une intimité propre à chacun avant de l'instrumentaliser dans la perspective du maintien de l'ordre social. Rétrospectivement, il s'agit bien là d'une nouveauté sinon d'une tendance récente. Jusqu'ici en effet, le monde de l'intime et de l'autonomie étaient

maintenus à l'écart du monde du fonctionnel. Or, les politiques d'activation qui sollicitent l'implication constante de l'individu dans sa prise en charge, procèdent d'une interpénétration des mondes de l'intime et de l'autonomie d'une part, et du fonctionnel et de l'hétéronomie d'autre part. De sorte que, l'un n'existant pas sans l'autre, la part d'autonomie et d'intimité qu'il restait à l'individu s'estompe dans ce brouillage. Nicolas-Le Strat avait déjà repéré cette dissolution : « En effet, comment maintenir une telle dualité (monde fonctionnel / monde de l'autonomie) lorsque l'initiative individuelle ou collective et l'engagement singulier deviennent les nouveaux critères de gestion de l'organisation postfordiste ? La question de l'autonomie se pose aujourd'hui à l'intérieur même des systèmes fonctionnels et elle s'y pose de manière centrale. » (Nicolas-Le Strat, 1996, 16). Rappelons qu'au temps du taylorisme, il s'agissait à l'inverse de laminer la sphère de l'autonomie alors qu'elle est aujourd'hui captée au risque, non plus d'être réduite à sa plus légère expression mais d'être dénaturée. Chacun est invité à mettre à l'œuvre sa propre subjectivité au service de l'ensemble, l'autonomie est recommandée pour impliquer davantage l'individu dans son parcours d'insertion. Bref la labilité des consciences individuelles, longtemps tenue à l'écart car considérée comme un risque pour la cohésion globale, est désormais au cœur des technologies du management industriel comme celles du social-assistanciel. A travers l'activation sportive, le corps comme refuge de l'autonomie voire de l'intime, est happé par les systèmes et le monde du fonctionnel. Ce nouveau statut de l'intime procède d'un changement d'une importance considérable dans les technologies qui visent à instituer l'individu. L'exercice du pouvoir exercé de haut en bas et venant écraser l'individu ouvertement laisse sa place à un pouvoir plus médiatisé et privilégiant la stimulation de l'individu. Par là-même, plus ce type de pouvoir s'exerce, plus il devient invisible.

➤ *L'évidence du corps face à l'incertitude*

Les stages ont donc cette particularité d'opérer un détour par l'intime qui est un détour par le corps tout autant qu'un retour au corps. En effet, si le taylorisme s'est caractérisé par une négation du corps en le soumettant aux cadences et à la même enseigne que les machines, cette politique d'activation sportive l'érige au contraire en matière significative. Une matière qui contient en son sein l'identité substantielle et que l'individu doit apprivoiser pour se maîtriser, être responsable et devenir lui-même. L'instrumentalisation du corps passe étonnamment par une déconstruction du corps-instrument. Il n'est plus directement

présenté comme une machine à produire ni comme une simple enveloppe mais à la fois comme support d'expression et d'invention de soi et comme le contenant d'un soi substantiel. Pour autant la finalité change peu puisque cette forme de promotion du corps vise *in fine* l'insertion professionnelle. Simplement, les stages de sport illustrent parfaitement le détour qu'effectue le pouvoir sur les individus et qui prend clairement les formes que Foucault lui attribuait : non attribuable et non perceptible par ceux qui en sont l'objet et qui en sont les relais par la même occasion.

Mais cette espèce de réhabilitation du corps apparaît contradictoire avec l'intellectualisation à laquelle seraient également enjoins les chômeurs assistés, si l'on s'en tient à l'architecture des stages. Au regard de la philosophie politique qui s'en dégage, il y a effectivement un double mouvement qui semble contradictoire mais qui vise finalement une seule chose : instaurer de l'évidence dans un contexte fortement marqué par l'incertitude anxiogène. Il y a, d'une part, un retour au corps comme matière essentielle, permanente et significative c'est-à-dire qui abrite le sens profond et la vérité de chacun, disons une identité substantielle. Ce premier mouvement instille donc de l'évidence et du dénominateur commun au sein d'un univers incertain et, a priori, sans référence commune. Mais, d'autre part, un mouvement évident d'intellectualisation des pratiques. Il faut construire et réaliser des projets mais il faut aussi que ceux-ci soient justifiés, argumentés et que leur faisabilité soit précisément évaluée. Après cela, il faut établir des bilans qui permettront de redéfinir de nouveaux projets et ainsi de suite. Si cette vague analytique, qui apparaît dans la conception de ces stages, paraît contradictoire avec le repli sur la matière corporelle, les deux procèdent en réalité d'un seul mouvement qui est celui de la recherche de l'évidence. L'incertitude appelle la justification et l'intellectualisation des pratiques comme le retour à ce qui semble permanent et tangible, le corps. Les stages de sport indiquent finalement deux voies du « sauf qui peut » face à l'incertitude et l'angoisse générées par le manque d'opérativité des catégories sociales légitimes et la crise des institutions. D'un côté, il s'agit de s'en référer à une évidence construite et vérifiée par l'attention accrue jusqu'à l'analyse, et d'un autre côté, il s'agit de s'en référer à l'évidence de la matérialité d'un corps perçu comme fixe et porteur d'une vérité immanente. C'est à mesure que la société salariale peine à maintenir un ordonnancement suffisant que les injonctions des institutions orphelines exhortent les individus à retrouver en eux-mêmes, une vérité propre qui fait sens pour soi, une essence qui vibrerait dans la matière corporelle. « Comme si le détour par soi-même à travers la problématisation en continu de ce qu'on est, de ce qu'on fait et de ce à quoi on aspire, cherchait à compenser la

dévitisation du sens et la dégradation des ensembles axiologiques qui accompagnent les mutations sociales actuelles » (Nicolas-Le Strat, *op.cit.*, 66). Une matière corporelle qui est le dernier refuge, non plus seulement du seul individu luttant contre la stigmatisation, mais de l'ensemble social en quête d'une quelconque cohérence ; fut-ce t'elle, cette cohérence, à trouver dans un corps gratifiée d'une soudaine réhabilitation. De sorte que, finalement, ce rapport à soi en devient la norme commune qui semblait avoir disparu. D'où le paradoxe précédemment relevé dans l'architecture des stages de sport : être soucieux de soi devient une posture de conformité. Et de là, également, naît le double discours relevé par Kaufmann (1995, 169) du « chacun fait ce qu'il veut ... mais ». Clairement, à chacun sa vérité, sa liberté et sa norme (ce qui reviendrait à invalider le concept même de norme), mais que les comportements qui manifestent ces normes attestent d'un rapport à soi maîtrisé. Par conséquent, aucun comportement ne doit heurter le discours et le principe de liberté pour tous et de normes propres à chacun. Si bien que ces normes qui préservent leur propre secret se construisent de façon effective et se transmettent dans une forme d'invisibilité. C'est donc le discours normatif de la subjectivité et de l'autonomie, proche d'un discours de la liberté d'action, qui exerce un pouvoir sur l'individu et qui le constitue en relais.

3. Un pouvoir à visage humain, donc invisible

➤ *Le sport paradigmatique de l'activation*

Le pouvoir se cache donc derrière son propre paradoxe. Magnifier la subjectivité, les valeurs de la responsabilité et de l'autonomie, revient à accorder une confiance à l'individu affecté d'un statut d'acteur qui semble incompatible avec celui d'objet du pouvoir. C'est là une forme d'invisibilisation du pouvoir qui le rend plus percutant.

De surcroît, en sollicitant le corps conçu comme la matière de l'intimité, les stages de sport pour les chômeurs assistés apparaissent comme paradigmatiques des politiques d'activation. Il s'agit non seulement de les activer au sens où on l'entend habituellement, c'est-à-dire d'instaurer un rapport de réciprocité dans lequel les assistés doivent apporter une contre-partie. C'est finalement une activation qualifiable de morale. Mais il s'agit aussi d'une activation purement physique des stagiaires. La double activation (morale et physique) ne va pas sans le soupçon latent d'une complaisance dans l'assistanat qui semble être associée à une inertie corporelle. Or, si l'on tient compte de la conception du corps qui

transparaît dans la conception des deux stages, se connaître, se maîtriser afin d'utiliser ses pleins potentiels passe par la mise à l'épreuve du corps. On comprend alors pourquoi l'activation morale se double ici d'une activation physique. Elle doit permettre de recouvrir une disposition à travailler, ou du moins à mettre son corps en gage de façon optimale (« *pleins potentiels* »).

Parallèlement, la conception du sport comme activité contractuelle permet d'assimiler dans un même dispositif l'activation physique et morale. Elle permet, en effet, la mise en jeu du corps dans un cadre normatif qui est celui du contrat. Ainsi, le discours de l'autonomie et de la responsabilité n'a pas véritablement besoin d'être martelé auprès des assistés chômeurs engagés dans l'action sportive. À mesure de cet engagement, l'incorporation de la norme du contrat et de l'individu responsable est facilitée. L'activation sportive permet finalement l'intériorisation des mécanismes de l'engagement qui finit par constituer le rapport contractuel à autrui comme une évidence inscrite dans les mouvements du corps. Point besoin de contraindre l'assisté chômeur. Son engagement, sa propre stimulation, et probablement son propre plaisir deviennent les médias du pouvoir d'institution de l'individu en sujet. Ce « bio-pouvoir (...) s'exerce en stimulant des êtres vivants et non en les menaçant par la répression » (Dostie, 1988, 221).

➤ *le détour par l'humain*

Au regard du cadre institutionnel des deux stages de redynamisation par le sport, peut-être convient-il de nuancer le constat de la colonisation du monde de l'intime par le monde du fonctionnel. Bien qu'ils soient tous les deux financés par leurs conseils généraux dans le cadre de leur mission de gestion des politiques assistancielles, les deux stages sont organisés par des structures qui permettent d'atténuer l'aspect intrusif du dispositif. Le stage A est, par exemple, organisé par une association de formation conventionnée par le Conseil Général dans le cadre de son Plan Départemental d'insertion et de retour à l'emploi. Ce détour par l'associatif participe d'une euphémisation de l'austérité du rapport d'assistance entre l'État et l'allocataire. Celui-ci prend place le plus souvent dans des lieux qui ne prêtent pas à la confession laïque dont nous avons parlé plus haut. Les politiques d'activation qui sollicitent incessamment l'exposition narrative de soi exercent un pouvoir de façon violente, et donc moins efficace, lorsqu'elles demandent aux allocataires de l'assistance de se livrer dans des contextes qui ne s'y prêtent pas. Par ailleurs, nous avons remarqué que les allocataires limitent spatialement l'identification catégorielle comme

assisté (Le Yondre, 2009). Celle-ci n'a, par exemple, plus de prise sur l'individu lorsqu'il passe le seuil de la porte d'entrée de son domicile. A titre illustratif, Paule, ancienne commerçante devient à l'âge de quarante-et-un ans allocataire du RMI, et habite une grande maison avec son époux et ses deux enfants. Malgré les privations qu'engendre la situation, Paule tient à conserver cette maison dotée d'une piscine et dont elle est propriétaire. Celle-ci renvoie à dix-huit années de réussite et de prospérité aux cours desquelles elle jouissait de l'indépendance du commerçant. Aujourd'hui, son entêtement à ne pas vendre son logement malgré les restrictions considérables que cela implique, lui permet en quelque sorte de ne plus être assisté au sein de son domicile. Il est le cocon qui réactive une identification apaisante et une autonomie révolue. Cette maison, dit-elle, elle l'a gagnée « *sans l'aide de personne* ». Une aide dont, aujourd'hui, elle ne peut faire l'économie malgré l'assignation identitaire qu'elle entraîne. Ce simple exemple permet de montrer que l'espace physique est aussi un élément déterminant dans l'assignation identitaire et dans la gestion de celle-ci. Or, les stages de sport instaurent un espace de convivialité en rupture avec l'espace physique généralement associé au rapport d'assistance qui se cantonne à un austère bureau. Le stage A prend place dans les locaux d'une association qui sert à la fois de point de rendez-vous pour le départ vers les activités sportives et de lieu d'accueil pour les ateliers appelés socio-éducatifs (travail sur soi (coaching), chant, techniques de recherches d'emploi). Ceux-ci ont lieu dans une salle qui est aussi conçue comme un espace de rencontre et d'échanges et les ateliers sportifs ont lieu sur leurs sites spécifiques. La course à pied se pratique autour d'une piste ou dans les parcs de la ville, la musculation dans une salle privée et la natation a lieu à la piscine municipale. Tout cela paraît assez évident de prime abord mais aussi surprenant lorsque l'on replace les choses dans leur véritable contexte. C'est dans le bassin d'une piscine municipale ou autour d'une piste d'athlétisme que l'allocataire de l'assistance remplit sa part du contrat dans lequel il est engagé avec l'État (plus directement le Conseil Général). Autrement dit, les lieux dans lesquels il paie la dette sociale de laquelle il doit s'acquitter transforme l'espace physique souvent austère de ce rapport contractuel en espace sportif stimulant ou en espace convivial de rencontres et d'échanges interpersonnels. En bref, l'espace impersonnel du monde fonctionnel est transformé en espace humain. A ce titre le détour par le tissu associatif opéré par ce type de politiques sociales ne nous semble guère fortuit.

D'ailleurs, les textes qui présentent le stage B placent les rapports humains au centre du projet d'insertion professionnelle par le sport. C'est particulièrement sur la notion de

groupe que l'accent est mis par les concepteurs du stage. Plus haut, nous avons reproduit un extrait du dossier présentant ses objectifs. Ceux-ci sont répartis en trois niveaux : santé et hygiène de vie, structuration de l'individu et enfin socialisation de l'individu. C'est précisément la partie sur la structuration de l'individu que nous avons travaillée plus haut. Intéressons-nous maintenant à l'item de la socialisation. Ci-dessous, nous avons reproduit une partie du texte en question¹ :

Extrait n° 4 (stage B) :

Objectifs et pratique

- 3° Socialisation :

- Relation à l'autre.

Les activités proposées nécessiteront la participation d'un partenaire lorsque le groupe sera prêt, ce qui facilitera l'approche de l'autre (étirements à deux).

Un travail basé sur le mimétisme, à deux, puis en groupe répondra aussi à cet objectif d'un nouveau regard sur soi et d'acceptation du regard du groupe.

Le fait qu'il y ait une certaine effervescence dans le groupe doit être pris comme une réussite, comme une dynamique de groupe qui s'instaure entre les individus.

[...]

- Valorisation de l'individu.

Les pratiques sportives proposées sont accessibles à tous par leur simplicité, elles mettront en avant les capacités et savoir-faire de chacun. Les stagiaires disposeront de plusieurs moyens de valoriser leurs connaissances et compétences acquises lors de la session ou antérieures à celles-ci ; ainsi dans chaque domaine abordé lors du stage (sauf au niveau médical), ils pourront faire partager au groupe leurs capacités en cuisine (rattachées au travail effectué sur la diététique) lors de l'élaboration des repas, en sport par la proposition et l'animation de certaines séances et sous certaines conditions (sécurité, réglementation, etc.), dans le domaine culturel par des propositions et l'organisation de séances en extérieur donnant lieu à des visites.

Il sera ainsi possible de quantifier quelle proportion de séances, sorties ou repas sont réalisés à l'initiative de chaque participant par rapport au bilan initial et intermédiaire.

Chacun pourra faire découvrir aux autres une recette, un site, un sport, une activité, une culture, un lieu de culture, etc. Voir le groupe partager une activité dont l'un d'eux est l'initiateur sera une occasion de valoriser chaque personne.

¹ Trop long pour apparaître intégralement dans le corps de texte, le texte original est disponible en annexe.

- Valorisation de l'individu.

L'ensemble du stage participe à une meilleure insertion sociale :

1) *Intégration dans un groupe, cela implique plusieurs aspects :*

- *Le respect des horaires*
- *La participation aux sorties journées*
- *La participation aux activités « tout public » du centre social, en ayant la possibilité d'adhérer et de prendre part à la vie du centre.*

2) *Lutte contre l'isolement*

- *Départ du centre par petits groupes*
- *Organisation de rencontres en dehors des séances*

On retrouve ici l'anticipation performative des effets du stage : « *ce qui facilitera l'approche de l'autre [...] L'ensemble du stage participe à une meilleure insertion sociale* ». Les effets escomptés ne sont pas espérés mais simplement prévus avec une certitude laissant peu de place à la diversité et à l'imprévisibilité des réactions des stagiaires. Ces effets en deviennent prescrits comme si une telle énonciation devenait performative au sens du terme qu'emploie Austin.

À noter également l'importante fréquence du mot « groupe » dans ce court extrait. Il apparaît environ au moins une fois par phrase. La raison de cette insistance sur les rapports, les rencontres ou encore la dynamique de groupe, apparaît assez clairement. C'est dans le rapport à l'autre que le rapport à soi doit se transformer. Il s'agit de parvenir à se connaître et à s'accepter (permanence de la croyance en une identité substantielle) grâce à un travail dit de mimétisme. Ceci peut être reformulé en termes foucauldien. La constitution d'un groupe au sein duquel se réfléchissent les identités des uns et des autres permet tout simplement l'entraînement réciproque des stagiaires entre eux et la diffusion circulaire d'un savoir sur la subjectivité et le rapport à soi. Ce qui est appelé là une « *dynamique de groupe* » reflète assez bien la conception du pouvoir formulée par Foucault qui, rappelons-le, décrit un pouvoir non attribuable, se diffusant de façon circulaire et ascendante et dont les objets sont aussi les relais. Les situations d'effervescence sont mêmes considérées d'emblée comme des manifestations de succès : « *Le fait qu'il y ait une certaine effervescence dans le groupe doit être pris comme une réussite, comme une dynamique de groupe qui s'instaure entre les individus* ». En somme, les manifestations de plaisir sont reçues comme les signes d'une conformité de l'individu au cadre normatif suggéré dans le stage. Cette conformité aux attentes peut même être quantifiée si l'on s'en tient à l'extrait : « *Il sera ainsi possible de quantifier quelle*

proportion de séances, sorties ou repas sont réalisés à l'initiative de chaque participant par rapport au bilan initial et intermédiaire ». Deux choses peuvent être relevées en parallèle de cette quantification de la conformité. La première l'a déjà été et concerne la pratique des bilans et des entretiens initiaux, intermédiaires et finaux qui confirment l'intellectualisation des pratiques évoquée plus haut. Vouloir quantifier la conformité apparaît comme paroxystique de cette tendance à adopter une posture analytique à propos de tout. La deuxième renvoie au statut du plaisir dans l'architecture des stages. Nous pourrions penser, *à priori*, que le plaisir peut difficilement s'inscrire dans cette stratégie d'institution des chômeurs assistés par le sport. Or, dans les textes de présentation, il est au contraire recommandé et même le signe d'une réaction positive attendue. Prendre du plaisir dans un cadre sportif contractuel atteste d'une adhésion à la norme de la responsabilité.

Enfin, le souhait exprimé dans cet extrait de voir les stagiaires prendre des responsabilités au point d'organiser certains temps du stage de façon autonome se présente, là aussi, comme symbolique des politiques d'activation. L'implication doit aller jusqu'au point de la dissolution des rôles de référent et assisté ou de stagiaire et intervenant. Dissolution car il est clairement souhaité que l'individu assure les deux fonctions, autrement dit qu'il parvienne à se dédoubler afin d'évaluer ce qui est bon pour lui et ce qui ne l'est pas. L'implication et l'intellectualisation sont alors poussées à l'extrême. L'illusion de liberté et d'autonomie qui en résulte favorise également l'invisibilisation du pouvoir en conférant au dispositif en question une légitimité démocratique difficilement contestable. « C'est ainsi qu'à la traditionnelle participation-consultation, toute occupée à conjurer une conflictualité et à donner une légitimité démocratique à des programmations de plus en plus technicisées, succède aujourd'hui une sorte de participation-implication qui cherche à mobiliser les usagers et à les associer concrètement à la conception même de l'action publique, au risque alors de faire du citoyen un simple auxiliaire du pouvoir. » (Nicolas-Le Strat, op.cit, 15). Plus encore qu'auxiliaire, l'individu impliqué à ce point devient le relais du pouvoir qu'il exerce sur lui-même et sur les autres à travers une « *dynamique de groupe* ».

A l'instar de « l'examen » dont Foucault décrit la propension à faire sens dans une logique de quadrillage et de contrôle social, s'exerce un pouvoir disciplinaire d'autant plus prégnant qu'il se déploie en se rendant invisible. Le sport est en apparence attractif, séduisant, ne dit pas sa force de coercition, masque ses trames de contrôle et ses possibilités de catégorisation. Il prend place dans un cadre physique (des sites) et interactif (relations interpersonnelles stimulées) qui accorde une place considérable à l'humain. Et

simultanément, il impose un régime de visibilité aux individus qui sont objets de ce pouvoir (exposition narrative et corporelle de soi). L'examen selon Foucault et le sport dans le cadre de ces stages exercent un pouvoir disciplinaire selon des mécanismes qui nous paraissent assez proches en définitive. La citation suivante de Foucault traitant de l'examen dans *Surveiller et punir*, parvient d'ailleurs à synthétiser notre développement :

« L'examen intervertit l'économie de la visibilité dans l'exercice du pouvoir. Traditionnellement le pouvoir, c'est ce qui se voit, ce qui se montre, ce qui se manifeste, et de façon paradoxale, trouve le principe de sa force dans le mouvement par lequel il la déploie. Ceux sur qui il s'exerce peuvent rester dans l'ombre ; ils reçoivent de lumière que de cette part de pouvoir qui leur est concédée, ou du reflet qu'ils en portent un instant. Le pouvoir disciplinaire, lui, s'exerce en se rendant invisible ; en revanche il impose à ceux qu'il soumet un principe de visibilité obligatoire. Dans la discipline, ce sont les sujets qui ont à être vus. Leur éclairage assure l'emprise du pouvoir qui s'exerce sur eux. C'est le fait d'être vu sans cesse, de pouvoir toujours être vu, qui maintient dans son assujettissement l'individu disciplinaire » (Foucault, 1975, 219-220).

4. Le sport comme analogon du travail

➤ *Le sport ou la poïétique de la vie*

L'architecture des stages de redynamisation par le sport associée au contexte institutionnel et politique dans lesquels ils prennent place, participe à mettre l'assisté dans des situations répétées d'exposition de soi. Exposition narrative et corporelle se mêlent dans une perspective d'optimisation de soi qui passe par une mise en lumière de l'identité substantielle. Il s'agit bien de se prendre en charge, de se connaître, de se maîtriser pour enfin utiliser ses pleins potentiels au cours de la recherche d'emploi. Il y a là une forme d'utilitarisme où tout ce qui est fait et ressenti dans le sport a une fin qui est celle du travail. Placer l'assisté dans une situation de révélation de soi par le corps et par le récit, ne revient-il pas à instrumentaliser non seulement l'intime mais aussi les fragments des vies qui s'exposent. L'exposition de soi, qu'elle révèle d'un exercice narratif ou d'un dévoilement du corps, a pour objectif de se révéler, de s'accepter et de transformer cette essence de soi en potentiel et enfin de l'optimiser. Chaque période vécue, comme chaque

instant sportif voire chaque sensation, sont envisagés comme compétences à faire valoir ou bien comme phases en creux à dépasser, dès lors que le rapport de l'individu à lui-même et son dévoilement dans la sphère publique sont instrumentalisés dans une perspective de réinsertion professionnelle. Et c'est finalement la vie elle-même qui est instrumentalisée de sorte que se pose la question de savoir si elle reste la toute dernière des finalités, le « bien suprême » d'Arendt (1967) ou bien n'est-elle devenue qu'un moyen. La lecture substantialiste de l'être et, linéaire et cumulative des parcours exposés au cours des bilans, indique une économie de l'existence qui finalement aplatit la plurivocité des vies. Chaque cas est appréhendé selon le même angle et converge vers la même instrumentalisation. Une telle individualisation, aussi friande de détails et d'intimité est-elle, est en fait une individualisation qualifiable d'anonyme. Par-delà le recentrement sur l'humain relevé plus haut, et par-delà l'attention portée aux détails intimes des vies des uns et des autres, les stages de sport pour chômeurs assistés tendent à l'uniformisation des âmes et des corps. Il ne s'agit pas de mettre en œuvre un principe de normativité relative (« chacun est ce qu'il veut ») et de faire valoir les singularités de chacun. Cette individualisation est une individualisation du traitement du chômage qui cible les failles individuelles pour les corriger et donc instituer par pouvoir disciplinaire.

Étudiant des requêtes écrites adressées aux institutions par des usagers de l'assistance sociale, Fassin montre que c'est l'exposition d'un corps malade ou souffrant qui donne droit. Il analyse ceci non comme un biopouvoir mais comme une bio-légitimité dans la mesure où ce n'est pas la loi morale ou juridique qui s'impose à l'individu mais c'est la légitimité de la vie, une forme de reconnaissance de la vie comme « bien suprême¹ ». « Exposer son corps, par le récit de soi (...) mais aussi, parfois, à la vue des autres (...); mettre en jeu sa vie, en la racontant (...) voire en la risquant ; autant de manifestations locales de l'empire croissant d'une bio-légitimité (...). » (Fassin, 2004, 240). Toutefois, dans le cas des stages de sport, qui imposent également l'exposition physique et narrative de soi, la reconnaissance de la vie comme bien suprême est remise en cause dès l'instant où cette exposition de l'intime ne vise pas la préservation de la vie mais la reconstruction de l'aptitude à travailler. La perspective de l'insertion professionnelle reste en effet le point de mire de chaque atelier. Il faut reconnaître toutefois que cette invocation d'une légitimité

¹Il reprend là une formule d'Arendt dans le deuxième chapitre, « La question sociale » de son *Essai sur la révolution*, Paris, Gallimard 1967, (éd. américaine, 1963), pp 82-165.

de la vie (bio-légitimité) qui vaut par-dessus tout est effectivement présente dans les tactiques individuelles pour obtenir une aide légitime. Sur ce point, nos observations concordent tout à fait avec l'analyse de Fassin. Nous montrerons plus loin comment certains chômeurs assistés tentent de disqualifier socialement leur corps afin qu'ils soient reconnus comme inaptes au travail et finalement dédouanés de la responsabilité à réaliser de vaines démarches d'insertion professionnelle. L'inaptitude corporelle et la dangerosité du travail pour la vie sont des arguments qui suggèrent un ordonnancement dans lequel la vie est une finalité suprême en soi et le travail est un moyen ou une finalité secondaire. Mais si l'on se contente de déduire un ordonnancement de ce type à partir de l'architecture des stages, le primat de la vie elle-même se trouve implicitement discuté. Raconter sa vie pour s'insérer ou en l'éclairant par le travail sur soi et sur le corps, c'est en quelque sorte la produire dans une perspective utilitariste et finalement en faire une *poiésis* plus qu'une praxis. Le dédoublement incessant auquel sont enjointes les chômeurs assistés les conduit à faire de la vie, un objet qui se pose en dehors d'eux-mêmes. L'action de vivre vaudrait moins que le produit narratif qu'elle entraîne comme l'acte sportif ne vaudrait que pour ce qu'il donne à voir d'un soi substantiel.

➤ *Se rendre visible comme se produire*

Il y a donc un lien entre le fait de rendre visible l'individu et de lui demander de s'exposer par diverses façons. La vie est un produit à retravailler sans cesse, à mettre en forme, à résumer, à condenser par des liens successifs (chaque événement et décision peuvent s'expliquer) à empaqueter puis à ficeler par le fil de la linéarité chronologique. Et le paquet à offrir contient l'essence de soi, celle qui doit être mise à profit pour être performant. À la « problématisation de soi » suit « l'optimisation de soi » pour reprendre la terminologie de Nicolas-le Strat (1996, op.cit., 66). Pour les assistés chômeurs, la construction de ce paquet (récit narratif et corporel) se présente parfois, voire souvent, sous la forme d'un aveu. Difficile en effet de révéler, à un travailleur social (assistante sociale, psychologue, coach, conseiller d'orientation, conseiller d'insertion professionnel, etc.) et dans ce monde du fonctionnel, les périodes peu glorieuses de découragement, la faute grave qui fut la cause du licenciement, la période sans domicile fixe ou encore le départ de sa conjointe et de ses enfants. Sans tirer vers le misérabilisme, force est de reconnaître la réalité de ces moments de vie difficilement « avouables », traversés par certains chômeurs assistés rencontrés. Il en est de même pour l'exposition corporelle de soi. L'activation sportive demande un

engagement soudain du corps qui implique, pour certains, le dépassement de difficultés. Celle de mettre en scène son corps dans la course, celle de se mouvoir péniblement qui applique un effet de loupe sur l'obésité, celle de dévoiler davantage son corps en tenue de sport ou sous la douche collective, ou tout simplement celle de devoir avouer l'absence de plaisir dans l'acte sportif conduisant parfois à le feindre. Le dévoilement prend la forme de l'aveu et de la monstration basée sur la croyance en une identité substantielle que Foucault avait repérée comme composante du pouvoir disciplinaire. Composante dont il semblait se méfier personnellement dans l'éloquente fin de l'introduction à *l'Archéologie du savoir*. Permettons-nous cette longue citation du philosophe ; trop longue certainement mais suffisamment forte pour nous en excuser. Foucault anticipe les critiques qui lui seront adressées et y répond dès l'introduction :

« - Vous n'êtes pas sûr de ce que vous dites ? Vous allez de nouveau changer, vous déplacer par rapport aux questions qu'on vous pose, dire que les objections ne pointent pas réellement vers le lieu où vous vous prononcez ? Vous vous préparez à dire encore une fois que vous n'avez jamais été ce qu'on vous reproche d'être ? Vous aménagez déjà l'issue qui vous permettra dans votre prochain livre, de resurgir ailleurs et de narguer comme vous le faites maintenant : non, non je ne suis pas là où vous me guettez, mais d'ici, d'où je vous regarde en riant.

- Eh quoi, vous imaginez-vous que je prendrais à écrire tant de peine, et tant de plaisir, croyez vous que je m'y serais obstiné, tête baissée, si je ne préparais – d'une main un peu fébrile – le labyrinthe où m'aventurer, déplacer mon propos, lui ouvrir des souterrains, l'enfoncer loin de lui-même, lui trouver des surplombs qui résument et déforment son parcours, où me perdre et apparaître finalement à des yeux que je n'aurais jamais plus à rencontrer. Plus d'un, comme moi sans doute, écrivent pour n'avoir plus de visage. Ne me demandez pas qui je suis et ne me dites pas de rester le même : c'est une morale d'état-civil ; elle régit nos papiers. Qu'elle nous laisse libre quand il s'agit d'écrire. » (Foucault, 1969, 28).

Il y a tant à dire sur ces quelques lignes. Mais restons à notre propos. Ce dont se méfie Foucault, c'est de la nécessité à être le même, à demeurer constant et cohérent et à articuler de façon non contradictoire tous les fragments de la vie comme de son œuvre. Au passage,

c'est implicitement une ouverture qui s'offre aux tactiques individuelles face à ce pouvoir disciplinaire. L'écriture est la sienne (sa tactique), la porte qu'il se ménage pour se dérober à l'aveu ou du moins, celle par laquelle il ne se rendra pas complètement visible. Le régime de visibilité auquel sont soumis les chômeurs assistés dans les stages de sport les contraignent à la construction du « paquet biographique » contenant le récit cohérent, linéaire et justifié qu'il convient de livrer afin de payer sa dette sociale. Et les pierres d'achoppement que sont les épisodes peu valorisants, les contradictions biographiques dans la construction du récit ou le rapport au corps difficile dans l'exposition corporelle de soi, obligent parfois à l'aveu. Dévoilement valorisant ou aveu honteux, la visibilité de soi constitue un soubassement de l'architecture des stages de sport. Ceux-ci semblent construits comme une scène sur laquelle chacun se produit. « D'un discours à l'autre (car il s'agit bien de discours), court le même ultimatum de production au sens littéral du terme. L'acceptation originelle de la « production » n'est en effet pas celle de fabrication matérielle, mais celle de rendre visible, de faire apparaître et comparaître : pro-ducere. Le sexe est produit comme on produit un document, ou comme on dit d'un acteur qu'il se produit sur scène. Produire, c'est matérialiser de force ce qui est d'un autre ordre, de l'ordre du secret et de la séduction. » (Baudrillard, 1977, 27).

➤ *Du coaching des assistés au management de l'assistance*

Si les ateliers sportifs, tels qu'ils sont conçus et associés à d'autres ateliers de travail sur soi ou de coaching, tendent à faire pénétrer une logique productiviste dans le rapport d'assistance, le sport en devient-il un analogon du travail pour autant ? On peut déjà noter que la forte présence des technologies d'implication de l'allocataire dans la conception des stages, les rapproche des technologies convoquées dans le management de type postfordiste. Après le corps-machine et producteur du taylorisme, le corps comme produit significatif (chargé de sens) pourrait tout à fait caractériser les technologies de l'organisation capitaliste. Le monde social de l'assistance n'est pas le seul à mettre l'individu au centre de l'action, et donc à l'instituer en acteur. Risquons-nous, à la seule lumière de l'architecture des stages, à supposer un mouvement analogue dans le monde social de l'assistance et dans le monde du travail. Ce dernier, selon Gorz (1988), s'est organisé sur mode rationnel de décomposition des tâches qui devait permettre l'augmentation de la productivité. « La rationalité du travail devait de la sorte reposer sur une base organisationnelle autonome et ne plus dépendre en rien des dispositions

subjectives de la main-d'œuvre. » (Gorz, 1988, 80). Cette rationalisation atteint ses limites, lorsque, schématiquement, l'accès à la consommation hédoniste supposée inciter les travailleurs à être productifs entraîne une revendication à la libération du travail. En retour, l'organisation capitaliste opère un changement en réhabilitant la subjectivité et l'implication des travailleurs : « En réponse même à la révolte du corps, vous trouvez un nouvel investissement qui ne se présente plus sous la forme du contrôle-répression, mais sous celle du contrôle-stimulation » (Foucault, 2001a, 1623). Le caractère machinal et impersonnel est désormais relégué par la sublimation de l'autonomie. Un tel mouvement, ici simplement esquissé et peut-être trop schématique il faut en convenir, s'observe néanmoins dans le monde social de l'assistance. Et les stages de sport viennent l'illustrer à travers l'accent qui est mis sur les rapports humains dans les stages. Pour autant, la finalité demeure identique : reconstruire une employabilité, c'est-à-dire rendre apte au travail pour permettre l'insertion professionnelle : « il s'agit de rien de moins que de rétablir cette unité du travail et de la vie que la rationalisation économique s'était ingéniée à supprimer au profit d'une conception instrumentale du travail. L'entreprise, à la faveur de la crise, de l'exacerbation de la concurrence et des mutations techniques, doit devenir non plus un lieu d'intégration fonctionnelle mais d'intégration sociale » (Gorz, *op.cit.*, 82-83). La technologie politico-administrative d'implication de l'utilisateur qui émerge de la conception des stages de sport est largement analogue à celle qui est appliquée par l'organisation capitaliste. Le modèle sportif dominant colle à ces deux mondes pourtant si éloignés. Ils ont pourtant bien en commun, ce que Gorz a nommé la nouvelle idéologie de la ressource humaine et qui « prépare selon lui, l'instrumentalisation – ou, comme le dit Habermas, la colonisation – par la rationalité économique des aspirations économiques » (*Ibid.*, 83).

➤ *Le sport contractuel : marche vers le travail ou analogon ?*

De telles analogies nous conduisent à poser la question du rapport entre le travail et ce sport conçu comme une activité contractuelle. Ces analogies en font-elles un analogon ou véritablement un moyen d'insertion professionnelle ? Dans l'architecture des stages, le sport est clairement présenté comme le moyen d'une redynamisation propice à l'insertion professionnelle. Nous avons vu que, plus implicitement, il vise aussi l'intériorisation de la norme de l'individu autonome et responsable vivement invité à prendre en charge son propre parcours d'insertion. Autrement dit, il intervient également comme le moyen de rééquilibrer la balance des droits et devoirs dont le déséquilibre caractérise, par définition,

la posture de l'assisté. La mise en gage du corps par l'activation sportive, à défaut de pouvoir passer par un emploi, permettrait de reconstituer l'unité dialectique entre les droits et les devoirs. Le sport, rappelons-le, s'inscrit bien dans la colonne des obligations du contrat d'insertion. Il permet, concrètement, à l'assisté de percevoir un revenu minimum. A ce titre, la pratique sportive viendrait remplacer le travail dans le maintien d'un rapport de réciprocité entre l'assisté et l'État.

Il est intéressant de noter un tel rapprochement, voire une telle confusion, entre le sport et le travail. En réalité, la question de savoir si le sport est un tremplin ou un analogon est vaine. Il semble plutôt que, s'il est un tremplin vers le travail, le sport soit perçu comme une activité requérant les mêmes dispositions que celle requise au travail. A titre illustratif, une association également financée par son Conseil Général propose une pratique sportive diversifiée et ayant pour objectif, clairement formulé de permettre au pratiquant bénéficiaire du RMI de retrouver des dispositions à l'exercice du travail. Voici l'extrait d'un article paru sur le site de l'association en question :

L'association *La Deûle* propose de s'adonner au kayak, à la natation ou à l'escalade. Mais elle est plus qu'un classique club de sport. Elle vise aussi et surtout à réinsérer les personnes en difficulté, comme les RMistes. La réinsertion par le sport, une idée généreuse devenue leitmotiv de nombreuses associations, au point de devenir parfois un cliché. Pourtant, la préoccupation sociale n'est pas galvaudée à l'association *La Deûle*. Grâce à des subventions du Conseil Général du Nord, *La Deûle* propose des activités aux bénéficiaires du RMI, afin de les remettre en forme. Christian Colpaert, énergique responsable du programme, voit plus loin : « *Selon moi, il ne s'agit pas que de loisir et de dépense physique. Plus qu'un grand principe, c'est un moyen d'inculquer beaucoup de petites choses à des gens souvent déstructurés. Le sport est le vecteur d'idées positives qui peuvent être un tremplin vers le monde du travail.* »

On compte les points, une façon de valoriser la prestation de chacun et de créer une émulation. Christian Colpaert : « *il y a un parallèle entre le sport et le travail. Le but est avant tout de leur redonner envie de se bouger, de leur apprendre quelque chose en s'amusant car l'association n'est qu'un point de passage.* » Chaque année, il voit passer plus d'une cinquantaine de personnes qui restent plus ou moins longtemps. Car le sport, moment privilégié dans ces vies difficiles, n'est pas un aboutissement. Pour un RMiste, il s'agit avant tout de retrouver un travail.

<http://www.ladeule.com>

On retrouve les éléments observés dans les stages sur lesquels nous nous sommes rendus et qui en font des dispositifs médiatisant un pouvoir disciplinaire. L'émulation et le plaisir sont conçus comme des moyens d'inculcation de normes et, surtout, le sport n'est pas un aboutissement. Il intervient pour corriger une déviance morale et corporelle puisqu'il s'agit

« de leur redonner envie de se bouger ». La véritable finalité est clairement celle du travail. Mais le sport est à la fois « un tremplin vers le monde du travail » et une activité ressemblante (« un parallèle entre le sport et le travail »). Ce troisième exemple d'action d'insertion des bénéficiaires de l'assistance par le sport montre que les deux stages auquel nous nous intéressons dans cette thèse ne sont pas isolés. Sous divers formes, nous en avons repéré une dizaine en France par le seul biais d'Internet.¹ Il est d'ailleurs étonnant que les actions d'insertion par le sport en direction des jeunes populations des quartiers dits sensibles aient suscité tant d'engouement de la part des sociologues et que le cas des chômeurs assistés n'ait pas été plus investi.

D'autant que le rapprochement entre le sport et le travail, sur le plan institutionnel, ne se limite pas à des initiatives locales comme ces stages de redynamisation. L'Organisation Internationale du Travail (OIT) fait également du sport un outil en vertu des parallèles qu'on lui attribue avec le travail. En attestent les actes de journées d'étude, intitulées « *Éthique, travail décent et sport* » organisées par l'OIT en 2006 aux écoles de Saint Cyr Coëtquidan. Plusieurs contributeurs affirment les analogies « naturelles » entre le sport et le travail et par conséquent l'opportunité que constitue le sport pour faire acquérir les compétences requises au travail. Ainsi, Di Cola, membre du Bureau international du travail (BIT), écrit :

« Les capacités habituellement requises et les compétences spécifiques au sport se correspondent et se complètent. En analysant leurs différences, il apparaît que d'un point de vue professionnel comme personnel, les jeunes travailleurs intégrant le marché du travail avec des compétences caractéristiques du monde sportif seront bien équipés du point de vue de compétences telles que la créativité et l'esprit d'équipe. Par-dessus tout, ils auront un comportement pacifique et respectueux envers la diversité culturelle. Enfin, il apparaît que les sportifs, qu'ils soient professionnels ou amateurs, possèdent souvent des qualités de gestion et de management » (Di cola, 2006, 13).

¹ Il n'a pas été possible de participer à d'autres actions que les deux dont il est question. En revanche, le dossier de présentation d'un stage également financé par un Conseil Général a pu être obtenu par le biais d'une amie assistante sociale. Ce document illustre de façon encore plus explicite la thèse ici développée. Il est disponible en annexe.

Il précise par ailleurs qu'une action en cours (*Youth sport programm*) mené par le BIT est fondée sur le constat suivant : « Les jeunes travailleurs peuvent acquérir et améliorer leurs compétences pour l'emploi en développant des aptitudes spécifiquement sportives » (*Ibid.*, 12). On voit ici comme ce qui constitue des allants de soi du sens commun à propos du sport trouve des origines institutionnelles. Les représentations du sport qui le conçoivent comme une activité requérant les mêmes dispositions que celles qui sont requises au travail semblent bien être savamment diffusées par les institutions les plus globales comme l'OIT. Si les stages de redynamisation sont, à notre connaissance, des initiatives exclusivement locales, les représentations qui en constituent les soubassements relèvent d'un sens commun institutionnellement construit. Par conséquent, au regard d'un monde social de l'assistance de plus en plus marqué par la pénétration du monde du travail et de la logique du mérite, la convocation du sport dans le rapport d'assistance apparaît moins fortuite. D'ailleurs, le sport comme activité contractuelle, c'est-à-dire d'engagement réciproque à travers des droits et des devoirs, est précisément une conception diffusée par l'OIT. Dans ces actes de journées d'étude, le BIT publie les propos d'un philosophe dont le point de vue accreditte cette conception :

« Le fait de pouvoir atteindre des objectifs que l'on s'est fixés grâce à sa propre action autonome tend à renforcer le respect de soi-même. En outre, cette prise de conscience et de confiance en ses propres possibilités, ne devrait pas se limiter au domaine sportif. Le sport peut, par exemple, aider certaines à sortir de leur isolement économique ou social. Si on parvient à progresser et à être performant dans le domaine sportif, pourquoi ne serait-il pas possible d'imiter le même succès dans l'obtention d'un emploi ? [...] dans notre société moderne, la citoyenneté – contrairement à l'engagement sportif – n'est pas perçue comme une entreprise sociale. Trop souvent, il existe une tendance à accentuer l'aspect « droits citoyens » et à oublier l'aspect « devoirs citoyens » (Ceulemans, 2006, 7-8)

On retrouve une à une les composantes de la conception du sport qui est à la base des stages de redynamisation pour les chômeurs assistés : le rééquilibrage du rapport contractuel face au risque de complaisance dans une revendication des droits sans devoirs corolaires ; l'acte sportif qui vaut pour ce qu'il donne à voir d'un vrai soi et de son potentiel ; ce potentiel qui ne doit pas se limiter à l'acte sportif comme finalité propre mais

qui doit être investi dans le sphère du travail ; et finalement l’invisibilisation du processus d’institution de l’individu en travailleur permise par la plus-value démocratique apportée par les représentations laudatives du sport.

III. Recrutement des corps vulnérables

Pour terminer ce chapitre sur la philosophie politique qui est au fondement des stages de redynamisation par le sport, faisons entrer les personnages ! Les deux temps précédents du chapitre ont permis de resituer ces dispositifs dans la dynamique des politiques sociales actuelles et dessiner leurs architectures, c'est-à-dire de décrire et d'analyser le concept même des deux stages en tant que construction théorique. Nous avons, pour cela, utilisé les documents qui permettent aux concepteurs de ces stages de communiquer auprès des financeurs que sont les conseils généraux et auprès des référents sociaux (assistantes sociales, conseiller d'insertion professionnelle, etc.) susceptibles d'orienter les assistés vers les stages. La prochaine étape (chapitre) est celle de l'observation des interactions effectives dans le but de comprendre ce qui est fait de ce lieu. Mais avant cela, et dans la progression vers « l'intérieur des stages », il convient d'essayer de compléter l'analyse du concept « stage de redynamisation » en s'intéressant au recrutement des stagiaires. Quels sont les critères de recrutement observés par les concepteurs qui sont aussi les « recruteurs » ? Plus précisément, ils opèrent une première sélection par le biais des documents envoyés aux référents sociaux en décrivant les problématiques visées par exemple. Puis, dans le stage A seulement, ils opèrent une deuxième sélection à l'occasion d'un entretien avec le « candidat » avant qu'il puisse commencer le stage.

1. La problématique de santé comme dénominateur commun

Sur le plan des critères sociologiques classiques tels que l'âge, le sexe ou l'origine sociale, le recrutement semble n'opérer aucune discrimination. En revanche, il est apparu, rapidement et de façon évidente, que le dénominateur commun de la quasi-totalité des stagiaires (dans les deux stages) tient dans la formule : « *problématique de santé* ». Une formule qui semble appartenir aux assistantes sociales et dont nous a fait part également un « *médecin du dispositif RMI* »¹ exerçant dans le cadre du stage B. Elle désigne une difficulté du rapport au corps qui est perçue comme un obstacle au retour à l'emploi. Ce rapport au corps est donc la cause de la situation de chômage et son renforcement en est la

¹ C'est ainsi que ce médecin est désigné sur le document du stage B.

conséquence. Dans ces problématiques sanitaires, on retrouve essentiellement des cas d'obésité ou de surpoids et d'alcoolisme, et plus marginalement de toxicomanie, d'anorexie ou d'agoraphobie. Ci-dessous, un tableau présente les stagiaires et les éventuelles particularités du rapport au corps.

Tableau 4- Caractéristiques des stagiaires interrogés.

| Prénom | Âge | Sexe | Ancienneté dans le RMI | Situation familiale | Santé |
|---------------------|-----|------|------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|
| Stage A (10) | | | | | |
| Elie | 44 | H | + 10 ans | Célibataire, vit chez sa mère | S'estime en surpoids, dépression |
| Sylvain | 28 | H | 3 ans | Concubinage sans enfant | Estime en fin d'alcoolisme, surpoids |
| Mathilde | 28 | F | 3 ans | Célibataire, vit chez sa mère | Estime guérir de toxicomanie |
| Youssef | 25 | H | 1 an | Célibataire, chez ses parents | Rien à signaler |
| Joël | 50 | H | 5 ans | Célibataire, vit seul | Obèse, estime sortir de l'alcoolisme |
| Vanessa | 39 | F | 6 ans | Divorcée, vit seule | S'estime en surpoids |
| Marie-Laure | 38 | F | 2 ans | Mariée | Problèmes multiples |
| Jacqueline | 44 | F | 4 ans | Célibataire, un enfant | Rien à signaler |
| Fatou | 46 | F | 6 ans | Mariée | S'estime en surpoids |
| Sonia | 39 | F | 1 an | Célibataire, vit seule | S'estime en surpoids |
| Stage B (11) | | | | | |
| Alice | 45 | F | + 10 ans | Divorcée, vit seule | Crise d'angoisse |
| Céline | 28 | F | 3 ans | Célibataire, vit seule | Anorexie, agoraphobie |
| J-Pierre | 56 | H | 4 ans | Célibataire, vit seul | Asthme (cause du chômage) |
| Hubert | 51 | H | 10 ans | Célibataire, vit seul | Rien à signaler |
| Aïda | 58 | F | 10 ans | Divorcée, vit avec 3 enfants | Difficultés multiples (dont surpoids) |
| Nicole | 57 | F | 3 ans | Mariée sans enfant | Rien à signaler |
| Jacques | 52 | H | + 10 ans | Célibataire, vit chez son frère | Difficultés de santé multiples |
| Claudia | 48 | F | 8 ans | Divorcée, vit seule | Difficultés de santé multiples |
| Fatima | 40 | F | 7 ans | Divorcée, trois enfants | Rien à signaler |
| M-Claude | 57 | F | 8 ans | Veuve, un enfant | Surpoids |
| Michel | 39 | h | 2 ans | Divorcée, vit seul | Rien à signaler |

Ce tableau ne tient compte que des stagiaires qui ont été interrogés au cours d'un entretien semi-directif. A titre de rappel, onze entretiens ont été réalisés dans le stage A avec dix stagiaires¹, et onze autres dans le stage B². Sur le plan du rapport au corps, un tiers (7/21)

¹ Deux entretiens ont été réalisés avec Amine car il est passé de stagiaire à intervenant dans le stage d'une session à l'autre.

² D'autres entretiens ont été réalisés mais n'ont pas été suffisamment concluants pour être intégrés à l'échantillon. Dans ces cas, les stagiaires venaient contraints et parfois craintifs et malgré nos rassurements, n'ont répondu que par oui ou par non.

des stagiaires interrogés ont un problème de poids qu'ils perçoivent et qui est reconnu sur le plan médical. Trois stagiaires estiment se défaire, au moment de l'entretien, d'une addiction (deux à l'alcool, et une aux drogues dures). Une autre cumule l'anorexie et l'agoraphobie qui sont, selon elle, la véritable cause de sa situation de chômage prolongé. Quatre laissent paraître, au cours de l'entretien, un rapport au corps difficile en évoquant des problèmes corporels imprécis et multiples qui sont également souvent présentés comme la cause de leur situation professionnelle. Un large tiers ne présente pas de difficultés sur ce plan.

Par conséquent, presque deux tiers des stagiaires qui ont été interrogés relèvent effectivement de cette problématique de santé. Cette information nous paraît essentielle dans la compréhension de la philosophie politique au fondement de ces stages de redynamisation. Il faut maintenant essayer de comprendre comment cet élément central s'inscrit dans la thèse qui est développée jusqu'ici. Finalement, n'est-ce pas simplement la logique du besoin qui prévaut plutôt que la logique implicitement injonctive qui est analysée depuis le début ? Car cette problématique de santé semble invalider la thèse suivie jusque là au profit de celle qui présenterait le sport comme une simple activité thérapeutique. Mais la nature des disciplines proposées et la conception du sport qui est véhiculée ne paraissent pas s'inscrire dans cet objectif de soin.

2. Traiter la pathologie ou le rapport au corps

➤ *La négligence du corps comme problématique*

Au-delà du recrutement, la problématique sanitaire est clairement visée dès la conception théorique des stages. Dans le document de présentation du stage B, les concepteurs dévoilent ce qu'ils nomment « *la problématique à traiter* ». Voici l'extrait en question :

Extrait n° 5 (stage B) :

PROBLÉMATIQUE À TRAITER

Certains bénéficiaires du RMI négligent la représentation de leur corps ainsi que les soins pouvant lui être apportés, ils ont donc une image négative de leur corps.

Souvent, ils manquent d'activités physiques, d'assurance en eux, ainsi que de communication avec l'extérieur

Par ailleurs, l'objectif n° 1 est nommé « Santé et hygiène de vie ». Il est détaillé comme suit :

Extrait n° 6 (stage B) :

*« Les activités sportives nécessiteront une acquisition du réflexe de propreté et d'hygiène par des changements de vêtements, des temps de douche ...
Les journées thématiques favoriseront l'accès aux soins et à l'information »*

Enfin, les concepteurs ajoutent à titre de note complémentaire :

Extrait n° 7 (stage B) :

*« Il faut créer des espaces de paroles pour accentuer les rencontres ainsi que les échanges avec des intervenants médicaux et sociaux.
Avec notamment des interventions sur :*

- L'équilibre alimentaire*
- L'hygiène corporelle quotidienne, prévention dentaire.*
- La prévention VIH, ainsi que d'autres problématiques (alcool, ...).*
- L'accès aux droits sociaux*

Les représentations stigmatisantes des bénéficiaires de l'assistance ne sont plus vraiment de l'ordre de l'implicite. L'extrait met en exergue les liens qui sont établis, sans détour, entre les pathologies relevées plus haut et la responsabilité de ceux qui les subissent. À l'origine de ces problèmes de santé, « les bénéficiaires du RMI négligent la représentation de leur corps ». Les conséquences de cette négligence sont également ciblées, et la pratique sportive constitue une occasion de pallier ces conséquences qui se traduisent en termes de défaillance : « Les activités sportives nécessiteront une acquisition du réflexe de propreté et d'hygiène par des changements de vêtements, des temps de douche ... ». Le recrutement cible donc des individus qui, pour la majorité d'entre eux, relèvent d'une problématique de santé et souffrent concrètement de pathologies. Face à cela, la solution envisagée est celle d'un apprentissage des normes corporelles basiques liées à l'hygiène ou à l'équilibre alimentaire. La responsabilité individuelle est clairement ciblée et l'on voit bien comme la logique du besoin n'est pas exclusive de celle du mérite. Au contraire, malgré la problématique de santé, c'est davantage le mérite et la logique injonctive qui prévaut sur celle du soin médical.

➤ *Le sport pour un rapport au corps responsable*

Ces problématiques se rapportent systématiquement à des pathologies qui n'ont été reconnues comme maladie que récemment. Au-delà des différences évidentes entre les maladies dont ils souffrent, les alcooliques ou les obèses sont à la fois catégorisés comme les victimes et les responsables d'une maladie. La posture ambivalente du malade responsable est relevée par Céline, 34 ans et participant au stage B, qui souffre d'anorexie et d'agoraphobie :

« *Et puis on se sent coupable quoi. Parce que si je m'en sors pas, que je sois malade ou pas, c'est quand même de ma faute. Pour les gens ça fait pas de différence. Malade ou pas c'est pareil, c'est à vous de vous en sortir* » (Céline, 34 ans, RMI, stage B).

Si leurs pathologies sont clairement identifiées comme la cause de leurs situations professionnelles, le gouvernement des corps par les instances politico-sanitaires conjuguent injonction et responsabilisation individuelle (Jacolin, Clément, 2008). Ainsi, la proposition de sport s'adresse à une population, que l'aptitude corporelle incertaine, située à un intermédiaire entre employables et inemployables. C'est à cette ambivalence que répondent ces stages de sport. Il s'agit, *a priori*, d'apporter un soin médical mais ces maladies sont également reportées sur la responsabilité de l'individu ; sa volonté, son abnégation et son engagement seraient les conditions de son rétablissement corporel et de son insertion professionnelle. Les assistés sportifs sont finalement à la frontière entre les allocataires inaptes corporellement et dédouanés du devoir de contribution par le travail et les allocataires aptes enjoins à se prendre en charge. Toutefois, en ayant intégré le dispositif RMI et ce stage de sport, ils sont bien catégorisés comme des assistés aptes à travailler à condition d'un rétablissement corporel qui passe par un rétablissement éthique. Le sport est conçu par l'institution comme un révélateur des stagiaires. Il doit les révéler à eux-mêmes, en leur donnant des indications sur leurs capacités physiques et morales, tout en les révélant aux encadrants. Leur identité « sportivement démontrée » qui est ici sous le jugement d'autrui (Heinich, 1999) doit d'abord être acquise. Or, acquérir cette capacité à se prendre en charge à travers l'activité sportive, c'est parvenir à se maîtriser et recouvrir un rapport au corps responsable.

L'orientation des assistés vers la pratique sportive conçue comme un engagement est clairement une façon de responsabiliser le rapport au corps et donc l'aptitude au travail. Face à cela, la disqualification sociale du corps par l'allocataire lui-même, c'est-à-dire la

revendication de son incapacité totale à le mettre en gage pour s'affranchir de son devoir de contribution par le travail, constitue parfois le dernier refuge face à l'injonction au travail dont la satisfaction demeure improbable à un âge avancé¹. Cette tactique réagit à un *double-bind* que nous avons synthétisé par la formule de « responsable vulnérable ». En somme, faire pratiquer du sport sur le mode contractuel afin de redynamiser, c'est admettre la vulnérabilité corporelle mais la considérer comme un défaut de responsabilité. Autrement dit, s'ils sont jugés responsables de leur vulnérabilité c'est parce qu'ils sont perçus comme vulnérables face à la responsabilité de soi. Il s'agit donc de corriger une vulnérabilité morale chez l'individu avant tout, afin qu'il parvienne à reconquérir la maîtrise de son corps. L'usage du mot « vulnérable » procède ici d'un transfert de la responsabilité collective liée à l'obsolescence des catégories institutionnelles vers l'individu.

3. Les corps incertains ou les catégories sociales en jeu

« Cette première expérience de randonnée est positive: s'évader ensemble, marcher pour son plaisir dans une ambiance de détente, découvrir la nature et un site de proximité où l'on peut avoir envie de retourner seul...Le projet d'une randonnée est ce qui donne toute la motivation pour cet atelier de remise en forme et de réentraînement à l'activité physique, mis en place par Sésame depuis mars 2002, à raison d'une séance hebdomadaire pendant quatre mois. L'objectif de Virginie Le Goff, formatrice « sports et santé », au sein de l'association « Animation emploi en Yvelines », est de favoriser le développement de la personne dans sa relation à la santé, d'utiliser l'activité physique pour un bien-être physique et mental, d'apprendre à gérer sa santé autrement que par un recours à une médication. L'animatrice propose des exercices hebdomadaires à faire chez soi, à partir de choix personnels visant à établir de nouveaux comportements, une meilleure hygiène de vie (sommeil, alimentation, tabac, exercices physiques...). »²

¹ Au cours d'une enquête sur les vécus subjectifs des minima sociaux RMI et RSA sur commande du Conseil Général du Morbihan, nous constatons à plusieurs reprises que le passage à l'AAH est souvent revendiqué par les allocataires les plus âgés du RMI, et vécu (quand il arrive) comme un soulagement. Le dédouanement de l'injonction au travail semble libérer d'une contrainte mentale oppressante.

² http://www.yvelines.fr/action-sociale/cheminsdinsertion/numeros/rmi23_dossier.pdf.

Le paragraphe précédent est l'extrait d'un compte-rendu, publié sur Internet, d'une journée de randonnée dans le cadre d'une action d'insertion par le sport pour les allocataires du RMI, également financée par un Conseil Général. L'auteur souligne d'abord le caractère positif de l'expérience, l'ambiance détendue et le plaisir procuré, puis révèle l'objectif premier des formateurs. Celui-ci n'est pas tant dans le plaisir lui-même mais davantage dans la possibilité qu'il donne de favoriser « *le développement de la personne dans sa relation à la santé* », « *d'apprendre à gérer sa santé* » et enfin « *d'établir de nouveaux comportements, une meilleure hygiène de vie* ». L'hybridation entre les logiques du besoin et du mérite, ou entre l'accompagnement et l'injonction est ici clairement illustrée. Pour permettre l'insertion professionnelle, il faut dépasser la problématique de santé qui requiert davantage une prise en charge de soi et de son rapport en corps que des soins médicaux. Cette hybridation est, par extension, celle de l'assistance et de l'assurance et fait donc écho à la crise de l'ensemble catégoriel. Ces deux catégories, on le sait, ne correspondent plus aux expériences des individus et emportent moins leur adhésion cognitive. Le risque social du chômage censé relever du système assurantiel et définissant le chômage comme une expérience courte, provisoire et involontaire entre en contradiction avec l'inflation du chômage de longue durée. De sorte que, la catégorie de l'assistance définie comme une aide à ceux qui sont reconnus comme inaptes au travail, se dilate à son tour, en recevant les chômeurs de longue durée en fin de droits. Finalement, une constellation de situations socioprofessionnelles évoluent dans une zone intermédiaire entre les définitions classiques des catégories de la protection sociale, entre une exclusion avérée qu'il convient légitimement de panser et une intégration professionnelle temporairement suspendue. Aussi, l'ensemble catégoriel parvient difficilement à catégoriser et à identifier de façon crédible les individus qui évoluent dans cette zone intermédiaire : « Le chômage de longue durée est une catégorie qui marque une différenciation par rapport au chômage. Elle atteste de transformations de la catégorie classique de chômage. Elle invalide en quelque sorte les catégories qui désignaient traditionnellement les marges de la catégorie : « faux chômeur », chômage d'exclusion en particulier. Mais elle recouvre une variété extrêmement grande de situations et reste teintée d'une forte incertitude » (Demazière, 1992, 174). C'est la raison pour laquelle il semble loisible de parler de corps incertains. Les assistés sportifs, face à leur problématique de santé, ne sont considérés, ni comme des chômeurs conformes à la définition institutionnelle et légitime du chômage, ni des assistés clairement dédouanés de l'injonction au travail. Ils souffrent bien de corps inaptes mais cette inaptitude est traitée

comme une déviance morale à corriger, voire une défaillance d'individus qui se sont laissés glisser dans une douloureuse facilité. Les stages de redynamisation par le sport relève alors d'un traitement de ces corps incertains qui illustre, selon nous, la multiplication des dispositifs au croisement des catégories classiques de protection sociale. Tous ces dispositifs particuliers, dont font partie les stages de sport, visent à reconstruire l'employabilité des individus afin d'éviter le basculement et l'enfermement définitif dans l'assistanat, dans l'exclusion avérée qui justifie un revenu minimum. Le sport serait, en somme, un moyen de lutter contre ce que les économistes nomment la dégénérescence du capital humain, soit la transformation du corps des chômeurs de longue durée en corps inaptés ; et cela en individualisant et en responsabilisant l'entretien de l'employabilité corporelle. Singulièrement ce traitement n'est pas sans rappeler les objectifs donnés aux pratiques « sportives » dans d'autres cadres institutionnels, que ce soit l'univers carcéral (Bodin et al. 2007) ou l'école (Robène et al. 2008), à d'autres époques et à destination de publics qu'il convenait alors de (ré)éduquer.

La fragmentation de l'ensemble catégoriel, qui conduit à l'émergence de dispositifs particuliers et presque individualisés comme les stages de sport, fait elle-même écho à la mobilisation accrue du terme vulnérabilité en tant que catégorie sociale dans le champ sanitaire et social. Ce terme est, le plus souvent, appréhendé en tant que concept sociologique, comme une catégorie d'analyse dirait Brubaker (2001). Probablement, faut-il y voir l'influence des remarquables travaux de Castel (1995). Mais le constat de cette mobilisation accrue dans le champ sanitaire et social, et que chacun s'accorde à reconnaître, devrait nous conduire à interroger les causes et les effets d'une telle catégorisation sociale. Permettons-nous, à cet endroit de notre réflexion, un détour peu académique par ce que nous avons appelé notre carnet ethnographique d'un apprenti sociologue.

➤ *Extrait du carnet ethnographique d'un apprenti sociologue*

De quoi s'agit-il ? D'un outil qui relève des événements vécus dans le milieu même de la sociologie. Il est basé sur un constat paradoxal : le sociologue de terrain semble implicitement considéré comme naturellement sociologue. L'image d'Épinal est celle d'un sociologue se rendant sur le terrain comme à l'aventure, pour rencontrer et comprendre ce qui lui est étranger, avant de revenir dans le cocon du laboratoire où il retrouvera ses

propres évidences. Comme s'il était évident d'évoluer dans le milieu même de la sociologie, comme si, en bref, l'on était sociologue de naissance, par vocation et prédisposition. L'idée de carnet ethnographique d'un apprenti sociologue consiste à rompre avec cette évidence pour rendre compte des événements qui permettent au Doctorant d'intégrer les codes du milieu dans lequel il évolue mais aussi de comprendre les événements qui participent à sa construction en tant que sociologue, tant dans son positionnement théorique¹, que dans le « style » de sociologue qu'il adopte (à l'oral, à l'écrit, en tant qu'enseignant, ou sur le terrain, etc.). Il ne s'agit pas seulement de s'observer dans la peau du sociologue en train d'observer l'autre, mais aussi de s'observer dans sa propre phase de socialisation par le milieu de la recherche, de comprendre quels événements participent à construire quel sociologue.

En voici donc un extrait relatant un échange sur la notion de vulnérabilité au cours d'un séminaire². Le débat porte sur la définition à accorder à la vulnérabilité.

Becker (2004) a parfaitement rendu compte de l'épreuve que constitue l'écriture d'un travail sociologique. Mais si, effectivement l'exercice parfois douloureux de l'écriture ne va pas de soi, il reste d'un certain confort quand il s'agit de justifier un positionnement théorique. D'autant que, bien souvent, ce positionnement prend la forme d'un réseau complexe qui fait correspondre les « acquis » d'auteurs auquel on se rallie. Finalement, chaque cadre théorique, à travers les correspondances multiples en devient singulier. Et à mesure que ce réseau se complète, sa complexité le rend difficile à formuler au cours d'échanges oraux. Nous avons rencontré cette difficulté à plusieurs reprises au cours du parcours de Doctorant. En séminaire, au cours d'une discussion sur la notion de vulnérabilité, lorsque nous tentions de faire partager notre intérêt pour une approche par la problématique de la catégorisation sociale, il nous a paru difficile d'embrasser l'ensemble du positionnement et sa justification en quelques phrases improvisées. La vulnérabilité, en tant que notion institutionnellement construite pour désigner certains individus dans le

¹Cette idée de carnet ethnographique de l'apprenti sociologue dans le milieu de la sociologie nous est apparue de façon rétrospective grâce à un étudiant du laboratoire à qui il faut rendre l'idée initiale. Au cours de son mémoire sur la construction d'un outil sociologique (un questionnaire) il a pris note de tous les événements qui lui ont permis d'avancer dans son travail de recherche sur un outil de recherche. Interpellé, nous nous sommes rendu compte que nous cultivions depuis le début du Doctorat (voire avant) cette forme de carnet sur notre parcours dans le milieu de la recherche, en isolant quelques événements marquants qui nous ont eu un impact dans nos positionnements théoriques, mais aussi dans notre façon d'intervenir oralement, de nous présenter aux enquêtés sur le terrain, ou de raconter nos recherches à notre entourage.

² Séminaire du groupe « Loisirs, arts, culture et sports » (LACS) au sein du Lares.

champ des pratiques sociales, ne peut pas être circonscrite par le sociologue de façon arbitraire et dans un souci pratique de délimitation du terrain d'enquête. Le risque serait d'interroger des populations qui n'ont pas été catégorisées comme vulnérables et qui ne se considèrent pas non plus comme telles. Le sociologue risque de réaliser, à travers son enquête, sa propre définition sans fondement empirique. Contre l'idée de définir d'emblée la vulnérabilité, nous proposons de l'appréhender comme une catégorie de pratique (Brubaker, 2001), c'est-à-dire comme une catégorie construite et utilisée par les acteurs institutionnels et/ou indigènes. « En sociologie, il faut bien partir de quelque chose, il faut bien définir un concept, définir la population » m'a-t-on répondu entre autres choses. Nous en convenons volontiers, mais à une condition majeure : ne pas confondre l'objet, le terrain et le concept. Or, ici, l'intention de définir la vulnérabilité afin d'aller interroger des personnes qui entrent, selon le sociologue, dans la catégorie des vulnérables, conduit à prendre la vulnérabilité pour un concept sociologique bien qu'elle soit une catégorie de pratique et non d'analyse. La recherche devant porter sur la vulnérabilité, il semble plus juste de l'envisager comme une catégorie de pratique qui devient un objet. Le concept est alors le concept de catégorie sociale. Enfin, le terrain peut être constitué par des acteurs qui inventent et utilisent cette catégorie de pratique et ceux à qui elle est appliquée. C'est, en somme, le positionnement théorique suggéré dans la première partie de la thèse. Néanmoins, le choix peut être fait de considérer la vulnérabilité comme concept d'analyse pour le sociologue mais cela nécessite, soit de se rapporter à un auteur comme Castel dont les travaux conséquents ont permis la construction inductive d'un outil sociologique, ou bien d'en faire à peu près autant que ce dernier afin de construire son propre concept. En revanche, décréter l'existence d'un concept valable pour soi ou pour son équipe de recherche avant toute investigation empirique nous semble une chronologie inversée de la démarche de recherche. Nous ne sommes pas parvenus à convaincre ce soir-là. La difficulté à exprimer un tel positionnement sur le moment nous a probablement conduit à vouloir le développer longuement à l'écrit (première partie) et à nous reporter à des auteurs l'ayant déjà formulé.

➤ *Le sport pour l'employabilité des vulnérables*

Rétrospectivement, cet échange au cours duquel nous ne sommes pas vraiment parvenus à convaincre, a néanmoins permis de clarifier une position sur la vulnérabilité et de comprendre que les stages de sport pour les chômeurs assistés pouvaient être associés à la

mobilisation accrue du terme dans le champ sanitaire et social. Car en tant que catégorie de pratique, largement promue ces derniers temps, la vulnérabilité semble intervenir en réponse à un ensemble catégoriel qui, en se dilatant (frontières élargies devenant floues), devient inopérant. La vulnérabilité vient couvrir la constellation des situations socioprofessionnelles qui évoluent dans la zone intermédiaire et incertaine. Cette quasi-obsolescence explique peut-être la désuétude des concepts d'analyse que sont l'exclusion et l'intégration. À des formes totales d'appartenance (intégration ou exclusion) se substitue un continuum que les catégories classiques ne parviennent plus à couvrir. Car la vulnérabilité dépasse ce schéma binaire pour comprendre (prendre ensemble) toutes les situations observables, du parfaitement intégré très faiblement exposé au risque à l'assisté chômeur de longue durée dans une problématique de santé. Étymologiquement, vulnérable, issu de *vulnus* (blessé), renvoie au risque d'être accidenté malgré soi, soit d'être exclu. On peut donc présumer que la vulnérabilité n'existe pas dans une société qui parvient à distinguer efficacement les membres qu'elle doit légitimement secourir et ceux qui ont la possibilité (et le devoir) de subvenir à leurs besoins de façon autonome, c'est-à-dire à protéger les individus qui la composent. Autrement dit, c'est lorsque les catégories de l'action sociale sont opérantes que la vulnérabilité est la plus improbable et inversement. Mais si cette configuration sociétale est seulement typique et a peu de chance d'être réalisée effectivement, il faut reconnaître que notre société se caractérise par un fort désajustement des catégories officielles avec la réalité qu'elles sont censées représenter et les expériences autobiographiques (Dubet, 2002). La vulnérabilité vient compenser, pour ainsi dire, la crise des catégories de l'action sociale. Les corps incertains des chômeurs assistés engagés dans ces stages de sport risquent d'être définitivement consacrés inaptes. Un risque qui les place dans une situation de vulnérabilité aiguë. Ce type de dispositif peut donc être reconnu par la remarque de Demazière suivante : « Ni le placement, des chômeurs, ni l'assistance, des pauvres, ne permettent d'y répondre. C'est pourquoi la logique qui semble dominante dans les dispositifs spécialisés pour les chômeurs de longue durée est une logique de réinsertion professionnelle (et sociale), visant finalement à l'entretien de l'employabilité, c'est-à-dire au maintien dans le statut de chômeur, à sa confirmation, et évitant le glissement de positions de « sans-statut » (Schnapper, 1989). (Demazière, 1992, 174). Éviter les positions de « sans-statut », c'est précisément l'utilité des stages de sport pour les chômeurs assistés qui mélangent la logique de l'assistance et celle de l'assurance. N'oublions pas en effet que l'identification par la catégorisation se situe, pour les foucaaldiens, au cœur de ce qui définit la *gouvernementalité* dans un État

moderne. Les statuts assignés par les catégories sont, en quelque sorte, des prises pour le pouvoir dans la mesure où ils portent avec eux les prescriptions normatives qui instituent les individus.

➤ *Chômeurs assistés sportifs : entre catégorisation médicale et politique*

Mais le risque d'être « sans-statut » est aussi, et surtout, vécu par les stagiaires eux-mêmes. Or, l'hybridation du dispositif les place dans une situation de *double-bind* et d'incertitude identitaire. Ils sont à la fois enjoins à s'insérer professionnellement et reconnus comme souffrant d'une pathologie ou, du moins, d'une problématique de santé. Ce type de dispositif qui vise à entretenir ou à reconstruire l'employabilité confère une identité ambivalente entre aptes et inaptes. Si cette ambivalence s'exprime dans le caractère hybride du stage de sport (entre soin et injonction), elle existe parfois à travers deux registres de catégorisation contradictoires. Prenons l'exemple de Claudia :

« J'ai eu de gros problèmes physiques. Ce qui fait que je suis tombée au chômage et puis au RMI. Au lieu d'être considérée comme invalidité [...] je vous dis avec des problèmes physiques avec le certificat du médecin et tout, c'est pas possible, je suis plus apte au travail. Donc moi je demande de passer dans le régime de l'invalidité. Et pas dans le RMI. » (Claudia, 42 ans, RMI, stage (B))

L'identification par la catégorie du RMI et la reconnaissance médicale de son inaptitude corporelle placent Claudia face à un *double bind*. Elle est enjoins à son devoir d'insertion professionnelle en tant qu'assisté d'une part, puis en est partiellement dédouanée d'autre part à travers la reconnaissance médicale de son inaptitude corporelle. Ici, les registres médical et social catégorisent et instituent Claudia (et son corps) de façon contradictoire. Il en résulte une précarité mentale anxiogène :

« Vous vous rendez compte, j'ai 48 ans, deux enfants, je suis au RMI et je peux pas travailler et en plus on refuse de me mettre en invalidité alors que je peux pas, avec certificat du médecin, exercer mon travail. C'est surtout là l'angoisse. » (Claudia, 42 ans, stage (B)).

Face à la stigmatisation et à l'incertitude du statut, la disqualification sociale du corps par l'allocataire lui-même, la revendication de son incapacité à le mettre en gage au travail, constitue parfois le dernier refuge tant la conformité à l'injonction au travail demeure improbable à un âge avancé¹ :

« *Moi j'ai pas perdu mon travail ou j'ai pas arrêté de travailler, c'est le médecin qui dit que je suis pas apte. C'est pas normal, moi je suis pas chômeuse* » (Claudia, 42 ans, stage (B)).

Cette opposition entre une catégorisation médicale et une catégorisation par les instances politico-administratives nous renvoie à la question de la bio-légitimité soulevée plus loin en référence aux travaux de Fassin. Le médecin reconnaît comme malade donc inapte au travail. Mais cette maladie est considérée, dans le dispositif, comme le résultat d'une défaillance morale de l'individu. Par conséquent, si la santé reste le principe ultime autorisant d'être dédouané de l'injonction au travail, le fait qu'elle soit responsabilisée repousse les frontières de l'aptitude. Les stagiaires sont surtout reconnus comme provisoirement inaptes donc potentiellement aptes. La responsabilisation de l'inaptitude corporelle la rendrait donc réversible. Et cette réversibilité semble justifier le maintien de la logique injonctive. Finalement le jugement technique et médical sur le défaut d'employabilité est associé, voire opposé, à un jugement moral de non responsabilité de son rapport au corps.

Dans ce contexte, on comprend la réaction tacticienne de Claudia cherchant à disqualifier socialement son corps de façon définitive. Il s'agit pour elle de dépasser une incertitude anxigène générée par cette forme de concurrence de registres de catégorisation. Aussi surprenant que cela puisse paraître, il semble plus confortable, pour elle, d'être reconnue comme invalide définitive plutôt que d'être située dans un intermédiaire ambivalent. Selon Burgi, ce type de cas n'est pas isolé : « En pratique, cela conduit à des sursignalements à la Cotorep qui ne sont pas toujours mal vécus par les allocataires parce que le statut de handicapé est socialement mieux perçu que celui de RMiste. C'est dire à quel point le système est pervers ! » (Burgi, 2006, 96).

¹ Au cours de notre enquête sur les vécus subjectifs du RSA en expérimentation, nous constatons que le passage à l'AAH est souvent revendiqué par les allocataires les plus âgés, et vécu (quand il arrive) comme un soulagement. Le dédouanement de l'injonction au travail semble libérer d'une contrainte mentale oppressante.

En guise de transition : de Hobbes à Foucault, du légiste à l'ethnographe

1. D'une définition du pouvoir

➤ *D'une théorie du pouvoir à l'autre ...*

Pour conclure sur ce troisième chapitre avant d'opérer une transition vers le quatrième, il convient d'anticiper une critique qui pourrait nous être adressée de façon légitime. L'analyse qui a été développée jusqu'ici est, d'un certain point de vue, symétriquement opposée à la voie ouverte par Foucault. C'est vrai. Et le lecteur aura peut-être remarqué la récurrence du conditionnel. Si une seule phrase retraçait le chapitre, elle ne se formulerait pas autrement : l'architecture conceptuelle des stages de redynamisation par le sport et le contexte dans lequel ils sont conçus pourrait tout à fait donner lieu à l'exercice d'un pouvoir tel que le définit Foucault. Et si le conditionnel est de rigueur, c'est que, justement, la définition foucauldienne du pouvoir et la méthode qui en découle ne sont absolument pas celles qui ont été mises en œuvre au cours du chapitre qui se termine là. Si pouvoir il y a, il s'appréhende dans les interactions par une approche de type ethnographique davantage que dans la conception d'un dispositif de pouvoir.

Parlons justement du terme conception. Il suggère un pouvoir planifié et donc des concepteurs stratégiques, des souverains en somme. Or, à la question de savoir qui sont les concepteurs d'un tel pouvoir, nous avons rapidement désigné les rédacteurs des textes sur lesquels nous nous sommes appuyés, qui sont aussi les responsables des stages. Il est pourtant bien improbable qu'ils soient des souverains. Il faut aussi penser aux financeurs ou plus précisément aux décisionnaires des conseils généraux qui accordent des financements aux associations ou centres socioculturels qui entreprennent ces actions. Citons également les professionnels qui interviennent au cours des ateliers que comportent les stages qui rédigent également leur texte de présentation dans lequel ils livrent aussi leur conception du sport (ou autre) dans le cadre de ces stages. Bref, l'idée de souveraineté se dissout finalement en un ensemble de personnes dont il est difficile voire impossible de dessiner les contours. Cet ensemble pourrait effectivement s'étendre à tous les membres d'une société qui, d'une façon ou d'une autre, adhèrent à cette conception du sport pour les chômeurs assistés et qui, sans le savoir, pourraient la cautionner puis la diffuser. À la question de savoir où sont les souverains, se dessine une impasse qui oblige à admettre une

autre conception du pouvoir. Une conception qui ne contraint pas à faire un choix entre notre forte conviction que les stages de sport servent l'exercice d'un pouvoir d'une part et la sincérité et la bienveillance des concepteurs et responsables de ces stages. « La logique est parfaitement claire, les visées déchiffrables, et pourtant, il arrive qu'il n'y ait plus personne pour les avoir conçues et bien peu pour les formuler : caractère implicite des grandes stratégies anonymes, presque muettes qui coordonnent des tactiques loquaces sont les inventeurs ou les responsables sont souvent sans hypocrisie » (Foucault, 2001, 125).

C'est encore moins à une forme de pouvoir exercé par l'État qu'il s'agit de s'intéresser. Il serait bien naïf de comprendre la puissance (au sens d'exercice d'un pouvoir) de ces stages de sport dans une relation antagonique et duale entre l'État et la société (ou certains de ses membres désaffiliés) pour la seule raison du financement publique qui permet leur existence. Pour Foucault, c'est là un antagonisme qui ne peut plus être opératoire et qui, de surcroît, réactive « une sorte de manichéisme affligeant la notion d'État d'une connotation péjorative en même temps qu'il idéalise la société en un ensemble bon, vivant et chaud » (*Ibid.*, 1193). Ce type de remarque du philosophe doit être resitué dans une avancée considérable de sa pensée à dater des années 1976 et 1977. Probablement sensible aux critiques qui lui sont adressées au sujet d'une conception trop centrale et descendante du pouvoir, Foucault propose ce qu'il appellera, dans un entretien accordé en Janvier 1977 pour *La quinzaine littéraire*, « une réélaboration de la théorie du pouvoir » (*Ibid.*, 228). Mais plus que les critiques, c'est, selon lui, son approche des prisons qui lui a permis de prendre conscience de la nécessité de dépasser la conception juridique et négative du pouvoir qui lui avait suffi dans *l'Histoire de la folie*. Au droit, il substitue la technologie et à « une grille juridique et négative », il substitue « une grille technique et stratégique » (*Ibid.*, 229).

Cette substitution est précisément l'objet de la présente transition. Dans ce troisième chapitre, l'analyse a été conduite en fonction d'une conception descendante du pouvoir. « Or, les choses ne sont pas si simples, dès lors que l'on cesse de prendre pour argent comptant les politiques telles qu'elles s'énoncent « par le haut » et que l'on s'intéresse à celles qui se font « par le bas ». (Fassin, 2004,259)

Aussi, la conception du pouvoir à observer n'est pas une conception naturelle. Elle n'existe pas de façon anhistorique mais se réalise à partir de conditions qui la rendent possible. Ce sont quelques-unes de ces conditions dont il était question jusqu'ici. C'est pourquoi, il a été

fait mention d'architecture des stages de sport. Cette architecture renvoie seulement au concept théorique des stages et non à ce que les acteurs en font pratiquement. Mais ce qu'en font les acteurs pratiquement n'est permis que par cette architecture. Cela indique que la conception d'un pouvoir exercé de part en part et de façon diffuse au moment des interactions interpersonnelles, fait elle-même l'objet d'une telle diffusion de part en part. Et l'on voit, d'ailleurs, comme le régime de vérité ou bien la stimulation des individus (plutôt que la répression), qui sont des composantes de cette forme de pouvoir, ne concernent pas seulement les stages de sport mais globalement les nombreux dispositifs d'insertion professionnelle. Ces éléments définissent une *gouvernementalité* propre à notre société. Il y a là une forme de mise en abîme du pouvoir foucauldien : cette conception du pouvoir ascendant, invisible et diffus est elle-même invisible et intériorisée de sorte que, par exemple, toute action d'insertion se doit de stimuler ses destinataires. Et cette exigence relève bien de l'évidence. En atteste une de nos expériences personnelles relevées dans le carnet ethnographique du sociologue. Au cours d'un colloque, un intervenant politique présentait une action d'insertion par le sport, destinée à une jeune population résidant en zone sensible, et dans laquelle chacun aurait l'occasion de devenir acteur. L'entendant marteler cet aspect, nous l'interrogeons sur les raisons qui le poussent à vouloir rendre acteur ces jeunes. Une question qui resta sans réponse. Il n'y a pas de réponse à l'évidence.

➤ *Le pouvoir selon Foucault en quatre points*

Si sa réélaboration de la théorie du pouvoir, par Foucault, se déclenche dans les années 1971 et 1972, lorsqu'il s'intéresse aux prisons dit-il, celle-ci devient conceptuellement détaillée grâce à un cours datant de janvier 1976 au Collège de France. Il y livre sa conception du pouvoir en quatre points qui sont autant de précautions méthodologiques permettant de mettre à l'œuvre cette théorie dans l'observation des faits.

- La capillarité du pouvoir :

« Il ne s'agit pas d'analyser les formes réglées et légitimes du pouvoir en leur centre, dans ce que peuvent être ces mécanismes généraux ou ses effets d'ensemble, il s'agit, au contraire, de saisir le pouvoir dans ses extrémités, dans ses derniers linéaments, là où il devient capillaire » (Foucault, 2001, 178)

Si pouvoir il y a, il est à saisir à un niveau microsociologique donc. Non pas que le pouvoir ne puisse exister de façon globale, mais ce sont ses formes les plus locales que l'auteur préconise d'observer pour, éventuellement, suivre ses formes ascendantes. Par conséquent, en ce qui concerne les stages de sport, seront privilégiées les interactions à l'intérieur des groupes.

- La concrétude du pouvoir :

Des formes locales donc, mais également concrètes. Si l'exercice du pouvoir s'observe de façon privilégiée dans les relations entre les individus, il ne s'incarne pas dans une intention abstraite de domination de l'un sur l'autre mais dans des éléments concrets. Et ceux-ci doivent permettre au sociologue de rendre visible ce pouvoir :

« Il ne s'agissait pas d'analyser le pouvoir au niveau de l'intention ou de la décision, de la chercher à la prendre du côté intérieur, de poser la question, je crois labyrinthique, qui consiste à demander : qui donc a le pouvoir ? Qu'est-ce qu'il a dans la tête ? Qu'est-ce qu'il cherche celui qui a le pouvoir ? Mais d'étudier le pouvoir au contraire du côté où son intention, si intention il y a, est entièrement investie à l'intérieur de pratiques réelles ; d'étudier le pouvoir en quelque sorte du côté de sa face externe, là où il est en relation directe et immédiate avec ce qu'on peut appeler, très provisoirement, son objet, sa cible, son champ d'application, là autrement dit, où il s'implante et produit ses effets réels. Donc non pas : pourquoi est-ce que certains veulent dominer ? Qu'est-ce qu'ils cherchent ? Quelle est leur stratégie d'ensemble ? Mais : comment est-ce que les choses se passent au moment même, au niveau, au ras de la procédure d'assujettissement ou dans ces processus continus qui assujettissent les corps, dirigent les gestes, régissent les comportements ? » (*Ibid.*, 179).

C'est pourquoi, concernant les stages de sport, le prochain chapitre privilégiera les observations *in situ*. Au-delà de ce qui est prévu dans les textes, que mettent en place réellement les responsables des stages ? Quels sont les écarts entre ce qui est prévu et conçu d'une part et les propositions effectives d'autre part ? La stratégie d'ensemble a fait l'objet du précédent chapitre. Il faut maintenant comprendre la mise en œuvre pratique de

cette stratégie. Évidemment, si stratégie il y a, elle suppose des tactiques de la part des stagiaires eux-mêmes. Celles-ci feront l'objet de la troisième partie.

- La circularité du pouvoir

« [Le pouvoir], ce n'est pas quelque chose qui se partage entre ceux qui l'ont et le détiennent explicitement, et puis ceux qui ne l'ont pas et qui le subissent. Le pouvoir, je crois, doit être analysé comme quelque chose qui circule, ou plutôt comme quelque chose qui ne fonctionne qu'en chaîne, il n'est jamais localisé ici ou là, il n'est jamais localisé entre les mains de certains, il n'est jamais approprié comme une richesse ou un bien. » (*Ibid.*, p. 180).

N'appartenant à personne de façon spécifique, le pouvoir selon Foucault est donc circulaire. Le mot est approprié en ce qu'il induit le mouvement d'individu en individu mais inapproprié pour sa référence à la forme du cercle. Sur ce point, l'adjectif qui conviendrait serait celui de réticulaire. Le pouvoir est en mouvement au sein d'un réseau. Il n'est ni un phénomène de masse, ni un phénomène de domination dont on peut distinguer analytiquement ceux qui occupent les places de dominés et de dominants. D'objets du pouvoir à relais, les individus sont les éléments d'un maillage. Par conséquent, l'idée même d'individualité est une construction du pouvoir permettant à ce dernier de transiter par lui. C'est pourquoi, en ce qui concerne les stages de sport, nous souhaitons rompre avec l'apparente distinction entre stagiaires et responsables du stage. Les observations montrent que la constitution du groupe passe par des identifications relationnelles qui constituent chacun de ses membres en sujet. Des sujets qui sont les points multiples d'un maillage bien plus complexe que la répartition binaire entre stagiaires et responsables. Finalement, chacun, quelque soit l'identification relationnelle dont il est l'objet, est un média du pouvoir sur les autres.

- L'ascendance du pouvoir :

« Je crois qu'il faut faire une analyse ascendante du pouvoir ; c'est-à-dire partir des mécanismes infinitésimaux, qui ont leur propre histoire, leur propre trajet, leur propre technique et tactique, et puis voir comment ces mécanismes de pouvoir, qui ont donc leur solidité, et en quelque sorte, leur technologie propre,

ont été, et sont encore, investis, colonisés, utilisés, infléchis, transformés, déplacés, étendus par des mécanismes de plus en plus généraux et des formes de domination globale. Ce n'est pas la domination globale qui se pluralise et se répercute jusqu'en bas (...) » (Foucault, *op.cit.*, 181)

Au-delà du modèle global que constitue la conception dominante du sport comme l'a montré Ehrenberg (1991), l'analyse privilégiera maintenant les détails dans lesquels se manifeste la conception du sport qui est à l'œuvre dans les stages de sport. L'observation mettra l'accent sur le détail des technologies convoquées. Comment et par quoi sont régis les rapports entre les membres du groupe ? Comment est contrôlée pratiquement l'adhésion à la conception du stage ? Qu'est-ce qui facilite ou contrarie cette adhésion ?

La pratique sportive comme moyen d'insertion professionnelle des chômeurs assistés apparaît comme un dispositif particulièrement singulier voire surprenant. De surcroît, elle a un statut d'engagement dans un rapport contractuel alors que les pratiques sportives sont communément envisagées comme des pratiques libres et non contraintes. Sur le plan de l'analyse, il semble évident de vouloir distinguer formellement cette pratique encadrée voire contrainte des pratiques sportives « libres ». Ceci conduirait, en ce qui concerne cette recherche, à opposer les enquêtés pratiquant dans le cadre des stages et ceux qui ont été interrogés à propos d'une pratique sportive choisie. Mais cette opposition doit être dépassée tant la distinction entre pratiques contraintes et libres (ou choisies) ne peut être opératoire. Impossible en effet d'écarter la possibilité pour les stagiaires de se ménager une marge de liberté comme celle d'une forme de déterminisme conduisant à une pratique sportive perçue comme libre.

➤ *Contre l'héritage hobbesien*

En détaillant point par point sa conception alternative du pouvoir, Foucault livre, par la même occasion, une méthode permettant de l'observer, de le rendre visible et qui, à certains égards, tend vers la méthode ethnographique. À chaque conception du pouvoir peut, en effet, correspondre une façon de l'appréhender. Dans le chapitre 3, la conception descendante du pouvoir a donné lieu à une approche qui pourrait être celle d'un légiste. Dans cette perspective, la loi est le garant de la cohésion sociale et donne lieu à un pouvoir descendant et négatif, conforme à la conception traditionnelle du pouvoir qu'est celle de Hobbes. Pour ce dernier, l'infinitude du désir humain conduit chaque homme à vouloir

accroître son pouvoir sur le plus grand nombre d'individus. Le pouvoir est donc un attribut dont chacun cherche à se doter pour dominer l'autre et grandir l'accès à la réalisation de ses désirs. Pour ne pas conduire à une situation que l'on peut qualifier, par anachronisme, d'anomie durkheimienne, le pouvoir doit être artificiellement attribué. Il s'agit, pour éviter la guerre de tous contre tous, de limiter le pouvoir de chaque individu grâce à un pouvoir souverain. *A posteriori*, le modèle foucauldien du pouvoir paraît avoir été formulé par opposition symétrique au modèle hobbesien¹. Celui-ci suggère au sociologue contemporain de procéder à la façon d'un légiste dans la mesure où le pouvoir du souverain s'érige à travers la loi et le contrat. Or, si l'on admet, à l'inverse, un pouvoir capillaire, concret, circulaire et ascendant, tel que le définit Foucault, alors la démarche est aussi l'inverse de celle du légiste. Elle met l'accent, non plus sur les intentions mais sur les technologies réelles, non plus sur la souveraineté de l'un sur les autres mais sur l'entraînement réciproque de tous, bref sur la souplesse des interactions capables de médiatiser le pouvoir au sein d'un groupe plutôt que sur la rigidité d'un cadre législatif coercitif. Il s'agit finalement de cerner un pouvoir invisible car positif et traversant les individus plutôt que de décrire un pouvoir lisible dans la loi.

2. ... à une méthode pour le voir

➤ *Les stages pour une mise en forme ethnologique du sport*

Si la microphysique du pouvoir requiert une approche ethnographique, le sport comme terrain d'enquête se révèle quelque peu problématique. Les pratiques sportives constituent un objet insuffisamment étranger pour être appréhendé avec la distance requise. Si, bien souvent, l'ethnologue investit des groupes dont les codes lui sont étrangers et dont les pratiques peuvent lui paraître étranges jusqu'à ce qu'il accède à leur sens, le problème est inverse lorsqu'il s'agit de comprendre le sens des pratiques sportives. Elles sont tant répandues, et selon des formes tellement variées, que nos évidences personnelles en tant que pratiquant, risquent fort de constituer un obstacle. Paradoxalement, être directement concerné par l'objet de recherche ne constitue pas forcément un atout pour le sociologue auquel se pose inévitablement la question de la distanciation. C'est une raison pour

¹ A plusieurs reprises, Foucault fait référence au modèle du Léviathan de Hobbes en tant qu'héritage pesant et ne permettant pas de penser autrement le pouvoir.

laquelle, il est plus judicieux de considérer ces stages de sport comme une fenêtre sur les pratiques sportives des chômeurs. Une justification s'impose ici.

Certes, ces stages n'existent qu'à titre exceptionnel. Il y a donc *à priori* une différence fondamentale entre ces assistés qui pratiquent dans le cadre du RMI et ceux qui ont une pratique non encadrée, spontanée et librement consentie. Mais, il faut, pour affirmer cela, être certain que la pratique sportive dans notre société soit effectivement une pratique libre, d'épanouissement et qui ne soit pas l'objet d'injonctions sociales. Or, il faut bien admettre au-delà des représentations laudatives dont il fait l'objet que le sport est devenu un « modèle global » (Ehrenberg, 1991) auquel chacun est socialement enjoint. Ainsi, l'opposition entre pratiques sportives libres et encadrées n'existe que par l'écueil de s'en tenir aux formes apparentes en négligeant la dialectique entre le sport et la société. À titre de rappel, le philosophe Jeu ne s'y trompe pas lorsqu'il présente le sport comme « une contre-société contredite » (Jeu, 1987, 168), signifiant par cette formule les deux temps de cette dialectique. Le sport s'érige d'abord en contre-société lorsque, en tant qu'espace-temps cathartique ou de débridement (Elias, 1986), il érige l'affrontement en valeur. Dans un deuxième temps, il est contredit en tant que contre-société dès lors que la société civile le reprend à son compte en l'érigeant en modèle global. Ainsi, le sport formellement encadré dans ces stages destinés aux allocataires du RMI est-il seulement paradigmatique de l'injonction généralisée à faire du sport. Cette injonction est seulement plus manifeste dans le cadre de ces stages. Aujourd'hui, le principe du « chacun fait ce qu'il veut » ne facilite pas la compréhension des comportements au regard du cadre normatif dans lequel ils naissent. Ainsi, seuls ceux qui le souhaitent feraient du sport et toute pratique serait libre. Pourtant, il y a bien un cadre normatif qui érige cette activité en modèle global. Mais les contraintes qui pèsent sur les actions sont difficilement accessibles. En revanche, les stages permettent un effet de loupe sur l'intersubjectivité entre ce qui est prescrit et ce qui est réellement adopté par les individus. C'est la raison pour laquelle il nous semble possible de les appréhender comme des observatoires. Bien souvent, le sport est envisagé comme « clé de la connaissance de la société » (Elias, 1986, 25) sans qu'aucune justification ne soit apportée à ce privilège heuristique comme si l'aval de la fameuse citation d'Elias exonérait du travail de justification d'un tel statut sociologique accordé au sport, bien qu'il ne prenne sens que dans le cadre du positionnement socio-historique éliasien. Ici, ces stages de sport, en tant que *lieu propre* des stratégies institutionnelles, constituent une fenêtre sur le sport pratiqué par les chômeurs en général. Les pratiques encadrées et les pratiques que nous avons (à tort donc) qualifiées de spontanées ne sont pas à distinguer ni à opposer. Elles

présentent au contraire un rapport métonymique autorisant à éclairer les deuxièmes par les premières en dépit de leur apparente exceptionnalité. Les pratiques encadrées sont en quelque sorte *pars pro toto* : une partie circonscrite (donc plus facilement observable) du tout et représentant le tout alors indirectement observé.

Un tel découpage métonymique du terrain permet en quelque sorte la mise en forme ethnologique¹ des pratiques sportives des assistés. Il s'agit de palier le caractère commun du sport et de le rendre étrange et plus visible en s'appuyant sur l'exceptionnalité de ces stages et la visibilité de la contrainte normative. Une seule façon de faire du sport y est proposée de façon explicite. Le sport devient effectivement un objet d'analyse difficile au regard de ce que Sirost nomme le « présentéisme sportif » (1997) désignant par là son omniprésence. Lorsque le sport est partout, il devient en quelque sorte visible nulle part. Ainsi, le détour par ces stages de sport publiquement financés est tel le détour de l'ethnologue s'appuyant sur l'étrangeté de l'autre pour éclairer son monde. Pour admettre l'utilité de cette mise en forme ethnologique, il faut évidemment reconnaître au préalable le sociologue comme un individu engagé socialement et dont la distanciation nécessite un outillage.

Foucault opère lui-même une sorte de déplacement ethnologique. Non sur le plan de l'espace comme l'image des ethnologues aventuriers le suggère mais sur le plan du temps. L'ethnologie offre, selon lui, la possibilité de « se situer à l'extérieur de la culture à laquelle nous appartenons, d'en analyser les conditions formelles pour en faire la critique, pour voir comment elle a pu effectivement se constituer » (Foucault, 2001a, 605). Le déplacement sur l'axe du temps lui permet d'heurter les certitudes profondément ancrées. Le principe étant de rendre étranger ce qui est familier. Et pour comprendre l'objet familier des pratiques sportives, notre déplacement ne s'effectue ni sur l'axe de l'espace ni sur celui du temps, mais vers ce qui semble singulier et extraordinaire simplement parce que les traits du familier y sont grossis et plus visibles. Car, il convient de ne pas se méprendre sur cet aspect extraordinaire. Est-ce si exceptionnel de faire du sport un devoir envers la société ?

¹ De Certeau parle aussi « d'ethnologisation des pratiques » ou de « découpage ethnologique » (1990, 99) qu'il relève chez Foucault autant que chez Bourdieu

➤ *L'engagement corporel du chercheur : du corps-obstacle au corps nu.*

A cette mise en forme ethnologique, une observation participante a été associée. Nous avons participé environ deux semaines à chaque stage et réalisé des entretiens avec les stagiaires et les responsables. Mais d'emblée, nuancions la formule « observation participante ». Nous n'étions pas allocataire du RMI mais clairement identifié comme étudiant en Doctorat. En considérant la mise en garde de Duneier (2005) sur l'écueil de l'illusion ethnographique, il nous est impossible de mesurer le niveau et la nature de l'acceptation dont nous bénéficions. Pour autant, leurs comportements et propos en notre présence ou lors des entretiens n'en furent pas moins réels qu'en notre absence. L'individu peut être différent mais le rôle que notre présence lui fait endosser n'a pas moins de valeur. Le rapport d'enquête demeure un rapport social. En revanche, l'entretien doit permettre un relâchement progressif de ce rôle afin de « produire des effets de vérité » (Kaufmann, 1996, 69). Or, dans le cadre d'une enquête sur la pratique sportive, la participation directe est une opportunité pour la profondeur de l'entretien qui suit. L'implication physique du chercheur est une sortie de son rôle strict et un engagement favorisant celui de l'informateur. La narration de soi est un risque, une mise en danger de soi au regard d'autrui. Les interviewés acceptaient d'autant plus facilement cette « prise de risque » que nous étions « avec eux » et mis, nous-mêmes, en danger. D'autant plus que le débridement au cours de la pratique et l'engagement corporel sont souvent perçus comme le dévoilement de son identité réelle. L'association de l'authenticité de l'être à la pratique sportive est fréquemment exprimée à travers ce type d'assertion récurrente : « En sport, on ne peut pas tricher ! ».

Mais l'intérêt premier de la participation physique du chercheur tient probablement dans l'accès à l'indicible. En première partie, il a été annoncé que l'énonciation d'une catégorisation alternative par les stagiaires pourrait passer par le sensible. Certaines formes de plaisir, par exemple, ne sont pas compatibles avec l'équation entre les catégories de chômage et de sport. Il est donc possible que des tactiques indigènes puissent exister sans être formulées, dans le secret du corps. C'est pourquoi, la participation à la pratique sportive, l'engagement corporel du chercheur, constitue une voie essentielle pour accéder aux représentations des acteurs. À condition, évidemment de rester conscient de certaines limites. Nous n'étions pas confronté à une problématique de santé comme la plupart des

stagiaires et nous avons notre propre histoire, notre propre rapport avec la pratique sportive.

Ce genre de différences peut limiter le rapprochement permis par l'engagement du corps. Car si la participation à la pratique sportive a une influence inéluctable sur la qualité de l'observation, elle n'en est pas forcément une garantie. Elle est aussi un risque. L'engagement du corps sur le terrain doit être maîtrisé dans la mesure du possible. Le corps peut accroître la distance avec les enquêtés comme la réduire. Plusieurs situations vécues à l'occasion de cette investigation peuvent l'illustrer. Du terrain de foot à la salle de musculation en passant par les douches collectives, une forme de sensibilité nous paraît nécessaire au chercheur dans la gestion de son engagement corporel.

C'est au cours du stage A que, pour la première fois, nous nous sommes engagés corporellement sur le terrain. Ce fut à l'occasion d'un match de foot improvisé. Sur le terrain de foot, nous étions peu inquiets. C'est, en quelque sorte, notre terrain de prédilection¹. Le risque en était d'autant plus grand. Dans l'action du jeu, nous avons pris conscience du risque d'une maîtrise technique trop flagrante et susceptible de marquer une distance avec les stagiaires. Dans le jeu, les corps sont soudainement en contact. Ce que Goffman nomme « les territoires du moi » sont, en quelque sorte, abolis. Le corps n'est plus protégé de l'intrusion ou de l'empiètement d'un corps étranger mais il est au contraire, et spécialement dans la pratique du football, utilisé pour protéger le ballon. Les spécialistes, pour désigner cette technique de jeu qui consiste à augmenter la distance entre l'adversaire et le ballon, parlent du corps-obstacle. Le niveau de maîtrise du corps-obstacle distingue bien souvent les initiés des non praticiens. Rapidement, nous nous sommes rendu compte qu'en faire usage à l'occasion de cette prise de contact corporelle se révélait néfaste pour l'investigation. La différence de maîtrise technique fait disparaître l'incertitude du jeu et le rend bien moins intéressant. Utiliser le corps-obstacle consiste à se mettre dos l'adversaire et à rendre le ballon inaccessible quand cet adversaire est de faible niveau. Ici, l'engagement total du corps dans la pratique sportive risquait, non pas de réduire l'écart perçu des positions sociales (Doctorant/assisté), mais de l'accroître. L'engagement corporel devait être adapté. Nous décidions (sans une pleine conscience de

¹ Nous pratiquions le football, à peine un an avant l'enquête, au niveau national du CFA (Championnat de France Amateur)

tout cela) de privilégier une prise de risque en laissant le ballon entre les corps sans pour autant faire exprès de mal jouer. Le risque étant cette fois d'afficher une forme de mépris de l'adversaire techniquement inférieur. Il est difficile, voire impossible, de faire semblant de rater, de mal jouer, de simuler la maladresse sans que la feinte ne soit visible. Demandez à un musicien de jouer faux, les notes formeront toujours une mélodie cohérente car les enchaînements sont incorporés. Entre ces deux écueils, l'attitude pour laquelle nous optons revenait à limiter l'engagement physique pour ne pas être excessivement présent et influent dans le cours du jeu et à ne pas faire semblant sur le plan technique, mais de prendre les risques permettant de maintenir l'incertitude malgré une différence technique. Nous n'y sommes peut-être pas toujours parvenu. Quoi qu'il en soit, cela montre qu'il ne suffit pas de s'engager pleinement pour obtenir l'aval implicite des membres du groupe. L'aisance dans la pratique sportive peut être une limite lorsqu'il s'agit d'entrer en relation avec des individus engagés dans un stage de sport en raison de leur défaut d'aisance corporelle perçu comme un frein à l'emploi. Après cette expérience, nous sommes incapable de dégager une recette, si tant est qu'elle puisse exister. Il s'agit plutôt d'une forme de « tact » ou de savoir-faire sensible à cultiver par le sociologue. Comme le suggérait Morin : « le terrain est humain. L'enquêté est à la fois objet et sujet, et on ne peut éluder le caractère intersubjectif de tout rapport d'homme à homme. Nous pensons que la relation optimale requiert à la fois, d'une part, détachement et objectivation à l'égard de l'objet de l'enquête, d'autre part, participation et sympathie à l'égard du sujet enquêté. Comme le sujet enquêté et l'objet de l'enquête ne font qu'un, nous sommes amenés à être double » (1984, 223).

Dans la perspective de la séance de musculation, nous étions moins à l'aise. Depuis le début du stage, les stagiaires avaient visiblement pris leurs marques, commençaient sur le vélo pour un échauffement progressif et tournaient sur leurs appareils privilégiés et dont ils connaissaient bien le fonctionnement et la charge appropriée. Face à notre attitude incertaine devant les appareils, certains stagiaires sont venus nous conseiller. Paradoxalement, notre manque d'aisance a probablement favorisé l'acceptation dans le groupe. Ayant peu l'habitude des appareils de musculation, je chargeais de façon excessive la première machine et suscitait quelques rires des stagiaires installés à proximité. Peut-être que dans un groupe de spécialistes de la musculation, un tel épisode eût été mal accepté. Mais dans celui-ci, dont les membres ont pour dénominateur commun cette problématique de santé, le manque d'aisance semble avoir favorisé le dialogue.

Une dernière situation a retenu notre attention à propos de l'engagement du corps dans la relation avec le groupe. À la fin de la même séance de musculation, nous n'avions pas prévu l'épisode des douches collectives. Il nous est plutôt familier dans le cadre de notre pratique sportive, mais il devient moins anodin lorsqu'il s'agit de se mettre à nu, au sens figuré comme propre du terme, dans le contexte du terrain de recherche. Nous avons hésité un moment, puis, sentant les regards légèrement interrogés (va t'il se mettre à nu ?), il n'y avait plus de choix. Le passage de la douche s'est révélé comme une forme d'engagement du corps nécessaire. Du corps-obstacle au corps intégralement dénudé, le principe de l'engagement total du corps comme moyen d'intégrer un groupe et d'accéder à son vécu sensoriel est à nuancer. Il faut noter que si, de manière générale, on s'intégrera plus facilement dans les groupes de sportifs spécialisés dans une discipline, dans le cas des stages de sport pour chômeurs assistés, le dévoilement de ses limites et de son malaise n'est pas un obstacle, au contraire. Le dénominateur commun de ces stagiaires est d'être en défaut par rapport à la norme du travail et de la santé. La révélation de ses propres limites n'est donc pas marginale.

Ces réflexions sur l'acceptation dans le groupe par ne sont pas anecdotiques mais reflètent toute la difficulté à établir le contact avec des individus, souvent marqués par le regard des autres. La mise en œuvre d'une recherche implique une intersubjectivité relationnelle si l'on veut tenter de saisir et comprendre ce qui se joue devant nous. Comme le suggérait Habermas « la relation entre un sujet qui observe et un objet observé est ici remplacée par la relation entre un sujet qui participe et un partenaire » (Habermas, 1968, 214).

Chapitre 4

Le pouvoir du sport sans la violence

I. Au cœur du groupe

Il est temps maintenant de pénétrer au cœur des stages de redynamisation et de rendre compte d'une réalité plus complexe qu'elle n'y paraît jusqu'ici. Cette complexité est celle des rapports qui s'établissent à l'intérieur des groupes formés à l'occasion des deux stages. Pour commencer, elle dépasse la répartition binaire entre les stagiaires et ceux qui les encadrent. Évidemment, il y a bien ceux qui sont officiellement assistés, et ceux qui les prennent en charge. Mais nous verrons que la limite est poreuse. Les observations montrent qu'au-delà des identifications catégorielles (allocataires du RMI) qui justifient la présence des stagiaires, la formation d'un groupe donne lieu à des identifications relationnelles plus fines. Ces identifications relationnelles tendent à atténuer les effets d'étiquetage, mais permettent tout à la fois, la constitution d'un groupe dont les unités sont liées comme dans une sorte de maillage largement favorable à l'exercice du pouvoir tel que le conçoit Foucault.

Les équipes d'encadrement des deux stages ne considèrent pas de la même façon tous les stagiaires selon leurs comportements vis-à-vis des normes à observer dans les stages. Une sorte de typologie indigène a pu être dressée à partir de ces différentes identifications. Cinq types de stagiaires ont été relevés. Nous les illustrerons en retenant le cas de quelques stagiaires qui s'y rapportent. Autant que possible, nous les ferons intervenir régulièrement afin que le lecteur puisse reconnaître le cas cité et qu'il ne se perde pas sous une avalanche de prénoms. Ainsi, nous montrerons que cette différenciation interne au groupe est à la fois constitutive d'un pouvoir de type réticulaire mais également le signe de modulations ou d'adaptation du concept des stages aux particularités des individus. Néanmoins cette modulation participe également à la circulation du pouvoir.

A. Du catégoriel au relationnel

1. Le groupe comme réseau homogène

➤ *Construire le groupe*

Plus haut, nous avons noté que la constitution d'un groupe était au cœur du projet théorique des stages de redynamisation par le sport. Les concepteurs des stages et les intervenants qui ont rédigé les projets comptent particulièrement sur la dynamique de groupe pour faire des individus dynamiques. L'émulation collective est même considérée comme un critère de réussite en soi. En arrivant en cours de stage, sans connaître le contenu de ces projets, nous notions rapidement la convivialité des relations, les rapports de bienveillance des stagiaires entre eux et avec les responsables, parfois même une complicité évidente entre certains membres du groupe. Le constat est à rapporter à un propos récurrent dans les entretiens :

« [Avant de venir au stage] j'avais peur de quelque chose. Une phobie que j'avais. Puis le sport, j'avais jamais fait, je savais pas ce que c'était comme sport qu'on allait faire. C'est ça aussi qui me faisait peur puis après quand j'ai vu comment c'était, j'ai compris. Chacun fait ce qu'il peut du moment qu'il essaie de faire le maximum. » (Aïda, RMI, 58 ans, stagiaire (B)).

La grande majorité relate ce genre d'appréhension révolue. Cette phase d'adaptation correspond à une sorte de nivellement des conceptions du sport. Face à la multiplicité des formes de pratiques possibles, l'incertitude et le risque d'être confronté à des exigences démesurées puis à une dévalorisation par l'échec, rendent sceptiques et méfiants la plupart des stagiaires. Puis la conception du sport qui prévaut est rapidement diffusée et intégrée. Il ne s'agit pas d'être le plus performant ni de réussir à faire tous les exercices. Chacun ayant ses propres limites et difficultés de santé, il s'agit plutôt de faire preuve de volonté, de courage et d'abnégation. La performance dans l'absolu compte bien moins que l'engagement effectif du stagiaire. Ce discours est omniprésent au sein des deux stages comme dans les entretiens. On repère là, les traces d'un premier apprentissage et d'une diffusion d'un savoir commun sur le sport qui agit finalement comme une norme commune et fédératrice. C'est en quelque sorte le consensus intégré par chacun et autour duquel se construit le groupe. Consensus dont il nous est fait part constamment. Si en tant que chercheur étudiant, il y a une chose qu'ils pensent devoir nous faire comprendre, c'est cela.

Bui-Xuân, Mikulovic et Marcellini (1995) ont travaillé sur des stages de sport pour chômeurs handicapés. Le sujet est proche mais le traitement qu'en font les auteurs est bien différent du notre. Néanmoins, les auteurs font le constat relativement similaire d'une période d'apprentissage d'une conception de leur activation sportive et par conséquent des attentes qui leur sont implicitement adressées :

« Car c'est bien d'une activité de groupe dont il s'agit, chacun se réfugiant derrière l'ensemble pour ne pas être mis en demeure de démontrer ce qu'il sait faire. Il conviendrait plutôt de dire "ce qu'il ne sait pas faire", car c'est bien là la question qui semble hanter chacun d'entre eux. La représentation qu'ils ont du "sport" semble basculer d'une vision scolaire à l'image du haut niveau, mais elle reste toujours empreinte de la nécessité d'un apprentissage dont il faudrait rendre compte. Et, disent-ils : "ils ne savent pas, car ils n'ont pas appris !" Bien que jamais la consigne de l'éducateur physique n'ait exigé cela, cherchant au contraire à ce que s'expriment spontanément les potentialités de tous ou les schémas intégrés de chacun, il faudra du temps avant que sa demande soit entendue. »
(Bui-Xuân et al., 1995¹)

Autrement dit, il faudra du temps avant que l'intervenant parvienne à faire de cette conception de l'engagement sportif une référence commune permettant à chacun de s'investir sans crainte que l'autre ne perçoive son action de façon décalée. Car la certitude que l'autre interprète mon acte sportif comme je le conçois me permet de le réaliser sans grande retenue. Encore une fois, l'aisance dans l'action est le signe d'une conformité. Je peux m'engager pleinement dès lors que je sais que cet engagement est normal et perçu comme tel :

« Au début j'osais pas trop faire ce qu'elle demandait de faire au yoga, je trouvais ça bizarre puis j'avais peur du regard des autres tout simplement. Mais ici on est tous pareil, et y'a pas de honte à avoir, au contraire » (Alice, RMI, 45 ans, stage (B)).

¹ En ligne : Gilles Bui-Xuân, Anne Marcellini et Jacques Mikulovic, « Corps et exclusion : la redynamisation du sujet handicapé - chômeur », *Corps et Culture*, Numéro 1 (1995), Le développement du sport, [En ligne], mis en ligne le 14 mai 2007. URL : <http://corpsetculture.revues.org/document239.html>. Consulté le 17 Janvier 2009.

Il convient de ne pas idéaliser ce processus par ailleurs. Le recrutement conditionne probablement l'émergence d'un consensus. Yann, le responsable du stage A, nous confie par exemple, que l'entretien préalable au stage permet de sonder l'esprit du candidat stagiaire. Les personnalités susceptibles de représenter un risque dans la cohésion du groupe peuvent être refusées. Car, au-delà des critères objectifs (allocataire du RMI et aptitude à la pratique sportive) et de la problématique de santé qui, on l'a vu, concerne la plupart des stagiaires, le recrutement passe également par des critères moins formels. Cette construction du groupe doit largement contribuer à l'établissement facilité d'un consensus. Ce consensus permet aussi de mettre les uns et les autres sur la même longueur d'ondes afin de favoriser les échanges interpersonnels par lesquels transite le pouvoir. L'existence même d'une conception commune du sport favorise les liens à l'intérieur du groupe et inversement ces liens contribuent à l'ancrage de cette conception. « Une multiplicité, que ce soit un atelier ou une nation, une armée ou une école, atteint le seuil de la discipline lorsque le rapport de l'un à l'autre devient favorable » (Foucault, 1975, 222).

De ce point de vue, permettons-nous de discuter le postulat formulé par Bui-Xuân, Marcellini et Mikuovic dans l'article cité plus haut sur les stages de formation pour les chômeurs handicapés : « L'énorme avantage que présentent les activités physiques et les sports, c'est que leur diversité est telle qu'il serait étonnant de ne pas trouver une activité ou une modalité d'activité qui ne corresponde pas à la combinaison spécifique des qualités d'un sujet. » (Bui-Xuân, op.cit.). L'affirmation apparaît quelque peu contradictoire avec celle que nous citions précédemment et qui relatait la mise en conformité laborieuse des stagiaires aux attentes de l'éducateur physique. Peut-être que sur un plan exclusivement moteur, la diversité possible des pratiques sportives permet aux sujets handicapés de pratiquer en s'adaptant à son handicap. Mais nous en revenons à la question de la catégorisation des sports. Quelque soit la forme de la pratique suggérée par les intervenants ou librement choisie par les stagiaires, la conception du sport reste dictée par l'intervenant. Et cette conception est d'autant plus facilement intégrée lorsque la forme qu'elle prend est choisie par le pratiquant et adaptée à lui. Dans cette perspective, l'énorme avantage du sport est effectivement de permettre un apprentissage et une *disciplinarisation* par la stimulation davantage que par la contrainte exercée sur l'individu. La question qui se pose est à nouveau celle de l'individualisation du traitement. Au-delà du fait que, non seulement l'on tienne compte des spécificités de chacun mais que de surcroît il convienne de les découvrir et des les utiliser au mieux, la finalité demeure bien dans une logique

d'homogénéisation du groupe. Cette finalité étant celle de l'intégration d'un rythme dynamique, d'une adhésion aux normes du contrat de la responsabilité de soi et finalement celle de la reconstruction de l'employabilité des chômeurs assistés. La construction du groupe a donc ceci d'ambivalent. Elle s'établit sur une diversité interne pour construire un consensus, puis un groupe dans lequel les échanges permettront une institution douce, c'est-à-dire, sans violence des individus. Ce type de détour par l'individualisation que réalise le pouvoir se retrouve au cœur des analyses de Foucault, notamment à propos de la prison. Il ne s'agit pas d'une forme d'individualisation qui a sa finalité en elle-même. Mais dans une optique disciplinaire, « l'individualisation est descendante. La surveillance, l'observation constante permettent d'individualiser tous ceux qui sont soumis à un contrôle. [...]. L'enfant, le patient, le criminel sont connus de manière infiniment plus détaillée que l'adulte, l'homme sain, ou le citoyen respectueux des lois » (Dreyfus et Rabinow, 1984, 230).

➤ *La force de l'entre-soi*

N'en demeure pas moins cette similitude indépassable entre tous les stagiaires, celle de l'identification catégorielle. Certes le stage A a la particularité d'être également ouvert aux allocataires de l'Allocation Parents Isolés (API), mais nous n'en avons pas rencontrés. Mais paradoxalement, la seule chose qui puisse dépasser cette similitude est elle-même. En effet, dès lors que chacun est identifié de la même façon, le biais par lequel ils sont tous identiques n'est plus pertinent pour identifier, c'est-à-dire pour distinguer. Si l'on admet que la fonction première d'une identification est de distinguer les individus les uns des autres, alors le fait d'être allocataire du RMI n'a plus de pertinence à l'intérieur du groupe. C'est pourquoi, au vu des observations réalisées au cours de ces stages, nous pensons que cette forme d'entre-soi relaie les identifications catégorielles derrière des identifications relationnelles. Nous reprenons là une distinction entre deux modes d'identification proposée par Brubaker et formulée comme suit : « Une distinction fondamentale doit être faite entre les modes d'identification relationnels et catégoriels. On peut s'identifier (ou identifier une autre personne) en fonction de sa position dans un réseau relationnel (un réseau de parenté, par exemple, ou un réseau d'amitiés, des liens patron-client ou des relations professeur-élève). D'un autre côté, on peut s'identifier (ou identifier une autre personne) en fonction de son appartenance à une classe de personnes partageant un attribut

catégoriel (comme la race, l'appartenance ethnique, la langue, la nationalité, la citoyenneté, le sexe, l'orientation sexuelle, etc.) » (Brubaker, 2001, 75). Dans un groupe qui ne réunit que des allocataires du RMI, l'identification catégorielle en question n'est plus pertinente. Il est fréquent de lire que l'entre-soi constitue un facteur de renforcement du stigmaté. C'est probable mais l'affirmation reste partiellement variable. Dans le cas des stages, les chômeurs assistés forment des groupes qui ne sont presque jamais en contact avec d'autres groupes. Hormis les intervenants, ils rencontrent rarement des personnes professionnellement actives. Or, ce type de situation pourrait activer au premier plan l'identification catégorielle. Mais dans le cadre des stages, elle est, en quelque sorte, entre parenthèses bien qu'elle justifie la participation de chacun :

« Vous voyez bon, y'a des activités bon vous aimez ou vous aimez pas mais y'a un groupe aussi. C'est un groupe où tout le monde est pareil vous voyez. Ca je pense que ça compte aussi pour tout le monde. C'est important. On demande pas les galères des gens. On est tous pareils. » (Jacques, 52 ans, RMI, stagiaire (B))

« Et puis au départ on est tous plus au moins un peu sur la défensive puis après on se rend compte que finalement on a tous un parcours différent mais on est tous dans la même situation au final tu vois » (Alice, 45 ans, RMI, stagiaire (B)).

Pour Jacques, comme pour la majorité des stagiaires, le fait d'être « dans les mêmes galères » désinhibe et permet l'engagement total dans le sport. Il n'est pas question des situations socioprofessionnelles puisque chacun sait à quoi s'attendre. Le groupe forme une communauté de stigmaté et s'établit sur un accord tacite selon lequel l'assignation identitaire catégorielle ne peut faire l'objet de railleries. Il est admis que chacun comprenne et accepte l'histoire de l'autre. Cette forme d'entre-soi permettrait une forme de sociabilité délestée de l'identification catégorielle assignée. Une sociabilité délestée autant que le corps semble-t-il. Nous pensons à plusieurs stagiaires dont les difficultés d'insertion professionnelle seraient, d'après eux, liées à une inhibition pathologique. C'est le cas de Céline, 28 ans, qui souffre à la fois d'anorexie et d'agoraphobie :

« Comme les gens me font peur bah je suis agressive. Puis ça me permet de m'insérer avec un groupe parce que mon problème c'est que j'ai pas de relations, je vois personne, je suis tellement angoissée par les autres, par le jugement des autres que je suis complètement

isolée et y'a que toute seule chez moi que j'ai l'impression d'être bien » (Céline, 28 ans, RMI, stagiaire (B)).

Son attitude durant l'entretien confirme simultanément son propos. Pourtant, au cours de la séance de yoga, elle met son corps en scène dans des gestes et des postures en rupture totale avec les usages normaux du corps. Sa crainte excessive du jugement d'autrui sur son corps semble, en apparence, disparaître durant la pratique et au sein de ce groupe. Non pas que Céline profite d'une soudaine aisance, elle nous confiera se faire violence à chaque séance. Pas de guérison non plus, ses phobies persistent par ailleurs et son angoisse palpable au cours de l'entretien en témoigne. En revanche, la certitude d'appartenir à ce groupe au sein duquel ses propres difficultés la rapprochent des autres et lui permettent de se faire accepter, libèrent ponctuellement Céline de son corps. Cette appartenance qu'elle perçoit comme inconditionnelle lui permet finalement de répondre aux attentes de débridement et de dévoilement de ce qu'il y a au fond d'elle pour reprendre les mots du professeur de yoga. Cette observation fait écho à l'expérience de Whyte qu'il relate dans son ouvrage *Street Corner Society* (1995). Le chercheur, observant de l'intérieur le fonctionnement des gangs durant quatre années, s'initie au bowling pour ne pas mauvaise figure : « Je sentais que mes amis me soutenaient, qu'ils avaient confiance en moi, et qu'ils voulaient que je joue bien. Quand ce fut mon tour et que j'avançai sur la piste, j'éprouvai une sensation de confiance absolue : je ne pouvais pas rater les quilles que je visais. Je n'avais jamais vraiment ressenti cela auparavant – et ça ne m'est plus arrivé depuis. Sur cette piste de bowling, j'étais en train de faire l'expérience personnelle de l'influence de la structure de groupe sur l'individu. C'était un sentiment étrange, comme si quelque chose de plus grand que moi contrôlait la boule pendant mon lancer » (Whyte, 1995, 341).

2. Le groupe et ses distinctions internes

➤ *Typologie indigène des stagiaires*

Nous aurions tort, malgré cela, de nous en tenir à ce qui rapproche les stagiaires entre eux. La constitution des groupes passe à la fois par une communauté identitaire (allocataires du RMI) qui les distingue d'autres groupes sociaux et par des différences internes qui font émerger des identifications relationnelles. Il y a bien sûr les identifications relationnelles de base qui sont préétablies. Yann et Karim sont, respectivement, le responsable du stage

et le professeur de sport, et se distinguent des stagiaires. Mais il y en a de plus fines. Ainsi, dans le stage A, Youssef est timide et communique peu verbalement mais chacun reconnaît qu'il est un très bon sportif, Mathilde est dynamique mais doit canaliser son énergie, alors qu'Elie est particulièrement cultivé, que Yann, le responsable du stage est très compréhensif et que Sylvain, pourrait vite s'en sortir mais doit être moins mauvais joueur. Ces identifications relationnelles portent aussi des affinités privilégiées à l'intérieur du groupe. Dans le stage B, Alice et Jean-Jacques sont particulièrement complices et forment le duo le plus assidu au stage alors que Fabienne, la responsable du stage est devenue une sorte de confidente pour certains. Rien de moins étonnant que de voir émerger de telles identifications internes qui participent à n'importe quelle formation d'un groupe.

Plus intéressant, ces identifications rencontrent les normes de référence du groupe diffusées par les responsables et les intervenants des stages. Chaque membre est en quelque sorte évalué au regard des attentes que sont l'assiduité, l'engagement de soi, la responsabilité de soi, l'intellectualisation de sa trajectoire et de sa pratique sportive, et la propension à faire part de ces analyses aux responsables. Ceci apparaît manifeste dans les interactions entre les membres du groupe ainsi que dans les entretiens, lorsque les membres du groupe parlent des autres membres. Notons par exemple que Louise, 54 ans, dont le babil fait beaucoup rire, est toutefois reconnue comme une stagiaire irrégulièrement présente. Les responsables comme les autres stagiaires ne lui en tiennent pas vraiment rigueur au regard de son âge. A l'entrée de la piscine, Yann (le responsable) ne fit pas de vague lorsqu'elle lui annonça qu'elle ne souhaitait pas y aller et que, de toute façon, elle n'avait pas ses affaires. Alors que, par ailleurs, les absences de Fernand posent un vrai problème aux responsables et suscitent des commentaires peu valorisants de la part de stagiaires plus engagés. Notamment par Elie, qui, non seulement, est constamment présent mais fait aussi preuve d'un esprit particulièrement conforme aux attentes. L'ensemble de ces observations nous a permis de dresser une sorte de typologie indigène des membres du groupe, qui correspond à diverses situations perçues par rapport aux attentes. Il s'agit bien d'une typologie indigène qui, par conséquent, ne décrit rien d'autre que des identifications perçues chez les acteurs et dont les critères n'appartiennent qu'à eux. Il n'est donc pas question d'une typologie que nous construisons pour rendre compte des différentes formes d'investissement des stagiaires. L'objectif est simplement de montrer qu'à l'intérieur des deux groupes, des distinctions internes liées aux attentes des responsables permettent de former un maillage entre tous les membres et que ce maillage favorise l'exercice d'un

pouvoir réticulaire. Les critères semblaient croiser l'assiduité, le rapport à soi (le stagiaire s'engage-t-il pleinement dans les activités ? ; Analyse-t-il son comportement, ses limites, ses progrès, etc. ?), le rapport aux autres (Se livre-t-il ? ; S'appuie-t-il sur les autres ? ; Fait-il preuve d'un esprit solidaire ? Se soucie-t-il des difficultés des autres stagiaires ?) et enfin des critères plus objectifs qui déterminent la probabilité d'un retour à l'emploi, sinon à un état d'employabilité (âge, état physique). Dans le stage A, nous relevons 5 types de stagiaires. Certains types se retrouvent dans les deux stages. C'est, par exemple, le cas des stagiaires modèles. Nous ne relevons que trois types dans le stage B où nous avons passé moins de temps.

1. Les modèles.

Elie est un stagiaire que les responsables érigent en modèle dans le stage A. Âgé de 44 ans, voilà dix ans qu'il n'a pas travaillé et qu'il bénéficie du RMI. C'est son assistante sociale qu'il l'a orienté vers le stage de redynamisation par le sport. Sa participation l'enchanté énormément, il aime le sport. Il a parfaitement intégré le discours des responsables selon lequel sa réinsertion ne peut passer que par la prise en charge de soi, il affirme vouloir « combattre le feu par le feu ». Il est aussi reconnu comme un stagiaire particulièrement cultivé, ce qu'il s'efforcera, ostensiblement, à mettre en exergue au cours de l'entretien. Il entretient de bons rapports avec tout le monde et adopte parfois la posture du conseiller auprès de certains. A ce titre, les responsables et intervenants n'hésitent pas à s'appuyer sur lui. Mais Elie n'en oublie pas pour autant les raisons de sa participation et, pour l'affirmer, reprend le terme de redynamisation qu'il considère comme parfaitement approprié. Il est donc constamment présent. Il répond aussi parfaitement, et même avec plaisir, à l'injonction à livrer son intimité au cours de récit. L'entretien est à ce titre significatif. Elie fut si prolix que l'arrêt de notre conversation fut contraint. Sa volonté permanente d'introspection, celle de se comprendre lui-même tout en se racontant donnait parfois à l'échange, la forme d'un entretien psychothérapeutique. Avec sa dizaine d'années d'ancienneté dans le dispositif RMI, et les psychothérapies qu'il suit et qu'il considère comme nécessaires, Elie semble avoir appris à la perfection le rôle de celui qui doit se livrer. Il y prend un plaisir manifeste et se prête parfois au rôle de celui qui prête l'oreille auprès des autres stagiaires. Au cours de la pratique sportive, Elie se livre tout autant. Il avoue ne pas être un grand sportif mais considère cet engagement corporel comme un

passage nécessaire. Yann, le responsable, et Karim, le professeur de sport, apprécient l'engagement d'Elie et croient fermement en ses capacités de réinsertion professionnelle. Pour lui, il ne s'agit pas seulement de recouvrir une employabilité, mais de l'entretenir voire de la mettre en œuvre pour une insertion professionnelle effective. Elie est à ce point un modèle de stagiaire que lorsque nous sommes revenus plusieurs mois plus tard sur une autre session du stage, il était toujours présent en tant qu'employé de l'association, intégré à l'équipe des responsables permanents du stage. En devenant un stagiaire modèle, il mit un terme à dix années de RMI. Nous reviendrons sur ce fait à la fois singulier et révélateur. Le stagiaire modèle est une forme typique qui se manifeste, rappelons-le, au travers des rapports entre les responsables et Elie. C'est ainsi qu'il est perçu. Ajoutons qu'il s'agit d'une forme typique qu'Elie incarne pleinement. C'est une figure que nous retrouvons dans le stage B avec Jean-Jacques et Alice. Tous deux revendiquent le taux de présence le plus élevé des stagiaires. Et c'est bien Fabienne (la responsable du stage) qui les gratifie de cet honneur :

« Je me rends compte que je viens volontiers. Parce qu'elle te le dira Fabienne, depuis le mois de Novembre j'ai pas manqué une seule fois. D'accord ? Donc pour moi c'est un événement quoi. Et je lui ai dit d'ailleurs. Tu sais moi si je m'engage, je vais jusqu'au bout. Autrement je ne m'engage pas. Donc voilà, je viens de manière régulière, j'ai jamais manqué. [...] Fabienne elle nous l'a dit l'autre fois quand on est allé en sortie, elle nous a dit ben tous les deux vous n'avez jamais manqué une séance, Jean-Jacques et moi. Donc ça fait plaisir quoi. Donc si je viens c'est qu'honnêtement j'y trouve mon compte. » (Alice, 45 ans, RMI, stagiaire (B)).

Les stagiaires perçus comme des modèles prennent conscience de la façon dont les responsables les perçoivent. Ces derniers leur en font part, les félicitent, les encouragent, entretiennent avec eux des rapports légèrement privilégiés et s'appuient même sur eux pour dynamiser le groupe et exercer le rôle de modèle. C'est pourquoi nous les nommons ainsi. Du point de vue des responsables des stages, ce type de stagiaire est érigé en exemple à suivre. Et de telles identifications se diffusent rapidement au sein du groupe. C'est ainsi que certains stagiaires viennent prendre des renseignements sur le programme auprès d'Alice. Plus précisément, nous l'avons observé à propos de l'organisation des repas. Dans le stage B, ils sont pris sur le lieu du stage (dans le centre socioculturel) et préparés par les stagiaires afin qu'ils prennent des initiatives. De façon plus informelle, une organisation est

mise en place afin que chacun assume cette responsabilité régulièrement et pour équilibrer les tâches. Alice paraît s'être imposée, progressivement comme le référent au sujet de ces « *tours de cuisine* », et ce qui semble la satisfaire pleinement. Elle refuse toutefois de faire à la place des autres, se souciant par là des progrès qu'on peut espérer d'eux dans la prise d'initiative.

2. *Les valeureux*

D'autres font preuve d'un engagement salué par les responsables mais font face à des problématiques de santé telles qu'il leur est difficile de les dépasser en dépit de leur abnégation et de leur bonne foie avérée. C'est le cas de Joël. Il a toujours aimé le sport et s'y engage pleinement mais son obésité, aujourd'hui, en fait aussi une souffrance qu'il s'inflige. Les responsables reconnaissent là un comportement valeureux qui justifie des encouragements. Conscients de l'obstacle, la reconstruction de l'employabilité est envisagée comme un objectif très ambitieux. Et pour Joël qui fête ses cinquante ans, au cours du stage, ne vaut-il mieux pas espérer la retraite ? Certainement se dit-il, en accord avec les responsables qui l'admettent sans le formuler clairement. Mais son âge le situe entre deux eaux. Trop vieux pour espérer redevenir pleinement employable et trop jeune pour espérer une retraite imminente, l'objectif de Joël est de retrouver le dynamisme qui lui permettrait de retrouver un emploi à mi-temps, afin dit-il, de préparer une retraite décente alors qu'il est aujourd'hui en surendettement. Le cumul de ces difficultés et la situation particulière de Joël rendent les responsables compréhensifs. Néanmoins, les injonctions demeurent. Pour eux, ce type de stagiaire doit rester mobilisé pour ne pas basculer dans l'inaptitude irréversible et la passivité définitive.

La façon dont Mathilde, 28 ans, est perçue peut être rapprochée de ce type de stagiaire. Elle fait face à de multiples difficultés que les responsables connaissent. Elle affirme avoir traversé une période de dépendance aux drogues dures, relate une période sans logement, et avoue être consciente de ses difficultés à canaliser son énergie et assume les épisodes au cours desquels elle n'est pas parvenue à se maîtriser et qui expliquent en partie son chômage. Elle raconte aisément son intimité, a conscience de ses limites et se projette dans des projets professionnels. Tout cela satisfait les responsables du stage. Son attitude combative est louée et contrairement à Joël, sa situation autorise davantage d'optimisme.

Une réinsertion professionnelle est envisageable mais le projet de l'emploi dépend de la stabilisation de son employabilité.

3. *Les suspects*

Nous n'avons pas rencontré cette identification relationnelle de façon totale. Bien que toutes les formes repérées ne soient à considérer que comme des formes typiques, Elie incarne de façon totale le stagiaire modèle. En revanche, aucun des stagiaires ne sont identifiés uniquement à travers la figure du suspect.

Néanmoins, Sylvain est parfois appréhendé comme tel par les autres membres du groupe (responsables et stagiaires). Il a 28 ans, estime souffrir de surpoids et d'alcoolisme. Mais il est plus secret sur ses propres difficultés. Face à l'injonction à se livrer au cours des séances de chant par exemple, il se dérobe et nous confie ne pas apprécier cet atelier. C'est là une forme de déviance qui le rend suspect quant à ses intentions et au sens de son engagement dans le stage. Les responsables nous en font part et illustrent leur propos par un événement survenu, au cours du match de foot dont il était question plus haut. Karim nous rappelle l'agacement de Sylvain face à la défaite, son attitude vindicative et son manque de fair-play à certains moments. C'est pour lui une attitude révélatrice indiquant que Sylvain n'a pas intégré l'esprit requis. Il demeure dans la seule valorisation de lui-même, la préoccupation de son égo et manque d'ouverture. Il conviendrait, en somme, qu'il tombe le masque et se montre dans la vérité de ses limites, celles-là même qu'il devrait savoir accepter. L'épisode du match de foot suggère finalement que Sylvain n'accorde pas la même signification à l'engagement sportif que les autres. Resitués dans la problématique qui nous intéresse, les propos de Karim au sujet de Sylvain et auxquels se joignent volontiers Elie (stagiaire modèle) et Yann (responsable du stage), suspectent Sylvain de s'en référer à une autre équation entre les catégories de sport et de chômage, c'est-à-dire de faire du sport sans que le retour à l'emploi n'en soit la finalité. Dans d'autres groupes sportifs pratiquant le football par exemple, il est particulièrement valorisé, par les entraîneurs comme par les joueurs, de faire preuve d'agacement et de friponnerie dans une situation de domination. La représentation du sport y est différente et les comportements requis diffèrent également. Mais dans le cadre de la conception du sport qui prévaut dans le cadre de ces stages, ce n'est pas le cas. La norme de l'engagement contractuel n'admet pas ce type de comportement conforme à une autre conception. En se comportant ainsi,

Sylvain prend le risque de laisser paraître une adhésion à une autre conception du sport qui ne serait pas compatible avec la conception légitime du chômage assisté. Mais Karim précise par ailleurs qu'il est « gentil garçon » et qu'il peut s'en sortir. Sylvain n'est donc pas totalement perçu comme un stagiaire suspect. Il convient seulement de lui rappeler régulièrement le sens de sa participation au stage. En atteste idéalement, cette scénette au cours de laquelle Sylvain interpelle Yann avec malice quand celui-ci évoque, avec Karim, la prochaine session du stage qui accueillera d'autres stagiaires : « *Ah on a le droit de refaire le stage une deuxième fois nous ?* ». Yann ne lui répond guère mais se contente de le regarder tel un père qui fait « les gros yeux » à son enfant qui prononce une vulgarité. Évidemment, la participation au stage n'est pas censée procurer l'envie de recommencer. Il s'agit bien d'une formation à suivre comme un devoir envers la collectivité et en contrepartie d'un revenu minimum provisoire. La question de Sylvain suggère implicitement le plaisir qu'il prend à pratiquer du sport et donc une conception déviante de son engagement dans le stage. Il se fait légèrement provocant tel un élève à qui l'on inflige des devoirs et qui, effrontément, en réclament d'autres, modifiant par là même le sens que son professeur accorde à la punition.

4. *Les dispensés*

D'autres stagiaires éprouvent un type de difficultés qui les dédouanent de certaines responsabilités. C'est le cas de Youssef et de Louise qui ont respectivement, 25 et 54 ans. Le premier est perçu comme particulièrement timide. Il l'est effectivement. L'entretien que réalisé avec lui fut très laborieux. Impossible de le faire parler librement ni de lui faire répondre autrement que par oui, non ou une phrase très courte. Son regard reste fixé au sol la majeure partie du temps et nous ne l'avons pas entendu s'exprimer une seule fois en dehors de l'entretien. Les responsables du stage semblent avoir pris acte de cette difficulté insurmontable. Il est admis que l'exposition de soi, concernant Youssef, puisse ne passer que par l'engagement corporel :

« *Youssef, il ne parle pas beaucoup mais en sport il y va hein. T'as vu combien il a fait de longueurs à la piscine la dernière fois ?* » (Karim, professeur de sport, stage (A)).

A propos de Youssef, le même type d’assertion est récurrent de la part des responsables comme des stagiaires. Alors que l’assurance de Sylvain qui ne se livre pas suffisamment en dehors du sport justifie le maintien de l’injonction à s’exposer, la réserve de Youssef justifie une forme de dispense. A l’opposé, la volubilité de Louise fait sourire et justifie aussi une forme de dispense. Son âge (54 ans) associé à une forme d’instabilité mentale rend Yann plutôt laxiste sur l’assiduité et la forme d’engagement dans les activités sportives. Son insertion professionnelle est aussi improbable que son employabilité perçue est faible. Le stage doit lui permettre, tout au plus, de lui donner accès à des relations sociales. Notons que Karim dira d’elle qu’elle est gentille et qu’il utilise le même terme que pour Sylvain pour nuancer les soupçons qu’il formule à son sujet. Comme si l’adjectif gentil pouvait s’attribuer à un individu qu’on ne peut assurément accuser de duperie et de complaisance dans l’assistance. Sylvain est gentil car, de manière générale et tout compte fait, son engagement est sincère et il fait preuve d’abnégation. Il demande même à se faire chronométrer sur 500 mètres une fois par semaine, attestant par là d’un engagement conforme dans une activité contractuelle lui permettant de se sublimer. Louise est gentille car on ne peut pas lui reprocher de ne pas pouvoir s’engager comme les autres au regard de son âge et de ses limites mentales. Dans le cadre d’une analyse structurale qui mettrait en exergue les représentations de Karim à travers des relations de disjonction sémantique, le terme « gentil » pourrait être relié à son inverse implicite « fourbe ». Celui qui est gentil est celui qui n’est pas fourbe et dont l’engagement n’est pas simulé mais sincère. Cette relation de disjonction se dessinerait autour d’un axe sémantique qui serait l’authenticité de l’engagement sportif du chômeur assisté.

Plus globalement, le niveau de difficulté et l’histoire de vie sont des éléments subjectifs qui déterminent le niveau d’exigence manifesté par les responsables. Elie, dans un entretien réalisé alors qu’il avait déjà intégré l’équipe d’encadrement, nous l’explique très bien :

« Mais bon pour certaines personnes, c’est une victoire uniquement quand ils sont là le matin, à l’heure et qu’ils sont là tous les jours. Y’en a pour qui c’est déjà une difficulté. La première chose, c’est d’arriver à obtenir ça d’eux. Y’a des gens qui ont pris de tels coups dans la vie et ils sont tellement loin du monde du travail que bon. Et jusque là c’était uniquement sur une session. Mais là on a deux personnes qui sont dans des difficultés telles que pour l’instant on est pas tellement exigeant envers eux mais on le deviendra de plus en plus évidemment. Mais pour l’instant

ce qu'on veut c'est qu'ils viennent tout simplement là chaque matin, nous voir, chaque jour qu'ils se lèvent et qu'ils soient à l'heure. C'est aussi en même temps une adaptation par rapport aux gens, on peut forcément pas avoir un règlement, même si les gens l'estiment comme ça, applicable stricto sensu comme ça pour tout le monde de façon brutale parce que sinon ça ne marcherait pas » (Elie, 44 ans, responsable, stage (A))

Dans le stage B, les dispensés sont nombreux. Il s'agit de stagiaires qui cumulent un parcours de vie ponctuée de difficultés, et dont chacun des participants à connaissance, et un âge avancé (plus de cinquante ans). Certains d'entre eux attendent la retraite, d'autres, sans prospecter, accepteraient un travail si l'occasion improbable se présentait par hasard. La plupart de ces stagiaires rendent compte d'un double discours que l'institution leur adresse. L'inscription au RMI les enjoint officiellement à la recherche d'un emploi mais leurs référents sociaux les dédouanent officieusement de cette responsabilité compte tenu de leur parcours et de leur âge avancé. C'est le cas de Nicole, cinquante sept ans, qui après trente sept ans de travail dans une boulangerie dont elle était propriétaire avec son mari, fut contrainte de fermer la boutique qui fonctionnait à perte. Si cet épisode a d'abord suscité l'angoisse de devoir se reconvertir et d'affronter la concurrence des jeunes qualifiés, rapidement le chômage soudain s'est transformé en une agréable période transitoire vers la retraite : *« Ils nous ont dit c'est plus la peine maintenant que vous cherchiez du travail à votre âge. Il y a des jeunes qui cherchent les pauvres »* (Nicole, 57 ans, RMI, stage B). Malgré cela, l'angoisse a perduré lorsque des formations lui ont été proposées : *« Et on s'est dit mais qu'est ce qu'ils vont nous faire faire ? Des formations, à notre âge ? Bon on est allés hein, nous on est toujours allé hein. Entretien collectif, entretien individuel »* (Nicole, 57 ans, RMI, stage B). Finalement, le stage de redynamisation par le sport qui lui a été proposé l'a rassurée en ce qu'il lui permet effectivement de combler une partie de la période intermédiaire entre un chômage tardif et la retraite. Le cas de Nicole est particulièrement fréquent dans le stage B. C'est d'ailleurs une des différences fondamentales entre les deux stages. L'âge moyen des stagiaires du stage B en fait une période transitoire vers la retraite. Cependant, il s'agit toujours au fond d'éviter l'absence de statut et de palier la dilatation des catégories sociales institutionnelles. Dans les cas des assistés âgés, cela entraîne un double discours dont un premier versant officiel confirme l'injonction au travail alors qu'un versant officieux, qui se manifeste dans la relation avec

l'assistante sociale, suggère une situation de retraite anticipée. A cet égard, le dispositif se rend malléable et répond aux particularités des individus.

5. Les cas problématiques

Si les défaillances de Louise sont acceptées en raison de ses limites que sont son âge et ses capacités mentales, ce n'est pas le cas pour Fernand qui est jeune et intelligent. Karim se méfie de lui et ne lui attribue pas de gentillesse pour nuancer son propos et se rassurer sur l'authenticité de son engagement. Nous ne connaissons pas l'âge exact de Fernand qui, à vu d'œil, se situe probablement entre 35 et 40 ans et n'avons pas pu réaliser d'entretiens avec lui. Il est un cas problématique dans la mesure où il ne vient pas régulièrement au stage alors qu'il est jeune, apte à faire du sport et de surcroît intelligent. Yann, le responsable du stage, s'agacera même face à ce constat : « *Et en plus il est intelligent* ». Rien ne justifie cette fois que le stagiaire défaillant ne soit dédouané de sa responsabilité. Face à cela, l'association qui organise le stage se trouve face à la rigidité du concept du stage et aux rouages institutionnels dans lesquels il s'inscrit. Normalement, elle devrait signaler le non respect du contrat aux services du Conseil Général qui devraient, en principe également, rompre le contrat d'insertion et donc suspendre le versement du revenu minimum. En pratique, les suspensions existent mais restent rares. De la même façon, l'association à travers le directeur du stage (Yann) n'effectue pas ce type de signalement. Mais plus intéressant encore, le cas de Fernand qui semble ne pas être stimulé par le sport, montre que le recours à des rapports coercitifs plus directs n'est pas permis. Il risquerait en effet de rompre la logique du pouvoir positif sur lequel s'appuient les stages de redynamisation par le sport. Ceux-ci ne doivent pas trop apparaître comme des obligations bien qu'ils le soient en principe. Dans cette situation délicate, Karim, Yann et Elie¹ ont recours à la technologie du bilan particulièrement prisée dans les politiques d'activation des chômeurs assistés, et à travers laquelle Nicolas-Le Strat perçoit une manifestation de l'instrumentalisation de l'intime et de l'assujettissement :

¹ C'est à l'occasion de notre retour sur le stage A que nous avons rencontré le cas de Fernand. Elie était donc présent en tant que membre de l'équipe professionnelle employé par l'association.

« Un nouveau mode d'intellection du rapport société / individu se constitue, qui excède l'évidence trop immédiate des logiques du contrôle social pour privilégier des procédures plus médiatisées, des procédures qui participent d'un ordre de la surimplication où l'engagement subjectif est convoqué et largement investi par les techniques d'instrumentalisation de soi. L'omniprésence des pratiques de bilan, qui instillent au plus profond du vécu l'impératif de la performance de l'être, est révélatrice d'une telle évolution. » (Nicolas-Le Strat, 1996, 67)

Les bilans sont prévus dans les stages mais le cas de Fernand a provoqué un bilan extraordinaire en quelque sorte. Il s'agit de gérer une urgence et d'adresser un rappel à l'ordre de façon discrète, pour ménager le reste du groupe et voiler le rapport coercitif d'une part, et d'une façon douce pour que Fernand se mobilise lui-même plutôt qu'il se mobilise sous la contrainte, d'autre part. Nous n'avons pas eu la possibilité d'y assister non plus mais nous avons dérobé une partie¹ des notes d'Elie. Il y relève une courte liste des problèmes de Fernand. Il note d'abord que Fernand n'est pas ouvert sur le sport. Il est frappant de constater que le fait de ne pas être enclin à la pratique sportive soit un élément à relever au cours d'un bilan de ce type. Alors que l'activité sportive est précisément convoquée pour redynamiser l'individu en le stimulant dans une activité plaisante, le cas de Fernand est problématique car, à la différence des autres, le sport ne le stimule pas. Par conséquent, le stage de sport revêt pour lui la même signification qu'un stage de formation obligatoire dès lors qu'il apparaît comme devoir dans le contrat d'insertion. Sur les notes apparaissent également : « *ne voit pas de médecin, ni de psychologue* ». On le sait, Elie fut érigé en modèle lorsqu'il fut stagiaire pour plusieurs raisons dont une forme de docilité devant l'injonction à s'exposer par le récit comme par l'engagement corporel. Docilité est un faible mot tant il semblait prendre plaisir à se raconter au cours de l'entretien et tant lui paraissait nécessaire le recours à la psychothérapie. Il a totalement intégré cette norme du dévoilement de l'intimité comme passage nécessaire à la prise en charge de soi. Par

¹ Certains estimeront probablement franchie la limite déontologique en lisant que nous avons dérobé ces notes. Ils auront certainement raison et nous laissons au lecteur le soin d'en juger. Sans chercher à justifier le geste, précisons que dans la précipitation de la situation, la question nous a traversé l'esprit. D'autant que nous ne savions pas si le matériel indument recueilli allait se révéler utile. Mais le simple fait de ne pas pouvoir assister à ce bilan laissait penser que le contenu pourrait se révéler significatif.

conséquent, le recours à la psychothérapie devient un critère d'évaluation de la situation de Fernand.

➤ *Le pouvoir par un réseau homogène aux branches d'inégalités*

Ces cinq formes typiques de stagiaires, qui sont aussi cinq manières de se comporter avec les stagiaires pour les responsables, montrent que la réalité des stages est bien plus complexe que leur conceptualisation. L'écart est considérable entre la politique, telle qu'elle est conçue dans la théorie et telle qu'elle s'applique, se vit, s'adapte et se transforme.

Mais rappelons-le, il ne s'agit là que de formes typiques. Si Fernand incarne totalement la figure du cas problématique comme Elie incarne totalement celle du modèle stagiaire, la plupart ne font pas l'objet de jugements et de traitements uniformes. Les identifications relationnelles s'établissent à partir et entre ces formes typiques. Au-delà de la communauté de stigmatisme propre à annuler provisoirement le stigmatisme, il y a donc des identifications plus ou moins valorisantes qui prennent le relais et qui dessinent des relations inévitablement chargées d'inégalité. Ceci oblige à nuancer l'idée, émise plus haut, que la circulation du pouvoir passe par la construction d'un groupe homogène chargé d'une dynamique interne. Il y a même, en apparence, une contradiction avec ce qui a été présenté de la théorie foucauldienne du pouvoir selon laquelle il ne serait pas (ou plus) exercé dans le cadre d'une relation inégalitaire. Nous avons longtemps pensé que nos observations sur les identifications relationnelles et les rapports inévitablement inégalitaires qu'elles sont susceptibles d'entraîner, contredisaient le positionnement radical de Foucault sur la circulation du pouvoir. Une contradiction plutôt satisfaisante pour nous qui craignons d'être aveuglé par la force d'une telle pensée. C'était en quelque sorte l'occasion d'infléchir le modèle foucauldien, de ne pas en faire un usage total. Mais l'occasion de mettre à distance le philosophe s'effaça à la lecture d'un extrait d'entretien au cours duquel il admet que le pouvoir, bien qu'il se transmette au sein d'un réseau, transite nécessairement dans une relation inégalitaire :

« A. Grosrichard : Tu penses, alors que cette représentation du pouvoir comme s'exerçant de haut en bas, et de façon répressive ou négative, c'est une illusion ? N'est-ce pas une illusion nécessaire, engendrée par le pouvoir lui-même ? En

tout cas, c'est une illusion bien tenace, et c'est tout de même conte ce type de pouvoir-là que les gens se sont battus et ont cru pouvoir faire changer les choses.

G. Miller : J'ajoute une remarque : même si on admet que le pouvoir, à l'échelle de toute société, ne procède pas de haut en bas, mais s'analyse comme un faisceau de relations, est-ce que les relations de micro-pouvoirs, sur lesquels il se fonde, ne fonctionnent pas toujours, eux, de haut en bas ?

M. Foucault : Oui, si tu veux. Dans la mesure où les relations de pouvoir sont un rapport de forces inégalitaire et relativement stabilisé, il est évident que cela implique en haut et en bas, une différence de potentiel.

A. Grosrichard : on a toujours besoin d'un plus petit que soi. » (Foucault, 2001b, 304)

De tels entretiens ont ceci d'intéressant qu'ils ne permettent pas toujours à Foucault de dérouler sa théorie de façon stratégique comme il le fait admirablement à travers l'écriture. Sa rhétorique tacticienne est parfois interrompue voire contredite. Non pas que l'auteur en soit déstabilisé pour autant mais ces interruptions et contradictions ont le mérite de l'obliger à concevoir une part de sa radicalité ou à approfondir davantage sa pensée. Poussé dans ses retranchements donc, Foucault admet l'intégration fonctionnelle de deux conceptions antagonistes du pouvoir qui finalement se révèlent complémentaires. A travers cette typologie indigène des stagiaires, on montre qu'il y a dans la transmission d'un savoir sur le corps et sur le sens de son activation sportive, une relation verticale qui persiste. Il demeure incontestable que le pouvoir s'exerce de façon circulaire entre les individus d'un même réseau formé autour d'une communauté de stigmaté. Mais, dans le même temps, il transite par une relation dyadique inégalitaire dans la mesure où la place de l'un est symboliquement plus valorisée que celle de l'autre et qu'au-delà des formes typiques, les identifications relationnelles ne sont jamais identiques d'un individu à l'autre.

B. Le groupe comme maillage du pouvoir

Il y a donc deux types d'individualisation à relever. Une individualisation du traitement des chômeurs assistés à travers une attention portée à leur intimité et à une supposée identité substantielle, d'une part, et une individualisation des positions au sein du groupe. Celle-ci implique donc des identifications relationnelles qui entraînent la formation d'un réseau

constitué d'individualités entre lesquelles des relations inégalitaires permettent l'exercice du pouvoir. C'est pourquoi, nous parlons de modèle pour les stagiaires reconnus comme les plus conformes aux attentes. Ils jouent un rôle exemplaire dans la diffusion du rôle à incarner et de la conception du sport à observer quand on est un chômeur assisté. Autrement dit, les stagiaires modèles occupent une position telle qu'ils sont ceux à travers qui se manifestent, de la façon la plus aiguë, l'ambivalence du sujet à la fois objet et relais du pouvoir. En ayant manifestement intégré l'équation catégorielle entre sport et chômage et en s'y conformant de façon ostensible, ils sont les objets d'un pouvoir qu'ils relaient en tant que modèle pour les autres, prompts à aider le voisin à s'y conformer tout autant. Ce sont ces moments où le pouvoir transite d'un point à l'autre du réseau qu'il convient de repérer. C'est aussi le plus difficile à observer. Il nous semble que cette perspective, en demeurant foucauldienne, se rapproche de la sociologie configurationnelle d'Elias.

1. Elias et Foucault.

Dévoilement de l'intimité pour l'un contre voilement des émotions pour l'autre, pouvoir invisible contre libération contrôlée, déterminisme historique du processus de civilisation contre une sorte de relativisme historique par le concept d'*épistémè*. En tous points, les esquisses respectives des deux auteurs semblent s'opposer. Mais ce sont davantage des caricatures qui se dessinent avec l'habitude que l'on a de parler de ces auteurs en quelques mots. À y regarder de plus près, malgré la différence des processus historiques que les auteurs présentent, des points de convergence existent entre les deux auteurs.

➤ *Libération contrôlée et contrôle par libération*

Tout d'abord, au-delà de l'apparente opposition entre les principes de dévoilement chez Foucault et d'autocontrainte chez Elias, les deux penseurs décrivent les deux volets d'un même constat. Ils décrivent une évolution vers une société de contrôle qui passe désormais vers un individu constitué en sujet. Pour Elias, la majeure partie des fonctions corporelles font l'objet d'une intimité. Cela tient à un basculement des contraintes extérieures vers des mécanismes d'autocontrainte que le sport, notamment, permet d'intérioriser. A ce titre, le sport, tel que le perçoit Elias, pourrait être considéré comme une technologie disciplinaire engageant le corps dans une activité de libération, éventuellement violente, et qui dans le

même temps permet de rendre naturel le contrôle de soi-même. En termes foucauldien, le sport permet l'exercice d'un contrôle par stimulation de l'individu et non plus par répression. Mais c'est en mettant l'accent sur le dévoilement, et non plus sur le voilement des émotions, que Foucault analyse ce pouvoir invisible qui structure l'individu. Toutefois, il faut reconnaître là deux faces d'un même processus. Le voilement, chez Elias, permet la construction de l'intimité, qui par conséquent n'est pas une donnée anthropologique anhistorique comme nous l'expérience d'Elie nous le rappelle bien :

« Moi les études je ne les avais même pas choisies, je ne savais même pas ce que je voulais faire, je ne me connaissais même pas. C'est pour ça qu'il faut se connaître. Moi je n'avais quasiment pas de vie intérieure à l'époque. Ça aussi c'est très oriental. C'est-à-dire qu'on n'a pas de vie intime, on n'a pas une vie personnelle, on ne permet pas le développement d'une pensée comme ça, tout est en commun, tout est avec les autres. Et du coup on fait des choix en fonction des autres et pas en fonction de soi. On fait des choix qui ne sont pas les bons finalement. Mais c'est très long d'essayer de se connaître et de s'apprendre à se connaître, ça n'arrive pas comme ça » (Elie, 44 ans, RMI, stagiaire (A)).

Et cette construction de l'intimité participe à construire un individu. Or le dévoilement, décrit par Foucault et auquel sont enjoint nos stagiaires, ne va évidemment pas sans cette phase préalable qui fait du corps un foyer de l'intime. Pour pouvoir être dévoilé, le corps doit d'abord être voilé. À la simple échelle des stages, nous avons montré, plus haut, que l'injonction au dévoilement passait d'abord par la diffusion d'un savoir, voire d'une croyance, sur l'identité substantielle de chacun, une essence propre qui serait à révéler.

➤ *Intimité voilée à dévoiler*

La conception d'un pouvoir s'exerçant au sein d'un réseau de positions différenciées, comme c'est le cas dans les stages de sport, fait largement écho au concept de configuration d'Elias. Ce dernier utilise à plusieurs reprises le modèle du jeu pour illustrer ce concept mais la métaphore du filet (déjà citée) éclaire davantage le lien avec le pouvoir foucauldien. Chaque individualité constitue un point du filet relié à l'ensemble des autres points de sorte que l'action de l'un influence inévitablement celle de l'autre. Certes, l'usage qu'en fait Elias est à l'échelle macrosociologique lorsqu'il l'intègre au processus de civilisation mais le concept est à géométrie variable et « s'applique aussi bien aux

groupes relativement restreints, qu'aux sociétés formées par des milliers ou des millions d'êtres interdépendants » (Elias, 1991, 158). À l'aide de ce concept, il montre comment les usages légitimes du corps, à travers l'intériorisation des mécanismes d'autocontrainte, se diffusent de point en point du filet à l'échelle de la société. Au niveau bien plus restreint des stages de redynamisation par le sport, les liens d'interdépendance entre les stagiaires participent également à diffuser un usage légitime du corps des chômeurs assistés, une pratique sportive compatible avec la définition institutionnelle de leur statut. Nous l'avons vu, les stages de sport sont conçus de telle façon que les liens interpersonnels et la dynamique de groupe se manifestent intensément. Or, le resserrement des liens interpersonnels renforcent l'influence réciproque des individus entre eux.

En pensant à travers ce concept de « configuration », Elias s'autorise, lui aussi, à repenser le pouvoir qui ne peut plus concevoir comme une notion abstraite, c'est-à-dire comme une contrainte exercée de l'extérieur et de façon unilatérale. « Il n'y a d'action efficace qu'à l'intérieur d'une même configuration, laquelle contraint – même si c'est de façon inégale – non seulement les faibles mais aussi les puissants, les esclaves et les maîtres (pour reprendre la parabole hégélienne), les inférieurs et les supérieurs, les marginaux et les établis qui se constituent comme tels en stigmatisant, les courtisans ligotés par l'étiquette et le souverain tenu de le faire respecter » (Heinich, 1997, 91-92). Elias montre cette interdépendance des membres d'une même configuration à plusieurs endroits de son œuvre. Dans *La société de cour* (1974), le roi lui-même est autant prisonnier, si ce n'est plus, que le reste de la société, de la même façon que le groupe des établis dans *Logiques de l'exclusion* (1965), est tenu de respecter les normes qui leur permettent de stigmatiser et de tenir à distance les marginaux ou du moins ceux qu'ils considèrent comme tels. Et l'on voit dans les stages comment Elie, le stagiaire typiquement modèle, est contraint de respecter à la lettre la ligne de conduite qui lui permet d'être ainsi considéré. Il y a donc là une question de prestige qu'il s'agit de conquérir ou de conserver dans le cas d'Elie. Le même prestige qui est conçu comme une sorte de moteur de l'individu (donc de la société puisque l'opposition est fictive selon l'auteur) étant donné que la configuration est aussi un système d'interactions concurrentielles. Dans le cas des stages, la centralité du prestige se manifeste à travers une idéologie de la reconnaissance particulièrement prégnante au point qu'elle fonctionne comme un des rouages essentiels du pouvoir circulaire. C'est ce que nous verrons dans la deuxième partie de ce chapitre. Avant cela, présentons quelques faits concrets qui permettent d'illustrer la circulation du pouvoir au sein d'un tel maillage. Pour

cela, la démonstration peut être facilitée en se concentrant sur un point typique de ce maillage. Nous avons donc choisi d'analyser la place d'Elie tant sa singularité nous a paradoxalement paru révélatrice du mécanisme à l'œuvre. Sa situation d'ancien stagiaire et nouveau responsable est en effet l'occasion d'illustrer la circularité du pouvoir et l'ambivalence (objet / relais) du sujet au sein du maillage complexe.

2. D'objet à relais du pouvoir

➤ *Objet et relais : une ambivalence simultanée*

En passant de stagiaire à responsable, d'une session à une autre, Elie reflète bien l'idée que les membres du réseau formé à l'intérieur des stages sont à la fois l'objet et le relais du pouvoir. Comme nous l'avons montré chacun est positionné et identifié en fonction des références normatives du groupe par les responsables. Et ces identifications relationnelles sont reprises et utilisées par tous. Par exemple, Fernand est un cas problématique et un contre-modèle alors qu'Elie est reconnu comme quelqu'un qui est sur la bonne voie, celle qu'il convient de suivre. Ces identifications relationnelles jouent toutes un rôle dans la transmission des conceptions institutionnelles du sport et du chômage. La reconnaissance dont jouit Elie tient au fait que son comportement soit conforme aux attentes qu'on a d'un chômeur assisté dans le cadre du stage. Il s'engage pleinement, respecte ses engagements, est assidu, se livre, aide les autres, se projette, s'auto-évalue. En intégrant l'équipe d'encadrement du stage, il sort non seulement de l'assistance mais devient clairement un relais de cette conception à laquelle il reste soumis lui aussi.

En essayant de savoir pourquoi Yann, le directeur du stage avait souhaité le recruter au sein de l'association, il nous confia que lui aussi est un ancien stagiaire. Il nous expliquera, qu'étant sportif, motivé et dynamique, le directeur de l'époque avait souhaité le recruter. Devenu lui-même directeur, il a estimé qu'Elie avait des compétences utiles à l'association et qu'il pourrait tout à fait aider les chômeurs assistés à s'en sortir. On voit ici comme la frontière entre les responsables du stage et les stagiaires est fine et poreuse. D'ailleurs, au cours de la deuxième session, Elie est officiellement dans l'équipe d'encadrement mais nous voyons un rapport légèrement inégalitaire entre Yann et Elie. Ils sont complices et s'apprécient, Yann est le directeur du stage et à ce titre le supérieur d'Elie mais ses consignes sont autant de conseils adressés à l'ancien stagiaire que des ordres au nouvel

employé. Yann et Elie sont tous les deux des anciens stagiaires devenus responsables mais leurs comportements demeurent ceux de stagiaires modèles, toujours en progression en ce qui concerne Elie. Il y a davantage une continuité qu'une rupture dans ce passage de stagiaire à responsable au point que nous aurions presque pu ajouter un sixième type de stagiaire. Pour mieux comprendre ce que nous observions, un deuxième entretien a été réalisé avec Elie en tant que responsable, et non plus en tant que stagiaire. Nous lui demandons pourquoi, selon lui, Yann l'a recruté :

« Moi tu vois quand je joue avec Yann euh, j'ai envie de faire une bonne passe, que le jeu soit bien, que ça marche bien. Alors que quand on joue avec des gens qui n'ont pas tellement envie de jouer, y'a moins d'émulation, moins d'envie. Mais oui on a passé des moments très agréables, on était plus proches les uns des autres. Et je pense que si Yann m'a pris ensuite, c'est aussi parce qu'il y a eu ce moment là, c'est-à-dire que non seulement il m'a vu comme stagiaire, mais il m'a vu aussi comme quelqu'un qui pourrait être longtemps avec lui, travailler sur une longue durée » (Elie, 44 ans, responsable stage (A)).

Deux points retiennent notre attention. Elie relie son comportement pendant la pratique sportive¹ à ce que Yann pourrait en penser. C'est donc bien la démonstration d'un engagement sportif conforme qui lui vaut cette reconnaissance et cette promotion, selon lui. Par ailleurs, sa dernière phrase indique comme la frontière est poreuse et le passage progressif de stagiaire à responsable. Si dans la deuxième session, nous remarquons qu'Elie était encore stagiaire aux yeux de Yann tout en étant aussi un responsable, cette ambivalence de son identification relationnelle existait déjà dans la première session. Il y participait en tant que stagiaire mais Yann s'appuyait déjà largement sur lui. De la même façon que Sylvain était un stagiaire suspect autant que quelqu'un de gentil, c'est-à-dire (pour Karim) un stagiaire sincèrement engagé donc conforme, bien qu'il fut définitivement reconnu comme un cas problématique finalement. Cela pour dire que les stagiaires ne sont pas objet puis relais du pouvoir, ils le sont simultanément. Pour reprendre le cas d'Elie, il

¹En l'occurrence il s'agit du football pourtant rarement pratiqué et qui a lieu en dehors des temps du stage. Nous reviendrons sur ce point. Disons pour le moment que, bien que pratiqué en dehors du stage, le football est aussi habité par les normes de référence valables pendant le stage.

est objet du pouvoir dans sa relation avec Yann mais il en est un relais auprès des autres stagiaires. Le constat se complique si l'on considère qu'il est aussi un relais du pouvoir auprès de Yann, lui aussi ancien stagiaire. Car ce dernier, pour pouvoir exercer l'influence qu'il a sur Elie, doit se conformer aux normes qu'il prescrit implicitement. De la même façon, Elie est tenu de s'y conformer pour légitimer sa nouvelle identification de responsable auprès des stagiaires :

« Oui bien sûr, c'est la première chose, c'est le premier engagement, ils ont pris cet engagement. C'est un engagement mais évidemment ce qui prime, c'est l'emploi, si entre temps ils ont un emploi, ils peuvent s'en aller, ça ne pose pas de problème. Mais en fait c'est un engagement sur l'attitude qu'ils doivent avoir et nous aussi en même temps » (Elie, 44 ans, responsable stage (A)).

Par conséquent, les relations inégalitaires que consacrent les identifications relationnelles ne dédouanent pas les plus valorisés de conformité, au contraire. Ainsi, se dessine les interdépendances au sein du réseau.

➤ *Un pouvoir circulaire naturalisé*

Pendant la première session, Elie manifestait une conformité totale aux injonctions de prise en charge autonome, d'exposition de soi par le récit comme par le corps. L'entretien réalisé lors de la première session indique même une intériorisation de ces injonctions tant Elie semble persuadé que ces obligations viennent de lui et qu'elles sont salutaires. Il analyse sa trajectoire, cherche à comprendre ses défaillances et formule ce qui lui permettra de les dépasser :

« Je pense que j'ai tout lâché, pas seulement les études mais l'envie d'être dans le monde comme acteur responsable euh... au moins de soi. Et ça j'ai un peu tout lâché. Et tu as raison comme mon psychologue qui me parlait ..., et même par rapport au corps, comme par rapport à l'attitude, comme par rapport à autre chose, je dois trouver un équilibre qui corresponde à moi et à me l'imposer, enfin me l'imposer, disons avoir un sens des responsabilités hein vis-à-vis de moi-même. Et ça pour moi dans le sport, seul je n'y arrive pas, pour moi j'ai besoin du cadre, et là c'est peut-être encore une question d'équilibre. » (Elie, 44 ans, RMI, stagiaire (A)).

Point de salut sans responsabilité de soi donc. Si Elie, en tant que stagiaire, a clairement intériorisé cette norme, son entretien en tant que responsable montre qu'il intégrera également la conception d'un pouvoir médiatisé et par stimulation de l'individu. Le fait que cette attitude ait fonctionné pour lui-même, le conduit à en faire une règle générale. Cette conviction participe alors à faire de la responsabilisation de l'individu, un point de passage nécessaire du pouvoir exercé sur lui. Par conséquent, l'ambivalence objet-relais d'Elie renforce les composantes du pouvoir. Pour Elie, insérer ou redynamiser les stagiaires dont il s'occupe désormais doit passer par une invisibilisation de la contrainte et une dynamique de groupe :

« C'est-à-dire que le cadre doit t'amener les structures nécessaires mais ça doit pas être trop être encadrant, trop enfermant, les structures ne doivent pas être trop lourdes pour qu'ils puissent exister une certaine convivialité etc. Et nous c'est ce qu'on essaie, en tout cas moi j'essaie de faire en sorte que ça se passe de façon très conviviale » (Elie, 44 ans, responsable stage (A)).

Il formule un discours assez proche de celui des assistantes sociales que nous avons rencontrées dans le cadre de nos recherches ultérieures. Il est désormais bien admis que pour insérer, éduquer ou redynamiser, il est préférable de privilégier les rapports interpersonnels, l'échange, l'écoute, la compréhension ou l'implication plutôt que la contrainte réglementaire :

« Le règlement il est nécessaire mais en lui-même il ne sert à rien, c'est informel. Ça sert de cadre pour nous, pour eux, on va dire que c'est mieux que rien. Mais après on fait tout le travail auprès d'eux pour qu'ils rentrent dans ce règlement. L'essentiel c'est toujours dans la vie..., c'est l'espoir, c'est l'étincelle, c'est d'avoir un projet, de savoir où on va. Tout de suite, dès qu'on a un projet, dès qu'on a des envies, dès que le plaisir y est, les choses peuvent aller très vite » (Elie, 44 ans, responsable stage (A)).

➤ *Une ambivalence objet-relais naturalisée*

Le plus instructif dans ce double regard (stagiaire et responsable) que nous offre la situation d'Elie, intervient lorsque nous lui demandons quelles sont les raisons qui, selon lui, l'ont conduit à devenir un des responsables du stage. Sa réponse est émaillée de

formules syntaxiques qui montrent qu'Elie perçoit désormais son nouveau statut comme l'avènement d'une identité profonde, voire la jonction d'une identité sociale attribuée à une identité personnelle et profonde qui se serait toujours discrètement manifestée mais qu'il lui fallait connaître et mettre en exergue. Ces formules, ce sont les « depuis l'enfance », « j'ai toujours été », ou encore « c'est dans ma nature ». Elles foisonnent dans l'entretien d'Elie :

« J'ai toujours été un peu celui qui regarde les autres tout le temps et qui ne joue pas pour lui et qui pense aux autres et qui fait une passe à droite à gauche. [...] Et ça c'est un peu le rôle d'animateur quelque part, et même quand je jouais au foot, j'avais envie d'aider les autres, c'est-à-dire de les pousser à aller plus loin et j'ai toujours été comme ça dans ma vie. Dans ma famille, avec les autres gens. [...] Je dirai que j'ai plus de facilité à aider, à pousser les gens, à se surpasser que de le faire pour ma propre personne. En fait c'est en aidant les autres que je le fais » (Elie, 44 ans, responsable stage (A)).

C'est d'une illusion biographique dont ces extraits témoignent. En se racontant, et pensant se découvrir, Elie se construit et devient convaincu qu'il était fait pour jouer ce rôle auprès des chômeurs assistés. « La notion sartrienne de « projet originel » ne fait que poser explicitement ce qui est impliqué dans les « déjà », « dès lors », « depuis son plus jeune âge », etc., des biographies ordinaires, ou dans les « toujours » (« j'ai toujours aimé la musique ») des « histoires de vie » » (Bourdieu, 1982, 81). L'invisibilisation du pouvoir est ici totale dès lors que le contenu normatif qu'il transmet, c'est-à-dire la nécessité de se connaître, de se surpasser et d'aider les autres à le faire à leur tour, est naturalisé au point de faire partie d'une essence de soi. Là réside la force de cette forme de pouvoir. Dans le cas d'Elie, il lui transmet la croyance en une identité substantielle qu'il faut mettre en exergue et utiliser, et de surcroît, fait de lui quelqu'un de naturellement disposé à relayer cette croyance. Et c'est finalement l'ambivalence objet-relais du sujet pris dans le maillage de la configuration qui est rendue invisible et naturalisée.

3. Le pouvoir des liens

➤ « *Si je le faistu le fais aussi !* »

C'est à la sortie de la piscine que Mathilde prévient Joël sur la condition de l'engagement qu'elle tient. En toute détente et convivialité, elle s'engage à parcourir le nombre de

longueurs que Joël lui suggère pour la prochaine séance à condition que celui-ci en fasse de même. Pas certain d’y parvenir, il lui tape dans la main et par ce geste s’engage, lui aussi, à essayer.

Quoi de plus anodin comme échange observé. Mais le lecteur ennuyé par cette banalité ne trouvera guère plus exotique dans ces pages. Car c’est bien dans l’événement peu marquant qu’il convient de concentrer son attention. C’est dans ce type d’échange qu’il est possible de lever le voile sur le pouvoir qui circule au sein du groupe. À la sortie de la piscine, les échanges portent sur le nombre de longueurs effectuées, on raconte sa douleur surpassée (« *j’en pouvais plus, je ne sais pas comment j’ai fait* »), son étonnante facilité à parcourir une distance irréalisable auparavant puis on formule de nouveaux objectifs, on loue la performance de l’autre, on admet s’être surestimé. En bref, les petits échanges qui foisonnent après la pratique renforcent une conception de la pratique sportive qui en fait une *poiésis*. Lorsqu’un membre du groupe fait part de son analyse de sa séance de natation en termes de longueurs effectuées, il transmet ou renforce chez son interlocuteur ce registre d’appréhension de sa propre pratique. Mais comment le dire mieux que Mathilde : « *Si je le fais, tu le fais aussi* ». Autrement dit, si tu me suggères de tenir un engagement sportif impliquant la conception d’un sport contractuel, alors je dois m’y conformer, mais le fait que tu le suggères t’oblige aussi à t’engager et à mettre en acte cette conception.

La formule de Mathilde illustre deux choses donc. D’une part, la conception contractuelle du sport qui imprègne les stagiaires mais aussi la circulation imperceptible de cette conception au sein d’un groupe homogène (identification catégorielle commune) dont les membres sont liés par des identifications relationnelles interdépendantes. C’est une formule typique qui met en exergue cette circulation du pouvoir mais de nombreux autres cas peuvent l’illustrer. Un matin, nous sommes partis au stade pour faire de la course à pied. Habituellement, elle se pratique dans les bois. Mais Yann m’explique que Sylvain, le stagiaire suspect (mais « gentil » selon Karim) lui a fait part de son souhait d’être chronométré sur une distance de 500 mètres sur piste chaque semaine. Personne n’y voit d’objection, au contraire. Les responsables y voient le signe d’un stagiaire qui fait preuve d’un engagement et d’une prise en charge de lui-même. « *Tu vois, c’est quand même qu’il a bien envie de se bouger* » me dit Yann, le directeur. En ce qui concerne les autres stagiaires présents ce matin là, puisque Sylvain qui n’est pas un stagiaire modèle décide de courir autour d’une piste, ils courront, eux aussi, autour d’une piste se fixant de petits objectifs adaptés. Sylvain qui a 28 ans peut se permettre un tel objectif de performance.

Mais pour les autres, généralement plus âgés, l'objectif sera plus modeste et chacun s'adaptera à son potentiel. Mais peu importe, qu'il s'agisse de faire deux tours de piste sans s'arrêter ou cinq de façon intermittente, tous se mettront à courir autour de cette piste dans un petit engagement contractuel avec eux-mêmes sans y être formellement contraints. L'interdépendance est ici manifeste. L'action d'un membre du réseau agit sur l'ensemble du maillage et sur l'action de chaque membre. L'innovation de Sylvain dans la réalisation pratique de la conception contractuelle du sport se répercute non seulement sur chaque stagiaire, mais aussi sur les responsables qui approuvent et qui reprennent l'innovation à leur tour en demandant à certains stagiaires combien de tours ils ont réussi à parcourir. Comme dans une partie de carte, la nouvelle façon de jouer de Sylvain change la donne du jeu et influence les actes de chacun, modifiant ainsi la configuration. Pourtant, Sylvain n'est pas ce qu'on pourrait appeler selon l'expression de Becker (1963) un entrepreneur de la morale. Il n'est pas non plus, dans un autre registre lexical, un représentant de la légitimité au sein de ce groupe. Il est même, à plusieurs reprises, soupçonné de se satisfaire d'une pratique sportive comme finalité propre. Le fait qu'il ne poursuive pas son effort ce jour là, en raison d'une douleur au genou, alors qu'il jouera au foot après la séance n'apaisera pas les soupçons. Quoiqu'il ait pu en advenir, son identification relationnelle dans le groupe, qui ne le situe pas dans une situation de légitimité, n'empêche pas qu'il puisse influencer la configuration dans son ensemble. En concevant la société comme un maillage à grande échelle et au sein duquel le pouvoir se répand de façon ascendante en partant des relations dyadiques et de technologies microscopiques, Foucault complique voire contrarie la représentation descendante et unilatérale de la construction de la norme. Celle-ci ne se construit ni ne se diffuse d'un acteur (individu ou groupe) supérieur à un autre qui lui serait inférieur. Les relations sont à la fois inégalitaires et interdépendantes de sorte que la supériorité n'exclue pas une forme de soumission à cette forme de pouvoir implicite.

Pour illustrer ceci, nous venons de présenter deux faits dont la visibilité minimale nous permet de rendre compte à l'écrit, et tant bien que mal, du mécanisme. Les deux exemples retenus font intervenir le langage et c'est en partie ce qui les rend visible. Les mots nécessitent une conscience des choses et impliquent de rendre visible l'existence d'une norme régissant la pratique sportive qui se diffuse mieux lorsqu'elle n'apparaît pas. L'adhésion à la conception contractuelle du sport est en effet plus certaine lorsqu'elle est perçue comme un choix. Mais plus les exemples sont nombreux, moins ils sont visibles.

C'est pourquoi, le jeu des regards est central dans le mécanisme. Nous avons pensé au projet de décrire ce jeu. Hélas, Il est difficile à décrire et le propre regard du chercheur est insuffisant pour capter celui de chaque membre d'une configuration ponctuelle. Il faudrait, de surcroît que celle-ci prenne place dans un espace physique où les positions spatiales de chacun soient fixes comme dans une salle de musculation ou bien pendant une séance de yoga. Mais l'idée doit certainement être travaillée. Peut-être serait-il possible de rendre compte des regards de chaque membre d'une configuration, et de l'influence des actions observées sur les actions de l'observant ? En associant plusieurs observateurs, ces descriptions pourraient permettre de dessiner la complexité des influences réciproques à l'intérieur d'une configuration, l'ensemble des interdépendances et leur impact global sur la configuration elle-même.

➤ « *Et attention, ne viens pas avec ton fils hein ! Culture ou culte de l'intimité* ».

Dans le stage B, Fatima (40 ans), ayant terminé le repas en groupe nous quitte et nous salue tous. Avant de partir, Claudia lui demande si elle prévoit toujours de venir à la piscine avec elle et quelques stagiaires¹. Fatima, plutôt timide, confirme qu'elle viendra et se retourne pour s'en aller. De loin, Claudia l'interpelle une dernière fois : « *Et attention, ne viens pas avec ton fils hein !* ». Étrange injonction lancée en guise d'au revoir. L'explication ne tarda pas : « *Non mais c'est vrai, c'est pour elle qu'elle vient c'est pas pour autre chose, il faut qu'elle comprenne ça* » précisa-t-elle. Ni conflit, ni animosité envers Fatima ou son fils évidemment. Il s'agissait d'une sollicitude en forme de rappel à l'ordre : le sport est un temps de souci de soi et rien d'autre. C'est effectivement la conception du sport qui est diffusée dans le stage et qui est à réaliser en pratique. Fatima est la mère de trois enfants, divorcée depuis peu et qui, auparavant, a toujours été cantonnée aux tâches ménagères et maternelles. Comme Elie, lorsqu'il est arrivé en France, elle nous fait part dans son entretien de la nouveauté de perspective que lui offre ce stage. Avant que son assistante sociale ne le lui propose, Fatima n'e s'est jamais occupée

¹ Cette activité n'est pas au programme mais certaines se retrouvent en dehors pour prolonger la pratique sportive. Difficile, en tant qu'homme de 25 ans et doctorant, de se joindre à ce groupe composé uniquement de femmes âgées de 40 à 55 ans environ, et qui se retrouve pour quelques heures à la piscine en dehors du cadre institutionnel

d'elle. L'intervention du sport correspond à une rupture biographique. Elle nous confie que son divorce fut davantage une libération d'un modèle traditionnel qui la cantonnait à un rôle laissant peu d'espace à la culture d'une intimité :

« Je travaillais chez moi donc j'avais pas le temps, il fallait que je m'occupe de la maison, de mes enfants, de mon mari, de toute la famille quoi. Et ça prend du temps. [...] Puis comme aussi j'ai arrêté l'école à l'âge de 13 ans, j'ai pas de diplôme. J'ai arrêté l'école pour m'occuper de mon père parce qu'il était malade, et il restait chez moi et comme c'est moi qui devais m'occuper de lui, je restais aussi à la maison. [...] Et mon mari, c'était pas possible. Il fallait que je m'occupe de la maison et de la famille mais je pouvais pas faire du sport. [...]. Non il n'aurait jamais voulu. » (Fatima, 40 ans, RMI, stagiaire (B)).

Au regard de son échange évoqué plus haut avec Claudia, il fallait bien comprendre que la confiance que Fatima nous faisait là n'était qu'une redite. Tout le groupe connaissait « l'histoire de vie » de Fatima. Ainsi, chacun s'accorde à dire que Fatima doit s'obliger à s'occuper d'elle et donc, qu'il faut l'obliger à s'occuper d'elle. De son côté, elle s'en est également convaincue :

« Et quand je fais du sport, je pense à moi, c'est pas ma famille ou mes obligations et tout. Au sport, on laisse tout le reste de côté. Et après je reste aussi à manger le midi comme ça on peut discuter et tout alors qu'avant je rencontrais personne, j'étais tout le temps isolée. C'est pour ça aussi que le stage c'est bien quoi » (Fatima, 40 ans, RMI, stagiaire (B)).

On retrouve là ce double mouvement du voilement au dévoilement et dont Elias et Foucault dessinent les deux faces. De la pratique sportive comme moyen de culture de soi et de son intimité, un glissement s'observe nettement vers le culte de l'intimité. Le sport est conçu et proposé à Fatima comme le moyen de s'occuper d'elle-même et de délaissier pour un temps ces fonctions de mère, mais cette culture de soi devient une injonction que les autres stagiaires lui adressent. De sorte que l'intimité de Fatima en devienne collective. En interrogeant Fatima sur cette natation, elle nous répondra qu'elle ne sait pas nager. S'occuper d'elle-même, c'est se constituer mais c'est plus concrètement apprendre à nager. Nous lui demandons si elle n'éprouve pas de gêne face aux autres stagiaires de révéler qu'elle ne sait pas nager. Rien de tel puisque ce sont elles qui lui apprennent à nager, et à devenir elle-même. C'est probablement la raison pour laquelle Claudia s'est permis ce

rappel à l'ordre. C'est elle qui lui apprend à nager, c'est donc elle qui lui apprend à se débarrasser des pesanteurs sociales comme son rôle maternel, voire à s'en délester pour nager de ses propres ailes. La relation d'aide nous apparaît comme une relation inégalitaire mettant en scène un apprenant et un apprenti et dans laquelle transite une conception de l'activité sportive et plus largement une conception du sujet.

➤ *Fernand le grain de sable*

Dans ce rouage complexe, difficilement perceptible mais bien efficace, où peut se rencontrer le contre-pouvoir dès l'instant où ceux qui en sont l'objet le sont avec plaisir et en sont simultanément un relais ? D'aucuns répondraient la sociologie. Dont acte. Elle peut intervenir comme une rupture dans l'invisibilisation de cette forme de pouvoir ; une sorte de dévoilement du pouvoir par dévoilement. Mais elle est un élément externe. Fernand, lui, nous est apparu comme un grain de sable interne au mécanisme. Il est un membre à part entière du groupe et a nécessairement un impact dans la configuration globale. Il est un cas problématique car comme le note Elie à l'occasion du bilan individuel, il n'est pas ouvert sur le sport. Mais il n'est pas complètement fermé. L'équipe d'encadrement se rend compte, à l'occasion d'un match de basket, qu'il aime les sports à dominante ludique. « *Il a mouillé son maillot* » nous explique Elie. Il en est donc capable et ceci renforce son identification relationnelle en tant que cas problématique. Physiquement apte et de surcroît intelligent majorera Karim, il ne peut se dérober face à la responsabilité d'être responsable de lui-même et de se livrer. Le basket lui a permis de se livrer corporellement déjà : « *Il était en sueur incroyable, ça faisait plaisir de la voir comme ça* » raconte Elie. Comme ça, c'est-à-dire dans un état de fatigue physique apparent, exposant ses limites en ayant utilisé ses points forts dans la partie. Mais si cela faisait plaisir à Elie, c'est que l'événement était trop rare. Ajoutant à cela un manque d'assiduité, Fernand devient un grain de sable dans la mécanique puisqu'il indique aux autres que le plaisir dans l'engagement sportif ne va pas de soi. Ce qu'Elie nomme le manque d'ouverture n'est rien d'autre finalement qu'une ouverture plus grande, ou du moins une distance, vis-à-vis des allants de soi laudatifs du sport. Cette distance se manifeste par un faible investissement qui risque d'ébranler la circulation harmonieuse de la conception du sport compatible avec le chômage prolongé. Son comportement questionne une évidence sur laquelle repose le mécanisme de circulation de la conception d'un sport contractuel. C'est pourquoi, l'équipe d'encadrement

ne peut avoir recours au rapport coercitif en prenant le risque de consacrer le caractère obligatoire de la participation au stage et de rendre apparent le pouvoir. « Les rites d'initiation, quand à eux, courent toujours le risque de perdre leur légitimité si le contrôle social devient excessif. Une trop grande brutalité rappelle Clastres, conduirait les individus à refuser l'adhésion, l'acceptation et finalement l'intériorisation des normes fondatrices de la société » (Bert, 2007, 118).

II. La reconnaissance comme instrument de pouvoir

1. Yoga ou stretching : des chemins tracés vers soi-même

➤ *En séance de Yoga*

Le stage B propose des séances de yoga. Ce matin là, huit stagiaires dont sept femmes et un homme y participent. Nous décidâmes de rester au fond de la salle pour observer la séance. La séance commence rapidement et la professeure (Suzanne) se montre directive : « *aller, on se tait maintenant, la séance est commencée, vous êtes dans votre séance, commencez à vous retrouver là* ». Elle recommande à chacun de prendre place sur sa serviette posée au sol : « *Chacun prend son espace sur sa serviette* ». Puis elle ferme les yeux et émet un son que chacun reproduit aussitôt. L'exercice dure quelques minutes puis Suzanne se lève et indique sans parler aux stagiaires d'en faire autant. Un retardataire (excusé puisqu'il réalisait son bilan avec la responsable pédagogique du stage) entre et se montre hésitant. Suzanne met fin à son incertitude : « *Mettez-vous où vous vous sentez-bien ! Ou est-ce que vous vous sentez-bien ? Là ? Ben mettez-vous là, voilà.* ». Elle se resitue devant tous les stagiaires répartis dans la salle et sans dire un mot presse un doigt contre une narine et expire soudainement de l'autre à plusieurs reprises. Les stagiaires l'imitent. Suite à cet exercice, elle met en marche son lecteur de disque pour une musique d'ambiance plutôt calme et revient se poster devant le groupe qui l'attend. Debout, elle lève les bras tendus et se baisse doucement en se raclant la gorge de façon très prononcée. Les stagiaires l'imitent. Suzanne s'arrête mais les invite à prolonger l'exercice : « *Aller, il faut expulser. Il faut commencer par enlever toutes les tensions, il faut bien sentir qu'on se vide de tout ça hein, sentez-vous léger là* ». L'exercice suivant place le corps dans une posture qui rend précaire l'équilibre : « *Trouvez l'équilibre, c'est à vous de le trouver, respirez profondément et l'équilibre viendra, soyez patients, cherchez-le* ». Les stagiaires poursuivent l'exercice pendant que Suzanne se déplace vers chacun d'entre eux pour corriger les positions. Elle agit directement sur les corps en appuyant dans le creux du dos par exemple ou en manipulant la tête : « *Relâchez moi ça, relâchez la nuque* ». En se replaçant au devant du groupe, elle s'explique davantage : « *C'est une recherche, vous devez essayer de comprendre et de prendre conscience de ce qu'il se passe dans votre corps. On ne travaille pas que l'extérieur hein, c'est aussi tout le vécu intérieur* » (...)

➤ *Vers une identité substantielle*

Il ne s'agit que d'un extrait rendant compte de quelques minutes d'une seule séance mais il est assez représentatif de son intégralité. La répartition spatiale reflète bien le fonctionnement adopté par la professeure de yoga. Devant l'ensemble du groupe, elle dicte non seulement les exercices mais aussi leurs objectifs et les sensations corporelles à percevoir. De nombreuses inflexions ont pu être relevées jusqu'ici entre le projet du stage de sport analysé dans sa radicalité dans le chapitre précédent et la réalité effective. En revanche, il y a aussi des continuités à l'image de cette forme de prescription des sensations qu'il convient de percevoir. Comme sur les textes qui présentent le concept des stages, les sensations escomptées par les responsables et intervenants sont également dictées en pratique (« *Il faut bien sentir qu'on se vide de tout ça* »). D'où, un fort contraste entre l'accent qui est mis sur le soi (se sentir, se comprendre, travailler sur le vécu intérieur) et la directivité du rapport entre l'intervenant et le stagiaire. Cette manière de faire illustre parfaitement la forme d'exercice du pouvoir qui consiste à « conduire des conduites » (Foucault, 1984, 314), et finalement en un gouvernement au sens premier où Foucault l'entend, c'est-à-dire comme « la manière de diriger la conduite d'individus ou de groupes » (*Idem.*). Ce constat concerne aussi les séances de stretching. La même disposition spatiale permet le même fonctionnement et le même guidage vers des sensations différentes mais qui ont pour finalité, là encore, d'accéder à un soi profond considéré comme authentique. Mais il est fort probable que le constat ne vaille pas seulement pour les stages de sport. On retrouve le même fonctionnement ailleurs et bien décrit par Le Breton :

« Étrangement, la quête de soi, la réappropriation du corps passe par l'allégeance des participants à la parole d'un maître disposé à partager ses connaissances. Avant d'être éprouvés, les sensations ou les effets physiques qui doivent les traverser sont décrits par l'animateur, lus dans les brochures de référence, attendus par les usagers dans un dispositif d'ambiance dont la prégnance les enveloppe. La découverte de soi ou le travail réalisé sur son corps passe d'abord par la reconnaissance de la parole d'un autre, et l'emprunt d'un chemin déjà parcouru par les autres [...] Le corps s'offre à la manière d'un labyrinthe dont le sujet a perdu la clé que seul peut lui restituer celui qui, par sa connaissance, sait dérouler le fil d'Ariane. Les usagers sont alors conviés à explorer leur ressenti sous la conduite d'un animateur qui sait déjà ce qu'il convient de ressentir et à quel

moment. De même les habitués guident le nouvel adepte. Le labyrinthe se mue en trajectoire déjà balisée » (Le Breton, 2005, 176-177)

L'auteur apporte, dans cet extrait, une précision observée plus haut. Au-delà du seul rapport de l'intervenant au groupe, les pratiquants plus expérimentés ou plus avancés guident aussi les débutants dans le chemin vers soi-même. C'est, autrement exprimé, ce que nous décrivions plus haut à propos des relations internes au groupe de stagiaires et illustré notamment par le cas de Fatima. Il y a bien, à l'intérieur du groupe qui s'est formé, des identifications relationnelles qui sont en lien avec les normes de référence du groupe, et finalement des relations inégalitaires qui n'apparaissent pas directement comme des rapports de domination mais davantage comme des relations d'influence réciproque et parfois de tutorat. Ce type de relation met en jeu deux individus qui sont à des niveaux d'initiation distincts, permettant ainsi au plus avancé de guider son vis-à-vis et également de renforcer ses représentations en les transmettant.

Dans le compte-rendu d'un atelier de gymnastique proposé par le Conseil Général des Yvelines à des allocataires du RMI, et également organisé par une association, on retrouve le même type de prescriptions des sensations médiatisées par des relations entre travailleurs sociaux et allocataires de l'assistance « humanisées » et dont la finalité est la responsabilité de soi :

« Le vendredi matin chaque semaine depuis plus de cinq ans, l'atelier « gym » réunit quatre à dix femmes pendant une heure pour des activités physiques permettant un travail sur le corps et des exercices musculaires (avec élastiques, poids, bâtons...) et des échanges informels sur l'esthétique ou l'alimentation... L'objectif d'insertion est défini ; la proposition classique et de qualité sous la direction d'une professionnelle brevetée « éducatrice sportive jeunesse et sports » ; le cours adapté à un public de cinq femmes ou plus, de tous âges et d'origines variées, domiciliées à Maisons-Laffitte et à Sartrouville en situations familiales et psychologiques difficiles, pour la plupart, déprimées, dévalorisées, ou en perte de confiance...

Les effets sont exprimés en termes de sentiments de détente, satisfaction, bien-être physique et psychologique. Pendant une heure, on pense à soi à travers le mouvement, on prend du temps pour soi, on oublie ses soucis. L'atmosphère est détendue, chaleureuse, crée des liens, rompt l'isolement, permettant de s'inviter

à l'extérieur, d'organiser de temps en temps des sorties à la piscine, pour un pique-nique, une visite de château, une petite course au stade ensemble. Les résultats sont perceptibles pour la plupart de celles qui fréquentent le cours avec une certaine assiduité : meilleure acceptation de soi-même et de ce que l'on est, changement de l'image de son corps, reprise de confiance en soi, apprentissage de la gestion de son temps, de son agenda, de l'autonomie, ouverture à la culture des autres. Enfin, à noter le changement d'image des travailleurs sociaux, non plus rencontrés dans le seul accompagnement individuel de la relation d'aide, mais dans une activité commune rompant l'assistanat, une certaine dépendance et introduisant une possible réciprocité relationnelle. »¹

Le paradoxe de l'assujettissement à devenir sujet se manifeste par une injonction à sentir corporellement son intériorité. Car il y a bien cette croyance qui transpire dans les séances de yoga. Celle en une intériorité, en un soi profond, bref en une identité substantielle que le corps abriterait et qu'il conviendrait de mettre en exergue par une attention accrue à soi et à son corps. Pour reprendre les mots de Suzanne, professeure de yoga, la pratique physique et sportive ne serait pas seulement un travail sur l'extérieur du corps mais aussi sur le vécu intérieur dit-elle. Ainsi, le vécu se matérialiserait dans une substance corporelle à l'insu de l'individu à qui on suggère de se concentrer sur cette intériorité.

➤ *Tous ensembles vers soi-même*

Autre paradoxe à noter, le caractère collectif de ces pratiques de soi. Qu'il s'agisse du stretching, du yoga et même des séances de coaching, il est étonnant de noter que les intervenants mettent en avant la dynamique de groupe voire les liens affectifs pour que chacun avance vers soi. Au yoga, il faut prendre son espace personnel, s'y sentir bien et ne pas pénétrer sur celui du voisin, trouver son propre équilibre et prendre conscience de son propre potentiel sans se comparer, mais il est en même temps conseillé de prêter attention à l'autre, de profiter des acquis du camarade, de ne pas hésiter à demander des conseils et surtout de ne pas hésiter à échanger sur les expériences personnelles. Il faut, en somme

¹ Extrait d'un compte-rendu d'atelier de gymnastique disponible sur le site du conseil général des Yvelines. www.yvelines.fr/action sociale/cheminsdinsertion/numeros/rmi23_dossier.pdf

connaître et cultiver sa singularité et en faire l'objet d'un échange. C'est finalement le soi auquel on est attentif qui met en relation avec l'autre. On retrouve l'ambivalence lorsqu'il s'agit de ressentir ses propres sensations mais que celles-ci sont en réalité déjà définies puisqu'elles sont dictées par l'intervenant. Il faut être soi-même comme tout le monde en définitive. Le constat intervient là aussi comme la confirmation d'une analyse du premier chapitre qui reposait sur les textes. Sur ce point, les stages de redynamisation par le sport sont appliqués tels qu'ils sont conçus. D'un point de vue pratique, ce que les concepteurs nomment dans ces textes « *dynamique de groupe* » ou « *émulation* » et qui constituent un critère de réussite, se manifeste notamment par l'ambiance musicale qui accompagne les ateliers de yoga et de stretching. Son impact est à la fois incontestable et difficilement explicable. La douceur de la musique proposée par Suzanne (professeure de yoga) doit permettre l'attention à soi, le relâchement musculaire et le départ des tensions superficielles dira-t-elle. Au stretching, la musique est tout l'inverse : binaire, rythmée et forte. « *Ca nous met dans l'ambiance* » disent les stagiaires qui, tous, apprécient cela sans exception. L'ambiance musicale, en tant que « modalité instrumentale » (Foucault, 194, 317) du pouvoir participe à faire du temps de l'atelier une expérience collective qui porte chacun dans son projet, voire une aventure de groupe. Pendant le stretching, le rythme binaire et cadencé donne parfois l'impression de porter le corps des stagiaires. L'énonciation des relances de l'intervenant se calque parfois sur ce rythme et les derniers moments de difficulté dans l'effort ne semblent se prolonger que grâce au rythme imperturbable comme si l'objectif était de ne pas le contrarier. À l'opposé, mais dans une même logique, il convient de ne pas brusquer, de ne pas dépasser ni même perturber la douce musique du yoga. Et c'est à la fin de la séance de stretching que l'aspect d'aventure collective se manifeste. « *On l'a fait* » disent certains, fiers et épuisés. Et l'intervenant de confirmer : « *Et oui, vous l'avez fait, c'est pas moi, c'est vous et personne d'autre* ». D'autres se tapent dans les mains comme le feraient une équipe sportive victorieuse et la musique s'arrête enfin. « Toute musique, toute organisation des sons est alors un outil pour créer ou consolider une communauté, une totalité ; il est lien d'un pouvoir avec ses sujets et donc plus généralement un attribut du pouvoir, quel qu'il soit. Une théorie du pouvoir exige donc aujourd'hui une théorie de la localisation du bruit et de sa mise en forme » (Attali, 1977, 14). Ici, elle participe effectivement à répandre le sentiment d'appartenance collective à un groupe, formé autour d'une communauté de stigmaté et lancé dans un défi aventureux. Peut-être un défi contre le stigmaté qui, paradoxalement, valide son existence,

qu'elle soit passée en régression ou encore à combattre. Mais il ne s'agit pas tant d'une lutte contre le stigmat qui serait une lutte contre une identité négative erronée, donc fictive, mais bien plus d'une lutte contre une réalité. Vouloir devenir dynamique et autonome et célébrer les moments où l'on y parvient manifestement, revient à accepter que l'on ait manqué de dynamisme et d'autonomie. Il s'agirait donc d'une lutte contre soi-même, contre cet assisté manquant de dynamisme et d'autonomie, et qui, par le sport, trouve l'occasion de recouvrer ces qualités. Celles-ci n'étant plus à acquérir mais à redécouvrir. La constitution du groupe et surtout de la conscience du groupe et de l'appartenance à celui-ci participe à faire admettre en définitive la réalité du stigmat contre lequel la croisade collective devient une expérience stimulante et heureuse. L'institution du chômeur assisté par le sport en individu responsable, autonome, dynamique et apte au travail passe ici par l'intériorisation du stigmat. La pratique sportive fait de ce stigmat une réalité en passe d'être révolue mais bien réelle.

2. Le sport comme *exomologèse* d'une conformité

➤ *Reconnaître ou construire le stagiaire*

Ajoutons à ce qui vient d'être dit que les relances positives qui interviennent en fin de séance et de la part des intervenants ou responsables du stage, participent aussi de ce processus. Féliciter, dire bravo et souligner que ce sont eux-mêmes qui ont accompli cet exploit d'aller au bout de la série d'abdominaux prévue, revient à valider l'existence d'une réalité négative qui est en cours d'être combattue. L'injonction à prendre conscience de ce dont on est capable, de son potentiel inexploité revient à faire admettre l'existence d'un comportement non conforme, à corriger, et qui s'explique par l'inconscience de soi. La valorisation de l'acte sportif accompli a un double effet. Il responsabilise l'individu par rapport à sa situation actuelle et lui indique que son dépassement est possible et tient à l'individu lui-même. Ces relances qui marquent la fin d'une séance ont le double effet de la reconnaissance. Car si reconnaissance il y a, on peut se demander à qui elle s'adresse : qui est reconnu ? Ici, est reconnu, c'est-à-dire connu (identifié) positivement, le chômeur assisté qui s'est engagé dans un projet sportif ponctuel (activité de stretching pendant un nombre de minutes déterminées à une intensité définie par un guide) et qui a tenu son engagement. La reconnaissance, de ce point de vue, rejoint la logique de la connaissance

au sens large où Berger et Luckmann (2006) l'entendent. « Le processus de reconnaissance, en tant qu'il implique une configuration de l'objet de la reconnaissance, nécessite une opération de catégorisation et comporte des risques de réduction, de simplification des identités » (Payet, Battegay, 2008, 25). Reconnaître positivement un groupe d'individus en fonction d'un engagement sportif tenu, implique *ipso facto* des pans de méconnaissance. Méconnaissance des déterminants globaux et externes à l'individu et qui l'ont conduit à cette situation de souffrance : en te montrant que je reconnais positivement ton acte autonome et responsable, je te rappelle que ta situation peut être réparée par tes propres soins. Et méconnaissance d'autres individus en fonction de ce même registre. La reconnaissance, au-delà de son aspect gratifiant sur le plan individuel, implique la reconnaissance négative (ou la méconnaissance) d'autres individus. La séparation des reconnus et des méconnus relève d'une catégorisation sociale. Si ceux qui pratiquent du sport sur le mode contractuel sont reconnus alors ceux qui ne le font pas, ou qui ne s'engagent pas d'une autre façon, ne le sont pas. Par conséquent, la reconnaissance revient à faire admettre la légitimité d'une vision du monde, en l'occurrence d'une pratique sportive légitime pour les chômeurs assistés et donc de l'identification comme chômeur assisté. Reconnaissance et pouvoir sont ici étroitement liés.

Il faut par conséquent ne pas se méprendre sur la connotation communément positive de la reconnaissance. Reconnaître permet davantage la stimulation de l'individu que sa simple valorisation. Axel Honneth (2008) a remarqué cette forme de récupération actuelle des revendications à la reconnaissance et renvoie à une analyse déjà faite par Althusser trente ans plus tôt. Ce dernier, dans un article de *La pensée*, paru, en 1970, explique que reconnaître un individu permet de le constituer en sujet conscient de ses droits et responsabilités et de le faire observer un rapport à soi conforme au système établi d'attentes de comportements. Honneth réactualise cette critique (bien qu'elle fut davantage un simple constat pour Althusser) à laquelle les politiques d'activation semblent faire écho :

« Le fait d'être officiellement couvert d'éloges pour certaines qualités ou certaines compétences semblent être devenu un instrument de politique symbolique, dont la fonction sous-jacente est d'intégrer des individus ou des groupes sociaux dans l'ordre social dominant en leur offrant une image positive d'eux-mêmes. Bien loin de contribuer à l'amélioration durable de l'autonomie des membres de notre

société, la reconnaissance sociale semble apparemment servir à la production des représentations conformes au système. [...] Les individus sont poussés à adopter, au travers des processus de reconnaissance mutuelle, un rapport à soi spécifique qui les incite à assumer de leur plein gré des tâches et des devoirs servant la société » (Honneth, 2008, 245-246)

Dans les stages de sport, la reconnaissance positive est une reconnaissance pragmatique (c'est-à-dire qui a une action sur la façon dont se perçoit l'individu) puisqu'en étant valorisé par l'engagement sportif tenu, l'individu admet un registre de catégorisation à travers lequel il est identifié. La question « qui est reconnu ? » peut être rééditée à la lumière de cette réflexion et transformée de la façon suivante : « qu'est-ce qui est reconnu ? ». Car ce n'est pas tant l'individu lui-même qui est positivement reconnu qu'une vision du monde qui lui permet d'accéder à cette reconnaissance dès qu'il s'y conforme. Mais, tout en la réactualisant, Honneth approfondit la critique de la reconnaissance comme idéologie et instrument de pouvoir en la questionnant. Selon lui, elle n'exclue pas l'existence d'une reconnaissance justifiée. Il souhaite alors pouvoir distinguer une reconnaissance idéologique et conservatrice d'une reconnaissance justifiée et postule la liberté comme critère distinctif. Si la reconnaissance dont je fais l'objet me rend plus libre, alors elle est justifiée. Quelques observations faites au cours des stages de sport pourraient apporter des éléments de réponse à cette question.

➤ *Le match de foot: un match test !*

Le match de football improvisé auquel nous avons participé et dont il a déjà été question dans cette partie se présente comme une singularité dans le stage A. Il n'est pas prévu au programme qui, rappelons-le, ne comprend aucun sport collectif proprement dit. Au cours de ce match, nous avons assisté à une sortie de cette conception contractuelle du sport. Il s'est déroulé après une séance de course à pied terminée, au-delà des horaires limités du stage. Les règles, les limites du terrain et les équipes ont été succinctement et approximativement négociées et le primat du plaisir différé renversé par une logique ludique. Cet événement ethnographique, s'il intervient *a priori* en contresens de l'hypothèse, vient la confirmer. Cet événement se situe dans le stage et hors de celui-ci. Les identifications relationnelles ne semblent plus faire référence et les rapports entre

stagiaires et responsables se défont de la verticalité. Au-delà de l'horaire du stage, lorsque les acteurs quittent leurs rôles respectifs, une conception nouvelle et plus ludique du sport apparaît. De prime abord, elle vient confirmer en miroir l'approche contractuelle qui préside à la pratique dans le cadre du stage. Mais ne nous y trompons pas cependant. Les normes de référence du groupe et la conception du sport autour de laquelle il se forme peuvent-elles se dissoudre une fois l'heure passée. Le dépassement du temps obligatoire répond en fait d'une double logique, celle de la « libération contrôlée des émotions et des pulsions » (Elias et Dunning, 1986) faisant de ce temps particulier un moment où le ludisme domine mais, celle aussi de la démonstration de l'intériorisation de la normativité attendue par les responsables. Les stagiaires restent plus longtemps, s'amuse au sein du collectif, se mélangent aux cadres mais prouvent par la même occasion leur bonne volonté en se conformant « librement » aux attentes : la prise en main de leur destin et la démonstration de leurs capacités à s'autodynamiser. Le match de football se révèle un temps de libération ostensiblement contrôlée. Il s'agit, pour les stagiaires de faire preuve d'une application spontanée de la conception du sport diffusée pendant le stage. Certes, il devient possible de prendre du plaisir dans l'instant, de privilégier l'esthétique du geste à son efficacité, mais le petit pont¹ raté ne va pas sans une course en défense du fautif pour réparer son erreur. Un comportement inverse est mal perçu et Sylvain, le stagiaire suspect, en subit les conséquences par la suite. Elie, n'étant encore que stagiaire lors de cet épisode, s'en souvient parfaitement et nous en fait part quelques mois plus tard :

- *Elie : « Certains venaient jouer au foot mais n'étaient pas très ouverts, discutaient chaque partie du jeu en disant on a pas bien fait, on aurait dû faire comme ça etc. Ces gens là se sont petit à petit éliminés d'eux-mêmes. Sont restés les gens qu'avaient envie de jouer, d'être dans ce groupe là.*
- *Enquêteur : Y'avait qui finalement ?*
- *Elie : Y'avait Sylvain. Tu te souviens de Sylvain.*
- *Enquêteur : Oui bien sûr.*
- *Elie : Lui, chaque fois qu'il y avait un truc, chaque fois qu'il perdait le ballon, il râlait, il était pas content, et s'il prenait un coup, dans le foot ça arrive, quasiment*

¹ Drible consistant à faire passer le ballon sous les jambes d'un adversaire direct.

toujours, ça avait tendance à vouloir finir en bagarre. Et puis il jouait que pour lui, donc forcément c'est moins sympa tout de suite. Ben nous on lui a dit ses vérités et puis il est plus venu nous voir. Le problème c'est que c'est arrivé pendant le stage ça » (Elie, 44 ans, responsable stage (A))

Nous n'avons pas remarqué le comportement « déviant » de Sylvain. Rien n'a été dit sur le moment. Mais il semble bien que dans ce moment d'apparent débridement, dans cette libération, une approche légitime du sport ait persisté. Celle-ci devient, au cours de ce genre d'épisode, encore moins visible. La convivialité y est accrue et la conception du sport s'y réalise avec davantage de plaisir. « Toute forme de libération est fomentée par le refoulement : celle des forces productives comme celle des femmes etc. Pas d'exception à la logique de la libération : toute force, toute parole libérée est un tour de plus dans la spirale du pouvoir. » (Baudrillard, 1977, 28). Non seulement, le pouvoir s'exerce d'autant plus dans cet apparent espace-temps de liberté qu'est la partie de football improvisée, mais il s'agit de surcroît, d'un temps de démonstration de conformité intériorisée. Le cadre contractuel, le projet du nombre de longueurs en natation ou de séries en musculation, ne sont plus là pour énoncer la conception du sport à observer. Il faut s'y conformer de façon ostensiblement « naturelle » afin d'attester une adhésion évidente. Le match de foot se présente comme l'*exomologèse*, dirait Foucault, désignant par là « un acte destiné à manifester à la fois une vérité et l'adhésion du sujet à cette vérité ; faire l'exomologèse de sa croyance, ce n'est pas simplement affirmer ce qu'on croit, mais affirmer le fait de cette croyance ; c'est faire de l'acte d'affirmation un objet d'affirmation, et donc l'authentifier soit pour soi-même, soit devant les autres ». (Foucault, 2001b, 945). Le terme « authentifier » est à propos. Il s'agit bien d'identifier comme authentique l'assisté sportif sincèrement engagé et donc conforme à une identification légitime du chômeur assisté. Dans ce segment de l'entrecroisement des mondes sociaux du sport et du chômage, sont authentiques les individus dont la forme de l'engagement sportif fait la démonstration d'une conformité aux définitions institutionnelles de leur statut.

Cet épisode constitue un humble élément de la réponse à la question posée par Honneth. Rappelons-la : est-ce bien la liberté qui permet de distinguer la reconnaissance justifiée et la reconnaissance instrumentale et idéologique au service du pouvoir ? Si l'on s'en tient à nos observations, la réponse n'est négative que parce qu'elle invalide la question. Peut-on vraisemblablement opposer liberté et pouvoir ? Au regard de cet épisode du match de

football improvisé, ce n'est pas une libération du pouvoir émancipant les stagiaires qui a été observée mais bien une libération du pouvoir lui-même qui se déleste définitivement de tout élément contraignant et coercitif. Autrement dit, ce ne sont pas seulement les individus qui sont libérés mais le pouvoir lui-même également. « Quand on le [le pouvoir] caractérise par « le gouvernement » des hommes les uns par les autres – au sens le plus étendu de ce mot – on y inclut un élément important : celui de la liberté. Le pouvoir ne s'exerce que sur des « sujets libres », et en tant qu'ils sont « libres » - entendons par là des sujets individuels ou collectifs qui ont devant eux un champ de possibilité où plusieurs conduites, plusieurs réactions et divers modes de comportement peuvent prendre place » (Foucault, 1984, 314).

Dans le stage B, nous avons vécu un événement équivalent lorsqu'un matin, l'éducateur sportif, censé animer la séance de stretching (la plus appréciée par les stagiaires), est absent. Après une vingtaine de minutes d'attente, les stagiaires demeurent passivement dans la salle en regrettant que la séance n'ait pas lieu. Nous nous étonnons que l'autonomie tant invoquée ne les pousse pas à mettre en place la séance sans l'intervenant. Tout le matériel est à disposition (le lecteur de disques pour la musique, les tapis et la salle) et les stagiaires connaissent à peu près la chronologie des exercices à effectuer puisque certains d'entre eux nous en ont fait part lors de l'entretien. Lorsque soudainement, une stagiaire se décide : « *On peut le faire sans lui, je vais chercher ce qu'il faut !* » s'exclama-t-elle. Mais personne ne réagit. Quelques minutes plus tard, chacun demeure dans l'attente et, étrangement, une gêne est palpable. Nous interrogeons quelques stagiaires pour savoir ce qu'il en est et Alice (proche du stagiaire modèle) nous répond sur un ton faussement amusé : « *Ah bah, Claudia elle est partie hein ; Elle va te ramener le poste, les tapis et tout hein* ». Finalement, Claudia n'en fera rien, probablement découragée par l'absence de motivation du reste du groupe. Puis, Alice décide finalement de jouer au Volley. Elle y invite le groupe et seul Jean-Jacques et nous-mêmes répondons à l'invitation.

Il est évidemment surprenant que le groupe ne se soit pas spontanément chargé d'organiser la séance de stretching que les stagiaires apprécient tant. L'inertie du groupe provoque une gêne compréhensible au regard de la place de l'autonomie et de la responsabilité de soi dont il s'agit de faire preuve habituellement. La situation met soudainement en exergue le caractère normatif et construit de ces deux traits de caractère qui ne sont pas encore spontanés. Alice décrédibilise l'initiative de Claudia qui est la seule à proposer l'autogestion de la séance et suggère de profiter de la situation pour pratiquer une activité

plus ludique. Le faible crédit accordé à l'initiative de Claudia tient au fait qu'elle atteste d'une autonomie toute relative consistant à reproduire ce qui est habituellement proposé par l'intervenant, c'est-à-dire à simuler sa présence en recréant les conditions de la séance (musique, tapis, disposition spatiale, exercices, etc.). Cela fait sourire Alice et quelques autres stagiaires. La partie de volley qu'elle suggère est une innovation lui permettant d'attester de son dynamisme, de sa capacité d'initiative autonome. Il s'agit, en bref, de faire la démonstration d'une mise en acte spontanée des attentes adressées aux stagiaires. Là encore, la pratique libre est l'*exomologèse* qui met en acte la conception du sport légitimement compatible avec la conception légitime du chômeur assisté, et l'adhésion naturelle à cette conception à la fois. « *Il n'y a donc pas un face-à-face de pouvoir et de liberté, avec entre eux un rapport d'exclusion (partout où le pouvoir s'exerce la liberté disparaît) ; mais un jeu beaucoup plus complexe* » (Foucault, 1984, 314). L'*exomologèse* est en quelque sorte le temps fort du mécanisme du pouvoir en associant libération du sujet et réalisation du contenu cognitif transmis par ce pouvoir. Et cette démonstration d'une conformité non contrainte et « naturelle » permet à l'individu d'être reconnu et authentifié dans ce qu'il prétend être. Dans ce cas, la reconnaissance idéologique et instrumentale n'exclue aucunement la libération de l'individu reconnu, au contraire. Nous conviendrons néanmoins que cette brève réponse apportée à la question posée par Honneth demeure largement partielle au regard de la polysémie de ses termes. Liberté est entendue au sens que propose Foucault, c'est-à-dire comme la possibilité qui s'offre aux individus de choisir leur comportement.

CONCLUSION

1. Inflexion du modèle foucauldien ?

➤ *Entre philosophie de la politique sociale et vie sociale de la politique*

Au cours du troisième chapitre, l'analyse critique a volontairement été poussée jusqu'à une radicalité qui aura pu paraître subversive à certains moments. Elle discute notamment le primat de la bio-légitimité, c'est-à-dire de la suprématie de la vie comme valeur ultime. Cette radicalité, qui était annoncée, s'explique : il s'agissait de ne tenir compte que de l'intention politique sans considérer son application réelle dans un premier temps. Cette séparation analytique du pourquoi (chapitre 3) et du comment (chapitre 4) a permis de mettre en exergue d'importants décalages. C'est aussi un cheminement qui empreinte les sentiers tracés par l'œuvre de Foucault qui, lui-même, a fait évoluer sa conception du pouvoir vers une perspective ascendante.

Au regard des décalages considérables entre les conceptualisations théoriques des stages qui découlent d'un modèle général de gouvernementalité et la réalité des pratiques, on comprend pourquoi il est nécessaire de ne pas s'en tenir à l'observation et l'analyse des dispositifs théoriques afin de décrire précisément ce qu'il se passe dans la vie sociale, là où le social prend vie. Ce type d'inflexion est généralement perçu comme une inflexion du modèle foucauldien lui-même. Par exemple, au sujet des travaux de Memmi sur les questions de naissance et d'IVG dans les cabinets médicaux, Martucelli et De Singly (2009), prenant acte du même constat d'inflexion des dispositifs théoriques, évoquent une « limite de l'analyse foucauldienne ». Mais c'est là une réduction de l'analyse de Foucault à une radicalité qui semble s'être sédimentée dans les esprits au fil de quelques décennies et qui omettent les constantes inflexions que le philosophe apporte lui-même à son analyse. Il faut, pour cela, essayer de suivre le parcours théorique de l'auteur. Notre propos n'est pas là et d'autres l'ont fait¹ brillamment. Plus humblement, nos observations empiriques montrent que ce qui apparaît comme inflexion n'est qu'une confirmation plus subtile de ce

¹Entre autres : Dreyfus, H. et Rabinow, P., (1984). *Michel Foucault, un parcours philosophique*. Paris, Gallimard.

modèle foucauldien. A titre illustratif, nous avons montré que les prévisions des dispositifs théoriques sont, en pratique, modulés et adaptés aux spécificités de chacun. La faible probabilité de retrouver une employabilité suffisante de certains stagiaires conduit notamment l'équipe d'encadrement à adapter les exigences au point d'en modifier, radicalement parfois, le sens originel du dispositif. Plus précisément, au sein du groupe, se dégagent des identifications relationnelles qui lient les exigences adressées aux stagiaires à leurs particularités individuelles et au degré de conformité. Un jeune homme en bonne santé et intelligent doit s'engager pleinement dans une activité sportive contractuelle afin d'attester de sa conformité à la définition institutionnelle de son statut, sans quoi il est perçu comme suspect au sein du groupe. Alors qu'une simple présence régulière sera requise pour une femme plus âgée ayant traversé des difficultés considérables. Ces modulations des dispositifs théoriques n'en sont pas pour autant des inflexions du modèle foucauldien. « Toute relation de pouvoir met en œuvre des différenciations qui sont pour elle à la fois des conditions et des effets » (Foucault, 1984, 316-317). Au contraire, nous avons montré que ces différenciations internes participent à la constitution d'un maillage au sein duquel des relations d'interdépendance favorisent la circulation d'une équation légitime entre le statut de chômeur assisté et la pratique sportive. Ceci oblige à repenser le rapport entre les identifications catégorielles (assistés) et ces identifications relationnelles. Les premières semblent disparaître dans l'entre-soi puisque elles n'ont plus d'utilité identificatoire : si tout le monde est au RMI, la catégorie du RMI ne permet plus de distinguer qui que ce soit. Ainsi, les identifications relationnelles émergent au sein du groupe en tant qu'elles afin de distinguer les assistés entre eux. Mais elles maintiennent, comme pivot de référence, la définition institutionnelle du chômeur assisté. Celui-ci doit être responsable, autonome, dynamique et faire la démonstration de ces qualités. De sorte que ces identifications relationnelles ne sont qu'un prolongement affiné de l'identification catégorielle commune par la catégorie de l'assistance. Elles distinguent les bons assistés des mauvais en référence à une forme d'engagement sportif normale censée représenter la personnalité profonde et permanente de l'individu.

Définitivement, et en dépit de l'inflexion des dispositifs théoriques, il n'y pas d'inflexion du modèle foucauldien comme on pourrait le croire. Les multiples décalages entre le projet politique des stages de sport et leurs réalités relèvent au contraire d'adaptations qui sont autant de tours supplémentaires du pouvoir tel que Foucault le conçoit. L'adaptation, et plus généralement le primat du rapport humain qui se manifeste ici dans la prise en compte des difficultés et des particularités de chaque stagiaire, constitue finalement un média

supplémentaire d'un pouvoir encore moins visible. C'est aussi une raison pour laquelle les relevés empiriques au fondement de l'analyse sont si peu exotiques. Dans cette perspective, l'ordinaire est le lieu de la construction du social, du consensus. Foucault permet d'envisager la production du consensus de façon continue et surtout concrète. Celui-ci ne se décrète ni ne s'impose mais se réalise dans l'ordinaire des échanges rarement violents.

Enfin, les décalages entre les dispositifs théoriquement conçus et la réalité des stages peuvent-ils, eux-mêmes, être interprétés comme des inflexions ? Une réponse positive supposerait de maintenir le primat de la philosophie politique qui s'inscrit dans les textes sur la réalité des pratiques d'insertion des chômeurs assistés par le sport. C'est là un risque à contourner lorsque le pouvoir est analysé au travers des institutions comme nous venons de le faire. La tentation est grande de formuler une conclusion selon laquelle la réalité des stages est faite d'adaptations et de modulations infimes d'un projet stratégique du pouvoir conçu de façon monolithique. Ce type d'analyse est gratifiant en ce qu'il met en avant le travail empirique réalisé. Mais il contredit fondamentalement la conception d'un pouvoir ascendant puisqu'il suggère que celui-ci prend sa source en haut lieu, s'inscrit dans les textes ou la loi et s'applique de façon plus ou moins adaptée. Si l'analyse du pouvoir par les institutions est légitime et intéressante, c'est davantage en tant que résultat provisoire d'un processus permanent, et qui donne à voir le pouvoir dans les traits grossis d'une réalité plus nuancée. « Dans la mesure où les institutions agissent essentiellement par la mise en jeu de deux éléments : des règles (explicites ou silencieuses) et un appareil au risque de donner à l'un et à l'autre un privilège exagéré dans la relation de pouvoir et donc à ne voir en celles-ci que des modulations de la loi et de la coercition » (Bert, 2007, 99). L'articulation des deux chapitres est donc la suivante : le troisième établit un constat que le quatrième explique. Autrement dit, les relations effectives au sein des groupes et de leurs systèmes de différenciations dessinent un pouvoir qui se sédimente plus grossièrement dans les textes. Le mécanisme s'illustre bien à travers le fait que l'équipe d'encadrement du stage A est majoritairement composée d'anciens stagiaires. Car se sont eux qui rédigent les projets et les soumettent au Conseil Général pour obtenir le financement puis aux assistantes sociales chargées d'orienter les stagiaires. Les relations de pouvoir dans lesquelles ils ont été pris et qu'ils reproduisent ensuite de façon pratique s'inscrivent ensuite dans les textes qu'ils rédigent et qu'ils adaptent au fil des sessions. « Analyser les institutions à partir des relations de pouvoir, et non l'inverse, permet d'illustrer cette ascendance du pouvoir. Par conséquent, les décalages entre les dispositifs tels qu'ils sont

conçus théoriquement et la réalité des stages de sport ne sont ni des inflexions de la théorie du pouvoir foucauldien, ni des inflexions de la philosophie politique analysée.

➤ *Le sport contre l'essence du faux chômeur*

Revenons sur les systèmes de différenciations des groupes formés pendant les stages. Ils se sont révélés être des relais de la définition légitime du sport pour chômeurs assistés et indirectement du statut de chômeur assisté. Les stages de sport, tels qu'ils sont pensés ou dans leur version pratique euphémisée, induisent un registre de catégorisation. La convocation du sport par les politiques sociales peut être comprise comme l'entrecroisement des mondes sociaux du sport et des politiques d'assistance qui entraîne l'émergence d'un segment du monde social du sport qui est aussi un segment du monde social des politiques d'assistance. Dans ce segment, une conception du sport comme activité contractuelle, des sites et des technologies révèlent une définition institutionnelle de la pratique sportive pour les chômeurs assistés : elle consiste en un engagement contractuel permettant au chômeur de recouvrir, de préserver et d'attester des qualités de responsabilité, d'autonomie et de dynamisme, bref de reconstruire ou de maintenir une employabilité et une volonté à être employé. Par conséquent, l'analyse des stages de sport pour chômeurs relève aussi d'une opération de catégorisation sociale. Le stagiaire est identifié au sein du groupe en fonction de son engagement sportif. À partir du postulat suivant lequel, l'individu révèle sa nature profonde dans l'action sportive et à travers sa propension à s'y engager, les stages de sport constituent un moyen de faire émerger l'authenticité des chômeurs assistés. Autrement dit, la frontière entre vrais et faux chômeurs est en quelque sorte naturalisée dans la mesure où, là encore, c'est l'essence de soi qui est mise en exergue dans l'action sportive qui permet d'attester de l'appartenance à l'une ou l'autre des catégories. La catégorisation est toutefois plus subtile puisque la capacité à s'engager dans le sport est, en pratique, évaluée subjectivement par les responsables des stages en fonction des difficultés auxquelles les individus font face (santé, épisodes passés difficiles, âge, limites psychologiques ou encore surendettement). Le sport a donc ici une double fonction de révélation et d'institution de l'assisté.

2. D'une sociologie du sujet vers une sociologie de l'individu

➤ *La subjectivité convertie*

Il demeure une question essentielle qui n'a pas été traitée dans cette partie et qui nous amène à la suivante. Qu'en est-il de cette réflexivité à laquelle sont enjoins les stagiaires et que manifestement, ils mettent en œuvre ? Difficile d'imaginer que cette distance à soi-même comme instrument permettant de devenir soi-même ne se cantonne qu'à l'espace-temps du stage. Il est en effet peu probable que le rapport à soi qui y est inculqué, les questions existentielles qui émergent et l'incertitude anxiogène susceptible d'envahir les individus restent au vestiaire. Nicolas-Le Strat avait déjà clairement formulé cette question à propos de l'implication des travailleurs : « La société incite chaque individu à analyser ses expériences et son environnement de vie pour gagner le pari de son intégration, de même l'entreprise post-fordiste mobilise les qualités d'analyse et de communication de ses ouvriers pour réussir à tenir ses objectifs de productivité, mais qu'advient-il de ses qualités intellectuelles lorsqu'elles ont été mobilisées ? Resteront-elles sagement circonscrites au domaine pour lequel elles ont été mobilisées ou bien apprendront-elles à transgresser les finalités dans lesquelles on essaie de les enfermer ? Peuvent-elles s'ouvrir à l'expérience critique et transgresser ainsi la positivité dans laquelle, tant les politiques sociales que le management d'entreprise, essaient de les maintenir ? » (Nicolas-Le Strat, 1996, 72). Memmi (2004) a montré, à propos des relations de pouvoir observables dans la relation médicale, qu'une fois la porte du cabinet refermée, le patient use de sa réflexivité qui n'est plus guidée. « Si l'injonction institutionnelle et la logique de l'entretien sont contraignantes, ils n'occupent qu'un moment précis. En dehors de la consultation, le patient échappe au médecin. Du coup, la régulation devient plus aléatoire. Se dégage ainsi en creux le modèle de sujet à l'œuvre dans ces dispositifs : un sujet capable de contrôle et de réflexivité. » (Martucelli, De Singly, 2009, 64). Autrement dit, c'est l'image du grain de sable dans le mécanisme que le cas de Fernand illustre bien. Conforme à l'injonction à s'affirmer par une connaissance de soi, il affirme finalement qu'il n'est pas enclin à la forme de pratique sportive qui lui est suggérée. S'il est le seul cas avéré de « réflexivité contre-productive » pourrions-nous dire, il est peu probable que tous les stagiaires usent d'une réflexivité favorable au projet stratégique des stages de sport. N'y a-t-il pas ici une possibilité que la réflexivité injectée entraîne des postures critiques voire

des tactiques individuelles qui pourraient susciter des conceptions alternatives du sport et donc du statut de chômeur assisté ?

Dans ce cas, il y aurait bien, cette fois, une inflexion du modèle foucauldien. A ceci près que Foucault lui-même a infléchi son propre modèle au cours de son existence de sorte que le pouvoir finisse par être conçu dans des rapports stratégiques où les uns essaient de déterminer la conduite des autres, mais où ces autres également peuvent y résister. Si la liberté de l'individu est façonnée par l'exercice du pouvoir, elle n'en demeure pas moins liberté d'un sujet alors capable d'investir une posture critique voire résistante vis-à-vis de ce pouvoir. « (...) si, maintenant, je m'intéresse en effet à la manière dont le sujet se constitue d'une façon active, par les pratiques de soin ces pratiques ne sont pas néanmoins quelque chose que l'individu invente lui-même. Ce sont de schémas qu'il trouve dans sa culture, sa société et son groupe social » (Foucault, 2001b, p. 1538). Par conséquent, la capacité de résistance est constitutive du pouvoir. Elle fait partie de cette liberté qui rend possible le pouvoir et dont la démonstration a été faite plus haut. En concevant la subjectivité et la liberté comme des éléments consubstantiels de la relation de pouvoir, Foucault autorise les pratiques tacticiennes.

Il y a, certes, une contradiction si l'on compare de façon absolue la place du sujet dans les écrits de Foucault. Les premiers temps de son œuvre font du sujet un élément construit par les machineries anonymes du pouvoir. Mais plus celui-ci se définit en termes de relation, moins la subjectivité apparaît comme l'aboutissement d'un assujettissement. Elle devient aussi le support d'une distance à soi capable d'agir sur le monde. Et c'est à travers le thème de la sexualité, qui fait intervenir le corps en premier plan, que le sujet s'auto-constitue par des pratiques de soi davantage qu'il n'est constitué. Pour autant, il n'y a pas véritablement de rupture dans l'œuvre de Foucault qui se résumerait par une sorte de conversion du sujet ou un passage de sa constitution hétéronome à sa constitution autonome. L'évolution de sa pensée suggère plus précisément une dualité composée de ces deux versants. « Le sujet n'émerge jamais qu'au point de rencontre et de tension entre des techniques de soi historiquement repérables et socialement construites et des techniques de domination historiquement et socialement constituées » (Franssen, 2002, 79).

C'est la piste que nous voulons suivre en mettant en relation les tactiques des stagiaires qui redéfinissent la conception normative du sport pour chômeur assisté qui leur est suggérée. Il s'agit d'établir un lien entre le gouvernement du soi qui fut l'objet de la partie qui s'achève et le gouvernement de soi dont il sera question dans la suivante. En aucun cas, l'enchaînement doit être compris comme une opposition entre le rapport à soi « constitutifs

du » car « constitués dans » le rapport de pouvoir et le rapport à soi comme résistance au pouvoir. Il y a un, et un seul, rapport à soi qui est à la fois constitué dans les relations de pouvoir qui ont lieu pendant les stages mais qui perdure en dehors de façon moins guidée. « Il faut prendre en considération les points où les techniques de domination des individus les uns par les autres ont recours à des procédures par lesquelles l'individu agit par lui-même. Et, à l'inverse, il faut prendre en considération les points où les techniques de soi sont intégrées dans une structure de coercition et de domination ». (Foucault, 1980, 211). Cette précision n'est pas vaine. La garder à l'esprit évitera de tomber dans les apories d'une sociologie de l'individu usant d'une subjectivité innée et illimitée.

➤ *Vers la seconde modernité*

Enfin, retenons deux façons, non contradictoires, d'expliquer cette inflexion que Foucault apporte à son œuvre. La première se situe sur le plan du cheminement théorico-existential de l'auteur. Faire une place à la subjectivité autonome du sujet sans qu'elle ne contredise sa théorie du pouvoir lui permet – mais ce n'est qu'une hypothèse condamnée à rester en suspend¹ - de dénouer une tension entre sa vie personnelle qui est celle d'un individu agissant, engagé et souhaitant peser sur le monde d'une part, et sa pensée désenchantant la croyance d'une subjectivité propre ; bref entre la subjectivité vécue et la subjectivité analysée.

Un autre angle de vue postule que l'évolution du statut du sujet chez Foucault est parallèle à une réhabilitation de la subjectivité en sociologie. Nombre d'auteurs, aujourd'hui, admettent la nécessité de partir de la subjectivité individuelle pour comprendre la société dans son objectivité. Autant dire que la proposition invalide l'opposition qu'elle contient. Dubet fait partie de ces auteurs. Proposant une sorte de bilan de son parcours de sociologue à travers l'ouvrage synthétique intitulé *L'expérience sociologique*, il semble convaincu du renversement accompli du primat de l'objectivité à celui de la subjectivité et par conséquent de l'obsolescence de cette dualité conceptuelle. Aussi, la méthode qu'il préconise doit, selon lui, et nous le suivons volontiers, accompagner ce renversement. Il ne s'agit donc pas seulement de décrire les vécus subjectifs mais de comprendre dans quelle

¹ Le récent ouvrage de Veyne apporte toutefois des éléments de réponse à ce type de question. Il y mêle les anecdotes de la vie personnelle du philosophe (dont l'observation fut le privilège de l'ami qu'il était pour lui) à son parcours théorique, rendant compte de l'imbrication entre l'œuvre et la vie. (Veyne, 2008)

mesure ils tendent à former ce qui sera perçu comme l'objectivité : « (...) plutôt que de procéder de la manière classique consistant à passer de la situation à l'action et de surdéterminer l'analyse de l'action par l'objectivité de la situation des acteurs en allant de l'objectivité à la subjectivité, il me semblait indispensable de faire le chemin inverse. En décrivant et en analysant l'expérience des individus, en observant ce qui, pour eux, fait sens et fait problème, ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas, ce qui est cohérent et ce qu'il l'est moins, il est possible de remonter de la subjectivité vers l'objectivité, de l'action vers le système » (Dubet, 2007, 44). Et c'est le même auteur à qui l'on attribue la thèse du déclin de l'institution. Cette thèse rend compte d'une seconde modernité désignant une société dans laquelle l'individu cultive une distance au rôle du programme institutionnel. Cette voie sera suivie dans la troisième partie. Il ne s'agira pas de changer radicalement de perspective théorique mais seulement d'étudier le deuxième versant de la subjectivité. Après avoir analysé la subjectivité constituée en vue de diffuser une vérité sur le sport et sur le statut des chômeurs assistés, il convient d'envisager celle qui met à distance les représentations diffusées dans le sport. Celle-ci donne lieu à des tactiques identitaires dans la mesure où, comme nous l'avons montré, les stages de sport valident l'existence d'un stigmaté lié au statut de chômeur. Le repérage de conceptions alternatives cultivées par les stagiaires révélera, par conséquent, des registres de catégorisation indigènes.

Partie III

Catégorisations indigènes du sport et tactiques identitaires des chômeurs

Introduction

Sociologie de l'individu stratège ou tacticien ?

Le pouvoir exercé dans le cadre des stages de sport est indissociable d'un savoir. Ce savoir réside, non seulement dans une conception du sport, mais plus largement dans une conception de l'individu : le substantialisme identitaire. L'idée d'un soi authentique traverse, en effet, autant les textes qui présentent le concept des stages que leur application. Se retrouver, se dépasser, s'accepter, être soi-même ou encore utiliser ses pleins potentiels, sont autant de formules langagières qui renvoient à une croyance selon laquelle le chômage éloigne de soi et le sport en rapproche. Plus le temps de chômage est long, plus il est à la fois difficile et nécessaire pour le chômeur de pratiquer une activité sportive pour réduire cette distance avec lui-même. Le projet nécessite alors une sorte de dédoublement réflexif de soi qui consiste à évaluer la distance entre un soi atemporel et substantiel et un soi variable soumis à la force des événements. Une telle croyance impose donc comme perspective idéale, la fusion avec soi. Laquelle n'a pas sa finalité en elle-même car il s'agit bien, en dernière instance, d'utiliser « *ses pleins potentiels* » c'est-à-dire, pour les chômeurs stagiaires, de recouvrer une employabilité optimale. C'est donc à la transmission d'un ensemble de techniques de rapport à soi visant à la réduction de cette distance que sont consacrées les séances de sport ou de « *travail sur soi* » comme le chant. Mais ces techniques nécessitent d'avoir acquis l'attitude du dédoublement réflexif. Ce que l'on fait comme ce que l'on est ne doit plus relever de l'évidence mais doit être questionné sans cesse. Cette intellectualisation est à double tranchant en ce qu'elle participe effectivement à la sujétion de l'individu mais risque à la fois de se retourner en questionnement du pouvoir lui-même. « En retrouvant « le sujet » là où il n'y avait que sujétion, Foucault tente également de faire de ces techniques de « rapport à soi » des formes de contre-pouvoirs qui permettent aux individus de se détacher des servitudes » (Bert, 2007, 154). C'est de cette possibilité de retournement qu'il s'agit de traiter dans cette dernière partie. Plus précisément, ce n'est pas le pouvoir en lui-même qui risque d'être questionné mais le savoir qui le constitue. Pour appréhender les résistances éventuelles à l'exercice du pouvoir analysé dans la précédente partie, il convient donc de repérer les redéfinitions de la conception institutionnelle du sport et plus largement celles de l'individu. À travers leurs pratiques et discours, que font les chômeurs sportifs de cet individu censé être responsable face à lui-même, face à sa propre essence ?

Si ce troisième mouvement de la thèse se caractérise clairement par un basculement vers une sociologie de la subjectivité accordant un rôle premier aux catégorisations indigènes, il faut cependant se préserver de l'écueil consistant à éluder définitivement le poids des institutions. Le risque est alors celui d'une vision fantasmée d'un sujet libéré des pesanteurs sociales et absolument stratège dans la construction de ses propres catégories de référence et finalement de son identité. Il faut éviter « les lectures narcissiques du narcissisme, restituer le rôle central joué par les institutions (...) pour activer en permanence les idéologies constitutives de l'individualisme différencié » (Le Bart, 2008, 217). Pour cela, l'analyse des stages de sport pour chômeurs assistés rend compte du rôle des institutions dans l'émergence du discours sur la réflexivité, sur la nécessité de se connaître et finalement sur la diffusion d'une croyance en un soi substantiel à découvrir et à mettre à profit. Ajoutons que l'étude des vécus individuels ne vise pas seulement à savoir comment les acteurs parviennent à s'adapter, à supporter l'injonction à l'autonomie. S'en tenir à cette perspective comporterait d'ailleurs un risque de taille : celui de ne pas faire apparaître cette subjectivité individuelle dans les rapports sociaux et de les légitimer en quelque sorte. « En privilégiant l'expérience individuelle, et surtout, en effectuant l'analyse à ce niveau, une telle sociologie ne risque t'elle pas d'être totalement idéologique - au sens d'une dissimulation-légitimation des rapports sociaux? » (Franssen, 2002, 132). Comprendre comment l'individu réagit et raconte son expérience en mettant à l'œuvre sa subjectivité doit aussi nous permettre de resituer ses paroles et ses actes dans le jeu des rapports sociaux.

De ce point de vue, il y a plus qu'une nuance sémantique entre l'individu stratège et l'individu tacticien. Les deux termes renvoient effectivement à deux postures sociologiques bien distinctes. Pourtant, le terme « Stratégie » est employé de façon presque systématique, y compris dans la formule « stratégie identitaire ». Au regard de cet usage répandu, il y a de quoi hésiter à proposer un autre terme qui nous semble plus approprié. La multiplication des termes voisins pour désigner un même concept est probablement préjudiciable à la communication entre les travaux et leurs auteurs. À cet égard, il est parfois nécessaire de ne pas être tatillon à propos des concepts et d'être attentif aux conditions qui permettent de comparer les travaux sociologiques. Mais d'un autre côté, l'exigence de précision prévient la formation de concepts mous désignant finalement trop de choses différentes pour rester opératoires. Or, bien que le terme « stratégie » semble faire consensus, il nous est difficile de l'accepter tant il est contraire à notre perspective. Par conséquent, et bien que le choix risque d'être reçu comme coquetterie scientifique,

nous ne parlerons pas de stratégies mais de tactiques identitaires. Le choix est d'autant plus facile à assumer qu'il trouve comme antécédent celui de De Certeau (1990) pour qui la distinction entre les deux termes est fondamentale. Pour l'auteur, la stratégie est « le calcul (ou la manipulation) des rapports de force qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir (une entreprise, une armée, une cité, une institution scientifique) est isolable. Elle postule un **lieu**¹ susceptible d'être circonscrit comme **propre** et d'être la base d'où gérer les relations avec une extériorité de cibles ou de menaces (...). » (De Certeau, *op.cit.*, 59). Les stages de sport constituent un *lieu propre* permettant la stratégie d'institution des individus et ils ont été analysés comme tels. C'est « le lieu du pouvoir » ajoute de Certeau. Plus globalement, les stages ne sont que la partie du tout. Si le sport, dans cette version institutionnelle, est clairement prescrit en ce qui concerne les stages, il l'est de façon moins manifeste dans l'ensemble de la société. Pourtant, rien d'autre que le plaisir ne semble pousser tous ces sportifs à s'engager dans leurs pratiques. Cependant, plaisir n'est pas liberté si l'on suit Foucault, et la pratique sportive, au-delà même des stages et dans l'ensemble de la société, semble bien fonctionner comme une injonction latente. Aussi, le sport, en général, peut être analysé comme un lieu de pouvoir. C'est la raison principale pour laquelle il nous a semblé important d'interroger aussi des chômeurs sportifs en dehors du cadre institutionnel des stages. Mais ce lieu est aussi susceptible de se transformer en espace dès lors qu'il est traversé par des tactiques. De Certeau définit la tactique comme une ruse, une adaptation. Le tacticien ne dispose pas d'un lieu propre lui permettant l'anticipation. Il « n'a pour lieu que celui de l'autre » (*Ibid.*, 60). A travers cette distinction conceptuelle, De Certeau, qui paraît s'opposer au paradigme disciplinaire foucauldien, en formule plutôt une réciproque. Admettant avec Foucault l'existence de dispositifs et de procédures microscopiques exerçant partout et de façon invisible un micro-pouvoir sur (et par) les individus, il postule en vis-à-vis des « manières de faire [qui] constituent les mille pratiques par lesquelles des utilisateurs se réapproprient l'espace organisé par les techniques de la production socioculturelle ». (Giard, 1990, XL). La question posée est donc analogue à celle de Foucault mais la réponse proposée entend la dépasser. Il s'agit bien de reconnaître « les opérations quasi microbiennes qui prolifèrent à l'intérieur des structures technocratiques » (*Idem.*). Mais il ne s'agit plus seulement de préciser comment la violence de l'ordre se mue en technologie disciplinaire car au-delà de

¹ C'est de Certeau qui souligne

ces stratégies de quadrillage, il lui importe de repérer comment les individus ne s'y conforment qu'en surface pour s'en accommoder et les détourner silencieusement.

Au regard de cette conception, parler d'un individu stratège renvoie à une sociologie de l'individu délesté des pesanteurs sociales et de l'institution. L'individu tacticien, au contraire, ne prévoit pas mais réagit. Il compose avec ce qui s'impose à lui et ce qui est à sa disposition. Le verbe « composer » s'utilise ici à dessein pour ces deux faces : « On compose parce que l'on s'accommode de la réalité environnante, mais on compose aussi comme compose un musicien, parce que l'on transforme cette dernière en créant quelque chose de nouveau » (Kaufmann, 1985, 199). Les catégorisations indigènes relèvent de ce type de composition. Elles sont de cet art subtil pour lequel il ne s'agit pas de créer *ex nihilo* mais de tenir compte d'une réalité qui s'impose à eux et qui se transforme au quotidien, par petites touches, afin d'être « vivable ». Cet art des plus démunis, non loin de celui des « gens de peu » (Sansot, 1992), nécessite par conséquent un rapport étroit avec le monde. Un rapport parfois réflexif voire conscient mais qui peut aussi être de l'ordre du sensible et du corporel. Ces deux registres, bien souvent distincts et séparés, au désespoir de Laplantine (2005), peuvent être réunis à l'occasion de ce travail. L'observation-participation reste probablement le meilleur moyen d'accéder au sensible, à une forme de connaissance par corps. Mais les mises mots des expériences corporelles nous paraissent également essentielles. « *Quelles sensations appréciez-vous dans le sport ? À quel moment la ressentez-vous ? à quel moment se fait-elle ressentir comme un besoin ? Racontez votre douleur physique pendant votre pratique sportive ? Le chômage entraîne-t-il une douleur physique ?* ». Voici des questions qu'il est délicat de poser mais qui sont susceptibles d'apporter de précieuses informations. À partir de cette mise en mots et en récit des expériences du chômage et du sport, des équations entre les deux catégories ont pu être relevées de façon particulière à chaque personne interrogée. Ces catégorisations indigènes ont été regroupées, non pas en différents types d'équations catégorielles, mais plutôt en fonction du type de gestion de l'identité assignée auquel elles se rapportaient. Dans le sixième chapitre, quatre formes typiques, se sont dégagées de ce regroupement : *adhérer, se retirer, renverser et renforcer*.

Pour y parvenir, les entretiens ont été analysés selon une méthode structurale visant à faire émerger les catégories qui organisent le récit. Le chapitre suivant (chapitre 5) rend compte, en détails, de cette démarche méthodologique, du terrain et de quelques réflexions autour de la conduite et de l'usage de l'entretien semi-directif de recherche.

Chapitre 5

Usage de l'entretien et analyse structurale

Faire le choix d'une méthode : entre grands principes et bricolage

Avant d'aller plus en avant dans la description des tactiques identitaires qui ont pu être repérées chez les chômeurs sportifs, il convient de rendre compte de la méthodologie mise en œuvre. L'idéal et le plus simple voudraient que ce qui a été pratiquement mis en place relève d'un choix parmi une palette de méthodes disponibles en sociologie. Il s'agirait dans ce cas de justifier des choix en fonction du projet initial de recherche, du type d'hypothèse ou encore du terrain visé et disponible. Pouvoir rendre compte d'une telle démarche suggère l'existence d'une sorte de magasin méthodologique disponible pour chacun des apprentis-chercheurs n'ayant pas encore fait l'expérience de la recherche et n'ayant pas encore construit ni personnalisé sa propre méthode. À tel type de projet, la sociologie proposerait, au rayon des théories, un ensemble de concepts adaptés, en fonction duquel il serait possible de faire un choix logique au rayon des méthodes. Bienheureux ceux dont le travail coulera ainsi de source et dont le chapitre méthodologique de la thèse ne prendra que quelques courts paragraphes visant à rendre compte de ce marché. Il n'en fut rien concernant notre travail et il semble bien que notre cas ne fasse guère exception.

Au risque d'allonger quelque peu le propos, un retour sur notre carnet ethnographique d'un apprenti sociologue permet, à nouveau, d'éclairer une impasse. Au cours d'un séminaire¹ autour de l'entretien, une discussion prend forme à partir d'une intervention programmée de Jean-Yves Dartiguenave. Traitant des difficultés d'analyser et d'utiliser les entretiens non directifs dans le cadre d'une recherche en sociologie, les échanges qui ont lieu alors sont particulièrement intéressants, surtout lorsque la question pèse par son actualité (nous étions précisément dans cette phase de traitement des données construites²), mais restent

¹ Il s'agit à nouveau d'un séminaire du groupe « Loisirs Art culture et Société » (LACS) au sein du LARES.

² « Construites » davantage que « recueillies » si l'on admet que le contenu de l'entretien enregistré est produit par l'interviewé tout autant que par l'enquêteur.

étonnamment interrogatifs et ne versent jamais (ou presque) dans l'affirmatif. Que les questions soient du côté des doctorants présents n'est guère surprenant mais qu'elles n'appellent que de nouvelles questions de la part des sociologues confirmés, qui étaient présents ce soir-là, l'est davantage. Intéressant donc, surprenant aussi, mais frustrant par-dessus tout. Les seules affirmations qui aient émergé des débats et qui aient fait consensus, à nos souvenirs, peuvent se résumer de la façon suivante : il est illusoire et risque d'être dommageable que de vouloir se préserver de sa propre influence sur les propos de l'interviewé pendant l'entretien ; Par conséquent, il faut, dans la mesure du possible, prendre acte de cette « altérité altérante », selon l'habile formule de Dartiguenave, et rendre compte par écrit (dans la thèse) de cette inévitable interaction. La deuxième affirmation concerne l'analyse des entretiens et le constat se teinte d'un léger fatalisme qui n'a rien pour atténuer l'angoisse de l'apprenti-chercheur confronté à un lourd corpus d'entretiens dont il est convaincu de l'infinie richesse, mais dont il ne parvient à prouver la validité scientifique. En bref, cette deuxième affirmation dit ceci : à chacun d'éprouver sa méthode, de la préciser, à force de bricolage et d'adaptation. Quid des ouvrages de méthodologie consacrés à l'analyse des entretiens ? A quoi servent-ils et que disent-ils ? À peine formulée, la question trouva une réponse peu encourageante lorsqu'un des participants déclara à propos d'un ouvrage fameux de Demazière et Dubar, *Analyser les entretiens biographiques* (1997) : « Cette méthode ne marche que pour eux ». À cet endroit du récit de ce séminaire, la fonction et l'intérêt du carnet ethnographique de l'apprenti sociologue apparaissent clairement. Les échanges brièvement reconstitués laissent apparaître deux façons polaires d'envisager l'analyse des entretiens. D'un côté, une personnalisation de la méthode par tâtonnements et la formation d'un savoir-faire méthodologique par l'expérience, quasiment sur le mode de l'artisanat, et d'autre part, l'application d'une méthode préconstruite fonctionnant comme un outil permettant au chercheur de ne pas parasiter le traitement et de récupérer des résultats objectifs. Non pas que les sociologues participant à ce séminaire se soient ralliés à un de ces pôles ou à un autre, loin de là, mais la restitution de leurs échanges montre comme la réflexion méthodologique, sur le choix du mode d'analyse des entretiens, évolue sur l'axe qui vient d'être décrit. Cet axe se vérifie dans la littérature sur le thème qui se divise en deux catégories. Certains ouvrages présentent des principes globaux à appliquer de façons particulières quand d'autres proposent une démonstration illustrée comme le font d'ailleurs Demazière et Dubar ou encore Kaufmann (1996). Bien que nous ayons un penchant

personnel pour cette deuxième catégorie, il convient de considérer ces deux types de manuels comme complémentaires plutôt que de les opposer. Finalement, les uns exposent de grands principes élémentaires en ne les illustrant que par des exemples ponctuels, et donc sur un mode parfois désincarné, ne rendant pas suffisamment compte de la cohérence de la démarche alors que les autres privilégient cette dernière au dépend des grands principes qui se diluent parfois dans l'illustration. Évidemment, ces deux catégories n'existent pas de façon si absolue et nombreux sont les ouvrages qui parviennent à un relatif intermédiaire. Mais au regard de cet axe qu'il convient néanmoins de reconnaître, n'est-il pas préférable d'essayer de se situer dans un intermédiaire en murissant un choix à la lumière de ses deux pôles ? Concrètement, nous avons opté pour la méthode suivante pour construire notre méthodologie. D'abord séduit par la démonstration de Demazière et Dubar (1997) qui s'est, dans un premier temps, révélée difficilement applicable, nous avons parcouru une seconde fois l'ouvrage à la lumière d'un autre, illustré de façon plus ponctuelle et se rapprochant donc de la deuxième catégorie. Cet ouvrage, de Piret, Nizet et Bourgeois (1996), présente une méthode d'analyse structurale de contenu. Or, Demazière et Dubar se réclament également de cette approche structurale. Alors que ces derniers insistent sur les fondements théoriques qui justifient cette approche et l'illustrent à partir d'un corpus d'entretiens autour de l'insertion, les autres, de façon plus synthétique, insistent davantage sur les principes de cette approche en illustrant la méthode phrase par phrase. Ces deux ouvrages ne sont que des exemples parmi d'autres. Mais cet aller-retour entre les principes généraux ponctuellement illustrés et une démonstration à l'échelle d'une recherche nous semble permettre de dépasser la première impression que livre ce participant au séminaire : « *cette méthode ne marche que pour eux* ». Étant livrée de façon illustrée, la démarche de Demazière et Dubar apparaît, en première lecture, comme une méthode trop parfaitement adaptée au projet de recherche des deux sociologues. En réalité, et sans vouloir préjuger de leur démarche, les auteurs semblent effectivement avoir adapté les principes de l'approche structurale. Il est donc préférable de ne pas l'envisager comme une méthode toute faite et directement applicable, mais seulement comme une adaptation possible des principes de cette approche. À ce prix seulement, la méthode ne marche pas « que pour eux ».

Il y a donc bien une forme de bricolage nécessaire mais qui est sans rapport avec le bricolage anarchique et qui renvoie chacun à ses façons de faire toutes aussi légitimes que celle d'un autre. Le bricolage que nous revendiquons relève d'une adaptation sur la base de

grands principes éprouvés qui sont ceux de l'approche structurale. Bénéficiant de l'exemple d'application fourni par Demazière et Dubar, notre méthodologie de traitement des entretiens s'inspire de leur procédure « ficelée » de façon adaptée à notre projet de recherche. Par conséquent, il nous semble que la meilleure façon de restituer la méthodologie employée est de rendre compte le plus concrètement possible de ces adaptations et de chaque étape de la démarche. Autour de l'entretien semi-directif, nous présenterons l'échantillon¹, les différents modes de recrutement des enquêtés et notre expérience pratique de la conduite des entretiens. Puis, autour de l'analyse structurale des entretiens, nous en discuterons le choix en illustrerons chaque étape jusqu'à la formation d'une typologie des tactiques identitaires des chômeurs par le sport. Pour faciliter la compréhension de notre démarche, il est possible de distinguer trois étapes : la conception de la méthode (le choix de l'entretien, la construction d'un guide d'entretien puis celle d'un échantillon et enfin le recrutement), la réalisation des entretiens et enfin leur analyse. Cependant, la démarche effective n'a pu être si linéaire et c'est davantage pour rendre compte de la façon dont elles se sont mutuellement chevauchées voire influencées que nous en parlerons.

Rendre compte de la méthode est essentiel mais insuffisant. Les propos sur la méthodologie se cantonnent bien souvent à restituer des choix parmi des outils disponibles. D'une part, ce type de démarche, nous l'avons vu, est improbable en pratique. Notre démarche fut bien plus sinueuse. Mais ceci renvoie seulement à la méthode tandis que la méthodologie désigne une analyse de cette méthode davantage que sa simple restitution. La thèse est une première véritable expérience de recherche qui peut permettre des premières analyses qui sont des réflexions propres. Évidemment, les discours méthodologiques qui nous précèdent sont légions et il sera difficile d'éviter la répétition. Mais l'intérêt ici sera d'apporter une réflexion à partir des situations de recherche vécues. Plus précisément, nous proposerons quelques éléments d'analyse sur la situation d'entretien tout en présentant la démarche.

¹ Bien que le terme soit impropre dans la mesure où il suggère une représentativité à laquelle nous ne pouvons prétendre.

I. L'entretien

A. Entre opinions de surface et univers de croyances personnels

Il s'agit pour le moment de s'en tenir aux deux premières étapes : la conception de la méthode de recherche et sa mise en œuvre sur le terrain.

Il est fréquent de voir hiérarchisés les outils dans une recherche. Dans le cas de ce travail, l'entretien et l'observation ont une importance équivalente et s'inscrivent même dans une complémentarité. Par exemple, l'observation permet de vérifier les propos tenus au cours des entretiens sur les sensations perçues au cours de la pratique sportive. Évidemment, ces sensations ne sont pas toujours manifestes mais ce type d'aller-retour entre les deux outils a permis de mettre en exergue des contradictions entre ce que font les chômeurs sportifs et ce qu'ils disent. Ce type de contradiction, nous le verrons, se révèle parfois particulièrement significatif d'un point de vue sociologique. Hélas, nous n'avons pas toujours eu la possibilité d'observer les chômeurs pratiquant une activité en dehors des stages.

L'entretien s'est imposé comme une évidence qui s'est progressivement renforcée. Initialement, l'objectif était de saisir le sens des pratiques sportives des chômeurs et d'évaluer l'hypothèse d'une gestion identitaire par le sport. À ce projet, correspondait donc une démarche compréhensive pour laquelle l'entretien non-directif semblait préférable. C'est ce que nous avons réalisé dans le cadre du mémoire de maîtrise. Les limites de ce travail de faible ampleur quantitative nous ont permis d'affiner nos intentions. Le travail réalisé alors, et uniquement centré sur les discours de quelques pratiquants au chômage, a mis en exergue la question qui avait été escamotée : de quel chômage et de quel sport s'agit-il ? Nous avons mis du temps avant de comprendre que cette question n'était pas qu'un problème à régler pour avancer dans le travail de recherche, mais bien plus sa problématique centrale. Dès lors, cette problématique de la catégorisation a renforcé l'évidence de l'entretien non-directif comme outil. L'objectif, désormais, étant d'accéder aux représentations des acteurs, à leurs propres registres de catégorisation, puis de les mettre en relation avec les catégorisations institutionnelles du chômage et du sport. Dans cette perspective, seul un rapport approfondi de façon progressive, parfois pendant cinq à six heures, permet d'aller au-delà des discours conventionnels qui sont généralement tenus en début d'entretien ou dans une relation trop formelle comme celle qu'engendre la

passation d'un questionnaire. Cependant, n'y a-t-il pas une forme de jugement de valeur, ou du moins une dualité stérile, sous-jacente à cette opposition entre un discours conventionnel ou une « opinion de surface immédiatement disponible » (Kaufmann, 1996, 19) et un discours plus personnalisé plus en lien avec les « univers de croyance¹ » (Demazière, Dubar, 1997). Il y aurait, d'un côté, un rapport impersonnel entre un chercheur et un enquêté ne délivrant que trop peu de sa singularité, et d'un autre, une relation de confiance qui serait une clé d'accès à la confiance et aux trésors cachés des croyances intimes. Or, ce qui nous paraît intéressant tient surtout dans la confrontation de ces deux niveaux de discours. Car celui qui est conventionnel est aussi lourd de signification en ce qu'il rend compte des registres de catégorisation légitimes ou du moins de ceux qui sont perçus comme tels par l'acteur, voire de ceux que l'acteur pense être perçus comme tels par l'enquêteur. Ce contenu est tout aussi important que les registres de catégorisation plus personnels qui, certes, apparaissent plus difficilement. C'est d'ailleurs peut-être ce qui les rend plus nobles aux yeux des sociologues. Mais si ce trésor est plus difficile d'accès pour le chercheur, opinions de surface et univers de croyance personnels partagent finalement une richesse commune qui ne se donne à voir qu'en présence des deux. Ce qui explique bien souvent les contradictions qu'abrite un seul entretien entre une adhésion aux visions légitimes et l'expression (rarement explicite) d'un décalage avec cette légitimité. Par exemple, nous n'avons jamais rencontré de stagiaires n'adhérant pas à la vision suggérée d'un sport contractuel visant à se connaître pour s'insérer professionnellement. Mais cette adhésion existe rarement sans les signes d'un décalage avec cette vision. C'est précisément ce type de contradictions que nous souhaitons utiliser. Par conséquent, l'entretien non-directif est convoqué pour faire apparaître à la fois les opinions de surface et les univers de croyance, et non uniquement ces dernières.

¹ « Ensemble de valorisations différentielles, de prises de position sur les catégories structurant le récit et leurs relations. Cette organisation des propositions tenues pour vraies par un sujet traduit la forme argumentaire de son récit. » (Demazière, Dubar, 1997, 335)

B. Les formes du récit de vie

➤ *Laisser le choix du contenu du récit*

Nous les avons aussi conçus comme des récits de vie en demandant aux personnes de se présenter à travers leur parcours. La demande est vaste et a donné lieu à de nombreuses formes de récits, ce qui a le désavantage de limiter l'homogénéité du corpus construit. Certains ont donc choisi de démarrer de leur naissance, de raconter leur enfance et la longue histoire qui les a menés jusqu'à l'instant de l'entretien, d'autres, en deux ou trois phrases ont résumé laconiquement leur identité reprenant les simples éléments d'une carte d'identité. Certains, encore, ont choisi de raconter leur parcours sportif en détails comme Claude, 42 ans, qui a directement parlé de sa pratique sportive (« *j'ai engendré euh... comment dirai-je euh..., une carrière sportive assez tôt* ») avant de détailler longuement l'évolution de son classement au tennis. D'autres enfin se sont cantonnés au parcours professionnel qui les a menés jusqu'au chômage. En laissant à chacun l'initiative de choisir la forme du récit de vie, il est possible de comprendre à la fois, comment la personne interrogée se représente l'entretien, mais aussi ce qui importe dans la présentation narrative de soi. Dans le cas de Claude, si la pratique sportive organise son récit de vie, c'est principalement parce que son niveau de compétition et son absence de diplôme professionnel en dehors du tennis l'ont conduit à confondre travail et pratique sportive en devenant professeur de tennis. La restitution exacte de l'évolution de son classement fut à la fois une façon valorisante de se raconter, en tant que joueur de très bon niveau, mais aussi d'expliquer sa situation actuelle de chômage. Bref, le récit de vie permet d'associer l'histoire de l'individu à ses univers de croyance et de comprendre la formation des catégories qui sont pertinentes pour lui.

➤ *Récit subjectif et construction sociale de la réalité*

L'entretien sous forme de récit n'est pas simplement conçu comme la restitution d'une histoire mais davantage comme sa construction discursive. Loin de la dualité classique entre objectivité et subjectivité, le récit peut être considéré comme la mise en forme d'une vision de la réalité qui est certes subjective, mais qui tend à s'objectiver par la mise en mots et les liens de cohérence qui sont construits au fil de la conversation. Il faut garder à l'esprit que les situations de récit de soi demeurent peu fréquentes dans la vie quotidienne.

Et malgré la prégnance croissante de la réflexivité individuelle, il est rare qu'un individu se retrouve dans une situation qui le conduit à formuler à haute voix un récit de son histoire à une personne (l'enquêteur) qu'il ne connaît pas ou peu. De sorte que, finalement, la vision subjective de soi et du monde qui est livrée au cours de l'entretien est une construction en cours et non une restitution. Par conséquent, la requête d'un enquêteur auprès d'un potentiel enquêté précipite la construction sociale de la réalité à laquelle participe les visions subjectives du monde. L'entretien en devient une étape qui se déroule sous les yeux du chercheur et avec sa participation. C'est probablement la raison pour laquelle les récits sont fréquemment émaillés de remarques des enquêtés surpris par leurs propres propos. Par exemple, Denis (36 ans) nous fait remarquer que certaines questions sont troublantes ; nous lui demandons pourquoi :

- Enquêteur : *Tu n'es pas obligé de répondre systématiquement si ça te gêne ou même si tu n'as pas de réponse, ça me va. J'attends rien de particulier hein.*
- Denis : *Non non mais ça ne me gêne pas du tout au contraire, je trouve ça intéressant et ... oui un peu troublant dès fois ouais.*
- E : *Pourquoi ?*
- D : *Bah je sais pas euh..., parler de soi déjà. C'est pas évident. Et puis je l'apprends en même temps que toi au final.*

Denis fait part du sentiment éprouvé de se découvrir alors qu'il est en train de se construire, c'est-à-dire de reconstruire une histoire, d'établir des liens de cause à effet entre des faits passés dont il se souvient et des actes plus actuels mais aussi de se construire une identité en trouvant des explications logiques suscitées par les questions. C'est dire comme le langage est ici performatif. Mais la population des chômeurs oblige à nuancer le constat. En effet, beaucoup d'entre eux, surtout les allocataires de l'assistance, sont déjà fréquemment sollicités de toutes parts pour se raconter. Ainsi, certaines des personnes que nous avons interrogées sont particulièrement à l'aise et reprennent des éléments qui se sont déjà construits au cours de séances de psychothérapies ou d'entretiens avec leurs référents sociaux. Nous l'avons vu dans la deuxième partie de la thèse, Elie en est un exemple typique. Non seulement, il ne se fait pas prier pour se raconter, y prend un plaisir manifeste mais retient les éléments construits au cours de conversations précédentes, notamment avec son psychanalyste. Au cours de sa thèse sur l'anorexie, Darmon fait un constat analogue et

parle de « quasi-professionnels du discours sur soi » (Darmon, 2003, 46). Ainsi, certaines des réponses d'Elie (souvent très longues) sont introduites ou conclues par ce type de remarques : « *Et je n'ai pas complètement tout réglé, je vois un thérapeute et j'avance mais bon* » (Elie, 44 ans, RMI, stagiaire (A)). « *Tout réglé* », c'est construire des liens entre ses difficultés actuelles et des souvenirs d'enfance et finalement construire une histoire liée. Cette expérience de la narration de soi, qu'ont les assistés, fait de l'entretien une situation moins exceptionnelle. L'enquêteur assiste à une construction sociale de la réalité qui se déroule moins en direct. Disons peut-être plus différée mais qui ne s'arrête pas pour autant. C'est aussi le cas chez Éric Fournier, chômeur au RMI, qui à 46 ans, a réalisé un tour de France à vélo pour mettre en scène la situation des quadragénaires au chômage. Très médiatisée, l'expérience d'Éric est basée sur la communication avec les médias (chaînes de télévision, presse locale et nationale, Internet, discussions avec les passants rencontrés sur la route). Au fil de cette communication intense et multiforme, Éric a pris l'habitude de se présenter, de raconter et de justifier sa démarche. C'est tout naturellement qu'il a répondu à nos questions en restituant un discours qu'il avait complètement intégré. Un discours, cette fois émaillé de remarques soulignant le caractère préconstruit de son propos : « *C'est ce que je disais aux personnes ...* » (Eric, 47 ans, RMI). Ainsi, le rapport entre notre temps de parole et le sien fut extrêmement faible : une courte relance suffisant à le faire parler de longues minutes sans que les propos ne dépassent nos intérêts.

C. Pendant l'entretien

➤ *Le guide d'entretien*

L'histoire de notre guide d'entretien est peu surprenante. D'abord formellement rédigé, nous avons fini par l'intégrer et à l'apprendre presque par cœur au fil des entretiens tout en le modifiant en fonction des réactions observées. La base de sa construction fut donnée par trois temps distincts : le récit de vie, la vision du chômage, la vision de la pratique sportive. En pratique, la variabilité des réponses à la première question (celle du récit de soi) déterminait la suite de l'entretien. De sorte que, le guide d'entretien préparé correspondait rarement aux exigences de l'instant. Finalement, ce guide a fonctionné davantage comme une aide en cas de temps mort dans la communication afin de palier d'éventuels moments où nous n'aurions pas su relancer la conversation. Autant dire, que son utilité était davantage psychologique que pratique, d'autant que l'évolution de son contenu a fini par

l'invalider complètement. Au fil de son évolution, nous n'avons jamais réactualisé le guide. Le cheminement que nous avons en tête au cours des derniers entretiens avait finalement peu de questions communes avec celui que nous avons sous les yeux et que nous ne consultions que très rarement. Ceci a le mérite de montrer comme les étapes de la conception d'une méthode et de sa mise en œuvre se chevauchent en pratique et font l'objet d'ajustements permanents.

➤ *Le lieu et les objets*

En dehors du contenu de l'échange, de nombreux éléments sont apparus centraux dans la réalisation des entretiens. Pour commencer, la plupart ont été réalisés au domicile des personnes. Chacune d'entre elles a eu la possibilité de choisir le lieu. Il est donc arrivé que certains préfèrent un lieu plus neutre que le domicile. Karl (49 ans) perçoit le RMI et ne pratique plus de sport depuis très longtemps. Il souhaite réaliser l'entretien chez lui afin de nous montrer les conditions difficiles dans lesquelles il vit avec sa famille. Incontestablement, le lieu de l'entretien n'est pas neutre et n'est pas sans influence sur les propos qui seront livrés. Nous avons vu, dans la deuxième partie, que les identifications étaient parfois spatialement limitées et réparties. Pour rappel, le cas de Paule, ancienne commerçante, dont la maison dont elle est propriétaire représente symboliquement une période de prospérité révolue. À l'intérieur de ce cocon, Paule n'est pas une « rmiste » mais reste une ancienne commerçante indépendante. Dans le cas de Karl, le domicile atteste au contraire que la situation de chômage prolongé n'est pas feinte et que son vécu est clairement difficile pour lui comme pour sa famille. C'est à l'occasion d'une enquête sur le RSA, commandée par le Conseil Général du Morbihan, que nous avons interrogé des chômeurs assistés sur la pratique sportive (plus fréquemment sur la non-pratique). Préalablement prévenus de notre démarche d'enquête, par un courrier du Conseil Général, il y a de fortes chances que les personnes rencontrées nous aient assimilé à l'institution, nous attribuant peut-être une fonction de contrôle. Pour Karl, la réalisation de l'entretien à son domicile fut probablement un moyen d'apporter une preuve de ses conditions de vie difficiles. Dans ce cas, le domicile comme lieu choisi de l'entretien active l'identification catégorielle comme assisté contrairement à celui de Paule qui l'en « protège ».

Dans le même ordre d'idée, l'exemple de l'entretien réalisé avec Claude, 42 ans, ancien joueur de tennis dont il a été question quelques pages plus haut, montre également

l'importance du lieu. Ayant accepté l'entretien et proposé de le réaliser chez sa mère, où il vit, Claude nous reçoit dans « *son bureau* » (selon ses termes). Nous entrons alors effectivement dans une pièce dotée d'un bureau et ornée de dizaines de coupes qui serviront le récit de son parcours sportif. Si les sites du monde social du sport pratiqué par Claude sont généralement des courts de tennis où les locaux des clubs dont il faisait partie, il est évident que l'agencement de cette pièce lui permet d'y transposer ce monde. Ici, le lieu dans lequel nous réalisons l'entretien réactive l'identification révolue (il a arrêté de pratiquer) en tant que sportif. Par ailleurs, dès le début de l'entretien, il instaure une hiérarchie (ou rétablit celle qui existe déjà) en se plaçant derrière le bureau et en nous proposant de nous installer en face. Il prend un carnet de notes et se munit d'un stylo. Il n'écrit rien sinon quelques gribouillages ou les classements qui ponctuent une partie de son récit. Au risque de la surinterprétation, comment ne pas voir dans ces comportements (les coupes, le placement, les objets) des tactiques visant à la fois à maîtriser, dans la mesure du possible, l'inévitable hiérarchie implicite entre l'enquêteur et l'enquêté, et à se valoriser également.

➤ *La hiérarchie de l'entretien*

A propos de ce rapport interpersonnel qui s'instaure, les entretiens qui ont été réalisés nous permettent d'assumer une posture méthodologique suivant laquelle il est illusoire de vouloir rester neutre. Certes, l'idée paraît généralement admise aujourd'hui. Toutefois, il faut bien reconnaître qu'en pratique, on cherche constamment à ne pas trop influencer les propos de la personne interrogée. Entre la conscience théorique de cette interaction et le fait de l'assumer *in situ*, il y a un pas. Mais quoi qu'il arrive, de nombreux exemples nous ont montré que lorsqu'on se fait absent de l'échange ou trop neutre, certains enquêtés nous ramènent dans la conversation en tant qu'individu directement concerné par les questions traitées et nous arrachent ainsi de la posture privilégiée de l'observateur. A 29 ans, Tristan est au chômage depuis deux ans alors qu'il a un diplôme lié au commerce. Lorsque nous lui demandons les causes qu'il attribue à son chômage, il nous implique directement : « *Je sais pas, c'est que ça peut être tout le monde quoi. Ça peut être toi dans trois ans* » (Tristan, 29 ans, RMI). Dans ce cas, Tristan rétablit une forme d'égalité dans la relation. D'autres personnes la renversent. C'est le cas de Sylvain qui, ayant travaillé comme

vendeur dans le milieu du luxe, nous signale habilement que de ce point de vue particulier, nous sommes dans une posture d'infériorité face à laquelle il serait complaisant :

« Mais bon moi je fais pas la différence quoi. Tu vois toi tu rentres dans le magasin, je te demande ce que tu souhaites, je m'occupe de toi et je prends le temps et tout. Pourtant je vois direct que t'as pas forcément les moyens ou en tout cas t'es pas habitué à ce milieu. » (Sylvain, 28 ans, RMI, stagiaire (A)).

Le rapport d'enquête reste évidemment un rapport social. Or, la relation engagée avec des personnes en situation de disqualification sociale pose parfois des difficultés. Ces deux derniers cas (Tristan et Sylvain) montrent que la démarche du chercheur vers l'individu, la posture d'écoute, l'attitude respectueuse et surtout l'intention formulée de vouloir s'imprégner des catégories de son interlocuteur, peuvent paraître comme de la complaisance aux yeux de l'enquêté. Face à cela, l'attitude d'écoute qui peut paraître complaisante envers l'individu au chômage, Sylvain suggère la possibilité d'un rapport de complaisance inversé en nous mettant fictivement en scène dans un autre cadre, en l'occurrence celui d'un magasin de luxe dans lequel il ferait preuve d'écoute malgré notre posture d'infériorité. À cela s'ajoute le fait que dans ces deux cas précis, Tristan et Yann ne sont âgés que de cinq et six années de plus que nous. À l'instant de l'entretien, nous sommes personnellement engagés dans une activité qui renvoie à la fois à leurs situations de chômage mais qui participe également à la construction de notre propre formation professionnelle. La réplique de Tristan met précisément cela en discussion : il nous rappelle que le travail que nous réalisons à ce moment précis ne nous protège en rien de la situation dans laquelle il est déjà (« peut-être toi dans trois ans »). De façon plus compassionnelle, Joël nous souhaite avec insistance de ne pas connaître les difficultés qu'il décrit au cours de l'entretien :

- Joël : *Non mais tu sais, ça a commencé avant. Tu vois, quel âge tu as toi François ?*
- Enquêteur : *24 ans.*
- Joël : *24 ans ! Putain qu'est ce que t'es jeune. Mais ça passe vite hein, tu vas voir. Te fais pas avoir. Parce que moi j'ai l'impression que j'avais 25 ans hier et que je me suis réveillé à 50 ans. Ah ouais, j'ai rien vu passé. Puisque j'ai rien fait.*

« *Et moi à cinquante ans là, je touche le revenu minimum d'insertion. Et j'ai pas d'emploi. Le parcours que j'ai, je te le souhaite pas. Je ne te souhaite pas qu'à cinquante ans tu* » (Joël, 50 ans, RMI, stagiaire (A)).

➤ *Du désengagement au mésengagement de l'interaction*

Extirper l'enquêteur de sa posture neutre d'observateur peut avoir d'autres fonctions que la maîtrise de la hiérarchie. Certaines personnes ont besoin de situer l'enquêteur pour pouvoir s'engager dans la conversation. Ainsi, Joël nous ramène à nouveau dans l'interaction en cherchant, subtilement à obtenir des informations lui permettant de nous situer plus précisément : « *Non ben je te souhaite de ne pas connaître tout ça, à toi et à ton amie quoi. Voilà, je suis pas un exemple. J'espère que tu ne connaîtras pas toutes ces difficultés. Mais elle travaille ton amie non ?* » (Joël, 50 ans, RMI, stagiaire (A)). La vraie question posée par Joël n'est pas celle du travail de notre éventuelle amie. Au moment de l'entretien, il ne connaît rien de notre vie privée et questionne davantage l'existence de cette amie. Au-delà de la simple curiosité, on peut expliquer cette recherche d'informations par l'enquêté. Cette curiosité a une fonction en quelque sorte et les écrits de Goffman sont particulièrement éclairants à ce sujet car « quelque rôle que l'on tienne, on joue toujours en plus celui d'interactant » (Goffman, 1974, 103) et rien n'en exempte l'enquêteur. Or, le premier rôle de chaque interactant tient dans une « obligation d'engagement » (*Ibid.*, 102). Ainsi, le déséquilibre des informations échangées (l'un dit beaucoup de lui quand l'autre n'en dit presque rien) risque de s'apparenter à un détachement de l'interaction de la part de l'enquêteur, un « désengagement » (*Ibid.*, 111) susceptible de rompre le cours de l'interaction. Cependant, le contenu de l'engagement peut varier selon le type de conversation. La situation d'entretien suggère au préalable une redéfinition temporaire des rites d'interaction. Dans cette situation particulière, cette redéfinition autorise un individu à solliciter chez son vis-à-vis un récit de lui-même. L'acceptation de l'entretien est un accord tacite sur le principe d'un déséquilibre de l'interaction. C'est pourquoi, il est si difficile de créer les conditions d'un entretien réussi. Il est une rupture exceptionnelle des rites d'interaction généralement observés. Il est en effet rare qu'un tel détachement d'un des interactants (l'enquêteur) contraste à ce point avec l'implication qu'il souhaite voir chez son interlocuteur (l'interviewé). « Ces différences dans la répartition des obligations paraissent à l'évidence au cours des grandes interactions, tels les discours publics, où l'on

trouve le plus souvent une spécialisation et une ségrégation des rôles qui séparent les participants à part entière, censés parler ou écouter des spécialistes neutres (...) » (*Ibid.*, 115-116). L'entretien de recherche inverse le rapport : le spécialiste se tait et demande à l'individu qu'il sollicite de se livrer le plus possible tandis qu'il l'écoute. La retenue de certains enquêtés et les échecs éventuels (nous en avons connus) peut alors s'expliquer, en partie, par cette situation d'incertitude et de prise de risque dans laquelle un individu doit se raconter intimement tout en soupçonnant les analyses sociologiques qui pourraient être faites de sa narration. C'est pourquoi, la stratégie à adopter est probablement celle qui consiste à faire de l'entretien le moyen pour le sociologue d'accéder à des informations dont il ne dispose pas et que l'enquêté détient, faisant de lui un « informateur » (Kaufmann, 1996, 44) précieux. Plus qu'une stratégie à adopter, n'est-ce pas d'ailleurs simplement une réalité à faire valoir ?

Il n'en reste pas moins que le fait de ne pas se livrer pour le chercheur peut être déstabilisant pour cet informateur. Cela ajoute aux caractères instables et exceptionnels du cadre de l'interaction. Le désengagement qui risque de paraître et finalement l'irrespect peut mettre à mal la réussite de l'entretien. La question détournée de Joël n'est à ce titre pas si surprenante au regard de la batterie de question que nous lui soumettons. Mais il ne lui est pas réellement permis de la poser directement. Car si la réserve et la neutralité du chercheur peut être perçue comme un « mésengagement » excessif par l'informateur, celui-ci ne peut rendre visible ce manquement aux règles de l'interaction. En effet, « le simple fait d'assister à une telle violation [des règles de l'interaction], et encore plus de la punir, peut constituer un crime contre l'interaction où la première victime devient elle-même un criminel. » (*Ibid.*, 111) Crime contre quoi ? Contre la réalité. Car si la réserve excessive du chercheur crée un malaise dans l'interaction, le fait de la rendre visible entraîne sa rupture. Dans ce cas, c'est le caractère construit et arbitraire des codes qui est mis en exergue et finalement, l'évidence du comportement, la normalité des acteurs présents et la validité de leurs identités et existences respectives : « L'illusion de réalité se brise, la minutie du système social qu'avait créé la rencontre se désorganise, les participants se sentent dérégés, irréels, anormaux » (*Ibid.*, 119). La curiosité de Joël n'est donc rien d'autre qu'une tactique interactionnelle visant à préserver le cadre plausible de la conversation. En posant la question de façon directe, il aurait pris le risque de rompre la conversation et de lui faire perdre son accent de réalité. Dans ce cas, l'entretien est un

échec en ce qu'on assiste davantage à une déconstruction de la réalité qu'une construction en cours.

Enfin, cette recherche d'informations par l'informateur lui-même peut être motivée par la nécessité de connaître son interlocuteur, une façon de tâter le terrain. Au détour de son récit, Elie aborde le terme de la religion et arrête provisoirement son récit pour nous poser une question et définir ainsi ce qu'il est possible de dire et ce qui ne l'est pas :

- Elie : *Je sais pas t'es protestant, t'es catholique ?*
- Enquêteur : *Rien de tout ça.*
- Elie : *Ah t'es athée d'accord*

Ici, cette recherche d'informations montre que le thème de la religion est significatif pour Elie. Bien que l'information apportée ne semble pas avoir d'impact direct sur la suite de l'échange, elle lui permet probablement de diminuer l'incertitude du cadre de la conversation. « Lorsqu'un individu est mis en présence d'autres personnes, celles-ci cherchent à obtenir des informations à son sujet ou bien elles mobilisent les informations dont elles disposent déjà. Elles s'inquiètent de son statut socio-économique, de l'idée qu'il se fait de lui-même, de ses dispositions à leur égard, de sa compétence, de son honnêteté ... Ainsi informées, elles savent comment agir de façon à obtenir la réponse désirée. » (Goffman, 1973, 11). Finalement, la neutralité est non seulement illusoire, mais la réserve ou le faible engagement du chercheur lui-même peut entraîner le désengagement de l'informateur et à l'échec de l'entretien. Le risque semble accru dans le cas des individus socialement disqualifiés lorsque cette réserve du chercheur, qui entraîne un déséquilibre du rapport, risque d'être perçue comme de la complaisance, comme nous l'avons vu dans les cas de Tristan et Sylvain. Le risque est aussi de faire de la narration de soi par l'informateur, une dernière façon de réhabiliter une identité dévalorisée, comme s'il ne lui restait plus que son histoire, sa vie à offrir pour être écouté, entendu et considéré. Auquel cas, il est peut-être préférable de transformer, à certains moments, l'entretien en échange plutôt que d'observer une déférence pouvant paraître excessive en maintenant une posture d'écoute permanente et en faisant passer l'interlocuteur d'une situation d'infériorité à une situation trop inhabituelle où il est un informateur particulièrement précieux.

➤ *Tons et tonalités de parole*

Le ton et la tonalité du discours se corrént souvent. Schématiquement, le premier renvoie à la forme de l'expression orale alors que la deuxième renvoie plus à son contenu. Dans le cas de cette recherche, l'attention au ton et à la tonalité de parole s'est révélée primordiale. Il y a d'abord la tonalité dominante du discours. Jacqueline est âgée de 54 ans et a travaillé en tant que secrétaire de direction au sein de grandes entreprises avant d'être au chômage puis de percevoir le RMI. Sa rancœur donne un ton vindicatif à son propos dans lequel elle engage très peu sa propre histoire. Elle rapporte constamment les questions qui renvoient à son histoire personnelle comme à des sujets qui la dépassent comme les différences entre les mondes du travail français et américain. À l'inverse, d'autres, comme Céline (34 ans) n'émettent aucune généralité et se cantonnent à leur seule histoire. En l'occurrence, Céline souffrant d'agoraphobie et d'anorexie, ses réponses ont tendance à traiter les thèmes proposés sous l'angle psychologique voire médical. Finalement, il y a une grande diversité de tonalité dans l'ensemble des discours construits mais ces deux exemples sont assez révélateurs. Globalement, il semble que les individus plus diplômés ou ayant exercé des travaux plus valorisés (vendeur dans le luxe, secrétaire de direction, artiste, commerçante, docteur en géographie) développent un discours plus critique alors que les autres insistent sur des causalités internes mettant ainsi l'accent sur leur propre responsabilité. Mais ce n'est là qu'une hypothèse émergeant du terrain que nous n'avons pas investie davantage. Car ce qui nous intéresse tient surtout dans la diversité du ton à l'intérieur de chaque entretien. Les variations comme les chuchotements, les emportements soudains ou encore les rires (gênés, francs ou de convenance) sont révélateurs et d'une importance première. En effet, si nous cherchons à repérer les signes d'un écart avec les visions légitimes du sport et du chômage, il est fort probable que les informateurs soient peu enclins à livrer de façon directe et plate cette forme de déviance. On comprendra aisément que la confiance se glisse en deux opinions de convenance davantage qu'elle ne se martèle, ou qu'elle se chuchote davantage qu'elle ne se clame. Nous verrons, par exemple, qu'Elie (44 ans), ce stagiaire typiquement modèle, nous susurre avec un sourire malicieux, le plaisir qu'il a à évoluer dans l'eau, à se laisser flotter et guider par les légers tourments du bassin alors qu'il affirme par ailleurs sa dure volonté de faire du sport un acte difficile de dépassement de soi mais héroïque. À l'inverse, les éléments qui suscitent de la fierté sont répétés et formulés sans retenue aucune. Et lorsqu'une forme de décalage avec les visions légitimes apparaît dans le discours, le ton peut aider à comprendre la logique de la tactique

identitaire. Lorsqu'un informateur fait part du primat qu'il accorde au sport sur le travail de façon répétée et sans variation de ton, il est fort probable qu'il soit un chômeur sportif revendiquant voire renforçant la dissonance identitaire perçue plutôt qu'un chômeur sportif subissant cette dissonance ou la cultivant secrètement. Le chuchotement d'Elie, évoqué plus haut, est le signe d'une culture silencieuse d'un plaisir secret dont il nous fait malicieusement l'aveu.

D. Après l'entretien

➤ *Le risque du contre-don*

Bien qu'elle n'ait plus d'impact sur les données construites pour la recherche en cours, la relation avec l'informateur après l'entretien existe et ne doit pas être oubliée. L'attention à l'aspect humain de la recherche ne vaut-elle qu'en vue de la qualité de cette recherche ? Lorsque l'on s'adresse à des individus qui livrent leurs difficultés réelles et parfois douloureuses, cette attention à la dimension humaine de la recherche vaut pour elle-même. Nous avons réalisé un de nos premiers entretiens avec Franck, 36 ans, vivant au RMI et pratiquant le football, la boxe et la course à pied. Il nous reçoit chez lui et se livre sans retenue manifeste durant deux heures. Son récit est douloureux car émaillé d'événements malheureux. Encore une fois, entre la conscience que l'on a du rôle à tenir et le rôle effectivement tenu, il y a un pas. Cette fois, au cours de l'entretien, Franck s'est livré très facilement, sans même attendre les questions. Dans le flot de parole, il nous fait part, à plusieurs reprises, du plaisir qu'il a parfois à assister au match de l'équipe phare de la ville avec ses enfants. Or, il s'agit précisément du club auquel nous appartenions alors. Ayant la possibilité d'obtenir des places, nous l'avons rappelé au téléphone quelques heures après l'entretien pour lui en proposer. Franck refusa et cessa de répondre à nos appels par la suite. Il y a probablement derrière notre geste (notre erreur), le souhait latent de faire de la relation d'entretien une relation de don / contre-don. Mais le souhait est vain et nuit à la relation d'entretien en modifiant son sens initial. Ici, le contre-don, non escompté par l'informateur, risque de renforcer le sentiment de complaisance perçu au point de rompre la relation.

À l'inverse, il y a parfois des attentes de contre-don plus ou moins explicite. Myriam (43 ans), rencontrée à la sortie d'une ANPE, accepte le principe de l'entretien et propose de le réaliser chez elle, évoquant, avant de mettre fin à ce premier contact, sa fille de dix-sept

ans intéressée par la sociologie. N'y prêtant guère attention, nous réalisons l'entretien quelques jours plus tard à son domicile après que Myriam nous suggère le principe d'un échange de bons procédés : elle joue le jeu de l'entretien d'abord puis je m'entretiens avec sa fille pour répondre à ses questions au sujet de la sociologie comme perspective professionnelle. Ici, bien que différée au jour de l'entretien, le don / contre-don est proposé de façon explicite. Dans d'autres cas, il se manifeste seulement au cours de l'entretien. Georges (38 ans) vit du RMI et pratique une activité sportive quand elle est financièrement accessible. Lorsque nous l'interrogeons sur ce point, il nous interroge à son tour afin que nous lui suggérions des possibilités d'accès facilité à la pratique sportive.

➤ *Soumettre les résultats aux informateurs : d'où vient la réticence ?*

Mais le plus souvent, le seul retour souhaité est celui du travail terminé auquel ils contribuent en se livrant. Nombreux sont les informateurs qui souhaitent lire le résultat de l'enquête. Lors de nos précédents travaux universitaires (Maitrise, Mater 2), nous n'avons jamais fait part du résultat de l'enquête aux informateurs. Lors de notre enquête sur le RMI et le RSA commandée par le Conseil Général du Morbihan, nous avons émis le souhait, auprès des commanditaires, que le document soit diffusé et accessible aux allocataires du département. Il fut diffusé seulement auprès des travailleurs sociaux. Au moment où nous écrivons ces mots, nous ne savons pas si nous ferons part des résultats de l'enquête aux informateurs. D'où vient cette réticence ? Il y a d'abord une première crainte qui est simplement liée à la restitution formelle des propos. Le langage parlé, lorsqu'il est écrit, apparaît peu valorisant. La retranscription peut paraître d'autant plus méprisante lorsqu'elle fait apparaître les hésitations (« euh », « bah », etc.). Mais il y a probablement une raison plus profonde qui explique cette réticence et qui est liée au statut qui est accordé à la parole des acteurs. L'usage et l'analyse qui sont faits des propos risquent d'abord d'apparaître comme une dépossession de la parole. Le simple fait de lire une analyse d'un extrait peut être entendu par l'auteur de cet extrait comme la conception sous-jacente d'un individu qui n'est pas maître du véritable sens de ses paroles. Mais tout dépend du statut accordé à cette parole et de la posture adoptée par le sociologue. À ce propos, Demazière et

Dubar (1997) distinguent les postures « *restitutive*¹ », « *illustrative*² » et « *analytique*³ ». La première, typiquement illustrée par *La misère du monde* (1993) de Bourdieu, risque peut-être moins de froisser l'informateur dont la parole a une valeur sociologique brute au sens où ce qui est dit vaut pour lui-même sans que l'analyse n'en extraie un sens caché. Dans ce cas, la signification et le sens se confondent. Le primat accordé à la parole des gens et l'usage qui en est fait dans la restitution de l'enquête ne risque pas de heurter l'informateur. Il est un « véritable acteur du social, producteur de ses comportements, et surtout en capacité d'en livrer les « bonnes raisons » » (Demazière, Dubar, *op.cit.*, 24). Dans le cas d'un usage exclusivement illustratif des entretiens, le chercheur fait la démonstration de ses propres certitudes sociologiques en s'appuyant sur des morceaux choisis d'entretien. Une des caractéristiques de la conception de la parole sous-jacente à la posture illustrative implique directement la relation entre le chercheur et l'informateur : « la relation d'entretien est totalement dissymétrique entre le chercheur qui possède la théorie des pratiques et les concepts adéquats et l'agent qui ne possède qu'une connaissance vulgaire, c'est-à-dire des bribes de savoir et des lueurs de conscience formulées de manière inadéquate et lacunaire » (*Idem.*). On comprendra facilement la réticence du chercheur à faire part du produit final de son enquête à l'informateur (qui n'en est plus vraiment un) dont la parole fait l'objet d'une forme de méfiance. Pour autant, en ce qui nous concerne, le traitement analytique n'exclue pas nécessairement un usage illustratif dans la restitution des résultats. Et cette posture analytique implique un nouveau statut accordé à la parole qui ne nous déleste pas de cette réticence à faire part des résultats. L'approche analytique adoptée, très proche de celle de Demazière et Dubar, suggère que le récit de l'informateur est organisé selon une structure qui est celle des ses représentations et finalement de l'ordre catégoriel qui fait référence. Le sens latent qui est visé tient donc dans les registres de catégorisation propres à celui qui parle. Il y a donc bien une distinction entre la signification manifeste du propos qui est l'objet de l'échange et le sens latent qui l'organise. Dans ce cas, rendre compte de l'usage que l'on a des propos (parfois

¹ « La posture restitutive consiste à laisser une grande place à la parole des gens, jusqu'à en faire un usage exhaustif, quand les entretiens sont livrés in extenso au lecteur » (Demazière, Dubar, *op.cit.*, 24)

² « La posture illustrative consiste à faire un usage sélectif de la parole des gens au point de l'asservir aux besoins de la démonstration conduite par le chercheur » (*Ibid.*, 16)

³ « Posture analytique qui cherche à produire méthodiquement du sens à partir de l'exploitation d'entretiens de recherche » (*Ibid.*, 34).

intimes) qui font sens sur le moment pour atteindre un niveau *infra* du discours abritant un sens caché, revient à suggérer que l'interlocuteur n'a pas toujours conscience de ce sens caché, et des structures qui organisent son récit. Bien qu'en réalité, rien ne dit que l'individu ne soit pas capable de formuler clairement l'ordre catégoriel que son récit donne à voir. Mais la réticence vient probablement de là, c'est-à-dire du risque que la mise en exergue d'un sens latent à partir de la signification soit perçue par l'informateur comme une dépossession de sa propre parole. D'où peut-être les réactions étonnées, que rapportent certains sociologues, d'informateurs lisant le résultat de l'enquête à laquelle ils ont contribué : « Mais je n'ai jamais dit ça ». Et si la réaction peut se charger d'hostilité, c'est que la découverte, par l'informateur, d'un sens latent extrait à son insu, remet en cause la sincérité du sociologue à laquelle il croyait, ou du moins le contrat de communication passé avec lui, au moment de l'entretien ainsi que la confiance qu'il lui a accordée. « Pendant que je lui racontais mes difficultés, il cherchait ce qui organise mon discours et ne recevait pas ce que je souhaitais lui dire » pourrait penser cet informateur à la lecture du produit final¹. Non pas que ce soit réellement le cas. Mais c'est probablement là, une crainte qui nous retient lorsque nous envisageons d'adresser notre travail à ceux qui ont permis sa réalisation. Le terme de dépossession nous semble le bon.

E. L'échantillon

Notre objectif est donc d'accéder aux structures de chacun des récits et non aux opinions de surface. Par conséquent, les liens qui sont à établir ne sont pas d'ordre statistique mais doivent relever d'homologies structurales, c'est-à-dire d'analogies entre des registres de catégorisation propres. C'est pourquoi, notre échantillon ne prétend à aucune représentativité. Une attention a toutefois été portée sur un relatif équilibre de celui-ci en fonction de critères classiques tels que l'âge et le sexe. Attention limitée par la difficulté éprouvée à rencontrer des chômeurs ayant une activité sportive et acceptant de participer à

¹¹ Le terme de dépossession nous semble le bon. L'image d'un patient, effrayés par les appareillages médicaux qui l'entourent et soupçonnant son médecin de ne pas lui dire la vérité sur leurs véritables fonctions, nous semble bien illustrée cette réaction. À la différence près, que l'informateur ne se sent pas dépossédé de son corps mais de ses paroles et que c'est le chercheur qui sollicite l'informateur et non l'inverse comme dans la relation médicale. C'est d'ailleurs la différence entre l'usage thérapeutique de l'entretien en psychologie et l'usage en sociologie.

l'entretien. Afin de dépasser cette difficulté, les biais par lesquels nous avons approché les potentiels informateurs ont été multipliés et diversifiés.

➤ *Les prises de contact*

- Par les stages de redynamisation pour allocataires du RMI

Pour commencer, vingt-deux entretiens ont pu être réalisés sur les stages (onze dans chaque¹). Ce mode d'approche nous a paru le plus favorable à deux niveaux. D'abord pour le taux d'acceptation. La quasi-totalité de ceux à qui la proposition de participer à l'entretien a accepté d'emblée bien que deux (sur les vingt-deux) aient souhaité ne pas être enregistrés. Mais aussi parce que l'entretien ponctuaient une relation déjà entamée dans le cadre de notre participation au stage et qui allait se poursuivre. Ainsi, le travail relationnel qui est toujours indispensable au dépassement des opinions de surface, dans une première phase de la conversation, était parfois déjà avancé.

- A la sortie des ANPE

Mais le premier « mode de recrutement » des informateurs qui a été utilisé consistait à interpellier les usagers de l'ANPE. Dans les premiers temps, l'approche fut peu élaborée et clairement inefficace. Après quoi, nous avons fait usage d'un questionnaire permettant de rendre l'approche plus progressive et d'instaurer des conditions grâce auxquelles nous pouvions exposer notre travail et finalement soumettre l'idée de l'entretien. Cette approche progressive a permis d'accroître le taux d'acceptation. Peut-être en raison de l'échange préalable qui permettait d'atténuer le poids de l'identification catégorielle. La présence à la sortie de l'ANPE active inévitablement l'identification comme chômeur ou en tout cas le sentiment d'être identifié comme tel. C'est probablement la raison pour laquelle, un bon nombre de ceux qui ont été abordés dans les premiers temps réagissaient de façon hostile en soulignant, pour certains, le caractère saugrenu de la question de la pratique sportive qui leur était suggérée. Or, le contenu du questionnaire permettait à l'individu d'expliquer

¹ Le fait qu'autant d'entretiens aient été réalisés dans chaque stage est tout à fait hasardeux. Par ailleurs, deux entretiens ont été réalisés avec un seul stagiaire (Elie) dans le stage A en raison de son changement de statut (stagiaire/encadrant) d'une session à l'autre.

très rapidement les particularités de sa situation de chômage, donc d'en singulariser la cause puis de faire part également de ses perspectives professionnelles. Une forme de personnalisation de l'identification a probablement permis à certains des informateurs ayant accepté d'en atténuer le poids. Finalement, ce biais a permis la participation de dix chômeurs sportifs et un non sportif. Malgré la nette amélioration, le taux de refus est resté important et le questionnaire nous a permis de relever les justifications à la non-pratique sportive. Ces éléments, nous le verrons, se sont révélés instructifs.

- Par Internet

Nous avons probablement sous-utilisé le biais numérique. Les organisateurs du semi-marathon de Vannes ont accepté de diffuser une annonce sur la page d'accueil de leur site. Beaucoup de sportifs ont réagi mais seuls deux se sont présentés comme chômeurs et ont accepté le principe de l'entretien. Par ailleurs, quelques discussions ont été engagées sur des forums avec des surfeurs en situation de chômage ou de travail intermittent. Si leurs contenus ont été instructifs, aucun de ces échanges n'a permis de réaliser des entretiens.

- Par le biais d'une enquête commandée sur le RSA

Dès le début de ce travail, il fut envisagé d'interroger des chômeurs non sportifs sur les raisons de la non-pratique. L'enquête sur le RSA en expérimentation, que nous avons réalisée sur commande du Conseil Général du Morbihan, nous a permis d'interroger ces dix-huit bénéficiaires de l'assistance sur cette question sportive. Trois d'entre eux se sont présentés comme sportifs. Afin qu'il ne soit pas surpris lorsque l'émergence soudaine du thème du sport à la fin de l'entretien, nous avons choisi la transparence totale en leur exposant notre travail universitaire en cours.

- Par voie de connaissance interposée

Enfin, six chômeurs sportifs ont été rencontrés par voie de connaissance. Toutefois, nous n'avions de relation avec aucun d'entre eux avant l'entretien. Ce biais a néanmoins une limite dont il convient d'être conscient. L'informateur peut risquer de s'adresser indirectement à la personne qu'il connaît en commun avec l'enquêteur, ou du moins,

retenir, modifier ou adapter ses propos de peur qu'ils ne soient répétés. Face à ce risque, le principe de l'anonymat a été garanti à tous les informateurs. Toutes les informations susceptibles de se rapporter à l'identité (au sens commun) de l'informateur (nom, prénom, lieux) ont été modifiées.

➤ *La composition de l'échantillon*

Cinquante-neuf entretiens ont donc été enregistrés (dont deux avec le même informateur) auxquels s'ajoutent des entretiens informels avec les responsables de chaque stage, c'est-à-dire des discussions sur leurs propres visions du stage et du sport pour les chômeurs, ainsi que des échanges par voie numérique avec des surfeurs en situation de chômage ou de travail intermittent.

Si l'échantillon ne prétend à aucune représentativité, il convient d'en décrire néanmoins la composition tant les visions du sport comme du chômage sont bigarrées. Retenons pour cela les critères suivants : Âge, sexe, sports pratiqués et l'ancienneté de la situation de chômage. Les éléments présentés ci-dessous ne feront, pour le moment, l'objet d'aucune analyse. Le propos se veut simplement descriptif et vise à donner un bref aperçu de l'échantillon au lecteur.

Tableau 4- Répartition par âge

| | Stage A | Stage B | Hors stage | Non pratiquant | Total |
|----------------------|---------|---------|------------|----------------|-------|
| <i>Moyenne d'âge</i> | 39 | 49 | 35 | 38 | 39 |
| - 25 ans | 0 | 0 | 5 | 0 | 5 |
| 25/30 ans | 3 | 0 | 3 | 3 | 12 |
| 30/40 ans | 3 | 3 | 6 | 7 | 19 |
| 40/50 ans | 3 | 2 | 5 | 3 | 13 |
| 50/60 ans | 1 | 6 | 1 | 3 | 11 |
| + 60 ans | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 |

La moyenne d'âge des informateurs est de 39 ans. Les participants au stage B, dont la moitié a plus de 50 ans, tirent cette moyenne vers le haut. À l'opposé, les informateurs de moins de 25 ans sont absents des stages puisque 25 ans est l'âge minimal pour percevoir le RMI.

Figure 1- Répartition par sexe

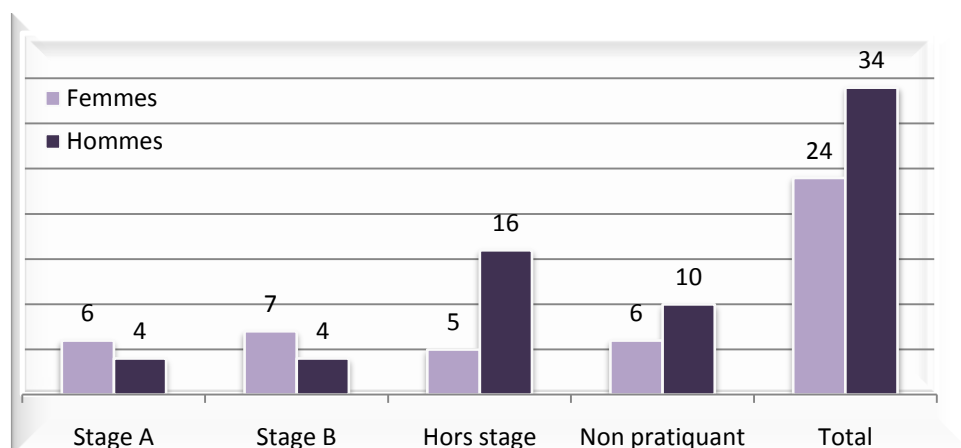


Tableau 5- Ancienneté du chômage

| | Stage A | Stage B | Hors stage | Non pratiquant | Total |
|-------------|---------|---------|------------|----------------|-------|
| - 1 an | 1 | 0 | 10 | 4 | 15 |
| 1 à 2 ans | 0 | 1 | 5 | 4 | 10 |
| 2 à 5 ans | 5 | 3 | 4 | 5 | 17 |
| 5 à 10 ans | 3 | 4 | 0 | 1 | 8 |
| 10 ans et + | 1 | 3 | 2 | 2 | 8 |

Tableau 6- Sport pratiqués

| | Stage A | Stage B | Hors stage | Total |
|-----------------|---------|---------|------------|-------|
| Course à pied | 10 | 2 | 7 | 19 |
| Natation | 10 | 4 | 5 | 19 |
| Stretching/gym | 0 | 10 | 2 | 12 |
| Yoga/relaxation | 0 | 11 | 1 | 12 |
| Football | 4 | 0 | 3 | 7 |
| Marche | 0 | 5 | 1 | 6 |
| Cyclisme | 0 | 0 | 2 | 2 |
| Boxe | 0 | 0 | 2 | 2 |
| Planche à v. | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Voile | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Tennis | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Tennis de t. | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Squash | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Roller | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Surf | 0 | 0 | 1 | 1 |

En dépit de ses déséquilibres, cet échantillon nous permet toutefois de réaliser le projet théorique initial qui est celui d'accéder à des registres de catégorisation indigènes du sport et du chômage. Il était nécessaire de pouvoir distinguer les chômeurs pratiquant dans un cadre institutionnel et sous l'impulsion du contrat d'insertion, et des chômeurs pratiquant librement. Cette distinction devra évidemment être considérée dans une perspective comparative indispensable. Mais il s'agit aussi de la questionner : doit-on opposer les pratiques qui sont encadrées et qui se présentent comme des obligations du contrat d'insertion et celles qui seraient définies (dans le cadre de cette opposition) comme libres ? Nous avons déjà émis l'idée suivant laquelle l'opposition entre pratiques sportives libres et encadrées n'existe que par l'écueil de s'en tenir aux formes apparentes en négligeant la dialectique entre le sport et la société. Car cette dialectique, selon Jeu (1987) se charge d'une ambivalence : d'abord contre-société lorsqu'il érige l'affrontement en valeur, le sport est repris comme modèle global et finalement contredit dans son opposition avec la société politique. De sorte qu'une pratique sportive non encadrée n'est pas forcément une pratique libérée des injonctions sociales : qu'il y a-t-il de plus conforme aux cadres sociaux de notre époque que de pratiquer une activité sportive ?

La deuxième différence importante entre les informateurs est l'ancienneté de la situation de chômage. Rappelons-le, l'objectif est d'appréhender les rapports entre les catégorisations institutionnelles et indigènes. Or, la durée est précisément un élément central dans toute catégorisation. Par exemple, certains sportifs ne considèrent pas qu'un individu qui commence à pratiquer puisse être catégorisé comme un sportif. Ou bien, d'un point de vue strictement institutionnel, le vrai chômage est provisoire. Néanmoins, nous avons vu dans la deuxième partie, comme cette définition pouvait faire l'objet d'inflexions et de modulations en réaction à l'augmentation de la durée de chômage. Par conséquent, ces différences entre les informateurs devront faire l'objet d'une attention. Tout autant, nous veillerons aux différences d'ancienneté de la pratique sportive (existait-elle avant ou après la situation de chômage ?).

De la même façon, une comparaison des catégorisations indigènes en fonction des activités sportives permettra de questionner la pertinence des catégories classiques (sport de raquette, sport d'endurance). Une telle approche permet de montrer que la subjectivité des acteurs confère parfois des sens différents à une catégorie de sport dont les similitudes ne sont que dans les formes.

II. Analyse structurale des entretiens

En suivant les travaux de Quéré (1994) dans la première partie, à force de nuances et d'inflexions de la conception aristotélicienne des catégories, nous avons basculé d'une théorie représentationnaliste de la catégorisation à une théorie pragmatique néo-kantienne développée, entre autres, par Cassirer. Schématiquement, la première suppose que le monde à connaître contient une vérité, une substance déjà divisée et que ces divisions réelles et préexistantes peuvent être connues de l'homme. Ainsi, les oiseaux constituent une catégorie d'être qui préexiste au mot « oiseau », lequel permet à l'homme de décrire cette réalité. Par conséquent, le langage a une fonction descriptive et constitue un outil de compréhension d'une réalité substantielle. Il représente la réalité. De nombreuses propositions vont nuancer ou clairement contredire cette posture réaliste. Cassirer (1972) formulera une critique radicale de cette fonction représentationnaliste du langage en lui opposant une fonction plus active et surtout en lui conférant une antériorité dans le processus de catégorisation. Autrement dit, alors que le langage dans la conception aristotélicienne, venait, en fin de processus, décrire une abstraction déjà existante (la catégorie « oiseau »), il est, selon Cassirer, le point de départ de la catégorisation dans la mesure où cette abstraction ne peut exister sans langage. Il ne décrit pas la réalité mais la constitue. Il sert « à indiquer les grandes directions de l'acte même de déterminer. » (Cassirer, *op.cit.*, 257). Et cette fonction première est aussi permise par le fait que le langage se présente comme un réseau de mots qui permet de lier des objets catégorisés, de « sélectionner un réseau conceptuel qui les organise » (Quéré, *op.cit.*, 21). Les mots établissent des différences et des analogies entre les objets appréhendés et permettent ainsi de les mettre en relation dans un système structuré. C'est à cet endroit que se rejoignent l'approche néokantienne de la catégorisation et l'approche structurale du langage. C'est pourquoi, si l'on souhaite apporter à ce travail une cohérence globale, il convient de mettre en œuvre une analyse structurale des entretiens afin de mettre en exergue les catégorisations des informateurs qui sont susceptibles de construire la réalité. L'objectif étant bien de s'appuyer sur ces catégorisations indigènes, non simplement pour les reformuler, mais pour les transformer en catégories théoriques qui doivent pouvoir être opératoires dans le champ scientifique, c'est-à-dire communiquer avec d'autres catégories théoriques ayant émergé à partir d'autres objets et terrains de recherche. Tel est le rapport,

pour lequel nous optons, entre ce que Demazière et Dubar nomment les « *catégories naturelles* » et « *catégories théoriques* », auxquelles s'ajoutent les « *catégories officielles* » (1997, 80). Catégories officielles dont il convient de limiter au maximum l'influence sur la formalisation des catégories théoriques sans négliger celle qu'elles ont sur la construction des catégories naturelles.

A. Les fondements illustrés de l'analyse structurale

➤ *Le structuralisme : de la boule de pissenlit à l'entretien*

L'analyse structurale des discours est une des nombreuses déclinaisons du paradigme structuraliste si tant est que l'on puisse parler de paradigme plutôt que de méthode. C'est que celle-ci a la particularité de se déployer au-delà des barrières scientifiques et institutionnelles que sont la philosophie, la sociologie, l'anthropologie ou encore l'histoire, au point que toutes ses déclinaisons ne semblent plus être liées par quelque chose de fondamentalement commun. Ainsi, Foucault est souvent identifié comme structuraliste tout autant que Barthes ou Lévi-Strauss considéré, lui, comme son fondateur. Non pas qu'il en ait formulé les fondements mais il fut le premier à en faire usage dans sa propre discipline : l'ethnologie. Mais c'est bien le champ de la linguistique qu'apparait le structuralisme dont l'ancêtre (à défaut du fondateur donc) est Ferdinand de Saussure. La force et l'extension de ce paradigme en rendent difficile l'appréhension. Aussi, est-il utile de se rabattre sur le langage imagé de Lévi-Strauss pour saisir le fondement du structuralisme. C'est d'une émission de radio diffusant un entretien avec l'ethnologue que nous rapportons ses propos. Par conséquent, nous ne citerons pas fidèlement l'auteur mais rapportons ses propos à la seule lumière de nos souvenirs. Interrogé sur ce qui lui a permis de faire naître l'idée d'étendre le structuralisme à l'ethnologie, Lévi-Strauss, au lieu de rendre compte de laborieuses et anciennes lectures sur la linguistique, nous renvoie à ses instants de flânerie sur la ligne Maginot au printemps 1940. Étendu dans l'herbe, la beauté d'une boule de pissenlit captait l'attention du jeune ethnologue lorsque celui-ci prêta attention, non plus à sa forme globale et à sa beauté, mais à sa composition, à chacun des éléments qu'elle comporte et qui sont reliés entre eux. Il fut donc subjugué par cet agencement complexe à la source d'une beauté qui se donne à voir en prime abord. Ainsi, cette boule de pissenlit qui a la particularité de dévoiler son agencement interne serait-elle, comme le langage, dotée d'une structure organisatrice définie par un ensemble d'éléments subtilement reliés

entre eux. S'il y a probablement dans cette anecdote rapportée par Lévi-Strauss, une façon de romancer la naissance de « son structuralisme » et de le faire comprendre avec une fine pédagogie à la fois, peut-être présente-t-elle ce qu'il peut rester de transversal à tous les structuralismes ? D'évidence, il est délicat d'avancer une telle affirmation au regard des lourdes différences qu'il existe entre tout ce qu'on appelle structuralisme et il nous faudra encore accumuler « quelques lectures » avant de pouvoir commencer à l'argumenter. N'en reste pas moins la force de l'image de Lévi-Strauss. Dépasser la beauté de cette fleur pour y voir son agencement interne, c'est aussi dépasser le niveau de la signification d'un récit produit par un informateur, tout en s'appuyant sur lui, pour atteindre le niveau d'un sens latent c'est-à-dire de ce qui organise ce récit.

La méthode d'analyse structurale des entretiens repose donc sur le principe d'une structure des représentations qui préside à l'organisation du discours produit par l'informateur. Ayant comme perspective de relever les registres de catégorisation propres aux acteurs, il convient par conséquent de saisir les relations entre les éléments du récit. Quels sont ces éléments ? Quels liens sont ces relations à mettre en évidence ? Il s'agit de répondre maintenant à ces deux questions et d'en illustrer systématiquement les réponses afin de rendre compte de la démarche adoptée.

➤ *Les trois niveaux de description d'un récit*

Concernant l'analyse des récits, c'est au cours des années 1960 que se formulent les principes élémentaires de l'analyse structurale mais ô combien utiles. Dans la littérature de cette époque, on trouve notamment le numéro huit de *Communications* (1966) dans lequel interviennent entre autres Barthes, Greimas ou encore Todorov dont les trois contributions sont d'une instruction précieuse. Celle de Barthes fait référence dans ce passage de la thèse. Il y distingue les éléments d'un récit et les répartit en trois catégories qui sont autant de niveaux de description : le niveau des fonctions, celui des actions et celui de la narration.

- Le niveau des fonctions.

C'est à Bremond et à Propp que Barthes fait référence en parlant du niveau des fonctions. Ce niveau renvoie aux épisodes du récit, également appelés « séquences » par Demazière et Dubar (1997, 113). Le sens d'une séquence est quelque peu différent pour Barthes.

Selon lui, le repérage des fonctions d'un récit implique d'organiser des relais entre elles. « Organisation de relais dont l'unité de base ne peut être qu'un petit groupement de fonctions. » (Barthes, *op.cit.*, 19). Au-delà de ces rapports de solidarité entre les quelques fonctions d'une séquence, celle-ci « s'ouvre lorsque l'un de ses termes n'a point d'antécédent solidaire et elle se ferme lorsqu'un autre de ses termes n'a point plus de conséquent » (*Idem.*).

Prenons pour exemple, cet ensemble d'unités relevées dans l'entretien de Mathilde (28 ans, RMI, stagiaire (A)) dans lequel il semble y avoir plusieurs fonctions solidaires :

« Bah j'ai 28 ans j'ai arrêté mes études à 18 ans. J'ai commencé à travailler en téléphonie. Donc j'ai travaillé 8 ans dans ce domaine ».

Concentrons-nous sur l'unité soulignée que l'on reconnaît aisément comme une fonction. Pour l'insérer dans une éventuelle séquence ou groupe de fonctions solidaires, il faut regarder si une autre fonction la précède et si une autre la suit. Pour cela, il faut d'abord avoir répertorié l'ensemble des unités qui composent l'entretien et qui peuvent être situées au niveau des fonctions.

Ensuite, il y a une question essentielle qui se pose à propos d'une fonction et de ses liens avec les autres fonctions. Il s'agit de savoir si deux fonctions solidaires se suivent dans le récit. A ce sujet, Barthes est très clair : « Les unités d'une séquence, quoique formant un tout au niveau de cette séquence même, peuvent être séparées les unes des autres par l'insertion d'unités qui viennent d'autres séquences : on l'a dit, la structure du niveau fonctionnel est fuguée. » (*Ibid.*, 29). Et cette remarque suggère une reformulation de la question. Il s'agit au fond de savoir quels sont les liens qui définissent deux éléments de la structure, en l'occurrence, entre deux fonctions : la solidarité de deux fonctions d'une même séquence est-elle une solidarité d'ordre chronologique ou simplement logique ? Autrement dit, faut-il privilégier les liens de consécution (chronologique) ou de conséquence (logique) ? Si la question a longtemps fait débat dans les années 1960, Barthes note que beaucoup de structuralistes comme Greimas et Propp accordent un primat au logique sur le chronologique tout comme Lévi-Strauss pour qui « l'ordre de succession chronologique se résorbe dans une structure matricielle atemporelle » (cité par Barthes, *op.cit.*, 18). D'autant que le récit a la particularité d'instaurer une confusion entre la consécution et la conséquence. En effet, si dans la vie quotidienne, Goffman montre bien

que le temps réel est une priorité (un « bonjour » invite à une réponse immédiate et non différée sans quoi il perd de sa valeur sociale, discrédite le premier « bonjour » et par extension son locuteur), le récit mobilise « une confiance dans la mémoire intellectuelle » (*Ibid.*, 30). Autrement dit, le narrateur peut raconter qu'un actant adresse un « bonjour » et insérer toute une série d'unités appartenant à une autre séquence avant de rapporter la réponse au « bonjour ». Ce principe est central car ce que nous cherchons à relever, rappelons-le, ce sont les catégorisations indigènes qui structurent les récits et les décalages qu'elles observent avec les catégories légitimes. Bien souvent, de surcroît, les contradictions internes au discours constituent des indices de ces catégorisations particulières. Or, les contradictions sont dissimulées sous la trame chronologique. Ce sont là des éléments qui ont toutes les chances d'être dispatchés dans la forme du récit, de ne pas être formulés clairement et en un bloc. L'analyse structurale doit en quelque sorte permettre une mobilisation intense de cette mémoire intellectuelle afin de ne pas se laisser happer voire abuser par la trame de l'histoire. « Le pouvoir catalytique du récit a pour corolaire son pouvoir elliptique » (*Ibid.*, 30). L'illégitimité sociale se répand aux quatre coins du récit et l'analyse structurale entend abattre les murs pour découvrir ces coins et ce qui s'y cachent. Reprenons l'exemple de l'entretien de Mathilde et de l'unité relevée comme une fonction : « *J'ai commencé à travailler en téléphonie* ». Dans l'extrait relevé, il semble assez aisé de reconstituer la trame dont les consécutions et conséquences se confondent presque comme dans la vie réelle. Voici les fonctions relevées dans l'extrait :

- « *J'ai 28 ans* » → Temps actuel du chômage (au moment de l'entretien) : **T0**
- « *J'ai arrêté mes études à 18 ans* » → Temps précédent la vie professionnelle : **T1**
- « *Donc j'ai travaillé 8 ans dans ce domaine* » → Temps d'activité professionnel : **T2**

Ici, la séquence semble s'agencer avec évidence de la façon suivante : T1-T2-T0. Et la séquence suggère une autre fonction à insérer dont l'existence est implicite qui est celle des deux ans de chômage. Mais à un autre endroit du texte, on trouve d'autres fonctions qui appartiennent nécessairement à cette séquence. En voici une : « *Donc là ça fait trois ans et demi quatre ans que je travaille pas* ». D'un point de vue chronologique, une contradiction apparaît puisque le temps implicitement suggéré du chômage au début de l'entretien (premier extrait) est doublé un peu plus loin. Comme beaucoup des informateurs, Mathilde commence en fait par exposer de façon lapidaire la situation actuelle en exposant

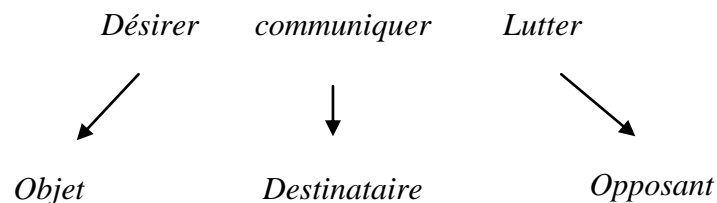
schématiquement son parcours. Elle y revient ensuite de façon plus détaillée au fil des relances de sorte que l'on passe d'un récit schématique et impersonnel à un récit où les épisodes intimes de dépression ou sur les liens familiaux interviennent. Il faut bien voir que l'entretien réussi doit parvenir à « produire des effets de vérité » (Kaufmann, 1996, 69). Et c'est à travers les contradictions entre des unités non solidaires dans le récit mais solidaires d'un point de vue logique que ces effets de vérité existent. Comme le dit Kaufmann, c'est lorsque « celui qui parle est pris au piège de ses propres paroles : plus elles vont loin, plus il s'engage parallèlement pour mettre de l'ordre dans ce qu'il dit de lui (...). Et plus il s'engage dans ce travail de mise en ordre, plus il parle de lui, livrant d'autres informations (...) » (*Ibid.*, 60). Dans le cas de Mathilde, cet approfondissement progressif de la narration de soi va conduire à complexifier la structure de la séquence initiale. Finalement, entre T2 (temps d'activité professionnelle) et T0 (temps actuel, instant de l'entretien), un enchaînement de fonctions dispersées dans le récit vont pouvoir être reliées. Ces parties de la séquence renvoient à des épisodes intimes de dépression, de rupture amoureuse et de problèmes de santé psychologique au cours desquels Mathilde relate autant son parcours professionnel que son rapport avec soi-même. Ce retour sur soi que favorisent les relances engage l'informateur à un travail sur lui-même pour relater un parcours cohérent et une identité unifiée, et *in fine* à un travail de construction de la réalité activant ses catégories propres.

Mais ce travail sur soi pose une autre difficulté. Le récit de soi est un récit particulier dans la mesure où il conduit parfois à une confusion du niveau des fonctions et de celui des actions qui renvoie aux personnages. Or, l'informateur est, dans le cas du récit de soi, le premier personnage. Certaines unités peuvent être ainsi rangées à deux étages de la structure du récit : celui des fonctions et celui des actions.

- Le niveau des actions.

Le niveau des actions est celui des personnages. Barthes empreinte le terme « actant » à Greimas. Celui-ci propose de les classer et de les distinguer en fonction de ce que font les personnages et non en fonction de ce qu'ils sont. C'est pourquoi les personnages du récit deviennent, dans l'analyse structurale, des actants. Pour Greimas, « (...) ils participent à trois grands axes sémantiques, que l'on retrouve d'ailleurs dans la phrase (...) et qui sont la communication, le désir (ou la quête) et l'épreuve ; comme cette participation s'ordonne par couples, le monde infini des personnages est lui aussi soumis à une structure

paradigmatique (Sujet/Objet, Donateur/Destinataire, Adjuvant/Opposant), projetée le long du récit. » (*Ibid.*, 23). Il existe en réalité plusieurs conceptions des personnages et qui permettent de mener une analyse structurale. Mais chacune les envisage selon les actions qu'ils accomplissent. Le terme « action », toutefois, « ne doit pas s'entendre ici au sens des menus actes qui forment le tissu du premier niveau, mais au sens des grandes articulations de la praxis (désirer, communiquer, lutter) » (*Idem.*). Il convient de repérer quel type d'actions de cet ordre est accompli pour accorder un statut particulier au personnage agissant. En fonction de ce qu'ils ont fait selon l'informateur, une sorte de rôle typique est attribuable aux personnages.



Ces rôles typiques ne doivent pas être systématiquement chargés de valorisation. Bien que dans les contes, l'opposant soit un personnage négatif (le grand méchant loup) et que l'adjuvant, par opposition, soit un bienfaiteur, dans les récits construits dans le cadre d'une recherche, ce n'est pas le cas. Car ce qui est à considérer, rappelons-le, c'est avant tout l'action de l'actant et non ce qu'il est. Par conséquent, un personnage apprécié peut jouer le rôle d'opposant et inversement. Prenons l'exemple du récit de Jacques (52 ans, RMI, stagiaire (B)) qui accorde une place importante aux actants¹. Plus jeune, Jacques aurait souhaité éviter ce qu'il appelle « *les galères* » grâce à un travail stable et près de chez lui. Cette situation semblait se réaliser lorsqu'il occupait un poste de commercial dans l'informatique. « *Je voulais finir là-dedans* ». Dans cette unité, le sujet (je) est en quête d'un objet implicitement désigné par « *finir là-dedans* » (un travail stable dans le

¹ Certains récits ne les font pas apparaître du tout. C'est le cas des entretiens réalisés avec des informateurs réticents à la forme du récit et qui par conséquent livrent un discours parfois impersonnels. Pour autant, ces entretiens ne sont pas forcément ratés. C'est le cas de celui réalisé avec Jacqueline pour qui le rôle d'informateur précieux tient davantage dans ce que son expérience lui permet de penser que dans son expérience elle-même. Elle est donc plus disposée à livrer ses opinions que son parcours. Dans ce cas, c'est le niveau de la narration qui sera plus étoffé dans l'analyse et qui permettra de dégager les catégories de l'informateur.

commerce informatique). Jacques n'y parviendra pas à cause de la maladie de son patron. Il apprécie son personnage mais l'action de celui-ci, disons son impact dans la suite du récit de vie, nous conduit à lui attribuer le rôle d'opposant. Tout comme sa mère joue un rôle d'opposant dès lors que Jacques devra définitivement abandonner sa quête pour s'occuper d'elle. Mais cette époque est révolue estime Jacques et il n'est plus en quête de cet objet au regard de son âge. S'il ne connaît plus « *les galères* » aujourd'hui, s'il est parvenu à les éviter, c'est aussi parce que son frère qui a un travail stable, un grand appartement et qui vit seul accepte de le loger. Éviter les galères, ce n'est donc pas forcément acquérir un travail stable et proche du domicile pour Jacques, c'est avoir de quoi se loger et de quoi manger « *sans parler d'Internet, voiture et tout ça* », c'est « *ne pas avoir de contraintes* ». Ainsi, son frère est l'adjuvant qui lui permet de parvenir à l'objet d'une quête qui n'est plus le travail en soi mais ce qu'il permet d'acquérir. Sans son frère, il se ferait « *sauter le caisson* ». On voit ici comme l'intervention des personnages est centrale dans la révélation des catégories propres à l'individu. Mettre en exergue le rôle de son frère comme adjuvant permet d'éclairer la catégorisation du travail par Jacques et la genèse ou l'évolution de celle-ci. On comprend notamment comment le travail s'est progressivement réduit à sa dimension instrumentale aux yeux de Jacques. En revanche, si aujourd'hui, il « *s'en fout* », si sa situation lui convient, c'est pour les deux filles d'une amie proche qu'il s'inquiète. Il considère que c'est pour les jeunes comme elles qu'il faut œuvrer aujourd'hui pour leur permettre d'acquérir « *un vrai travail* » qu'il oppose au « *travail d'aujourd'hui* » auquel il préfère encore le RMI. L'objet de la quête initiale (l'emploi stable et proche du domicile) n'a donc pas disparu mais il le transforme en objet de la quête de ses nièces et non plus de la sienne. Celles-ci deviennent les destinataires. Mais, dans cette quête, il se présente lui-même comme éventuel adjuvant qui pourrait aider ses nièces (devenues sujet) à l'obtention de l'objet positif. Et l'on voit ici comme soi-même peut devenir un actant à part entière et non seulement un sujet mais aussi un adjuvant voire un opposant. L'expression, très fréquente, « *se battre contre soi-même* » dans les récits des chômeurs sportifs montre bien que l'informateur peut être à la fois le narrateur du récit, son sujet en quête d'un objet positif qui est souvent l'emploi (et en miroir, cette quête se formule sur le mode négatif, dont l'objet est alors souvent le chômage) mais également son opposant. « *Ne pas se laisser aller* », « *redevenir moi-même* », « *me mettre un coup de pied au cul* », « *se motiver* » ou encore « *se forcer* » sont autant de formules langagières extrêmement fréquentes et qui marquent des récits mettant

en scène un sujet désireux mais doutant de sa capacité à parvenir à l'objet de son désir. Sortir du chômage par la pratique sportive engage un rapport de soi à soi qui privilégie des causes internes à la situation de chômage et qui suggère par conséquent une vision personnalisante du chômage.

- Le niveau de la narration

Certains récits, en revanche, ne font pas du tout apparaître les actants, ou très peu. Il s'agit, bien souvent, d'entretiens réalisés avec des informateurs réticents à la forme du récit et qui par conséquent livrent un discours parfois impersonnels. Pour autant, ces entretiens ne sont pas forcément ratés. C'est le cas de celui réalisé avec Jacqueline (44 ans, RMI, stagiaire (A)) qui semble avoir compris que son rôle d'informateur précieux tient davantage dans ce que son expérience lui permet de penser que dans son expérience elle-même. Elle est donc plus disposée à livrer ses opinions que son parcours en lui-même. Il est probable que la différence d'âge (presque 20 ans) avec l'enquêteur puisse entraîner ce genre d'effets. L'informateur expérimenté renseigne l'enquêteur encore en formation sur le monde du travail. Il y a certainement aussi, dans cette façon de comprendre et de jouer le rôle d'informateur, une tactique identitaire visant à ne pas mettre les spécificités de son parcours (voire ses erreurs) en insistant sur son aspect commun et générique. Ainsi, Jacqueline décrit et distingue le monde du travail aux États-Unis et en France en prenant clairement parti pour le premier sur la base de son expérience. Sa situation de chômage s'explique globalement par les carences du système français. Mais cette faible présence des actants dans le récit n'est pas fatale pour l'analyse structurale. L'objectif, en ce qui concerne cette recherche, reste la mise en exergue des catégories de l'informateur. Et dans ce type d'entretien engageant peu les personnages, c'est le niveau de la narration qui sera plus étoffé dans l'analyse et qui permettra de dégager les catégories de l'informateur. Il est donc préférable que Jacqueline reste confiante et qu'elle continue à rendre compte de sa vision du monde du travail et de celui du chômage à travers la disjonction des systèmes américains et français plutôt qu'elle se crispe et se replie sur elle-même sous l'effet des relances d'un enquêteur l'enjoignant à livrer l'intimité de son histoire.

Ce niveau de la narration est donc celui qui renvoie à un principe si évident qu'il en devient peu perceptible: le récit suppose la coprésence d'un émetteur et d'un récepteur. Ce dernier rend possible la formulation d'arguments de la part de l'émetteur. Sans la présence d'un récepteur en effet, l'émetteur n'a pas d'intérêt à apporter des informations. « Chaque

fois que le narrateur, cessant de « représenter », rapporte des faits qu'il connaît parfaitement mais que le lecteur ignore, il se produit par carence signifiante, un signe de lecture, car ce n'aurait pas de sens que le narrateur se donnât à lui-même une information » (Barthes, 1966, 25). Il s'agit donc de repérer ces signes de lecture, c'est-à-dire des signes qui renseignent sur la présence du narrateur et sur la façon dont il s'engage dans ce récit. Ainsi, Demazière et Dubar s'attache pour ce niveau de la narration à repérer « la présence de thèses, d'arguments, de propositions destinées à convaincre l'interlocuteur, à défendre son point de vue, à inventorier l'univers des possibles » (Demazière, Dubar, *op.cit.*, 113), bref autant de signes d'engagement du narrateur qui permettent d'accéder à ce qui compte pour lui, c'est-à-dire ce qui oriente sa vision du monde. Et si l'on s'en tient au point de vue de Barthes, les variations de tonalités ou de tons, les changements notoires dans la formation des phrases (phrases très courtes dans une partie du récit ; accélération du rythme de la narration à l'oral par exemple) ou les répétitions voire les insistances sur certaines unités du récit peuvent apparaître comme des signes de narrativité à ne pas négliger dans la mesure où ils peuvent constituer des indices sur ce qui est important pour l'informateur, ce qui fait sens pour lui et finalement sur ce que Barthes nomme parfois le propre code du discours.

L'entretien de Jacqueline remplit considérablement cet étage du récit. Les éléments appartenant au niveau de la narration sont amenés par des expériences personnelles sur lesquelles elle s'appuie pour formuler un avis tranché et argumenté. Disons en substance, que, pour elle, le monde du travail en France se caractérise par des hiérarchies verticales, trop peu poreuses et qui freinent le principe de délégation de responsabilités. Ce fonctionnement, contrairement à celui qu'elle semble avoir connu aux États-Unis, ne permet pas l'expression de son âme d'entrepreneuse. En dépit de la faible présence d'actants et du faible détail des séquences du récit, un véritable argumentaire est développé, rendant compte de son univers de discours et de la façon dont son histoire (bien que peu détaillée) a généré une vision du monde et un registre de catégorisation particulier. Il s'agit donc de répartir chaque unité du récit selon ces trois étages. Sur le plan pratique, le principe entraîne une étape laborieuse de codage et de répartition¹ de chaque unité relevée. En appliquant cette démarche, une question parvient rapidement à l'esprit : faut-il

¹ Il deviendrait hors-propos que de rendre compte de cette étape laborieuse du codage et de la répartition de chaque unité relevée.

absolument tout relever et codifier ? Chaque unité du récit a-t-elle du sens ? Là encore, Barthes est clair : « Dans l'ordre du discours, tout ce qui est noté est, par définition, notable : quand bien même un détail irréductiblement insignifiant, paraîtrait rebelle à toute fonction, il n'en aurait pas moins pour finir le sens de l'absurde ou de l'inutile : tout a un sens ou rien n'en a. » (Barthes, *op.cit.*, 13). Il va sans dire que la procédure en devient plus laborieuse mais une telle rigueur se justifie par la difficulté à ne pas laisser les catégories officielles ou les propres catégories de l'enquêteur interférer dans l'analyse. Ce qui nous apparaît comme absurde et insignifiant dans un récit ne l'est peut-être pas pour son auteur. Or, c'est bien de son point de vue qu'il s'agit de s'enquérir.

Enfin, ces trois niveaux sont évidemment à envisager de façon liée voire imbriquée. Ce sont même ces liens qui vont permettre de dessiner la structure organisatrice du récit. « Une fonction n'a de sens que pour autant qu'elle prend place dans l'action générale d'un actant ; et cette action elle-même reçoit son sens dernier du fait qu'elle est narrée, confiée à un discours qui a son propre code. » (*Ibid.*, 12). Globalement l'analyse structurale consiste donc en un repérage des niveaux de description et des liens qui existent entre eux. Ce projet entend rompre avec une lecture linéaire et horizontale du récit pour une lecture plus verticale et finalement formuler la structure sous-jacente du récit. Cette lecture ne va pas de soi, elle ne suit pas des liens de consécution mais des liens logiques de conséquences. Elle en est moins évidente et exige par conséquent une procédure formelle et rigoureuse comme cela vient d'être dit. Mais elle nécessite surtout des principes de base à appliquer à l'échelle de la phrase comme à celle de l'entretien dans son intégralité.

B. Construire la structure catégorielle du récit

Après les étapes de codage et de répartition, il faut donc reconstituer les séquences en liant les fonctions entre elles, ordonner les personnages et préciser leur rôle d'actant et mettre en forme l'argumentaire rarement produit de façon ordonnée mais plutôt de façon éparse. Ces trois étages étant rangés, il est possible de procéder à la partie de l'analyse qui permettra de faire apparaître l'ordre catégoriel sous-jacent. Il s'agit de construire la structure au sens propre comme figuré : faire émerger et formuler les catégories de l'informateur mais aussi représenter sous forme de schéma cet ordre catégoriel qui est l'ossature du récit. Dans cette partie, nous monterons comment nous avons procédé pour faire émerger les catégories,

pour représenter schématiquement leurs liens et finalement cette ossature du récit dans son ensemble.

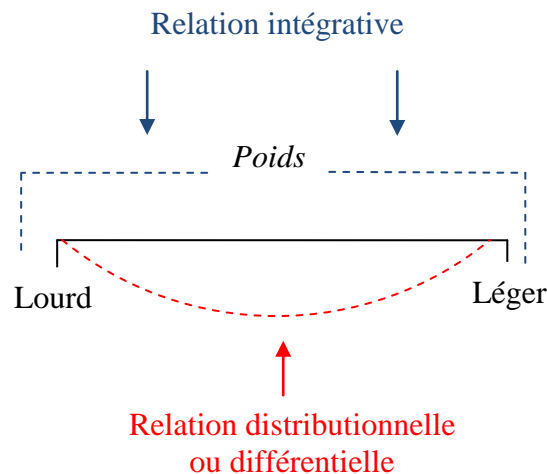
➤ *Le principe de la disjonction*

Au-delà des trois niveaux de description, il existe un postulat élémentaire et fondamental de l'analyse structurale, suivant lequel le sens d'un récit ne réside pas dans les éléments qui le composent mais dans leurs relations. Un mot n'a pas de sens s'il n'est pas relié à un autre. Ainsi, l'ensemble du discours peut être lu à travers des relations dites de disjonction. Prenons l'exemple du terme « *lourd* » fréquent dans l'entretien réalisé avec Elie (44 ans, RMI, stagiaire (A)). Il ne prend de sens que par rapport au mot qui s'oppose à lui dans le récit d'Elie. S'il est opposé au terme léger, il signifie autre chose que s'il est opposé au terme « drôle » ou au terme « frais ». Dans le premier cas, l'opposition (la relation de disjonction) existe à travers une catégorie ou un axe sémantique qui est celui du poids et plus précisément la sensation du poids. Dans le deuxième, l'opposition existerait en fonction d'un jugement sur le comique d'un individu, alors que dans le troisième cas, l'axe sémantique est celui de la température ambiante. À titre encore illustratif, ceci fonctionne avec des identifications. « Coureur de fond » n'a pas le même sens dans une phrase selon que la proposition s'oppose à celle de « chômeur », renvoyant ainsi à la catégorie de la situation professionnelle, ou à celle de « footballeur » renvoyant cette fois à la catégorie de la pratique sportive. La relation de disjonction implique donc une double logique : celle de la relation entre le mot « lourd » et le mot « léger » et celle de la relation du mot « lourd » avec la catégorie du poids. Barthes exprime ainsi cette double logique : « La théorie des niveaux (telle qu'énoncée par Benveniste) fournit deux types de relations : distributionnelles (si les relations sont situées sur un même niveau), intégratives (si elles sont saisies d'un niveau à l'autre). Il s'ensuit que les relations distributionnelles ne suffisent pas à rendre compte du sens. Pour mener une analyse structurale, il faut donc d'abord distinguer plusieurs instances de description et placer ces instances dans une perspective hiérarchique (intégratoire) » (*Ibid.*, 11)

➤ *La disjonction schématisée*

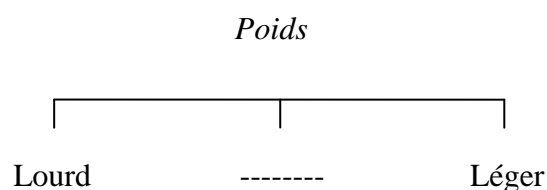
Piret, Nizet et Bourgeois (1996) propose de représenter cette double relation de la façon suivante :

Schéma 2 – Représentation schématique d'une relation de disjonction



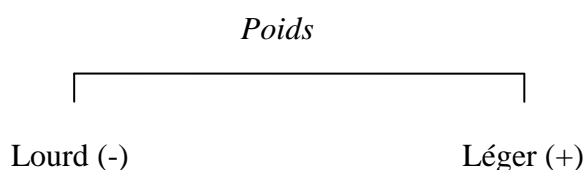
Dans la relation de disjonction présente dans l'entretien d'Elie, la catégorie de poids est évoquée de façon explicite et manifeste. Mais, parfois, l'axe sémantique est seulement suggéré. Dans ce cas, le caractère déduit de l'axe sémantique peut être indiqué entre parenthèses. Un des éléments peut aussi être mis entre parenthèses s'il n'est jamais formulé mais que l'autre élément est suffisamment défini pour permettre la déduction. Si Elie affirme qu'évoluer dans l'eau lui permet de se sentir léger, on comprend qu'il fait référence à son obésité et à la lourdeur de son corps. Ce principe fondamental de l'analyse structurale est applicable à l'échelle d'une phrase comme à celle d'un entretien entier. Pour un intermédiaire, il est plus aisé de l'appliquer aux trois étages précédemment distingués et ordonnés (fonction, action et narration). Car il faut préciser que les deux éléments qui s'opposent dans la relation de disjonction n'apparaissent pas nécessairement dans la même phrase.

Par ailleurs ce que Piret, Nizet et Bourgeois nomment le « *critère d'exhaustivité* » (op.cit., 19) exclue la possibilité d'un schéma sous la forme suivante :



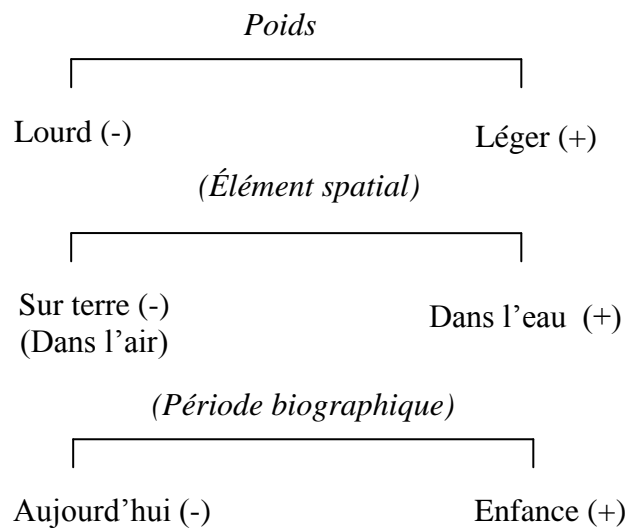
Ainsi, pour Elie, il n’y a qu’une seule alternative. La pratique sportive conduit pour lui à une sensation de légèreté ou de lourdeur sans qu’une autre sensation liée à la catégorie de poids ne soit possible.

Enfin, une disjonction peut être chargée en valeur. Un des deux éléments est présenté comme élément positif alors que son inverse est négatif. On notera de la façon suivante ces valorisations qui participent à la compréhension de l’ordre catégoriel propre à l’informateur :



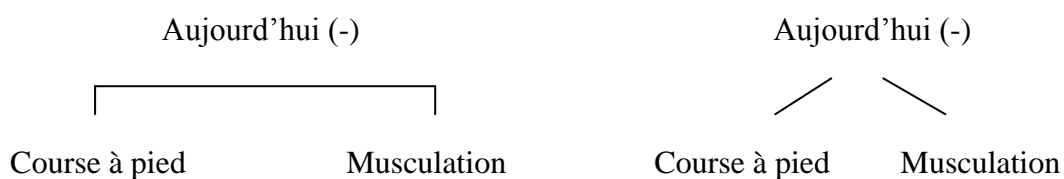
➤ *La structure parallèle*

Pour commencer à ériger le schéma ou la structure catégorielle du récit dans son ensemble, il faut chercher les liens entre différentes disjonctions à l’intérieur d’un niveau de description (fonction, action, narration) ou entre ces étages. Par exemple, lorsqu’Elie affirme qu’il sent léger dans l’eau et lourd sur terre, il exprime une nouvelle relation de disjonction entre eau et terre qui se forme autour d’un axe sémantique qui serait celui de l’élément spatial dans lequel le corps évolue. Et cette nouvelle disjonction trouve un lien d’implication direct avec la précédente : évoluer sur terre entraîne une sensation de lourdeur alors qu’à l’inverse, évoluer dans l’eau entraîne une sensation de légèreté. Ces sensations sont connotées en valeur par des unités repérées à proximité dans le récit : « *J’adore l’eau* ». Par ailleurs, à l’étage des fonctions, on trouve des unités relatant des séquences de pratiques sportives aquatiques de son enfance qu’il qualifie avec des termes comme « *ludique* » et « *plaisir* ». Il oppose très clairement cette séquence de pratiques sportives à celles qu’il connaît aujourd’hui auxquelles il associe les termes de « *combat* », de « *difficulté* » ou encore d’« *homo-faber* ». Toute une série de disjonctions peuvent être relevées. Mais l’essentiel est d’établir des liens d’implication entre les niveaux de description du récit et les disjonctions qu’elles abritent. Ainsi l’on pourra représenter une structure parallèle avec, ici, trois disjonctions reliées :



On remarquera que les valorisations se conservent dans les liens d’implication entre les disjonctions. Pour démontrer cela, nous avons maintenu les valorisations bien qu’en réalité, d’autres éléments du récit indiquent que, pour Élie, la sensation de lourdeur qu’il ressent notamment en course à pied, est un passage obligé dans la perspective de la réinsertion qui est une perspective positive. Par conséquent, ce qui apparaît de façon binaire voire manichéenne est nuancé dans la poursuite de l’analyse.

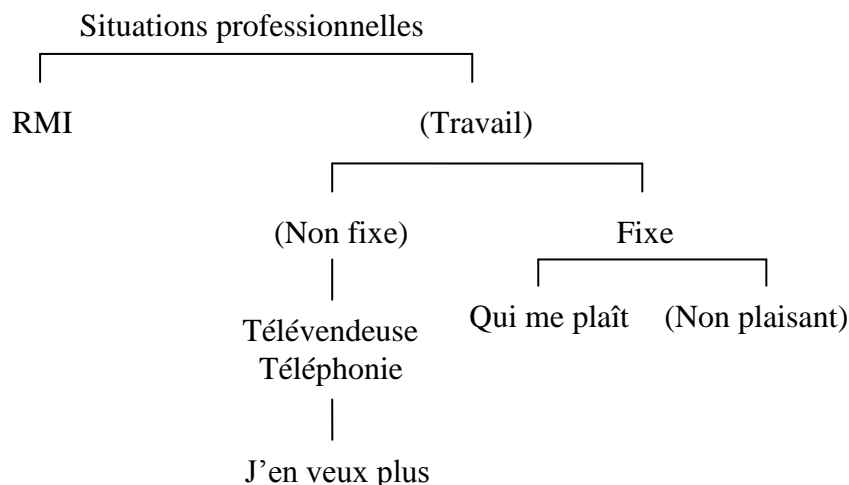
Ajoutons également que des implications peuvent être relevées sans pour autant être liées à des relations de disjonction. En reprenant la fin de la structure exposée plus haut, il faudra donc différencier les deux formes suivantes :



Le schéma de droite représente, à tort, une relation de disjonction entre la course à pied et la musculation. A tort car ces deux éléments ne représentent pas l’ensemble des possibilités de « Aujourd’hui » qui n’est pas non plus un axe sémantique pertinent. Le schéma de gauche implique seulement que la course à pied et musculation sont impliqués par la chaîne d’éléments précédents (« lourd », « sur terre », « aujourd’hui ») sans qu’une disjonction ne les oppose.

➤ *Structure hiérarchisée*

La structure d'un récit peut se complexifier lorsqu'un terme est à la fois l'élément d'une disjonction et un axe sémantique. Prenons à nouveau l'exemple de l'entretien réalisé avec Mathilde (28 ans, RMI, stagiaire (A)). Son discours divise clairement les situations de travail en deux catégories : le RMI et l'emploi. Peu importe qu'en réalité, ou plutôt selon notre façon de voir les choses, les possibilités de situations professionnelles soient beaucoup plus nombreuses et qu'elles s'organisent de façon plus complexe. Car c'est bien la vision de Mathilde qui nous intéresse. Et, au-delà de cette disjonction assez clairement formulée, la situation de l'emploi (« avoir un taf ») se divise, toujours selon elle, entre le « travail fixe » désignant implicitement son inverse « non fixe ». Et de la même façon, le travail fixe peut être soit plaisant soit déplaisant. Ce type de division peut être représentée à travers une « structure hiérarchisée » (Piret et al., *op.cit.*, 48).

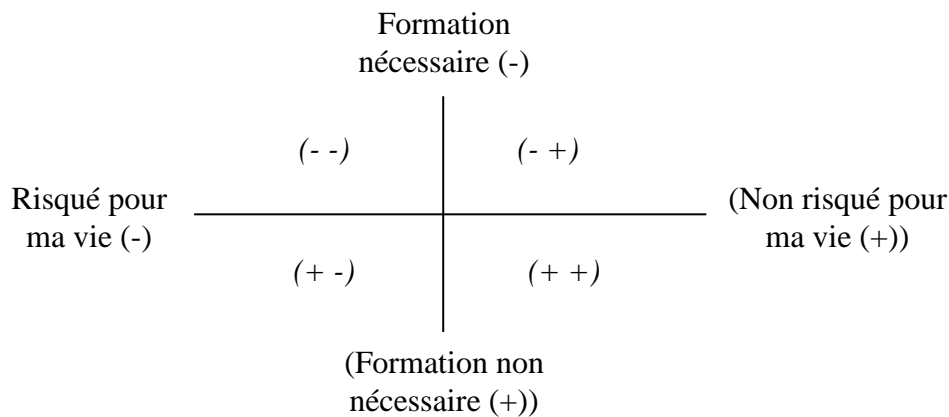


Dans cette structure hiérarchisée, nous avons également inséré un élément appartenant à l'étage des fonctions (son emploi dans la téléphonie) auquel est associée une proposition de l'étage de la narration (« j'en veux plus »).

➤ *Structure croisée*

En revanche, Mathilde établit encore des distinctions dans la catégorie des travaux qui lui plaisent. Mais ces distinctions ne peuvent pas être représentées par la structure parallèle, ni par la structure hiérarchisée. En effet, deux perspectives d'emploi s'offrent à elles au moment de l'entretien. Un emploi d'ambulancier qui demande une formation (qui pourrait

être financée dans le cadre de son RMI) et qui, selon elle, implique de risquer sa vie sur la route puis un emploi, consistant à entretenir les terrains de golf gérés par le Conseil Général, auquel elle applique les critères précédents (le besoin de formation et la présence ou absence de risque). Ces critères à travers lesquels elle évalue les deux perspectives professionnelles plaisantes qui s'offrent à elles, font émerger deux relations de disjonction : Risque pour ma vie / (pas de risque pour ma vie) ; Formation nécessaire / (Formation non nécessaire). Entre ces deux relations, aucune hiérarchie ne peut être relevée comme aucun lien d'implication n'existe. Les perspectives professionnelles sont évaluées selon deux axes sémantiques indépendants que seule une structure croisée, comme la suivante, permet de représenter :



La perspective d'être employée pour entretenir le golf présente un double avantage qui conduit Mathilde à la préférer à celle de devenir ambulancière. Pour autant, celle-ci demeure une perspective connotée positivement puisqu'elle est située dans les emplois stables plaisants dans la structure hiérarchique.

➤ *Structure globale d'un récit*

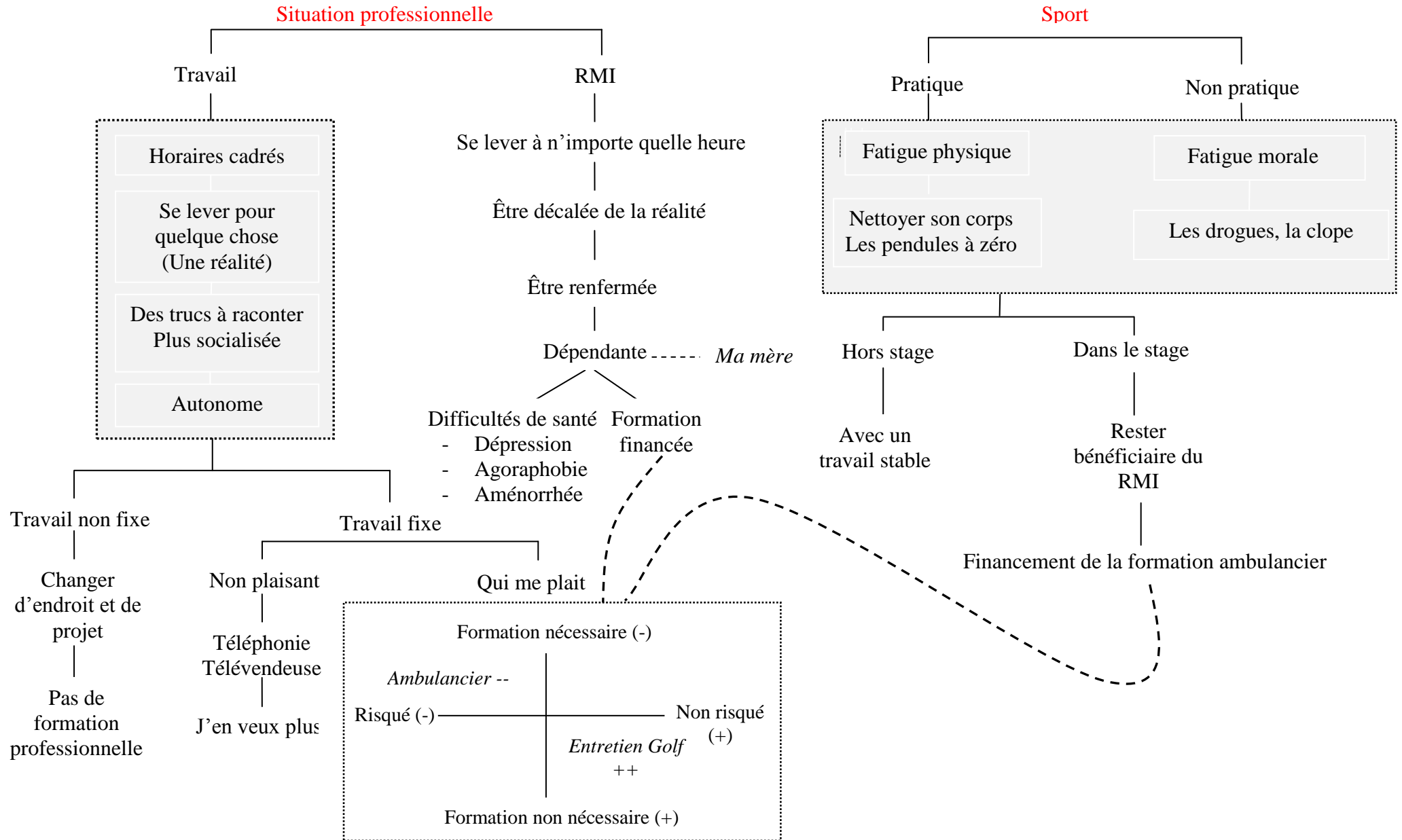
Ces principes et leurs représentations peuvent donc être appliqués à l'échelle du récit dans son intégralité. Puisque notre travail se centre sur les liens entre les catégorisations du chômage et du sport, nous avons orienté les entretiens vers ces deux thèmes pour que l'analyse structurale puisse permettre de dégager une vision du chômage, une vision du sport et les liens entre les deux. En utilisant pour chacune des deux catégories les principes précédemment formulés et les façons de les représenter, une structure globale, aussi appelée « schème spécifique » par Demazière et Dubar (1997, 139) a pu être construite afin de représenter l'ordre catégoriel de chaque informateur. La situation professionnelle et le

sport ont été définis préalablement comme deux thèmes piliers à partir desquels les schèmes ont été construits. Dans certains cas, afin de ne pas contrarier le point de vue de l'informateur, des agencements se sont révélés plus pertinents pour faire ressortir l'ordre catégoriel sous-jacent au discours. Mais dans la majeure partie des cas, un schème spécifique lié à la situation professionnelle et un schème spécifique lié au sport ont été construits et reliés en un seul schème global. Ce qui a permis de rendre visible les liens établies entre les catégorisations du sport et du chômage.

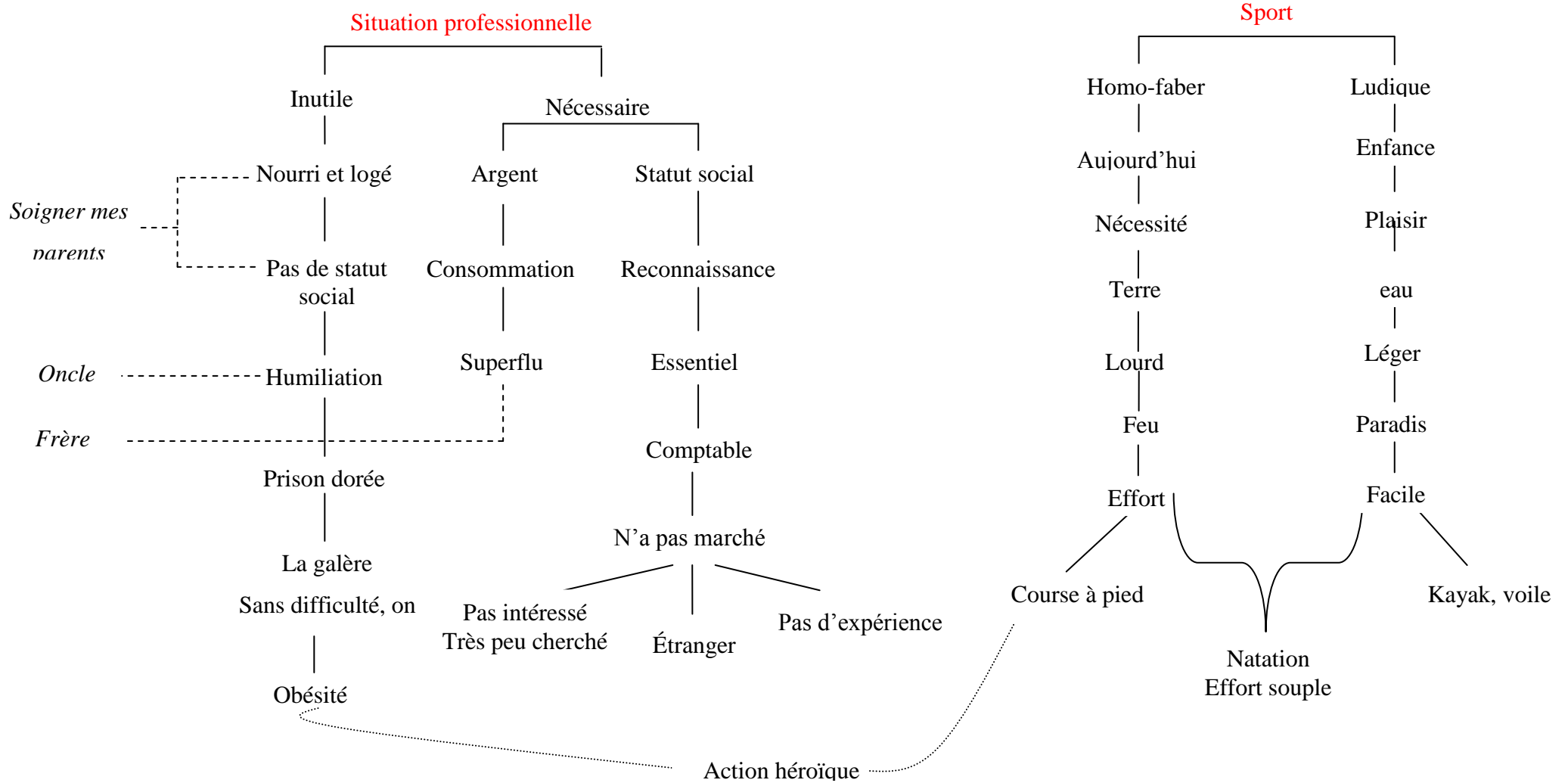
Pour illustrer le produit de la démarche, nous avons choisi d'exposer deux structures globales : celles des récits de Mathilde et d'Élie pour deux raisons. D'abord parce que nous les avons utilisées jusqu'ici pour illustrer chaque principe de l'analyse mais surtout parce qu'elles comportent une grande variété de types de représentations (surtout celle du récit de Mathilde)¹.

¹ D'autres exemples de structures globales sont présentés en annexe.

Entretien N° 5 – Mathilde Poitou, 28 ans, RMI, stage A



Entretien N° 3 – Elie Belase, 44 ans, RMI, stage A.



C. Le regroupement en typologie

➤ *Le principe de l'hypothèse demeure*

L'analyse structurale ne peut pas être conçue comme une méthode exclusivement objectivante qui, sur la base d'un modèle de conception du récit, fait émerger l'ossature d'un entretien. Les schèmes spécifiques (ou structure globale) de chaque entretien restent des angles de vue d'enquêteur sur les propos d'un informateur. Des choix et des hypothèses interviennent nécessairement à certains moments de la démarche. Dans le cadre de ce travail, il a, par exemple, été décidé que ce qu'il fallait mettre en exergue était les catégorisations indigènes du sport et du chômage et les liens établis entre elles, ce que nous appelons les équations catégorielles entre sport et chômage. Pour permettre la réalisation de cet objectif, les propos ont évidemment été orientés vers ces thèmes. Toutefois, les entretiens pourraient être traités dans une autre perspective théorique (pour laquelle ils seraient cependant moins appropriés) qui donnerait lieu à d'autres schèmes spécifiques. Il s'agit bien d'un choix d'enquêteur adapté aux perspectives de recherche et appliqué à tous les entretiens afin d'être comparés. D'autres choix et hypothèses interviennent de façon spécifique à chaque entretien. Prenons l'exemple du schème spécifique de l'entretien d'Elie présenté précédemment. Constatant la série de disjonctions formée autour de la catégorie « sport » (Homo-faber/ludique ; eau/terre ; lourd/léger ; effort/facile ; etc.) et relevant par ailleurs la formule paradoxale d'« *effort souple* » qui permet à Elie de décrire sa représentation de la natation, nous avons émis l'hypothèse qu'il s'agit pour lui d'une pratique qui réunit de façon harmonieuse deux conceptions antagonistes du sport mais qu'il n'oppose pas en valeur. L'une est simplement nécessaire dans sa situation actuelle quand l'autre est une source de plaisir qui lui permet à la fois d'oublier les difficultés actuelles et de se souvenir, par le biais des sensations corporelles, la douceur rassurante de son enfance. Une douceur sensible qui, par ailleurs, ne se limite pas au corps. Car il s'agit d'une époque qu'il décrit longuement à travers l'absence d'incertitude dans une société iranienne très stratifiée où les ressources et le statut social de son père (juge) lui assurent une identité valorisée et bien établie. Aussi, l'élément aquatique qui enveloppe le corps rappelle aussi l'« enveloppement sensible » (Kaufmann, 2004, 112) assurant une forme de sécurité ontologique, un apaisement mental tout autant qu'une liberté du corps. Par conséquent, la natation permet à Elie d'être à la fois conforme à la catégorisation

institutionnelle du chômeur assisté et engagé dans une pratique sportive et de se lover dans une sensation de plénitude identitaire lui permettant de se délester, dans un instant fugace, du poids du stigmat. Sans aller plus loin pour le moment, c'est à partir de cette analyse que nous avons ensuite formulé une catégorie théorique émergeant du terrain. L'exemple montre que l'analyse structurale ne dispense pas le sociologue de s'engager à travers des choix et des hypothèses. À certains moments de la démarche, il ne semble pas possible de ne s'en tenir qu'aux mots de l'informateur. Le passage à la formulation de catégories théoriques nécessite de quitter la terre ferme du matériau et de prendre le risque de faire un saut (d'émettre des hypothèses) pour convertir les propos indigènes en théorie. Cependant les étapes précédentes tendent à réduire la distance à franchir et à réduire considérablement le risque. En revanche, la méthode dite de l'analyse thématique consistant à relever des thèmes et des items communs à tous les entretiens, pour en relever quantitativement les occurrences et confirmer des hypothèses formulées ou non (ne pas les formuler permet de qualifier la démarche d'inductive), ne permet pas de réduire cette distance à franchir entre catégories indigènes et catégories théoriques, et le risque est grand que les deuxièmes ne guident les premières plutôt que l'inverse. Nous l'écrivons d'autant plus aisément que nous en avons fait un large usage à l'occasion de nos précédents travaux universitaires. À l'inverse, si l'analyse structurale ne dispense pas d'émettre des hypothèses, celles-ci restent toujours arrimées au travail de démantèlement opéré précédemment et donc aux disjonctions structurant le récit. Le principe de l'hypothèse existe toujours mais il s'agit de le faire partir des mises en mots de l'informateur et non des convictions personnelles du chercheur.

➤ *Pour quel type de typologie ?*

Ceci étant dit, il reste à savoir en quels termes peuvent être formulées les catégories théoriques ? S'agit-il de procéder à un relevé de toutes les catégorisations du sport par les chômeurs interrogés ? La réponse est non car le projet serait en soi inutile et ne peut être que l'étape d'une autre finalité. Il fut aisé, en effet, de constater qu'à chaque informateur correspondait une catégorisation différente qu'il est possible d'associer, presque systématiquement, à une formule langagière. Aussi peut-on relever qu'il existe « *un sport mental* », « *un sport doux* », « *un sport pour renaître* », « *un sport pour se découvrir* »,

« un sport pour redevenir ce que j'étais », « un sport héroïque », « un sport-nature », « un sport qui décroisse », etc. Bref, toute une batterie de formules langagières qui, bien souvent, sont extrêmement précieuses en ce qu'elles synthétisent le discours produit au moment de l'entretien. Mais, si certaines se recoupent, elles sont toutes singulières et ne se subsument pas aisément dans une typologie. En revanche, elles expriment aussi les liens établis par les informateurs entre la catégorie de chômage et de sport. Par exemple, la formule paradoxale de « *sport mental* » de Claudia (48 ans, RMI, stagiaire (B)) lui permet de gérer une contradiction de son récit. Elle revendique une inaptitude corporelle que ne lui reconnaissent pas les services de l'assistance sociale en l'identifiant à travers la catégorie du RMI et apprécie par ailleurs l'intensité de la pratique sportive proposée dans le stage. Interrogée sur cette contradiction, Claudia affirme que la non reconnaissance de son inaptitude entraîne une angoisse que seule la pratique sportive intense parvient à soulager. La finalité ne serait donc pas corporelle mais mentale. Autrement dit, si son inaptitude corporelle était enfin reconnue, elle ne serait pas dans l'obligation de mettre son corps à l'épreuve pour gérer l'angoisse subie. Les catégorisations du sport par les chômeurs interrogés, que ces formules synthétisent bien, sont à appréhender dans leurs relations aux vécus du chômage et aux catégorisations du chômage. Et c'est d'ailleurs au regard de cette « dépendance » avec la catégorie qui assigne (chômage, RMI) qu'il est préférable de parler de tactique (qui est toujours réactive) plutôt que de stratégie (qui suppose l'anticipation). Et c'est précisément ce qui nous intéresse ici. Il s'agit de mettre en exergue des équations entre les deux catégories qui permettent aux chômeurs (assistés ou non) de gérer une identité assignée. En d'autres termes, l'équation catégorielle indigène peut être reliée à une tactique identitaire.

Le regroupement des schèmes spécifiques de chaque entretien n'a donc pas pour objectif de dresser une typologie des chômeurs sportifs, ce qui reviendrait de surcroît à céder à une forme d'essentialisme, mais des tactiques identitaires observables dans les mises en mots de ces deux identifications. Il faut, pour comprendre cela, garder à l'esprit une conception de l'identité comme un processus permanent de remise en question de soi animée par une logique de stabilisation, « un processus de fermeture et de fixation qui s'oppose à la logique d'ouverture et de mouvement de la réflexivité » (Kaufmann, 2004, 110). Il y a bien ce paradoxe dans la formule « processus de fermeture » qui est celui d'un mouvement qui tend à fixer. L'identité est donc ce mouvement (et non son produit) sur lequel la

description langagière ne peut faire qu'un arrêt sur image (de soi), comme une photo prise dans l'instant. Il est donc indispensable de ne pas confondre l'individu et l'identité dont on parle ici, et de ne pas confondre non plus ce même individu avec le récit et la catégorisation du sport qu'il produit au moment de l'entretien. Les données de ce moment (contexte, lieu, état de forme de l'informateur et de l'enquêteur, heure de la journée, etc.) sont autant d'éléments contingents le conduisant à produire ce récit et cette catégorisation. Il est donc possible qu'à un autre moment, l'individu puisse développer une équation complètement différente et relevant d'une tactique identitaire toute aussi différente. Et même, que deux formes d'équation contradictoires se succèdent au cours d'un seul entretien. Ce qui est classé ici, ce sont ces formes d'équation et non les individus qui les portent de façon contingente. Les informateurs nous donnent simplement une idée des catégorisations indigènes que les chômeurs sportifs sont susceptibles de produire.

Enfin, permettons-nous de manquer au devoir de modestie qui s'impose à l'occasion d'un travail de thèse. L'émergence des catégories théoriques à partir de la parole des informateurs et la construction d'une typologie peuvent être pensées autrement que comme des finalités de la thèse. En choisissant le champ scientifique de la sociologie, en opérant des choix théoriques, en privilégiant une approche par la question des catégories, nous essayons de nous inscrire dans une perspective collective. De nombreux travaux ont été réalisés en sociologie du sport comme en sociologie du chômage et nous nous sommes largement appuyés sur certains d'entre eux. Il s'agit en fait de s'inscrire dans le mouvement scientifique, de profiter de ses antécédents et peut-être de permettre d'apporter une pierre, aussi infime soit-elle, à l'édifice. Et le choix de dresser une typologie en termes d'action d'individus gérant une identité assignée permet de ne pas cantonner ce travail au seul objet des pratiques sportives des chômeurs. Ce sont là des comportements d'acteurs qui, sans être nécessairement identiques, pourront être comparés à d'autres comportements. Cette typologie, qui réunit les catégorisations du sport des chômeurs, nous engage donc dans un projet de communication avec d'autres catégories théoriques qui permettent de comprendre les comportements de gestion d'identité assignée voire de stigmaté. Ces comportements sont plus fréquemment formulés en termes de stratégies (identitaires) tandis que nous parlons de tactiques pour les raisons que nous avons expliquées. Cette variante ne devrait, cependant, pas empêcher cette volonté de communication et peut-être de cumulativité.

➤ *La montée en généralité*

Ce dernier point facilite la tâche quant à la procédure à choisir pour parvenir à un regroupement des schèmes spécifiques en typologie. S'il s'agit de lier des équations catégorielles à des tactiques de gestion de l'identité assignée, alors le regroupement doit être fait en fonction de types de tactique qui sont des formes d'équation. Le Bart formule clairement ce principe : « La montée en généralité est ici rendue par une donnée simple : placés dans des situations proches, nourris des mêmes idéologies, soumis aux mêmes institutions, les individus d'aujourd'hui vont recourir aux mêmes stratégies pour se découvrir, se connaître, se trouver. Derrière la fiction du moi comme trésor caché se profilent de très banales stratégies (non vécues comme telles évidemment) d'accumulation de ressources identitaires. Agencées originalement, celles-ci distinguent et différencient : elles n'en demeurent pas moins extérieures à l'individu. » (Le Bart, 2008, 218). Qu'elle soit extérieure à l'individu ne signifie pas que la tactique ne provienne pas de lui. Il s'agit bien d'une équation catégorielle entre sport et chômage qui est propre à l'individu mais auquel une tactique identitaire peut être reliée. La tactique est donc extérieure à l'individu dans la mesure où elle existe au-delà de son propre cas et parce que son propre cas peut, dans d'autres circonstances d'interaction, être référé à une autre tactique. C'est d'ailleurs probablement cette extériorité de la tactique qui permet la communication entre des travaux dont les terrains diffèrent mais qui ont pour point commun de s'intéresser aux réactions d'acteurs face à l'assignation identitaire.

Concrètement, cette montée en généralité en vue de la construction d'une typologie des tactiques identitaires des chômeurs sportifs a été menée par la méthode des tas. Chaque schème spécifique a permis de mettre en exergue le lien entre une vision particulière du chômage et une vision particulière du sport. Cette équation catégorielle, nous l'avons vu, souvent synthétisée par une formule langagière, peut être référée à une tactique identitaire de gestion de l'identité assignée. Tactique identitaire qui est aussi tactique de gestion du stigmatisme si l'on admet la définition qu'en donne Goffman qui, par ce mot, désigne un « attribut qui jette un discrédit profond » (Goffman, 1975, 13). Or, le discrédit, ajoute plus loin Goffman, doit être formulé en termes relationnels. Globalement, il faut bien admettre que les politiques de traitement du chômage transforment le risque social en risque individuel (Pierru, 2005) et que la naturalisation et la responsabilisation du chômage font

de l'identification à cette catégorie un discrédit en soi. Bien que ceci doive être nuancé et rapporté aux cas individuels, il s'agit bien d'une assignation identitaire généralement dévalorisante qui entraîne une discorde entre « une identité réelle » (pour soi) et une « identité virtuelle » (Goffman, *op.cit.*, 12) (pour autrui) mettant en branle l'unité de soi. Pour ceux qui participent à un stage de sport dans le cadre institutionnel de l'assistance sociale, il y a une offre singulière d'identité : chômeur assisté sportif. Qu'en font-ils ? Permet-elle un arrimage à une identité presque personnalisée et offerte par l'institution ? Permet-elle une redéfinition de la pratique sportive remettant en cause l'identification institutionnelle comme assisté ? Et pour ceux qui ont une pratique en dehors du cadre institutionnel, les mêmes questions se posent : répondent-ils à une injonction globalisée à devenir sportif en s'arrimant cette fois à une conformité compensant le stigmate induit par ailleurs ? Où s'agit-il de décrédibiliser les fondements de ce stigmate à travers une conception particulière de la pratique sportive ? Tel est le type de question auquel ce dernier chapitre entend répondre à partir des analyses structurales de chaque entretien et d'une typologie dressée en dernière étape. Toutefois, nous n'avons pas souhaité faire de cette typologie, la finalité de ce travail. Retracer le processus de montée en généralité et en présenter le produit final à travers la typologie présente un double inconvénient. D'une part, Cela suggère que la typologie est une finalité de recherche alors qu'elle n'est utile qu'en tant qu'outil. D'autre part, cela évite de la mettre à l'épreuve et d'en mesurer les nuances et les limites. Une fois que les catégories théoriques ont émergé à partir des catégories indigènes, il nous paraît plus judicieux de les mettre à l'épreuve dans le travail d'écriture. Celui-ci n'est pas seulement une restitution mais, comme l'explique Becker (2004) il révèle aussi les limites du travail effectué et peut permettre de les dépasser. Ecrire, mettre en forme pour rendre compte, établir des liens dans l'écriture constitue finalement une dernière étape dans l'émergence des catégories théoriques. Essayons donc de profiter de ce principe en partant, dès l'entame du prochain chapitre, des quatre types de tactiques identitaires qui ont résulté du tri des schèmes spécifiques et en en faisant quatre temps du prochain chapitre. Cela doit permettre d'en expliciter les analogies et différences avec d'autres catégories théoriques traitant de tactiques identitaires d'individus stigmatisés, les détails et autres nuances et limites.

Chapitre 6

Les tactiques identitaires : du corps aux mots

Les quatre types de tactiques qui ont émergé du corpus organisent ce chapitre. En premier lieu, la tactique d'adhésion désigne l'acceptation de l'équation catégorielle émanant de l'institution. Elle concerne donc davantage les chômeurs qui pratiquent dans le cadre des stages mais pas seulement. L'intérêt d'une telle tactique est de se fixer sur une identité légèrement revalorisée par rapport aux autres chômeurs assistés. Elle consiste aussi à saisir l'opportunité identitaire qu'offrent les nombreux dispositifs particularisés comme les stages de sport. La deuxième tactique est le retrait. Elle correspond à un repli sur la pratique sportive considérée comme le moyen de révéler l'essence de soi. Elle réactive donc à nouveau cette croyance en une identité authentique qui, cette fois, n'est plus à mettre à profit pour se construire professionnellement mais qui vaut pour elle-même. Cette tactique mobilise particulièrement les sensations et les émotions considérées comme les manifestations des limites identitaires. Nous parlerons ainsi de substantialisme identitaire pour exprimer l'idée d'une identité à découvrir dans la substance du corps et non plus à construire. Il s'agit d'un retrait de la frénésie du monde de l'invention identitaire qui peut être simplement momentané. Lorsqu'il devient permanent, le retrait peut se transformer en renversement du stigmaté. C'est le quatrième type de tactique identitaire relevé et qui se décline en deux voies. La première consiste à retourner le stigmaté en atout en considérant que se retrouver profondément dans le sport relève d'une clairvoyance sur le monde qui échappe à la majorité des personnes qui se fourvoient dans la course à l'identité. La deuxième consiste aussi en un renversement du stigmaté en un atout. Mais il s'agit de s'appuyer sur la difficulté de la situation de chômage prolongé pour en faire un obstacle surmonté à la pratique sportive qui en devient doublement valorisante. Enfin, le dernier type de tactique identitaire est le renforcement du stigmaté. Il s'agit, non seulement d'assumer le stigmaté, mais aussi de le revendiquer et de l'afficher ostensiblement. Le sport est présenté comme un moyen, non pas de lutter contre, mais de profiter d'une situation de non emploi. Il devient alors le média d'une contestation normative adressée à la centralité du travail.

S'ils organisent le chapitre en quatre temps, ces quatre types, néanmoins, ne sont pas mutuellement exclusifs et cette typologie se veut poreuse. Chacun définit une forme de rapport avec les conceptions institutionnelles. Certains chômeurs sportifs les utilisent quand d'autres les transforment, mais tous en sont dépendants. De ce fait, les tactiques identitaires relevées ne correspondent pas au fantasme du choix indépendant seulement guidé par une subjectivité libre. D'où leur nom de tactique et non celui de stratégie qui n'admet pas les dimensions adaptative et réactive. Elles sont donc aussi fluctuantes et la mise en forme d'une typologie admet difficilement ces variations et les communications entre les types de tactiques relevés. C'est pourquoi nous voulons insister sur le statut d'outil de la présente typologie permettant d'appréhender les pratiques et non de les décrire. « Le simple est toujours faux. Ce qui ne l'est pas est inutilisable. » (Valéry, 1942, 864). Entre ces deux écueils, la typologie doit réduire la complexité de la réalité pour la rendre intelligible sans la déformer excessivement. Il faut donc ne pas la considérer comme une donnée du réel mais comme un outil pour le saisir de la façon la moins approximative possible.

Précisons enfin, avant d'entrer dans les détails, l'usage des extraits d'entretiens. Ils interviendront à titre illustratif des résultats de l'analyse structurale et de leurs transformations en catégories théoriques. Pour éviter les écueils de l'usage illustratif des extraits d'entretiens (Demazière, Dubar, 1997), ils seront resitués dans le récit d'origine et sa structure globale. Aussi, plutôt que d'éparpiller les extraits d'un même entretien, l'analyse s'arrêtera sur les cas de certains informateurs. Nous préférons multiplier les citations d'un même informateur à un endroit du texte plutôt afin d'éviter de sortir la citation de son contexte.

I. Adhérer

Nous avons regroupé un premier ensemble de tactiques identitaires sous la catégorie de l'adhésion. Il s'agit d'une adhésion à la proposition identitaire faite par l'institution. Nous l'avons vu à travers les stages de sport, le déclin de l'institution entraîne une forme de fragmentation des catégories officielles à travers des dispositifs adaptés aux problématiques individuelles. Ceci équivaut à une redéfinition « des grands rôles » en de micro-rôles individualisés permettant d'éviter que nombre d'individus se trouvent sans statut social. Ainsi, la catégorie des assistés ne cesse de se décliner en de multiples sous-catégories d'assistés qui sont autant de dispositifs quasi-personnalisés. On peut y voir une forme de résistance de l'institution qui, face à l'obsolescence des grandes catégories, colmate d'innombrables brèches à coup de micro-dispositifs. Il serait donc exagéré de ne s'en tenir qu'au seul constat de la désinstitutionnalisation sans tenir compte du fait qu'au-delà des grands rôles qui n'enserrent plus l'individu, il existe des adaptations ponctuelles qui ne viennent pas seulement des individus mais aussi des institutions elles-mêmes. Or, cette proposition identitaire en provenance des institutions constitue une ressource considérable pour des individus incertains ou en proie à la stigmatisation et dont les ressources culturelles, économiques ou sociales sont insuffisantes pour rivaliser dans la course identitaire. Les stages de sport offrent, en l'occurrence, une stabilité identitaire à travers les injonctions qu'ils contiennent. L'identité de chômeur assisté sportif peut même devenir positive aux yeux de l'individu qui n'espérait plus devenir autre chose qu'un simple assisté et qui par conséquent, se compare à ceux qui le resteront. Il s'agit finalement d'adhérer à la logique de l'institution et de respecter les injonctions et la discipline qu'elles impliquent. Le travail sur soi devient dans ce cas un simple travail d'obéissance et d'engagement institutionnel.

Ceci étant dit, l'adhésion se décline en de multiples variables selon les cas individuels. Elle peut aller de l'intériorisation (voire l'incorporation) d'une identité émanant de l'institution mais qui finit pas être naturalisée comme l'essence de l'individu, à l'adhésion instrumentale chez des individus conservant une distance plus ou moins secrète avec l'institution et au service d'une autre tactique identitaire. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi le terme d'adhésion : il permet d'intégrer une large palette de tactiques identitaires différentes les unes des autres mais qui ont pour point commun ce

rapprochement avec l'institution et ses identités préfabriquées, et finalement la reproductivité des catégories officielles. Mais cette large palette semble s'étendre sur un axe qui reste celui de la distance avec le rôle auquel l'individu s'arrime. Et la question centrale que pose cette logique de l'adhésion peut être ainsi formulée : l'adhésion à la version institutionnelle de l'identité de chômeur sportif est-elle une adhésion totale, voire fusionnelle, permettant à l'individu d'accéder à une sérénité totale, un sentiment de conformité institutionnelle se transformant en sensation de conformité à soi et libérant l'action ? Ou bien s'agit-il d'un rôle ponctuel, provisoire ou qui existe parmi d'autres rôles entre lesquels l'individu jongle, se lançant ainsi dans la course à l'identité et faisant de son rapprochement à l'institution, une adhésion toute relative ? Et la question peut être formulée du point de vue inverse : dans quelle mesure les micro-rôles créés par le biais des dispositifs quasi-personnalisés (comme les stages de sport) peuvent-ils palier l'instabilité de la seconde modernité ?

L'adhésion peut être rapprochée de ce que Kaufmann nomme « *Loyalty* » (Kaufmann, *op.cit.*, 257-289) désignant par là un mode d'expression identitaire passant par « l'association aux institutions légitimes [qui] offre la possibilité d'introduire la réflexivité dans la formation de l'identité » (*Ibid.*, 204). Les questions formulées juste avant interrogent précisément l'introduction de cette réflexivité.

A. L'intériorisation du stigmaté

Il peut paraître surprenant d'associer tactique identitaire et intériorisation de l'identité. Il est vrai que l'intériorisation du stigmaté est souvent analysée comme la résultante d'un rapport de domination. Les uns imposent une identité aux autres tandis que ces derniers deviennent incapables d'en prendre conscience à mesure qu'ils intègrent cette identité. « Des travaux ont montré comment des groupes sociaux minoritaires intériorisent une certaine interprétation de la place qu'ils occupent dans les rapports de production et dans les relations de pouvoir, de telle façon qu'ils ne perçoivent pas l'influence des déterminismes sociaux sur leurs destinées individuelles. Au contraire, ils justifient souvent la discrimination et l'exploitation qu'ils subissent comme si elles étaient la conséquence de leur propre manque de capacités (Berstein, 1972). Dans ce cas, l'identité imposée équivaut à une sorte d'aliénation de soi, car ces groupes sociaux ne peuvent prendre conscience de leur identité à partir de ce qu'ils possèdent, mais par ce dont ils sont privés (Hoggart,

1970) » (Lipiansky et al., 1990, 17). Mais dans le contexte d'une modernité définie par Touraine comme « la dissociation du monde de l'individu et la subjectivité et du monde de la société » (1996, 12) où chacun est enjoint à se poser des questions sur lui-même et à remettre sans cesse en cause les évidences, l'analyse de l'intériorisation ne doit-elle pas être nuancée ? Si l'adhésion à une identité émanant de l'institution représente un refuge pour l'individu, il est préférable pour lui de l'intégrer et d'en faire une évidence apaisante. L'intériorisation relève dans ce cas d'un fort engagement institutionnel de l'individu. Mais il doit pour cela se conformer aux exigences de l'institution. Un apaisement qui se paie d'une discipline sur ce qu'il n'est pas exagéré d'appeler un marché aux identités.

1. La non-pratique sportive

➤ *Comment peut-on ne pas être sportif ? (la non pratique en question)*

S'il est légitime de se demander dans quelle mesure le sport peut-il être un facteur d'intégration ou d'insertion, la question trouve un pendant tout aussi plausible : dans quelle mesure le sport est-il facteur d'exclusion ? Car, dans un contexte social profondément imprégné du modèle sportif et plus précisément du culte de la performance (Ehrenberg, 1991), la non pratique sportive apparaît presque comme une défiance. La naturalisation du sport, autant du plaisir qu'il procure que de ses bienfaits en tout genre mais aussi évidemment de ses performances (Fleuriet, 2007) fait de ceux qui n'y prennent pas plaisir et qui n'envisagent pas de pratiquer des individus au comportement suspect. Et puisque cette naturalisation du sport en fait un élément de la condition humaine comme si l'homme était un animal sportif, en dépit du caractère socialement construit de l'activité, c'est bien d'inhumanité que les non sportifs sont suspectés. Le cas de Fernand, le stagiaire récalcitrant du stage B, évoqué dans la deuxième partie, est à ce titre éclairant. La réaction des responsables du stage montre comme il est impensable de ne pas aimer le sport. À tel point d'ailleurs que le fait de ne pas en pratiquer demeure un impensé sociologique. Peu de travaux s'y intéressent en effet, comme si les sociologues eux-mêmes avaient pris acte de cette évidence du sport, comme éblouis par leur propre objet. Les non sportifs seraient-ils dans « l'angle mort » (Beaud et al, 2006, 459) des sociologues du sport ? Il faut dire qu'une telle population attire peu le regard ; elle ne bouge pas, ne fait guère de bruit, ne

produit ni d'exploit, ni de scandale. Voilà une population peu exotique pour le sociologue, une population qui semble ne pas donner vie au social.

Certains travaux s'y intéressent néanmoins mais il est frappant de noter les hypothèses implicites qui semblent les orienter d'emblée et qui supposent que la non pratique relève forcément d'une résistance ou d'un dégoût. « La non pratique sportive, sans affirmer pour autant qu'elle est un objet déconsidéré, ne paraît pas investie par la recherche dans le champ des sciences du sport. Or, il nous paraît fondamental d'interroger le social sur des aspects méconnus, peu traité puisque : La réalité marginale et en mouvement révèle les rapports de force en présence, les résistances aux impositions normatives enfin, le plus souvent, la mise en place de nouvelles contraintes sociale, professionnelle, familiale, ludique, sexuelle, etc.». (Héas et al., 2005, 117). La pratique sportive est à ce point une évidence qu'en souhaitant la dépasser par l'étude de la non-pratique, on risque de ne faire qu'inverser les signes en l'associant d'emblée à un comportement de résistance. De la même façon, un travail (non publié à ce jour) sur la non pratique sportive des jeunes, note le même type d'écueil auquel Lahire semblerait avoir cédé en posant la question suivante : « Quelles expériences sociales ont contribué à forger les représentations négatives de ces activités ? » (2005, 315). Les auteurs de ce travail notent justement que « par l'utilisation des termes « refusent », « rejettent » et « représentations négatives », l'auteur sous-entend d'abord qu'être non-pratiquant est consécutif d'une dénégation ou d'un dégoût de la pratique » (Billet et al., à paraître). Ces hypothèses implicites, pour ne pas parler de pesantes prénotions, laissent entrevoir la force du sport comme modèle culturel évident.

➤ *Le chômage : fatalité permanente et corps figé*

Mais le cas des chômeurs est, de ce point de vue, singulier. On peut en effet penser la non pratique d'un chômeur à travers l'hypothèse de la défiance au regard de l'injonction généralisée à être sportif. Mais cette même injonction est juridiquement contredite par l'identification à la catégorie de chômage d'un individu. Pour ce dernier, la recherche effective d'emploi constitue une obligation non déterminée quantitativement, c'est-à-dire en termes de temps. « La recherche d'emploi n'est pas quantifiable, parce que son objet, le travail, ne l'est pas » (Willmann, 1998, 409). Si ce flou juridique entraîne probablement des difficultés voire des conflits lorsqu'il s'agit de savoir si le chômeur fait preuve ou non

d'un comportement conforme à son identification, il est incontestablement la source d'une dissonance juridique dans le cas de chômeur pratiquant un sport. Évidemment ceci ne vaut pas pour les chômeurs assistés engagés dans des stages de sport. En revanche, pour les chômeurs ayant une pratique en dehors du cadre institutionnel, cette dissonance juridique reflète une dissonance symbolique. Les représentations légitimes du sport et du chômage sont incompatibles sauf si le sport s'inscrit officiellement dans la démarche d'insertion professionnelle comme c'est le cas dans les stages de sport. Cette particularité de la population des chômeurs modifie les termes de la question de la non pratique. L'hypothèse d'une simple conformité à la vision légitime du chômage afin d'éviter la dissonance avec le sport peut expliquer la non pratique tout autant que celle d'un choix relevant d'une résistance ou d'un dégoût. On remarque ici comme la question de la légitimité de la pratique sportive des chômeurs est liée à celle du temps et à son usage légitime. La seule distinction entre temps plein et temps vide nous semble un peu rapide à ce sujet. La finesse des observations et des analyses de Goffman avait déjà suggéré une sortie de cette dualité théorique : au-delà du « temps mort » (1974, 132) (proche du temps vide) et du « temps plein » (*Ibid.*, 133), l'auteur distingue « la fatalité » (*Ibid.*, 134) qui nous semble plus utile pour comprendre la situation des chômeurs. Le temps mort, explique-t-il, est un temps problématique qui ne tire pas à conséquence. Entre deux rendez-vous, il s'agit de tuer le temps en choisissant une activité comme la lecture, le jeu ou la sieste, qui n'est pas censée avoir de conséquence sur le rendez-vous à venir, c'est-à-dire sur la suite des événements. Le temps n'est problématique que dans la mesure où il faut choisir l'activité pour le remplir. Cette situation engage le choix personnel de l'individu, rien ne lui est dicté. À l'inverse, le temps plein, par excellence celui du travail, n'est pas problématique car chacun sait ce qu'il a à faire mais tire à conséquence dès lors que le travail accompli détermine la suite des événements. Donc, les activités qui occupent les temps morts sont problématiques mais tirent peu à conséquence alors que celles qui occupent les temps plein tirent à conséquence sans être problématique. De sorte qu'en temps mort ou en temps plein, « ou bien il ne se passe rien d'important, ou bien rien qui prenne au dépourvu » (*Idem.*). Cette relative prévisibilité des événements place les individus dans une situation mentalement apaisante. Au-delà de ces deux types de temps, certaines activités sont problématiques et tirent à conséquence à la fois. C'est le cas de l'activité de recherche d'emploi et du temps de chômage. L'activité tire évidemment à conséquence car elle est

prescrite et son succès conditionne considérablement la suite des événements. Mais dans le même temps, elle est problématique car la recherche d'emploi n'est pas circonscrite dans le temps et rarement définie dans son contenu. La recherche d'emploi est donc une activité problématique au sens que Goffman donne à ce terme, c'est-à-dire une activité qui place l'individu dans une situation d'incertitude à combler. Par cette double caractéristique, l'activité de recherche d'emploi relève d'un temps de fatalité permanente qui place l'individu dans une situation mentalement angoissante¹. Angoisse peu propice à l'aisance corporelle et donc à la pratique sportive qui, de surcroît, ne s'inscrivant pas dans les activités susceptibles de combler le temps de recherche d'emploi se charge d'une illégitimité. Voyons maintenant comment certains chômeurs rencontrés rendent compte de ce dilemme insurmontable.

➤ *Chômeur à temps plein : pas de temps pour le sport !*

Dans la phase de recrutement de chômeurs pratiquant une activité sportive, le principal obstacle ne fut pas le refus de potentiels informateurs mais tout simplement le faible taux de chômeurs rencontrés et déclarant une activité sportive. À cela peut être associé un constat statistique relevant qu'en 2003, près de 90 % des étudiants, cadres et personnes exerçant une profession intermédiaire pratiquent une activité sportive, contre 80 % des ouvriers et des employés et 74 % des chômeurs (Muller, 2003). Évidemment, maintenir une distance avec ces données est plus que nécessaire tant les objets qu'ils sont supposés décrire restent indéfinis. De surcroît, les raisons de la non-pratique des chômeurs ne sont presque pas évoquées. Toutefois, de notre côté, à la sortie des ANPE, difficile d'échapper au constat : les trois quarts des chômeurs interpellés déclarent ne pas pratiquer de sport. À force de réponses négatives, nous avons décidé de prendre note des brèves justifications lancées par les chômeurs à la sortie des ANPE. Et de façon aussi surprenante qu'écrasante, le manque de temps revient incessamment. Bien sûr, nous avons pris soin de distinguer les « *je n'ai pas le temps de répondre à vos questions* » aux « *je n'ai pas le temps de pratiquer*

¹ Le contrat d'insertion (et certaines négociations entre le personnel des agences de placement et les chômeurs) qui définit précisément des démarches à effectuer dans un temps donné aspire à dépasser l'indéfinition temporelle et qualitative de la recherche d'emploi.

du sport ». Cette dernière réponse a de quoi surprendre lorsque l'on rapporte le chômage, comme il est fait fréquemment, à un trop-plein de temps le rendant vide. Ce vide est en fait une contradiction : le temps prescrit de la recherche du chômage est juridiquement indéfini car l'emploi n'est pas quantifiable. C'est donc un trop plein de temps prescrit qui est vécu par les chômeurs et qui est intériorisé comme tel. L'emploi permet l'alternance du temps prescrit et du temps libre alors que l'injonction à la recherche d'emploi constitue une obligation non circonscrite dans le temps. Le temps passé à autre chose que cette recherche d'emploi est donc vécu comme un décalage avec l'identité virtuelle qui est assignée et l'identité réelle de l'individu. Un tel décalage explique parfois le malaise corporel vécu par les chômeurs qui se laissent glisser dans ce qu'ils nomment souvent la facilité mais qui, paradoxalement, est décrit comme une douloureuse sensation. Ici, le sentiment de ne pas être conforme, le décalage vécu entre les identités réelles et virtuelles se manifestent par un malaise corporel. Le constat réfléchit l'analyse de Kaufman pour qui le corps est un « baromètre sensoriel » (2005, 74) de conformité.

C'est par un détour par les entretiens approfondis qu'il est possible de développer cette analyse à propos de cette réponse récurrente du manque de temps des chômeurs. Le cas de Gaëlle (27 ans, RSA, non sportive) est intéressant : après une période de chômage au cours de laquelle elle a bénéficié du RMI, elle occupe un emploi à mi-temps de surveillante dans un établissement scolaire, ce qui ne la satisfait qu'à moitié. Grâce à ce qu'elle appelle ce « *job* », elle peut envisager la suite avec davantage de sérénité mais cette situation doit rester temporaire. Elle distingue clairement le « *job* » d'appoint ou provisoire et le « *vrai travail* » qu'elle définit comme l'exercice d'un métier appris, plaisant et dans lequel elle pourrait envisager d'évoluer dans une carrière. L'idéal serait dans le domaine culturel qui est « *son domaine* ». Mais pour le moment, en tant que bénéficiaire du RSA, elle se situe finalement dans un intermédiaire qui a l'inconvénient de ne pas être du « *vrai travail* » mais qui permet d'attendre pour en trouver un. Dans cette posture d'attente, elle ne s'autorise pas à reprendre la pratique sportive qu'elle pratiquait vaguement avant d'être au chômage mais qu'elle envisage de reconsidérer plus tard, quand sa situation « *sera plus claire* ». Son discours indique que, pour elle, le sport s'inscrit mieux dans le cadre d'une vie dont les composantes fondamentales que sont le travail (le vrai) et le logement sont assurées. Le sport reste donc perçu comme une activité secondaire et tributaire de la situation professionnelle. Denis (36 ans, RMI) emploie précisément ce terme

« *secondaire* ». Il pratique régulièrement la course à pied et la natation. Toutefois, lors de l'entretien, il remarque qu'il ne pratique plus depuis quelque temps justifiant cela par l'urgence du moment qui ne lui permet pas de pratiquer. Lorsque nous lui demandons à quelle urgence fait-il référence, et ce qui l'empêche concrètement de pratiquer étant donné qu'il est au chômage, sa réponse est éclairante :

« Bah..., rien de concret mais c'est la situation quoi. Je suis mentalement pas disposé quand mes ressources financières sont limitées. Elles le sont tout le temps de toutes façons mais quand la situation atteint les extrêmes comme c'est le cas actuellement, c'est pas évident quoi. Mais bon c'est vrai que je pourrais peut être parce que bon ça coûte rien mais bon » (Denis, 36 ans, RMI)

Denis admet ici que le temps disponible n'est pas un obstacle à la pratique sportive. En revanche, il n'est pas mentalement disposé à l'investir de cette façon. Et plus sa situation financière rappelle sa situation professionnelle (il perçoit le RMI depuis trois ans), moins la pratique sportive est envisageable. La structure globale de son entretien met en avant deux disjonctions. Il insiste d'abord sur le qualificatif « sain », l'opposant à « malsain » et le rapportant au fait d'être actif professionnellement et sportivement. Par ailleurs, son discours contient une contradiction entre la honte que le regard des autres peut induire parfois et la fierté de ne pas « être une larve » en réaction au stigmate qui pèse sur les chômeurs. Il y a un rapport évident d'implication entre les deux oppositions. Pour Denis, au-delà du fait qu'il affirme s'assumer comme il est, la pratique sportive est l'apanage des actifs. Dans une certaine mesure, quand la situation financière n'atteint pas les extrêmes et n'entraîne pas chez lui de sentiment d'urgence, le sport lui permet de combiner le chômage et l'activité sportive et ainsi de rester fier de lui-même et d'alimenter sa conviction de ne pas être une larve. En revanche, lorsque sa situation financière provoque ce sentiment d'urgence, Denis n'est plus disposé à alimenter cette identité réelle qu'il souhaite assumer et dont il est fier. À l'autre extrême, il se projette dans une situation idéale (« *géniale* ») : trouver un travail plaisant, c'est-à-dire dans le domaine culturel, et dont les horaires seraient acceptables. Dans ce cas là, il irait probablement courir tous les matins. Autrement dit, la propension de Denis à faire du sport et l'intensité de la pratique évoluent, en quelque sorte, de façon proportionnelle avec sa situation professionnelle : plus celle-ci est conforme à ses aspirations (qui se confondent avec la norme du travail stable et à temps plein), plus il

est disposé à pratiquer. La non pratique provisoire ou la baisse de son intensité s'explique ici par une forme de concurrence entre l'identité pour soi et l'identité pour autrui. Cette dernière semble avoir été intériorisée par Denis et constitue un véritable obstacle à la pratique lorsque les conditions du moment l'activent. Et d'autre part, l'identité pour soi, la conviction de « *ne pas être une larve* » de laquelle découle une fierté d'« *être ce que je suis* », pousse Denis à la pratique. Lorsque les conditions matérielles et la situation financière rappellent de façon trop aigüe sa situation de chômage prolongé, l'écart est trop grand entre l'identité pour autrui et l'identité pour soi, au point que celle-ci ne puisse plus être alimentée par le sport sans que la contradiction ne gêne Denis. Le sentiment d'urgence qu'il exprime n'est donc pas tant financier et Denis en prend aisément conscience en affirmant que rien de concret ne l'empêche de pratiquer. Ce qui est urgent, ou du moins ce qui le presse, c'est davantage le besoin de réduire cet écart systémique entre les identités pour soi et pour autrui dont parle Dubar (2000 (a)) et qui indispose mentalement Denis.

2. Un sport de chômeur

➤ *Adhérer au rôle pour mettre le corps en marche*

Il y a chez Denis une forme d'adhésion au rôle du chômeur assisté qui passe par une intériorisation de celui-ci. Lorsque celui-ci se fait sentir plus intensément, sport et chômage deviennent résolument incompatibles. La pratique sportive est vécue comme une sortie de rôle (Le Yondre, et al., 2010). C'est le sentiment de ne pas être à sa place qui fait obstacle. Un sentiment qu'exprime clairement Sylvain qui avant de s'engager dans un stage de sport pour allocataires du RMI, s'était déjà essayé à la pratique sportive. L'idée lui paraissait bonne mais, une fois en situation, elle lui paru inappropriée pour ne pas dire complètement absurde :

« Tu vas tout seul courir, mais au bout de quelque temps c'est bon quoi, terminé. Tu te dis à quoi ça sert, qu'est que je fous là à courir dans le vent, comme un con un peu quoi. En plus t'as pris du poids, t'avances pas, t'es ridicule [...] Tu te dis j'ai rien à foutre là pendant que tout le monde bosse. » (Sylvain, 28 ans, RMI, stagiaire (A)).

Alors qu'il s'engage pleinement dans un stage de sport dans le contexte institutionnel de l'assistance sociale, laissant même entendre aux responsables qu'il participerait volontiers à une deuxième session consécutive, son corps ne parvient pas à se mettre en marche lorsqu'il décide d'aller courir seul. L'idée de la pratique sportive n'a rien de saugrenue en elle-même. Le sport est généralement une activité valorisée et qu'il est bon d'envisager. Mais, comme cela a été dit précédemment, les cas des chômeurs est particulier en ce que l'assignation identitaire dont ils sont l'objet n'autorise pas vraiment l'activité sportive. Ce qu'a vécu Sylvain tient dans cette ambivalence et dans l'intériorisation du schème du chômeur normal. L'idée du sport lui paraît bonne mais son application lui est terriblement difficile tant les premiers mouvements de course, la situation (« *pendant que tout le monde bosse* » ; « *dans le vent* ») lui donnent le sentiment de sortir du rôle de chômeur qu'il a fini par intégrer. Être à la fois chômeur et sportif n'est pas possible ; et cette impossibilité se manifeste dans la réticence même du corps à se mettre en marche dans la course. Là encore, la compatibilité des deux schèmes (du chômeur normal et du sportif) se mesure à l'aisance corporelle lorsque l'un d'entre eux est intériorisé. En revanche, il devient possible d'être à la fois chômeur et sportif lorsque cette double identité, malgré la contradiction qu'elle contient, émane d'une proposition institutionnelle. La contradiction se dénoue dès lors que l'activité sportive intègre le schème du chômeur normal : il s'agit alors d'un sport de chômeur ou pour chômeur qui, loin de contredire les obligations liées au chômage, permet au contraire d'y répondre. Pour pratiquer du sport sans être contraint par le rôle de chômeur, il est alors préférable d'adhérer à une identité préfabriquée par l'institution. Ceci implique par conséquent d'adhérer également à la conception institutionnelle du sport, mise en évidence dans la deuxième partie. En l'occurrence, il s'agit d'un sport conçu comme une activité contractuelle à travers laquelle il doit être possible de reconstruire une employabilité qui tient autant à une responsabilité de soi et de son rapport au corps. Or, comme cela a été décrit également, la plupart des stagiaires adhèrent au stage auquel ils participent et aux principes qui y sont diffusés. Cette adhésion massive s'explique aisément en ce que le stage propose une identité spécifiée de chômeur assisté. Ainsi, parmi l'ensemble des chômeurs relevant de l'assistance, n'est-il pas un moindre mal que de se distinguer comme chômeur assisté pratiquant une activité sportive et qui, de cette façon, se (re)prend en charge, renvoyant alors le stigmate sur ceux qui ne le font pas ?

➤ *Adhérer aux (marchés des) identités*

Il faut replacer cette tactique d'adhésion voire d'engagement institutionnel dans un cadre politique plus global. Car ces stages de sport, bien que singuliers, reconnaissons-le, n'en résultent pas moins d'une profusion de dispositifs particuliers qui répondent et contribuent à la fois à l'éclatement des grandes catégories. Certains auteurs (entra autres, Castel (1995) ; Schnapper (2002)) ont bien noté le passage, opéré par les politiques sociales, d'une logique de l'assimilation privilégiant la similitude de tous, l'égalité et les politiques globalisées à une logique distinctive voire personnalisante privilégiant les particularités de chacun, l'égalité et les politiques localisées. Schnapper distingue là « deux générations d'intervention de l'intervention de l'État » (*op.cit.*, 71). Elle poursuit par là les analyses de Castel ayant noté qu'après les politiques d'intégration cherchant les grands équilibres, l'homogénéisation de la société à partir du centre, lancées à l'échelle nationale, les politiques d'insertion ont été localisées dès les années 1980, obéissant à une logique corrective de discrimination positive, visant donc des populations particulières, catégorisées et identifiées de façon spécifique. Les stages de sport apparaissent comme une application paroxystique de cette tendance. C'est pourquoi la thèse de la désinstitutionnalisation et de l'effondrement des grands rôles doit, selon nous, s'accompagner d'un autre constat : celui de la production de micro-rôles institutionnels « offrant » des identités préfabriquées aux individus incertains. Constat qui, sur le plan de l'investigation sociologique, doit activer la conception de la catégorisation descendante de Cassirer car il s'agit bien de construire des catégories de plus en plus fines afin de reconnaître les spécificités de chacun. « L'état social multiplie les interventions et élabore des catégories et des droits catégoriels toujours plus diversifiés avec l'accord et la collaboration des divers acteurs sociaux. Il est sans doute conduit de manière inévitable à passer de la logique de la citoyenneté formelle à des formes diverses de catégorisations, toujours plus fines » (Schnapper, *op.cit.*, 65). Dans ce cadre là, la tactique massive d'adhésion à l'identité de chômeur sportif selon la vision institutionnelle s'explique par une recherche de sérénité à laquelle répondent volontiers les politiques. Autrement dit, l'incertitude identitaire voire la crise identitaire (au sens d'un décalage entre identité pour soi et autrui) ou la stigmatisation entraînées par l'identification catégorielle comme chômeur assisté peut être nuancée par la catégorie spécifique formée autour des dispositifs

d'insertion par le sport. Et même au sein des stages, nous avons constaté que le particularisme se poursuit et que la catégorie de chômeur assisté sportif se divise elle-même selon les cas. De sorte que le stigmate induit par le fait d'être chômeur assisté continue d'exister constamment alors que chacun le fait circuler vers l'autre : les assistés sportifs vers ceux qui ne le sont pas, et les assistés sportifs modèles vers ceux qui ne le sont pas. La tactique d'adhésion suppose donc la circulation du stigmate.

Ce principe qui va de la proposition d'identités spécifiques provenant de l'institution à une tactique d'adhésion voire d'engagement institutionnel laisse entrevoir une sorte de marché aux identités où les vendeurs et les acheteurs trouvent leurs intérêts communs. Pour ce qui est des intérêts perçus par les individus, ce marché leur permet aux moins armés en ressources économiques et sociales de se stabiliser, de s'arrimer à un canot de sauvetage comme à une embarcation de fortune dont on ne choisit pas la destination mais qui est un moindre mal dans l'océan d'incertitude. Sa place sur l'embarcation se paie en revanche d'une soumission aux injonctions et à la discipline bien que, dans le cas des stages de sport, cette disciplinarisation se feutre en passant par la stimulation et le plaisir des individus. L'adhésion à la version institutionnelle de l'identité de chômeur assisté sportif exige d'être validée par les représentants de l'institution que sont les responsables du stage et le référent social. Et cette validation nécessite que soit mise en acte la conception institutionnelle du sport pratiqué par des chômeurs. Il s'agit même d'apporter la preuve de son adhésion et de sa sincérité dans la prise de rôle. On retrouve le principe d'*exomologèse* emprunté à Foucault et décrit dans la deuxième partie. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que l'analyse de la proposition institutionnelle (partie II) et l'analyse des tactiques d'adhésion se recoupent puisqu'il s'agit finalement des deux faces d'un même rapport. Cela a le mérite de montrer que les tactiques identitaires des individus sont étroitement dépendantes des institutions. À ce titre, elles ne peuvent définitivement plus être analysées comme des stratégies ; une sociologie de l'individu ne nous semble possible que si elle garde à l'esprit que l'individu a émergé du social.

L'autre intérêt de la tactique d'adhésion prend sa source dans l'ambivalence de catégorie spécifique de chômeur assisté sportif. En effet, de telles « *politiques particularistes* » (Schnapper, *op.cit.*, 66), que les stages de redynamisation par le sport illustrent bien, fabriquent des catégories spécifiques qui en tant que catégories génèrent une identité partager collectivement par tous ceux qui sont identifiés à travers elle, mais qui est aussi

une identité particulière. D'un côté, le fait qu'elle soit particulière et presque individualisée permet de maintenir une estime de soi acceptable en comparaison avec les autres chômeurs assistés. Et de l'autre, le fait qu'elle soit aussi une identité liée à une catégorie, c'est-à-dire ayant une dimension collective permet de maintenir une dimension impersonnelle à l'identité assignée. Ainsi, dans les stages de sport, les pratiquants de l'adhésion jouent sur deux registres qui correspondent aux deux versants de l'identité de chômeur assisté sportif. Un registre individuel à travers lequel ils mettent en avant le fait d'être sportif et qui les distingue de ceux qui ne sont pas engagés dans un stage de sport et qui ne se prennent pas en main. Et un registre collectif qui leur permet de relativiser l'assignation identitaire en tant que chômeur assisté dans la mesure où cette identité est largement partagée. Adhérer à une telle identité institutionnelle préfabriquée permet en quelque sorte de partager le stigmate, de le rendre impersonnel, d'atténuer l'émotion qui en découle, bref une forme de mutualisation du malheur. La formule manque probablement d'élégance mais elle exprime le fait que s'engager dans un rôle institutionnel dans lequel d'autres s'engagent permet de se dire que la situation honteuse ne vient pas de soi et que le chômage est un risque social que beaucoup partagent. C'est ainsi qu'une large part des stagiaires interrogés se présentent comme des « cas à part » parmi les chômeurs assistés et leur récit vient soutenir cette présentation. On admettra en réalité qu'au regard de son parcours chacun est potentiellement un cas à part. Mais se présenter ainsi permet d'accepter l'assignation identitaire en tant que chômeur relevant de l'assistance sociale tout en mettant doublement à distance le stigmate. D'abord parce qu'il est partagé et n'est donc pas imputable aux qualités personnelles et ensuite parce qu'être un assisté sportif est toujours mieux qu'être un simple assisté. Cela permet de faire circuler le stigmate vers le bas. C'est là une tactique bien connue qu'avait déjà repérée Goffman dans *Stigmate* (1963) à propos des rapports ambivalents du stigmatisé avec le groupe de stigmatisés. L'auteur montre que les membres de ce groupe sont à la fois des individus qui permettent de partager et éventuellement de lutter collectivement contre le stigmate ou de l'oublier le temps de présence dans le groupe et des individus permettant de se mettre dans la position des normaux pour stigmatiser à son tour le moins bien loti que soi. Alice (40 ans, RMI, stagiaire (B)), par exemple, qui est une « stagiaire modèle » regrette que d'autres stagiaires ne restent pas manger le midi et préfèrent rentrer directement chez eux. Elle y voit un refus d'aller vers les autres autant qu'un refus de prendre ses responsabilités pour faire les courses ou cuisiner pour le groupe.

Elle, au contraire, se réjouit ostensiblement de cette responsabilité à assumer à tour de rôle. De la même façon, Sylvain (28 ans, RMI, stagiaire (A)) qui raconte l'alcoolisme duquel il parvient péniblement à se soigner nous fait remarquer que certains des stagiaires qu'il côtoie n'en sont pas là et ne sont pas prêts d'y parvenir selon lui. Assurant, par ailleurs, sa clairvoyance sur ce problème qui le concerne directement.

Pour ce qui concerne l'intérêt de l'institution dans ce que nous avons appelé le marché aux identités, il permet tout simplement la préservation de l'ordre social conformément à ce que suggère Simmel. Pour lui: « le but de l'assistance est précisément de mitiger certaines manifestations extrêmes de la diversité sociale, de manière à maintenir la société sur la base d'une telle diversité » (Simmel, 1908, 18) Il convient, en effet de ne pas se méprendre sur ce qui semble être un marché de dupes dans la mesure où l'attention portée aux particularités de chacun, la quasi-personnalisation des dispositifs a quand même pour objectif d'instituer les individus à travers des statuts construits en référence à une norme. Nous avons montré dans la deuxième partie que le détour par l'individu s'inscrit en réalité dans une perspective d'uniformisation. Et l'on voit bien comme ce particularisme politique qui se présente comme une échappatoire, certes tout relatif, aux individus optant pour une tactique d'adhésion, provoque une circulation du stigmaté qui revient au maintien de son existence. La différence reste négativement perçue et réprimée.

➤ *Sport de chômeur, sport d'obèse : l'adhésion extrême*

S'il faut trouver une motivation commune aux tacticiens de l'adhésion, à tous ceux qui s'arriment à une identité institutionnelle comme à un moindre mal, on peut certainement avancer la recherche de sérénité. Nous voulons parler d'une forme de sérénité psychologique liée à la certitude d'exister et la certitude dans la stabilité, la continuité et la cohérence de sa propre identité. Giddens propose la formule « sécurité ontologique » (1994, 98) désignant par là « la confiance de la plupart des êtres humains dans la continuité de leur propre identité est dans la constance des environnements d'action sociaux et matériels » (*Ibid.*, 98). Cette confiance, explique t-il, vient de la continuité des choses matérielles et affectives. Savoir que l'attitude des autres est constante malgré leur présence intermittente (comme l'enfant avec sa mère) ou malgré ses propres actes, permet d'agir sans que de telles interrogations ne figent l'action. C'est là une forme de routine que cette

constance rassurante de l'environnement, une « routine [qui] est psychologiquement reposante mais toute le monde n'y a pas le droit » (*Ibid.*, 104). Or, certains chômeurs subissent une forme d'inconstance des choses lorsque les catégories institutionnelles ne parviennent pas à les identifier clairement. C'est le cas des chômeurs dont la situation évolue, de façon incertaine, entre le chômage dans sa forme pure, tel qu'il est institutionnellement défini, et l'assistance initialement destinée aux inemployables ; pour y remédier, les travailleurs sociaux inventent la fameuse « *problématique de santé* ». Interrogeant, au cours d'une discussion amicale, une assistante sociale sur cette formule si souvent entendue, elle nous confia que ce genre d'euphémisme, dont elle n'était visiblement pas dupe, leur servait surtout à évoquer les cas d'allocataires dont les problèmes d'alcoolisme (ou autres problèmes de santé mais elle insista sur celui de l'alcool) rendaient plus qu'incertaine la probabilité du retour à l'emploi. Il s'agit bien de réduire l'incertitude et d'identifier des situations spécifiques variées que les catégories classiques de l'institution ne parviennent pas à épuiser.

Par conséquent, la recherche de sécurité ontologique à travers la tactique d'adhésion nécessite également une attention sensible à ce genre d'adaptation provenant de l'institution ou de ses représentants. Elle exige de sonder la conception du sport à mettre en acte et en mots. Ainsi, une dizaine de stagiaires, sur les 21 qui ont été interrogés, avancent comme premier intérêt de la pratique sportive, la perte de poids. L'expérience sportive est donc racontée comme l'expérience de personnes obèses ou en surpoids (« *j'ai pris 20 kilos, je dois en perdre la moitié* » ; « *je sens que ça commence à faire effet* »). Il est étonnant, par exemple, que Marie-Laure (38 ans, RMI, stagiaire (A)) s'engage dans le stage de sport pour perdre du poids avant tout alors qu'elle n'est manifestement absolument pas concernée par les problèmes de poids. On admettra que le regard sur soi puisse être souvent sévère mais il y a un pas à franchir pour faire d'un poids simplement surestimé, un véritable obstacle au retour à l'emploi. La structure de son entretien se construit autour de la recherche d'une indépendance qui se concrétise dans le travail mais qui passe, pour le moment, par sa reprise en charge d'elle-même à travers le sport. Une nouvelle fois, « *ne pas se laisser aller* » intervient comme un leitmotiv généralisé et le poids devient la cible de cette « auto-injonction » : « *Je cherche un peu à souffrir parce que je me suis laissée aller, j'ai pris du poids parce que quand on est au chômage on prend du poids et je me sens mieux* » (Marie-Laure, 38 ans, stagiaire (A)). L'idée semble admise que le chômage

entraîne le surpoids ou l'obésité. Marie-Laure n'est d'ailleurs pas la seule à l'affirmer. L'adhésion implique donc, non seulement une attention à la conception du sport, mais il convient de s'y conformer et cela revient à se conformer à l'identité spécifique suggérée. Cette identité spécifique qui est celle de chômeur assisté sportif et qui est valorisée en comparaison avec ceux qui ne sont pas sportifs et qui ne se prennent pas en charge, mais elle induit pour beaucoup aussi le surpoids ou l'obésité. Être conforme et adhérer au rôle institutionnel revient alors à se comporter comme un chômeur assisté en surpoids ayant décidé de reprendre son corps en main. Finalement, le corps, et plus précisément son poids, fait à nouveau l'objet d'une catégorie sémantique communément partagée par les stagiaires et qui dessine un nouvel axe de catégorisation précisant encore les identités et les rôles à jouer. Et dans la catégorie des chômeurs assistés obèses, il faut encore distinguer, selon un axe presque moral, ceux qui continuent de se laisser aller et ceux qui adoptent une discipline de vie, comme des obèses repentis. Une discipline qui est en réalité la réalisation pratique d'une tactique d'adhésion à une identité préfabriquée. Adhérer à cette identité que suggère les stages, celle de chômeur assisté dans une problématique de santé (liée au poids), c'est donc accepter le fait d'être obèse ou en surpoids pour bien coller au rôle alors même que ce sont des traits généralement à cacher car stigmatisés (Poulain, 2009 ; Jacolin et al., 2008). Mais l'adhésion exige cette *exomologèse* qui implique elle-même de rendre visible le corps à « traiter ». S'engager dans une pratique sportive qui met en scène un corps obèse, revendiquer l'objectif de mincir c'est aussi réprouver l'attitude plus commune de ceux qui évitent le stigmatisme en évitant les situations de visibilité du corps. Mais il ne s'agit pas là d'une revendication du stigmatisme aspirant à lutter contre le discrédit, mais bien d'une adhésion à un rôle nécessitant de l'accepter, comme s'accepter soi-même, pour avoir une attitude responsable et nuancer ce discrédit. Là encore, l'adhésion apparaît comme un moindre mal qui ne vaut qu'au regard d'une comparaison descendante, orientée en l'occurrence vers ceux qui s'enferment et s'enfoncent lourdement dans l'inertie. À nouveau, cette tactique d'adhésion suppose une circulation du stigmatisme que la psychosociologie a largement étudiée et nommée « stratégie de comparaison sociale » (Croizet et Martinot, 2003, 35).

À son extrême donc, l'adhésion radicale conduit certains stagiaires à se présenter comme des obèses et à se comporter comme tel, voire à mettre en scène la souffrance que l'on s'inflige attestant de l'adhésion. C'est là une forme radicale du marché des identités

relevée par certains sociologues à propos d'autres populations comme celle des sans-abris. Certains rendent visibles pour rendre la quête d'argent plus fructueuse ou pour accéder aux foyers d'hébergement dont les places sont limitées. Voici l'extrait d'un entretien réalisé par les sociologues Nahoum-Grappe et Tsikounas avec un responsable associatif :

« - Véronique Nahoum-Grappe et Myriam Tsikounas : *Mais cette crasse, ces traces de coups, etc. n'est-ce pas aussi le stigmate obligé pour avoir le corps de l'emploi, pouvoir "faire la manche" ?*

- Pedro Meca (responsable des compagnons de la nuit): *Bien sûr, pour apitoyer, il faut se montrer d'une certaine manière. S'ils veulent que les gens leur donnent de l'argent, les SDF ne doivent pas avoir un look bien portant. Ils savent qu'un corps mutilé inspirera encore plus la compassion. Donc, ils exhibent leurs moignons, leurs jambes et leurs bras cassés, leurs blessures et leurs balafres qui vont remuer le passant. Ils vendent leur marchandise et n'ont que ça à montrer. Ils apportent la preuve de leur détresse. Comme ils savent qu'on ne les remarque pas, qu'ils sont des ombres, pour être visibles ; ils exhibent ce qui devrait rester caché, ce que d'ordinaire on ne voit pas : le sang, les chairs à vif, une vois éraillée. » (Bouretz, et al., 1996, 212)*

Les tactiques identitaires ne s'établissent pas indépendamment des institutions. Lorsque celles-ci particularisent leur proposition, il faut finalement être un bon exemplaire de la catégorie institutionnelle. Dans la tactique d'adhésion, la sécurité ontologique se paie paradoxalement alors de l'exhibition d'un corps stigmatisé à travers la pratique sportive pour gagner une certaine normalité. Au-delà même de cette exhibition, les stages de sport ne participent-ils pas à un processus d'institution du chômeur assisté qui implique une institution du corps lui-même ? Comme si le rapport déviant au corps était intégré à l'identité spécifique des chômeurs assistés sportifs et que finalement adhérer au rôle pour se fixer à cette identité impliquait de se conformer aussi corporellement à travers une déviance ? Si l'on pousse la réflexion à l'extrême, peut-on imaginer que le rapport au corps problématique (alcoolisme ou obésité par exemple) puisse être une conséquence de

l'identification catégorielle particularisée ? Il nous est évidemment impossible de vérifier l'hypothèse dans une telle radicalité¹. Poulain (2009) a bien montré que l'obésité était une pathologie déterminée par le social mais l'analyse se centre essentiellement sur les déterminants économiques et culturels. Bien que la vérification empirique demeure improbable, ne-serait-ce qu'en termes de faisabilité, rappelons la place du corps soulignée par Bourdieu dans le processus d'institution :

« La stratégie universellement adoptée pour récuser durablement la tentation de déroger consiste à naturaliser la différence, à en faire une seconde nature par l'inculcation et l'incorporation sous forme d'habitus. Ainsi, s'explique le rôle qui est imparti aux pratiques ascétiques, voire à la souffrance corporelle dans tous les rites négatifs, destinés, comme dit Durkheim, à produire des gens hors du commun (...). » (Bourdieu, 1982, 129)

L'adhésion a toutes les chances de favoriser ce processus d'institution dans la mesure où c'est la sécurité ontologique recherchée par l'individu, qui le conduit à accepter le marché. Il est donc enclin à se laisser porter par une identité à laquelle il doit se conformer et à l'intérioriser. Et les bienfaits se mesurent en termes d'aisance et d'engagement accru dans l'action sportive. Il y a finalement deux processus concomitants et qui s'alimentent chacun l'un et l'autre. D'une part, « Fixer une image de soi devient un procédé indispensable pour lancer le corps dans l'action » (Kaufmann, 2004, 176) et d'autre part, lancer ce corps stigmatisé dans l'action sportive et le rendre visible devient un engagement institutionnel qui permet paradoxalement d'accéder à cette fixation identitaire. Laquelle libère à nouveau l'action. C'est ainsi qu'une autre contradiction s'explique. Au cours des entretiens, l'obésité (ou le surpoids) est présentée comme un poids psychologique, la source d'une honte envahissante que les stagiaires entendent combattre, mais d'un autre côté, elle semble parfaitement assumée voire mise en scène. Les femmes du stage B ironisent sur leur poids autant qu'elles l'assument clairement pendant la pratique, et Elie et Joël

¹Au sujet des conséquences corporelles de l'isolement social, « *Lorsqu'il n'y a personne pour vous aimer autour, ça devient de la graisse* » remarque le jeune personnage du roman de Romain Gary, *La vie devant soi* (Gary, 1975, 86).

plaisantent en se présentant comme deux frères jumeaux étant, tous les deux, petits et gros. Joël (50 ans, RMI, stagiaire (A)) a clairement expliqué cette contradiction. Disons plutôt que ce qui nous apparaît comme une contradiction n'en est pas une pour lui. Souffrir des efforts quotidiens est honteux, souffrir d'un effort sportif ne l'est pas. Si l'on en croit la position de Joël, c'est davantage le comportement qui définit la valeur d'un individu et non son corps en lui-même. Le surpoids indique un comportement déviant de laisser-aller condamnable mais lorsqu'il est visible dans l'action sportive, il indique un comportement de repentance louable. Et, pour que l'adhésion permette d'accéder à une identité légèrement revalorisée, un moindre mal par rapport à celle de simple chômeur assisté, l'identification à la figure du sportif vient en fait compenser l'identification à celle de chômeur.

B. La compensation du stigmat

➤ *Le sport oui, l'activité physique non merci !*

La logique de la compensation est la plus évidente. Elle tient dans l'opposition quasiment symétrique des versions les plus répandues des figures du chômeur et du sportif. De façon schématique, ce que peut induire de négatif l'identification comme chômeur trouve son inverse exact dans ce que peut induire de positif l'identification comme sportif. D'un côté, l'activité, le mouvement, le dynamisme, la volonté, le courage, le fair-play, la santé, de l'autre, la passivité, l'inertie, le manque de volonté, la lâcheté, la malhonnêteté, la mauvaise santé. Voilà, poussées à l'extrême les multiples oppositions qui alimentent la disjonction entre le sport et le chômage. Bien sûr, les représentations sont variables et loin d'être si uniformes que nous le laissons entendre, mais il n'en demeure pas moins qu'un tel schématisme semble demeurer en arrière-plan, faisant du sport une activité symboliquement compensatrice du chômage. La légère revalorisation que procurent les tactiques d'adhésion et l'engagement institutionnel tient dans cette opposition. Reprenons l'exemple de Joël. La notion de réalité traverse son récit : les cinq ans de chômage qu'il vient de vivre l'ont éloigné, dit-il, d'une réalité sociale (« *un peu livré à moi-même* » ; « *je me suis marginalisé, je suis devenu presque inadapté* ») autant que temporelle (« *Je te jure j'ai pas vu les cinq ans là* ») financière (dossier de surendettement) ou corporelle

(« j'avais déjà arrêté le sport mais bon dans mon travail je me dépensais [...]. Voilà et j'ai pris des kilos »). Parallèlement, l'engagement dans le stage de sport est pour lui le moyen de retrouver la réalité et pour commencer, « la réalité de l'effort ». C'est un premier pas vers la reconstruction d'une employabilité qu'il ne se sent pas capable d'assumer pour le moment mais qu'il envisage de retrouver pour travailler quelques années et ainsi préparer une retraite. Son discours sur cette réalité de l'effort est limpide et cohérent jusqu'à ce qu'il « avoue » plus loin ne pas accepter l'effort quotidien. Il ne conçoit de retrouver la réalité de l'effort qu'à travers l'effort reconnu comme sportif. Deux types d'effort se distinguent donc et font l'objet de valorisations. D'un côté, l'effort quotidien que Joël cherche à éviter et qui est source d'une honte lorsqu'il est produit en publique car il rend visible son obésité, et de l'autre côté, l'effort sportif consenti qui le rapproche de la réalité et au cours duquel il assume ce corps obèse malgré quelques réticences à la piscine.

« Ah oui ça m'énerve. Par exemple, la commune où j'habite est un peu dans le creux et pour prendre le train à la gare, il faut monter les escaliers et je suis tout de suite essoufflé. Alors j'essaie de prendre un autre chemin, y'a la possibilité de prendre un autre chemin qu'est plus long mais qui m'évite le passage des escaliers. Mais sinon dans mes gestes quotidiens, dans ma vie de tous les jours, bon ça me gêne énormément pour des choses très simples hein. On se rend pas compte quand on n'est pas concerné. Mais par rapport à ma corpulence, rien que dans la rue et surtout quand j'ai des difficultés ou dans le métro. Alors je me sens humilié, je me sens pas à l'aise, je transpire alors je descends à la première station » (Joël, 50 ans, RMI, stagiaire (A)).

Dans la longueur de l'extrait, de nombreuses informations apparaissent. D'une part, un exemple d'agacement quotidien face à l'escalier sur le chemin de son domicile. En bas de cet escalier, Joël décide de le contourner alors qu'il est une occasion de « brûler des calories » ou de « travailler son souffle », c'est-à-dire de trouver tout ce qu'il cherche à réaliser pour retrouver la réalité. Mais la difficulté physique est trop grande et dans une situation quotidienne, il renonce. Puis, un deuxième élément explique l'évitement de la situation d'effort : l'humiliation. Joël n'est d'ailleurs pas le seul à rendre compte de ces difficultés lors d'interactions quotidiennes que Goffman qualifierait de non focalisées, c'est-à-dire relevant simplement d'une coprésence. Beaucoup choisissent de les éviter.

L'évitement de la souffrance physique qu'entraînent les déplacements et efforts quotidiens renvoie également à l'évitement du stigmate analysé par Goffman (1975). Il y aurait donc deux raisons qui pousseraient Joël à éviter l'effort de certains déplacements quotidiens (transports en commun, escalier) : la souffrance physique et l'humiliation provoquée par les manifestations de cette souffrance qui toutes deux l'éloignent de la réalité. Mais les deux raisons entrent en contradiction avec la volonté qu'il exprime de s'engager dans une action sportive pour, cette fois, la retrouver. On voit ici l'impact que peut avoir l'identification d'un acte, et donc de son auteur, comme sportif. Au-delà de la simple dépense physique présentée de façon quasi-unanime comme la motivation première, le fait que l'effort ne soit consenti que lorsqu'il est catégorisé comme sportif montre que la compensation est au moins autant symbolique qu'organique. Avant de pratiquer, Joël a pourtant une conscience aiguë de la visibilité de son stigmate et de la souffrance corporelle qu'il va devoir subir :

« Je sais que ça va être dur pour moi mais j'y vais quand même. Et je sais que je vais être essoufflé, je sais que je vais transpirer, je sens que je cours, je sens mon ventre qui fait des bonds mais je le fais. Même à la natation, j'étais angoissé un peu parce que ça faisait longtemps que j'avais pas été à la piscine par rapport à ma corpulence en maillot de bain, le regard des gens et tout ça. Mais j'y suis allé quand même et voilà j'ai fait les efforts, j'ai fait des longueurs hein » (Joël, 50 ans, RMI, stagiaire (A)).

Mais le cadre institutionnel qui consacre le caractère sportif de l'effort, qui par conséquent peut être légitimement catégorisé et identifié comme un acte sportif, suffit à faire accepter à Joël la double contrainte physique (souffrance) et symbolique (humiliation). Alors que l'effort du même type et d'intensité relativement identique, lorsqu'il n'est pas de « nature » sportive mais identifié à un acte du quotidien, est refusé. Car dans ce cas, le gain identitaire est non seulement trop faible mais surtout inversé en humiliation pour une telle douleur physique. Celle-ci devient, en revanche acceptable, lorsqu'elle permet un gain identitaire permettant de se distinguer légèrement en tant que chômeur assisté engagé dans la pratique sportive pour un retour vers « la réalité ». C'est donc bien le sport, non pas seulement en tant que pratique corporelle susceptible d'améliorer la santé du chômeur qui est envisagé mais le sport en tant que pratique culturelle valorisée voire comme « état d'esprit »

(Ehrenberg, 1991, 178) : une pratique symboliquement compensatrice d'une identification catégorielle stigmatisante. Il est, par ailleurs, étonnant que les manifestations corporelles de l'effort (sueur, essoufflement) soient stigmatisées comme le signe d'une mauvaise santé et d'une mauvaise hygiène au quotidien alors qu'elles sont le signe d'un entretien du corps et de soi, lorsqu'elles apparaissent dans un cadre sportif ou suite à une activité reconnue comme sportive. À l'extrême, on préférera le champion au corps sale et meurtri sur la ligne d'arrivée qu'un champion vainquant sans que la souffrance ne ravage son corps. Le corps souffrant au quotidien atteste d'un manque de maîtrise et d'entretien de soi alors que le corps souffrant dans le sport est simplement en cours d'être entretenu.

L'intérêt de la tactique de l'adhésion qui consiste en un engagement institutionnel dans un rôle de chômeur assisté pratiquant un sport, tient dans l'opposition quasi-symétrique des représentations communes des figures du sportif et du chômeur. Car cette opposition permet de passer du risque d'être associé à la figure du chômeur assisté se complaisant dans l'assistanat en possibilité d'être associé à celle du chômeur assisté se reprenant en charge et en mouvement vers l'insertion professionnelle.

➤ *La force comme dernière compensation*

Dans le registre de la compensation, les pratiques qui mobilisent la force sont parfois le moyen de revendiquer une employabilité et d'adhérer à la version légitime de la définition du chômeur. L'opposition entre le chômage et le sport découle cette fois d'un parallèle entre le sport et le travail. Pour Franck (36 ans, RMI) rester sportif malgré la prolongation de la situation de chômage, c'est maintenir son employabilité et par là même préserver l'essence de son identité masculine : sa force et son endurance. « Qu'est-ce qu'un homme qui ne travaille pas? En tout cas, quelqu'un qui ne peut plus construire son identité (voire asseoir sa domination dans les rapports sociaux de sexe) sur sa profession. L'identité amputée de la sphère professionnelle doit alors se composer en investissant d'autres dimensions. » (Duret, 1999, 3). Le sport est justement la sphère compensatrice investie par Franck. Jeune militaire parachutiste, il quitte l'armée et suit un parcours sinueux, ponctué d'épisodes de délinquance et d'alcoolisme (« *des choses stupides* »), puis quitte la région parisienne avec sa femme et ses deux enfants pour la Bretagne. À la recherche d'un emploi stable depuis cinq à six ans, il accepte n'importe quelle proposition de mission en intérim.

En attendant, il s'efforce de faire des « *trucs durs* » comme le sport pour ne pas retomber dans la facilité. Deux oppositions parallèles structurent son récit à partir du mot « dur ». Il souhaite s'astreindre à faire des « *trucs durs* » comme le sport, suggérant ainsi la disjonction « dur / facile » au sein de laquelle « dur » signifie « physiquement difficile ». Et de cette façon, il souhaite s'endurcir, suggérant ainsi l'opposition « dur / faible » au sein de laquelle « dur » signifie « fort ». Il s'agit pour lui de pratiquer des sports qui sont physiquement difficiles pour devenir plus fort physiquement et mentalement. Physiquement pour rester apte au travail et pouvoir répondre à chaque proposition de mission en intérim, et mentalement pour ne pas céder à la tentation des « *choses stupides* ». En racontant tout cela, Franck tape fréquemment du poing sur la table au point d'en altérer la qualité de l'enregistrement. Son entretien est une véritable démonstration de force au sens physique (il parle fort, tape vivement sur la table avec le poing pour appuyer son propos et se tient avancé) et rhétorique (ces arguments sont développés à la lumière de son expérience et des erreurs qu'il assume volontiers ou convoquent des exemples de personnages qui sont des modèles ou des contre-modèles). Il a rencontré l'un de ses personnages au cours de sa première expérience d'intérim à son arrivée en Bretagne, dans l'ostréiculture :

« J'ai dû choper quinze sacs et manque de souffle. Et je voyais le vieux là, il avait 50 ans, 50, 55 ans là M. Volé et lui ils prenaient les sacs et ça y allait. [Il mime vivement cette personne attrapant les sacs, en insistant sur la cadence et solennellement il reprit]. Tu te sens ridicule, tu vois ce que je veux dire, t'as une humiliation personnelle, un truc de dingue. Après t'écoutes le mec, qu'est ce qu'il fait ? Il joue au rugby, tu vois il a 50 machins, mais il joue encore au rugby, il fume pas, tu vois ou il a arrêté de fumer euh, tu vois. Pour entretenir, pour pouvoir garder son travail et rester dedans. Eh tu vois les huîtres, t'as trois heures pour ramasser tous les ..., tu vois c'est des kilos et des kilomètres de Donc c'est tous ces trucs là qui font que je me suis remis dans le sport, voilà. J'ai repris le sport parce que ce monsieur là, il m'a Tu vois, j'ai réfléchi un peu au fond de moi-même, je me suis dis bah ... » (Franck, 36 ans, RMI)

Cet événement fonctionne, rétrospectivement pour Franck, comme un déclic et ce personnage de 50 ans joue le rôle d'adjuvant dans ce récit. Alors que Franck est un sportif depuis longtemps, privilégiant actuellement le football et la boxe, le personnage qu'il érige en modèle et qu'il aspire à suivre n'est pas un champion, mais cet homme de 50 ans dont l'ascétisme associé à la pratique sportive lui permet de poursuivre son travail. À travers l'admiration qui lui porte secrètement, Franck considère que « *ce monsieur là* » l'a « *remis dans l'aiguillage* », l'éloignant de la facilité et de la faiblesse. À ce modèle, il oppose un contre-modèle qui est pourtant un ami mais dont il regrette la mollesse du comportement. Cet ami fait partie de nos informateurs (Georges, 38 ans, RMI) et nous avons pu effectivement noter sa timidité et le ton morne de son récit contrairement à celui de Franck. Ils pratiquent le football ensemble et Franck remarque que l'attitude de Georges le rend aussi absent sur le terrain que dans la vie. Il y a pour lui une équivalence entre le comportement sportif d'un individu et son parcours professionnel

« Quand tu vas courir, tu vois, tu fais un peu le vide dans ta tête, parce que c'est dur de courir, tu vois, tu fais un peu de sport aussi, à un moment donné t'en chies, euh, faut de la volonté pour continuer pour avancer. Et ben, c'est ça en fin de compte [il tape deux fois du poing sur la table pour insister sur l'impression de dureté], si tu gardes un peu ça dans ta tête et ben tu te dis et ben je vais m'en sortir. Tu sais, j'arrive à courir dix kilomètres et comment ça je vais pas réussir à trouver du boulot ! » (Idem.)

Sa conception du sport pour un chômeur apparaît clairement. Le chômage est de la responsabilité de l'individu et il assume complètement la sienne en reconnaissant ses erreurs. Face à cela, le sport est le moyen de rester employable à chaque instant. C'est pourquoi, il considère que l'accès devrait être financièrement facilité pour tous les « *rmistes, ces gens là* ». Par cette dernière formule, il fait référence à ceux qui sont dans la même situation professionnelle que lui mais qui ne pratiquent pas de sport parce qu'ils n'en ont pas pris l'initiative ou parce qu'ils n'y ont pas accès. À travers cette distinction, on reconnaît la pratique sportive comme un élément scindant la catégorie des allocataires du RMI en deux. Les sportifs maintenant leur employabilité et ceux qui choisissent, par faiblesse, la facilité. Il distingue « *les pauvres mecs* » des « *braves mecs au contraire qu'ont une détermination* ». Une distinction établie sur la base de la pratique sportive au

regard du travail mais qui semble ne concerner que les hommes. Pour Franck, identité professionnelle est identité de genre sont étroitement liées. Les emplois auxquels il aspire demanderont forcément des capacités physiques dont il doit pouvoir faire la preuve à tout moment :

« Parce que moi, on va pas me demander de taper à la machine. On va me demander de charger et de décharger des camions. Tu sais, il faut une force physique. Et au début euh, enfin je sais pas mais t'as les mecs, ils mettent quinze minutes et toi t'arrives en dix minutes tu l'as déchargé [il siffle pour exprimer l'étonnement de ses collègues], il sort d'où celui là. » (Idem.).

De façon assez évidente, la démonstration de force ou son absence sont respectivement des éléments valorisant et dévalorisant dans le cadre d'une comparaison interindividuelle. L'efficacité au travail devient synonyme de capacités physiques valorisantes à défaut de pouvoir faire la démonstration de qualités intellectuelles et culturelles qui seraient davantage l'apanage des femmes ou d'hommes diplômés. Franck, lui, est issu d'un milieu populaire et n'a pas de diplôme. « De nombreuses analyses (Bourdieu, 1979, Mauger, 1983, 1994, 1995) ont montré que la force physique en milieu populaire était d'autant plus sacrifiée qu'elle constituait in fine l'ultime source qui puisse être mise en avant pour se définir. » (Duret, 1999, 28). Dans sa situation de chômage prolongé (cinq ans), c'est aussi l'identité masculine qui est mise à mal. Au cours de son récit, Franck fait parfois un détour par des situations fictives dans lesquelles il aurait l'occasion de faire la preuve des capacités physiques qu'il entretient, et qui alimentent autant son employabilité que sa masculinité. Il raconte, par exemple, un contrôle de police fictif au cours duquel sa forme physique et sa bonne santé seraient immédiatement visibles. Il serait pris pour un sportif et traité comme tel et non comme « *un tonton la tise* [alcoolique] ». Il développe également une interaction fictive avec des femmes :

« Pour des femmes là par exemple, tu rencontres des nanas, bah tu fais du sport tout ça, elles kiffent parce que quelque part tu t'entretiens, donc ça bah même si je bois et tout, tu lui dis : Bah vas-y, tu peux venir avec moi, viens on va trotter, on va faire quatre kilomètres tous les deux et puis on verra bien quoi. Et puis après je vais ringer [boxer] avec toi et puis on verra bien. » (Idem.).

Dans une logique compensatoire, le sport semble venir nuancer une identification catégorielle comme chômeur assisté qui englobe trop. Car, à l'intérieur de cette catégorie, Franck en distingue d'autres : « *les pauvres mecs* » choisissant la facilité et les braves optant pour la difficulté entretenant, pour cela, la force (mentale et physique). Bien qu'il ne soit pas engagé dans l'institution à travers sa pratique sportive, cette compensation symbolique intègre clairement la logique de l'adhésion dans la mesure où le récit de Franck valide la vision légitime du chômeur responsable et la conception du sport comme un moyen de préserver ou de reconstruire son employabilité. Conformément à cette logique, le bénéfice identitaire ne vaut qu'au regard d'une comparaison descendante orientée vers les non sportifs, ceux qui penchent par faiblesse vers la facilité. On comprend pourquoi une telle tactique entraîne un discours hautement chargé en relations de disjonctions liées entre elles. Entre les braves et les pauvres mecs, le dur et le facile, le dur et le faible, la confiance et la peur, le combat et la fuite etc. Autant d'oppositions qui permettent de dessiner les contours d'une catégorisation personnelle qui intègre celle de l'institution et qui permet à la fois de faire circuler le stigmate vers le bas. « La force, au principe de la construction identitaire [...] offre aux humiliés l'occasion de stigmatiser à leur tour ceux qui les stigmatisent. Dernière carte à abattre quand on manque d'atouts économiques et culturels, elle est un vecteur de réhabilitation symbolique. » (Duret, *op.cit.*, 28).

➤ *Un agenda du corps pour compenser : déroutinisation ou reroutinisation¹*

Une autre forme de compensation, tout à fait différente, a pu être relevée. Pour en rendre compte, il faut rappeler comme le chômage est une épreuve temporelle. Cela a déjà été dit, cette épreuve n'est pas simplement causée par le vide mais aussi par le décalage avec la temporalité commune. D'autant que le chômage n'est pas vide puisqu'il est prescrit. La difficulté s'explique alors par l'indéfinition de cette prescription. Il s'agit, certes, de recherche d'emploi mais les modalités et, surtout, le temps de cette recherche font l'objet

¹ Ce point d'analyse est plus longuement développé dans un article à paraître en 2010 dans la revue *Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*.

d'un flou juridique. Or, plus les possibilités d'insertion professionnelle du chômeur sont faibles, plus les modalités de sa recherche sont difficiles à définir et plus le temps de recherche d'emploi est, lui aussi, difficile à combler. Certains chômeurs sont alors enjoint de façon continue à cette recherche mais sans savoir comment la mettre en œuvre. « Ma propre vie est un épisode du courant extérieurement factice du temps. [...] Je ne dispose que d'un certain temps pour réaliser mes projets, et la connaissance de cette contrainte affecte mes attitudes envers ces projets » (Berger et Luckmann, 2006, 43). Les individus pour qui le chômage est effectivement une épreuve temporelle se sentent, à la fois, en décalage avec ce courant factice du temps et, de surcroît, n'ont pas une connaissance précise des contraintes temporelles qui sont liées à leurs obligations. Cette incertitude permanente peut expliquer le comportement de certains chômeurs enlisés dans l'apathie et la difficulté à se mouvoir. En compensation, le sport semble donner un élan se poursuivant au-delà du temps de pratique :

« Ce que j'aime c'est aller dès le matin, tu commences ta journée par ça et ça te met sur de bons rails pour attaquer, ça me donne de l'énergie, je me sens bien dans ma peau. » (Denis, 36 ans, RMI).

Denis revalorise son estime de soi en parvenant à qualifier son temps, ce qui l'incite à poursuivre dans ce sens afin de faire correspondre l'avenir immédiat de son agenda à cette image positive de lui-même. Ce qui fonctionne ici à une échelle quotidienne pour Denis semble valable au-delà pour ceux qui sont engagés dans un stage :

« On peut dire que c'est un jour oui et un jour non. Le sport c'est pas le lundi mais le mardi, pas le mercredi mais le jeudi. Et c'est vrai qu'au départ ça a été dur le réveil à 7h30 parce que quand on a rien à faire, on se lève quand on se lève mais finalement de me lever un jour sur deux, ben quand c'est pas le jour je suis quand même réveillé à 7h30. » (Alice, 45 ans, RMI, stagiaire (B)).

Alice expose ici sa stratégie mentale visant à qualifier son temps et à résister à la décomposition du cadre temporel qui entraîne avec elle le sentiment d'utilité voire d'existence sociale. Elle s'appuie sur les deux jours de pratique hebdomadaires (« *les jours oui* ») afin de structurer l'ensemble du cadre temporel de la semaine. Ainsi, les jours de

non pratique (« *les jours non* ») semblent insérés entre deux jours de pratique. En réalité, seul le mercredi est dans ce cas alors que les autres jours sont insérés entre un jour de week-end et un jour de sport. Pour Alice, ce qui importe est de ne pas avoir en perspective deux jours non qualifiés pendant lesquels il est convenu de travailler. Le Samedi et le Dimanche ne sont ni des jours « oui » ni des jours « non » ; ils sont des jours où les chômeurs ne sont pas distingués par l'inactivité.

Si l'activité sportive, programmée dans un cadre temporel, semble être un moyen de surmonter l'épreuve temporelle du chômage, rien n'indique qu'une autre activité culturelle ne puisse en faire autant. Il faut essayer de comprendre quelle conception du sport permet d'en faire un support privilégié de compensation de la déstructuration du cadre temporel

La dimension temporelle du chômage total en fait également une épreuve corporelle. Aussi la structure temporelle commune devient généralement intériorisée tant les habitudes sont incorporées. Cette incorporation libère l'action. Ce qui permet à l'acteur d'échapper à une permanence de la réflexivité potentiellement envahissante (Berger, Luckmann, 2006). Ceci dit, lorsque l'on a admis que l'habitude est un schème incorporé, il devient aussi légitime qu'apparemment candide de se demander dans quelle partie du corps elles viennent se loger. En réalité, il faut, pour envisager l'incorporation, selon Kaufmann, cultiver une conception du corps qui dépasse le simple corps biologique. « L'habitude n'est pas dans ce corps là, elle est dans le corps élargi qui s'inscrit dans l'univers social » (Kaufmann, 2001, 173). Il propose pour définir ce corps élargi trois extensions dont la première est éclairante ici. « L'habitude n'est pas inscrite à l'intérieur du corps biologique mais dans les lignes de ses mouvements et déplacements, dans les gestes. » (*Idem.*). C'est donc dans le mouvement que le corps intègre les habitudes et qu'il crée de l'évidence et du sens pour l'acteur. Ce sont les rythmes habituels du corps qui apaisent l'individu en le déchargeant de sa réflexivité, libérant à nouveau l'action. Dans *Le sens pratique* (1980), Bourdieu remarque aussi que c'est en intégrant le rythme social que le corps est producteur d'habitudes permettant aux individus de vivre ensemble dans une forme de consensus. Or, l'activité professionnelle définit les rythmes corporels au quotidien et se répète suffisamment pour que l'incorporation soit effective. La perte de l'emploi est un arrêt brutal du mouvement dans lequel les habitudes et les évidences ne peuvent plus se loger. L'inertie soudaine du corps donne lieu à une béance dans laquelle la réflexivité de

l'individu est happée, s'engouffre et cherche à quoi se raccrocher. Cette inertie des corps au chômage engendre un réel déficit de sens qui semble expliquer partiellement le malaise exprimé par les chômeurs :

« J'ai besoin de bouger, d'être actif, de donner du sens à ma vie. J'étais quasiment emprisonné dans cette période là [...] C'est comme une avalanche qu'entraîne plein de choses. Des horaires de sommeil irréguliers, on mange mal, on dort tard, ça ne veut plus rien dire la vie. » (Elie, RMI, 44 ans, stagiaire (A)).

Le sport programmé réinscrit le corps dans un flux de gestes. Il donne accès aux sensations de fatigue qui sont les traces corporelles d'une activité alors que l'inactivité dévitalise le corps au point de l'oublier parfois :

« Au bout d'un moment, on oublie la conscience de son corps. On oublie qu'on a un corps qui a besoin qu'on s'en occupe. Et c'est par l'hygiène alimentaire et aussi en faisant du sport, l'hygiène corporelle en se lavant. Je pense que dans le processus de désolidarisation, de dépression, on oublie tout ça. » (Idem).

La pratique sportive procure à nouveau les sensations d'une existence après un oubli, voire une mort du corps condamné par son inutilité sociale. Elle procure à Céline le sentiment d'une renaissance qui ne semble pas uniquement corporelle :

« Tu sens qu'il y a tout qui bouge. Pour moi il était mort le corps. Et quand tu fais du sport, tu sens le sang bouger à l'intérieur, ça revit. Je me sens plus forte, j'ai l'impression que c'est de la vie qu'il y a en moi. J'ai carrément l'impression d'être une autre personne. Je me sens plus légère. Même si j'ai mal aux jambes j'arrive à parler aux autres. » (Céline, 28 ans, RMI, stagiaire (B)).

La renaissance perçue par Céline semble effectivement dépasser le temps de la pratique. Dans une situation professionnelle « normale », le corps à travers les sensations physiques, s'inscrit dans un calendrier, une sorte d'agenda du corps. En revanche, le chômage prolongé le plonge dans une apathie qui participe à dissoudre la notion de temps. En compensation de l'activité professionnelle, le sport donne l'accès à cet agenda du corps. Il permet de ressentir des variations de l'état corporel agencées dans le temps :

« Si je viens au sport c'est que je sais que je vais me dépenser sinon je viendrais pas. Je sens que j'en ai besoin, là on en fait deux fois par semaine, le mardi et le jeudi donc avec le week-end ça fait à peu près tous les deux trois jours et ça me permet d'évacuer les tensions accumulées en trois jours. » (Idem)

De la même façon que chez Alice distinguant « *les jours oui* » et « *les jours non* », la construction de cet agenda du corps apparaît très clairement ici. Pour les chômeurs interrogés, la remise en mouvement du corps permet d'échapper au vide que l'inertie attise. Ce vide n'est pas seulement celui de l'agenda. Il est plus globalement ontologique et renvoie au sentiment d'inutilité, à la constance des sensations corporelles.

La déroutinisation cathartique par le sport est un thème fréquent depuis qu'Elias en a émis l'idée. (Elias, Duning, 1986). Notre constat est à la fois très proche et totalement contraire. Car, en effet, la décharge d'une énergie accumulée semble salutaire pour les chômeurs mais elle permet en revanche la reconstruction de ce que nous appelons un agenda du corps inverse à la logique d'une « déroutinisation ». Le sens commun envisage la routine comme un poids mais, proche de l'habitude, elle apaise l'acteur et libère l'action (Berger et Luckmann, 2006). « La sécurité ontologique et la routine sont intimement liées, via l'influence omniprésente de l'habitude » (Giddens, 1994, 104). L'absence d'agenda se trouve d'ailleurs au fondement de l'épreuve du chômage. La pratique sportive programmée et régulière permet d'insérer dans une structure temporelle des variations du corps :

« Je vous le dis, quand vous arrivez à la maison le soir, les jambes en compote, vidé quoi, bah ça fait du bien, c'est une fatigue saine et vous allez vous coucher à une bonne heure et vous vous levez reposé le matin, d'attaque et voilà. » (Jacques, 52 ans, RMI, stagiaire (B))

D'une certaine façon, ces mouvements du corps sont créateurs de sens pour le chômeur. Ils se présentent comme un rempart à la réflexivité happée par l'inertie. Ceci est d'autant plus valable lorsque le rythme de la pratique sportive se rapproche du rythme de l'activité professionnelle de ceux qui ont un emploi :

« *Maintenant j’y vais et je me donne bien quoi et je peux te dire que j’arrive le soir et je sens bien dans les jambes que j’ai pas glandé dans la journée.* ».
(Myriam, 43 ans, chômage).

Les sensations corporelles (ici la fatigue) insérées dans la structure temporelle quotidienne commune (ici la fin de journée) permettent à Myriam de négocier avec elle-même une identité pour soi en tenant pour référence normative le temps professionnel. Les traces de l’effort, au moment même où ceux qui ont un emploi rentrent également chez eux, réinscrivent son corps dans une temporalité commune.

C. Du traditionnel à la modernité : d’un rôle à un autre

Dans le cas précis des stages de sport qui particularisent l’identité de chômeur assisté en la revalorisant légèrement, les tactiques d’adhésion se chargent d’un paradoxe considérable. Car si l’engagement institutionnel constitue une façon de se fixer à une identité préfabriquée pour accéder à une sécurité ontologique, le rôle auquel les stagiaires s’arriment implique de se construire de façon autonome et de se prendre en main. Il s’agit donc de se conformer au rôle voire de se soumettre paradoxalement à « une discipline de l’autonomie ». L’arrimage à un rôle institutionnel est parfois raconté comme une libération d’autres rôles hérités de la première modernité ou de cultures orientales et qui paraissent aujourd’hui désuets.

➤ *Entre destin et laisser aller : réalité de l’effort et réalité du rôle.*

Revenons par exemple sur le cas de Joël évoqué quelques pages avant. Nous avons déjà vu que le sport représente, à ses yeux, le moyen de retrouver la réalité de l’effort de laquelle il s’est imperceptiblement éloigné au cours des cinq années dernières. Mais l’effort consenti n’est admis qu’à partir d’un certain niveau de gain identitaire c'est-à-dire lorsque l’effort est catégorisé comme sportif. Bien que son objectif soit de « brûler des calories », il acceptera une séance de golf ou de musculation peu bénéfique en termes caloriques mais refusera d’affronter l’épreuve quotidienne des escaliers qui pourrait pourtant s’inscrire davantage dans la réalisation de cet objectif. Mais celui-ci doit être resitué dans la structure

de son récit. La narration se déroule consécutivement sur deux modes : « *voilà mon destin* » et « *vivre ma vie* ». La première partie, chez ses parents, semble être vécue sous le sceau de la fatalité jusqu'au jour où il décide soudainement de partir pour se déprendre de leur emprise. Ce sont eux, en effet, qui lui ont imposé un apprentissage en boucherie dès l'âge de seize ans, lui ôtant la possibilité de faire des études et brisant définitivement le rêve de devenir footballeur. Ne laissant qu'une lettre à sa mère dont il retient encore l'expression centrale : « *faire ma vie* ». Arrivé de province dans la capitale, il découvre alors l'envers de l'autonomie qu'est la responsabilité et raconte comment, de petits boulots en petits boulots et jusqu'au chômage, il s'est laissé aller. Aucun drame, dit-il, regrettant la triste banalité de sa déchéance : si au moins un événement tragique pouvait justifier sa situation et rendre son histoire moins commune, et lui, moins responsable. « *J'ai pas perdu ma femme ou j'ai pas un enfant qui a été tué et j'ai complètement dérapé, non non. Non moi c'est le travail et quelque part je me suis exclu un peu moi-même quoi* ». Il se considère donc lui-même comme le responsable de sa situation actuelle tout en regrettant la prégnance des cadres sociaux de son enfance. D'un point de vue analytique, la disjonction globale, qui structure le récit, entre les registres du « *voilà mon destin* » et du « *faire ma vie* » rend compte de deux formes extrêmes de rapport à l'institution. D'un côté, la prégnance des cadres sociaux de son enfance qui se concrétise dans son orientation contrainte vers l'apprentissage précoce d'un métier est vécue comme une privation de liberté, et de l'autre, en souhaitant profiter de la liberté et de l'autonomie, il découvre brutalement son envers, la responsabilité, qui le plonge dans un retrait de la vie sociale et qui l'éloigne de ce qu'il nomme la réalité. Une déchéance dont il affirme avoir pris conscience il y a seulement quelques mois. Il lui faut maintenant retrouver la réalité. La disjonction entre ces deux pôles extrêmes (fatalité et incertitude) que Joël ne souhaite plus connaître nous renseigne sur ce qu'est pour lui la réalité. Celle-ci définit un intermédiaire entre se soumettre au « *destin* » des institutions privant l'individu de possibilité de choisir et la liberté angoissante de s'inventer qui l'a poussé à se retrancher dans une vie faite de petites routines rassurantes et évitant une réflexivité envahissante : « *Les trente mois d'Assedic à mille euros par moi puis comme y'a pas trop de contrôle euh..., bon voilà. Par contre ça tu le notes pas hein. C'est qu'une appréciation personnelle* » ; « *Je me suis mis à boire un petit peu* » ; « *Je regardais la télé* » ; « *Le foot sur canal* » ; « *Mon loto sportif* » ; « *Je lisais l'équipe* » ... En bref, « *Un vie pépère* » ; « *Je ne m'ennuyais*

jamais ». Retrouver la réalité, cet intermédiaire entre le destin et « être livré à soi-même », nécessite donc de s'arracher à la douceur et à la chaleur de ces petites routines qui le perdent.

En rapportant la structure de son l'entretien et sa disjonction fondamentale à la chronologie du récit, on a le sentiment que Joël a connu ce que Kaufmann nomme « la révolution identitaire » (Kaufmann, 2004, 61) à l'échelle de sa biographie. Lorsque sa réflexion sur lui-même conduit Joël à subir le rôle qui lui est assigné, il souhaite s'en déprendre et se construire de façon autonome avant de se heurter à la faiblesse des ses ressources (il ne travaillera jamais dans d'autres domaines que l'alimentaire pour lequel il est formé). Le travail, loin d'être un tremplin pour son projet d'autonomie, ne fait que le rappeler à son destin. Le jour où il le perd est un jour heureux qui se prolongera les deux mois d'été mais qui, précéderont des années de repli face à l'incertitude de soi. Et sa conception du sport suit ce parcours au sein de cette disjonction entre fatalité et autonomie. Au cours de sa jeunesse, son admiration pour « *les verts* » de Saint-Etienne lui fait miroiter quelques espoirs dont il était conscient qu'ils ne resteraient que des espoirs. Secrètement, « *je me serai bien vu un petit destin à la Giresse* » mais le rêve reste rêve et Joël ne s'y échappe que momentanément sans y laisser la conscience de ses limites : « *J'étais honnête avec moi-même ... au fond je le savais* ». Au contraire, son admiration participe d'une période au cours de laquelle il ne questionne pas la place qui lui est confiée. Il se contente de pratiquer le football et de se prendre pour un autre dans la seule fugacité de l'action. Il vit le sport à travers les modèles qui lui viennent d'en haut et le sport relève du registre du destin (fut-ce t-il à la Giresse) et non de l'invention de soi. En revanche, aujourd'hui, cette conception du sport est reléguée par la nécessité de se retrouver pour retrouver la réalité. Il s'agit désormais de « *brûler des calories* » mais, nous l'avons vu, seulement si la perte calorique s'accompagne d'un gain symbolique. Lorsqu'il est seul (comme en bas des escaliers) et qu'il n'a donc pas la possibilité de faire reconnaître le caractère valorisant de son acte, Joël renonce. Mais lorsque l'institution (à travers les stages) lui offre la possibilité de faire reconnaître ses efforts comme des actes sportifs, Joël trouve l'occasion d'accéder à ce qu'il définit comme la réalité : un intermédiaire acceptable entre destin et fatalité. Il est à la fois l'auteur valorisé de cet acte et individu conforme au rôle que lui confère l'institution. Le paradoxe de ce rôle enjoignant à l'autonomie permet à Joël de renouer avec une institution qui ne dit pas son nom lorsqu'elle dissimule son caractère prescriptif

en stimulant l'individu. Renouer avec l'institution lui permet de se réveiller de 25 ans de torpeur : « *Parce que moi j'ai l'impression que j'avais 25 ans hier et que je me suis réveillé à 50 ans.* » L'incertitude qui caractérise les vingt-cinq années intermédiaires lui donne le sentiment de ne pas avoir vécu. Adhérer au rôle qui lui est suggéré rend à nouveau tangible ce vécu.

Le cas de Joël montre bien comme le comportement d'adhésion est appelé par une forme de redéploiement de l'institution en de multiples dispositifs particuliers. Les stages de redynamisation par le sport nous donnent l'occasion d'analyser la redéfinition des rapports entre l'institution et l'individu. Une thèse centrale de ce travail est que la désinstitutionnalisation n'est pas totale mais qu'une forme d'adaptation peut s'observer à travers, par exemple, le redéploiement de l'assistance sociale en de nombreux dispositifs particularisés. Et l'analyse des comportements des acteurs montre que leur rapport avec l'institution n'est pas simplement de nature antagoniste. La tactique d'adhésion indique que, face à la fatigue d'être soi, les plus démunis en ressources peuvent y voir davantage une opportunité qu'un risque. Dans le cas de Joël, il faut remarquer que l'opportunité tient aussi dans ce paradoxe du rôle suggéré qui est en fait une forme de rôle propre à notre époque. Ce paradoxe se situe entre le caractère prescriptif du rôle et le contenu de la prescription qui enjoint à l'autonomie. Il définit en fait un type de rôle que Martuccelli a justement appelé « rôles à création prescrite » (Martuccelli, 2002, 156). Il permet d'accéder à la protection ontologique du rôle en préservant l'idée de l'autonomie et de la liberté. Mais qu'on ne s'y méprenne pas : « Bien entendu, il s'agit de rôles et non pas de créativité ou de liberté. L'action est restreinte, encadrée, sa signification ultime lui est octroyée de l'extérieur. » (*Ibid.*, 157). Et dans le cadre de ce que nous avons appelé le marché des identités autour duquel se joueraient les rapports entre les institutions et les acteurs, s'il y a bien des tactiques individuelles, il faut y voir avant tout l'aspect stratégique du côté des institutions. Cet aspect, nous l'avons décrit dans une perspective foucauldienne en montrant que la mise en exergue de l'autonomie et de la subjectivité individuelle ne devait pas cacher la finalité disciplinaire. Cette nouvelle forme de rôle relève finalement d'une version médiatisée et euphémisée des « institutions du soi » (Ehrenberg, 1998, 245).

➤ *Le sport comme renaissance*

Dans le même registre de l'arrimage à un rôle généré par un dispositif particularisé, il faut parler de certains stagiaires que nous avons rencontrés et qui vivent cet arrimage comme la libération d'un rôle traditionnel. Par traditionnel, nous voulons parler d'un rôle de genre précisément défini. Il s'agit exclusivement de femmes engagées dans le stage B. Retenons ici les cas de Fatima (40 ans, RMI, stage (B)) et d'Aïda (58 ans, RMI, stage (B)) qui, toutes les deux, ont divorcé et élèvent leurs enfants seule (trois pour Fatima et six pour Aïda dont trois ont quitté le foyer maternel aujourd'hui). Bien que la première vive son divorce comme une libération alors que la deuxième regrette toujours le départ de son mari, de leurs deux récits émergent des conceptions du sport et du chômage et des rapports à l'institution relativement similaires. Intéressons-nous toutefois aux structures respectives de chaque entretien.

Autour de la catégorie de l'emploi, Aïda qualifie fréquemment sa situation par la formule « *je ne peux pas* ». Si elle n'a pas travaillé avant, c'est évidemment parce qu'elle ne pouvait pas cumuler un emploi et son rôle de mère au foyer avec six enfants. « *Le ménage et les enfants* » étaient auparavant les raisons valables qui la tenaient éloignée du travail. Aujourd'hui, ce sont ses multiples problèmes de santé qui l'en empêchent également. A priori, « *je ne peux pas* » s'oppose à « *je peux* ». Mais dans le récit, ce n'est pas la catégorie de la possibilité qui est transversale, mais celle de la volonté. Aïda insiste sur ces obligations de mère et de femme au foyer qui expliquent le fait qu'elle n'ait jamais travaillé. Des obligations qui n'entrent donc pas dans sa version de la catégorie du travail. Elle explique par ailleurs que si elle a eu six enfants, c'est essentiellement parce que son mari souhaitait un fils qui n'arriva qu'après cinq filles. Hélas, son mari la quitta peu après cette sixième naissance. Dès lors, elle doit travailler mais, n'ayant pas d'autre expérience que celle de mère au foyer, elle n'y parviendra pas. Si le fait de ne pas travailler ne l'a jamais gêné avant son divorce, elle le regrette aujourd'hui : « *Ca aurait été plus facile pour moi* ». Autrement dit, l'effritement de son rôle de genre à partir du départ de son mari ne peut pas être compensé par un investissement professionnel. Au moment de son divorce, « *c'est tout le monde qui s'est écroulé* », « *une rupture avec le monde* » dit-elle. De surcroît, l'autonomie de ses derniers enfants et le fait que certains d'entre eux restent aujourd'hui en Algérie, terminent peu à peu de vider définitivement son rôle de mère de

son contenu. En raison de son ancienne implication (elle s'est mariée et est devenue mère dès le lycée) dans une version traditionnelle du rôle de mère au foyer, le divorce la laisse dans une angoissante indéfinition de soi. Face à quoi l'engagement dans le stage lui permet de se conformer à un nouveau rôle aux antipodes de sa socialisation. Pour cela, elle doit penser à elle, s'occuper d'elle-même à travers une activité sportive impensable il y a quelques années. Alors que le monde qui lui est venu d'en haut s'est écroulé, il lui est demandé de le reconstruire à partir du bas, à partir d'elle-même, à partir d'une attention à elle-même. Bien sûr, une telle transition fit l'objet d'une appréhension. Longtemps enserrée par l'ancien rôle, l'idée d'aller démarcher pour un emploi ou simplement celle de s'inscrire au RMI lui fait peur : « *Et j'avais peur parce que je n'ai aucun contact, je ne vois personne* ». Elle redoute d'affronter un monde dont elle s'est fait une idée effrayante : « *des gens agressifs* », « *le racisme* », « *peur d'être jugée* ». C'est seulement après quatorze années de repli qu'Aïda trouve une sortie de l'isolement à travers les stages de sport. Là aussi, elle a craint la violence du monde. Elle distingue aujourd'hui, « *le sport violent* » et « *le sport doux ou souple* ». Se faisant elle-même violence et pressée par son référent social, son engagement lui fit découvrir « *un sport doux* », des personnes tolérantes et surtout un nouveau rôle à remplir qu'elle adopta malgré le grand écart avec celui qu'elle remplissait une quinzaine d'années plus tôt. À tel point qu'aujourd'hui, elle a le sentiment de « *naître à nouveau* ». À défaut de poursuivre son rôle de mère et de continuer à donner naissance à ses enfants, c'est à elle-même qu'Aïda redonne naissance. C'est là une nouvelle obligation qui fait sens pour elle. Elle envisage d'ailleurs de participer à un autre stage, également financé par le Conseil Général, dont le thème s'intitule « *Image de soi* ». Nous lui demandons en quoi consiste cet autre stage :

« C'est comment s'arranger, comment s'habiller, comment se coiffer, c'est de l'esthétique et là malheureusement on ne m'a pas choisi parce qu'il fallait prendre trois personnes uniquement mais là je viens de parler avec la responsable et elle m'a dit que peut être ils vont créer un deuxième groupe. Vous voyez que je veux maintenant, je fais les démarches pour être plus actives, pour être au contact des personnes, pour être ... » (Aïda, 58 ans, RMI, stagiaire (B)).

Difficile de ne pas constater, à travers cet extrait, que l'attention à soi-même est devenue, pour Aïda, un comportement valorisé et prescrit. L'intention de s'engager dans un autre

stage est apportée comme une preuve de sa volonté (« *Vous voyez que je veux maintenant* ») attestant également que le « *je ne peux pas* » autour duquel se construit son récit s'oppose à un éventuel « *je ne veux pas* ». Son engagement institutionnel dans ce rôle à création (de soi) prescrite lui donne le sentiment de renaître et de découvrir un monde beaucoup moins hostile : « *Puis le monde finalement y'a pas que des méchants, y'a pas que l'injustice sociale, y'a pas le racisme, on a l'impression qu'ils vous guettent et vous attendent de toutes parts* ». Le monde peut être souple et doux comme le sport qu'elle découvre. Ce qui la protège, c'est évidemment ce nouveau rôle qui l'enserme et lui confère une identité pleine et légèrement valorisée lorsqu'elle fait preuve d'une attention à elle-même.

➤ *Libération par engagement institutionnel*

Fatima (40 ans, RMI, stagiaire (B)) est plus jeune mais s'est investie, d'une façon à peu près analogue à celle d'Aïda, dans un rôle de mère au foyer. En revanche, étant plus jeune et sensibilisée à une forme de socialisation plus souple, ce rôle lui paraît désuet et étouffant jusqu'à ce qu'elle décide de divorcer. Le divorce représente pour elle, un peu comme le départ soudain de Joël, une façon de se délester du poids d'un déterminisme dépassé. Ayant passé sa vie à s'occuper des autres, (successivement, son père, son mari, puis ses enfants), Fatima regrette de n'avoir jamais pu travailler. Son récit se construit autour de disjonctions. La première est topographique, opposant « *à la maison* » et « *dehors* » mais se lie à une disjonction temporelle entre « *avant le divorce* » et « *après* ». La maison est associée au devoir de s'occuper des autres alors que l'extérieur est associé au travail ou au RMI. Si Fatima aspire bien à sortir de la maison comme du rôle qui lui paraît désuet, l'extérieur lui paraît un vaste monde dans lequel elle manque de ressources pour se repérer. Elle a la ferme volonté de travailler mais reste consciente que le fait de n'avoir aucune expérience, hormis celle de mère au foyer, constitue un obstacle considérable. Son projet est alors de pouvoir inscrire quelque chose sur son CV. Le stage de sport en est une première bien qu'insuffisante : « *Au moins ça fera un truc que je pourrai mettre* ». Mais par la suite, elle souhaite suivre une formation dans le domaine de l'esthétique pour pouvoir y travailler plus tard.

La deuxième disjonction concerne le sport et se situe simplement entre « possible » et « impossible ». Elle renvoie là encore à la disjonction temporelle entre « avant le divorce » et « après ». Ce divorce apparaît véritablement comme une rupture biographique vécue comme une libération par Fatima. La pratique sportive, cette nouvelle possibilité, était clairement incompatible avec son ancien rôle. Fatima, légèrement gênée, n'affirme qu'à demi-mots, l'interdit du sport et laissant paraître ainsi la prégnance des cadres sociaux desquels elle souhaite s'émanciper :

- Enquêteur : *Et le sport alors vous en aviez déjà fait avant ?*
- Fatima : *Non jamais, j'avais jamais fait de sport de ma vie.*
- E : *Pourquoi ?*
- F : *Bah je sais pas, je pouvais pas. Quand j'étais petite il fallait que je reste chez moi donc j'avais pas le temps de faire du sport parce qu'il fallait que je m'occupe de mon père qu'était malade comme je vous ai dit.*
- E : *Et après quand vous vous êtes partie vivre avec votre mari et votre famille ?*
- F : *Elle sourit. Ah non. C'était pas possible, je pouvais pas non plus.*
- E : *Mais pourquoi c'était un manque de temps ?*
- F : *Non il n'aurait jamais voulu que je fasse du sport.*
- E : *Qui ça votre mari ?*
- F : *Oui mon mari, c'était pas possible. Il fallait que je m'occupe de la maison et de la famille mais je pouvais pas faire du sport.*
- E : *D'accord. Vous n'êtes pas obligée de répondre parce que c'est très personnel et je comprendrais que vous préféreriez passer à une autre question, mais est-ce que c'est pour ce genre de raison que vous avez souhaité divorcer ?*
- F : *Elle hésite. Un petit peu mais pas que ça non plus.*

Aujourd'hui la pratique sportive, si elle risque peu de contribuer à son projet professionnel, consacre et rend tangible son émancipation. Quoi de mieux que le sport pour mettre en acte les nouvelles perspectives qu'offre son divorce Mais peut-il en être si simple ? Peut-il être si facile de se défaire d'une socialisation primaire profondément ancrée ? Si l'émergence d'une réflexion sur soi et d'aspirations identitaires parfois chimériques contrarie cet ancrage, il n'en reste pas moins inscrit dans le corps. Aussi, Fatima a cette tendance

(fâcheuse) a amené son plus jeune fils à la piscine lorsqu'elle est censée s'y rendre avec quelques amies rencontrées dans le stage. Ce groupe observe la même injonction qui leur est adressée dans le stage : s'occuper de soi. Dérogeant à la règle en s'occupant de son fils, Fatima se fait amicalement rappelée à l'ordre par celles qui sont plus à l'aise avec ce souci de soi¹. Elle éprouve cependant moins de difficulté à observer cette règle dans le cadre du stage. En d'autres termes, le fait que le stage de sport s'inscrive dans le contrat d'insertion et la présence des responsables et intervenants lui permet de faire de cette forme de narcissisme, un comportement plus facile à réaliser. C'est à nouveau l'avantage, pourrait-on dire, de ce rôle à création prescrite dont parle Martucelli. Le souhait d'émancipation ne suffit pas à mettre à distance des schémas incorporés de longue date. Passer de « s'occuper des autres » depuis l'âge de treize ans à « s'occuper de soi » à l'âge de quarante ans n'est, paradoxalement, possible que lorsqu'un rôle prescrit fait de ce passage une sorte d'obligation rassurante. Et même en dehors du stage, il lui est nécessaire de se faire guider pour apprendre à nager, probablement freinée par l'habitude d'un usage altruiste du corps loin d'un usage égoïste (c'est pour elle-même qu'elle apprend à nager à quarante ans). Là aussi, son émancipation ne passe que par un engagement, auprès de ses amies stagiaires cette fois. La prégnance de l'ancien rôle dans la mémoire incorporée l'empêcherait probablement de se rendre seule à la piscine pour y apprendre à nager par elle-même, et pour s'émanciper au sens le plus fort du terme.

Les deux cas précédents (Aïda et Fatima) illustrent bien la logique de l'adhésion et, surtout, la motivation fondamentale qu'est la recherche de sécurité ontologique. Celle-ci est d'autant plus grande lorsque l'individu fut encadré de très près par des rôles liés au genre et traditionnellement définis. Voire de trop près pour Fatima qui, étant plus jeune, est plus atteinte et plus sensible aux redéfinitions de l'identité féminine qui marquent la désuétude de sa façon de vivre sa vie. La dissonance qui en résulte grandit jusqu'au point de la décision radicale du divorce.

Ce qu'il y a de commun entre les récits d'Aïda et de Fatima, tient dans ce détour par l'engagement institutionnel pour soutenir l'émancipation. Par conséquent, s'il y a véritablement un changement fondamental dans ce passage entre leur vie avant et leur vie

¹ L'anecdote de ce rappel à l'ordre est détaillée dans la partie II. Voir le sous-titre : « *eh, tu viens pas avec ton fils hein* » Culture ou culte de l'intimité.

après le divorce, c'est dans ce que Giddens nomme « l'environnement de confiance » (Giddens, 1994, 106). Avant le divorce, la sécurité ontologique est préservée grâce aux rapports familiaux qui les définissent, toutes deux, comme mère et femme. Sortant peu de chez elles, leurs liens sociaux non familiaux se cantonnent aux relations locales de voisinage. Après le divorce et une fois engagées dans le stage de sport, la sécurité ontologique est obtenue grâce à un engagement auprès du système abstrait qu'est l'assistance sociale (bien que médiatisé par un dispositif particularisé). Pour mettre en acte cet engagement, elles contractent des relations d'amitié avec d'autres stagiaires. Ces dernières caractéristiques sont celles qui, selon Giddens (*op.cit.*) marquent l'environnement de confiance dans une société moderne. Dans une culture pré-moderne dit-il, le contexte général se caractérise par un contexte général marqué par une « prééminence de la confiance localisée » (*Ibid.*, 108) alors que notre culture moderne se caractériserait par un contexte général marqué par des « relations de confiance vis-à-vis de systèmes abstraits dé-localisés » (*Idem.*). Entre autres choses, aux relations de parenté se substituent les relations d'amitié ou d'intimité et aux communautés locales se substituent les systèmes abstraits.

D. Du chômage à la préretraite sportive

Au-delà des ces analogies entre les récits d'Aïda et de Fatima, il demeure une différence importante. Alors que Fatima aspire à travailler, Aïda, à 58 ans, ne se leurre évidemment pas. Dans le stage B, la moitié (soit six) des stagiaires interrogés est âgée de plus de 50 ans. Or, nous l'avons déjà dit, si le dispositif en lui-même est une particularisation de l'assistance sociale, il y a encore une adaptation aux cas individuels à l'intérieur même du stage. Les exigences adressées au stagiaire sont relatives à son « *potentiel* » (dans les textes étudiés en partie II) en termes d'employabilité. Les limites physiques ou mentales (dans le cas déjà cité de Youssef) qui sont perçues, nuancent l'exigence voire dispensent d'une assiduité stricte. L'âge est évidemment une de ces limites.

Pour les chômeurs assistés de plus de 50 ans qui sont dans le stage B, la tactique d'adhésion s'inscrit dans une véritable négociation. Cette négociation intervient pour dénouer une situation difficile à supporter. Voilà des individus qui, d'une part, sont clairement inaptes au travail mais qui, d'autre part, restent inscrits au RMI. Bien souvent,

cette inaptitude est à la fois corporelle et liée à une employabilité évaluée comme nulle face à laquelle les référents sociaux dispensent de démarche d'insertion professionnelle les chômeurs assistés les plus âgés : « *Ils nous ont dit c'est plus la peine maintenant que vous cherchiez du travail à votre âge* » rapporte Nicole (57 ans, RMI, stagiaire (B)). Il y a donc à la fois une déqualification officieuse et le maintien officiel du régime du RMI. Cette contradiction catégorielle est évidemment de l'ordre de la dissonance anxiogène mais fait porter de surcroît un double stigmatisme : celui du chômage et de l'assistanat et celui du corps discrédité. Contrairement aux chômeurs assistés adhérant à la conception institutionnelle du sport pour une légère revalorisation par rapport aux autres chômeurs assistés, les plus âgés sont inversement relayés au rang des chômeurs assistés dont l'insertion professionnelle est improbable. Cette situation fige l'individu dans un intermédiaire entre le mauvais exemplaire de la catégorie du chômage et la situation du retraité qui n'a pas de réalité dans la mesure où aucune catégorie existante ne lui correspond.

Face à ce type de cas, nous avons remarqué que les stages de sport viennent combler une sorte de vide catégoriel. Une négociation se joue quotidiennement entre les responsables du stage et les stagiaires qui sont dans ce cas. Il semble convenu entre eux qu'il n'est pas question de reconstruction d'une employabilité acceptable mais bien plus de maintenir un dynamisme les préservant à la fois d'une apathie et d'un isolement social, tous deux jugés malsains. Ceci se manifeste, comme cela a été décrit dans la deuxième partie, dans une différence de traitement et une moindre exigence sur le niveau d'investissement. Cependant, ce consensus, tout à fait informel, prend des formes variées selon les individus.

➤ *Rester en prise contre la déprise*

Comme Caradec l'a bien montré (1996, 2001), si la retraite est parfois, à ses premières heures, l'occasion d'un nouvel épanouissement voire une seconde naissance. C'est là une réalité difficilement contestable mais qui ne vaut que pour une partie de la population. Cela dépend essentiellement du niveau de ressources économiques et sociales. Pour les plus démunis, le risque est celui d'une « déprise » (Caradec, 2001, 97) progressive consistant à se retirer progressivement dans une quotidienneté à taille réduite et contenant peu de relations sociales. Pour les chômeurs assistés que nous avons rencontrés et qui ont en point de mire cette prochaine étape, le processus de déprise est entamé. Seulement quand la

déprise des « vrais retraités » représente un retrait qui n'a rien d'illégitime (d'aucuns diraient bien mérité, assimilant retrait et repos), la déprise des chômeurs assistés est celle d'individus au statut incertain (décrit plus haut). C'est une déprise précoce au regard de laquelle se construit le sens de la participation au stage de sport. Pour la plupart, il s'agit même d'une déprise déjà opérée et dans laquelle ils se sont installés. Face à la réduction de la sociabilité et de l'activité corporelle, ils considèrent, avec l'accord tacite des responsables, que le stage doit permettre de rencontrer d'autres personnes et de maintenir une vitalité corporelle minimale.

Dans le récit de Jean-Pierre (57 ans, RMI, stagiaire (B)), la formule « *trop âgé* » intervient fréquemment. Elle qualifie toutes les possibilités de retour à l'emploi : retravailler en tant que maître en bâtiment, le reclassement ou un autre emploi qu'il prendrait tout de même si on le lui proposait par hasard. Elle qualifie également l'éventualité d'un engagement compétitif dans la pratique sportive. La seule chose envisageable, c'est-à-dire à laquelle « *trop âgé* » ne s'applique pas, est la pratique sportive « *pour m'entraîner* ». Opposé à la compétition, l'entraînement désigne, pour Jean-Pierre, une activation sociale et physique. Il souhaite par là se faire violence pour ne pas s'isoler (« *être avec du monde* ») et « *garder un peu la forme quand même* ». Il faut relier ce sens que Jean-Pierre confère à son engagement dans le stage de sport à la façon dont il évalue la difficulté de vivre du RMI. Le fait de n'être qu'à trois ans de la retraite semble lui rendre cette situation moins angoissante :

« Bon comme dans trois ans j'ai la retraite. Bon ben j'attends un peu. Je suis un peu entre les deux. Mais bon dans trois ça passe vite. Comme j'ai déjà fait mes papiers de retraite, j'ai déjà fait les trucs comme ça. Je vais attendre les trois ans qui m'amènent à la retraite. Donc finalement je m'en fais plus trop quoi. Bon si c'était plus long je pense que je m'en ferais mais bon. Mais finalement comme j'ai 57 ans, je suis dispensé de recherche d'emploi donc j'attends la retraite. Ça va aller vite. Bon voilà si je trouve un truc par hasard, à mi-temps, même à la demi-journée je prendrai. Mais bon j'attends quand même plus la retraite. J'ai fait tous mes papiers. » (Jean-Pierre, 57 ans, RMI, stagiaire (B)).

Une fois de plus, la citation est longue, nous en convenons, et contient de nombreuses informations qu'il s'agit de ne pas trop sortir de leur contexte. En premier lieu, il faut

relever qu'effectivement, la situation du RMI est évaluée à l'aune des années qu'il reste à patienter pour se raccrocher au statut de retraité. Jean-Pierre ne parle pas des limitations financières qu'impose la situation mais bien de la précarité symbolique : « *je suis un peu entre les deux* ». Il est pourtant dispensé de recherche d'emploi mais cela ne semble pas l'apaiser totalement et il assure par ailleurs que si un travail lui était proposé « *par hasard* », il l'accepterait quelques soient les conditions horaires. Cela lui permettrait de soulager l'incertitude statutaire. L'autre éventualité, la plus probable, c'est d'attendre la retraite. L'alternative est simple : travail ou retraite. Pour lui, il n'existe pas de statut intermédiaire suffisamment légitime pour combler l'incertitude. Pressé et tentant symboliquement de réduire la distance qui le sépare de la retraite, il a déjà constitué le dossier administratif qui lui permettra de faire reconnaître définitivement son statut de retraité. En attendant donc, l'engagement dans le stage vient imparfaitement combler ce flou statutaire, cet entre-deux qui l'enjoint officiellement à la démarche d'insertion et qui le déqualifie au travail officieusement. Toutefois, Jean-Pierre ne se résout pas à assimiler sa situation à celle de la retraite.

➤ « *Sport, culture, etcetera.* » : *la sur-adhésion ou se découvrir à 60 ans*

En revanche, Nicole (57 ans, RMI, stagiaire (B)) n'hésite plus à faire fi des quelques années qui la séparent encore de l'âge de la retraite. Après avoir tenu une boulangerie pendant trente-sept ans et demi, Nicole et son mari se voient contraints de fermer définitivement le commerce qui ne fonctionne plus et se retrouvent tous deux au chômage. Son récit se décline sur deux modes alternés : le premier est plaintif, le deuxième enjoué. En volume, le deuxième dépasse largement le premier. Le mode plaintif n'intervient en fait que pour ponctuer le mode enjoué. Celui-ci sert à décrire la vie actuelle chargée en activités culturelles. N'assumant que difficilement ce bonheur soudain et paradoxal, Nicole se sent obligée de tempérer son discours et d'en revenir à un pathos plus convenu. Pour cela, elle revient sur la période qui a précédé le chômage et les quelques mois qui l'ont suivi :

« Les dernières années, je les ai passées je vous dis pas hein. Dans le stress complet. Même à presque vouloir mourir parce qu'on voyait qu'on sortait plus, qu'on avait plus rien à faire » (Nicole, 57 ans, RMI, stagiaire (B)).

Cette alternance forme un contraste entre certaines phrases rappelant la difficulté de la situation (« *Ils nous restent encore trois ans pour la retraite. C'est pas facile* ») et de plus longs passages sur un quotidien trépidant. En voici un qui fut énoncé sur le ton qu'aurait une personne qui s'étonne et s'amuse de sa propre impudicité et du plaisir éprouvé :

« Le sport, le théâtre, on nous emmène voir des musées. Ce que j'avais jamais fait. On nous fait écrire dans un atelier d'écriture. Bon au début, je suis allée bon je me suis dit je vais voir, j'ai écouté d'abord. Et puis un beau jour c'est sorti maintenant j'écris des textes. Sur Marseille, sur des choses qui me passent par la tête. Moi ça me plaît. La dernière fois il a fallu écrire sur la journée de la femme, alors j'ai écrit quelque chose là-dessus [...]. Mon mari il est encore pire, il écrit des choses, mon dieu. Si vous voyiez ce qu'il écrit. C'est inimaginable. Sur Marseille euh. [...]. Ou on écrit sur les îles du Frioul, sur les châteaux d'..... des choses comme ça. Alors ça nous a fait drôlement du bien ». (Idem).

Après de longues années de « *travail-travail* », de lever à deux heures du matin, Nicole et son mari ont été orientés par leur référent social vers le dispositif « Actions Collectives Territorialisées d'Insertion Sociale » (ACTIS) qui organise, à destination des allocataires de l'assistance, des stages d'insertion professionnelle par des activités culturelles. Le dispositif permet aussi l'accès au stage de sport. Ainsi, Nicole, peu de temps après la fermeture de sa boulangerie, a soudain une vie sociale particulièrement intense. Dans l'extrait précédent, elle semble découvrir une intimité à mesure qu'elle la dévoile à travers son investissement dans les activités culturelles. Pensant qu'elle « *se découvre* », Nicole se construit différemment et rompt ainsi avec un cadre de socialisation à la fois professionnel et familial (ses parents tenaient la même boulangerie). L'intérêt pour toutes ces activités deviennent des passions qui nourrissent finalement une passion de soi. Nicole semble découvrir un trésor dont elle n'est pas certaine d'être autorisée à profiter ... mais tellement tentant. En réalité, c'est bien la construction d'elle-même qu'elle hésite à mettre en marche. Elle qui, depuis le plus jeune âge, est bercée par l'évidence du déterminisme. Singulièrement, elle maintient toutefois une formule langagière laissant entendre une extériorité (« *on nous fait écrire* » ; « *la formatrice nous a demandé* » ; « *on nous fait même écrire un journal* ») comme si elle se laissait porter vers des domaines inconnus

qu'elle n'aurait pas soupçonnés. La découverte de l'intimité et son exposition étonnent et ravissent Nicole. Bien que la situation de chômage l'ai bloquée et attristée quelques mois, son comportement se rapporte à la tactique d'adhésion tant elle admet parfaitement l'identité assignée dans ces conditions, et même à une sur-implication institutionnelle. Caradec (2001) a montré que chez certains jeunes retraités, un comportement d'engagement dans diverses activités s'observe. La retraite devient, dans ce cas, l'occasion d'une revitalisation de la dynamique identitaire, allant parfois jusqu'à la multiplication frénétique des engagements comme si toutes les images de soi parvenant à l'esprit devaient et pouvaient soudainement devenir réalité. Évidemment, ce comportement est déterminé, au moins par les ressources économiques. Or, des individus qui ne sont pas encore tout à fait retraités ni clairement chômeurs mais qui relèvent tout de même de l'assistance sociale, ont peu de chances de disposer des ressources nécessaires à une telle réalisation de soi. Pourtant, la description de son emploi du temps hebdomadaire s'en rapproche nettement :

« Alors le lundi matin, c'est l'accueil collectif. Tout le monde. Le lundi après-midi, le théâtre, le mardi matin l'écriture. On nous fait même, on nous fait écrire le journal. Au début on se demandait mais qu'est ce qu'on va bien pouvoir écrire ? Et puis ça vient, ça vient. Non là la formatrice elle nous a demandé d'écrire sur la journée de la femme le 8 mars. Et en j'ai écrit hein. J'espère que ça va lui plaire ma foie. Le mercredi c'est repos, le jeudi matin c'est sport ici, le jeudi après-midi on va visiter les musées et le vendredi c'est l'informatique. On a une semaine bien remplie. C'est différent chaque jour. Y'a qu'une chose qu'on aurait voulu faire c'est l'art plastique mais ça s'est trouvé en même temps que le théâtre. Donc tant pis, on le fera après peut être. » (Idem)

L'institution, à travers de tels dispositifs, rend possible à la fois symboliquement (elle légitime) et pratiquement (elle finance) un tel comportement. Pour autant, Nicole ne l'assume pas totalement. Elle ne l'assume pas au début de l'entretien d'une part, et surtout, elle ne l'assume pas auprès de son entourage qui, à ce propos, se distingue en trois groupes. Aux personnes les plus éloignées, Nicole et son mari affirment qu'ils sont à la retraite (espérant ne pas être vu à flâner dans un musée). Aux personnes plus proches, ils disent qu'ils sont au RMI sans raconter leurs folles journées. Enfin, à ses parents, Nicole se permet de raconter. Il y a probablement deux raisons à cela. L'engagement institutionnel

dans des activités sportives et culturelles relève se situe d'abord dans un intermédiaire entre l'intime et le publique. En tant qu'activité s'inscrivant dans le contrat d'insertion du RMI, il relève bien du publique mais son contenu relève d'un intime insoupçonné par Nicole. Là encore, l'indéfinition de la situation, son manque d'évidence retient l'individu. Doit-elle assumer, garder secret ou ne livrer la réalité de ses activités qu'à ses plus proches (ses parents) ? Et de cette première raison découle la deuxième. Est-ce finalement bien normal ? Les alternances du récit entre un mode enjoué et un mode plaintif disent parfaitement cette autre incertitude. Il est difficile de restituer le ton d'un entretien mais cela a parfois son importance. Dans le cas du récit de Nicole, il faut parler d'une légère honte amusée qui exprime une sorte d'illégitimité du bonheur.

Il s'agirait maintenant de savoir si cette tactique de sur-adhésion et de sur-implication dans les propositions institutionnelles intervient afin de combler ce que Jean-Pierre nomme « *l'entre-deux* » entre la catégorie du chômage et celle de la retraite ou bien s'il s'agit du dynamisme propre aux jeunes retraités s'engageant intensément dans l'épanouissement de la retraite. Dans le premier cas, le comportement décrit aspire à n'être que provisoire puisque lorsque le statut de retraité sera enfin obtenu, l'incertitude sera levée. Dans le deuxième, le comportement aspire à se prolonger, voire à s'accroître (bien que ce soit improbable en terme d'emploi du temps). Nicole et son mari seraient alors soudainement confrontés à une impossibilité financière de poursuivre la dynamique qui s'installe. Il semble bien que les stages soient considérés par le couple comme un tremplin vers une retraite active (« *peut-être plus tard pour la gym* »). Dans le pire des cas, le risque est évidemment que les images de soi continuent de parvenir à l'esprit sans qu'elles ne soient concrètement réalisables. Certes, des activités comme la pratique sportive peuvent ne pas être financièrement coûteuses. Cependant, si la limite financière peut être dépassée, les limites du corps se révèlent inéluctablement intransigeantes et risquent de conduire à la déprise.

E. L'adhésion instrumentale

L'adhésion est un type de tactique qui se décline en des formes variées. L'intériorisation dont nous avons parlé dès le début suppose une forte implication. À l'opposé, l'adhésion instrumentale suppose une sorte de distance voire un dédoublement réflexif. « Cette

stratégie est un mode d'acceptation de l'identité prescrite très différent de l'intériorisation car les acteurs ont une conscience plus claire de la nature sociale, et assignée, de leur identité ; s'ils acceptent c'est parce qu'ils sont conscients aussi de l'inégalité du rapport de forces dans lequel ils se trouvent. Mais, suivant une stratégie des faibles bien connue, ils tentent se s'en servir à leur profit. » (Taboada-leonetti 1990, 69). Pour autant, l'intériorisation et l'adhésion instrumentale ne peuvent être opposées. D'abord parce que toute forme d'adhésion peut être considérée comme plus ou moins instrumentale dans la mesure où la finalité demeure la sécurité ontologique. De surcroît, comment être sûr de pouvoir distinguer une adhésion sincère et sans dédoublement réflexif et une adhésion complètement feinte et visant autre chose que cette seule sécurité ontologique ? Il faudrait pour cela être certain de la sincérité totale des informateurs au moment de l'entretien. Or, malgré le sentiment d'être parvenu à instaurer un climat de confiance, rien ne garantit cette sincérité.

➤ *L'adhésion feinte ?*

Mais ce dont il s'agit, c'est de tactiques d'adhésion dont le double objectif est manifeste. L'adhésion à l'identité de chômeur assisté engagé dans un stage de sport permet effectivement cet arrimage à une identité légèrement valorisée par rapport aux autres chômeurs assistés, mais l'engagement permet aussi d'accéder à un autre objectif. C'est le cas de Mathilde (28 ans, RMI, stagiaire (A)) pour qui la participation au stage de sport relève d'un double objectif. Autour de la catégorie du sport, elle distingue les périodes d'activité et les périodes de sédentarité. En racontant son histoire, elle associe les périodes de sédentarité sportive au RMI. S'enfoncer dans le chômage, c'est s'enfoncer dans une apathie malsaine qui, la concernant, l'a conduite à une consommation de drogues (aujourd'hui dépassée) et de tabac. Elle associe ce processus à un état qu'elle nomme « *fatigue mentale* » et qu'elle oppose à la « *fatigue physique* ». La première qui est malsaine peut être compensée par la deuxième. Il s'agit simplement pour elle de « *nettoyer son corps* » d'une période à laquelle elle souhaite mettre fin pour « *remettre les pendules à zéro* ». D'un autre point de vue, lorsque l'on se concentre cette fois sur les perspectives professionnelles qu'elle envisage, il apparaît que la participation au stage présente une dimension bien plus pratique et instrumentale que celle qui vient d'être exposée. Pour ne

pas réenclencher le processus qui l'a conduite vers la dépression et la consommation de drogues, Mathilde ne souhaite plus exercer de travail à durée déterminé ni de travail qui ne lui plaît pas. Les emplois instables lui font « *changer de projet et d'endroit* » trop fréquemment pour lui permettre d'accéder à une stabilité et les emplois qui ne lui plaisent comme celui qu'elle a longtemps exercé dans la téléphonie la replongent aussi dans la dépression. Aujourd'hui, deux solutions s'offriront peut-être à elle : une formation d'ambulancier qui pourrait conduire à l'embauche et un emploi au Conseil Général consistant à entretenir des terrains de golf. Si cette deuxième piste, qui est la plus récente, a sa faveur (le travail n'est pas risqué et ne nécessite pas de formation), la première constitue un projet professionnel mûri depuis plusieurs mois. Et la formation qu'elle nécessite ne peut être financée qu'au titre de son RMI. Or, son assistante sociale a fixé le traitement de ses difficultés de santé (drogues, angoisse, dépression) comme une priorité. Par conséquent, Mathilde nous explique que sa participation au stage conditionne le financement de la formation qui pourrait permettre la réalisation de son projet professionnel. Elle avoue ne pas toujours avoir la motivation suffisante pour se rendre quotidiennement sur le lieu du stage de sport. Mais lorsque sa motivation première (« *mettre les pendules à zéro* ») lui fait défaut, la perspective d'obtenir un financement pour la formation d'ambulancier suffit à la convaincre.

Au-delà d'une adhésion à une conception légitime de la pratique sportive, il y a ici des intérêts plus pratiques qui conditionnent l'engagement. Plus pratiques, certes, mais qui ne sont pas à opposer aux intérêts symboliques de revalorisation. Une objection récurrente nous a parfois été adressée à l'occasion de communications autour de ce travail. Elle fut approximativement, formulée en ces termes : « Ne s'agit-il pas seulement de tactiques pratiques ou simplement du plaisir de pratiquer du sport ? Pourquoi relier cela à l'identité ? ». Une telle objection laisse entendre une opposition hermétique entre l'identitaire et l'intérêt pratique. Comme si l'aspect matériel du retour à l'emploi ou bien l'aspect sensible du plaisir sportif s'opposaient nécessairement à la dynamique identitaire. Or, l'exemple de Mathilde montre qu'il n'en est rien. Pour ce qui est de l'intérêt pratique (retrouver un travail et ne plus être au chômage), il faut considérer que la valorisation sociale de l'individu responsable de lui-même et la croyance parallèle en un principe d'égalité et de mobilité sociale entraîne un « *nouvel espace d'inégalités. Celui de la représentation de soi [...]* » (Kaufmann, 2004, 201). Si les chômeurs assistés subissent

incontestablement une inégalité et une souffrance matérielles, celles-ci se doublent d'une souffrance psychologique liée à la culpabilisation que l'individu tend à intérioriser. De ce fait, intérêts pratiques et intérêts symboliques ne peuvent être opposés tant ils sont aujourd'hui concomitants. « Plus généralement, les inégalités socio-économiques se traduisent et se reflètent au niveau de la réflexivité identitaire. » (Le Bart, 2008, 228). En ce qui concerne les liens qui unissent le plaisir de la pratique sportive, nous verrons plus loin que la dynamique identitaire ne se cantonne pas à une réflexivité froide mais passe également par le sensible et donc par le corps.

➤ *L'adhésion-addiction*

Le cas de Mathilde n'est pas isolé. La conception de la pratique sportive n'est jamais totalement homogène. En revanche, nous avons rencontré un cas plus singulier en la personne de Céline (34 ans, RMI, stagiaire (B)). Son histoire est douloureuse. Elle cumule, depuis l'adolescence, des souffrances liées à l'anorexie et à l'agoraphobie. Ces pathologies expliquent aujourd'hui sa situation de chômage mais son inscription au RMI suggère qu'elles sont curables et que Céline peut donc recouvrer son employabilité. À la sortie de son BTS, elle a pourtant travaillé dans la discothèque tenue par ses parents. La journée, elle faisait du secrétariat, seule dans son bureau. La nuit, elle était serveuse : « *c'était l'enfer* ». Et l'ensemble de son récit se construit autour de telles disjonctions (*enfer / paradis ; nuit / jour ; Ca revit / je suis morte*). Lorsqu'elle rencontre son compagnon, elle quitte le domicile familial et arrête définitivement de travailler et ne parviendra plus à retrouver un emploi, s'enfonçant dans la maladie. Et c'est à travers le sport qu'elle s'enfonça. Son compagnon l'initiant aux salles de sport où il travaille, Céline cherche à « *façonner son corps* » privilégiant le fitness pour perdre du poids et évitant la musculation qui en fait gagner. Et cela pendant des années, jusqu'à ce que son assistante sociale l'oriente vers le stage de redynamisation par le sport où une autre conception du sport lui sera suggérée : « *le sport pour se soigner* ». Ainsi, la catégorie du sport se divise aujourd'hui autour du comportement pathologique. Elle oppose le sport « *pour me soigner* » et le sport « *pour façonner mon corps* » auxquels correspondent le sport « *qu'on fait ici* » (au stage) et le sport « *à la salle de muscu* ». Aujourd'hui, elle réalise la première version en s'engageant dans le stage et y prend du plaisir. Cependant, notons qu'au-delà des deux sens subjectifs

et clairement distingués qui sont conférés à la pratique sportive, les façons de les réaliser sont strictement identiques. Dans le stage, Céline s'investit pleinement dans le fitness (la gymnastique intensive) et n'apprécie guère le yoga. Lorsque nous lui soumettons ce constat, Céline répond :

- Céline : *Bah je fais toujours les mêmes sports à peu près mais bon c'est pas pareil parce que là dans le stage, on n'est pas là pour perdre du poids mais bon moi en tout cas je vais plus faire du sport pour ça, c'est autre chose.*
- Enquêteur : *C'est quoi alors, tu fais du sport pourquoi ?*
- Céline : *Parce que ça me fait du bien, maintenant j'essaie de me soigner, je suis plus à essayer de ...*

Il est étonnant qu'une même pratique permette de perdre du poids pour les uns (la majorité) et d'en gagner pour une autre. Évidemment, il nous est impossible de savoir si les effets de la pratique sportive seront conformes aux objectifs affirmés par Céline et s'ils n'alimenteront pas, au contraire, sa dépendance. Cependant, une méfiance minimale est de rigueur si l'on en croit Darmon (2003) dont l'approche sociologique de l'anorexie montre bien comme les discours des patientes hospitalisées peuvent intégrer des stratégies de dissimulation. Dans son entretien, Céline trouve ce juste milieu tout à fait convaincant entre le discours d'une malade dans le déni et celui d'une malade convaincue d'être guérie. Elle se présente comme une malade conscient d'être anorexique, consciente de n'être pas guérie et que le chemin sera long. En somme, tout pour rassurer le corps socio-médical face auquel il s'agit de faire preuve d'un engagement auprès de l'institution et une adhésion à la conception institutionnelle de la maladie et de son traitement. En revanche, la structure de son entretien laisse entrevoir des failles dans la certitude de Céline. Le contact avec autrui est un enfer auquel elle oppose son retranchement nocturne chez elle. La journée aussi elle reste chez elle mais évite le bruit pour ne pas avoir à vivre si quelqu'un venait à frapper à sa porte. L'enfer (« *les gens* ») est partout et l'apaisement est en elle, lorsque son corps transpire et que la fatigue qui s'ensuit la rassure. Mais cette sensation ne dure pas et le paradis lui échappe en quelque sorte car la maîtrise de son corps reste insuffisante. Dans ces conditions, l'insertion professionnelle demeure inenvisageable. Prise en étau entre cette mort sociale entraînée par l'agoraphobie et le risque vital de l'anorexie, le sport lui procure la sensation provisoire de vie (« *ça revit* »). Néanmoins, cette sensation

reste éphémère et redevient un besoin dans les deux ou trois jours qui suivent. Et cette question parvenue à la fin de l'entretien laisse entrevoir le degré d'incertitude qui subsiste chez elle : « *qu'est-ce que je vais devenir ?* »

➤ « *Que vais-je devenir ?* » : de l'adhésion à la dépendance institutionnelle

Le cas est évidemment extrême mais soulève un point central. Lorsque la tactique d'adhésion à la conception du sport et l'engagement institutionnel permettent d'accéder à un sentiment, voire à une sensation de sécurité ontologique et d'apaisement corporel, n'y a-t-il pas un risque de dépendance à l'institution ? Reprenons par exemple au cas d'Aïda (58 ans, RMI, stagiaire (B)) qui suite à son divorce, et quelques années de dépression, a trouvé dans l'engagement institutionnel une façon d'être valorisée et de se rassurer par le rôle prescrit. Pour nous assurer qu'elle peut désormais être active et se prendre en main, elle nous rappelle qu'elle a déjà démarché pour participer à un autre stage, autour de l'image de soi cette fois. Son adhésion à la discipline de l'autonomie et la multiplication de ses engagements institutionnels rappellent le discours ajusté de Céline ayant bien sondé ce qu'il était convenu de dire. Le fait, pour Aïda, de pouvoir poursuivre son engagement dans un prochain stage lui permet de préserver le confort ontologique que lui procure son rapport avec l'institution. Mais qu'il s'agisse du stage de sport ou d'un autre, ou plus largement des dispositifs particularisés qui évite le glissement vers la situation de sans-statut et qui apaise provisoirement les incertains, ils ne peuvent être que provisoires. Certains pourront peut-être, comme Aïda, en suivant un autre stage, prolonger dans le temps l'éphémère cocon institutionnel. Mais globalement la tactique d'adhésion ne peut être que temporaire et le risque de dépendance institutionnelle est réel. « *Qu'est-ce que je vais devenir ?* » est la question de ceux qui, s'efforçant de faire l'exomologèse de leur adhésion à la conception de l'acteur autonome, laissent entrevoir la crainte de devoir mettre véritablement en application cette prétendue autonomie.

➤ *Sportive invalide ! « Le sport mental » face à la dissonance*

Cette forme d'angoisse de l'incertitude trouve aussi son origine dans l'ambivalence du dispositif dont il a été question dans la seconde partie. En effet, les stages s'adressent à des

individus considérés comme provisoirement inaptes et l'objectif est de reconstruire une inaptitude corporelle et mentale au travail. Par conséquent, lorsque les stagiaires emploient une tactique d'adhésion pour accéder à une sécurité ontologique, ils font la preuve d'une inaptitude révolue et donc d'une aptitude retrouvée. En pratiquant assidûment et en s'engageant intensément dans l'activité sportive, ils contredisent la catégorisation comme inaptes et risquent à nouveau d'être situés dans la catégorie des aptes à travailler et directement enjoins à mettre à profit cette aptitude. Il y a donc une tension permanente : l'engagement sportif est à la fois une façon de se conformer au rôle institutionnel et ainsi de se conforter dans une identité stabilisée mais il atteste aussi d'un objectif atteint qui est celui de la reconstruction de l'employabilité et qui ouvre à nouveau les portes du difficile marché de l'emploi. Pour gérer cette tension permanente, les stagiaires emploient des tactiques consistant à ne pas être le stagiaire modèle qui semble pouvoir (et donc devoir) quitter le stage ou, du moins, retrouver un emploi dès la sortie. Les observations pendant le stage ont permis le repérage de ces tactiques. Là encore, il s'agit de rendre visible ses difficultés tout en montrant sa bonne volonté. De tels exemples sont fugaces et difficiles à exploiter dans le cadre d'une démonstration. À ce titre, les entretiens sont utiles car la gestion d'une telle contradiction y apparaît de façon plus évidente et parfois plus typique. Le récit de Claudia (48 ans, RMI, stage (B)) est de ceux-ci. Elle revendique une inaptitude corporelle et irréversible. Elle affirme que son médecin a reconnu cette invalidité mais que les services sociaux ne la reconnaissent pas. Son orientation vers le stage de sport, par son assistante sociale, est comprise comme le moyen de recouvrir son aptitude au travail. Claudia apprécie le stage mais le fait de demeurer sous le régime du RMI et que son engagement dans le stage fasse office de démarche de réinsertion ne lui plaît guère. L'identification par la catégorie du RMI et la reconnaissance médicale de son inaptitude corporelle placent Claudia face à une double catégorisation et finalement un *double bind*. Cela la conduit à revendiquer la disqualification de son propre corps et sa catégorisation comme inapte :

« J'ai eu de gros problèmes physiques. Ce qui fait que je suis tombée au chômage et puis au RMI. Au lieu d'être considérée comme invalidité [...] je vous dis avec des problèmes physiques avec le certificat du médecin et tout, c'est pas possible,

je suis plus apte au travail. Donc moi je demande de passer dans le régime de l'invalidité. Et pas dans le RMI. » (Claudia, 42 ans, RMI, stagiaire (B)).

Ici, les registres médical et social catégorisent et instituent Claudia (et son corps) de façon contradictoire. Il en résulte une précarité mentale anxiogène :

« Vous vous rendez compte, j'ai 48 ans, deux enfants, je suis au RMI et je peux pas travailler et en plus on refuse de me mettre en invalidité alors que je peux pas, avec certificat du médecin, exercer mon travail. C'est surtout là l'angoisse. » (Idem).

Face à la stigmatisation et à l'incertitude du statut, la disqualification sociale du corps par l'allocataire lui-même, la revendication de son incapacité à le mettre en gage au travail, constitue parfois le dernier refuge tant la conformité à l'injonction au travail demeure improbable à un âge avancé¹. Claudia récuse fermement son identification comme chômeuse qui maintient implicitement l'injonction au travail alors qu'elle ne s'en sent pas capable. La tactique de Claudia semble bien celle de l'évitement du stigmate lié à l'identification catégorielle d'assisté. Il s'agit de revendiquer des caractéristiques incompatibles avec cette catégorisation comme l'inaptitude corporelle. Mais sa posture se charge toutefois d'une contradiction lorsqu'il s'agit de la relier au sport qui lui procure du plaisir. Elle souhaite effectivement poursuivre le stage qui lui plaît et à travers lequel elle adhère parfaitement au rôle qui lui est suggéré. La revendication de son inaptitude en est discréditée. Face à cela, elle redéfinit le sport comme une activité thérapeutique et non plus comme un analogon du travail :

« Je sais que c'est pas conseillé mais j'en ai besoin parce que ça me fait aussi du bien. Là c'est pour le mental, c'est le sport mental qu'est important quoi. [...] Je suis angoissée et quand je fais du sport, ça me défoule » (Idem).

¹ Au cours de notre enquête sur les vécus subjectifs du RSA en expérimentation, nous constatons que le passage à l'AAH est souvent revendiqué par les allocataires les plus âgés, et vécu (quand il arrive) comme un soulagement. Le dédouanement de l'injonction au travail semble libérer d'une contrainte mentale oppressante.

L'invention langagière « *sport mental* » synthétise une adéquation catégorielle personnalisée entre sport assistance. Claudia évite le stigmatisme en revendiquant une inaptitude corporelle qui n'est que partiellement reconnue. Cette absence de reconnaissance totale génère une angoisse qu'elle soulage par l'activation sportive de son corps. Une activation dont la contradiction apparente avec l'inaptitude corporelle revendiquée, est dénouée par la conception d'un sport qui n'est pas pour le corps mais pour le mental. De cette façon, Claudia gère la tension entre son adhésion et son engagement sportif susceptibles d'attester d'une aptitude au travail d'une part, et la revendication de son inaptitude.

II. Se retirer

Dans *L'invention de soi* (2004), Kaufmann définit un modèle d'expression identitaire qu'il nomme « *le retrait* » (227-255). Ce modèle est clairement ressorti de notre travail empirique. Nous avons dit plus haut que l'objectif de notre typologie n'était pas de décrire une réalité (bien trop fugace) mais de permettre, en tant qu'outil, de l'appréhender. À cela, nous ajoutons la nécessité de pouvoir faire communiquer nos catégories théoriques à celles déjà existantes et ayant émergé à partir d'autres travaux empiriques. Pour permettre cette communication qui consiste à comparer les catégories théoriques des uns et des autres et, de cette façon, à les rendre plus précises, nous reprenons ce modèle du retrait formulé par Kaufmann. Il s'agit également, dans une conception collective de la démarche scientifique, d'éviter la profusion de concepts décrivant des réalités analogues. Ce qui ne doit évidemment pas conduire à négliger les différences entre les catégories théoriques. C'est justement sur ces différences que nous allons insister. Car si globalement, notre travail empirique fait remonter une catégorie de tactique identitaire proche du modèle du retrait, elle s'en distingue, la nuance ou la précise à certains endroits de l'analyse.

Comme cela a été fait pour la tactique d'adhésion, il convient de lier l'attitude du retrait des chômeurs sportifs au pôle institutionnel. Dans la deuxième partie, l'injonction à être soi-même s'est révélée être au cœur des politiques sociales localisées. Être soi-même pour pouvoir utiliser ses pleins potentiels, savoir s'accepter, ne pas se laisser aller, sont autant de prescriptions qui, dans le cadre de l'adhésion, trouvent preneurs sur le marché des identités. Mais cette identité qui est proposée dans le cadre des stages n'est pas valorisante aux yeux de tous. Et tous les chômeurs, relevant de l'assistance ou non, n'ont pas la possibilité de s'arrimer à un îlot institutionnel de la sorte. Enfin, nombreux sont ceux qui n'ont pas les ressources suffisantes pour répondre à cette injonction qui ne se cantonne pas aux politiques sociales mais qui se présente davantage comme un mot d'ordre généralisé. Dans de telles situations, le retrait consiste à se retrancher sous le sceau de la fatalité, de l'évidence, du naturel, là où tout est joué d'avance, là où la responsabilité de soi est si peu déterminante qu'elle ne risque pas de se retourner en culpabilité ; là où être soi-même n'est plus une démarche mais un état, où ce soi n'est donc plus à construire ni à utiliser, mais seulement à découvrir. La croyance en une idée substantielle, ce savoir qui participe du pouvoir institutionnel décrit dans la seconde partie, est alors réinvestie par certains acteurs

optant pour le retrait. Elle perdure sans être nécessairement modifiée (il s'agit toujours de croire en une essence de soi) mais n'est plus au service d'une mise en conformité des déviants, elle devient une fin en soi. Le retrait devient alors une contestation silencieuse, une tactique qui, chez certains, peut se transformer une subversion permanente.

Généralement le retrait se manifeste dans une petite vie, une petite routine ponctuée par de petites ambitions. Il tient l'individu loin de l'agitation de la créativité identitaire. Une agitation qui laisse d'ailleurs une place considérable aux activités sportives. Quoi de mieux que le sport pour se construire, pour se réaliser différemment, pour être dynamique et responsable, bref pour être conforme au monde de la créativité identitaire ? Le sport semble tout l'inverse des paisibles retraites, quelles qu'en soient leurs formes. Il est bruyant, ostentatoire et omniprésent. La version légitime du sport s'affiche de toutes parts. Comment peut-on alors refuser de se mettre en jeu à travers une pratique sportive ? Les acteurs (dés)engagés dans le retrait « sont dans un monde qui leur est propre, à l'intérieur d'une société différente, qui ne les comprend pas et les ignore. D'autant que ce monde du retrait est marqué par l'invisibilité et le silence publics. » (Kaufmann, *op.cit.*, 234). Au regard des vertus qu'on lui prête communément, le sport se présente davantage comme l'activité de ceux qui se prennent en charge, s'affirment et, qui à travers le corps, s'investissent dans l'entretien narcissique d'une identité qu'ils valorisent ou cherchent à valoriser. La version commune du sportif pourrait être le modèle typique de l'entrepreneur de soi (Ehrenberg, 1991) en action.

Pour comprendre ce qui semble être un paradoxe, il faut, là encore, rappeler que la recherche de sécurité ontologique est au principe du retrait. Elle concerne effectivement des individus dont l'indigence des ressources économiques et sociales ne permet pas d'agir sur les identifications catégorielles dont ils sont l'objet. Nombre de chômeurs subissent un décalage entre leurs propres aspirations identitaires et l'identité qui leur est reconnue. C'est donc à la fois l'incertitude et la dévalorisation de soi à laquelle il s'agit de s'adapter. Dans le cas des plus démunis, n'ayant pas la possibilité de s'engager institutionnellement ou n'y voyant pas une opportunité, le retrait semble un moyen de s'en protéger. Or, la sécurité ontologique est « davantage un phénomène émotionnel que cognitif » précise Giddens (1994, 98). Émotionnel et sensible voire sensoriel pourrions-nous ajouter. La sensation d'être pleinement et naturellement soi place le corps dans une évidence qui favorise l'action. Et inversement, l'action permet d'accéder à une sensation d'être pleinement soi et

d'échapper à celle du vide. Car au fond, le malaise dans l'incertitude identitaire ou le décalage entre *identité réelle* et *identité virtuelle* (Goffman, 1975, 12) tient dans le fait qu'une vérité inacceptable risque d'être mise à jour : celle du caractère illusoire d'un soi authentique, d'une essence de soi distinguant chacun d'autrui, en bref, la vacuité de sa propre existence. « La sensation de soi occulte qu'il n'existe aucun soi substantiel » (Kaufmann, 2008, 57). Le retrait sportif, c'est alors le retranchement dans une sensation physique qui porte à un sentiment de plénitude de soi, dans un geste assez fluide pour donner l'illusion d'être porté par l'évidence.

A. Retrait dans « l'avant »

Deux types de retrait ont été distingués. Le retrait dans « l'avant » concerne des chômeurs qui, à travers certaines activités spécifiques, parviennent à retrouver une aisance corporelle liée à un cadre de socialisation antérieur et en rupture avec le chômage. À travers une activité sportive en particulier, ils accèdent à une sensation qui les renvoie à ce qu'ils étaient avant d'être chômeurs. L'activation du corps leur permet de retrouver, momentanément, la sensation d'être encore ce qu'ils ont toujours été ou ce qu'ils sont persuadés d'être fondamentalement. En tant qu'ancien vendeur dans le luxe, Sylvain se sent à nouveau en accord avec lui-même et le milieu du luxe lorsqu'il pratique le golf, Sonia se sent à l'aise dans la pratique sportive qui ne la rend pas sportive mais qui fait revivre le don d'artiste héritée de sa mère, et Elie retrouve son rang social à travers le plaisir qu'il éprouve à évoluer dans l'eau comme il le faisait enfant. Chacun, à travers des sensations particulières, se retransche dans un « avant » qui les valorise, ne serait-ce que momentanément. Alors que le retrait concerne généralement les plus démunis, le retrait dans « l'avant », sans que l'on puisse généraliser le constat, concerne ici des individus dont les origines sociales relativement élevées font du chômage et du passage au RMI, des expériences de déclassement.

1. Le golf ou l'aisance du rang retrouvée

Sylvain (28 ans, RMI, stagiaire (A)) semble adhérer totalement à la conception du sport qui lui est suggérée dans le stage. Il la reprend même à son compte à certains moments, notamment lorsqu'il demande à se faire chronométrer sur 500 mètres une fois par semaine. Il confirme cette adhésion au cours des premiers temps de l'entretien :

« Je veux retrouver deux trucs grâce au sport. Le premier c'est peut être le plus important, c'est perdre du poids. Pour moi, puis pour retrouver du travail, j'ai pas le choix donc le sport pour moi maintenant je le vois comme ça, comme une marche vers le travail tout simplement. Et je veux retrouver confiance en moi. Je veux me fixer des objectifs et les atteindre et en tout cas m'arracher pour les atteindre et être fier de moi. Parce que là vu la situation,

je peux pas être fier de moi. C'est pour ça que ce matin, je voulais faire des 500 avec le chrono et tout parce que c'est se fixer un objectif. » (Sylvain, 28 ans)

L'adhésion paraît ici totale. Le sport est clairement une marche vers le travail et par là-même il apparaît symboliquement tel un analogon du travail. Il souhaite en effet se réinscrire dans un rapport d'obligation stimulant qui lui permettrait de s'engager dans la réalisation d'objectifs. La fierté à recouvrir est celle de l'engagement tenu et intervient comme une rétribution différée. Un nouvel aller-retour entre l'entretien et l'observation *in situ* nous permet cependant de constater que Sylvain ne réalisera jamais de 500 mètres chronométrés. De surcroît, plus tard dans l'entretien, il nous parle de son activité favorite dans le stage : le golf. Cette discipline tient une place singulière parmi les autres en raison de sa connotation sociale évidemment mais aussi car elle est la seule à ne pas être une activité à la fois programmée et ne relevant pas de l'apollinien. Elle est proposée à titre d'initiation et semble être considérée comme secondaire par les responsables du stage. Le golf a lieu le dernier jour de la semaine et l'exigence d'assiduité est moindre. En revanche, elle est l'activité privilégiée de Sylvain qui lui confère un sens hautement symbolique :

« Bon on court, on fait de la musculation, du foot de temps en temps, de la natation donc ça c'est bien mais bon on fait aussi du golf et ça c'est génial quoi. Bah ouais le golf c'est pas le foot quoi. Bah ça nous ouvre sur un autre monde quoi. C'est pas le sport de tout le monde quoi. Et nous ça nous permet de côtoyer un autre univers quoi. Imagine un peu pour des rmistes, te retrouver avec des amateurs de golf. Enfin moi je connais déjà un peu ce milieu huppé, je suis même à l'aise mais bon c'est surtout pour les autres, ils ont jamais vu ça hein. » (Idem)

Pour mieux comprendre ce qui se joue ici pour Sylvain, il faut savoir qu'avant le chômage, il occupait un emploi de vendeur dans le secteur du luxe à Paris. La disqualification sociale vécue en fut d'autant plus brutale. Le golf lui permet une forme de réhabilitation identitaire. Suivant son propos, le golf est une ouverture sur un monde inaccessible pour un allocataire du RMI comme les autres. Pour lui, en revanche, il s'agit d'un retour dans un monde dont il maîtrise les codes, un monde qui lui correspond et dans lequel il se sent à

l'aise et qui, en bref, lui renvoie une image conforme à son *identité réelle* (Goffman, 1963). À travers sa conception de la pratique sportive, Sylvain négocie l'identité qui lui est attribuée par la catégorisation sociale du RMI dont il discute clairement la légitimité :

« Donc combattre le chômage c'est aussi combattre ce qu'il fait de toi, comment il t'a changé pour rester ou redevenir qui t'es vraiment. C'est combattre tout ce qui te cache. Moi je suis pas le rmiste obèse que le chômage et la vie est en train d'essayer de faire de moi » (Idem.).

La lutte contre le chômage ne se cantonne pas seulement à l'insertion professionnelle donc. Il s'agit bien ici de lutter contre l'identification à la catégorie de chômage et plus précisément à celle du RMI. Si le golf est une activité marginale au stage du point de vue des concepteurs, elle est centrale pour Sylvain : *« T'en chies un peu à la muscu ou à la course puis tu te fais un après-midi de golf derrière »*. L'adhésion à la conception du sport qui lui est suggérée semble même une condition de l'accès au golf et à la réhabilitation qu'il permet. Cependant, et bien que son comportement paraisse « suspect » aux yeux des responsables du stage, son adhésion à la conception légitime du sport n'est pas forcément feinte. Mais ce retrait, bien que provisoire, lui permet de spécifier son identité de chômeur assisté à travers le sport. À la différence de l'adhésion, cette particularisation identitaire n'émane pas de l'institution. C'est, au contraire, dans les interstices des formes de pratique qui lui sont imposées que Sylvain s'immisce pour cultiver une définition propre du sport qui lui permet de réaliser différemment l'identification comme assisté dont il est l'objet. Dans les interstices au sens où l'espace qui est offert aux stagiaires s'impose à eux. Mais la faculté tacticienne de certains leur permet de s'adapter à cet espace. Ici, le golf qui n'est conçu que comme une activité secondaire devient « secrètement » la discipline qui permet à Sylvain de spécifier, à sa façon, l'identification catégorielle dont il fait l'objet.

Il associe le golf à son identité professionnelle initiale. Discuter avec les golfeurs présents sur le parcours ou conseiller les autres stagiaires lui permettent ainsi de rappeler aux autres, et à lui-même, d'où il vient et ce qui se cache derrière l'identification catégorielle de chômeur assisté engagé dans un stage qui s'applique à tous les stagiaires. Ce qui est intéressant est d'associer à ce constat les regards ou les rappels à l'ordre feutrés de la part de Yann (directeur du stage) lorsque Sylvain cherche à se distinguer trop nettement des autres stagiaires en raison de son identité professionnelle révolue. Lors d'un retour à pied

d'une activité sportive, Yann vient, par exemple à hauteur de Sylvain, alors qu'il était en train de nous parler, pour lui demander où il en était dans ses projets de réinsertion professionnelle. Ce dernier lui rappelle alors son projet de commerce sur l'île Maurice. Yann précise alors sa question de la façon suivante¹ : « *Oui à long terme, mais dans l'immédiat, il te faut quelque chose non ?* ». Aussi anodine puisse paraître cette interaction, elle met à jour des rapports de négociation identitaire. D'une part, il faut rappeler que Yann, aujourd'hui directeur du stage, est un ancien stagiaire. Il n'est donc pas seulement le représentant de l'institution mais il est également un individu marqué par une trajectoire et donc subjectivement engagé dans ce type d'interaction. Ainsi, lorsque Sylvain se distingue des autres stagiaires en s'appuyant sur la valorisation de son identité professionnelle, il s'adresse non seulement aux autres stagiaires mais aussi à Yann comme à l'ensemble de l'encadrement.

Mais ce que révèle cette interaction, c'est surtout la gestion des rapports entre l'identité assignée actuelle de chômeur assisté (identité virtuelle), celle révolue de vendeur dans le luxe (identité réelle), et celle envisagée pour le futur. Aux yeux de Sylvain, c'est l'emploi qu'il occupait avant d'être au chômage qui est légitime pour définir son identité. Il l'associe même à une identité substantielle en utilisant des formules qui naturalisent sa compétence : « *j'ai été sensibilisé direct au milieu* » ; « *j'ai toujours été bon pour ça* » ; « *Ils [mes potes] m'ont connu avant quand tout allait à peu près bien donc ils savent qui je suis vraiment quoi.* ». Ce n'est donc pas au regard de la catégorie de l'assistance qu'il pense pouvoir définir « *qui il est vraiment* » mais bien en fonction de sa socialisation professionnelle. De la même façon, en se projetant à long terme, en se voyant tenir un commerce à l'île Maurice, il élude le temps présent, le court terme, auquel Yann le ramène en lui rappelant ainsi la légitimité de la catégorie de l'assistance. À travers son aisance dans l'environnement comme dans le geste du golf (auquel il prétend initier les autres), Sylvain élude également le temps présent en faisant vibrer, dans l'instant, un soi profond. Ce retrait dans la sensation instantanée peut donc être assimilé à une « transaction subjective » (Dubar, 2000a, 111) ou interne à l'individu, consistant à accommoder l'identité pour autrui à l'identité pour soi. Contrairement aux tacticiens de l'adhésion,

¹ La restitution est approximative puisque la conversation n'a pas été enregistrée.

Sylvain spécifie son identité en fonction de ce qu'il perçoit être « *vraiment* » et non en fonction d'une proposition institutionnelle.

2. La sueur ou l'aisance du don retrouvée

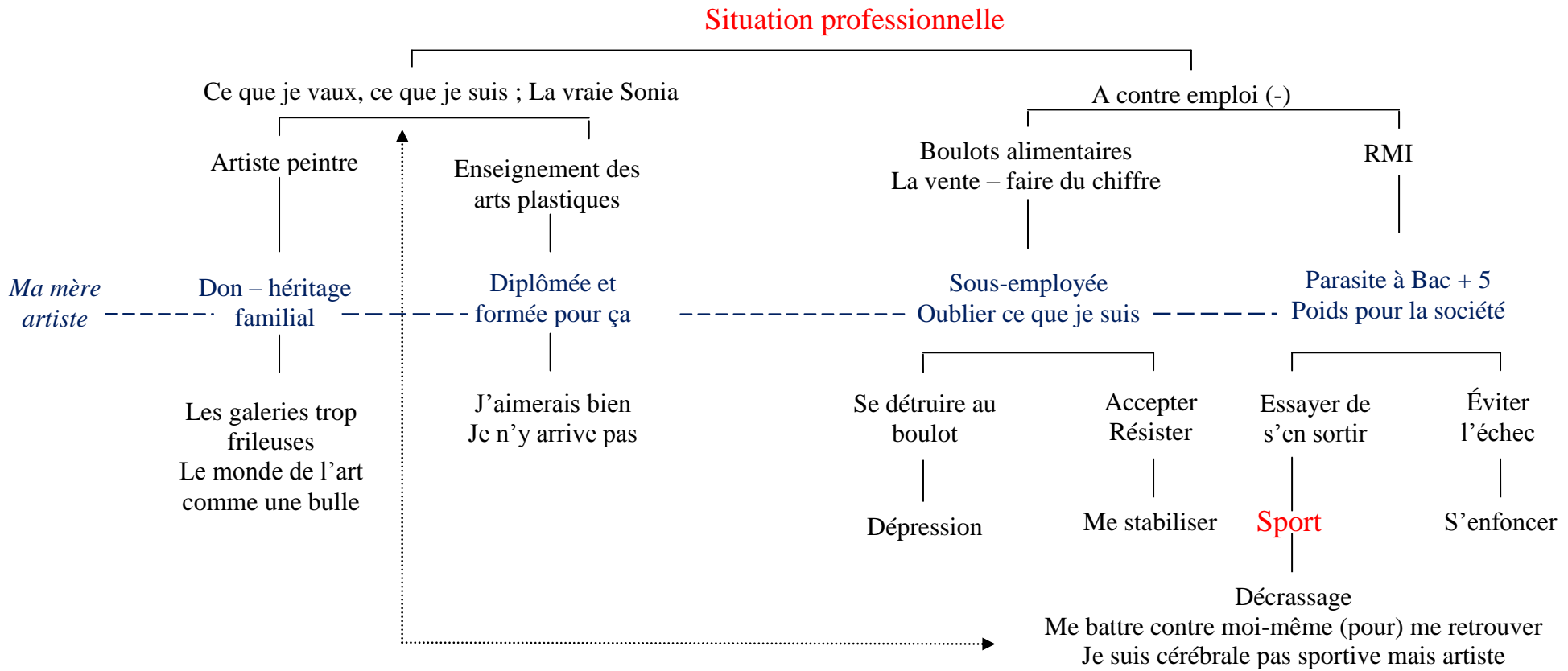
Cet usage du sport comme moyen de recouvrer une identité réelle, obstruée par l'identification catégorielle (identité virtuelle), peut être reporté à l'idée de « *décrassage* » par le sport. Voici une nouvelle formule langagière qui éclaire l'adéquation particulière entre le sport et l'assistance selon Sonia (39 ans, RMI, stage (A)). Plus précisément, elle détourne l'usage qu'en a l'intervenant sportif, et qui est spécifique à la terminologie sportive, afin d'exprimer cette nécessité de se défaire de la surcharge pondérale engendrée par le chômage et qui recouvre son corps d'antan, son identité pour soi. La formule suggère aussi la formation d'une crasse causée par le chômage. Nous avons déjà rencontré ce thème du corps sale du chômeur chez d'autres informateurs. Tous n'ont pas été cités mais rappelons, par exemple, le cas de Mathilde souhaitant « *nettoyer* » son corps et « *remettre les pendules à zéro* ». Sylvain va plus loin en associant le chômage et l'inactivité physique à une odeur qui le trahit lorsque son amie rentre du travail :

« Et ça se voit quand quelqu'un a rien foutu de la journée, ça se sent même. Enfin je veux pas dire que ça pue ou autre chose comme ça mais bon je sais pas comment te dire, mais un mec qui glande toute la journée devant la télé c'est ... » (Sylvain, 28 ans, RMI, stagiaire (A)).

Mais pour Sonia, le décrassage concerne autant l'identité que les kilos en trop ou l'odeur de la passivité. Il s'agit, plus profondément de redevenir « *la vraie Sonia* ». Être une sportive et nuancer ainsi le stigmatisme du chômeur assisté ne l'intéresse pas en soi, ce qui l'intéresse (« *la première chose* ») c'est de se sentir à nouveau « *en accord* » avec elle-même. Or « *la vraie Sonia* » qui est revendiquée est artiste et se reporte ainsi à une autre identification catégorielle. Il ne s'agit pas d'être sportive pour être autrement assistée mais de faire du sport pour redevenir artiste en se décrassant de la facette identitaire attribuée par autrui : « *Je sais bien que je suis pas une grande sportive, je suis plus une artiste mais ça fait rien, je suis en train de me battre, de me retrouver et de m'en sortir* ». Par ailleurs, elle oppose son identité réelle d'artiste à l'identité virtuelle donnée par la catégorie du RMI

ou par le métier qu'on voudrait lui faire exercer. La première est naturalisée du côté du don, alors que la deuxième relèverait d'une concession sur soi, d'un effort : « *La vente et une artiste c'est pas forcément adéquate mais bon contrairement à la peinture je pense pas qu'il faille avoir un don et beaucoup de travail pour la vente. Le RMI n'en parlons pas !* ». Ici encore, le langage est éclairant. Si la forme substantive (artiste et non art) est utilisée pour ce qui relève de l'identité réelle, elle ne l'est pas pour la partie attribuée par autrui (vente et non vendeuse, RMI et non assistée ou rmiste). Autrement dit, Sonia ne pratique pas l'art mais est une artiste. Ce « all-time-in » (Goffman, 1974) revendiqué intervient pour afficher l'authenticité de l'identité réelle et son primat sur l'identité virtuelle jugée contingente et objet du décrassage. La structure de son entretien met en exergue cette thématique du don lui venant de sa mère déjà artiste. Tout le récit se construit autour d'une disjonction entre « *ce que je vau*x » et « *à contre-emploi* ». À partir de là, elle dessine un dégradé de situation allant du métier d'artiste mettant son don à profit jusqu'au RMI qui la définit comme « *un parasite à Bac +5* ». Le jugement de sa situation professionnelle passe invariablement par le filtre de « *ce que je vau*x ». L'identité réelle reste la référence. Jusqu'ici, lorsqu'il s'agissait de décrire la structure d'un récit, nous nous sommes contentés d'évoquer ses disjonctions principales. Pour le cas de Sonia, il nous a semblé à la fois plus simple et plus explicite d'insérer, dans le texte, le schème spécifique de son entretien. Le voici donc à la page suivante :

Entretien N° 8 – Sonia Leïla, 39 ans, RMI, stage A



En bleu sur le schéma, nous avons mis en évidence le dégradé des situations envisagées et évaluées par Sonia. Il s'agit en fait d'un dégradé de rapports plus ou moins antagonistes entre les identités réelle et virtuelle. Son idéal est d'exercer le métier d'artiste. Cela lui permettrait de faire fusionner les identités réelles et virtuelles, d'être « *en accord avec elle-même* ». Hélas, de la même façon que le milieu du luxe est injuste et fonctionne par filiation (« *piston* ») selon Sylvain, celui de l'art fonctionne « *comme une bulle* » et les directeurs de galerie sont trop « *frileux* » pour Sonia. À défaut de cette fusion, Sonia aimerait au moins enseigner l'art. Étant diplômée et formée pour cela, l'écart entre les identités virtuelle et réelle serait minime. Elle serait, en somme, comme bien des artistes incompris, contraint de se réduire à enseigner. Hélas, son diplôme (un Master), bien qu'elle le considère adaptée, ne lui permet pas d'être recrutée. Puis dans le registre du « *contre-emploi* », elle a bien essayé d'exercer le métier de vendeuse mais il la détruit, contredit trop ce qu'elle est vraiment, au point de la conduire à la dépression qu'elle traverse aujourd'hui. Là voilà donc dans une situation d'écart extrême entre le métier d'artiste pour lequel elle est douée et la situation d'assistée. La conscience de cet écart tient dans une seule de ses oxymores : « *parasite à bac + 5* ».

Comment le sport peut-il lui permettre ou lui faciliter la gestion de cet écart douloureux ? D'autant qu'elle n'est pas sportive, dit-elle, mais « *cérébrale* ». À cela, il faut ajouter une position délicate. Elle dispose de ressources sociales et intellectuelles en tant qu'artiste et fille d'artiste, mais sa situation ne lui permet de les mobiliser. Ceci ajoute évidemment à la frustration. Sa passion pour l'art et sa conviction d'être faite pour cela, la place constamment face à l'impossibilité de se réaliser ainsi, mais aussi face au caractère illusoire de cette identité substantielle. À tel point que la frustration qu'entraîne un tel écart se mue en dépression qui se manifeste par une sorte d'apathie. La perte de l'élan vital est aussi la perte de l'élan artistique. Aujourd'hui, Sonia n'arrive plus à peindre. Consciente de cela, elle souhaite, à travers le sport, recouvrer un élan vital qui lui permettra, non pas de devenir une sportive, mais de redevenir l'artiste qu'elle a toujours été. Mais pour le moment, de tels effets différés ne se font pas ressentir. En revanche, dans l'effort de l'instant, lorsqu'elle commence à transpirer et à sentir la fatigue, elle « *sent que ça revient* ». Une sensation d'être à nouveau elle-même qu'elle espère voir s'installer à force de sacrifices. Dans la fatigue, l'aisance de la fusion avec soi-même émerge. Le temps de

l'effort, Sonia retrouve ce qu'elle fut avant et ce qu'elle est persuadée d'être de façon atemporelle.

3. L'eau ou l'aisance de l'enfance retrouvée

Bien qu'elle soit une illusion, cette conviction d'une identité authentique et atemporelle n'en est pas moins fondée. Dans les deux cas précédents, il y a une part de schémas incorporés issus d'une socialisation antérieure (socialisation professionnelle pour Sylvain et socialisation familiale pour Sonia). La recherche de sécurité ontologique, à travers de telles sensations de plénitude renvoyant à un « avant » mal défini, consiste aussi à réactiver de vieux schémas que la situation matérielle ne permet pas d'activer de façon permanente. Ce principe a été mis en lumière par le récit d'Elie (44 ans, RMI, stagiaire (A)) et son expérience de la natation.

➤ *Homo-faber en surface, et profondément hédoniste*

Dans le stage, Elie est un stagiaire modèle au point de basculer du côté de l'encadrement à la session suivante. Il est un tacticien de l'adhésion lorsqu'il réalise parfaitement la conception légitime du sport et, nous le verrons plus loin, surenchérit même cette conception au point de renverser le stigmaté en signe positif. Mais de façon moins visible, voire secrète, la conception laborieuse du sport (« *combattre le feu par le feu* ») se double d'une approche bien plus hédonique. C'est à la fin du premier entretien qui a été réalisé avec lui, après avoir longuement argumenté cette première conception légitime, qu'il laisse entrevoir une représentation plus personnelle. Il nous confie qu'il n'est pas certain d'avoir le courage de continuer à courir après le stage mais qu'il ira probablement plus facilement vers la natation. Nous lui objectons qu'il s'agit aussi d'un sport d'endurance reprenant ses propos. Voici sa réponse :

« Non c'est .. . D'abord parce que la natation euh, j'adore l'eau moi. J'adore nager. Au sud de la France, j'ai tout le temps aimé ça. Et pour quelqu'un qui pèse lourd qui a un surpoids et qui ne veut pas trop faire du sport, ne pas faire quelque chose de brutal. » (Elie, RMI, 44 ans, stagiaire (A)).

C'est au cours de sa jeunesse, dans le sud de la France, qu'Elie a contracté ce plaisir de nager. Issu d'une famille iranienne au statut social élevé (son père étant juge), Elie est envoyé en France à l'âge de treize ans. Il suit son parcours scolaire dans un lycée privé qui lui offre la possibilité de pratiquer de nombreuses activités sportives. À cette époque, il associe une conception ludique et hédonique du sport. D'autant plus que sa socialisation primaire n'a pas laissé de place pour la culture de l'intimité ou pour le souci de soi :

« Mais le sport a une nouvelle dimension comme l'alimentation. On en parlait pas comme ça avant. Il y a quelques années c'était pas considéré comme l'essentiel dans la vie. Une bonne alimentation, une bonne hygiène alimentaire, tout ça c'est nouveau aujourd'hui. Il faut manger cinq fruits et légumes par jour etc. On disait pas ça à l'époque. Le sport c'est pareil. Le sport, je le faisais pas pour le bien-être corporel, c'était uniquement dans un état d'esprit ludique, pour le plaisir. Et d'ailleurs je faisais que les sports que j'aimais » (Idem).

La structure de son entretien confirme la dualité de sa représentation du sport. Toute une série de disjonctions parallèles définissent les contours de deux catégories du sport selon Elie : enfance / aujourd'hui ; facile / homo-faber ; dans l'eau ; sur terre ; léger / lourd ; plaisir / nécessité ; ludique / effort ; paradis / feu. D'un côté, le sport à dominante hédonique, auquel il est sensibilisé au cours de son enfance grâce au niveau social de sa famille, et de l'autre, celui auquel il doit se contraindre pour lutter contre une situation de chômage de longue durée. S'il est tentant d'associer une valorisation à cette disjonction (hédonisme positif / homo-faber négatif) et d'en déduire une tactique de conformité de façade, il semble plus juste d'affirmer qu'Elie parvient à conjuguer les deux conceptions. Si le sens de son engagement va bien dans le sens d'une adhésion, cela ne l'empêche pas de se lover momentanément dans la sensation de légèreté que lui procure l'élément aquatique. De ce point de vue, son approche de la natation est éclairante. Il s'agit certes d'un sport d'endurance qui met à contribution les muscles mais l'effort est « souple » dit-il, exprimant ainsi la possibilité de conjugaison de ses deux approches : « [...] Mais en natation on fait un effort important mais sans brutaliser les muscles, tout en souplesse, tous les muscles travaillent. ». L'ambivalence de son approche de la natation lui permet donc d'associer une tactique d'adhésion lui permettant de se fixer à une identité sur le

temps long du stage et une tactique de retrait dans « l'avant ». La sensation qu'il éprouve en évoluant dans l'eau réactive des schémas datant de l'enfance et qui sont intervenus dans une situation sociale privilégiée. À cette époque, Elie ne portait aucune attention à son corps, à l'hygiène ou à l'équilibre corporel (« *je n'avais quasiment pas de vie intérieure* »). Aujourd'hui, il se soucie prioritairement de son corps en surpoids. Un surpoids qui lui rappelle constamment le déclassement subi et sa situation de chômeur assisté. Dans l'eau, il accède à une sensation « d'enveloppement sensible » (Kaufmann, 2004, 112) qui le contient, le protège de l'incertitude et lui apporte une sécurité ontologique. Mais il oublie aussi momentanément la situation actuelle en réactivant des schémas incorporés depuis l'enfance :

« Il y a des choses qu'on fait dans l'enfance qui vous reste toute la vie parce que quand on est jeune, les pages sont blanches, y'a rien d'écrit et les choses s'écrivent profondément. Ça reste. Et les sports que j'ai fait quand j'étais jeune, la voile et tout ça, même la natation, l'eau que j'aime tellement aujourd'hui c'est peut être parce que j'étais près de la mer. J'adorai refaire ces sports là. Je pense qu'on est ..., comme tout est important dans l'enfance, si on incite les jeunes à faire des efforts, du sport et des choses comme ça, ça leur restera toute la vie, c'est un capital qui reste. Moi je sais que sur un petit bateau qui glisse sur l'eau avec le corps à l'extérieur, ou en train de flotter, c'est pour moi l'image du paradis sur terre. » (Idem)

Inutile de paraphraser. Le propos d'Elie montre à quel point les sensations corporelles contiennent du « social ». Glisser sur ou flotter dans l'eau, se sentir léger réactive son « capital » et « *les choses profondément* » inscrites en lui. Le retrait sensoriel dans un « avant » procure alors un sentiment d'évidence qu'il assimile au paradis et qu'il oppose au « feu » de sa situation actuelle. Un feu à combattre par le feu dira t-il, loin des plaisirs aquatiques de son enfance.

Cet exemple de retrait dans « un avant », vaguement défini car incorporé, montre aussi que la tactique de retrait n'exclue pas forcément l'individu de l'activité de catégorisation. Les sensations d'Elie renvoient à une conception du sport qui est en décalage avec celle qui est diffusée dans les stages. Conformément au principe de la tactique, Elie s'accommode d'un lieu propre à la stratégie d'institution. Il s'agit ici d'un bassin dans lequel il conviendrait

d'évoluer sur l'axe horizontal (faire des longueurs) et de suivre les lignes pour être conforme à la conception institutionnelle du sport. Or, les sensations de légèreté et le retrait momentané dans une évidence d'antan suggère de profiter de l'axe vertical du bassin, d'être porté par la masse d'eau plutôt que de l'affronter et d'avancer laborieusement contre ses lois propres. Loin de l'obligation de se faire violence, de « *combattre le feu par le feu* » ou d'utiliser ses pleins potentiels, et d'affronter le poids de son corps comme la responsabilité de soi, Elie profite de ce poids pour accéder à ces sensations de légèreté qui lui font provisoirement oublié le poids de son statut et de l'inutilité sociale dont il souffre par ailleurs. Nouvelle équation catégorielle donc : le sport devient un moyen d'apaiser le chômeur et non plus de le mettre face à ses responsabilités. Mais l'équation est éphémère. En effet, cela montre également que toute catégorisation indigène n'a pas nécessairement un impact sur la construction de la réalité. Ici, la conception indigène n'est activée que de façon momentanée et n'atteint pas la légitimité de la conception institutionnelle aux yeux d'Elie qui se résout à s'y conformer à travers d'autres sports.

Au risque de verser dans le registre psychanalytique, bien qu'il soit question ici de socialisation, ces exemples de retrait dans « l'avant » illustrent aussi le rôle premier que joue l'enfance. Chez Sonia qui est fille d'artiste ou chez Elie, ce qui est réactivé à travers le sport, ce sont des schémas datant d'une période plus valorisante en termes de position dans l'espace social. Les schémas acquis au cours de l'enfance sont sollicités à un moment où l'individu incertain cherche à se raccrocher à quelque chose de certain. « Ce repli est compréhensible : il faut pouvoir « se raccrocher à quelque chose ». On est jamais « rien », même lorsqu'on se sent « nu ». Mais, ce qui reste, c'est son passé, ses racines, son histoire la plus ancienne, « primordiale ». Ces termes, « primitif », « primaire » ou « primordial » renvoient à ce qu'il y a de plus profond et de plus « ancien » dans l'histoire personnelle. Ce sont les parents bien sûr et notamment la mère qui est celle qui vous a « mis au monde » et qui vous a manifesté le premier attachement. Toute crise identitaire renvoie à ces liens premiers de l'existence (...) » (Dubar, 2000b, 168).

Dans une société marquée par la réflexivité, l'enfance demeure la période biographique où le cours des événements semblent déterminé, où l'individu n'a pas encore à se poser de questions décisives et surtout, où le regard de son entourage direct reste à peu près stable. Or, Giddens (1994) précise bien que la sécurité ontologique tient, au fond, à la certitude

que l'attitude et le regard d'autrui sur soi restent stables et continus malgré la discontinuité des événements. On comprend alors qu'une pratique sportive qui active le corps à travers des gestes dessinés dans l'enfance, puisse constituer une forme d'apaisement. Cette tactique fait appel à une mémoire du corps. Des gestes acquis et intégrés depuis longtemps et qui émergent pour recréer de l'évidence là où elle fait défaut. On pourrait presque parler ici de résilience pour désigner cette capacité de l'individu à faire appel à des schémas corporels incorporés à des moments où le corps est mis en difficulté par l'incertitude mentale. Éric (47 ans, RMI), lorsqu'il se lance, « *inconsciemment* » car sans entraînement, dans un tour de France à vélo pour mettre en scène sa situation de chômage, prend conscience de cette mémoire du corps au moment où il se souvient de son expérience de cycliste dans sa très jeune enfance. Cette mémoire du corps, selon lui, le sauva :

« Et c'est ce qui m'a permis de le faire et d'aller au bout je pense, c'est la mémoire de l'effort. Parce que je savais, parce que j'étais spécialiste des courses de côte à l'époque et je savais qu'il y avait beaucoup de côtes dans mon parcours et je savais comment économiser dans ma mémoire sportive, c'est quelque chose d'incroyable. J'ai tout gardé. J'ai pas gardé les muscles évidemment. Mais j'ai gardé les automatismes. [...] C'est la mémoire de l'effort. Et en même temps, cet effort sportif m'a permis, étant confronté à une situation d'exclusion, de précarité etcetera, d'utiliser cette mémoire sportive pour en faire euh, pour la transformer en action à 47 ans, en action qu'a réussi » (Éric, 47 ans, RMI)

➤ *Des catégories du social à l'indistinction du monde aquatique*

En rapportant les sensations relayées par nos informateurs aux registres de catégorisation qu'ils suggèrent, il s'agit aussi de dépasser une vieille dichotomie que Laplantine (2005) a largement réprouvée, et de façon convaincante, entre le social et le sensible, la pensée et le corps, la catégorisation et l'énergie. La tactique du retrait oblige à établir des liens entre la mise en mots et les expériences corporelles. Celles-ci dépendent du social tout autant qu'elles sont susceptibles de le reformuler. Dans le cas d'Elie, si l'immersion dans l'élément aquatique lui fait oublier le poids de son identification catégorielle, c'est aussi que le retrait dans un « enveloppement sensible » (Kaufmann, 2004, 112) suggère le

dépassement des catégories sociales et institutionnelles. Le sens ne se formule plus avec les mots qui organisent le monde social mais se ressent dans le cadre de catégories anthropologiques plus globales et plus authentiques. Le retrait vers le sensible pour se sentir exister ou retrouver ce qu'on est vraiment suppose que les catégories telles que le chômage ou l'assistance voire la profession, dans l'instant du geste et de la sensation, ne permettent plus d'identifier de façon crédible. Le caractère arbitraire de l'ordre catégoriel légitime se laisse submerger par l'idée d'une identité authentique et propre à chacun. L'eau d'un bassin, par exemple, contient le corps de tout son ensemble sans le situer dans une partie de l'espace et le séparer d'une autre. L'indistinction et le mouvement insaisissable de l'élément aquatique et l'homogénéité irréductible de la masse d'eau dans laquelle le corps évolue, rompent avec les discontinuités des catégories qui organisent le social, avec « l'univers-langage de la catégorie en tant qu'il procède à une stabilisation du vivant, et à fortiori du vécu » (Laplantine, *op.cit.*, 104). La conception de la natation qui est suggérée dans le stage, et qui est la conception la plus répandue dans le sport, n'admet pas cette indéfinition. Il s'agit de nager sur le plan horizontal, de suivre les lignes, de compter ses longueurs, de projeter d'en faire toujours davantage, et de comparer les uns et les autres en fonction de leur maîtrise relative de l'élément et de leur corps plongé dans cet élément. Elie, explore d'autres axes du bassin, de se laisser porter par des flots qui font danser les droites lignes tracées sur le fond et censées organiser l'espace. Dans l'instant, les catégories institutionnelles n'ont plus de prise sur lui, la sensation d'être dans un élément qui le contient tout entier suffit, provisoirement, à combler les carences d'un ordre catégoriel incapable d'apaiser son incertitude. Certes, la sensation reste éphémère et, dans le cas d'Elie, n'a pas d'impact sur la construction de la réalité puisque son engagement dans les autres sports renoue avec la conception institutionnelle à laquelle il adhère sincèrement. En revanche, pour Robert (64 ans, RMI, pratiquant hors stage) qui est depuis plus de quinze ans au RMI, la sensation, même fugace, est vitale. Depuis de nombreuses années, chaque week-end, il se rend (toute l'année) dans le golf du Morbihan pour accéder à cette sensation de légèreté et d'être contenu dans l'élément aquatique. Sans cette respiration, il assure qu'il ne serait plus de ce monde. Il s'y oublie donc s'y sent mieux dit-il. Bien que les catégories institutionnelles n'en soient que très peu discutées au fond, leur dépassement momentané, à travers le retrait dans la sensation de plénitude, permet au moins une gestion de l'incertitude identitaire.

B. Retrait dans « l’instant »

Les trois exemples de retrait qui viennent d’être exposés ont pour point commun de faire appel à des schémas incorporés et liés à une identité valorisante mais révolue, une sorte de « soi possible » (Kaufmann, 2004, 76) tiré du passé. C’est pourquoi nous les avons nommés retrait dans « l’avant ». Ce type de retrait dans la sensation éprouvée laisse entrevoir une mise à distance provisoire des catégories qui agencent le monde social. Cependant, ces sensations renvoient à des identités valorisées par le prisme de ces mêmes catégories: celle de vendeur dans le luxe pour Sylvain, celle d’artiste pour Sonia et celle de fils de notable iranien pour Elie. Le dépassement de l’ordre catégoriel n’en est que très relatif. C’est plutôt leur positionnement dans cet ordre catégoriel qui est discuté, davantage que l’ordre lui-même. Les prochains exemples de retrait, en revanche, sont ceux de chômeurs sportifs estimant que les catégories qui organisent le monde social sont superficielles. Être soi-même, ce n’est plus revendiquer ce qu’on était avant d’être au chômage, mais c’est ressentir son identité substantielle au-delà de toutes identifications arbitraires. L’essentialisme identitaire en est exacerbé au point que l’identité ne se formule plus avec les mots mais se vit avec le corps. La sensation de l’instant n’est plus un détour pour accéder à un avant ou à un futur, mais l’individu estime ne découvrir ce qu’il est vraiment que dans l’action. À la différence de Sylvain, Sonia et Elie, ces chômeurs ne savent ni ne présument du trésor qu’ils vont découvrir et faire vibrer dans l’effort. Le substantialisme identitaire et la pratique sportive qui le met en acte sont leur propre finalité et ne sont pas au service d’une insertion professionnelle ou d’une réhabilitation d’une identité passée.

C’est à partir des récits de plusieurs chômeurs pratiquant la course à pied (en dehors des stages) que cette catégorie spécifique du retrait a pu émerger. Alors que la catégorie du retrait avait déjà été formulée à partir des cas qui viennent d’être exposés, le cas de ces quelques coureurs chômeurs semblait pouvoir être relié à cette catégorie. Cependant, les différences apparues au moment de cette confrontation a mis en évidence quelques différences entre une forme de retrait des stagiaires (Sonia, Sylvain et Elie) et celle appliquée par les chômeurs coureurs qui ont été rencontrés. Puisque chacun des informateurs concernés par cette forme de retrait pratique la course à pied, le propos qui suit se concentre sur l’approche de cette pratique.

1. La course à pied : retour sur soi ou échappatoire à la réflexivité ?

De prime abord, la course à pied se présente comme un moyen d'échapper à une réflexivité accablante : courir, ne plus penser, éviter le constat récurrent de l'échec. Elle serait donc un temps distrayant parmi d'autres permettant de souffler. Pourtant, le discours des coureurs chômeurs à ce propos se charge d'un paradoxe :

« *Ca permet d'évacuer les soucis personnels, après une heure de course tout est reparti. Mais même dès fois j'ai des problèmes que je peux résoudre en courant. Ça permet de réfléchir, d'analyser les choses.* » (André, 54 ans, chômage).

« *Je le considère surtout comme un moyen de se vider la tête. [...]. Quand on a besoin de faire le bilan, de poser un peu les choses à plat quoi.* » (Denis, 36 ans, RMI)

Ainsi, la course à pied n'est pas une simple échappatoire. Elle permettrait, à la fois, la décharge mentale et la résolution de problèmes nécessitant une activité réflexive intense. Denis court pour « *se vider la tête* » et pour « *faire un bilan* ». Ceci n'est pas contradictoire si l'on admet qu'opérer un bilan en « *posant les choses à plat* » nécessite également de trier les pensées et de jeter l'inutile pour conserver l'essentiel. Il s'agit en quelque sorte d'une prise de distance sur son quotidien dégagé des éléments superfétatoires. Denis effectue cette opération mentale « *pour être au clair avec lui-même* » une fois débarrassé de l'inutile qui pollue ses pensées. La course à pied, à défaut de permettre une pause de la réflexivité, permet de la mettre à l'œuvre afin d'opérer un retour sur soi par le tri entre une pensée futile et une autre profonde.

Quelle particularité de la course à pied permet cette prophylaxie mentale ? Deux voies émergent des entretiens. La première présente la douleur de l'effort comme le moteur de cet assainissement de l'esprit : « *Tu fais un peu le vide dans ta tête, parce que c'est dur de courir t'en chies, faut de la volonté pour continuer.* » (Franck., RMI, 40 ans). La deuxième voie relie la concentration mentale sur les sensations corporelles à l'écoute de soi. En d'autres termes, penser à son corps est une forme de retour sur soi :

« *Quand il y a un ras le bol, une envie de décompresser, je vais courir une demi-heure puis ça va mieux. Mais on s'écoute soi même dans la course. On développe beaucoup ça pendant qu'on réfléchit à son allure, sa posture.* » (André, chômage, 54 ans)

Les deux types de réponses sont liés à la douleur et à la gestion de l'effort. Gérer l'effort par l'écoute de son corps semble un moyen de « faire un bilan ». Celui-ci n'apporte pas des réponses formelles à des questions précises. Il s'agit au contraire d'un retour à un essentiel indicible, débarrassé des tensions inutiles et superficielles du quotidien, celles qui en s'accumulant forment le « ras-le bol » d'André. Tout fonctionne comme si le corps contenait en lui-même une authenticité prévalant sur tout, mais qui serait à activer par l'effort et sa gestion. Loin des pensées explicites, il s'agit d'un état corporel et mental. On ne pense qu'à son corps en action pour parvenir à une indicible authenticité, une évidence. David (29 ans, chômage) pense à « comment je cours, ma vitesse, mon rythme. Sans trop calculer, j'essaie de voir comment je me sens. Je pense à rien d'autre ». Il s'agirait donc d'une pensée du corps, forme de pensée instinctive plus profonde et dégagée des futilités quotidiennes qui parasitent l'authenticité. Cette modalité de retour sur soi réactive l'appréhension substantialiste de l'identité selon laquelle celle-ci n'est pas à construire mais à découvrir. « On bute ici sur l'illusion fondatrice de la passion selon laquelle les individus ont l'impression de se découvrir alors qu'ils se construisent ». (Le Bart, 2000, 163¹). En l'occurrence, selon ces coureurs, l'identité semble se nicher dans le corps, ne se laissant entrevoir qu'au prix d'un effort justement modéré. Ici l'effort et la gestion de la douleur sont les clés, non pas d'un contrôle de soi, car l'identité véritable existe de façon inconditionnelle dans la chaire, mais d'une conscience de soi car elle se donne à voir par l'effort. Cette conception substantialiste s'érige contre celle d'une identité à bricoler. Une *haeccité*, une essence, voire une identité somatique, au sens où elle n'est accessible que par les sensations corporelles, est revendiquée. Cette approche de la course à pied fait écho aux raids festifs analysés par Le Pogam. Pour lui, ces pratiques s'assimilent à ce que Michel Onfray désigne comme un « hédonisme attentif à une sensualité, au plaisir des sens, pour lequel il plaide et qu'il nomme « philosophique » et qu'il oppose à un hédonisme « vulgaire » généré par la société qui impose une ligne à suivre qu'il faut tenir, comme celle d'entretenir son corps dans la douleur, sur les terrains de sport ou par le jogging. » (Le Pogam, 1997).

¹ Cité par Kaufmann (2004, 83)

2. Sécurité ontologique dans la foulée

« Que d'heures passées à écraser les absinthes, à caresser les ruines, à tenter d'accorder ma respiration aux soupirs tumultueux du monde ! Enfoncé parmi les odeurs sauvages et les concerts d'insectes somnolents, et mon cœur à la grandeur insoutenable de ce ciel gorgé de chaleur. Ce n'est pas si facile de devenir ce qu'on est, de retrouver sa mesure profonde. Mais à regarder l'échine solide du Chenoua, mon cœur se calmait d'une étrange certitude. J'apprenais à respirer, je m'intégrais et je m'accomplissais. » (Camus, 1993, 14)

Camus décrit un accord entre le sujet humain et la nature, une communion sensible et sensuelle avec le monde dont la matière corporelle est le média. L'identification au monde exclut les manipulations individuelles de l'identité. Il s'interrogera par ailleurs : « Quand donc suis-je plus vrai que lorsque je suis le monde ? » (Camus, 1986, 118). Exprimée avec bien plus de lyrisme, nous retrouvons bien la posture des chômeurs coureurs interrogés. Ils revendiquent effectivement cette authenticité de l'être lorsque celui-ci est envisagé comme un élément du monde. Ce sentiment de fusion avec le monde a pu être relevé au sein d'autres pratiques sportives extraordinaires ou risquées. Pour des chômeurs que les traitements sociaux du chômage ne cessent de rendre responsables de leurs sorts (Pierru, 2005, Franssen, 2006), le caractère holistique de la nature devient apaisant. De manière générale, Kaufmann note « la fatigue mentale et l'angoisse de l'homme de ce début de siècle, affronté à sa responsabilité grandissante (...). La découverte de la nature qui est en lui, le calme et le réassure. » (Kaufmann, 2001, 28).

Quelles sensations corporelles procurent cette sécurité ontologique ? David (29 ans, chômage) décrit les multiples phases sensationnelles qu'il traverse à chacune de ses sorties. La première est commune à tous les sujets :

« *Quand je vais m'habiller, j'ai une petite voix qui me dit, bon t'iras demain et puis une autre qui me dit tu vas pas craquer comme ça. Quand je commence à transpirer là ça va, je suis dedans et je suis bien.* » (David, 29 ans, chômage).

Il y a dans ce moment d'hésitation une double tension : celle du rapport au temps et celle du rapport à l'effort. L'épreuve temporelle du chômage tient au fait que le devoir de

recherche d'emploi demeure mal défini. Disons que ce qui n'est pas fait doit être fait tout le temps mais peut-être fait plus tard. Et la difficulté à passer à l'action déteint sur l'ensemble des activités jusqu'à l'apathie permanente dans certains cas. Aller courir au moment où cela a été prévu, c'est conserver un agenda, respecter des contraintes. À travers cette question du temps se joue de manière simultanée la question de l'effort. Là encore, il s'agit bien de ne pas se laisser aller, de se faire violence. L'ensemble des chômeurs évoquent cette propension à se laisser happer par la facilité. Le passage dans l'authentique nécessite de s'extirper de cette facilité quotidienne dans laquelle on glisse vite et de façon imperceptible.

Après cette phase délicate, certains expriment la délivrance décrite par Camus. Le bien-être parvient avec la transpiration, lorsque l'allure se stabilise et que la respiration se transforme en une douce musique, celle de l'harmonie entre son corps et la nature :

« Au début c'est pas facile, puis tu trouves ton rythme et là tu te sens bien et t'as envie de continuer. Tu commences à être à l'aise dans ton corps t'as envie de faire l'effort c'est presque pas un effort, mais pour ça il faut que le paysage soit agréable, que l'environnement soit bien. Là je prends mon pied. » (Aurélien, 22 ans, chômage).

« Il me faut un peu de temps pour commencer à transpirer. Quand je commence à transpirer là ça va, je suis dedans et je suis bien. » (David, 29 ans, chômage).

Ce n'est pas l'idée de courir qui intéresse mais bien le geste en lui-même. L'effort devient plaisir lorsque l'individu court à son rythme. Ce mouvement qui va de soi, cette évidence du corps se fond parfaitement dans la recherche d'un holisme naturel. Tout comme les respirations de Camus accordées aux soupirs du monde, les foulées automatiques du coureur apaisent les angoisses identitaires du chômeur. « Être dedans » pour reprendre la formule de David, c'est être à la fois engagé dans son action sans que celle-ci ne soit contrainte et se sentir à l'intérieur d'un ensemble qui le dépasse et qui l'enveloppe. Sur ce point, ces coureurs chômeurs se distinguent nettement des informateurs dont les récits ont été rapportés à la catégorie de l'adhésion. Pour Joël (50, RMI, stagiaire (A)) par exemple, la course n'est « franchement pas un plaisir » si ce n'est une fois qu'elle est terminée « mais pas sur le moment ».

Enfin, pour ces chômeurs, l'existence d'un rapport privilégié avec la nature émerge en consensus de tous les entretiens. Aurélien ne « *prend son pied* » que lorsque le paysage lui convient. La nature est constamment définie par son opposition aux contingences quotidiennes, à une espèce d'économisme futile et à la compétition interindividuelle qui maltraite le corps. Les discours de ces coureurs intègrent une disjonction commune entre « *le vrai* » et le superficiel. Il y aurait d'un côté l'authenticité à laquelle se rapporte la nature et, de l'autre, l'apparence des identifications catégorielles et l'arbitraire des classifications sociales. « On retrouve ici le thème de la bonne nature du corps qui serait dévoyé par le social et qu'il faut reconquérir » (Le Breton, 2005, 178). Lacroix notait également à propos du « raid passion Hérault » la présence « d'une idéologie de la nature «bonne et nourricière», le retour aux sources comme réconciliation avec une corporéité préexistante à la société industrielle, et le retour au corps comme révélation de soi » (Lacroix, 1998¹). La quasi-nudité des coureurs accompagne certainement ce retour aux sources. Ôter ses vêtements quotidiens pour une tenue qui ne recouvre qu'une faible partie du corps participe au passage du superficiel vers l'authentique.

Pour le coup, il semble parfaitement approprié de parler de substantialisme identitaire pour décrire cette croyance qui fait office de protection face à l'oppression du modèle créatif. Plus qu'un essentialisme qui soutiendrait l'idée d'une âme propre à chacun, il s'agit bien de considérer l'identité dans la concrétude du corps, comme si la substance interne de celui-ci constituait la vérité organique de chacun. Dans ce cas, pourquoi ne pas reconnaître cette croyance exprimée par les informateurs et se demander où ces derniers situent cette authenticité dans le corps ? Deux éléments récurrents intéressent cette question. En premier lieu, c'est au moment où l'on trouve son rythme respiratoire que l'on accède à cette sensation apaisante. Le sentiment d'accéder à un soi authentique et atemporel, « *de se retrouver* », intervient dans l'automatisme d'un mouvement respiratoire. C'est sur ce mouvement automatique que la pensée flottante (n'étant pas conduite par des mots mais des sensations) de l'individu se fixe. Ce mouvement ne doit pas être performé mais constant et adapté à soi. Le deuxième est la sueur glissant sur la peau. L'apaisement parvient en effet quand « *je commence à transpirer* » nous disent, entre autres, Aurélien, David et Denis. Il y a sur ce point un consensus étonnant. Les débuts sont difficiles mais l'arrivée de la sueur marque le début d'un rapprochement de soi-même. C'est au niveau de

¹ En ligne : <http://corpsetculture.revues.org>

la peau que se joue le passage de la sensation d'enveloppement au sentiment d'être soi. La sueur recouvrant progressivement la limite du corps au fil de l'effort renforce la sensation d'enveloppement. Ce constat peut-être rapporté à la description faite par les stagiaires de la séance de stretching dans le stage B. Aucun n'a oublié de mentionner l'importance de la musique forte qui donne le rythme. Dans les deux cas, c'est une sensation d'enveloppement qu'Anzieu (1985), dans un registre psychanalytique, appelle « le moi-peau ». Dérivé du concept freudien de *Moi*, le *Moi-peau* décrit un enveloppement qui peut être tactile comme sonore. Or, cette sensation d'enveloppement est précisément ce qui fait défaut lorsque l'incertitude identitaire fige le corps dans une apathie. Dans le cas de la course à pied, il s'agit d'un enveloppement dans le monde naturel. C'est bien « *transpirer dans la nature* » qui intéresse Aurélien (22 ans, chômage). La fusion avec le monde devient, à cet instant, l'essentiel face auquel les angoisses quotidiennes comme le « *ras-le-bol* » ne font pas le poids¹. Ce repli sur la dimension holistique de la nature à travers l'épreuve corporelle n'est pas nouveau. Le thème est d'ailleurs récurrent en littérature. Déjà, dans *Les rêveries du promeneur solitaire*, Rousseau ne cesse de décrire cette vérité sensible à laquelle il accède en marchant dans la nature, aussi attentif à soi qu'aux objets qui l'entourent². « Ces heures de solitude sont les seules où je suis pleinement moi et à moi sans diversion, sans obstacle, et où je puisse véritablement dire être ce que la nature a

¹ Permettons-nous ici, une citation peu académique extraite d'un roman de Houellebecq (1994). Expriment longuement son sentiment de jouer un rôle, le malaise de n'être jamais lui-même et ne pas y parvenir, regardant le monde avancer sans lui, le personnage cherche finalement l'apaisement dans une fusion avec la nature qui lui semble l'essentiel mais qui n'arrivera pas : « Je m'avance encore un peu plus loin dans la forêt. Au-delà de cette colline, annonce la carte, il y a les sources de l'Ardèche. Cela ne m'intéresse plus ; je continue quand même. Et je ne sais même plus où sont les sources ; tout, à présent, se ressemble. Le paysage est de plus en plus doux, amical, joyeux ; j'en ai mal à la peau. Je suis au centre du gouffre. Je ressens ma peau comme une frontière, et le monde extérieur comme un écrasement. L'impression de séparation est totale ; je suis désormais prisonnier en moi-même. Elle n'aura pas lieu, la fusion sublime ; le but de la vie est manqué. Il est deux heures de l'après-midi. » (Houellebecq, 1994, 156).

² « Mes idées ne sont presque plus des sensations, et la sphère de mon entendement ne passe pas les objets dont je me suis immédiatement entouré » (Rousseau, 1969, 112). « De quoi jouit-on dans une pareille situation, de rien sinon de soi-même et de sa propre existence, tant que cet état dure on se suffit à soi-même comme Dieu. Le sentiment de l'existence dépouillé de toute autre affection est par lui-même un sentiment précieux de contentement et de paix, qui suffirait seul pour rendre cette existence chère et douce à qui saurait écarter de soi toutes les impressions sensuelles et terrestres qui viennent sans cesse nous en distraire et en troubler ici-bas la douceur. » (89).

voulu ». (Rousseau, 1969, 37). À l'époque, ce retranchement est celui d'un homme qui souffre de l'écart entre la conviction qu'il a d'être profondément bon et celle de ses persécuteurs qui répandent sa réputation de misanthrope. Le glissement est plus que risqué, nous en conviendrons, mais le sort de Rousseau, peu commun à l'époque, n'est-il pas plus répandu dans le contexte actuel qui rend chacun responsable de son sort en dépit des pesanteurs sociales ? La croyance en une nature holistique dans laquelle chacun peut s'envisager comme l'élément singulier d'un tout et face à laquelle les catégories sociales se révèlent arbitraires et superficielles, n'est certes pas nouvelle. Mais il n'est pas étonnant que cette croyance devienne une véritable tendance au regard de la place croissante d'une réflexivité accablante. L'individu incertain, disposant de peu de ressources pour se construire et se stabiliser de façon autonome, cherche une force qui le dépasse et l'enveloppe à la fois. De ce point de vue, le succès populaire d'une philosophie en appelant au retour aux sources naturelles, à l'instar d'Onfray qui, récemment, prône *Le recours aux forêts* (2009), n'est guère étonnant. Ce recours aux forêts est décrit par l'auteur comme « un mouvement de repli sur son âme dans un monde détestable » et qui « consiste à retrouver le sens de la terre, autrement dit, se réconcilier avec l'essentiel »¹. Dans ce contexte, et comme l'a déjà remarqué Quéval (2004), certaines formes de course à pied peuvent effectivement être analysées comme réponse à une « fragilité ontologique » (Quéval, *op.cit.*, 112).

3. Retrait ou résistance ?

Le retrait dont il s'agit ici est toutefois singulier en comparaison avec les formes plus classiques qui correspondent davantage à un retranchement silencieux de la vie sociale. Mais le retrait ne peut pas être défini seulement de cette façon. Il nous semble plus intéressant de le comprendre comme une tactique identitaire face à l'injonction à être responsable de soi et à se construire. Il s'agit donc d'un retrait du monde de la créativité identitaire qui, effectivement, peut se réaliser par un retranchement dans une vie sociale réduite, un peu sur le mode de la déprise pour les retraités. Mais il peut aussi se réaliser par

¹ *Le recours aux forêts. La tentation de Démocrite* est aussi un spectacle coécrit par Michel Onfray. Les quelques mots cités sont extraits de la présentation de ce spectacle.

un retrait dans la sensation de plénitude procurée par l'action sportive. Être soi, ce n'est pas se construire mais se découvrir au sein d'une forme d'holisme¹ (comme la nature) qui permet d'échapper aux catégories qui identifient le chômeur par défaut ou simplement d'en atténuer momentanément le crédit. La tactique du retrait n'exclut pas l'activité ni le dynamisme. Le retrait désigne davantage une réaction face à l'injonction généralisée à s'inventer qu'un retranchement passif. La sensation de plénitude que procure la course à pied ferait apparaître une identité sensible, voire somatique, plus authentique que l'identité qui se formule à travers le langage des catégories sociales. La tactique du retrait se teinte alors d'une dimension de contestation et de résistance contre le modèle normatif de l'individu entrepreneur de soi. C'est pourquoi, il nous semble important de distinguer les chômeurs qui adoptent cette posture de résistance de façon momentanée (pendant le sport) et les chômeurs pour qui cette pratique s'intègre à une posture permanente de résistance revendiquée. De cette façon, nous nous permettons de discuter la manière dont Kaufmann (2004) envisage ce modèle d'expression identitaire qu'est le retrait. Nous adhérons totalement à son approche de l'identité comme processus historique et aux modèles d'expression identitaire qu'il formule. Cependant, à certains moments, il semble assimiler retrait et résistance à l'invention de soi en dépit des logiques contraires que les deux termes suggèrent. L'un évoque la fuite et l'autre l'opposition. Dans le premier cas, il s'agit simplement de se lover momentanément, le temps de la pratique, dans une sensation de plénitude qui, une fois passée, n'exclut pas de se relancer dans la course à l'identité. Dans le cas de la résistance, la revendication d'une identité substantielle est permanente et dépasse le seul temps sportif. Elle conteste la pertinence des catégories sociales légitimes qui génèrent des identités artificielles auxquelles est préférée la vérité propre de chacun comme élément d'un tout comme la nature. Disons pour simplifier les termes de ce débat que certains chômeurs, dont le retrait est provisoire, sont des résistants ponctuels et que ceux qui prolongent leur retrait au-delà du temps de la pratique sont des résistants permanents.

¹ Non pas en référence à la posture sociologique mais plus à une forme de société.

Nous avons dit plus haut que les catégories théoriques, qui composent la typologie développée, ne sont pas exclusives les unes des autres. Le discours d'un chômeur peut être rapporté à une tactique et à une autre à la fois. Elie, par exemple, adhère au rôle institutionnel tout en se ménageant des retraits momentanés dans « l'avant » qui fonctionnent comme des respirations. À cette caractéristique de la typologie, il faut ajouter que les tactiques qui sont définies ne peuvent être rapportées, de façon absolue, à des positions sociales. Certes, en conclusion du développement en cours, nous essaierons de dégager quelques facteurs propres à déterminer une tactique plutôt qu'une autre. Mais, à cet endroit de la réflexion, permettons-nous de brûler les étapes tant la distinction entre les résistants ponctuels et les résistants permanents se rapportent clairement à la durée du chômage.

➤ *Chômeurs permanents et résistants ponctuels*

Parmi les coureurs chômeurs qui se retranchent dans l'enveloppement sensible de la course à pied, Denis (36 ans, RMI) et Franck (40 ans, RMI) sont sans emploi depuis, respectivement, trois et cinq ans bien que Franck parvienne parfois à travailler en intérim. Bien qu'ils expriment cette sensation de plénitude et d'être vraiment soi pendant la course, accordant ainsi un primat à une identité sensible sur une identité dicible par le langage des catégories sociales, la résistance à l'invention de soi semble ponctuelle. La course à pied est une séquence de résistance permettant une respiration, une déprise momentanée du monde et des normes qui les stigmatisent : « *Un moyen de s'échapper temporairement du quotidien.* » (Denis, 36 ans). Contrairement à Aurélien (22 ans, chômage). Ils ne bénéficient pas de la jeunesse comme ressource d'interprétation du statut de chômeur et sont plus profondément socialisés sur le modèle du travail central. Ils ne cessent de courir derrière une réinsertion par l'emploi et par une maîtrise de soi retrouvée. Ils ne souhaitent pas devenir eux-mêmes, à la façon des coureurs plus investis, mais souhaitent simplement se retrouver le temps de la pratique sportive, le temps d'oublier ce qu'ils sont quotidiennement. Il s'agit en quelque sorte de prendre sa respiration pour mieux se relancer dans la course à l'invention de soi. Leur conception substantialiste n'est donc active que le temps de la course à pied. Elle n'est qu'un moyen pour repartir vers la compétition interindividuelle, une respiration. La course à pied n'est alors qu'une « séquence de

retrait » (Kaufmann, 2004, 245) pour ces chômeurs encore intensément investis par le projet de retour à l'emploi. D'autant que la permanence de la résistance n'est pas chose aisée. Denis aimerait prolonger, au-delà de la pratique, les croyances que la course à pied active. Courir est pour lui une façon d'être soi et d'assumer ses limites. Il lui est en revanche difficile de conserver cette conduite et de s'accepter au-delà de la course à pied, sous la pression des regards parfois accusateurs. Le manque de ressources semble lui faire défaut : « *Quand vous courez, vous êtes vous-mêmes, vous vous acceptez et vous avancez comme ça. Le tout c'est d'essayer de rester dans ce même état après le sport. Ce qui n'est pas toujours évident pour tout le monde. Après le sport on n'est pas tous égaux.* ». Denis exprime ici la même chose qu'Alice (45 ans, RMI, stagiaire (B)) ou que Céline (34 ans, RMI, stagiaire (B)) pour qui les effets de la pratique sportive s'observent surtout pendant et immédiatement après puis se prolongent quelques heures et disparaissent très progressivement jusqu'à ce que le besoin de pratiquer se fasse à nouveau sentir. Denis, qui lui, n'est pas engagé dans un stage ne parvient pas toujours à faire perdurer les effets de la pratique sportive en termes d'acceptation de soi. Autrement dit, il ne parvient pas à prolonger cette sensation d'évidence qui atténue le poids de l'identification comme chômeur assisté. La fatigue et autres traces physiques de l'activité sportive s'estompant, les catégories institutionnelles reprennent leur emprise sur Denis et regagnent de leur crédit bien qu'il assure par ailleurs être fier de lui et s'assumer quoi qu'il en soit.

« *Après le sport, on est pas tous égaux* » affirme Denis. Voilà une phrase lourde d'un sens qu'il est possible de faire émerger par l'approche structurale. Reprenant les fondamentaux de cette méthode, il y a une première disjonction d'ordre temporelle qui apparaît très simplement, entre « *après le sport* » et son inverse implicite « *pendant le sport* »¹. Cette simple disjonction est reliée à une autre opposant « *pas tous égaux* » à son inverse également implicite « *tous égaux* ». Le temps sportif est donc clairement assimilé à un temps d'égalité alors que le temps non sportif est un temps d'inégalité. Aussi élémentaire qu'elle puisse paraître, cette structure des représentations de Denis nous renseigne sur le

¹ D'aucuns pointilleux objecteraient qu'au regard du critère d'exhaustivité, l'inverse implicite de « *après le sport* » devrait associer « *pendant* » et « *avant* » le sport. Toutefois, si l'on convient que la pratique sportive est reproduite dans le temps, « *l'avant* » d'une séance de pratique sportive est aussi « *l'après* » de la séance précédente. Il va de soi que la disjonction s'établit entre le temps de pratique et le temps de non pratique.

sens de ce retrait. Le temps de l'enveloppement sensible dans un cadre naturel est un temps au cours duquel chacun peut accéder à sa singularité propre par l'effort. Le rapport à la nature semble perçu comme universel. Aucun avantage ne peut être alloué dans la quête de son identité substantielle. Seul le niveau d'engagement et de dépassement de soi (un soi factice) conditionne la découverte de soi (un soi authentique). C'est finalement l'idéal méritocratique qui est déplacé dans cette conception du sport comme activité de découverte de soi. Mais c'est une juste concurrence qui ne sert pas à s'évaluer les uns aux autres mais qui se caractérise par l'absence d'identifications arbitraires qui sont des entraves à la connaissance de soi-même.

➤ *Chômeurs ponctuels et résistants permanents*

David (29 ans), Aurélien (22 ans) et André (54 ans) sont tous les trois sans emploi depuis moins d'un an. L'expérience du chômage racontée par les deux premiers pourrait être rapportée à ce que Schnapper nomme « *un chômage inversé* » (1994). Loin d'être vécu de façon douloureuse, le statut de chômeur est, dans ce cas, interprété comme un statut d'étudiant et le temps est investi par une activité de substitution. Dans le cas de David, c'est le nouveau statut de père qui est mis en avant. Le chômage est pour lui l'occasion d'un investissement familial. De son côté, Aurélien a perdu son emploi de cuisinier suite à la fermeture de l'établissement dans lequel il travaillait. Bien que le travail soit « *important* » pour lui, il estime que rien ne le « *presse* » pour retrouver un emploi et entend profiter de cette période pour « *se poser un peu* » comme d'un temps de vacances prolongé. Enfin, André, un ancien cadre de 54 ans, estime que le chômage a simplement précipité sa retraite, qu'il voit d'ailleurs comme une libération d'un monde du travail à propos duquel il développe un discours critique. Il entend bien continuer la course à pied qu'il pratique depuis plusieurs dizaines d'années sans rien y changer.

Tous les trois sont attachés à ce qu'Aurélien nomme « *les choses simples* ». Il se définit d'ailleurs comme quelqu'un de « *simplement structuré qui vit simplement* ». Cette façon d'envisager la vie appartient fréquemment aux résistants à l'invention de soi. Le « *petit monde* » et la « *petite famille* » de David font écho à l'intention d'« *aller à l'essentiel* » et « *sans froufrou* » formulée par André. La course à pied, par ses conditions élémentaires de pratique, s'intègre de façon cohérente dans cette perspective d'un mode de vie dégagé de la

frénésie compétitive. Et il s'agit bien de comprendre la pratique comme un investissement fondu dans une façon de voir la vie. Elle est un support de réalisation d'une posture globale et c'est là une différence fondamentale avec les résistants ponctuels.

À ce groupe, il est possible d'associer le récit d'Olivier (31 ans, chômage) pour qui le sport est intéressant lorsqu'il lui permet de « ramasser un peu » pour « voir où sont mes limites ». Mais il ne pratique pas seulement la course à pied et l'ensemble de ces engagements sportifs sont marqués par cette approche. Il définit par exemple sa pratique du tir à l'arc comme du « *tir nature* » et la concentration qu'elle requiert l'oblige à « puiser au fond » de lui-même. Par ailleurs, Olivier est professionnellement spécialisé dans « *le développement personnel* » dans le domaine sportif. Il présente son chômage comme une période de transition professionnelle. Il place la connaissance de soi en véritable matrice de sa vie. Cette philosophie de vie constitue non seulement le sens de sa pratique sportive et celui de son métier mais lui permet également de juger le chômage négligeable d'un point de vue ontologique. Cette posture est réalisée de façon transversale et le sport n'est, là encore, qu'un support d'application.

C'est donc dans une posture globale de résistance que la course à pied de ce type de chômeur s'inscrit. Ils ne font pas de la course mais sont des sportifs en quête de leur propre nature. Leur pratique sportive n'est pas une activité mais un état comme Duret le notait à propos de certains culturistes (Duret, 2005). Un « all-time-in » (Goffman, 1974) qui inscrit leur résistance dans une permanence dépassant le seul temps sportif. Dans ce cas, le retrait se mue en renversement de l'identité assignée. À travers leur pratique sportive, ces chômeurs revendiquent une clairvoyance sur le monde à laquelle les individus qui cherchent à se construire par le monde du travail ne semblent pas accéder.

III. Renverser

Certaines formes de retrait peuvent donc se transformer en tactique de renversement. Celle-ci a déjà été observée par nombre de travaux en sociologie et en psychologie sociale. Taboada-Leonetti en donne une définition simple et claire : « L'identité minoritaire est acceptée, avec tous les traits stigmatisés qui lui sont souvent liés, mais ceux-ci font l'objet d'un renversement sémantique qui transforme la négativité et la positivité » (1990, 68). Dans les derniers cas de chômeurs coureurs qui ont été exposés, le renversement se construit à partir d'une critique généralisée. Le monde se fourvoie dans une course à la construction de soi, par le travail ou l'accumulation de biens matériels, qui n'a pas lieu d'être au regard d'une vérité surplombante que chacun peut retrouver en se délestant de ces futilités. Les catégories sociales comme le travail ou le chômage ne permettraient pas de définir réellement un individu. Ainsi, l'identité assignée de chômeur et le stigmate qu'elle peut induire, ne semblent pas avoir de prise sur des individus adoptant une telle posture. Au contraire, leur clairvoyance sur le monde les conduit non seulement à retourner le stigmate en atout mais aussi à retourner le stigmate sur un autrui généralisé. La plupart des individus prompts à les stigmatiser accorderaient une importance à des choses qui n'en auraient pas fondamentalement. Par conséquent, plus la stigmatisation semble accrue, plus ces chômeurs sont persuadés que la majorité se fourvoie.

1. Du chômage au sport : les nouveaux sages

➤ *Point de sagesse sans l'épreuve de la douleur*

Revenons à cette double nécessité, apparemment paradoxale, de se dépasser pour être ce que l'on est, ou plutôt « devenir ce que l'on est ». L'injonction est redéfinie en direction d'une recherche de *l'haecceité*, d'une essence de soi contre une identité légère et manipulable. « Être ce que l'on est, reprise d'une vieille sagesse populaire, représente aujourd'hui une tentative de résistance à l'invention de soi. » (Kaufmann, 2004, 233). Or la figure du sage est effectivement présente dans ce segment du monde social de la course à pied. Une forme de sagesse est attribuée aux coureurs expérimentés. Ils font la

démonstration d'une patience, d'une intelligence de course et surtout d'une connaissance de leur corps et du rythme à adopter :

« Je sais de quoi je suis capable parce que ça fait plus de trente ans. Je sais jusqu'où je peux aller et j'arrive maintenant à mieux maîtriser. Avant je partais beaucoup trop vite mais aujourd'hui j'arrive mieux à gérer. Et ça c'est peut être l'intelligence ou l'entraînement et surtout l'habitude. » (André, 54 ans, chômage)

Souvent plus âgés, ils sont considérés comme d'excellents coureurs quelles que soient leurs performances chronométrées. La performance n'est plus donnée de façon absolue mais par la capacité à gérer sa course et à maîtriser son corps. La connaissance de soi passe par l'acceptation de ses propres limites :

« Mon père qui court depuis vachement longtemps, il a plus de 50 ans et il court toujours, il fait quasiment tout le temps les mêmes temps parce qu'il se connaît super bien depuis le temps. » (David, 29 ans, chômage)

Dans cette quête de l'identité substantielle, ces chômeurs coureurs qui renversent le stigmate, cherchent à se distinguer des autres par un rapport spécifique à la douleur. Alors que certains vont chercher à « *se faire mal* » dit Olivier, et que d'autres cherchent « *à faire un temps* » en « *négligeant leur corps* » dit André, eux font de la douleur un repère. Tous les trois ont une approche différente de la douleur mais elle reste un indicateur de l'authenticité. Sur cette question voici leurs réponses respectives :

« Courir dix bornes, ça présente pas trop d'intérêt. Si je dépasse pas les 25 ou 30 kilomètres, j'ai presque l'impression de pas rentrer dans la course. Sans se faire mal pour autant mais, j'aime bien que ça dure quoi. J'aime bien avoir le temps de ressentir ce qu'il se passe dans mon corps, éventuellement surpasser une douleur ou une envie de s'arrêter, ça ça m'intéresse. » (Olivier, 31 ans, chômage)

La quête de soi est d'abord une épreuve de patience physique. Elle nécessite effectivement, pour Olivier, une distance minimale pour un temps de course suffisamment long pour permettre de dépasser les premières limites. Paradoxalement, il s'agit de « *surpasser une douleur (...) sans se faire mal pour autant* ». Les premières douleurs ne correspondent pas

à ses vraies limites. Plus généralement, les coureurs situent ces premières douleurs dans une première phase de la course pendant laquelle il convient de faire abstraction. Cette douleur est attendue mais à dépasser. Cela renvoie aussi à l'idée récurrente de réserve ou de second souffle. C'est probablement à partir de cette idée qu'Olivier parle de ses « vraies limites » les opposant implicitement à ses fausses limites. Ici se dénoue le paradoxe relevé plus haut : se dépasser pour devenir soi-même. La formule ne peut tenir que si l'on distingue un soi d'un autre. Autrement dit, le soi à dépasser relève de l'apparence ou de la fausse limite alors qu'un soi authentique serait accessible dans la patience de l'effort.

Sur cette question de la douleur, David a une approche différente :

« Ca m'arrive de souffrir mais je le recherche pas. Ca a pas d'intérêt. Si c'est douloureux je ralentis un peu. Ca peut arriver au début quand tu pars trop vite ou pour quelqu'un qui se connaît mal encore, mais c'est normal. Quand c'est ça je reviens, je finis pas trouver le bon rythme. Mais maintenant je commence à avoir des petits repères. » (David, 29 ans, chômage)

Cette fois la douleur n'est pas recherchée. Elle est clairement la limite physique comme la limite de soi puisque « quelqu'un qui se connaît mal » peut avoir à affronter la douleur. La quête de soi est faite d'indices, de « petits repères » qui sont d'ordre sensoriel. La douleur en est un mais peut être évité à mesure que la connaissance de son corps se précise. La réponse d'André qui est à la fois le plus âgé et le plus ancien pratiquant confirme cela :

« J'essaie de courir à peu près les mêmes distances qu'il y a 10 ou 20 ans, les mêmes moyennes. Ca ne varie pas beaucoup. C'est l'allure à laquelle je suis bien et à travers laquelle je prends du plaisir » (André, 54 ans, chômage)

L'idée que la connaissance de soi requiert de la patience est ici confirmée. Aujourd'hui, l'expérience d'André lui permet de courir constamment au seuil de ses vraies limites. Il ne cherche pas à progresser en termes de temps ou de distance mais seulement à maintenir la connaissance et la maîtrise qu'il a de lui-même. La régularité de ces performances n'est pas synonyme de stagnation mais constitue une preuve de cette maîtrise. Il semble qu'il y ait un lien entre ces trois réponses. La douleur, si elle est recherchée, ne l'est pas pour elle-même. Il s'agit toujours de courir au seuil de ses limites et la douleur sera d'autant moins

intense et nécessaire que la quête de soi sera avancée. Pour le moment, Olivier en a besoin, David commence à pouvoir l'éviter grâce à ses premiers repères qui semblent le conduire vers la situation de son père (qui « *fait quasiment tout le temps les mêmes temps parce qu'il se connaît super bien* ») et André se connaît si parfaitement que ses temps se sont stabilisés depuis de nombreuses années.

Il pourrait être évident que cette posture, qui est permanente et qui ne se cantonne pas à la course à pied, corresponde à une pratique non compétitive pour laquelle le temps et la distance importeraient peu. Pourtant, ces trois chômeurs participent régulièrement à des courses et retiennent leurs performances voire les archivent comme David qui tient un carnet. Plus précisément, leur pratique se décline en deux temps. Celui de l'entraînement qui est solitaire et au plus proche de la nature et celui de la compétition. Le premier, qui est plus fréquent, n'est pas moins important que l'autre mais les deux se complètent. Globalement, la course à pied est une quête de soi au-delà des identifications catégorielles qui sont arbitraires. Mais la compétition, que nous leur objections comme contradiction, est présentée comme le moyen, non pas de se mesurer aux autres, mais de partager cette conception. Si Olivier court seul, David et André retrouvent à chaque course auxquelles ils participent les mêmes personnes et courent la majeure partie de la course avec des coureurs de niveau équivalent.

➤ *Le commercial comme contre-modèle des sages*

Ainsi, la démonstration de cette forme de sagesse, ou l'aspiration à celle-ci, permet, à ces coureurs chômeurs, un renversement du stigmate. En refusant la créativité subjective et la compétition interindividuelle à travers la course à pied, ils décrédibilisent le critère de la situation professionnelle qui les dévalorise. Tournés vers ce qui leur semble plus essentiel (être soi-même), ils laissent glisser sur eux le stigmate du chômage. Cette stratégie leur permet de l'éviter d'une part, puis de le renverser. Mais renverser ainsi le stigmate en marque positive implique en fait un renversement de l'ordre qui les dévalorise. « Ce processus de renversement sémantique, de retournement des valeurs, est l'une des stratégies les plus fréquentes de défense devant l'assignation identitaire, elle apparaît souvent comme le premier signe de prise de conscience du fait que la dévalorisation de l'identité individuelle et collective est la conséquence d'une situation sociale de

domination » (Taboada-Leonetti, 1990, 69). Ainsi, les plus valorisés dans l'ordre qu'il rejette deviennent, à leurs yeux, les individus sur qui se déverse la stigmatisation. En l'occurrence, il s'agit des adeptes de la créativité identitaire qui sont considérés comme des individus noyés dans l'urgence quotidienne et la superficialité. À chaque entretien, nous demandions à l'informateur de décrire une personne qui lui était symétriquement opposée. Olivier évoque son frère qui est commercial. Selon lui, son frère « *se trompe* », sa réussite professionnelle et l'accumulation d'argent l'aveugle, « *il vit sa vie sans la vivre* ». Et cette figure du commercial est même apparue à deux reprises. Pour David, un commercial, « *c'est tout le temps pressé, intéressé par les chiffres, le fric.* ». En bref, cette figure leur permet d'illustrer l'inverse du modèle auquel ils aspirent. D'ailleurs, en ce qui concerne David, ce modèle semble être incarné par son père dont la vaillance et la régularité des performances en dépit de l'âge le rendent admirable. La figure du commercial comme contre-modèle trouve son équivalent dans cette conception du monde social de la course à pied. Le coureur, facilement remarquable dès l'échauffement, qui part trop vite et qui souffre toute la course, abandonne ou change constamment de rythme, est un coureur qui ne se connaît pas et qui se fourvoie dans l'objectif vain de battre des records au lieu d'écouter son corps : « *tu as toujours des rigolos en première ligne que tu retrouves cinq kilomètres plus loin* » nous dit André. Par cette image du commercial vénal et pressé, ils construisent un contre-modèle négatif du monde des inclus. Cette posture devient alors un atout selon Olivier :

« Je connais beaucoup de méthodes de développement personnel mais j'en connais pas une aussi efficace que le sport. Parce qu'on est ramené à soi et qu'on est obligé de s'observer en sport. C'est quand même un sacré atout de départ. » (Idem)

Si la résistance à l'invention de soi sous forme de retrait de la vie sociale risque de faire l'objet d'une stigmatisation, les résistants sportifs dépassent ce problème en choisissant une activité sociale considérablement valorisée pour s'opposer à ce qu'elle incarne : le modèle de l'entrepreneur de soi. Le renversement de la stigmatisation passe donc ici par une conception renversée de la pratique sportive. Celle-ci permet, non plus de se construire, mais de se découvrir. Et le sens de la compétition également est inversé. Est valorisé, non plus la performance mesurée de façon absolue en temps et en distance, mais

en termes de régularité qui atteste d'une connaissance, d'une acceptation et d'une maîtrise de soi. Maîtrise de soi qui a sa finalité en elle-même et non plus comme ressource dans la course à l'invention de soi ou dans la réinsertion professionnelle. Le substantialisme identitaire n'est plus une croyance instrumentale mais vaut pour elle-même. Ainsi, ces chômeurs coureurs accèdent à une vérité à laquelle la majorité inconsciente échappe. Leur posture devenant alors « *un atout* » pour reprendre le terme d'Olivier.

2. Du chômage au sport : les nouveaux héros

Mais le renversement du stigmatisme par ces chômeurs coureurs leur permet également de gérer la dissonance identitaire qu'entraînent leur identification catégorielle de chômeur et la pratique sportive à laquelle ils sont attachés. Ceci est également valable pour les chômeurs qui trouvent dans la pratique sportive, un retrait momentané, une respiration dans la course à l'identité qui, pour eux, doit toujours passer par l'insertion professionnelle. Mais qu'il s'agisse d'une posture permanente qui les place dans une logique de renversement, ou d'une posture momentanée pour un apaisement ponctuel, un principe est constant : établir un lien de cohérence entre la situation de chômage et la pratique sportive. Schématiquement, les deux ne sont plus incompatibles dès lors que le chômage est regrettable mais secondaire au regard de l'essentiel qui est de retrouver sa propre nature. L'idéal serait de pouvoir y parvenir à travers l'activité professionnelle. C'est précisément le projet d'Olivier qui place « *la connaissance de soi* » au cœur de son projet professionnel (« *conseiller en développement personnel auprès des sportifs* »¹) ou de celui de David qui, dans l'idéal, souhaiterait ne pas retravailler comme manutentionnaire mais comme paysagiste, en contact avec la nature. C'est finalement à une cohérence transversale que ces chômeurs aspirent. Et cette cohérence dépasse les situations professionnelles qui relèvent de la nécessité. Le chômage n'est pas en contradiction avec la pratique sportive car son vécu dépend d'une vision de la vie dont dépendent aussi le sport comme tout autre engagement.

¹ Équivalent au métier de coach.

À l'inverse, d'autres chômeurs sportifs, loin de vouloir dépasser et finalement effacer cette contradiction, s'appuient sur elle pour renverser le stigmat. Avant d'entrer dans les détails, disons schématiquement, qu'il s'agit de présenter l'engagement sportif comme un élément d'autant plus valorisant qu'il peut être contraint par l'identification catégorielle comme chômeur : faire du sport est encore plus méritant lorsqu'on vit une situation de chômage prolongé. La finalité de cette tactique demeure donc le renversement du stigmat mais le procédé est précisément inverse puisque l'opposition symétrique des figures du sportif et du chômeur, n'est plus à dépasser, mais devient un appui.

➤ *La fabrique d'un héros*

Difficile de trouver un cas plus typique que celui d'Éric Fournier¹ (47 ans, RMI). Nous l'avons interrogé quelques mois après qu'il ait réalisé un tour de France à vélo dans le but de mettre en scène sa situation de chômage prolongé et par extension celle de nombreux quadragénaires et quinquagénaires. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il fixa à quarante le nombre d'étapes et de jours pour réaliser son périple. S'il faut évoquer l'essentiel de son récit et de la structure qui a été induite, une formule récurrente est apparue comme un leitmotiv rétrospectif à son action : « *renverser la vapeur* ». Il s'agissait pour lui d'une nécessité. Dans le récit, toutefois, la formule est convoquée pour deux usages. Il s'agit d'une part de renverser sa propre vapeur en quelque sorte, c'est-à-dire de rompre radicalement avec la dynamique (ou son absence) qui s'était installée au fil des trois ans de chômage. Éric insiste effectivement sur « *la dégringolade* » inévitable du chômage prolongé. Là encore, le processus est décrit en termes d'éloignement de la réalité qui croit tel « *un arbre qu'on ne voit pas grandir* ». Profitant d'un instant de lucidité, une prise de conscience soudaine, il décida de se lancer dans ce « *projet fou* ». Mais « *renverser la vapeur* » est aussi, et surtout, utilisé afin de décrire le renversement des représentations qu'il envisage de produire au sujet des allocataires du RMI quadragénaires et

¹ Parmi tous les informateurs, Éric Fournier est le seul à qui nous n'avons pas donné de pseudonyme puisqu'il participait à l'entretien au nom de celui qui a réalisé un tour de France médiatisé afin de mettre en scène sa propre situation de chômage prolongé dans un premier temps puis la situation des quadragénaires et quinquagénaires au chômage par la suite

quinquagénaires. Et pour cela, il renverse également la vapeur (ou décide « *d’aller à contre courant* » ; il multiplie ce type de formule) dans sa façon d’assumer l’identification catégorielle. Jusqu’à ce qu’il révèle son projet, très peu de personnes de son entourage savent qu’il est au RMI, d’autant que, selon lui, il était passé maître dans l’art de la dissimuler. À travers ce projet, il s’agit non seulement de ne plus le dissimuler et de l’assumer, mais de l’exposer au plus grand nombre par la force d’une médiatisation bien orchestrée¹. Pour cela, il décide donc d’y associer « *un exploit* » et entend bien passer de l’anonymat du RMI à la gloire du héros jusqu’à se faire recevoir à l’Élysée².

Le récit que nous a livré Éric porte davantage sur son action que sur sa vie plus globalement ou sur sa situation de chômage prolongé. Nous avons remarqué par ailleurs que son propos était approximativement identique (avec beaucoup plus de détails) à certaines interviews accordées à la presse. Alors que nos questions le guident vers le « pourquoi », Éric tient à entrer dans les détails du « comment ». Autrement dit, bien qu’il réponde volontiers aux questions portant sur ses motivations, il insiste sur les raisons qui ont fait de son action un succès médiatique et raconte en détails l’ensemble de sa démarche auprès des médias et des élus politiques. Et cette démarche, relatée *a posteriori*, apparaît comme l’histoire de la fabrique d’un héros. Il raconte, effectivement, comment son action a été pensée afin de pouvoir s’afficher comme un modèle consensuel (valable pour les stigmatisants et stigmatisés) en réalisant une action définie comme un exploit « *à échelle humaine* » et en y associant une dimension symbolique et rituelle.

Éric commence par raconter la genèse de l’action en resituant les conditions dans lesquelles l’idée lui est apparue. Son récit le met donc en scène dans une ANPE, face à un écran d’ordinateur et dans une situation de désœuvrement ne lui offrant aucune perspective professionnelle plausible :

« Alors tout ça je l’ai réfléchi début Juin devant un écran d’ANPE. Je me suis mis devant l’écran d’ANPE, j’en avais marre de ne pas trouver de boulot donc de postuler à l’époque alors que je savais pertinemment qu’ils n’allaient pas me

¹ Des coupures de presse nous ont été fournies par Éric et reproduites en annexes. De nombreuses pages Internet qui racontent ou jugent son périple sont encore accessibles à partir de quelques mots clés (Éric Fournier ; vélo ; RMI ; etc.).

² Il sera bien reçu à l’Élysée, mais pas par le Président comme il l’envisageait.

prendre. Et puis j'étais dans une région, le Languedoc-Roussillon où on a plus de 20 % de chômage donc euh ..., 20 à 25 % de chômage selon les villes donc c'est catastrophique. Donc je n'avais vraiment plus aucune certitude. Donc j'ai commencé à réfléchir devant l'écran et là je me suis dit. En l'espace de cinq minutes, j'ai pensé à l'opération. Ça a duré on va dire moins d'un quart d'heure au total. Entre le moment où j'ai eu l'idée de mettre en scène ma communication, j'ai tout de suite trouvé le moyen, le vélo » (Éric, 47 ans, RMI)

En décrivant ainsi le contexte de désœuvrement (n'ayant « plus de certitude », plus de solution, alors qu'il semble s'enliser dans cette situation) et en soulignant la soudaineté de l'apparition de l'idée et la rapidité à travers laquelle l'essentiel de l'action est pensé, Éric confère à l'instant de déclenchement du projet, un caractère quasi-magique. Son récit marque bien la rupture entre le temps long du chômage qui dure depuis trois ans, la lenteur de son glissement dans l'apathie et l'instantanéité de la naissance du projet. Cette rupture fait de cette idée un déclic voire une apparition. Tous les éléments du projet lui parviennent les uns après les autres, les aspects matériels comme les aspects symboliques. À ce moment du récit, Éric n'est plus dans le registre consistant à relater la construction du héros. Un registre plus enchanté prend le relais, à travers lequel il se fonde à nouveau dans la peau du héros. Et sur l'ensemble du récit, Éric alterne entre les deux modes de narration. Lorsqu'il romance son histoire comme dans l'extrait précédent, il livre exactement le même discours, parfois au mot près, que celui qu'il soumet aux journalistes. Et lorsqu'il raconte les procédés qui lui ont permis d'être médiatisé, d'être reçu par les élus et de se construire une image, en bref, lorsqu'il raconte la construction du héros (et donc en le déconstruisant), il tombe le masque en quelque sorte. Cependant, c'est un nouveau personnage, presque aussi héroïque qui apparaît dans ces moments là : non plus celui du « *rmiste* » qui réalise un exploit sportif pour « *renverser la vapeur* » des représentations mais celui du « *rmiste* » stratège qui manipule les médias et les pouvoirs politiques au service de son unique cause (il révèle, en effet, qu'au départ, il ne souhaite pas représenter d'autres personnes que la sienne). Néanmoins, les deux personnages qui se relaient dans le récit, diffusent la même injonction de se prendre en charge. Car, porté par le succès médiatique, Éric s'adresse rétrospectivement à une population de plus en plus étendue qu'il divise en deux catégories : les chômeurs et allocataires du RMI

d'une part, et « *les autres* » d'autre part ; les stigmatisants et les stigmatisés. En se présentant à la fois comme l'émissaire des exclus auprès de « *ceux qui ont un boulot* » tout en leur rappelant que « *tout est possible* », en s'adressant donc à ce double auditoire dont il souhaite ne faire qu'un, il se place en quelque sorte « *au-dessus de la mêlée* » afin de faire profiter de sa clairvoyance à l'ensemble :

« L'objectif c'était de ces deux catégories bien distinctes de n'en faire qu'une. C'était dire à ceux qui avaient un boulot, attention ce qui vous pend au nez c'est ma condition. Ça peut vous pendre au nez. Demain votre société peut fermer et dans deux ans si vous n'avez pas trouvé de travail à 47 ans, vous tombez au RMI. [...] Donc j'ai dit voilà moi je suis quelqu'un de normal. Est-ce que je n'ai pas l'air de quelqu'un de normal ? Et j'ai montré à l'autre catégorie aussi qu'il fallait se battre et essayer à son niveau de trouver des idées pour s'en sortir. »
(*Idem.*)

En adoptant cette posture surplombante et en se chargeant d'« *instaurer le débat* » et de réunir les deux parties, il tient à faire de son personnage une figure consensuelle. D'ailleurs, il ne souhaite pas que ce personnage et ce message soient étiquetés comme politiques : « *Bien que j'ai une carte UMP, ceci dit je ne l'ai pas révélé sur ma route et personne ne l'a su* ». Il y a pourtant bien une revendication politique qui traverse son discours. Il s'agit tantôt de transformer les représentations, tantôt de faire en sorte « *que le gouvernement prenne au sérieux la question de la précarité* ». Mais la revendication demeure dans un flou nécessaire à la dimension consensuelle de son action et du personnage construit. Montrer aux exclus « *le chemin* », contredire la stigmatisation, combattre l'exclusion, prendre au sérieux la précarité, etc., autant de revendications qui ne risquent pas de heurter les esprits mais qui n'en demeurent pas moins politiques. Il y a bien un ennemi qui permet de mobiliser « *les gens* » de son côté. Mais cet ennemi semble être défini comme un autrui persécuteur généralisé. Les représentations négatives dont les chômeurs et les assistés font l'objet sont, semble-t-il, pesantes et partout mais ne sont jamais incarnées par des personnes définies. Au plus précis, les employeurs réticents à embaucher des assistés ou des personnes jugées trop âgées. Nous apprenons par ailleurs qu'Éric est soutenu, dans le cours de son projet, par le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (M.N.C.P). Ce caractère à la fois politique et consensuel lui permet de susciter

des intérêts de part et d'autre sans que ceux-ci ne soient jamais antagonistes. Des élus de tous bords le reçoivent d'ailleurs officiellement lors de son arrivée dans les grandes municipalités.

➤ *Héroïsme et économie de la dette : le don de soi comme dette sociale*

Et plus qu'une dimension consensuelle, il s'agit surtout de faire de son action, un exploit « à échelle humaine » participant à l'ériger en héros auquel chacun peut s'identifier. C'est précisément dans cet objectif qu'il choisit le vélo plutôt qu'un autre support :

« J'ai tout de suite trouvé le moyen, le vélo qu'était le seul moyen pour moi parce que bon le TGV, le train, la voiture ou le scooter c'est pas possible, c'est pas médiatique, c'est pas à l'échelle humaine. Le vélo lui est à l'échelle humaine, on peut s'arrêter reprendre, c'est gratuit, ça coûte rien. On ne fait marcher que sa motivation et sa force physique, les deux bien rassemblés quoi »
(Idem).

Pour être médiatisé, puisque cela semble être l'objectif, il lui faut mettre en scène la difficulté. Parcourir la France par le moyen d'un transport motorisé risque de ne pas susciter l'exaltation requise pour la médiatisation. Et ce qu'il entend par « échelle humaine », c'est bien le fait de « pouvoir s'arrêter, reprendre », ne compter que sur ses propres forces motrices et psychologiques, bref ne compter que sur soi. La formule « échelle humaine », ici, ne signifie pas accessible à n'importe quel humain, mais réalisé à partir des ressources humaines définies de façon restrictive (« motivation et force physique »), c'est-à-dire sans technologie avancée ni argent (« ça coûte rien »). Mais à cette dimension humaine, Éric ne manque pas d'associer le caractère inhumain voire surhumain de l'action :

« On m'a pris pour un fou, euh j'étais pas entraîné, j'étais pas cycliste. Dans ma famille j'ai des coureurs cyclistes, ils m'ont dit c'est même pas la peine, tu 'y arriveras jamais. On ne cautionne pas de toute façon, tu vas te faire mal, tu vas te faire tuer sur la route. Caution de réussite, zéro. [...] Si si j'ai eu un fort soutien, bravo c'est bien ce que tu fais mais tu n'y arriveras pas quoi. Même mon amie

Sophie n’y croyait pas, elle me disait mais t’es fou tu vas pas y arriver quoi. 2650 kilomètres à faire, cent kilomètres par jour, 30 kilos de bagage derrière. » (Idem.)

C’est ainsi qu’il fait de son action un exploit : en n’y mettant à contribution que sa condition d’humain, c’est-à-dire ses propres ressources physiques et mentales qui sont, à priori, jugées insuffisantes. Il s’agit, ni plus ni moins, de souligner rétrospectivement que le rapport de force lui était largement défavorable. Au sujet de l’héroïsme sportif, Duret souligne que « plus la victoire est improbable, plus le rapport de force semble défavorable et plus le triomphe entre dans la logique de l’exploit. » (Duret, 1993, 30). Dans le cas d’Éric, le seul adversaire à dépasser ou à combattre, c’est-à-dire les opposants à sa quête selon les termes de l’analyse structurale, sont ses propres limites physiques. Évidemment, si l’on considère que sa quête est aussi le renversement des représentations, et non seulement le parcours à vélo, alors les opposants sont aussi les persécuteurs anonymes qui stigmatisent les chômeurs et dont nous avons parlé plus haut ainsi que les élus politiques qui refusent de le recevoir. Mais il faut bien voir les liens symboliques entre les deux quêtes. Éric insiste lui-même sur cette symbolique. Son périple représente sa démarche de réinsertion professionnelle. Aussi, ses propres limites physiques et mentales qui se mettent en travers de sa route et qu’il doit dépasser, symbolisent les opposants de sa quête d’emploi.

Le projet est donc présenté, dans les médias, comme le projet d’un périple risqué mais entrepris au nom des exclus. Ce sont là deux éléments qui font tendre le personnage vers la figure du héros. De l’alchimie de ces deux ingrédients, naît l’idée de sacrifice. Bien qu’initialement, la logique de son projet soit celle de « *l’égosophie* » qu’il définit comme « *la philosophie de l’égoïsme* » selon laquelle il faudrait s’occuper de soi, Éric s’est rendu compte d’une résonance plus collective de son action, notamment à travers le traitement qu’en ont fait les médias. Partant d’une démarche tout à fait individuelle, Éric est devenu rapidement l’émissaire des exclus et plus précisément des exclus âgés de plus de quarante ans. C’est finalement en leur nom qu’il entreprend ce périple au péril de sa santé, voire de sa vie dit-il. À travers son exploit, Éric fait entrer tous ceux qu’il représente (les chômeurs quadra et quinquagénaires) dans une économie de la dette bien particulière. En leur dédiant sa souffrance, en faisant cela pour eux, il adresse en même temps une exigence de retour. Mais quel retour ? Que lui doivent-ils ? Et surtout, est-ce bien à lui qui le doivent ? En

réalité, ils sont eux-mêmes leurs créanciers. En effet, si l'on suit à nouveau Duret (1993), l'acte sportif fait effectivement contracter une dette à ceux qui érigent son auteur en héros. L'auteur relève trois formes paradigmatiques d'économie de la dette. Celle à laquelle nous assistons dans le cas d'Éric, fait du héros, non plus un guide mais un miroir. « La dette se déplace de la société à une exigence envers soi-même ; l'œuvre ce n'est plus le record, mais l'homme lui-même. » (*Ibid.*, 34). Et c'est précisément le message que souhaite envoyer Éric à tous ses semblables chômeurs :

« On peut trouver son épanouissement partout, dans tous les milieux dans tous les domaines, dans toutes les conditions. On peut trouver quelque chose qui fume au fond de soi et qui nous entretient quoi. Donc c'est ça que j'ai essayé de faire passer comme message mais c'est un message difficile à faire passer. » (Idem.)

Le message (l'injonction) envoyé par l'acte héroïque est double en réalité. Il s'agit toujours de se faire violence, de vaincre et de réussir, que ce soit sportivement ou dans la démarche d'insertion professionnelle. Mais il s'agit aussi de se faire le maître de soi-même et des autres, voir de devenir le manipulateur qu'Éric met en scène, non plus dans son acte sportif mais dans sa façon de raconter sa gestion des médias. En bon professionnel de la communication qu'il fut et qu'il redevint suite à son exploit, il se targue effectivement d'avoir utilisé les médias pour construire son personnage et obtenir les faveurs des élus politiques. D'où l'alternance, constatée plus haut, entre les deux registres de son discours : l'un qui le place en héros et l'autre qui le déconstruit en racontant sa construction. Finalement, le héros est autant celui qui a parcouru le périple que celui qui a fait de ce périple un exploit. Comment ne pas penser, à partir de ce constat, à la double célébration dont profitent les sportifs les plus glorifiés aujourd'hui : celle des actes sportifs en eux-mêmes et celle de la gestion de carrière qui les transforme en hommes d'affaires. En atteste la multiplication des classements annuels des plus hauts revenus des sportifs distinguant les revenus de l'activité sportive et ceux des contrats publicitaires. Deux célébrations qui, par effet de miroir, se muent en deux injonctions que traverse un seul modèle, celui de l'entrepreneur de soi.

Finalement, ce renversement du stigmatisme ne s'oppose pas réellement à ce qui discrédite les chômeurs et assistés. Il est un renversement du stigmatisme à titre individuel et justifié par un acte exceptionnel. Se présenter comme exception parmi la catégorie des chômeurs, revient

à valider l'existence des représentations négatives et à diffuser les injonctions qui leur sont, désormais, communément adressées. Bien qu'il revendique son statut de chômeur bénéficiant du RMI lorsqu'il communique autour de son projet, il n'est pas parvenu à l'assumer avant que ce projet ne le rende exceptionnel. Son entourage proche n'apprendra qu'il est au RMI qu'à travers la révélation de son projet dans les journaux :

« Et tout le monde ignorait que j'étais au RMI, j'avais caché ça, c'était un stigmaté. Comme autour de moi on disait les rmistes fainéants, des branleurs euh, j'ai pas voulu, enfin j'ai pas souhaité dire que j'étais au RMI pour pas qu'on stigmatise encore plus ma situation. Donc j'avais tout caché. Et dans ce projet l'objectif c'était de révéler dans les médias, à tout mon environnement, à ma famille, que j'étais au RMI. C'est-à-dire qu'en fait j'ai fait l'inverse. Voilà rompre avec l'isolement en disant je me cache, aujourd'hui je me révèle. Dans une volonté d'aller à contre courant quoi, complètement. » (Idem.).

Il s'agit bien là d'une révélation voire d'un aveu qui a peu à envier à l'idée de *coming-out* plus employée pour la révélation des orientations sexuelles. Mais il ne lui est possible de se révéler qu'en se présentant comme une exception de cette catégorie. Cette forme de renversement du stigmaté n'est en fait rien d'autre qu'une adhésion surenchérie et radicale. Elle repose sur la compensation du stigmaté par la revendication de son opposé. À ceci près que l'identité assignée renforce la valorisation de l'acte sportif. Il n'est d'ailleurs pas le seul à considérer que l'engagement sportif d'un assisté soit un acte héroïque.

Rappelons par exemple qu'Elie (44 ans, RMI, stagiaire (A)), est clairement un stagiaire modèle et adhère complètement à la conception institutionnelle du sport pour les chômeurs. Il en deviendra même un de ses représentants en intégrant l'équipe d'encadrement du stage à la session suivante. Ceci ne l'empêche pas de se ménager, de façon plus secrète, des espaces de retrait dans un schéma corporel intégré depuis l'enfance et qui lui procure une sensation d'apaisement ontologique sans que celle-ci ne l'oblige à se faire violence comme il le fait par ailleurs. C'est précisément cette violence de l'action sportive que le chômeur doit s'infliger à lui-même qui constitue, pour Elie, l'essence de l'héroïsme :

« Action héroïque pour moi là c'est se sublimer, se dépasser. C'est quand rien ne te permet d'aller vers une direction, au contraire tout t'empêche d'y aller. Tu as pris du poids, chaque pas te demande beaucoup d'effort, tu manques de souffle. Et pourtant tu dois faire du sport pour pouvoir aller mieux dans tous ces sens là. Tu dois battre le feu par le feu. Ce qui te fait mal, il faut le faire pour ne plus avoir mal. Et ça c'est héroïque [...]. Et si t'es tout seul, tu dois vraiment être héroïque. [...] Et c'est là qu'ont réussi les grands coureurs et les grandes réussites dans la vie. A chaque fois que quelqu'un a vu un mur en face et qui a dit non pour moi je passe outre, je passe à travers. Toutes les actions humaines, que ce soit Gandhi ou n'importe quoi c'est ça. C'est pour ça que je parle de choses héroïques. Mais on peut être héroïque dans sa petite vie hein. On n'a pas besoin d'être sur un plan international. » (Elie, 44 ans, RMI, stagiaire (A)).

Si l'engagement sportif est généralement valorisé, celui du chômeur devient héroïque au regard du handicap que représentent les conséquences du chômage prolongé. Notons également que l'autonomie (« *si t'es tout seul* ») est aussi une condition pour être « *vraiment héroïque* ». Il s'agit, pour Elie, d'un héroïsme quotidien dont la logique serait assimilable à celle des grands héros de l'histoire qui ont su faire tomber les murs obstruant leurs quêtes. À ceci près que dans le cas des chômeurs sportifs, il s'agit de « *se dépasser* », de « *se sublimer* » et que, par conséquent, le mur est soi-même. Ce qui explique la possibilité (la nécessité) donnée à chacun d'être son propre héros. La dette envers soi-même se confond à la dette sociale. Ce principe de « *retournement de la dette sociale* » (Astier, 2007, 1) sur l'individu se trouve aujourd'hui au cœur des politiques sociales d'activation comme cela a été illustré dans la seconde partie. La tactique du renversement par l'engagement sportif, même lorsque la dimension collective est revendiquée comme chez Éric, ne profite guère qu'à celui qui l'accomplit.

IV. Renforcer

Les deux formes de renversement du stigmaté lié à l'identité assignée sont fondamentalement différentes. Celle qui vient d'être développée s'appuie sur la dissonance entre les deux identifications catégorielles de sportif et de chômeur. Tandis que la première, celle des chômeurs coureurs que nous avons appelés les « résistants permanents », vise à rendre cohérentes les deux identifications en les réunissant autour d'une vision du monde. Leur vision du chômage et celle du sport se comprennent à partir d'un discours revendiquant un ordre holistique plus authentique et plus universel que l'ordre des catégories légitimes qui tend à les stigmatiser. Cette posture comporte donc une teinte de contestation qui entraîne l'individu vers une tactique qui n'est plus celle du renversement mais du renforcement. Il s'agit de revendiquer un vécu du chômage qui n'est pas douloureux voire profitable à une quête de soi qui n'est plus entravée par un emploi à contre-nature. Et c'est finalement le contenu du stigmaté lui-même qui est revendiqué, de sorte que la dénonciation externe renforce le sentiment de détenir la vérité contre tous, lequel alimente encore la tactique du renversement. Autrement dit, plus la critique est massive et exacerbée, plus se consolide la conviction d'être plus clairvoyant que les autres aveugles à l'inanité du monde de la créativité identitaire. « *Être vraiment soi* » (formule récurrente) devient l'apanage d'une minorité plus clairvoyante affichant sa marginalité et sa vérité dérangeante. Dans la tactique du renforcement, « *être vraiment soi* » n'est possible que dans l'opposition, voire dans la provocation.

De nombreux auteurs ont déjà relevé cette forme typique de gestion de l'identité assignée. Dans *Logiques de l'exclusion* (1997), Elias et Scotson notent que les jeunes d'un groupe stigmatisé par un autre, se conforment, trait pour trait, aux tares qui leur sont attribuées. Plutôt que d'être les victimes d'un jugement négatif et erroné, ils confirment et surenchérisent sur ce jugement pour en revendiquer la responsabilité. Ils affichent alors un semblant de maîtrise de l'interaction bien que le jugement d'autrui ait, en réalité, un impact performatif sur ce qu'ils deviennent. Dans la même logique, il s'agirait pour des chômeurs sportifs de présenter le chômage comme un choix maîtrisé et permettant de s'engager pleinement dans une activité sportive. Il s'agirait là d'une forme typique de renforcement du stigmaté. Les cas que nous avons rencontrés présentent évidemment des variables.

➤ « *Se mettre au chômage* », puis *se mettre au sport*

Alexandre (22 ans) est au chômage depuis un peu moins d'un an. Une fois son baccalauréat obtenu, il s'oriente vers l'université et s'inscrit en histoire mais ne termina pas l'année (« *ça ne me plaisait pas* »). Il décide d'arrêter les études et renonce à se lancer dans une formation qui « *aurait pu* » lui plaire mais à laquelle il n'aura pas accès en raison d'un dossier scolaire trop faible. « *Fâché avec l'institution scolaire* », il décide de « *se mettre dans le chômage* ». L'interrogeant sur cette formule qui semble signifier un chômage volontaire, Alexandre confirme et explique qu'il préfère cette situation plutôt que d'être « *sans statut, sans rien* ». Lorsque nous lui demandons pour quelle raison il ne vise pas plutôt le statut de travailleur tout simplement, sa position se dessine plus clairement :

« Si on me propose un truc qui m'intéresse vraiment, à la limite pourquoi pas. Mais bon ce serait vraiment de la chance vu mes bagages. Après si c'est à l'usine, c'est même pas la peine. Moi j'ai 22 ans, je vais pas aller passer mon temps pour gagner une misère et pas avoir le temps pour en profiter. Je sais ce que c'est, mon père est là-bas [usine locale]. C'est pour ça, je vais pas chercher pour des trucs comme ça. Parce qu'en fait après, j'ai un projet aussi, qu'est de partir euh. C'est de partir euh, de voyage quoi, dans un an je pense. » (Alexandre, 22 ans, chômage).

Ce projet de voyage se révèle être également un projet de travail puisqu'il envisage de rejoindre des connaissances au Niger, durant plusieurs mois, pour participer à la construction de puits. Mais jusqu'à ce voyage humanitaire, c'est-à-dire pendant environ un an, Alexandre entend ne pas « *perdre son temps et son énergie* » à travailler ici. Pour lui, « *travailler ici* » est synonyme à la fois de perte de temps et d'inutilité alors que « *là-bas* », il se sentira « *vraiment utile* ». Une disjonction générale oppose un travail dépersonnalisé qui participe à une production massive et aliénante (s'appuyant sur l'exemple de son père) et un travail altruiste, à dimension humaine et dont le profit du produit final est directement visible. Évitant le premier et attendant le deuxième, il se situe pour le moment dans un intermédiaire au cours duquel il compte profiter de la vie (« *je suis jeune* ») en restant chez ses parents sans trop les gêner et en voyant ses « *potes* » sans trop dépenser. La natation

intègre cette latence biographique. Il aime cette pratique et c'est un des deux moyens principaux par lesquels il profite effectivement de la vie. L'autre, ce sont ses amis qu'il voit principalement dans le café où se déroule l'entretien. Certains d'entre eux sont d'ailleurs présents à ce moment là et bien que nous soyons installés en retrait, leur présence semble avoir un effet sur ces propos. Il sourit fréquemment dans leur direction et s'efforce visiblement à ne pas parler trop fort. Il arrête parfois le cours d'une phrase pour s'adresser à l'un d'entre eux, les suspectant d'écouter. Cette présence a probablement participé à la radicalisation de son propos sur le « *travail ici* ». Une large partie de ses amis est plus âgée mais se trouve dans la même situation professionnelle. Pour lui, « *travailler en usine* », c'est à la fois perdre son temps et participer à un système qu'il refuse de cautionner. Alexandre préfère « *se mettre au chômage* » plutôt que de se réduire à cela. Il revendique clairement ce chômage volontaire tout en apportant une double légitimité à cette revendication. Le premier support de cette légitimité réside dans une opposition morale et politique à un système économique qu'il juge aliénant et qui risque, de surcroît, de lui faire gâcher sa jeunesse. Le deuxième se trouve dans un projet de travail humanitaire qui fait de sa tactique de renforcement, une posture provisoire. L'intention du don de soi altruiste que contient ce projet confère une forme de crédibilité à la revendication du chômage volontaire. En cela, il s'agit d'une variable de la forme typique de renforcement du stigmaté énoncée plus haut. Ici, la provocation est atténuée par une justification cohérente et morale du chômage volontaire. Alexandre ne se présente pas seulement comme un profiteur sans scrupule. Au contraire, il confère même une dimension collective à son refus du « *travail ici* » en souhaitant ne pas cautionner un système générant injustice et aliénation. Cependant, il récupère volontiers l'image du « faux-chômeur » mais la redéfinit par ce travail de justification et de mise en cohérence.

Le récit d'Alexandre est celui qui s'est révélé le plus difficile à classer dans la répartition des récits en catégories de tactiques identitaires. Non loin de la catégorie du renversement du stigmaté, il présente toutefois une différence fondamentale l'empêchant d'être relié à ce type de tactique. Cette différence tient dans la catégorisation du travail. Distinguant le travail ici et là-bas, Alexandre ne conçoit pas de travailler actuellement en France puisqu'il estime ne pas avoir suffisamment de diplôme ou d'expérience pour échapper à la forme de travail qu'il déteste. Par opposition, le chômage devient plus qu'un moindre mal. Il est non

seulement le moyen d'éviter d'être « *sans statut* », mais s'y mettre volontairement devient aussi un acte de justice sociale. Malgré la singularité de ce registre de catégorisation et face à l'impossibilité de le relier à une catégorie théorique ayant émergé dans le regroupement des entretiens, il a été décidé de rendre compte de cette dernière catégorie du renforcement. Ce choix a aussi été favorisé par d'autres éléments d'ordre empirique : le cas de Sébastien (34 ans, RMI-RSA) pratiquant le surf et dont le récit, sans pouvoir être relié à cette catégorie du renforcement, apporte des éclairages sur elle ; quelques échanges avec d'autres surfeurs contactés par Internet ; certains propos d'informateurs évoquant le cas d'autres chômeurs sportifs de leur entourage ; et enfin, le constat d'une tendance plus générale à inverser le vécu du chômage voire à en faire un acte militant. Nous l'avons dit, à travers cette typologie, nous souhaitons seulement permettre la discussion et l'affinement de typologies déjà existantes à propos des tactiques identitaires ou plus globalement sur les modèles d'expression identitaire. Elle n'est donc qu'un outil de travail construit à partir des entretiens. À ce titre, il convient davantage de discuter les catégories induites par le travail empirique que de les consacrer comme une représentation fidèle de la réalité sondée. C'est précisément dans cette perspective qu'il a été décidé, en dépit de la singularité du cas d'Alexandre, de faire du renforcement une catégorie théorique à part entière, pour mieux la mettre à l'épreuve.

➤ *Le surf : un sport de chômeurs heureux ?*

Le récit de Sébastien (34 ans, RMI-RSA) aurait pu être utilisé afin d'illustrer la catégorie du renversement du stigmat. Bien qu'il ait souffert d'une situation de chômage prolongé, son discours construit une cohérence globale lui permettant, aujourd'hui, de rendre secondaire la situation professionnelle. Ce qui importe est d'être fidèle à ses idéaux, à ses passions, bref à soi-même. En ce qui le concerne, ce qui fonde la cohérence de son parcours et de ses choix, réside dans ce qu'il nomme « *le contact avec les éléments* ». Il trouve ce contact à travers sa pratique du surf et à travers le métier d'artisan pour lequel il vient de se former. Ayant terminé cette formation dans le cadre de son contrat d'insertion, il bénéficie (à titre expérimental lorsque nous le rencontrons) du RSA pour créer sa propre entreprise. Par ailleurs, il pratique le surf et se présente comme un « *vrai surfeur* » habitué

par « *le vrai esprit du surf* ». Il détaille cette disjonction lorsque nous lui demandons ce qu'est « un faux-surfeur » :

« C'est-à-dire pas les gens qui surfent parce qu'on leur a dit que c'était cool et qu'ils allaient se faire plein de gonzesses. Parce qu'il y a une image qu'est liée au surf depuis une dizaine d'années du beau gosse et ... n'importe quoi, le mec cool quoi. Et tout ça c'est une image qu'a été créé de toute pièce pour être utilisée à des fins commerciales etc. Surfer c'est être tout seul au large pendant des heures, c'est hyper dur de surfer. Donc l'image qu'en ont les gens, elle est souvent à côté de la plaque. Et donc aujourd'hui y'a plein de gens qui surfent parce que c'est cool de surfer. Mais l'esprit du surf, ils sont complètement à côté quoi. »
(Sébastien, 34 ans, RMI-RSA)

Autour de la disjonction entre vrais et faux surfeurs, se forme un ensemble de disjonctions formant une structure parallèle. Le temps long s'oppose à la rapidité, la difficulté à l'aspect « *cool* », la solitude à l'entourage (« *plein de gonzesses* » ; « *plein de gens* »), la création commerciale à l'authenticité (« *vrai* »). « *Surfer* », c'est ne pas être « à côté » de l'esprit du surf ; c'est donc être dans l'esprit. Cette catégorisation résonne parfaitement avec celle du travail « *plaisant* » selon Sébastien. Celui-ci est physiquement éprouvant, le contexte est (à nouveau) austère car bruyant et poussiéreux, mais le plaisir qui en résulte après le temps long du sacrifice, est « *très très plaisant* » et « *super agréable* ». Le parallèle entre le travail et la pratique sportive est finalement consacré à travers le contact avec l'élément : « *le rapport avec le fait de toucher ou même d'être dans l'élément, je pense que j'aime bien ce qui est réellement palpable.* » Il rapporte par ailleurs que la passion qu'il a pour son métier et celle qu'il a pour le surf ont commencé par un seul et même événement lorsqu'à l'âge de quatorze ans, il a tenté de « *shapé* » (construire, tailler) sa propre planche, dans sa chambre, au grand désespoir de ses parents.

Cette cohérence globale lui permet de relativiser rétrospectivement son expérience du chômage. Il le considère, aujourd'hui, comme un passage obligé lui ayant permis de ne pas travailler dans un domaine éloigné de sa passion et qui ne permette pas « *le contact avec les éléments* ». « *Heureusement* », dit-il, qu'il se trouve maintenant en capacité de s'épanouir de façon transversale. Sans cela, il aurait probablement choisi de faire comme certains, c'est-à-dire de réduire le travail à sa dimension instrumentale et profiter de

longues périodes de chômage pour s'adonner pleinement au surf. Autrement dit, s'il n'avait pas eu l'opportunité de suivre cette formation souhaitée, sa posture eût été précisément celle du renforcement. Il évoque d'ailleurs le cas de ces surfeurs qu'il côtoie sur les spots et dont le travail intermittent relève d'un choix visant à s'investir pleinement dans la pratique du surf au cours de longues périodes de plusieurs mois. Le retournement est, dans ce cas, total et revendiqué. Il ne s'agit plus d'être sportif pour ne plus être chômeur ou pour l'être différemment ni même de ne plus être sportif pour être un bon chômeur, mais d'être chômeur pour pratiquer son activité sportive favorite. Nous avons eu quelques conversations avec quatre surfeurs de ce type, sur Internet. À ce sujet, ils tiennent à distinguer deux catégories de surfeurs pour qui les périodes de non travail constituent des périodes de pratique intense. D'un côté, il y aurait « *ceux qui ont les moyens de ne pas travailler* » ou de travailler peu en raison de leurs ressources familiales. À cette première catégorie qui ne représenterait qu'une très faible minorité, ils opposent celle à laquelle ils pensent appartenir. Pour eux, le travail n'est pas central mais peut aussi faire l'objet d'une passion comme c'est le cas pour Sébastien. En revanche, si le travail est une contrainte, alors le chômage peut être réduit au rang de moyen au service du surf. « *C'est bien connu, les ASSEDIC : sponsor principal des surfeurs* » affirme Serge en plaisantant. Puis, il nous renvoie alors vers le site Internet des « *chômeurs heureux* » que nous connaissions déjà. Il s'agit d'un mouvement né en 1996 qui incarne bien le positionnement particulier du renforcement du stigmat. La réunion des deux termes (chômeurs et heureux) est volontairement provocante. Elle reprend et accentue la représentation négative généralement appliquée à ceux qui sont communément appelés « les faux-chômeurs ». Elle contredit également la vision légitime et institutionnelle du chômage. Mais là encore, la logique du renforcement du stigmat analysée par Elias se trouve infléchie dans la mesure où la provocation est nuancée par une argumentation sérieuse. Elle consiste à montrer que « *se mettre au chômage* », pour reprendre le terme d'Alexandre, n'est pas seulement un acte égoïste mais également militant. En substance et schématiquement, le travail permanent visant à accumuler les richesses individuelles serait créateur d'inégalités. Immédiatement après la célébration provocante de la flemme et de l'hédonisme, suit une

sorte de moralisation ou, du moins, une argumentation qui rend acceptable cette célébration. Un manifeste explique les fondements de la posture, des sociologues et philosophes sont cités et d'autres, comme Ulrich Beck¹, soutiennent le mouvement et apportent caution scientifique. À noter par ailleurs que ce type de mouvement représente un matériau scientifique et un crédit empirique pour les sociologues soutenant la thèse de la disparition du travail comme valeur centrale, et que simultanément, les écrits de ces mêmes sociologues apportent un crédit scientifique à ces mêmes mouvements. Cette crédibilité philosophique, et finalement morale, infléchit la logique du renforcement du stigmatisme qui consiste, non pas à faire du stigmatisme une marque positive, mais à en revendiquer l'aspect négatif pour l'assumer de façon ostensible. Or, l'argumentaire philosophique qui se cache derrière la provocation de la formule « *chômeurs heureux* » vise précisément à rendre crédible et acceptable cette posture, et non à en assumer jusqu'au bout l'aspect négatif. Dans la logique du renforcement du stigmatisme, la critique alimente la posture comme l'a montré Duret à propos de certaines femmes culturistes pour qui « la critique externe devient paradoxalement une puissante ressource identitaire. [...] La reconnaissance des culturistes est elle aussi, souvent faite d'un recyclage des rejets et des critiques. » (Duret, 2005, 42). Nous l'avons également remarqué à l'occasion de notre travail de recherche en Master 2 à propos des jeunes joueurs de football du club de quartier. Si la stigmatisation ne semblait pas avoir d'impact sur leurs comportements en général, lorsque la défaite se profilait au fil du match, leur réaction consistait à ne pas prendre au sérieux le jeu en cours, et ce de façon ostensible, afin de transformer leur propre responsabilité de la défaite. Il s'agit alors de subir une dévalorisation morale déjà existante plutôt qu'une dévalorisation de nature sportive. « La surenchère est [...] est précisément la conséquence de l'incapacité dans laquelle se trouve le sujet de définir ou de comprendre la nature sociale de sa situation personnelle » (Taboada Leonetti, 1990, 66). En revanche, dès

¹ L'extrait d'un texte de Beck disponible sur ce site (<http://www.homme-moderne.org>): « Les chômeurs sont priés d'être malheureux comme les pierres et de n'avoir strictement aucune activité qui ressemble de près ou de loin à un travail. Tel est le stéréotype majeur dans notre société. Si, en réalité, ils sont nombreux à être surchargés d'activités et heureux d'avoir enfin le temps de faire ce qu'ils ont toujours voulu faire, l'opinion dominante y voit un affront - et ne se prive pas de les traiter d'"assistés" et de "profiteurs", car ils brisent le monopole de la joie de vivre que détient le nouveau "prolétariat des domestiques" et tirent profit des périodes de chômage sur le plan personnel. »

qu'il commence à l'expliquer, à la rendre acceptable et à lisser les contradictions, la tactique devient celle du renversement visant à modifier les représentations.

Lorsque la critique externe devient une source de transformation du stigmaté en marque positive s'appuyant sur un argumentaire cohérent, alors le renforcement se transforme en renversement du stigmaté. C'est lorsque l'individu n'a pas les ressources suffisantes pour faire de sa pratique sportive un acte acceptable malgré sa situation de chômage qu'il risque de se cantonner à un rapport d'opposition l'enfermant dans la surenchère. À partir de nos propres éléments empiriques, bien que limités sur ce point, le sport semble davantage le support d'un renversement que d'un renforcement. Les cas d'Alexandre et de Sébastien, comme ceux plus haut de David, d'André et d'Olivier, montrent que la conception de l'activité sportive intègre une vision de la vie qui permet d'établir des liens de cohérence entre sport et chômage. Mais chacun de ces cas montre qu'à l'origine de ces redéfinitions catégorielles et de ces prises de position en décalage avec l'ordre catégoriel légitime, il y a cette recherche de sécurité ontologique dont parle Giddens (1994). C'est dire comme la tactique identitaire, qui vise un confort psychologique propre à libérer l'action du corps, peut constituer, par le biais des catégorisations indigènes, une source de changement social. Lorsqu'un individu identifié comme sportif devient aussi chômeur du point de vue de l'institution ou qu'un autre devient un sportif alors qu'il est aussi identifié comme chômeur, la dissonance identitaire peut le conduire à rendre compatible ces deux identifications catégorielles, et parfois de façon argumentée et cohérente. Il redéfinit ainsi les frontières des catégories d'entendement et participe à la construction sociale de la réalité. La privation est relativisée et devient même un privilège dès lors qu'elle n'est plus une contradiction avec la pratique sportive et qu'elle intègre une vision du monde qu'il s'agit de mettre en application, même au prix d'une critique externe voire d'une marginalité. Celles-ci, d'ailleurs, renforcent le positionnement du chômeur sportif. La capacité à relativiser le chômage devient alors le signe d'une clairvoyance comprise comme un privilège. Dans les *Méditations pascaliennes*, Bourdieu parle d'une « tendance à transformer la privation liée à l'exclusion hors du monde de la pratique en privilège cognitif, avec le mythe du « spectateur impartial » ou de l'« étranger » selon Simmel, bénéficiaires exclusifs de l'accès au point de vue sur les points de vue qui ouvre des perspectives sur le jeu en tant que jeu » (Bourdieu, 1997, 323). Les coureurs chômeurs, en effet, entendent proposer une vision du monde qui dépasse celle de la majorité qui se

fourvoie dans la créativité identitaire en dépit de ce qu'ils sont vraiment sans le savoir. En se postant en observateurs et expliquant les fondements de leur propre stigmatisation, ils la discréditent.

Lorsque sa pratique sportive est associée à un renversement de la privation en vision particulière du monde et à une redéfinition des catégories qui le stigmatisent, l'individu participe donc à la construction sociale de la réalité. Un tel constat a déjà été formulé par certains sociologues comme Grell et Wery dans *Les héros obscurs de la précarité* (1993). Après une enquête menée au Québec, les auteurs montrent qu'au sein de « la banlieue du travail salarié » (*Ibid.*, 16), la capacité adaptative et créative des individus en font des héros qu'il s'agit d'écouter et d'observer pour « saisir des tendances et des situations nouvelles » (*Ibid.*, 150). Plus récemment, Burnay montre que « La perte d'emploi constitue une transformation de la quotidienneté qui se manifeste dans la gestion des temps sociaux, qui conduisent à la construction de nouveaux mondes sociaux, c'est-à-dire d'espaces de références normatives et de systèmes de valeurs, et qui oriente l'action et lui donne sens. » (2007, 33). La tactique du renforcement ne conteste pas l'ordre catégoriel légitime. Au contraire, l'individu engagé dans une telle tactique valide son existence tout en validant sa propre déviance assumée. Paradoxalement, la revendication et l'ostentation de sa propre illégitimité ne va pas sans la reconnaissance des catégories légitimes.

Conclusion

➤ *Synthèse sur les tactiques*

Nous avons accordé davantage de pages à la tactique d'adhésion pour deux raisons, l'une liée aux particularités de ce travail et l'autre plus sociologique. Pour la première, le fait qu'une bonne partie des informateurs soient des chômeurs assistés engagés dans un stage de redynamisation par le sport, a largement favorisé le constat de tactiques d'adhésion. Celles-ci s'établissent généralement à partir d'une possibilité d'engagement institutionnel. La deuxième raison tient dans une thèse sociologique que ce travail tend à mettre en avant. La tactique d'adhésion émerge dans un contexte de fragmentation des grandes catégories de l'action sociale. Très schématiquement, l'effritement de la société salariale entraîne la formation d'une constellation de situations socioprofessionnelles que la version classique de l'ordre catégoriel légitime ne parvient à subsumer. Selon une forme d'adaptation, ces catégories se redéployent et se redéfinissent de façons particulières et, dans la mesure du possible, ajustées aux spécificités de chacun. Les rôles de la première modernité, sans disparaître totalement, se redéfinissent voire se négocient à l'échelle du cas par cas. Les stages de sport constituent un bon exemple de ce mouvement de redéploiement. Ils sont à l'image de nombreux dispositifs particularisés qui visent à reconstruire ou préserver l'employabilité des individus et à lutter contre le risque grandissant de voir se multiplier les sans-statuts. Et ce qui est un risque pour la cohésion sociale et pour la société elle-même, en est un sur le plan individuel. Nombreux sont ceux qui, comme l'a bien montré Ehrenberg (1998), souffrent d'une incertitude identitaire dont les addictions et autres troubles alimentaires sont des manifestations pathologiques d'après l'auteur. Ce risque peut être conjuré de maintes façons mais la tactique de l'adhésion à une identité et à un rôle définis par l'institution et légèrement valorisés dans le cadre d'une comparaison descendante est la moins coûteuse. Elle nécessite peu de ressources (le peu de ressources est même parfois une nécessité) et apporte une forme de sécurité ontologique. S'engager dans ce stage permet effectivement de devenir un chômeur assisté particulier, un de ceux qui se prennent en main, restent actifs et volontaires et dont on peut penser qu'ils s'apprêtent à se réinsérer. L'adhésion permet à des individus dénués de ressources de se protéger de l'injonction à être responsable de soi et, en même temps, d'y répondre par une

prise de rôle à création prescrite. Hélas, la tactique ne vaut qu'un temps et le rôle ne vaut que provisoirement. La trop faible employabilité de certains finit par se manifester fatalement bien qu'elle soit déjà reconnue par les services sociaux. Ainsi, ils cautionnent parfois une forme de carrière dans cet engagement institutionnel à l'image d'Aïda qui, n'ayant pas terminé son stage de sport, pourvoie à un nouveau stage, autour de l'image de soi cette fois. À 58 ans, l'engagement institutionnel est effectivement permis dans une forme de négociation avec les services sociaux, permettant de lui conférer un statut provisoire dans l'attente de celui de retraitée qui ne saurait tarder. Derrière chaque engagement institutionnel, il y a une identité négociée entre le chômeur et son référent social. Dans cette négociation, l'âge avancé se transforme souvent en une ressource permettant de négocier une identité de préretraité dispensé de recherche d'emploi. L'issue de la négociation se révèle plus incertain lorsque l'âge est encore éloigné de celui de la retraite. Dans ce cas, la discussion tourne souvent autour de la réversibilité de l'inaptitude corporelle. Est-il possible qu'il (ou elle) redevienne employable ? Dans le cas de Claudia, cela donne lieu, à l'occasion de l'entretien, à un véritable argumentaire sur son invalidité. De ce point de vue, nos observations nuancent, voire contestent, la thèse affirmant la disparition des rôles dans la société et du concept de rôle en sociologie. Il nous semble qu'il existe toujours des rôles mais ceux-ci ne sont plus dessinés à grands traits comme ceux qui caractérisaient la première modernité. Ils sont à la fois particularisés par l'institution mais également incarnés d'une façon particulière par les individus. Ces tacticiens de l'adhésion, hormis ceux qui la feignent consciemment, s'engagent sincèrement dans ce rôle. Cette prise de rôle n'apparaît même pas comme un engagement dans leurs discours mais bien comme une évidence permettant véritablement de se mettre en action. En intégrant ce rôle institutionnel qui les stabilise et les réassure, ces chômeurs sportifs intègrent le registre de catégorisation institutionnel légèrement redéfini au cours de la négociation. Ils les incorporent même selon un double mouvement. C'est en mettant le corps en jeu de façon conforme au rôle suggéré que l'incorporation est permise. Et parallèlement, l'incorporation leur apporte une évidence propre à libérer l'action du corps. Malgré la part négociée, l'arrimage à une identité provenant de l'institution accorde davantage d'importance à la transaction objective qui consiste à accommoder l'identité pour soi à l'identité pour autrui, pour reprendre la terminologie de Dubar (2000a). Par conséquent, bien que les rôles soient négociés selon les cas individuels, la tactique d'adhésion favorise la reproduction des catégories institutionnelles.

À l'inverse exact de l'adhésion qui implique un engagement institutionnel, la tactique du retrait consiste en une mise à distance des catégories de l'institution. Cependant, le retrait par le sport a ceci de particulier qu'il n'est pas un retrait de la vie sociale. Il s'agit d'un retrait dynamique de la créativité identitaire. Le retrait dans « l'avant » consiste à retrouver, dans le geste sportif, des évidences du passé en réactivant de vieux schèmes incorporés. Par exemple, le golf permet à Sylvain de renouer avec une identité professionnelle révolue et de retrouver une aisance corporelle dans son « milieu naturel » grâce à laquelle il marque sa différence avec les autres stagiaires. Mais le travail reste le critère d'identification et l'ordre catégoriel, loin d'être contesté, est en fait validé. En revanche, le retrait dans « l'instant » consiste à faire des sensations corporelles et du sentiment de plénitude provoqué par l'effort sportif, une vérité suprême invalidant la légitimité des registres de catégorisations classiques. Cette fois, le travail n'est plus significatif de ce que chacun est vraiment. Il ne génère que des identités arbitraires. Pour certains, les plus démunis, ce retrait n'est que momentané, une simple respiration dans la course folle et éreintante à l'identité. D'autres, en revanche, s'inscrivent durablement dans cette posture qui devient philosophique. La conception du sport, comme celle du chômage, est alors comprise dans une conception globale teintée d'un aspect subversif. Le retrait de la créativité identitaire est donc potentiellement contestataire et peut alors basculer vers la tactique du renversement consistant à inverser le stigmate en marque positive. Là aussi, deux formes se distinguent. Il y a ce renversement contestataire qui revendique une vérité au-delà des contingences puis un renversement consistant à s'appuyer sur le poids du stigmate pour sublimer la valorisation de l'acte sportif. Il ne s'agit pas seulement d'être sportif plutôt que chômeur mais de devenir sportif bien que chômeur. À l'extrême, ce renversement se manifeste dans une héroïsation du quidam par lui-même. Être le héros de sa propre vie se présente comme un leitmotiv qui, loin de s'opposer à la norme de la prise en charge et de l'invention de soi, la renforce et caractérise notre époque. L'héroïsation de l'un renforçant toujours l'injonction à suivre le modèle adressée à tous.

Enfin, la tactique de renforcement consiste à revendiquer la marque négative. Le chômeur ne cherche pas à lutter contre son identification catégorielle négative en faisant du sport, ni à rendre compatible des identifications qui détonnent, mais à accentuer le contraste. Bien que provocante, cette tactique s'appuie sur les registres de catégorisation institutionnels et ne les redéfinit pas. Toutefois, les cas de renforcement rencontrés sont nuancés car les entretiens donnent l'occasion de justifier et d'argumenter sa position. Or, dès lors que l'individu cherche à rendre ce renforcement acceptable, il se transforme en renversement.

Il ne s'appuie plus sur le contraste entre sport et chômage mais cherche à l'effacer au nom d'une autre vision des choses, d'une catégorisation indigène.

Cette courte synthèse montre que les tactiques sont à la fois poreuses et non exclusives les unes des autres. Poreuses car, comme cela vient d'être expliqué, des passages d'une tactique à l'autre sont observables. Lorsque l'entretien se présente comme une occasion de justifier et d'argumenter sa position, le renforcement se mue parfois en renversement par exemple. Ou bien, lorsque le retrait momentané de l'invention de soi devient permanent, il se transforme en renversement. Bref, ce sont bien là quatre formes typiques qui ont émergé des entretiens et aucun des informateurs ne peut être situé seulement dans une « case ».

➤ *Des tactiques déterminées ?*

C'est une des raisons pour lesquelles il est difficile de relier les tactiques à des positions sociales afin de comprendre dans quelle mesure et par quoi elles peuvent être déterminées. Cependant, la gestion de l'identité assignée semble facilitée par les ressources dont dispose l'individu. Les stagiaires, qui sont les informateurs les plus démunis, adoptent largement la tactique de l'adhésion. Leur capacité à redéfinir les catégories officielles peut s'observer dans la négociation du rôle à jouer dans le stage. Mais l'adhésion impose d'accorder son point de vue à celui de l'institution plutôt que l'inverse. Les stagiaires dont les origines sociales sont plus élevées (Sylvain, Elie, Sonia) vivent de façon plus prononcée le déclassement mais s'appuient parfois sur cette provenance pour spécifier leur rôle dans le stage et se valoriser par rapport aux autres stagiaires.

Pour les non-stagiaires, l'âge semble être déterminant dans la tactique adoptée. Par exemple, parmi les coureurs engagés dans un retrait dans l'instant, certains maintiennent une posture critique vis-à-vis des catégorisations institutionnelles au-delà de la pratique sportive. D'autres ne se lovent que momentanément dans une authenticité ressentie et tentent à nouveau de se rendre conformes aux catégories institutionnelles en dehors des temps sportifs. Les premiers sont pourtant ceux qui ont le moins besoin de contester ainsi les catégories. Aurélien et David (22 et 29 ans) sont jeunes et sont presque persuadés de retrouver prochainement un travail, et André (54 ans) fait de son chômage une retraite anticipée. Cette possibilité de relativiser la situation de chômage semble favoriser l'émergence de catégorisations indigènes. Peu angoissés par leur situation, ces chômeurs en viennent à contester la légitimité de la catégorie du chômage et revendiquent une authenticité dépassant toutes classifications arbitraires. D'un autre côté, Franck et Denis

(36 et 40 ans) sont au chômage depuis plus de trois ans et estiment leurs chances de se réinsérer durablement. Ils envisagent la course à pied de la même façon qu'Aurélien. Ils expriment également cette sensation d'accéder à eux-mêmes dans un cadre naturel qui les enveloppe. Mais comme le dit si bien Denis, « *On n'est pas tous égaux après le sport* ». Et rapidement, l'angoisse du chômage reprend le pas sur cette sensation de plénitude pour ces chômeurs dont l'âge et la durée de chômage ne permettent pas de relativiser la situation.

Conclusion générale

Schématiquement, les vécus du chômage semblent faire l'objet de deux types d'approche clairement opposés en sociologie. La thèse de Doctorat de Schehr (1998), *Pour une autre approche du chômage*, est assez représentative de cette tension. L'auteur y développe la critique d'une sociologie, qu'il qualifie de dominante, et qui négligerait le point de vue des chômeurs eux-mêmes. En ne prêtant pas suffisamment attention aux discours et pratiques des chômeurs, cette sociologie n'appréhenderait les individus que par ce qu'ils ne sont pas et ce qu'ils ne font pas, bref ne les reconnaîtrait que par défaut. Selon lui, une telle approche légitime finalement le point de vue stigmatisant de l'institution. Face à cela, Schehr invite à une sociologie adoptant « *le point de vue de l'instituant* » (*Ibid.*, 8). Il s'agirait de comprendre l'individu en saisissant sa propre définition de la situation et en tenant compte de ce qu'il est et de ce qu'il fait, c'est-à-dire de ne plus le considérer par défaut. Le discours de ce sociologue éclaire assez bien la tension qui habite la sociologie du chômage. Évidemment, tous les travaux ne peuvent être si simplement situés dans un camp ou dans l'autre. Cependant, la radicalité du discours de Schehr a le mérite de mettre en exergue deux tendances typiques qui correspondent finalement à deux approches de la catégorisation sociale (Demazière, 2003). La thèse rejetée accorde un primat aux catégories officielles tandis que l'auteur entend l'accorder aux catégories indigènes. Au crépuscule de ce travail, dans quelle « case » peut-on se situer ?

En considérant la catégorisation sociale comme un processus permanent et de nature conflictuelle, nous avons essayé de ne pas verser dans un seul des deux registres en cherchant à mettre en exergue des rapports de négociation. Il faut convenir, avec Schehr, que les catégories institutionnelles ne peuvent constituer le seul objet d'analyse. Cela reviendrait à légitimer, par caution scientifique, un point de vue parmi d'autres. Mais l'écueil n'est qu'inversé lorsque le sociologue ne considère que le point de vue de l'instituant. Suffit-il seulement d'inverser les signes ? La catégorisation sociale ne peut ni être analysée comme la seule activité d'institutions pesant lourdement sur les individus, ni comme l'activité des mêmes individus délestés de toutes pesanteurs sociales. Notre travail a cherché à saisir les réalités institutionnelles et indigènes dans leurs rapports mutuels. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la typologie dressée présente des formes de

tactiques identitaires et non des types de catégorisations du sport. Ce passage des catégories indigènes aux catégories théoriques aura pu surprendre. Mais l'intérêt n'est pas de connaître toutes les significations que les chômeurs sont susceptibles d'accorder au sport. Celles-ci sont innombrables et seraient probablement différentes si l'échantillon d'informateurs était remplacé par un autre. Il nous a paru plus intéressant de comprendre l'usage de chacune de ces versions particulières dans la gestion de l'identité assignée et de se concentrer ainsi sur les rapports entre catégorisations indigènes et officielles. De cette façon, les catégories théoriques se présentent comme des outils permettant d'éclairer ces rapports, et ce, même à propos d'autres catégories sociales que le sport et le chômage. Elles sont des instruments d'intelligibilité de la construction de la réalité, et non des instruments d'intelligibilité de la réalité elle-même. Autrement dit, elles ne se surajoutent pas aux catégories de pratique (officielles et indigènes).

Cette perspective de recherche a permis d'introduire de la nuance dans la conception antagoniste des rapports entre catégorisation institutionnelle et catégorisation indigène. La tactique de l'adhésion illustre ce nuancement : institution et individus trouvent un intérêt commun dans la négociation d'un rôle de chômeur assisté particularisé par la catégorie du sport. Car les deux sont à la recherche d'une stabilité. Celle-ci, nous l'avons dit à maintes reprises, est une chimère si l'on s'accorde sur une conception processuelle et conflictuelle de la catégorisation sociale. Les catégories du sport et le chômage ne sont jamais complètement stabilisées ni consensuelles. Ces deux caractéristiques sont d'ailleurs liées entre elles : dès qu'il existe plusieurs conceptions d'un monde social, celles-ci, en se rencontrant, entraînent la fragmentation, la division, le regroupement, bref le mouvement. Le principe a été détaillé dans les deux chapitres de la première partie. Admettant cela, toutes les formules, qui ont jalonné ce travail, telles que « crise de l'ordre catégoriel », relèvent d'une tautologie. Si une catégorie n'est jamais stable, sa crise est perpétuelle. Une crise perpétuelle est-elle encore une crise ? L'impasse oblige à approfondir la réflexion. Sans quitter l'idée d'instabilité permanente des catégories sociales, il reste possible de distinguer des périodes de construction plus intense de la réalité. De nombreux auteurs ont souligné la profondeur de l'instabilité actuelle : Castel (1995) à propos du salariat qui pourrait n'être qu'une catégorisation passagère ou, parmi bien d'autres, Dubet déclarant *Le déclin de l'institution* (2002). Ce qui est appelé « crise » ne serait alors qu'une intensification du processus de catégorisation sociale. Ce déclin de l'institution, ce passage

d'une première à une seconde modernité, est concomitant d'un retournement de la place de l'individu dans cette construction de la réalité. Schématiquement, le sens ne viendrait plus du haut mais de l'individu lui-même. Un « *individualisme institutionnalisé* » (Martuccelli, de Singly, 2009, 32) enjoint l'individu à se construire lui-même à défaut de pouvoir se regarder par le prisme des institutions. Le principe a été reconnu, illustré et détaillé dans la deuxième partie. Hélas, cet espace de liberté pour se construire se révèle parfois un cadeau empoisonné pour des individus socialement disqualifiés comme ceux que nous avons rencontrés. L'angoisse identitaire dont parle Ehrenberg (1996, 1998) est liée à une insécurité ontologique, c'est-à-dire à une incertitude qui est la conséquence d'un processus de catégorisation sociale exacerbé. L'analyse des stages de sport et des récits des chômeurs sportifs a permis de montrer que cette situation donne lieu à une forme de collaborations ponctuelles, entre individus et institutions, visant à colmater les brèches. La formule pourra paraître un peu triviale mais elle exprime bien le principe d'une intervention sociale auprès de chaque cas individuels à travers lesquels se manifeste l'accélération déstabilisante du processus de catégorisation. Le concept du stage de sport est en lui-même une particularisation du dispositif du RMI relevant de l'assistance sociale. Le travail d'enquête a permis de montrer que la particularisation est bien plus profonde. Le traitement de chaque chômeur est individualisé et se manifeste dans une équation catégorielle particulière. C'est la raison pour laquelle la tactique d'adhésion émerge massivement de l'analyse des récits. Cette particularisation de la conception du sport à réaliser par le stagiaire, permet à celui-ci de s'arrimer à un rôle adapté et d'accéder ainsi à une sécurité ontologique minimale. Les rôles sont redéfinis, non pas par l'individu, mais en fonction de ses spécificités et en collaboration avec lui. L'âge est un facteur important dans cette négociation. Le sport est souvent conçu comme le moyen de combler un vide statutaire, entre chômeur assisté sous le régime du RMI et chômeur inemployable dispensé de recherche, qui est aussi un vide temporel à combler jusqu'à l'âge de la retraite.

Dans certains cas, le rapport coercitif avec l'institution est bien plus marqué. Lorsqu'ils sont jeunes et en bonne santé mentale et physique, le sport devient réellement un analogon du travail autant qu'un tremplin. Il s'agit clairement de recouvrer une employabilité perdue par défaillance personnelle. C'est principalement par une responsabilisation du rapport au corps que la responsabilité de soi est censée transiter. Les conditions mises en place pour permettre cette stratégie d'institution sont parfois retournées par les tactiques de certains

chômeurs qui accèdent à une forme de sécurité ontologique, un bien-être, par le biais d'un plaisir du geste fluide et évident.

De toutes ces tactiques qui détournent les stratégies d'institution et qui établissent des liens catégoriels décalés de la légitimité institutionnelle, il faudrait pouvoir distinguer celles qui ont un impact durable sur la catégorisation sociale. Là encore, « impact durable » est une formule imparfaite. Rien ne dure vraiment dans ce processus de catégorisation. Les sociologues ne sont peut-être alors que des photographes cherchant à capter le mouvement, à le reconstituer et éventuellement à en anticiper l'avenir. En portant l'attention sur le langage et en considérant celui-ci comme le médiateur de la catégorisation sociale, nous avons essayé de saisir la pluralité de ce mouvement. Et ce mouvement ne caractérise pas une seule catégorie mais un ensemble catégoriel. C'est pourquoi, nous avons choisi d'étudier les liens entre deux catégories ; l'une et l'autre s'éclairent mutuellement. La définition légitime du chômage est en crise et sa redéfinition fait intervenir les individus autour d'autres catégories comme celle du sport. Les conceptions négociées du sport et adaptées à chaque stagiaire éclairent une conception du chômage également adaptée. Inversement, la pénétration du monde social du chômage dans celui du sport génère des conceptions particulières du sport, et entraîne l'émergence de nouveaux segments pour reprendre la terminologie de Strauss. Parmi une multitude de conceptions, on trouvera par exemple la pratique sportive comme préparation à une retraite dynamique, comme lutte contre la dégradation de l'état corporel des plus démunis ou bien encore, comme le moyen d'accéder à une identité à la fois située dans la substance du corps et comprise comme l'élément d'un tout que serait la nature. Toutes ces conceptions n'émanent ni d'une construction institutionnelle s'imposant à tous et de façon coercitive, ni de points de vues subjectifs libres de toutes contraintes. Elles sont les fruits inéluctablement provisoires du rapport entre les versions institutionnelles et les versions indigènes du monde. Celles-ci, en se multipliant, se diversifient et rendent difficile (mais aussi palpitante) la tâche du sociologue. Elles rendent aussi impossible l'appréhension chiffrée, c'est-à-dire statistique, du monde. En bon photographe, il n'a plus qu'à multiplier les prises de vue et à comparer ses clichés.

Bibliographie

- Althusser, L. 1970.** Idéologie et appareils idéologiques d'Etat. *La pensée. Revue du rationalisme moderne*. 151, pp. 3-38.
- Andrews, D.L. 1993.** Desperately seeking Michel : Foucault's genealogy, the body, and critical sport sociology. *Sociology of sport journal*, 10 (2), pp. 148-167.
- Anzieu, D. 1985.** *Le Moi-peau*. Paris : Dunod.
- Astier, I. Duvoux, N. 2006.** *La société biographique. une injonction à vivre dignement*. Paris : L'Harmattan.
- Astier, I. 1992.** L'épreuve et la preuve d'insertion. In Castel R. et Laé, J.F. *Le Revenu Minimum d'Insertion. Une dette sociale*. Paris : L'Harmattan, pp. 165-187.
- Astier, I. 2007.** *Les nouvelles règles du social*. Paris : PUF.
- Atran, S. 1991.** L'ethnoscience aujourd'hui. *Informations sur les sciences sociales*. 1991, 30, pp. 595-662.
- Attali, J. 1997.** *Bruits*. Paris : PUF.
- Augé, M. 1992.** *Non-lieux. introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil.
- Austin, J.L. 1970 (1962).** *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil.
- Barbier, J.C. 2003.** Les politiques d'activation des pays scandinaves et l'expérience française. *Revue française des affaires sociales*. 2003, 4.
- Barthes, R. 1966.** Introduction à l'analyse structurale des récits. [éd.] Seuil (1981). *Communication; L'analyse structurale du récit*, 8, pp. 7-33.
- Baudrillard, J. 1977.** *Oublier Foucault*. Paris : Galilée.
- Beaud, S., Confavreux, J., et Lindgaard, J. 2006.** *La France invisible*. Paris : La découverte.
- Becker, H. 1985 (1963).** *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.
- Becker, H. 2004 (1986).** *Ecrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*. Paris : Economica.
- Benveniste, E. 1966.** *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard. Tome 1.
- Berger, P. et Luckmann, T. 2006.** *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin.
- Bert, J.F. 2007.** *Michel Foucault: regards croisés sur le corps: histoire, ethnologie, sociologie*. Paris : Broché.

- Bessin, P. et Gasparini, G. 2000.** Introduction. *Informations sur les sciences sociales*. 2000, 39, pp. 201-206.
- Bodin, D. et Debarbieux, E., 2001.** Le sport, l'exclusion, la violence. In Bodin, D. (dir.). *Sports et violences*. Paris : Chiron.
- Bodin, D., Robène, L., Héas, S., Sempé, G., 2007.** Le sport en prison entre insertion et paix sociale. jeux et enjeux de pouvoirs à travers les pratiques corporelles de la jeunesse masculine incarcérée. *Le temps de l'histoire, revue d'histoire de l'enfance "irrégulière"*, 9, pp. 145-171.
- Bonu, B., Mondada, L. et Relieu, M. 1994.** Catégorisation: l'approche de H. Sacks. In Fradin, B., Quéré, L., Widmer, J. *L'enquête sur les catégories. de Durckheim à Sacks*. Paris : Raisons pratiques, pp. 129-148.
- Bordes, P., Collard, L. et Dugas, E.. 2007.** *Vers une sciences des activités physiques et sportives. La science de l'action motrice*. Paris : Vuibert.
- Boudreau, F., Folman, R. et Konzak, B. 1992.** Les techniques martiales orientales comme technologies du soi : une réponse à Michel Foucault. *Sociologie et Société*, 24 (1), pp. 141-156.
- Bouffartigue, P. 2005.** La division sexuée du travail professionnel et domestique : quelques remarques pour une perspective temporelle. *Lien social et politique*, 54, pp. 13-23.
- Bourdieu, P. 1980a.** Comment peut-on être sportif? *Questions de sociologie*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, P. 1980b.** *Le sens pratique*. Paris : Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. 1982.** *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Bourdieu, P. 1993.** A propos de la famille comme catégorie réalisée. *Actes de la recherche en sciences sociales*. 100, pp. 32-36.
- Bourdieu, P. 1993.** *La misère du monde*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, P. 1994.** L'illusion biographique. Chapitre 3 : pour une science des oeuvres; annexe 1. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris. pp. 81-89.
- Bourdieu, P. 1997.** *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil.
- Bouretz, P., Nahoum-Grappe, V. et Tsikounas, M. 1996.** Le corps des exclus. *Sociétés et représentations*, 2, pp. 209-215.
- Boutinet, J.P. 2004.** *Vers une société des agendas. une mutation des temporalités*. Paris : PUF.
- Brohm, J-M. 1976.** *Sociologie politique du sport*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Bromberger, Christian. 1995.** *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris : Maison Des Sciences de L'homme.

- Bromberger, C. Duret, P. Kaufmann, J.C., Le Breton, D. de Singly, F., Vigarello, G. 2005.** *Un corps pour soi*. Paris : PUF.
- Brubaker, R. 2001.** Au-delà de l'"identité". *Actes de la recherche en sciences sociales*. Seuil, 2001/3, 139, pp. 66-85.
- Bui-Xuân, G., Marcellini, A., Mikulovic, J. 1995.** Corps et exclusion : la redynamisation du sujet handicapé-chômeur. *Corps et culture*, 1. <http://corpsetculture.revues.org>
- Burgi, N. 2006.** Du RMI au RMA. Et l'(in)employabilité des chômeurs ? *Revue de l'IRES*, 50/1, pp. 63-102.
- Burnay, N. 2007.** Chômage: du temps libéré dans une société éclatée. *Loisirs et société*. Presses de l'Université du Québec, Vol. 29, 1, pp. 33-56.
- Callède, J-P. 2007.** *La sociologie française et la pratique sportive (1875-2005). Essai sur le sport. Forme et raison de l'échange sportif dans les sociétés modernes*. Pessac : MSHA.
- Camus, A. 1937 (édition, 1986).** *L'envers et l'endroit*. Paris : Gallimard.
- Camus, A.. 1939 (édition, 1993).** *Noces à Tipasa*. Paris : Gallimard.
- Caradec, V.. 1996.** *Le couple à l'heure de la retraite*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Caradec, V.. 2001.** *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Paris : Nathan Université.
- Cassirer, E. 1972.** *La philosophie des formes symboliques*. Paris : Minuit. Vol. I, [1953].
- Castel, R. et L., J.-F. 1992.** La diagonale du pauvre. *Le revenu Minimum d'insertion. Une dette sociale*. Paris : L'Harmattan. pp. 9-30.
- Castel, R. 1995.** *Les métamorphoses de la question sociale. Chronique du salariat*. Paris : Fayard.
- Certeau, M. de. 1990.** *L'invention du quotidien. 1. arts de faire*. Saint-Amand : Gallimard.
- Ceulemans, C. 2006.** Cultiver la citoyenneté : les sports peuvent-il y contribuer? *Ethique, travail décent et sport, BIT-Ecoles de Saaint-Cyr Coëtquidan. Journées d'études du 15 Décembre 2006 à Coëtquidan*. s.l. : BIT, pp. 3-10.
- Chartier, R. 1994.** Avant-propos. le sport ou la libération contrôlée des émotions. In Norbert Elias et Eric Dunning. *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. paris : Fayard.
- Clément, J-P. et Herr, M. (dir.), 1993.** *L'identité de l'éducation physique scolaire au XXe siècle*. Clermont-ferrand : AFRAPS.
- Corcuff, P. 1999.** Entre malentendus sociologiques et impensé politique. Réponse à Philippe de Lara. *Le débat*. Gallimard. 103, pp. 112-120.
- Corcuff, P. 1995.** *Les nouvelles sociologies*. Paris : Nathan université.
- Corneloup, Jean. 2002.** *Les théories sociologiques de la pratique sportive*. Paris : PUF.

- Croizet, J.-C et Martinot, D. 2003.** Stigmatisation et estime de soi. In Jean-Claude Croizet et Jacques-Philippe Leyens. *Mauvaises réputations. Réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*. Paris : Armand colin, pp 25-59.
- Cytermann, L. et Dindar, C.. 2008.** Les grandes étapes de l'histoire du RMI. In Michèle Lelièvre et Emmanuelle Nauze-Fichet. *RMI, l'état des lieux. 1988-2008*. Paris : La Découverte, pp. 23-50.
- Dang, A-T. et Zajdela, H. 2007.** Fondements normatifs des politiques d'activation: un éclairage à partir des théories de la justice. *Document de travail*. Centre d'Etudes de l'Emploi, 83.
- Darmon, M. 2003.** *Devenir anorexique. Une approche sociologique*. Paris : La découverte.
- David, M. 1993.** *Les fondements du social. De la IIIe République à l'heure actuelle*. Paris : Anthropos-Economica.
- Defrance, J. 1986.** La course libre ou le monde athlétique renversé. Sociologie des représentations collectives de deux variantes de la course à pied. *Travaux et recherches en EPS*. INSEP. 8, pp. 128-136.
- Defrance, J. 1987.** *L'excellence corporelle*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Defrance, J. 2006 (1995).** *Sociologie du sport*. Paris : La Découverte.
- Demazière, D. 1992.** *Le chômage en crise ?* Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Demazière, D. et Dubar, C. 1997.** *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Paris: Nathan.
- Demazière, D. et Pignoni, M-T. 1998.** *Chômeurs: du silence à la révolte. sociologie d'une action collective*. Paris : Hachettes.
- Demazière, D. 1999.** Les significations du chômage de longue durée: le jeu des catégories officielles et des catégories ordinaires. In Marc-Henry Soulet. *Le travail, nouvelle question sociale*. Fribourg : Universitaires Fribourg Suisse, 1999, pp. 177-191
- Demazière, D. 2000.** Les actions collectives de chômeurs : une réinvention du chômage. *Projet*. 2000, 262, pp. 27-36.
- Demazière, D. 2003.** *Le chômage. Comment peut-on être chômeur?* Paris : Belin.
- Demazière, D. 2006.** Le chômage comme épreuve temporelle. In Thoemmes, J. et De Terssac, G.. *Les temporalités sociales: repères méthodologiques*. Toulouse : Octarès, pp. 121-132.
- Demazière, D. 2007.** Réduire la dissonance identitaire dans les interactions avec autrui. Peut-on être chômeur et militant à la fois. *Négociations*. 2007/2, 8, pp. 73-89.

- Desrosières, A. 2001.** Entre réalisme métrologique et convention d'équivalence: les ambiguïtés de la sociologie quantitative. *Genèses*, 43, pp. 112-127.
- Deveureux, G. 1977.** *Essais d'ethnopsychiatrie générale*. Paris : Gallimard.
- Di Cola, G. 2006.** Travail Décent et développement des compétences par le sport pour les jeunes et les forces de maintien de la paix. *Ethique, travail décent et sport. BIT-Ecoles de Saint Cyr Coëtquidan. Journées d'études du 15 Décembre 2006 à Coëtquidan*. Genève : BIT, pp. 11-18.
- Dilthey, W. 1988.** *L'édification du monde historique dans les sciences de l'esprit*. Paris : éditions du Cerf. Traduit et présenté par Mesure S.
- Dollé, M. 2008.** Insertion ou contrepartie: le RMI et la justice sociale. In Lelièvre, M. et Nauze-Fichet, E. *RMI, l'état des lieux*. Paris : La Découverte.
- Dostie, M. 1988.** *Les corps investis*. Montréal : Saint-Martin.
- Douglas, M. 1999 (1986).** *Comment pensent les institutions suivi de Il n'y a pas de don gratuit et La connaissance de soi*. Paris : La Découverte.
- Dreyfus, H. et Rabinow, P. 1984.** *Michel Foucault. Un parcours philosophique*. [trad.] Fabienne Durand-Bogaert. Paris : Gallimard.
- Dubar, C. 2000a.** *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin.
- Dubar, C. 2000b.** *La crise des identités*. Paris : PUF.
- Dubet, F. et Martucelli, D. 1998.** *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris : Seuil.
- Dubet, F. 2002.** *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil.
- Dubet, F. 2007.** *L'expérience sociologique*. Paris : La découverte.
- Dubet, F., Véréout., A. 2001.** Une réduction de la rationalité de l'acteur. Pourquoi sortir du RMI? *Revue Française de sociologie*.42-3, pp. 407-436.
- Dumazedier, J. 1962.** *Vers une civilisation des loisirs ?* Paris : Seuil.
- Duneier, M. 2006.** Garder sa tête sur le ring ? Sur la négligence théoriques et autres écueils de l'ethnographie. *Revue française de sociologie*.47-1, pp. 143-157.
- Duret, P. et Trabal, P. 2001.** *Le sport et ses affaires. Une sociologie de la justice de l'épreuve sportive*. Paris : Métailié.
- Duret, P. 2001.** Le sport comme contre-feu à la violence des cités : des mythes aux réalités. In Bodin. D. *Sports et violences*. Paris : Chiron, pp. 107-118.
- Duret, P. 1999.** *Les jeunes et l'identité masculine*. Paris : PUF.
- Duret, P. 2008.** *Sociologie du sport*. Paris : PUF.
- Durkheim, E. 1994 (1893).** *De la division du travail social*. Paris : PUF.

- Durkheim, E. 1996 (1898).** *Sociologie et philosophie*. Paris : PUF.
- Ehrenberg, A. 1998.** *La fatigue d'être soi*. Paris : Odile-Jacob.
- Ehrenberg, A. 1991.** *Le culte de la performance*. Paris : Calmann-lévy.
- Ehrenberg, A. 1996.** *L'individu incertain*. Paris : Hachette.
- Elias, N. 1991a.** *La société des individus*. Paris : Fayard.
- Elias, N. 1991b.** *Qu'est-ce que la sociologie*. La Tour d'Aigues : Editions de l'aube. Traduit de l'allemand par Yasmin Hoffmann.
- Elias, N. et Dunning, E. 1994 (1986).** *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris : Fayard.
- Elias, Norbert et Scotson, J. 1997 (1965).** *Logiques de l'exclusion. Enquête au coeur des problèmes d'une communauté*. Paris : Fayard.
- Escriva, J-P. 2008.** Sciences sociales et sport: l'oubli de l'investissement politique du corps. In Bourdin, J.C. et al. *Savoirs, domination et sujet*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Fassin, D. 2004.** Le corps exposé. In Fassin, D. et Memmi, D. *Le gouvernement des corps*. Paris : Editions de l'EHESS, 2004, pp. 237-266.
- Faure, J-M. et Suaud, C.. 1999.** *Le football professionnel à la française*. Paris : PUF.
- Fleuriel, S. 2004.** *Le sport de haut niveau en France. Sociologie d'une catégorie de pensée*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Fleuriel, S. 2007.** Compte-rendu de conférence du 10 Mai 2007. du Le sport et la fabrication du corps ou plaidoyer pour une sociologie du corps. <http://ustl1.univ-lille1.fr/culture/publication/lna/detail/lna45/pgs/6.pdf>. [En ligne].
- Fleuriel, S. 2004.** *Le sport de haut niveau en France. Sociologie d'une catégorie de pensée*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Footo Whyte, William. 1995 (1943).** *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris : La Découverte.
- Fornel (de), M. 1983.** Légitimité et actes de langage. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 46, pp. 31-38.
- Foucault, M. 1966.** *Les mots et les choses*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. 1969.** Introduction. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, pp. 9-28.
- Foucault, M. 1984.** Le pouvoir, comment s'exerce-t-il ? In Dreyfus, H. et Rabinow, P.. *Michel Foucault. Un parcours philosophique*. Paris : Gallimard, pp. 308-321.
- Foucault, M. 1984.** Pourquoi étudier le pouvoir: la question du sujet. In Dreyfus, H. et Rabinow, P. *Michel Foucault. Un parcours philosophique*. Paris : Gallimard, pp. 297-308.

- Foucault, M. 1988.** Technologies of the self. In L.H. Martin, H. Gutman et P.H. Hutton. *Technologies of the self: a seminar with Michel Foucault*. Amherst : University of Massachusetts Press
- Foucault, M. 1993.** About the Beginnings of the Hermeneutics of the Self: Two Lectures at Dartmouth. *Political theory*, 21, pp. 198-227.
- Foucault, M.. 2001a.** *Dis et écrits. Tome I, 1954-1975*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. 2001b.** *Dits et écrits. Tome II, 1976-1988*. Paris : Gallimard.
- Foucault, M. 2009 (1975).** *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.
- Fradin, B., Quéré, L. et Widmer, J. 1994.** *L'enquête sur les catégories. De Durkheim à Sacks*. Paris : Éditions de l'École Pratique des Hautes Études en sciences sociales, 1994.
- Franssen, A. 2002.** *La fabrique du sujet. Transformations normatives, crises identitaires et attentes de reconnaissance*. Université catholique de Louvain. Département des sciences politiques et sociales. 2002. Thèse.
- Franssen, A. 2006.** L'Etat social actif et la nouvelle fabrique du sujet. In, Astier, I., Duvoux, N. *La société biographique. une injonction à vivre dignement* . Paris : L'Harmattan, 2006.
- Freyssinet, J. 1998 (1984).** *Le chômage*. Paris : La découverte.
- Garfinkel, H. 1990.** *Studies in Ethnomethodology*. Oxford : Polity Press.
- Gary, R. 1975.** *La vide devant soi*. Paris : Mercure de France.
- Giard, L. 1990.** Histoire d'une recherche. In Certeau (de), M. *L'invention du quotidien. 1. arts de faire*. Paris : Gallimard.
- Giddens, A. 1994.** *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan.
- Gleyse, J. 1992.** Corps, techniques et sciences. Quelques éléments d'archéologie, de l'âge classique à la post-modernité. *STAPS*, 29, pp. 43-54.
- Goffman, E. 1974.** *Les rites d'interaction*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Goffman, E. 1975.** *Stigmate. les usages sociaux des handicaps*. Paris : Editions de Minuit.
- Grell, P. et Wery, A. 1993.** *Héros obscurs de la précarité. Des sans-travail se racontent, des sociologues analysent*. Paris : L'Harmattan.
- Grossin, W. 2000.** Les bienfaits de la lenteur. *Informations sur les sciences sociales*, 39, pp. 219-232.
- Habermas, J. (1968). traduction française 1976.** *Connaissance et intérêt*. Paris : Gallimard, traduction française.
- Hartog, F. 2003.** *Régimes d'historicité, présentisme et expériences du temps*. Paris : Seuil.
- Harvey, J. et Rail, G. 1995.** Michel Foucault et la sociologie du sport. *STAPS. AFRAPS*, Vol. 16, 38, pp. 25-35.

- Héas, S., Bodin, D., Robène, L., Chavet, L., Aït Abdelmalek, 2005.** Vietnamiens et sports en France : essai d'analyse du stigmat "dévoilé" versus "évité" par la pratique sportive ou martiale. *Migrations et société*, 17/97, pp. 105-122.
- Heinich, N. 1997.** *La sociologie de Norbert Elias*. Paris : La Découverte.
- Honneth, A. 2008.** La reconnaissance comme idéologie. *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Paris : La Découverte, pp. 245-274.
- Houellebecq, M. 1994.** *Extension du domaine de la lutte*. Paris : Maurice Nadeau.
- Hubert, D. et, Rabinow, P. 1984.** *Michel Foucault. Un parcours philosophique*. Paris : Gallimard.
- Huizinga, J. 1988 (1938).** *Homo ludens. essai sur la fonction sociale du jeu*. Paris : Gallimard.
- Irlinger, P. Louveau, C., Métoudi, M. 1988.** *Les pratiques sportives des français*. Paris : INSEP.
- Irlinger, P., Louveau, C., Métoudi, M. 1989.** *Méthodologie de l'enquête: tours et détours d'une recherche sur les pratiques physiques et sportives*. Paris : INSEP.
- Jacolin, M., Clément, J-P. 2008.** La lutte contre l'obsésité à l'école : entre bio-pouvoir et individualisation. *Lien social et Politiques*, 59, pp. 47-60.
- Jeu, B. 1987.** *Analyse du sport*. Paris : PUF.
- Kaufmann, J-C. 1985.** "S'en sortir", "pas de problèmes", "faire avec": au coeur de la culture populaire. *Anthropologie et sociétés*, Vol. 9, 2, pp. 195-201.
- Kaufmann, J-C. 1995.** *Corps de femmes, regards d'hommes: la sociologie des seins nus*. Paris : Nathan.
- Kaufmann, J-C. 1996.** *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan.
- Kaufmann, J-C. 2001.** *Ego. Pour une sociologie de l'individu*. Paris : Armand Colin.
- Kaufmann, J-C. 2004.** *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : Armand colin.
- Kaufmann, J-C. 2005.** Le corps dans tous ses états. In Bromberger,C et al. *Un corps pour soi*. Paris : PUF, pp. 67-88.
- Kaufmann, J-C. 2008.** *Quand Je est un autre. Pourquoi et comment ça change en nous*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orrechioni, C. 1990.** *Les interactions verbales t. I*. Paris : Armand Colin.
- Lacroix, G. 1998.** Sport-aventure et lien social: l'exemple du Raid Passion Hérault. *Corps et culture*, 3, sport et lien social. <http://corpsetculture.revues.org>, mis en ligne le 4 Mai 2007.
- Lahire, B. 2005.** *L'esprit sociologique*. Paris : La découverte.
- Lahire, B. 2006.** *L'homme pluriel. les ressorts de l'action*. Paris : Hachette.

- Laplantine, F. 2005.** *Le social et le sensible. Introduction à une anthropologie modale.* Paris : Teraedre.
- Lara (de), P. 1997.** Un mirage sociologique. La "construction sociale de la réalité". *Le débat.* Gallimard, 97, pp. 114-129.
- Lara (de), Philippe. 1999.** Nouvelle sociologie ou vieille philosophie. *Le débat*, 103, pp. 121-129.
- Le bart, C. 2000.** *Les fans des beatles. Sociologie d'une passion.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Le Bart, C. 2008.** *L'individualisation.* Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Le Breton, D. 2002.** *Conduites à risques.* Paris : PUF.
- Le Breton, D. 2004.** *L'interactionnisme symbolique.* Paris : PUF.
- Le Breton, D. 2005.** *Anthropologie du corps et modernité.* Paris : PUF.
- Le Pogam, Y. 1997.** Corporéisme et individualisme hédoniste. *Corps et culture*, 2, Plaisirs du corps, plaisirs du sport.
- Le Yondre, F. 2007.** Stigmatisation du club de football de quartier par le club élitiste: rejet de la différence ou crainte de la similitude ? *Revue Européenne de management du sport*, 20, pp. 1-15.
- Le Yondre, F. 2009.** *Le vécu subjectif du RMI et du RSA. De la catégorisation à la négociation identitaire.* Conseil Général du Morbihan (56). s.l. : Non publié.
- Le Yondre, F., Bodin, D., Roussel, P., Robène, L. 2010.** L'éducation par le sport face au chômage. *Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle.* A paraître.
- Lecerf, E. 1992.** *La famine des temps modernes. Essai sur le chômeur.* Paris : L'Harmattan.
- Lipiansky, E.M., Taboado-Leonneti, I. et Vasquez, A. 1990.** Introduction à la problématique de l'identité. In C. Camilleri (dir.). *Les stratégies identitaires.* Paris : Puf, pp. 7-26.
- Loirand, G. 2005.** De la permanence des relations "d'homme à homme" dans le travail d'encadrement sportif. *Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie - Ethique et formes de mobilisation de l'acteur au travail.* Université Lille 1, pp. 147-170.
- Martiniello, M. et Simon, P. 2005.** Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires. *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 21, 2.
- Martuccelli, D. 2002.** *Grammaires de l'individu.* Paris : Gallimard.
- Marx, K. 1993 (1867).** Chapitre 23 : reproduction simple. *Le capital.* Paris : PUF.

- Mesure, S. 1988.** Présentation. In Dilthey, W. *L'édification du monde historique dans les sciences de l'esprit*. Paris : Editions du Cerf, 1988.
- Mignon, P. et Truchot, P. 2002.** *Les pratiques sportives des français*. Paris : INSEP.
- Morel, S. 2000.** *Les logiques de la réciprocité. Les transformations de la relation d'assistance aux Etats-unis et en France*. Paris : PUF.
- Morin, E. 1994.** *Sociologie*. Paris : Fayard.
- Muller, L. 2003.** La pratique sportive en France, reflet du milieu social. [En ligne]. [Citation : 17 Janvier 2009.] http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06zu.PDF.
- Needham, R. 1975.** Polythetic classification: convergence and consequences. *Man, The Journal of the Royal Anthropological Institute*, 10-3, pp. 347-369.
- Nicolas-le strat, P. 1996.** *L'implication, une nouvelle base de l'intervention sociale*. Paris : L'Harmattan.
- Noël, F. et Carpentier, L. 1839.** *Dictionnaire étymologique, critique, historique, anecdotique et littéraire*. Paris : s.n.
- Onfray, M. 2009.** *Le recours aux forêts. la tentation de Démocrite*. Paris : Galilée.
- Ouvrier-Buffet, C. 2007.** *Des définitions pour quoi faire ? Analyse épistémologique et utilisation didactique*. Paris : Fabert.
- Parlebas, P. 1991.** Didactique et logique interne des APS. *Revue EPS*, 228, pp. 9-14.
- Parlebas, P. 2005.** L'éducation par le sport. *Vers l'éducation nouvelle*. CEMEA, 517, pp. 70-83.
- Paugam, S. 1991.** *La disqualification sociale. essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : PUF.
- Paugam, S. 2005.** *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Paris : PUF.
- Paugam, Duvoux. 2008.** *La régulation des pauvres. Du RMI au RSA*. Paris : PUF.
- Payet, J-P. et Battegay, A. 2008.** La reconnaissance, un concept de philosophie politique à l'épreuve. In Payet, J-P. et (dir.) Battegay, A. *La reconnaissance à l'épreuve. Explorations socio-anthropologiques*. Villeneuve d'ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Petitot-Cocorda, J. 1985.** *Formes sémiotiques. Tome I Morphogénèse du sens*. Paris : PUF.
- Pierru, Emmanuel. 2005.** *Guerre au chômage ou guerre aux chômeurs*. Paris : Le croquant.
- Piret, A., Nizet, J., Bourgeois, E. 1996.** *L'analyse structurale: une méthode d'analyse de contenu pour les sciences humaines*. Paris : De Boeck Université.
- Pociello, C. 1987.** *Sports et société, approche socio-culturelle des pratiques*. Paris : Vigot.
- Polanyi, K. 1983 (1944).** *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris : Gallimard.
- Putnam, H. 1990.** *Représentation et réalité*. Paris : Gallimard.

- Quéré, L. 1994.** Présentation. In Fradin, B., Quéré, L., Widmer, J. *L'enquête sur les catégories. De durckheim à sacks*. Paris : Raisons pratiques, pp. 7-40.
- Queiroz (de), J.-M., Ziolkowski, M. 1997.** *L'interactionnisme symbolique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Quéval, Isabelle. 2004.** *S'accomplir ou se dépasser. Essai sur le sport contemporain*. Paris : Gallimard.
- Quillet, P. 2001.** *Ernst cassirer*. Paris : Ellipses.
- Razac, O. 2008.** *Avec Foucault, après Foucault*. Paris : L'Harmattan.
- Robène, L., Bodin, D., Héas, S. 2008.** L'école, la santé et l'éducatin physique en France dans la seconde moitié du vingtième siècle: du quadrillage des corps au développement du souci de soi. *Revista de historia do esporte*, 1. <http://www.sport.ifcs.ufrj.br/recordes/summario>.
- Rouleau-Berger., L. 1991.** *Jeunesse et culture de l'aléatoire. De l'emploi précaire à la socialisation professionnelle*. Convention ADRESSMIRE. Paris : s.n. 348/349.
- Rousseau, J-J. 1969.** *Les rêveries du promeneur solitaire*. Paris : Jules Tallandier.
- Salais, R. 1994.** Introduction. In Mansfield, M. Salais, R., Whiteside, R. *Aux sources du chômage, 1880-1914*. Paris : Belin.
- Salais, R. 1985.** La formation du chômage comme catégorie : le moment des années 1930. *Revue économique*, 36-2, pp. 321-326.
- Salais, R., Reynaud, B., Baverez, N. 1986.** *L'invention du chômage. Histoire et transformations d'une catégorie en France des années 1880 aux années 1980*. paris : PUF.
- Sales-Wuillemin, E. 2006.** *La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale*. Paris : Dunod.
- Sansot, P. 1992.** *Les gens de peu*. Paris : PUF.
- Sartre, J-P. 2006 (1964).** *Les mots*. Paris : Gallimard.
- Sayeux, A-S. 2005.** *Surfeurs, l'être au monde. Analyse socio-anthropologique de la culture de surfeurs, entre accords et déviance*. Université Rennes 2. Thèse de Doctorat.
- Schehr, S. 1998** *Pour une autre approche du chômage des jeunes*. Thèse soutenue à l'université de Strasbourg, sous la direction de P. Watier : s.n..
- Schehr, S. 1999.** *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*. Paris : PUF.
- Schnapper, D. 1994.** *L'épreuve du chômage*. Paris : Gallimard.
- Schnapper, D. 2002.** *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine*. Paris : Gallimard.
- Schütz, A. 1987 (1960).** Le monde social et la théorie. *Le chercheur et le quotidien*. Paris : Méridiens Klincksieck, pp. 89-102.

- Schütz, A. 1987 (1953).** Sens commun et interprétation scientifique de l'action humaine. *Le chercheur et le quotidien*. Paris : Méridiens Klincksieck, pp. 7-63.
- Schütz, A. 1987 (1945).** Sur les réalités multiples. *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*. Paris : Méridiens Klincksieck, pp. 103-167.
- Sempé, G., Bodin, D., Robène, L., Héas, S. 2007.** Approche comparative franco-canadienne du sport carcéral. Une trêve éducative? Conditions de pratiques et enjeux autour des utopies "vertueuses du sport". *International Journal on violence and school*, 3, pp. 25-51. consultable sur le site <http://www.ijvs.org>.
- Simmel, G. 1999 [1908].** Le croisement des cercles sociaux. *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*. Paris : PUF, 6, pp. 407-452.
- Simmel, G. 2009.** *Le Pauvre*. Paris : Allia.
- Sirost, O. 1997.** Le présentéisme sportif. *Revue Sociétés*, 55 Sociologie du sport, pp. 13-21.
- Strauss, A. 1992.** *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionniste*. Paris : L'Harmattan. Textes réunis et présentés par Isabelle Baszanger.
- Taboada-Leonetti, I. 1990.** Stratégies identitaires et minorités: le point de vue du sociologue. In Camilleri, C. et al. *Stratégies identitaires*. Paris : PUF.
- Theberge, N. 1991.** Reflections on the body in the sociology of sport. *Quest*, 43 (2), pp. 123-134.
- Tocqueville, A. (de). 1986 (1840).** Chapitre XIII. Pourquoi les américains se montrent si inquiets au milieu de leur bien-être. In (de) Tocqueville, A. *De la Démocratie en Amérique. Tome 2, deuxième partie*. Paris : Robert Laffont.
- Tocqueville, A (de). 1986 (1940).** Chapitre premier. Comment les moeurs s'adoucissent à mesure que les conditions s'égalisent. In (de) Tocqueville, A. *De la démocratie en Amérique. Tome 2, troisième partie*. Paris : Robert Laffont.
- Tocqueville, A (de). 1999.** *Sur le paupérisme*. Paris : Allia.
- Topalov, C. 1987.** Invention du chômage et politiques sociales au début du siècle. *Les temps modernes*, 496, pp. 53-92.
- Topalov, C. 1994.** *La naissance du chômeur. 1880-1910*. Paris : Albin Michel.
- Toubin, E. 1886.** *Dictionnaire étymologique et explicatif de la langue française*.
- Touraine, A. 1996.** Identité et modernité. In Elbaz, M., Fortin, A., Laforest, G. *Les frontières de l'identité. modernité et post-modernité au Québec. Actes du colloque*. Sainte-Foy et Paris : Presses de l'Université de Laval et L'Harmattan, pp. 11-19.
- Valéry, P. 1960.** *Oeuvres II (1942)*. Paris : Gallimard.
- Vigarello, G. 1978.** *Le corps redressé*. Paris : Editions Universitaires.

Volle, M. 1982. *Histoire de la statistique industrielle*. Paris : Economica.

Watier, P. 2002. *Une introduction à la sociologie compréhensive*. Belfort : Circé.

Whitson, D. 1989. Discourse of critique in sport sociology. *Sociology of sport journal*, 6 (1), pp. 61-65.

Willmann, C. 1998. *L'identité juridique du chômeur*. Paris : Librairie générale du droit.

Wittgenstein, L. 1961 (1945). *Investigations philosophiques*. Paris : Gallimard.

yvelines.fr/action-sociale/cheminsdinsertion/numeros/rmi23_dossier.pdf. [En ligne]

Zarka, Y. 2002. Foucault et l'idée d'une histoire de la subjectivité : le moment moderne. *Archives de philosophie*, Vol. 65, pp. 255-267.

Index

Index des enquêtés

Aïda · 182, 254, 280, 424, 425, 426, 428, 429, 440, 499, 539, 552

Alexandre · 490, 491, 494, 496, 540

Alice · 212, 254, 281, 284, 286, 288, 322, 402, 416, 419, 471, 539, 549

André · 462, 463, 472, 475, 476, 477, 478, 496, 501, 540

Aurélien · 465, 466, 470, 472, 501, 540

Céline · 254, 257, 284, 285, 352, 418, 438, 439, 440, 471, 539, 550

Claude · 254, 343, 346, 523, 525, 526, 528, 529, 531, 532, 540

Claudia · 29, 30, 254, 264, 265, 308, 309, 322, 384, 441, 442, 443, 499, 539, 555

David · 463, 464, 465, 466, 472, 475, 476, 477, 478, 479, 496, 501, 525, 527, 532, 540

Denis · 65, 344, 396, 397, 398, 416, 462, 466, 470, 471, 501, 540, 557

Elie · 254, 286, 287, 288, 290, 292, 293, 294, 295, 296, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 308, 310, 320, 344, 351, 352, 357, 373, 374, 375, 381, 382, 407, 418, 447, 455, 456, 457, 458, 459, 461, 470, 487, 488, 501, 539, 543

Éric · 2, 345, 459, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 488, 538, 540

Fatima · 254, 308, 309, 314, 424, 426, 427, 428, 429, 539, 556

Fatou · 254, 539

Florian · 26, 540

Franck · 29, 30, 36, 40, 353, 411, 412, 413, 414, 415, 462, 470, 501, 540

Gaëlle · 396, 536, 541

Georges · 103, 354, 413, 525, 527, 537, 540

Hervé · 540, 559

Hubert · 254, 528, 530, 531, 539

Jacqueline · 254, 352, 539, 546

Jacques · 254, 281, 284, 286, 288, 322, 368, 419, 523, 525, 526, 527, 530, 535, 539, 541, 554, 604

Jean-Pierre · 431, 432, 435, 525, 539, 551

Joël · 254, 289, 305, 348, 349, 350, 407, 408, 409, 410, 420, 422, 423, 426, 465, 539, 545

Louise · 286, 291, 292, 294, 541

Marie-Claude · 540

Marie-Laure · 254, 404, 539, 548

Mathilde · 254, 286, 289, 305, 306, 365, 366, 377, 378, 379, 380, 436, 437, 438, 451, 539, 544

Michel · 254, 324, 463, 468, 523, 524, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 534, 536, 537, 540

Myriam · 353, 406, 420, 531, 540

Nicole · 254, 293, 430, 432, 433, 434, 435, 539, 553

Olivier · 473, 475, 477, 478, 479, 496, 536, 540

Paule · 239, 346, 541

Robert · 54, 72, 199, 460, 523, 526, 535, 536, 540

Rudy · 540

Sabrina · 28, 540, 558

Sébastien · 132, 133, 492, 493, 494, 496, 529, 535, 540

Sonia · 254, 447, 451, 452, 453, 454, 455, 458, 461, 501, 539, 547

Stéphanie · 540

Sylvain · 254, 286, 290, 292, 302, 306, 320, 321, 347, 348, 351, 398, 399, 403, 447, 448, 449, 450, 451, 454, 455, 461, 500, 501, 539, 542, 610

Index des auteurs

A

Althusser · 318
Andrews · 175
Anzieu · 467
Aristote · 10,17, 22, 23, 24, 31, 41, 43, 44, 94, 107,
603
Astier · 198, 232, 488
Atran · 26,
Attali · 316,
Augé · 134,
Austin · 47, 241

B

Barbier · 231
Barthes · 363, 364, 365, 367, 371, 372, 373
Battegay · 318
Baudrillard · 176, 177, 247, 321
Baverez · 47
Beaud · 392
Becker · 261, 307, 387
Benveniste · 33, 373
Berger · 36, 38, 84, 87, 141, 143, 318, 416, 417, 419
Bert · 311, 326, 333
Bessin · 206
Bodin · 5, 162, 260
Bonu · 37
Bordes · 95
Boudreau · 175
Bouffartigue · 207
Bourdieu · 15, 16, 33, 34, 35, 42, 46, 73, 75, 76, 77,
78, 79, 86, 87, 90, 91, 112, 143, 147, 213, 233, 274,
305, 355, 407, 414, 417, 496

Bouretz · 406
Bourgeois · 339, 374
Boutinet · 213, 214
Brohm · 170, 173
Bromberger · 90, 173
Brubaker · 39, 42, 46, 60, 98, 260, 262, 283
Bui-Xuân · 281, 282
Burgi · 189, 190, 265
Burnay · 497

C

Callède · 97
Camus · 464, 465
Caradec · 430, 434
Carpentier · 47
Cassirer · 17, 31, 32, 33, 35, 38, 39, 42, 47, 101,
126, 146, 204, 362, 400
Castel · 51, 54, 88, 99, 105, 167, 184, 185, 193,
197, 199, 260, 262, 400, 504
Certeau · 134, 150, 158, 274, 335
Ceulemans · 251
Chartier · 97, 117
Clément · 175, 181, 257
Corcuff · 146, 147
Corneloup · 170
Croizet · 405
Cytermann · 186, 188, 189, 190

D

Dang · 230
Darmon · 344, 439
David · 198
Debarbieux · 162

Defrance · 98, 99, 102, 104, 105, 106, 115, 175, 227
Demazière · 10, 12, 15, 16, 17, 21, 22, 24, 25, 27,
28, 35, 44, 51, 52, 55, 56, 61, 66, 67, 69, 70, 73, 77,
79, 83, 85, 86, 88, 104, 131, 136, 139, 143, 145,
148, 150, 154, 155, 199, 259, 263, 338, 340, 342,
354, 355, 363, 364, 371, 378, 389, 503
Desrosières · 107, 108
Di Cola · 250
Dilthey · 19, 122, 127, 129, 138, 141
Dindar · 186, 188, 189, 190
Dollé · 199
Dostie · 175, 238
Douglas · 71, 72
Dreyfus · 181, 283, 324
Dubar · 12, 338, 340, 342, 355, 363, 364, 371, 378,
389, 398, 450, 458, 499
Dubet · 75, 79, 88, 105, 141, 198, 200, 263, 330,
504
Dumazedier · 156
Duneier · 275
Durkheim · 70, 72, 78, 129, 407
Duvoux · 232

E

Ehrenberg · 87, 93, 95, 115, 148, 271, 273, 392,
411, 423, 445, 498, 505
Elias · 87, 92, 96, 97, 116, 117, 166, 273, 298, 299,
300, 309, 320, 419, 489, 494
Escriva · 172, 173, 174, 176

F

Fassin · 244, 265, 267
Faure · 119
Fleuriel · 96, 118, 392
Folman · 175
Foote Whyte · 225

Fornel · 76, 529
Foucault · 46, 72, 73, 99, 157, 158, 172, 173, 174,
175, 176, 178, 181, 183, 191, 194, 229, 236, 241,
242, 243, 246, 248, 266, 267, 268, 270, 271, 272,
274, 279, 282, 283, 296, 297, 298, 299, 307, 309,
313, 316, 321, 322, 323, 324, 325, 329, 330, 333,
335, 363, 401
Fradin · 10, 17, 22,
Franssen · 230, 329, 334, 464
Freyssinet · 20

G

Garfinkel · 36, 42, 147
Gary · 407
Gasparini · 206
Giard · 335
Giddens · 230, 403, 419, 429, 445, 458, 496
Gleyse · 175
Goffman · 113, 276, 349, 351, 365, 386, 394, 402,
409, 446, 449, 452, 473
Greimas · 364, 365, 367
Grell · 124, 137, 497
Grossin · 207

H

Habermas · 248, 278
Hartog · 206
Harvey · 174, 175, 176
Héas · 393
Heinich · 257, 300
Hobbes · 266, 271, 272
Honneth · 318, 319, 321, 323
Houellebecq · 467
Huizinga · 96
Humboldt · 17

I-J

Irlinger · 110

Jacolin · 181, 257, 405

Jeu · 92, 93, 115, 117, 159, 170, 215, 273, 361

K

Kant · 17, 22, 31, 32, 126, 204, 362

Kaufmann · 88, 101, 105, 141, 142, 151, 164, 207, 212, 237, 275, 336, 338, 342, 350, 367, 382, 384, 391, 407, 417, 422, 437, 444, 445, 446, 457, 459, 461, 463, 464, 469, 471, 474

Kerbrat-Orrechioni · 113

Konzak · 175

L

Lacroix · 466

Laé · 197

Lahire · 172, 393

Laplantine · 336, 459

Lara · 146, 147

Le Bart · 334, 386, 438, 463

Le Breton · 122, 313, 314, 466

Le Pogam · 463

Le Yondre · 117, 188, 200, 239, 398

Lecerf · 48, 49

Lipiansky · 392

Loirand · 227

Louveau · 110

Luckmann · 36, 84, 87, 141, 143, 318, 416, 417, 419

M

Marcellini · 281, 282

Martiniello · 107, 114

Martinot · 405

Martuccelli · 88, 423, 505

Marx · 163, 535, 612

Merleau-Ponty · 135

Mesure · 129

Métoudi · 110

Mignon · 92, 110, 111

Mikulovic · 281

Morel · 190, 192, 196, 198, 200, 231

Morin · 277

Muller · 395

N-O

Nahoum-Grappe · 406

Needham · 26

Nicolas-le strat · 225, 228, 235, 236, 237, 242, 245, 294, 295, 328

Nietzsche 76, 215

Nizet · 339, 374

Noël · 47

Onfray · 463, 468

Ouvrier-Bufferet · 43, 44

P

Parlebas · 94, 96

Paugam · 46, 162, 163, 169, 232

Payet · 318

Petitot-Cocorda · 41

Pierru · 181, 386, 464

Pignoni · 52, 77, 143

Piret · 203, 339, 374, 377

Pociello · 229

Polanyi · 51

Putnam · 25, 31

Q

Queiroz · 122

Quéré · 10, 17, 22, 23, 24, 26, 31, 33, 37, 101, 362

Quéval · 468

R

Rabinow · 181, 283, 324

Rail · 174, 175, 176

Reynaud · 47

Robène · 260

Rousseau · 467

S

Salais · 16, 47, 49, 55

Sales-Wuillemin · 21, 25

Sansot · 336

Sartre · 87

Sayeux · 104

Schehr · 34, 123, 503

Schnapper · 143, 263, 400, 401, 472

Schütz · 21, 80, 81, 82, 83, 91, 106

Sempé · 171

Simmel · 19, 79, 81, 83, 123, 140, 141, 142, 162,
163, 165, 167, 171, 191, 403, 496

Simon · 107, 114

Singly · 324, 328, 505

Sirost · 148, 274

Strauss · 9, 11, 18, 114, 121, 122, 123, 124, 125,
126, 128, 129, 130, 133, 135, 137, 138, 139, 140,
141, 146, 363, 365

Suaud · 119

T

Taboada-Leonetti · 474, 478

Theberge · 175

Tocqueville · 115, 163, 164, 165, 166

Todorov · 364

Topalov · 16, 47, 48, 51, 52, 53, 185

Toubin · 48

Touraine · 392

Truchot · 92, 110, 111

Tsikounas · 406

V

Valéry · 389

Vigarello · 172, 175

Volle · 107

W-Z

Watier · 127, 139

Wery · 124, 137, 497

Widmer · 10, 17, 22

Willmann · 393

Wittgenstein · 26, 147

Zajdela · 230

Ziolkowski · 122

Index des notions et concepts

A

Accompagnement · 152, 179, 185, 223, 224, 259, 315, 569, 570, 616

Actant · 366, 367, 368, 372

Activation · 152, 157, 178, 179, 183, 185, 195, 212, 228, 230, 231, 232, 234, 235, 237, 238, 242, 245, 249, 281, 294, 297, 318, 431, 443, 447, 488, 522, 525, 616

Adhésion · 25, 75, 79, 86, 87, 95, 131, 136, 141, 143, 220, 227, 242, 259, 271, 283, 291, 307, 311, 321, 323, 342, 388, 390, 391, 392, 398, 399, 400, 401, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 411, 415, 420, 423, 428, 429, 432, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 443, 444, 447, 448, 449, 450, 455, 456, 465, 487, 498, 499, 500, 501, 504, 609, 618, 619

Adjuvant · 368

Apollinien · 159, 215, 448

Assistance · 11, 12, 55, 80, 150, 156, 157, 158, 159, 162, 165, 167, 168, 169, 170, 171, 177, 178, 179, 180, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 196, 199, 206, 212, 222, 225, 226, 228, 232, 233, 234, 238, 244, 247, 250, 251, 256, 259, 263, 292, 301, 314, 325, 327, 344, 358, 384, 387, 399, 402, 403, 404, 423, 429, 433, 443, 444, 450, 451, 460, 505, 532, 537, 603, 615, 616

Assurance · 37, 168, 169, 255, 259, 263, 292, 583, 615

Autonomie · 73, 95, 178, 181, 207, 217, 228, 232, 234, 237, 238, 239, 242, 248, 315, 317, 318, 322, 327, 334, 420, 421, 422, 423, 424, 440, 488

B

Bio-pouvoir · 172, 181, 238, 530

C

Carnet ethnographique · 260, 261, 268, 337, 616

CATEGORIE(S)

Catégorie(s) indigènes · 8, 9, 11, 12, 16, 18, 20, 27, 28, 38, 39, 45, 46, 49, 52, 60, 61, 64, 66, 67, 68, 69, 71, 73, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 88, 90, 95, 105, 110, 124, 125, 129, 135, 139, 140, 143, 145, 150, 151, 153, 160, 262, 275, 331, 1, 334, 336, 361, 362, 366, 382, 385, 387, 496, 501, 503, 504, 506, 614, 617

Catégorie(s) officielle(s) · 35, 54, 56, 60, 64, 67, 69, 76, 77, 84, 87, 88, 363, 614

Catégorie(s) sociale(s) · 2, 8, 9, 10, 11, 17, 18, 21, 22, 26, 27, 28, 29, 30, 40, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 60, 79, 80, 82, 84, 90, 104, 120, 125, 126, 146, 162, 260, 262, 469, 504, 613, 614

Catégorie(s) théorique(s) · 362, 363, 383, 385, 387, 389, 444, 470, 504

Catégorisation sociale · 8, 10, 15, 16, 21, 23, 25, 26, 27, 30, 31, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 45, 49, 50, 57, 64, 67, 71, 73, 79, 80, 98, 100, 103, 118, 120, 133, 149, 150, 167, 260, 261, 318, 327, 449, 503, 504, 506

Cercle social · 140

Changement social · 10, 124, 129, 138, 139, 140, 143, 496

Coercition · 39, 74, 174, 177, 188, 199, 242, 326, 330

Compensation · 408, 410, 411, 415, 417, 418, 487, 609, 618

Contrat d'insertion · 12, 160, 182, 190, 192, 195, 196, 197, 198, 199, 202, 213, 217, 218, 222, 225, 226, 249, 294, 295, 361, 395, 428, 435, 492, 595, 615

Contrôle · 73, 614

Corps · 16, 76, 91, 98, 100, 103, 144, 148, 150, 151, 156, 157, 164, 167, 172, 173, 175, 178, 180, 182, 184, 185, 186, 191, 194, 201, 210, 215, 219, 221, 222, 225, 228, 229, 234, 235, 236, 237, 238, 240, 243, 244, 246, 247, 249, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 263, 264, 265, 269, 275, 276, 278, 284, 285, 297, 298, 299, 300, 303, 312, 313, 314, 315, 316, 329, 336, 356, 374, 375, 382, 384, 388, 393, 396, 398, 399, 405, 406, 407, 409, 411, 415, 417, 418, 419, 420, 427, 430, 435, 436, 438, 439, 441, 442, 443, 445, 447, 451, 457, 458, 459, 461, 462, 463, 465, 466, 475, 476, 478, 496, 499, 505, 506, 523, 524, 527, 528, 531, 534, 536, 580, 582, 583, 584, 614, 615, 616, 618

Créativité identitaire · 445, 468, 478, 489, 497, 500

D

Déprise · 430, 435, 468, 470, 619

Désinstitutionalisation · 390, 400, 423

Déviante · 62, 66, 67, 77, 84, 180, 203, 206, 207, 220, 234, 249, 260, 290, 352, 406, 497, 522, 534, 614

Dévoilement · 243, 246, 275, 278, 285, 295, 298, 299, 309, 310

Disciplinarisation · 157, 175, 178, 223, 225, 282, 401

Discipline · 51, 53, 106, 172, 185, 199, 243, 278, 282, 363, 390, 392, 401, 405, 420, 440, 448, 449, 575

Disjonction · 203, 204, 205, 206, 292, 370, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 408, 412, 421, 422, 426, 427, 452, 456, 466, 471, 490, 493, 618

Domination · 73, 74, 78, 85, 87, 100, 173, 174, 269, 270, 271, 290, 314, 329, 330, 391, 411, 478, 528, 532, 614

Douleur · 5, 215, 219, 306, 307, 336, 410, 462, 463, 474, 475, 476, 599, 619

E

Effort · 102, 212, 218, 225, 228, 307, 316, 382, 408, 409, 410, 420, 452, 454, 456, 459, 461, 462, 463, 464, 465, 467, 472, 476, 488, 500, 586, 609, 618

Efforts · 119, 218, 408, 410, 422, 457, 586, 606, 609

Employabilité · 29, 31, 36, 60, 62, 63, 68, 136, 149, 181, 182, 193, 194, 206, 232, 248, 260, 262, 263, 264, 265, 283, 287, 288, 289, 290, 292, 325, 327, 333, 399, 409, 411, 413, 414, 415, 429, 430, 438, 441, 498, 505, 524, 616

Ensemble interactif · 19, 127, 129, 138

Entrecroisement · 11, 19, 90, 122, 123, 137, 138, 139, 140, 149, 153, 166, 196, 206, 321, 327, 614

Entre-soi · 283, 284, 325, 617

Entretien · 12, 34, 35, 68, 136, 144, 154, 155, 182, 233, 253, 254, 260, 263, 267, 275, 282, 285, 287, 291, 292, 293, 295, 296, 302, 303, 304, 305, 308, 322, 328, 336, 337, 340, 341, 343, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 355, 356, 357, 358, 363, 365, 366, 370, 371, 372, 373, 374, 377, 382, 384, 387, 389, 397, 404, 406, 411, 412, 422, 424, 434, 436, 439, 445, 447, 448, 452, 455, 456, 478, 480, 491, 499, 501, 531, 574, 588, 608, 617, 618

Enveloppement · 382, 457, 459, 467, 470, 472

Epistémè · 172, 175, 185, 298

Equation(s) catégorielle(s) · 8, 9, 11, 12, 183, 298, 336, 384, 386, 388, 458, 505

Espace · voir lieu

Essentialisme · 15, 44, 94, 384, 461, 466

Estime de soi · 402, 416, 525

État social actif · 185, 195, 230

Exomologèse · 317, 321, 323, 401, 405, 440, 617

F

Fonctions (niveau des) · 345, 346, 349, 356, 361,

362, 365, 366, 367, 372, 373, 374, 375, 386, 450,

460, 505, 530, 570, 582, 584, 585, 588, 600

356, 364, 365, 366, 367, 372, 375, 377, 606, 618

H

Handicap · 184, 193, 282, 488, 608

Haut-lieu voir lieu

Hédonisme(iste) · 248, 455, 456, 463, 494, 531,

619

Héroïsme-Héros · · 124, 479, 480, 481, 482, 484,

485, 486, 488, 497, 500, 530, 619

Holisme · 78, 465, 469

I

Identification(s) catégorielle(s) · 8, 9, 10, 13, 27,

28, 29, 38, 66, 68, 75, 76, 90, 144, 180, 212, 226,

238, 279, 283, 284, 306, 325, 346, 357, 400, 407,

411, 415, 442, 449, 451, 459, 479, 480, 481, 489,

496, 500, 613

Identification(s) relationnelle(s) · 226, 270, 279,

283, 285, 296, 297, 301, 303, 306, 314, 319, 325

Identité assignée · 13, 76, 336, 384, 385, 386, 402,

434, 450, 473, 474, 487, 489, 501, 504

Identité réelle-Identité pour soi · 275, 387, 396,

397, 398, 400, 420, 446, 449, 450, 451, 499

Identité substantielle · 39, 224, 227, 234, 235, 236,

241, 243, 246, 297, 299, 305, 312, 315, 450, 454,

461, 469, 472, 475, 617

Identité virtuelle-Identité pour autrui · 387, 396,

398, 446, 450, 451, 499

Individualisme · 334, 505, 531

Inégalité · 7, 115, 165, 296, 436, 438, 471

Insertion · 11, 12, 149, 156, 157, 161, 170, 179,

180, 183, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 194, 196,

197, 198, 199, 201, 202, 203, 206, 212, 213, 215,

216, 219, 222, 223, 224, 225, 226, 229, 231, 234,

235, 236, 238, 239, 241, 244, 245, 248, 250, 253,

257, 259, 264, 268, 271, 284, 288, 292, 314, 326,

339, 349, 361, 365, 392, 394, 400, 411, 416, 430,

432, 433, 439, 449, 461, 479, 486, 522, 523, 525,

567, 587, 602

Intériorisation · 46, 50, 73, 82, 86, 88, 92, 113, 238,

248, 300, 303, 311, 317, 320, 390, 391, 398, 399,

435, 618

Intime · 46, 82, 182, 222, 226, 232, 234, 235, 238,

243, 244, 294, 299, 435, 616

Intimité · 222, 225, 226, 232, 234, 237, 244, 287,

289, 295, 297, 298, 299, 308, 309, 370, 428, 429,

433, 456, 617

L

Langage · 9, 17, 32, 33, 47, 49, 51, 52, 73, 78, 90,

100, 101, 102, 103, 112, 138, 146, 150, 203, 204,

221, 307, 344, 354, 362, 363, 452, 460, 469, 470,

506, 523, 526, 528, 572

Lieu

Espace 47, 51, 64, 68, 92, 116, 118, 123, 124, 125,

129, 130, 132, 134, 135, 147, 150, 157, 162, 177,

178, 194, 202, 210, 213, 214, 233, 239, 273, 274,

308, 309, 312, 315, 321, 328, 335, 437, 449, 458,

460, 482, 505, 584

Hauts-lieux · 132, 133, 615

Lieu propre · 134, 273, 335, 457

Non-lieu · 134

M

Modernité · 120, 121, 141, 330, 331, 391, 392, 420, 498, 499, 505, 529, 531, 535, 617, 618

Monde social · 11, 17, 18, 19, 33, 45, 55, 70, 73, 74, 77, 80, 81, 83, 90, 91, 93, 95, 97, 104, 114, 117, 118, 120, 121, 122, 123, 125, 126, 127, 129, 130, 132, 134, 135, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 146, 148, 154, 158, 169, 227, 233, 247, 251, 321, 327, 347, 460, 461, 474, 478, 497, 504, 506, 534, 614, 615

N

Narration · 275, 345, 350, 351, 364, 367, 368, 370, 371, 374, 375, 377, 421, 482, 618

Nature · 24, 62, 75, 96, 180, 183, 193, 195, 201, 207, 255, 258, 275, 305, 327, 384, 407, 410, 423, 436, 464, 465, 466, 467, 469, 472, 473, 477, 479, 489, 495, 503, 506, 588

Négociation · 12, 40, 61, 82, 85, 86, 88, 112, 119, 125, 130, 136, 144, 153, 156, 197, 198, 429, 430, 450, 499, 501, 503, 504, 526, 531, 535, 615

Niveaux de description · 364, 372, 373, 375, 618
non-lieu · voir lieu

Norme(s) · 55, 57, 62, 116, 128, 151, 164, 165, 178, 181, 182, 199, 201, 206, 219, 220, 222, 237, 238, 242, 248, 249, 256, 278, 279, 280, 283, 286, 290, 295, 300, 302, 303, 304, 307, 311, 314, 320, 397, 403, 470, 500

O

Obésité · 76, 164, 181, 246, 254, 289, 374, 405, 406, 407, 409

Observation · 11, 24, 107, 131, 135, 146, 154, 156, 157, 158, 159, 160, 164, 193, 223, 253, 268, 271, 275, 276, 283, 285, 324, 330, 336, 341, 448

P

Panoptisme · 172, 175, 229

Pauvreté · 7, 49, 55, 79, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 186, 188, 190, 201, 533, 604, 607, 615

Performance · 93, 95, 103, 117, 118, 215, 217, 218, 219, 280, 295, 306, 392, 475, 478, 528

Politique · 12, 50, 57, 60, 77, 87, 92, 93, 103, 115, 117, 118, 127, 128, 129, 134, 152, 153, 154, 157, 158, 160, 165, 168, 171, 172, 173, 174, 178, 180, 186, 189, 190, 192, 206, 230, 231, 233, 234, 235, 236, 243, 253, 255, 264, 268, 296, 318, 324, 325, 326, 361, 400, 403, 483, 491, 523, 524, 525, 528, 533, 575, 609, 616, 617

Pragmatique (théorie du langage) · 17, 41, 69, 98, 120, 125, 146, 319, 362, 613

R

Réalité multiple · 80, 81, 84

Récit · 12, 113, 154, 155, 204, 232, 233, 243, 244, 245, 247, 287, 295, 303, 336, 338, 342, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 364, 365, 367, 368, 370, 371, 372, 373, 375, 376, 377, 378, 379, 382, 384, 385, 389, 402, 408, 412, 413, 414, 415, 421, 422, 424, 426, 431, 432, 435, 438, 441, 452, 455, 473, 480, 481, 482, 491, 492, 522, 617, 618

Redynamisation · 11, 30, 149, 159, 161, 169, 178, 179, 180, 182, 194, 201, 203, 204, 206, 207, 208, 211, 214, 232, 234, 238, 243, 248, 250, 251, 253, 255, 260, 266, 279, 280, 281, 287, 293, 294, 300, 316, 357, 401, 423, 438, 498, 524, 568, 616, 618

Réflexivité · 79, 328, 334, 384, 391, 417, 419, 421, 438, 458, 462, 468

Régime d'historicité · 206

Renforcement · 36, 67, 76, 116, 118, 172, 253, 284, 388, 489, 491, 492, 494, 496, 497, 500, 501

Renversement · 35, 38, 52, 66, 68, 101, 190, 230, 330, 388, 473, 474, 477, 478, 479, 480, 485, 486, 487, 488, 489, 491, 492, 496, 497, 500, 501, 615

Représentationnaliste (théorie du langage) · 17, 22, 24, 31, 33, 39, 41, 80, 362

Répression · 55, 92, 238, 248, 268, 299

Reroutinisation · 415

Résistance · 52, 53, 84, 151, 329, 330, 390, 393, 394, 468, 469, 470, 473, 474, 478, 606, 619

Retrait · 207, 388, 421, 431, 444, 445, 447, 449, 450, 457, 458, 459, 461, 468, 471, 472, 473, 474, 478, 479, 487, 491, 500, 501

Rites · 75, 76, 311, 349, 407, 524, 529

Rôle · 5, 24, 31, 33, 37, 41, 47, 69, 74, 75, 84, 87, 91, 104, 124, 126, 136, 142, 189, 198, 199, 224, 233, 275, 287, 288, 298, 301, 305, 309, 310, 331, 334, 349, 353, 368, 370, 372, 391, 398, 399, 401, 402, 405, 406, 407, 411, 413, 420, 422, 423, 424, 426, 427, 428, 440, 441, 442, 458, 467, 470, 498, 499, 501, 504, 570, 608, 609, 618

Routine · 403, 419, 445

S

Salariat · 50, 52, 53, 54, 55, 56, 60, 88, 92, 93, 99, 199, 504, 525, 604, 613

Santé · 7, 30, 63, 112, 164, 170, 180, 183, 196, 206, 240, 253, 254, 255, 256, 258, 259, 263, 264, 265, 275, 277, 278, 280, 282, 289, 325, 327, 367, 404, 405, 408, 410, 414, 424, 437, 485, 505, 534, 538, 582, 583, 585, 602, 608, 616

Sécurité ontologique · 382, 403, 404, 406, 407, 419, 420, 428, 429, 436, 440, 441, 445, 455, 457, 458, 464, 496, 498, 505, 506

Segmentation · 137, 138, 615

Sensation · 32, 34, 81, 101, 104, 150, 215, 219, 244, 285, 313, 336, 351, 373, 375, 376, 383, 391,

396, 439, 440, 445, 447, 450, 454, 456, 460, 461, 466, 469, 470, 487, 502, 609

Socialisation · 68, 69, 70, 87, 105, 111, 141, 240, 261, 425, 426, 427, 433, 447, 450, 455, 456, 458, 527, 534, 535, 582

Statistique · 16, 57, 59, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 113, 356, 395, 506, 536, 601, 603, 607, 614

Stigmate · 66, 75, 116, 153, 284, 296, 297, 316, 331, 383, 385, 386, 388, 391, 397, 399, 401, 402, 403, 405, 406, 408, 410, 415, 430, 442, 443, 451, 455, 474, 475, 477, 479, 480, 486, 487, 489, 491, 492, 494, 496, 500, 530

Stigmatisation · 143, 168, 171, 237, 265, 390, 400, 442, 474, 478, 483, 495, 497, 525

Stimulation · 31, 174, 177, 178, 181, 223, 225, 235, 238, 248, 268, 282, 299, 304, 318, 401

Stratégie · 46, 67, 122, 134, 150, 151, 153, 216, 183, 185, 219, 242, 267, 269, 273, 334, 350, 384, 389, 401, 405, 407, 416, 436, 457, 477, 505, 602

Structurale (méthode d'analyse) · 12, 160, 203, 204, 205, 292, 336, 337, 339, 340, 362, 363, 364, 366, 367, 370, 372, 373, 374, 378, 382, 389, 471, 485, 522, 533, 618

Structuralisme · 363, 618

Subjectivité · 32, 88, 101, 105, 108, 111, 139, 141, 143, 146, 149, 173, 194, 225, 228, 235, 237, 241, 248, 328, 329, 330, 334, 343, 361, 389, 392, 423, 536, 617

T

Tactique identitaire · 2, 12, 66, 67, 149, 151, 153, 331, 335, 337, 340, 353, 370, 384, 385, 386, 388, 390, 391, 401, 406, 444, 468, 491, 496, 504, 614, 618

Temps plein · 56, 213, 214, 394, 397

Temps vide · 202, 212, 214, 394

V

vulnérable(s) · 169, 180, 232, 233, 253, 258, 262,
615

Vulnérabilité · 258, 260, 261, 262

Table des matières

| | |
|---------------|---|
| Remerciements | 5 |
| Sommaire | 6 |

| | |
|-----------------------|---|
| Introduction générale | 7 |
|-----------------------|---|

| |
|--|
| Partie I Comment peut-on être chômeur sportif ? |
|--|

| | |
|--------------|----|
| Introduction | 15 |
|--------------|----|

| | |
|--|----|
| Chapitre 1 - Crise de la catégorie du chômage et crise identitaire | 20 |
|--|----|

| | |
|--|-----------|
| I. Le chômage : concevoir plutôt que définir | 20 |
| A. Doit-on (peut-on) définir le chômage ? | 20 |
| B. La catégorie sociale du chômage comme représentation | 22 |
| 1. Le chômage en référence à un concept | 22 |
| ➤ Théorie classique : le chômage, c'est plusieurs traits d'appartenance ! | 23 |
| ➤ Théorie probabiliste : le chômage s'incarne dans le chômeur type ! | 23 |
| 2. Le chômeur en référence à une croyance conventionnelle | 24 |
| ➤ Les objets sociaux face à l'écueil fixiste des théories représentationnalistes | 24 |
| ➤ Croyances conventionnelles et ressemblance de famille | 25 |
| ➤ Quand la famille s'agrandit ! | 26 |
| ➤ Le bon chômeur et le chômeur bon : le chômage comme catégorie morale | 27 |
| ➤ Le chômage comme croyances conventionnelles relatives | 29 |
| C. Le chômage comme acte de pensée | 31 |
| 1. Construction du chômage par la réalisation de sa catégorie | 31 |
| ➤ L'acte langagier constitutif du chômage | 33 |
| ➤ Quand les mots du chômage font les maux du chômage | 34 |
| ➤ Comment opèrent les catégories du chômage ? | 35 |
| ➤ Le schème du chômeur normal | 36 |
| 2. La catégorisation descendante | 37 |
| ➤ De l'être au chômage à l'être chômeur | 37 |
| ➤ L'identification catégorielle | 38 |
| D. En synthèse | 40 |
| 1. Peut-on être chômeur sportif ? | 40 |
| 2. Du taxinomique au pragmatique | 41 |
| 3. Concevoir plutôt que définir | 43 |
| II. Histoire de la construction sociale de la catégorie de chômage | 46 |
| A. L'État identifiant | 46 |
| B. L'invention langagière | 47 |
| 1. Brève étymologie | 47 |
| 2. L'histoire de la catégorie à travers ses mots | 48 |
| C. Une construction en trois temps | 50 |
| 1. Préhistoire du chômage | 51 |
| 2. Le chômage codifié en miroir du salariat | 52 |
| 3. L'institutionnalisation du chômage | 55 |
| 4. Une catégorie atomisée | 56 |

| | | |
|--|---|------------|
| D. | Actualité d'une catégorie continue | 57 |
| 1. | De multiples conventions | 57 |
| ➤ | Est chômeur selon l'ANPE... | 58 |
| ➤ | La définition du BIT selon L'INSEE | 59 |
| ➤ | La définition du BIT selon Eurostat | 59 |
| 2. | Entre chômeur et non chômeur : de nombreuses modulations | 61 |
| ➤ | Des significations contextualisées | 61 |
| ➤ | La déviance nommée | 62 |
| ➤ | Des chômeurs requalifiés | 62 |
| III. | Les catégories indigènes | 64 |
| A. | Catégorisation indigène et réappropriation du chômage | 64 |
| 1. | Des formules revendicatrices et désaliénantes | 64 |
| 2. | Catégories et tactiques identitaires langagières | 66 |
| 3. | Réinvention du chômage | 67 |
| B. | Catégories officielles et indigènes et construction sociale de la réalité : deux postures théoriques typiques | 69 |
| 1. | Première posture théorique | 70 |
| ➤ | L'anomie comme affaiblissement des catégories établies | 70 |
| ➤ | La fabrication des personnes | 72 |
| ➤ | Contrôle et domination par les catégories officielles | 73 |
| ➤ | Le processus d'institution du chômeur | 75 |
| ➤ | Le déclin de l'institution | 78 |
| 2. | Deuxième posture théorique typique | 79 |
| ➤ | Simmel et les catégories des pauvres | 79 |
| ➤ | Schütz et les catégories des acteurs | 81 |
| ➤ | Réalités multiples et provinces de significations | 83 |
| ➤ | Du chômage en crise à la quête identitaire | 85 |
| <i>Chapitre 2 - Sport et chômage : des catégories à l'entrecroisement des mondes sociaux</i> | | 90 |
| I. | Le sport est aussi une catégorie sociale | 90 |
| A. | Concevoir le sport comme catégorie : un saut d'obstacles épistémologiques | 91 |
| 1. | La catégorie du sport : victime de son succès ! | 91 |
| 2. | La catégorie plurielle face à la naturalisation du sport | 95 |
| B. | De l'essai de Définition à des finitions du sport | 98 |
| 1. | Les définitions produites par l'institution sportive | 98 |
| ➤ | Bouger n'est pas jouer : le sport sans le corps ? | 98 |
| ➤ | Le sport, entre gymnastiques et jeux de paris | 100 |
| ➤ | Le sport comme institution | 102 |
| 2. | Les définitions récentes des sociologues | 104 |
| ➤ | Définir le sport ou couvrir sa diversification | 104 |
| ➤ | Les statistiques sont formelles : il y a de plus en plus de sportifs et de non-sportifs ! | 106 |
| ➤ | Les limites de la définition émique | 108 |
| C. | Le sport : monde à part ou monde social | 114 |
| 1. | Du monde clos... | 114 |
| ➤ | L'idéal méritocratique | 115 |
| ➤ | Un idéal négocié | 117 |
| 2. | ... et unifié, ... | 118 |
| 3. | ... au monde social ! | 120 |
| II. | Sport et chômage ou l'entrecroisement des mondes sociaux | 122 |
| A. | Le concept de monde social dans un monde de concepts | 122 |
| 1. | Comparer les concepts pour mieux les cerner | 122 |
| 2. | Usages contemporains du concept en sociologie du chômage | 123 |
| B. | Le monde comme trois éléments combinés : la construction | 125 |

| | |
|---|------------|
| 1. L'activité primaire | 125 |
| ➤ Activité dans le monde social et activité sur le monde social | 125 |
| ➤ Le monde social est à géométrie variable | 127 |
| ➤ L'individu est le carrefour des mondes | 129 |
| 2. Les sites (lieux) | 130 |
| ➤ Négocier le lieu, c'est situer la négociation | 130 |
| ➤ Lieux et hauts-lieux | 132 |
| ➤ Hauts-lieux et non-lieux | 133 |
| ➤ Non-lieux et espaces | 134 |
| 3. Les technologies | 135 |
| C. Segmentation et entrecroisement : la mise en mouvement | 137 |
| 1. Tout monde social est le segment d'un autre | 138 |
| 2. Entrecroisements contradictoires et changement social | 139 |
| Conclusion | 145 |
| ➤ Sur la pente glissante du constructivisme | 145 |
| ➤ Problématique | 148 |

Partie II

Le sport comme philosophie politique

| | |
|---|------------|
| Introduction | 153 |
| Prolégomènes | 159 |
| A. Prolégomènes empiriques et méthodologiques | 159 |
| B. Prolégomènes épistémologiques. Sport et assistance : de la vertu au vice | 162 |
| 1. Resituer l'assistance | 162 |
| ➤ La pauvreté relative | 162 |
| ➤ L'assistance est socialement utile | 165 |
| ➤ Assistance, assurance et chômage | 168 |
| 2. Le sport entre vice et vertu | 170 |
| 3. Une double méfiance nécessaire | 171 |
| C. Un cadre foucauldien (hypothèse) | 172 |
| 1. Foucault et les sciences sociales du sport ! | 172 |
| ➤ Un oubli ? | 172 |
| ➤ Des influences diverses | 174 |
| 2. Un guide théorique ? | 176 |
| ➤ Une réserve devant l'admirable | 176 |
| ➤ Une hypothèse foucauldienne | 177 |
| Chapitre 3 - Inaptés, vulnérables ... sportifs : biopolitique des corps incertains | 180 |
| ➤ Le corps des assistés : une question anthropologique | 180 |
| ➤ Le sport comme dispositif | 181 |
| I. Consacrer les corps | 184 |
| 1. D'abord identifier les corps | 184 |
| 2. Le RMI, une vraie fausse rupture ? | 186 |
| ➤ Du consensus mou ... | 186 |
| ➤ ... à la dure décentralisation | 189 |
| ➤ Un renversement néolibéraliste du RMI | 190 |
| ➤ Les corps responsables | 191 |

| | |
|---|------------|
| II. Architecture d'un lieu stratégique | 196 |
| A. Le sport comme activité contractuelle | 196 |
| 1. Le sport et le contrat d'insertion | 196 |
| ➤ Le contrat fictif ? | 196 |
| ➤ Le contrat qui contrôle ? | 199 |
| 2. De l'emploi du temps au temps de l'emploi | 202 |
| ➤ La redynamisation comme axe sémantique | 203 |
| ➤ Lenteur et vitesse | 206 |
| ➤ Des agencements temporels distincts | 208 |
| ➤ Du vide au plein | 211 |
| 3. De l'endurance au yoga : se découvrir, se maîtriser ! | 214 |
| ➤ L'endurance laborieuse | 215 |
| ➤ Du yoga au chant : du travail sur soi au travail vers soi | 220 |
| - Le chant : du son de soi au don de soi | 221 |
| - Le coaching : un accompagnement vers soi-même | 223 |
| 4. Le sport contractuel : du savoir sur le sport au pouvoir par le sport | 227 |
| ➤ En contrat avec soi-même | 227 |
| ➤ Le golf ou le temps du loisir | 229 |
| B. Le sport comme paradigme des politiques d'activation | 230 |
| 1. Un point sur les politiques d'activation | 230 |
| 2. Du fonctionnel à l'intime au fonctionnel dans l'intime | 232 |
| ➤ L'intime biographique | 232 |
| ➤ L'intime corporel | 234 |
| ➤ L'évidence du corps face à l'incertitude | 235 |
| 3. Un pouvoir à visage humain, donc invisible | 237 |
| ➤ Le sport paradigmatique de l'activation | 237 |
| ➤ le détour par l'humain | 238 |
| 4. Le sport comme analogon du travail | 243 |
| ➤ Le sport ou la poïétique de la vie | 243 |
| ➤ Se rendre visible comme se produire | 245 |
| ➤ Du coaching des assistés au management de l'assistance | 247 |
| ➤ Le sport contractuel : marche vers le travail ou analogon ? | 248 |
| III. Recrutement des corps vulnérables | 253 |
| 1. La problématique de santé comme dénominateur commun | 253 |
| 2. Traiter la pathologie ou le rapport au corps | 255 |
| ➤ La négligence du corps comme problématique | 255 |
| ➤ Le sport pour un rapport au corps responsable | 257 |
| 3. Les corps incertains ou les catégories sociales en jeu | 258 |
| ➤ Extrait du carnet ethnographique d'un apprenti sociologue | 260 |
| ➤ Le sport pour l'employabilité des vulnérables | 262 |
| ➤ Chômeurs assistés sportifs : entre catégorisation médicale et politique | 264 |
| <i>En guise de transition : de Hobbes à Foucault, du légiste à l'ethnologue</i> | 266 |
| 1. D'une définition du pouvoir | 266 |
| ➤ D'une théorie du pouvoir à l'autre ... | 266 |
| ➤ Le pouvoir selon Foucault en quatre points | 268 |
| - La capillarité du pouvoir : | 268 |
| - La concrétude du pouvoir : | 269 |
| - La circularité du pouvoir | 270 |
| - L'ascendance du pouvoir : | 270 |
| ➤ Contre l'héritage hobbesien | 271 |
| 2. ... à une méthode pour le voir | 272 |
| ➤ Les stages pour une mise en forme ethnologique du sport | 272 |
| ➤ L'engagement corporel du chercheur : du corps-obstacle au corps nu. | 275 |

| | |
|---|------------|
| Chapitre 4 - Le pouvoir du sport sans la violence | 279 |
| I. Au cœur du groupe | 279 |
| A. Du catégoriel au relationnel | 280 |
| 1. Le groupe comme réseau homogène | 280 |
| ➤ Construire le groupe | 280 |
| ➤ La force de l'entre-soi | 283 |
| 2. Le groupe et ses distinctions internes | 285 |
| ➤ Typologie indigène des stagiaires | 285 |
| 1. Les modèles. | 287 |
| 2. Les valeureux | 289 |
| 3. Les suspects | 290 |
| 4. Les dispensés | 291 |
| 5. Les cas problématiques | 294 |
| ➤ Le pouvoir par un réseau homogène aux branches d'inégalités | 296 |
| B. Le groupe comme maillage du pouvoir | 297 |
| 1. Elias et Foucault. | 298 |
| ➤ Libération contrôlée et contrôle par libération | 298 |
| ➤ Intimité voilée à dévoiler | 299 |
| 2. D'objet à relais du pouvoir | 301 |
| ➤ Objet et relais : une ambivalence simultanée | 301 |
| ➤ Un pouvoir circulaire naturalisé | 303 |
| ➤ Une ambivalence objet-relais naturalisée | 304 |
| 3. Le pouvoir des liens | 305 |
| ➤ « Si je le faistu le fais aussi ! » | 305 |
| ➤ « Et attention, ne viens pas avec ton fils hein ! Culture ou culte de l'intimité ». | 308 |
| ➤ Fernand le grain de sable | 310 |
| II. La reconnaissance comme instrument de pouvoir | 312 |
| 1. Yoga ou stretching : des chemins tracés vers soi-même | 312 |
| ➤ En séance de Yoga | 312 |
| ➤ Vers une identité substantielle | 312 |
| ➤ Tous ensembles vers soi-même | 315 |
| 2. Le sport comme <i>exomologèse</i> d'une conformité | 317 |
| ➤ Reconnaître ou construire le stagiaire | 317 |
| ➤ Le match de foot: un match test ! | 319 |
| CONCLUSION | 324 |
| 1. Inflexion du modèle foucauldien ? | 324 |
| ➤ Entre philosophie de la politique sociale et vie sociale de la politique | 324 |
| ➤ Le sport contre l'essence du faux chômeur | 327 |
| 2. D'une sociologie du sujet vers une sociologie de l'individu | 328 |
| ➤ La subjectivité convertie | 328 |
| ➤ Vers la seconde modernité | 330 |

Partie III

Équations indigènes et tactiques identitaires des chômeurs

| | |
|---|------------|
| <i>Introduction - Sociologie de l'individu stratège ou tacticien ?</i> | 333 |
| <i>Chapitre 5 - Usage de l'entretien et analyse structurale</i> | 337 |
| Faire le choix d'une méthode : entre grands principes et bricolage | 337 |
| I. L'entretien | 341 |
| A. Entre opinions de surface et univers de croyances personnels | 341 |
| B. Les formes du récit de vie | 343 |
| ➤ Laisser le choix du contenu du récit | 343 |
| ➤ Récit subjectif et construction sociale de la réalité | 343 |
| C. Pendant l'entretien | 345 |
| ➤ Le guide d'entretien | 345 |
| ➤ Le lieu et les objets | 346 |
| ➤ La hiérarchie de l'entretien | 347 |
| ➤ Du désengagement au mésengagement de l'interaction | 349 |
| ➤ Tons et tonalités de parole | 352 |
| D. Après l'entretien | 353 |
| ➤ Le risque du contre-don | 353 |
| ➤ Soumettre les résultats aux informateurs : d'où vient la réticence ? | 354 |
| E. L'échantillon | 356 |
| ➤ Les prises de contact | 357 |
| - Par les stages de redynamisation pour allocataires du RMI | 357 |
| - A la sortie des ANPE | 357 |
| - Par Internet | 358 |
| - Par le biais d'une enquête commandée sur le RSA | 358 |
| - Par voie de connaissance interposée | 358 |
| ➤ La composition de l'échantillon | 359 |
| II. Analyse structurale des entretiens | 362 |
| A. Les fondements illustrés de l'analyse structurale | 363 |
| ➤ Le structuralisme : de la boule de pissenlit à l'entretien | 363 |
| ➤ Les trois niveaux de description d'un récit | 364 |
| - Le niveau des fonctions. | 364 |
| - Le niveau des actions. | 367 |
| - Le niveau de la narration | 370 |
| B. Construire la structure catégorielle du récit | 372 |
| ➤ Le principe de la disjonction | 373 |
| ➤ La disjonction schématisée | 374 |
| ➤ La structure parallèle | 375 |
| ➤ Structure hiérarchisée | 377 |
| ➤ Structure croisée | 377 |
| ➤ Structure globale d'un récit | 378 |
| C. Le regroupement en typologie | 382 |
| ➤ Le principe de l'hypothèse demeure | 382 |
| ➤ Pour quel type de typologie ? | 383 |
| ➤ La montée en généralité | 386 |

| | |
|--|------------|
| Chapitre 6 - Les tactiques identitaires : du corps aux mots | 388 |
| I. Adhérer | 390 |
| A. L'intériorisation du stigmaté | 391 |
| 1. La non-pratique sportive | 392 |
| ➤ Comment peut-on ne pas être sportif ? (la non pratique en question) | 392 |
| ➤ Le chômage : fatalité permanente et corps figé | 393 |
| ➤ Chômeur à temps plein : pas de temps pour le sport ! | 395 |
| 2. Un sport de chômeur | 398 |
| ➤ Adhérer au rôle pour mettre le corps en marche | 398 |
| ➤ Adhérer aux (marchés des) identités | 400 |
| ➤ Sport de chômeur, sport d'obèse : l'adhésion extrême | 403 |
| B. La compensation du stigmaté | 408 |
| ➤ Le sport oui, l'activité physique non merci ! | 408 |
| ➤ La force comme dernière compensation | 411 |
| ➤ Un agenda du corps pour compenser : déroutinisation ou reroutinisation | 415 |
| C. Du traditionnel à la modernité : d'un rôle à un autre | 420 |
| ➤ Entre destin et laisser aller : réalité de l'effort et réalité du rôle. | 420 |
| ➤ Le sport comme renaissance | 424 |
| ➤ Libération par engagement institutionnel | 426 |
| D. Du chômage à la préretraite sportive | 429 |
| ➤ Rester en prise contre la déprise | 430 |
| ➤ « Sport, culture, etcetera. » : la sur-adhésion ou se découvrir à 60 ans | 432 |
| E. L'adhésion instrumentale | 435 |
| ➤ L'adhésion feinte ? | 436 |
| ➤ L'adhésion-addiction | 438 |
| ➤ « Que vais-je devenir ? » : de l'adhésion à la dépendance institutionnelle | 440 |
| ➤ Sportive invalide ! « Le sport mental » face à la dissonance | 440 |
| II. Se retirer | 444 |
| A. Retrait dans « l'avant » | 447 |
| 1. Le golf ou l'aisance du rang retrouvée | 447 |
| 2. La sueur ou l'aisance du don retrouvée | 451 |
| 3. L'eau ou l'aisance de l'enfance retrouvée | 455 |
| ➤ Homo-faber en surface, et profondément hédoniste | 455 |
| ➤ Des catégories du social à l'indistinction du monde aquatique | 459 |
| B. Retrait dans « l'instant » | 461 |
| 1. La course à pied : retour sur soi ou échappatoire à la réflexivité ? | 462 |
| 2. Sécurité ontologique dans la foulée | 464 |
| 3. Retrait ou résistance ? | 468 |
| ➤ Chômeurs permanents et résistants ponctuels | 470 |
| ➤ Chômeurs ponctuels et résistants permanents | 472 |
| III. Renverser | 474 |
| 1. Du chômage au sport : les nouveaux sages | 474 |
| ➤ Point de sagesse sans l'épreuve de la douleur | 474 |
| ➤ Le commercial comme contre-modèle des sages | 477 |
| 2. Du chômage au sport : les nouveaux héros | 479 |
| ➤ La fabrique d'un héros | 480 |
| ➤ Héroïsme et économie de la dette : le don de soi comme dette sociale | 484 |
| IV. Renforcer | 489 |
| ➤ « Se mettre au chômage », puis se mettre au sport | 490 |
| ➤ Le surf : un sport de chômeurs heureux ? | 492 |
| Conclusion | 498 |
| ➤ Synthèse sur les tactiques | 498 |
| ➤ Des tactiques déterminées ? | 501 |

Table des matières

| | |
|---------------------------------------|-----|
| <i>Conclusion générale</i> | 503 |
| <i>Bibliographie</i> | 507 |
| <i>Index des prénoms des enquêtés</i> | 521 |
| <i>Index des auteurs</i> | 522 |
| <i>Index des notions et concepts</i> | 526 |
| <i>Table des matières</i> | 532 |
| <i>Annexes</i> | 540 |

Annexes

- ❖ Tableau des entretiens
541-543

- ❖ Présentation d'une vingtaine de schèmes spécifiques
544-561

- ❖ Éric Fournier (coupure de presse)
562-568

- ❖ Textes de présentation des deux stages
569-597

- ❖ Exemple d'un autre stage de sport pour allocataire de l'assistance
593-597

- ❖ Imprimé de contrat d'insertion
598-601

- ❖ Chômeurs heureux – « rapport d'inactivité n°1 »
<http://flaneries.ouvaton.org/chomeur1.html>
602-611

- ❖ Interview de Guillaume Paoli (auteur du *Manifeste des chômeurs heureux*)
612-615

Annexes (Tableau des entretiens)

| Nom | Prénom | Âge | Sexe | Situation professionnelle | Dernier emploi | Situation familiale | Sport(s) pratiqué(s) | Situation de santé |
|---------------------|-------------|-----|------|------------------------------------|-------------------------|-------------------------------|----------------------|----------------------------------|
| STAGE A (11) | | | | | | | | |
| Marchal | Sylvain | 28 | H | RMI (3 ans) | Vendeur luxe | Concubinage | | S'estime en surpoids |
| Mimouni | Youssef | 25 | H | RMI (1 an) | Aucune expérience | Célibataire, chez ses parents | | |
| Belase | Elie | 44 | H | RMI (10 ans) | Jobs d'été vers 30 ans | Célibataire chez sa mère | | S'estime obèse/dépression |
| Belase | Elie | 44 | H | Employé par l'association du stage | | Célibataire chez sa mère | | S'estime obèse/dépression |
| Poitou | Mathilde | 28 | F | RMI (3 ans) | Vente par téléphone | Célibataire, chez sa mère | | Toxicomanie (guérie) /dépression |
| Savidan | Joël | 50 | H | RMI (5ans) | Ouvrier d'usine | Célibataire | | S'estime obèse |
| Dupont | Jacqueline | 54 | F | RMI (4ans) | Secrétaire de direction | Célibataire | | Dépression |
| Leila | Sonia | 39 | F | RMI (3 ans) | Vendeuse | Célibataire | | Dépression |
| Atiogbe | Fatou | 46 | F | RMI (6 ans) | | Mariée | | Surpoids |
| Bridonno | Marie-Laure | 37 | F | RMI (3 ans) | Administratif | Mariée | | Problèmes multiples |
| LeHazzif | Vanessa | 39 | F | RMI (6 ans) | Employé magasin | Célibataire | | S'estime en surpoids |
| STAGE B (11) | | | | | | | | |
| Burguière | Alice | 45 | F | RMI (10 ans) | Aucune expérience | Célibataire | | Crise d'angoisse |
| Moulac | Céline | 34 | F | RMI (9 ans) | Secrétaire/serveuse | célibataire | | Anorexie, agoraphobie |
| Courtois | Jean-Pierre | 56 | H | RMI (4 ans) | Ouvrier | Célibataire | | Asthmatique |
| Plaintel | Hubert | 51 | H | RMI (10 ans) | Manutentionnaire | Célibataire | | |
| Fijaya | Aïda | 58 | F | RMI (10 ans) | Aucune expérience | Divorcée | | Difficultés + obèse |
| Duclos | Nicole | 57 | F | RMI (3 ans) | Boulangère | Mariée | | |
| Chamaillar | Jacques | 56 | H | RMI (4 ans) | Ouvrier | Célibataire | | |
| Vasquez | Claudia | 48 | F | RMI (8 ans) | Agent de sécurité | Divorcée | | Difficultés multiples |
| Hassaya | Fatima | 40 | F | RMI (7 ans) | Aucune expérience | Divorcée | | |

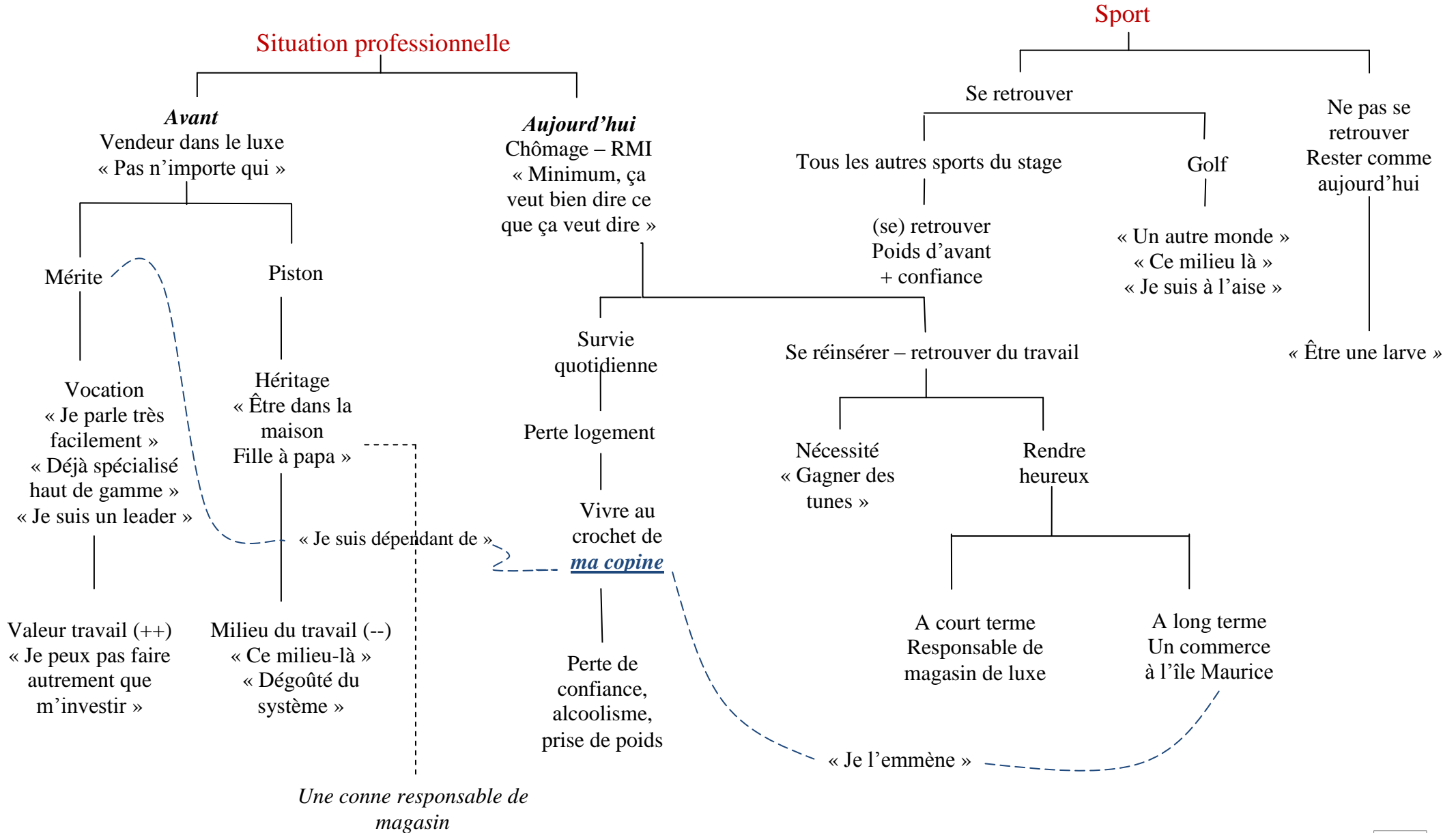
Annexes (Tableau des entretiens)

| | | | | | | | | |
|--|--------------|----|---|-------------------------------|--------------------|-------------|---------------------------------|------------|
| Buno | Marie-Claude | 57 | F | RMI (8 ans) | Employée | Veuve | | Surpoids |
| Michel | Dutronc | 39 | H | RMI (2 ans) | Ouvrier | Divorcée | | |
| Chômeurs sportifs hors cadre (21) | | | | | | | | |
| Keber | André | 54 | H | Chômage (1 an) | Cadre | Marié | CAP | |
| Le Doux | Olivier | 31 | H | Chômage (1 an) | Coach | Concubinage | CAP | |
| Savaguary | Rudy | 23 | H | Chômage (3 mois) | Intérimaire | Célibataire | CAP, football, natation | |
| Jacquemo | Denis | 36 | H | RMI (3 ans) | Intérimaire | Célibataire | CAP, natation | |
| Asdieles | Sabrina | 21 | F | Chômage (1 an) | Stage fleuristerie | Célibataire | Badminton | |
| Stephan | Hervé | 29 | H | Chômage (1an), reprise études | Intérimaire | Concubinage | Boxe thaïlandaise | |
| Provost | Aurélien | 22 | H | Chômage (4 mois) | Cuisinier | Concubinage | CAP, Roller | |
| Pradel | Myriam | 43 | F | Chômage (2 ans) | Commerciale | Divorcée | Tennis de T., natation | |
| Houeix | Georges | 38 | H | RMI (4 ans) | Intérimaire | Célibataire | Football | |
| Dupuis | Alexandre | 22 | H | Chômage (1 an) | étudiant | Célibataire | Natation | |
| Dubreuil | Yann | 29 | H | Chômage (2 ans) | Commercial | Marié | Squash | |
| Payet | Franck | 36 | H | Chômage intermittent | Intérimaire | Marié | Football, CAP | |
| Zukerman | Florian | 24 | H | Chômage (2 ans) | Intérimaire | Célibataire | Arrêt de la voile | |
| Barbier | Claude | 42 | H | RMI (2 ans) | Professeur Tennis | Célibataire | Tennis | Dépression |
| Boucher | Stéphanie | 28 | F | Chômage (1 ans) | Employée hôtel | Concubinage | Vélo | |
| Brillon | Claudine | 42 | F | Chômage (1 an) | Secrétaire | Divorcée | Natation/Stretching | |
| Potrot | David | 29 | H | Chômage (3 mois) | Manutentionnaire | Concubinage | Planche AV, CAP | |
| Fournier | Éric | 47 | H | Ancien RMI (2 ans) | Consultant | Célibataire | Vélo (tour de France solitaire) | |
| Martinet | Robert | 64 | H | RMI (+ 10 ans) | | Marié | Natation, marche | |
| Dubot | Sébastien | 34 | H | RMI (3 ans) | Menuisier | Célibataire | Surf | |

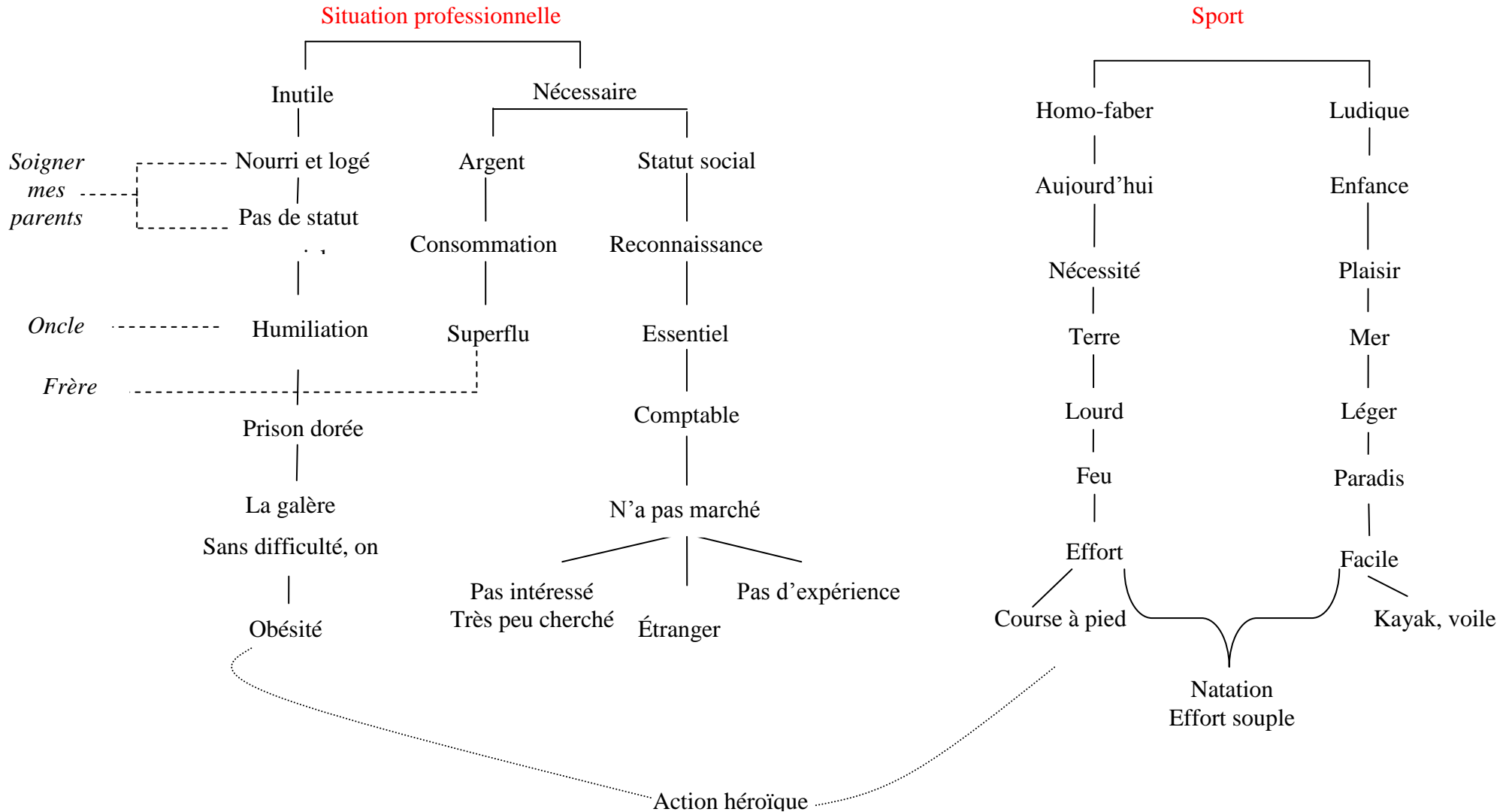
Annexes (Tableau des entretiens)

| | | | | | | | | |
|-----------------------------------|-----------|----|---|-----------------------------|-----------------------|-------------|------------------------|--------|
| Pato | Louise | 49 | F | RMI (17 ans) | Employée | Divorcée | Gymnastique | |
| <i>Chômeurs non sportifs (16)</i> | | | | | | | | |
| Paquet | Sylvie | 37 | F | RMI (3 ans)-Trav. Non décla | Employée | Concubinage | | |
| Moulec | Bernard | 54 | H | RMI -RSA | Employé | Marié | | Malade |
| Martin | Julien | 28 | H | RMI | Entrepreneur | Célibataire | | |
| Vinthen | Karl | 49 | H | RMI (11 ans) | Travail non déclaré | Marié | | |
| Tudore | Jean-Marc | 35 | H | RMI (gens du voyage)-RSA | Travail non déclaré | Marié | | |
| Le Cornec | Odile | 50 | F | RMI-RSA | Aucune expérience | Divorcée | | |
| Dupont | Johan | 28 | H | RMI-RSA | Livreur | Célibataire | | Obèse |
| Guyot | Mickaël | 34 | H | RMI→AAH | Jardinier | Célibataire | | Mental |
| Girato | Paule | 41 | F | RMI-RSA | Commerçante | Mariée | | |
| Le Guillec | Laurine | 37 | F | RMI | Employée collectivité | Célibataire | | |
| Cartier | Patrice | 40 | H | RMI | Consultant | Mariée | | |
| Barlot | Gaëlle | 27 | F | RSA | Surveillante | Concubinage | (arrêt de la pratique) | |
| Landraing | Jacques | 54 | H | RSA | Entrepreneur | Mariée | | |
| Railles | Ronan | 30 | H | RSA | Distribution journaux | Concubinage | | |
| Le neveu | Thomas | 33 | H | RSA | Ouvrier usine | Concubinage | | |
| Kalou | Fabienne | 35 | F | RMI | Chef de rayon | Mariée | | |

Entretien N°1 – Sylvain Marchal, 28 ans, RMI, stage A.



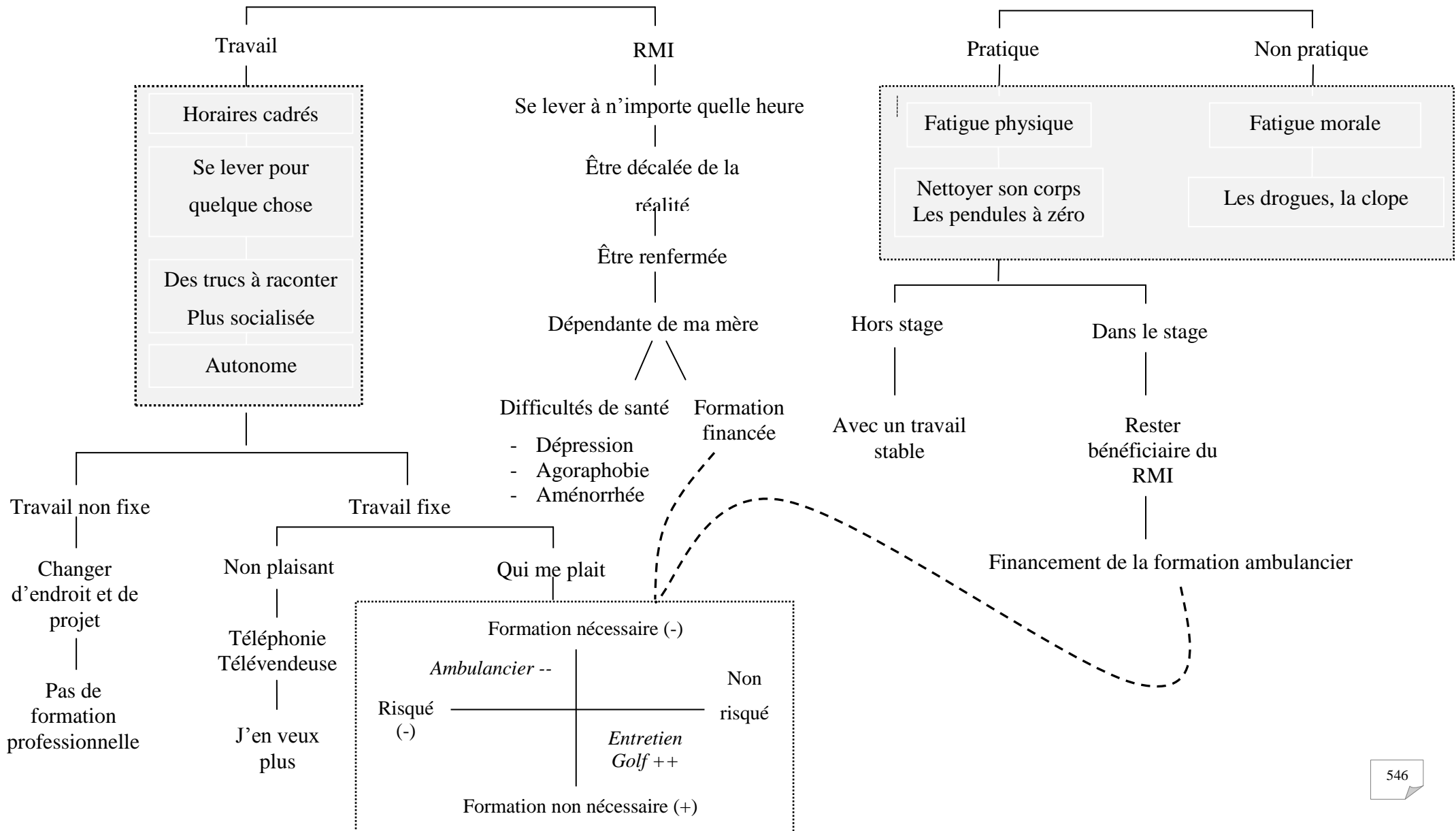
Entretien N° 3 – Elie Belase, 44 ans, RMI, stage A.



Entretien N° 5 – Mathilde Poitou, 28 ans, RMI, stage A.

Situation professionnelle

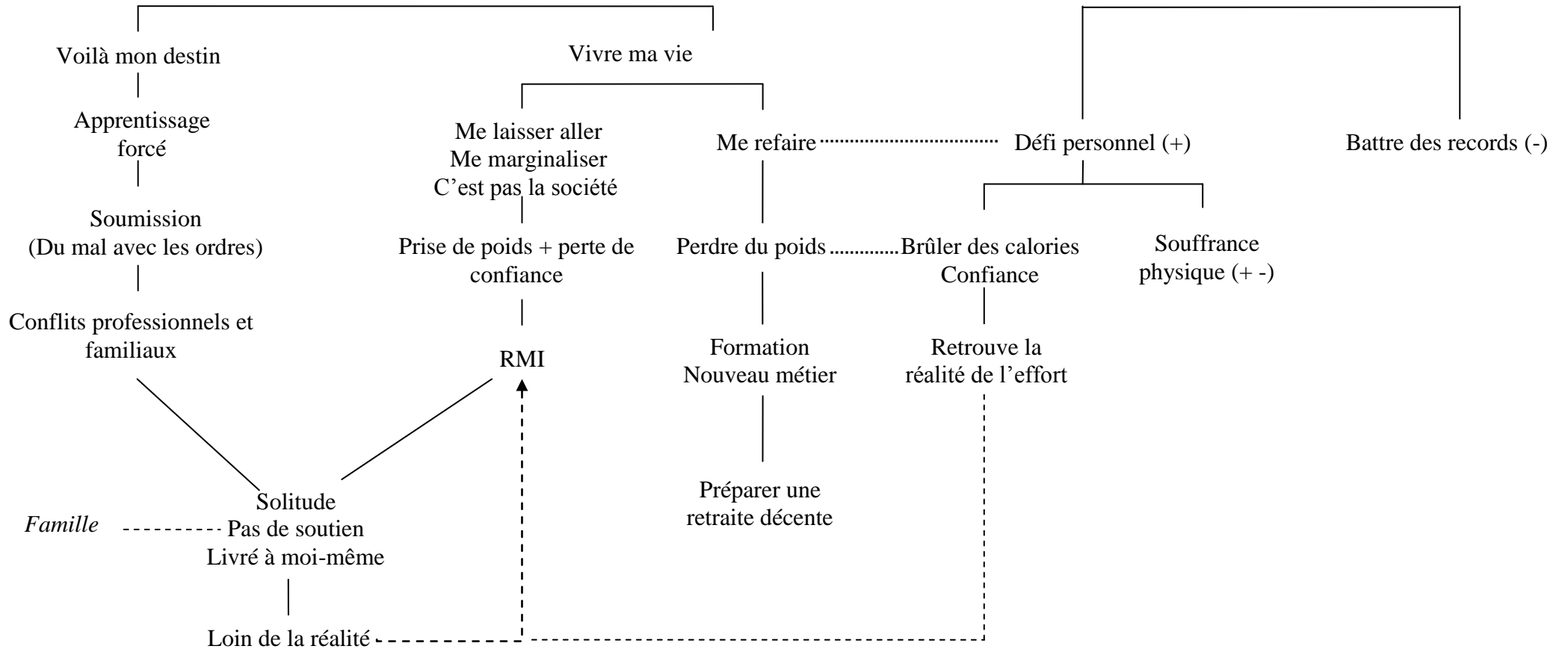
Sport



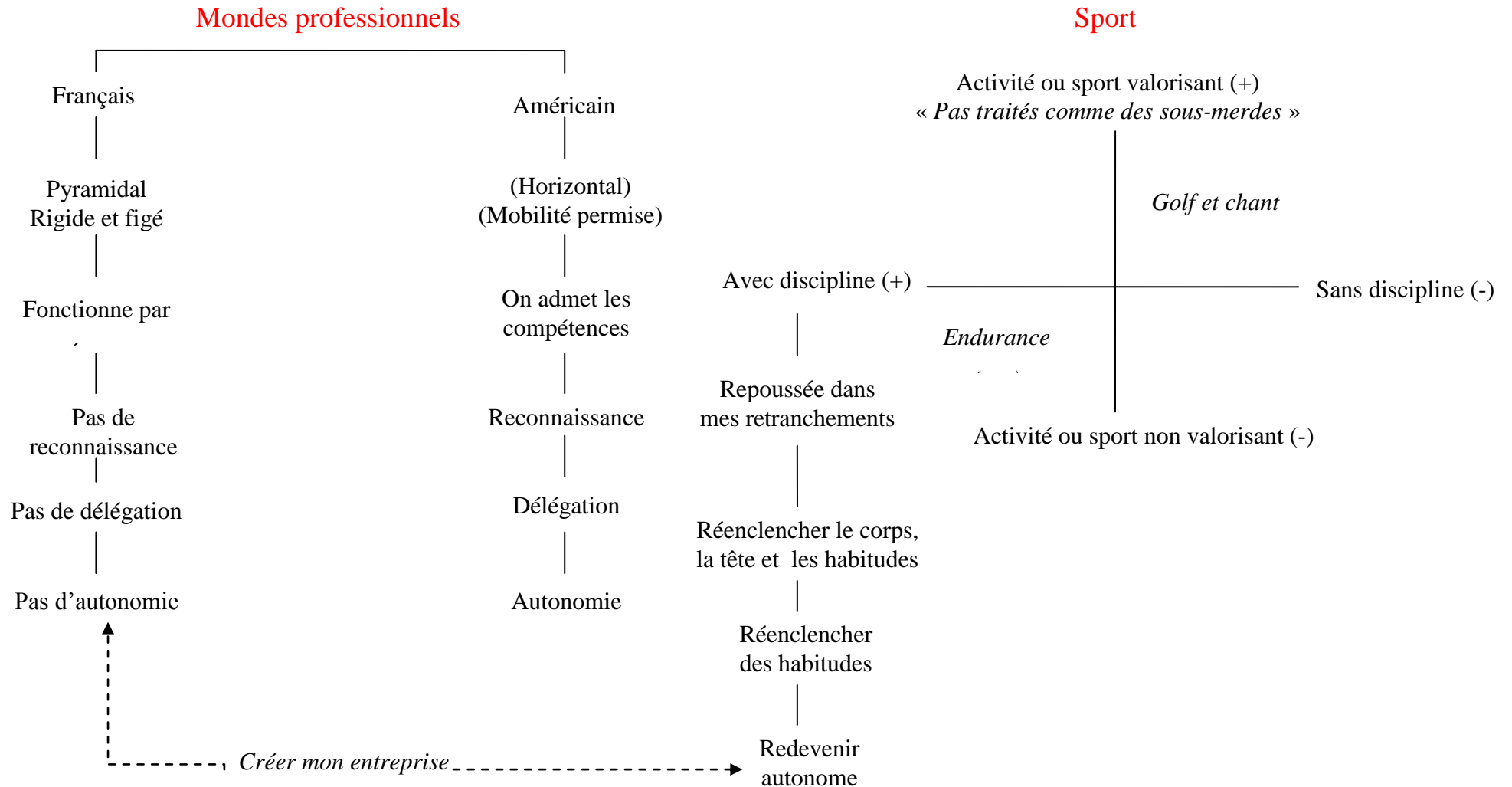
Entretien N° 5 – Joël Savidan, 50 ans, RMI, stage A

Maîtrise du parcours professionnel

Sport

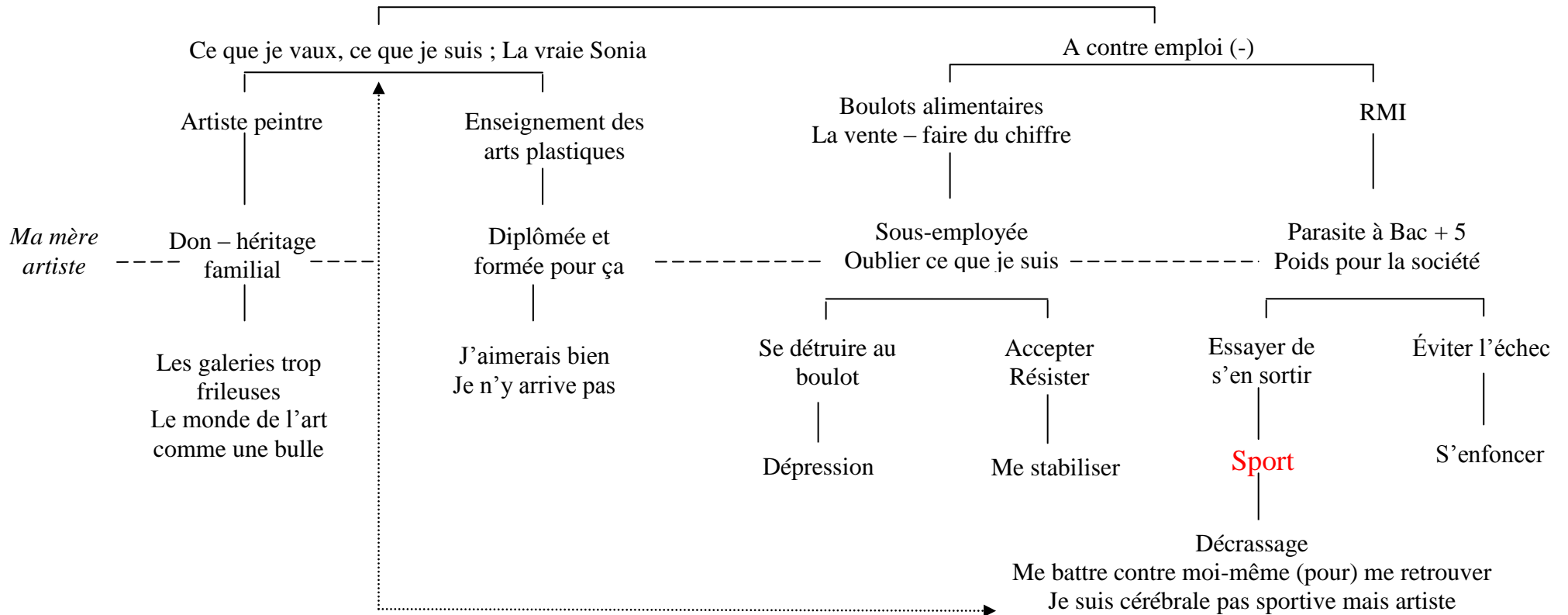


Entretien N° 7 – Jacqueline Dupont, 44 ans, RMI, stage A

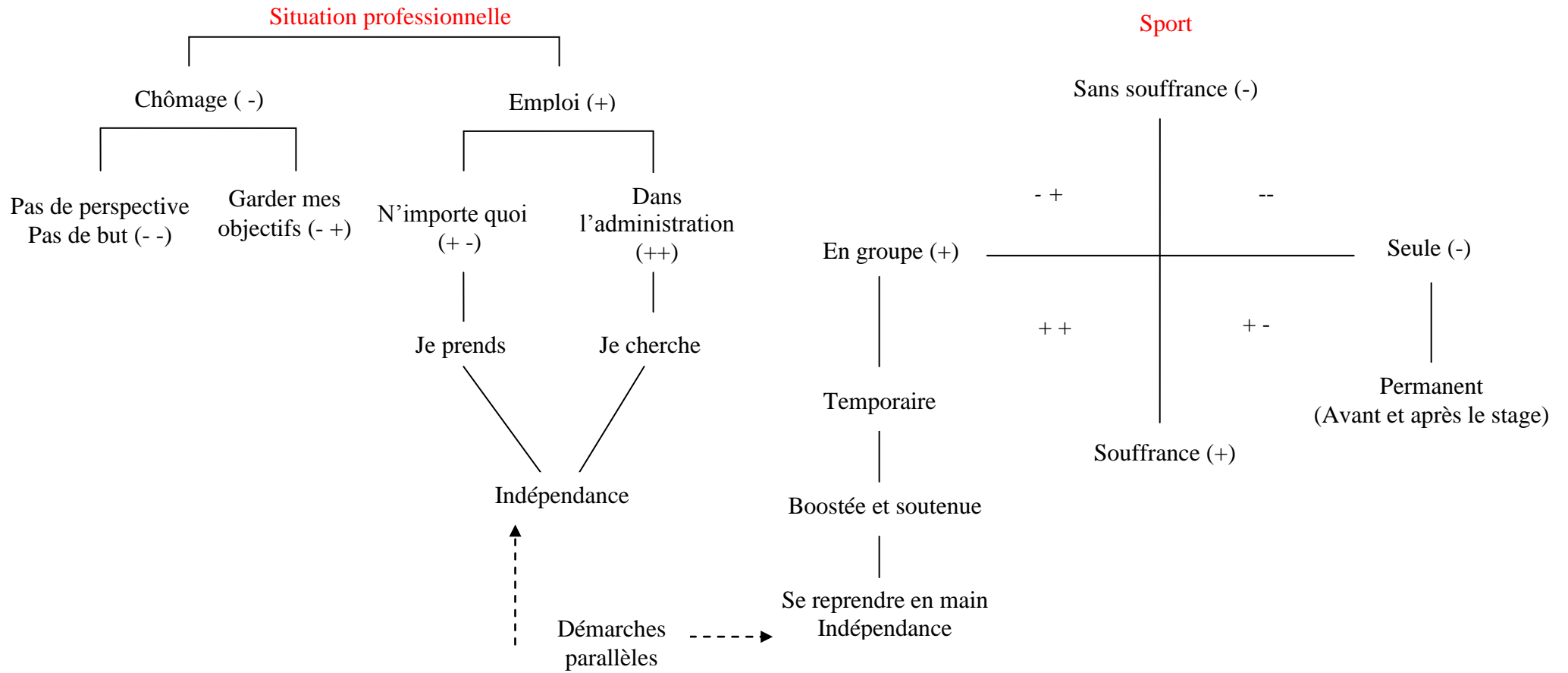


Entretien N° 8 – Sonia Leïla, 39 ans, RMI, stage A

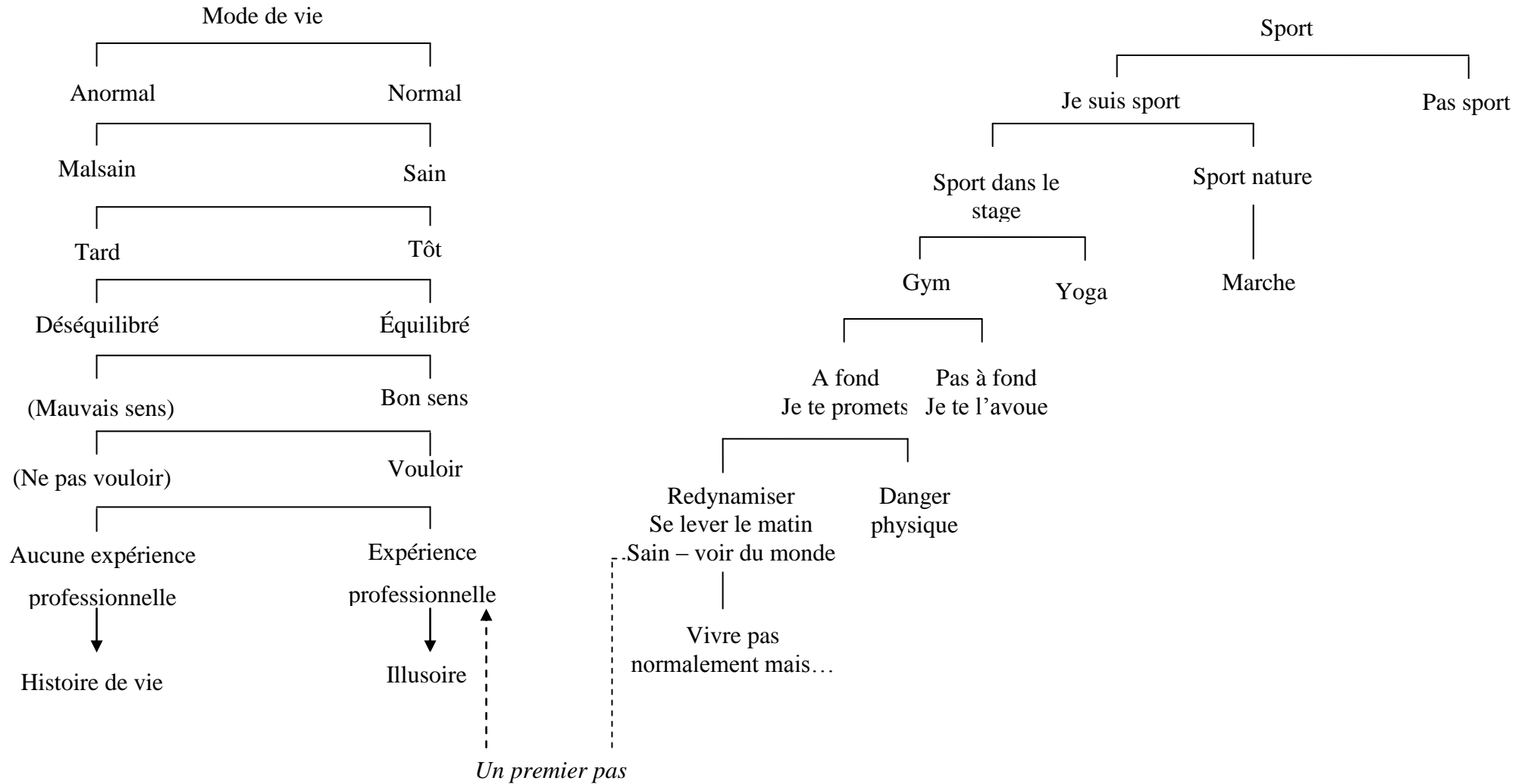
Situation professionnelle



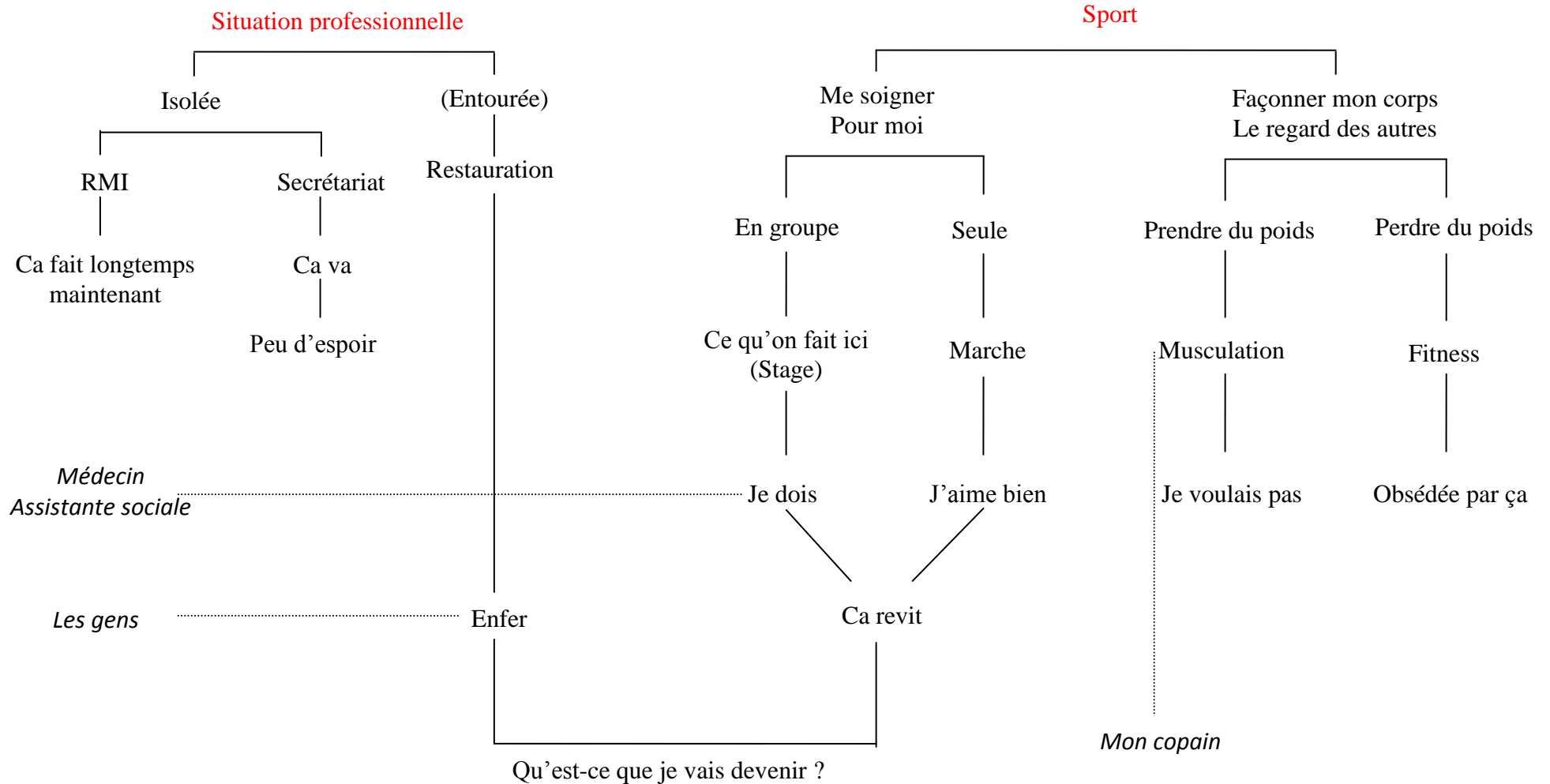
Entretien N° 8 – Marie-Laure Bridonneau, 38 ans, RMI, stage A



Entretien N° 12 – Alice Burguière, 45 ans, RMI, stage B

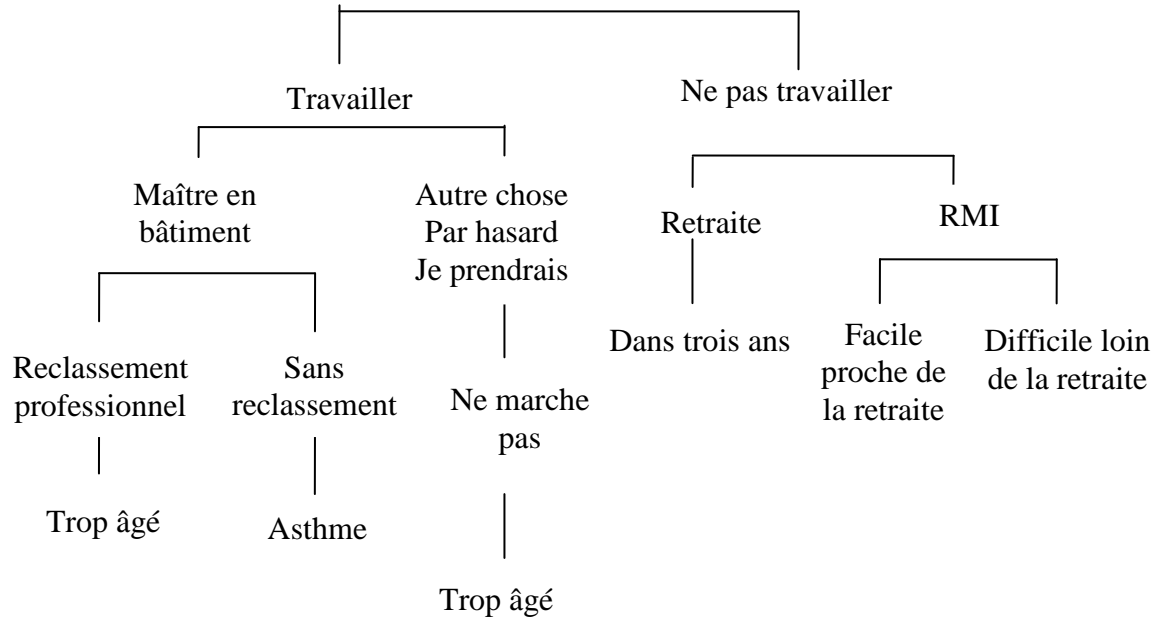


Entretien N° 13 – Céline Moulac, 34 ans, RMI, stage B

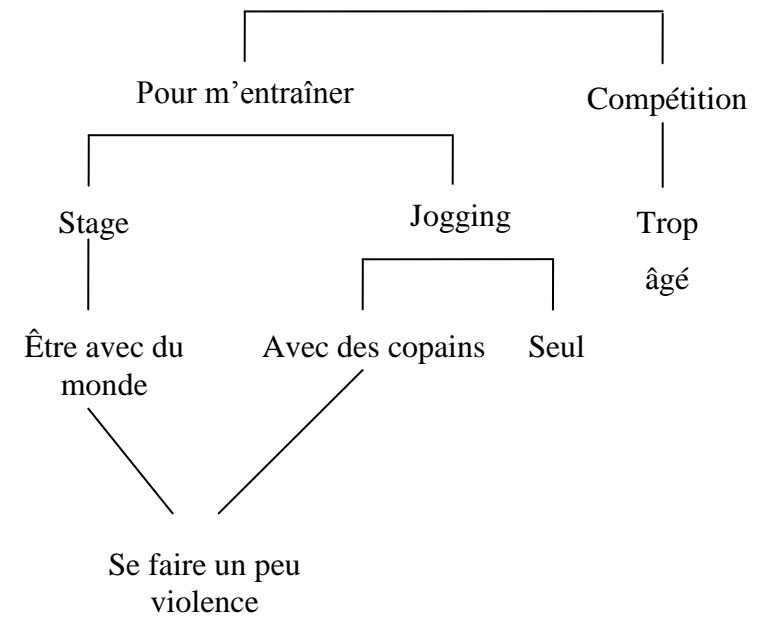


Entretien N° 14 – Jean-Pierre Courtois, 56 ans, RMI, stage B

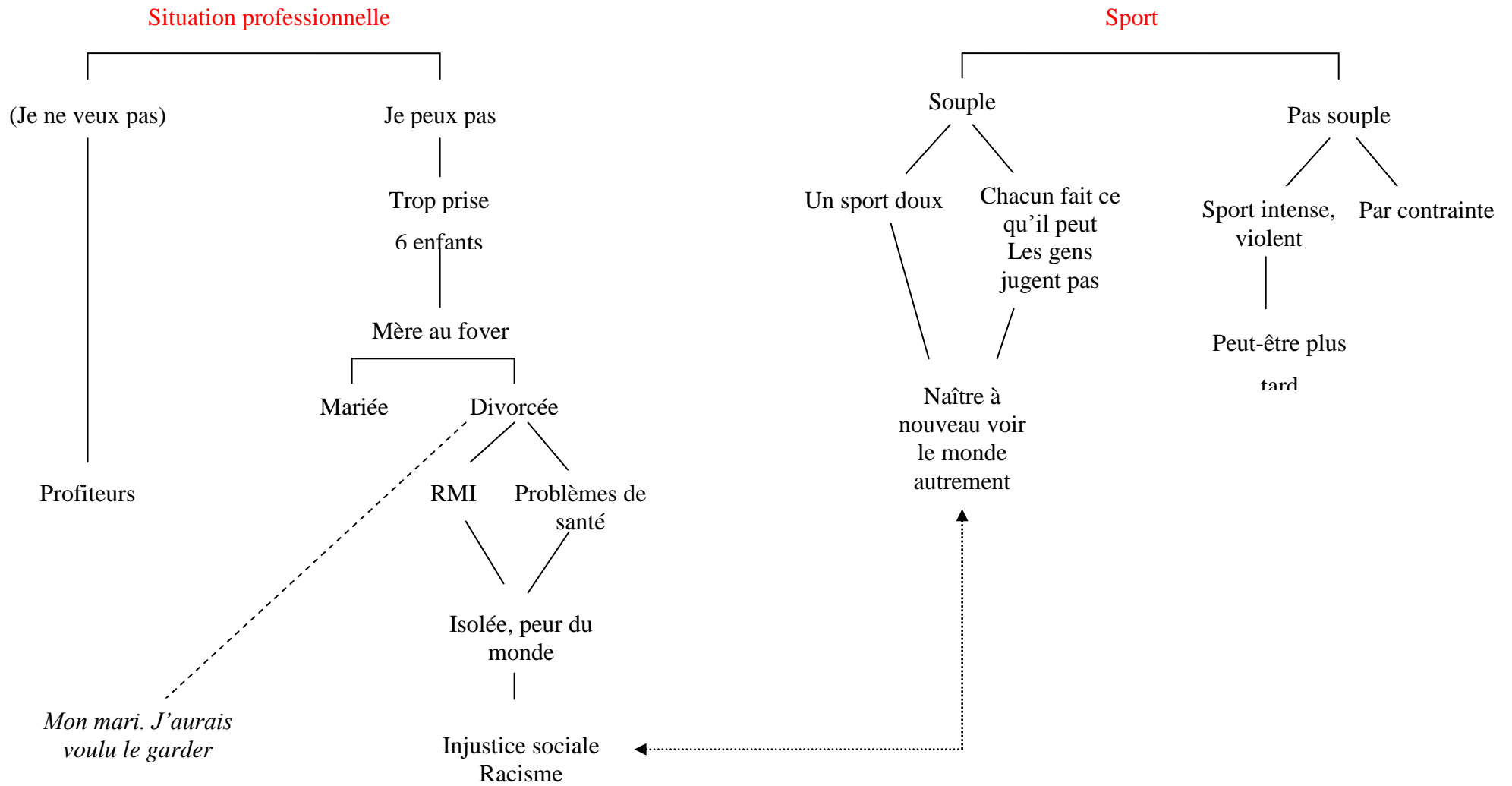
Situation professionnelle



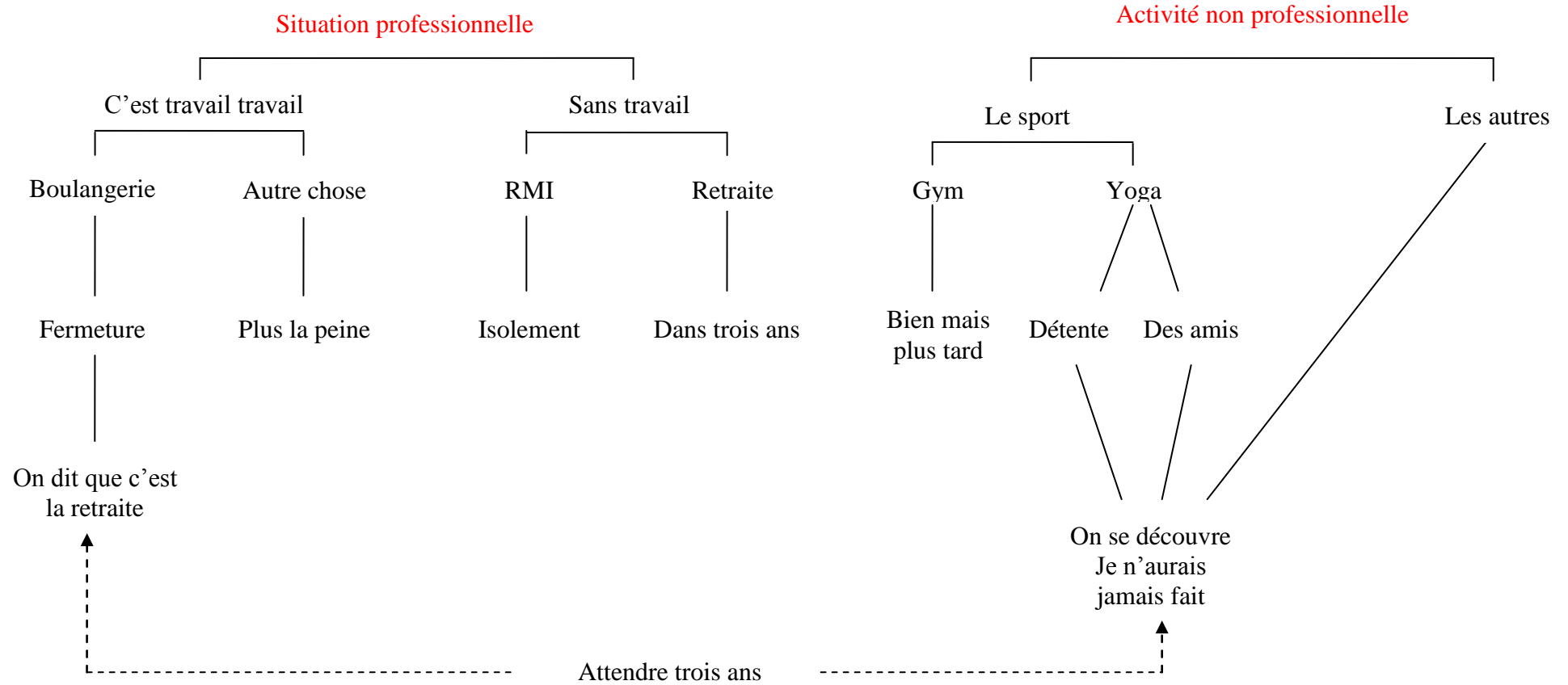
Sport



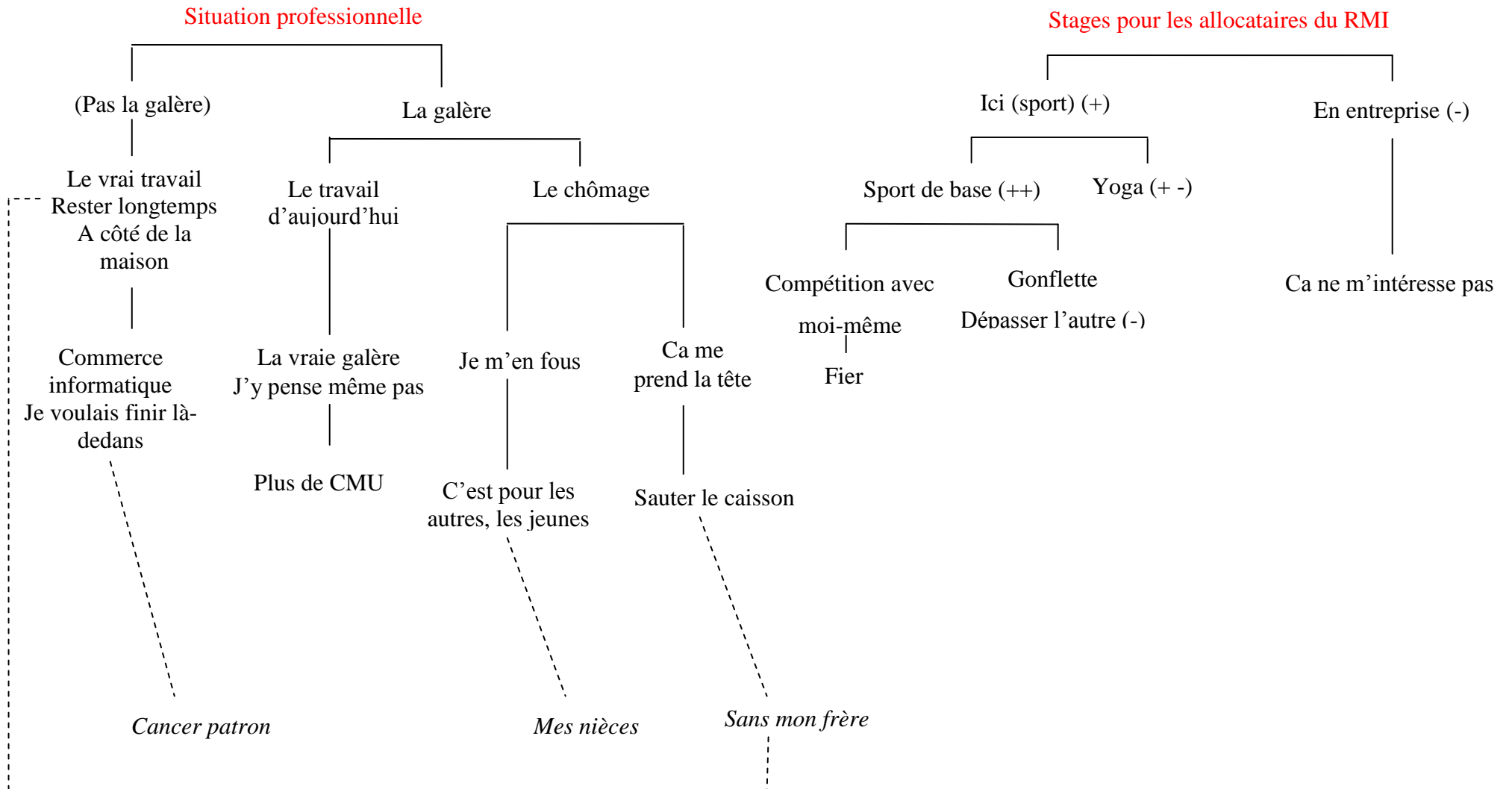
Entretien N° 16 – Aïda Fijaya, 58 ans, RMI, stage A



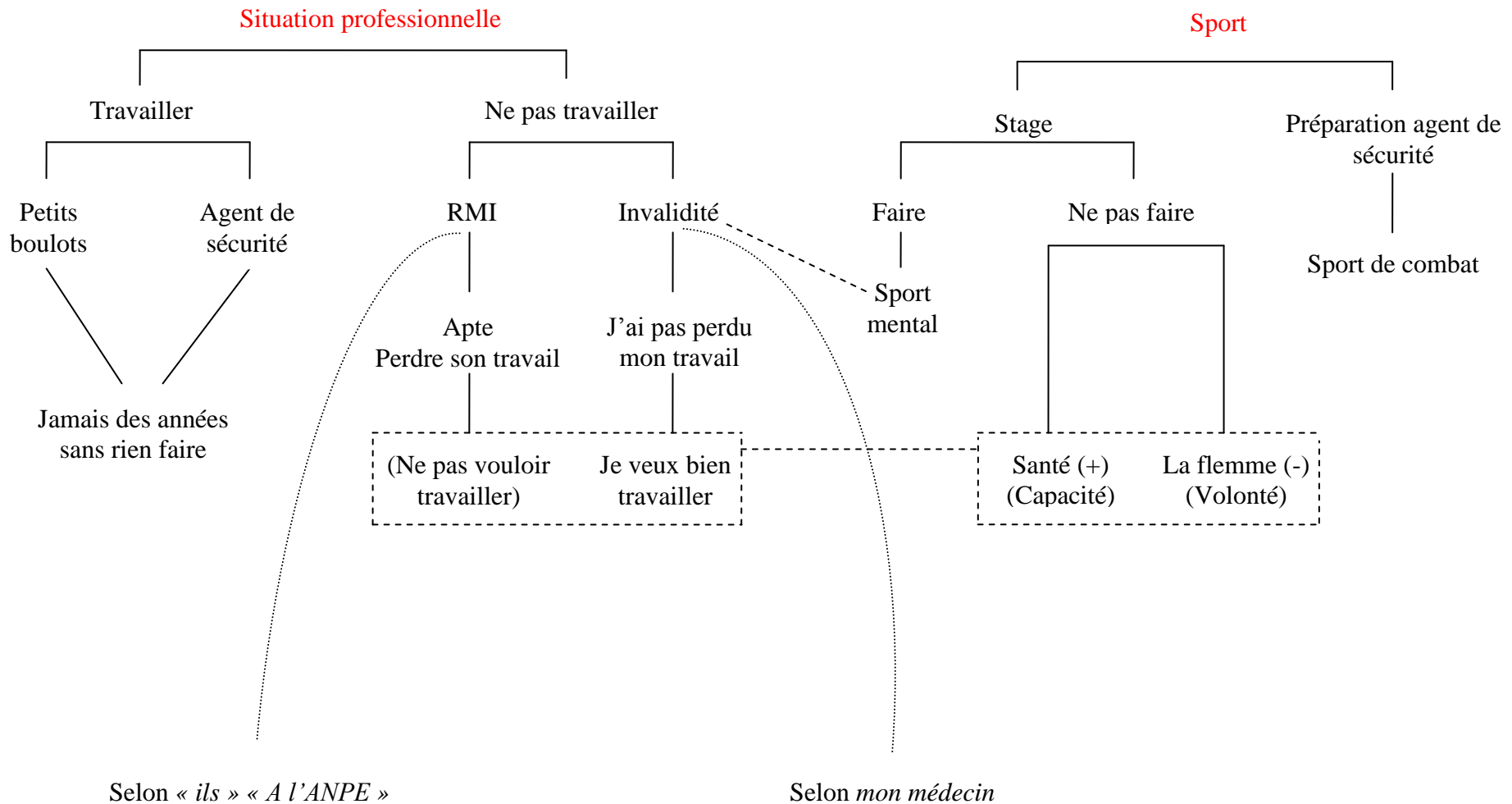
Entretien N° 17 – Nicole Duclos, 57 ans, RMI, stage B



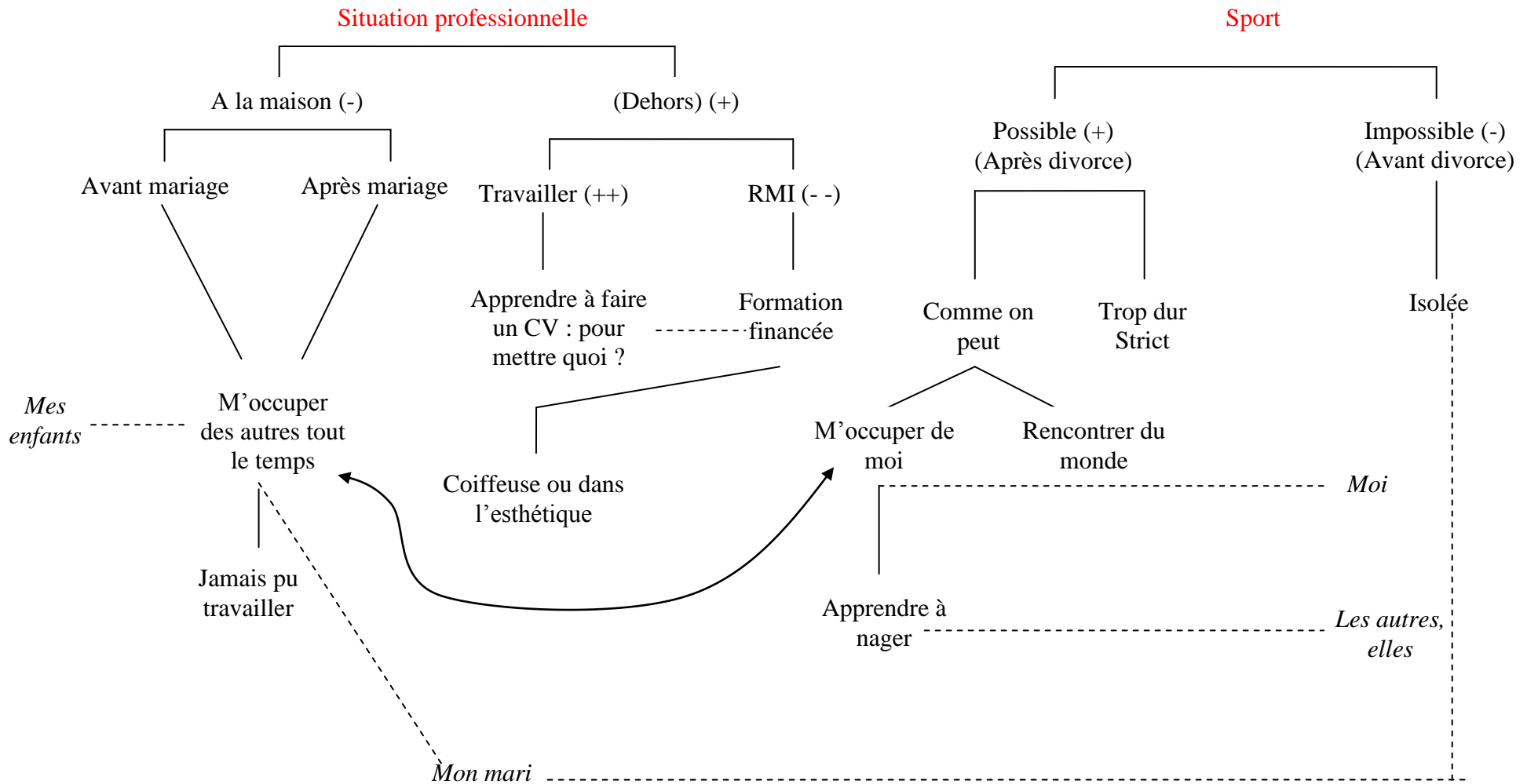
Entretien N° 18 – Jacques Chamaillard, 52 ans, RMI, stage B



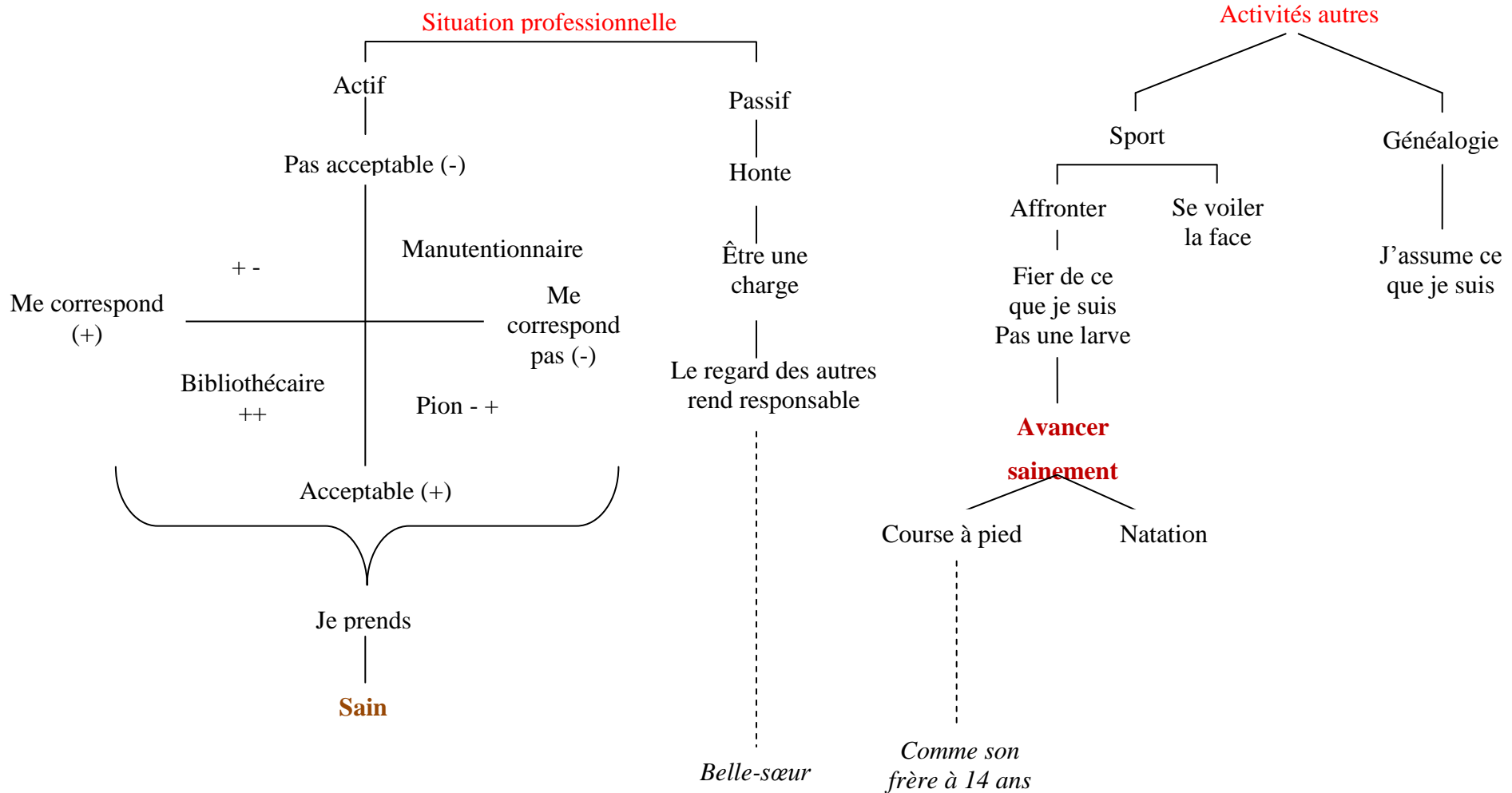
Entretien N° 19 – Claudia Vasquez, 48 ans, RMI, stage B



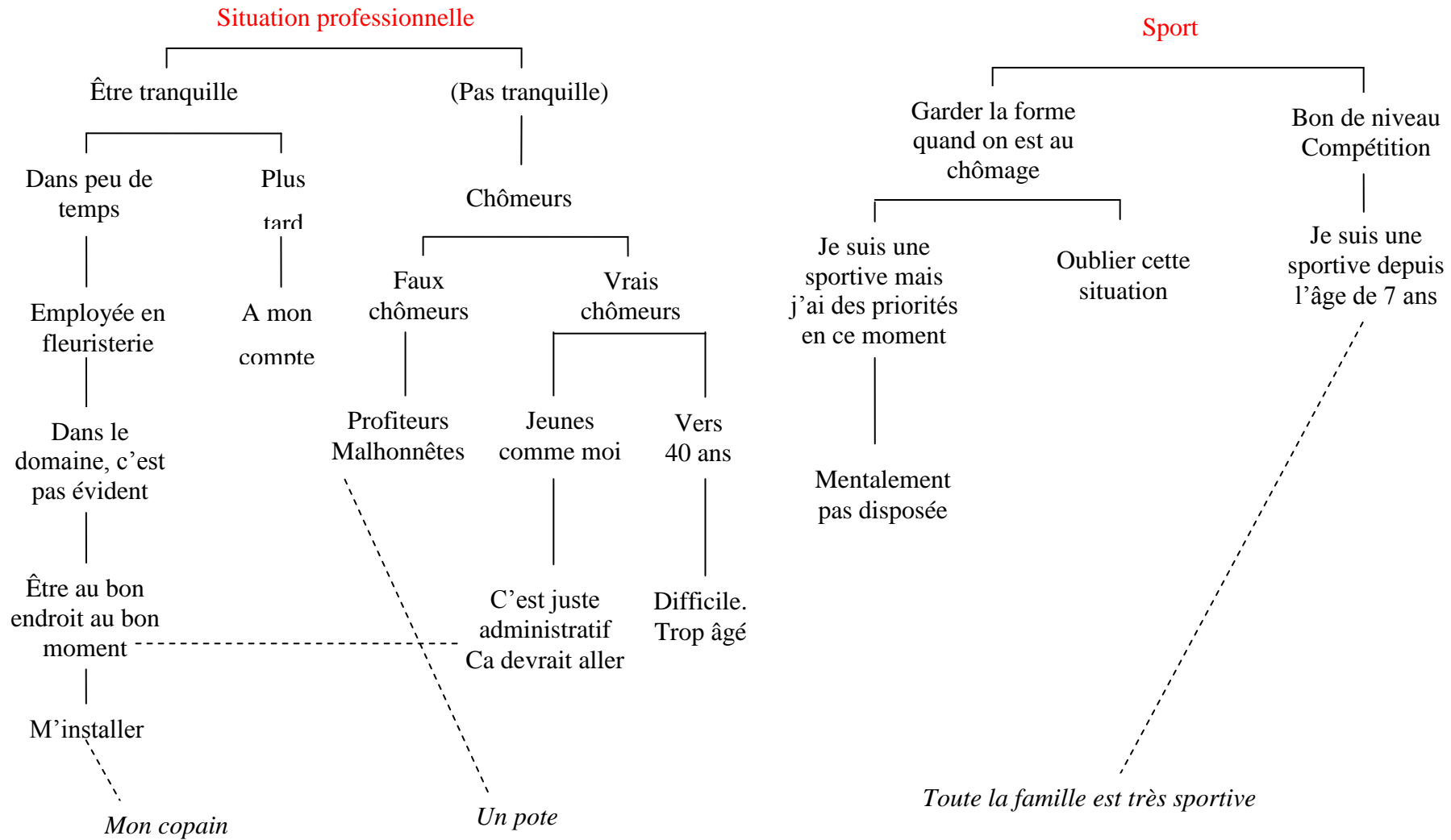
Entretien N° 20 – Fatima Hassaya, 40 ans, RMI, stage B



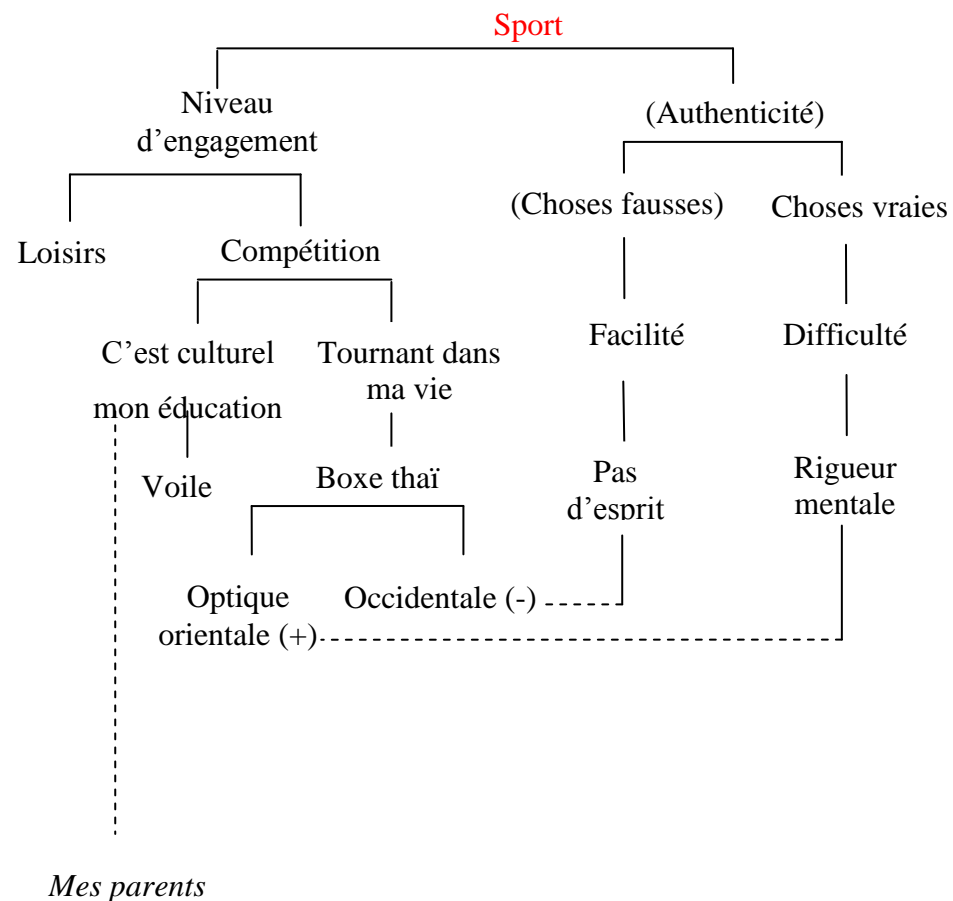
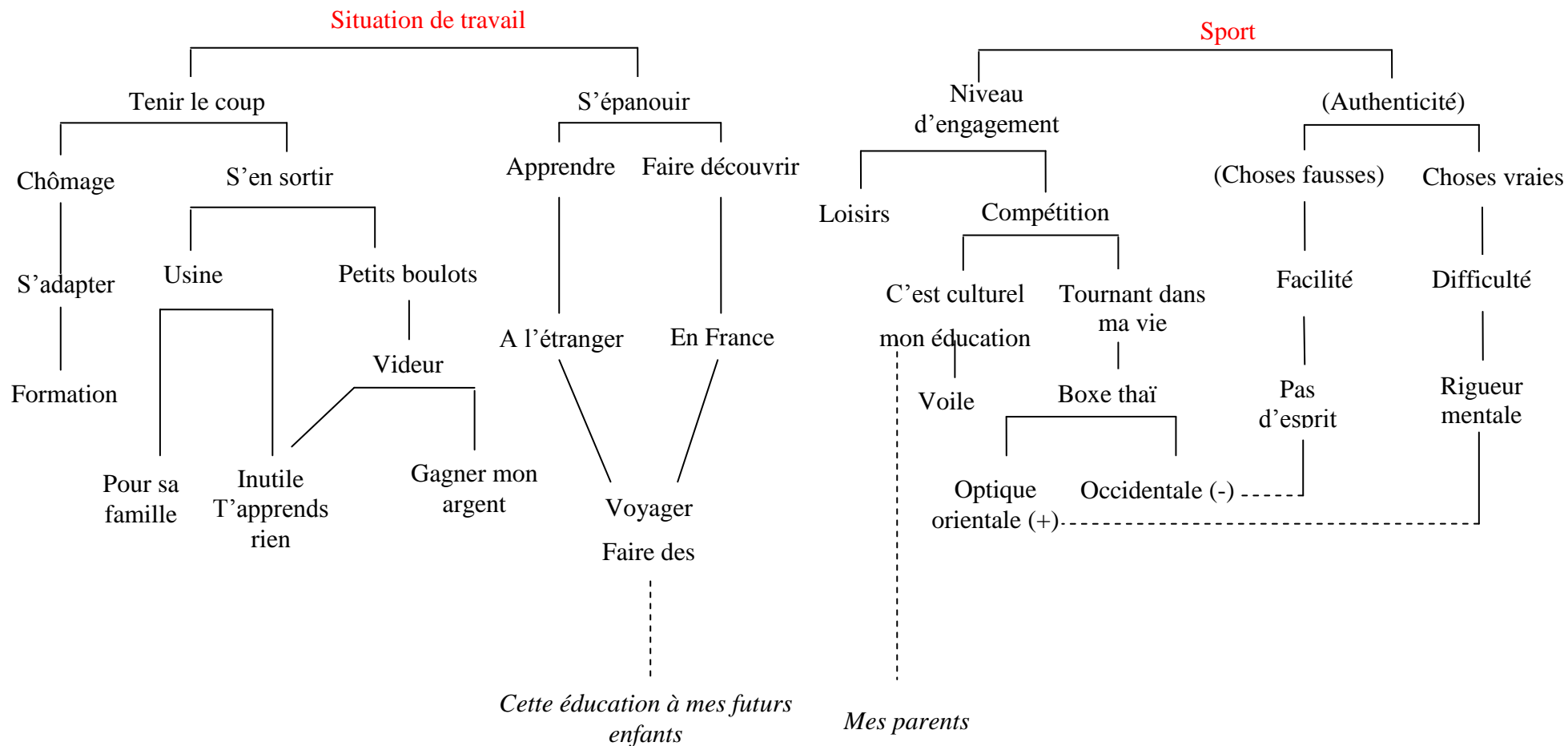
Entretien N° 26 – Denis Jacquemont, 36 ans RMI, hors stage.



Entretien N° 27 – Sabrina Asdieles, 21 ans, Chômage, badminton (arrêt)



Entretien N° 28 – Hervé Stéphan, 27 ans, chômage-reprise d'études, Boxe thaïlandaise



Eric Fournier

Coupures de presse

pour trouver un emploi et attirer l'attention sur le problème du chômage.

Un Tour de France pour un boulot

Plus apercevoir peut-être ce style de périple perché sur son curieux vélo aujourd'hui dans les rues de Toulouse, Eric Fournier, 47 ans, cherche depuis dix ans à se faire un nom de France. CV sous le bras, pour trouver un quelconque emploi.

PELERINAGE À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

La douzaine de milliards d'emplois en France, mais dans un tissu économique qui se transforme à grande vitesse, ce chiffre de communication a décidé d'agir pro et rapidement ses recherches et ce de manière originale. « Mon est de trouver qu'à mon âge, on n'a pas le droit de philosopher. » Après une longue recherche, il a décidé de partir à la recherche d'un emploi. Il a décidé de partir à la recherche d'un emploi. Il a décidé de partir à la recherche d'un emploi.

des conférences seront organisées afin de donner un coup de projecteur sur la question du chômage.

UN DÉFI MULTIPLE

Il s'agit à la fois d'un défi physique pour lequel je me suis entraîné, mais aussi d'un défi social. Je veux attirer l'attention des gens sur un problème qui touche des millions de Français. J'ai envoyé des courriers aux élus, aux médias et, grâce à moi-même, beaucoup de gens soutiennent mon initiative. Certains m'ont proposé de me héberger pour certaines étapes ou de faire un bout de route avec moi. » Eric Fournier a aussi relevé le défi de l'organisation de ce périple. En deux mois seulement, il a trouvé sponsors et soutiens.

UN NOUVEAU DÉPART

Il s'agit pour moi d'un nouveau départ, nous confie Eric Fournier. « Je ne tiens pas à rester inactif plus longtemps, j'ai accumulé des compétences et je veux être utile - et je ne suis plus le seul dans ce cas. J'ai démarché et j'ai pu du tout apprivoiser l'indépendance. Je ne fais plus cette action dans un but d'opposition, je veux qu'elle soit constructive. Il faut réveiller les consciences et élargir les mentalités. »

Marie Cazabanne



suivre Eric Fournier et retrouver le détail de son itinéraire sur son www.ericfournier.com, son site internet. Son portable sur le port-bagage, il prend à jour son site et son carnet de bord en ligne chaque soir. Des nombreuses rubriques sont disponibles (carnet de bord, photos, CV, chiffres et informations sur le challenge, liste des médias et des élus qui ont répondu à l'appel, etc.). Il est possible de communiquer avec Eric Fournier via sa messagerie ou avec d'autres internautes grâce au forum. www.ericfournier.com

ATYPIQUE. Eric Fournier, RMIste, effectue un périple de 2 350 km à vélo pour trouver un emploi et sensibiliser l'opinion publique et les politiques sur la précarité du travail. Hier, il faisait étape à Blaye

Recherche travail, très activement

■ Eric Fournier est ponctuel. Il est arrivé hier à la mairie de Blaye à 16 heures, comme prévu. Parti le 14 août à vélo de Saint-Guilhem-le-Désert dans l'Hérault, il a entamé un trajet de 40 jours et plus de 2 350 kilomètres qui doit le mener le 22 septembre à Paris. Son objectif : retrouver du travail à 47 ans et donner un coup de projecteur sur le problème de la précarité de l'emploi. « Je suis au chômage depuis deux ans. J'en ai eu assez de ne pas recevoir de réponses satisfaisantes à mes demandes d'emploi. Un jour, devant un ordinateur à l'ANPE, j'ai décidé d'agir. »

Pour cela, Eric Fournier a décidé de partir à la recherche d'un emploi.



de son périple et en distribuant des cartons (verts, jaunes, gris ou rouges) aux élus qui l'ont pas recontacté.

Entrevue à l'Élysée 7 Fournier sollicitera d'ailleurs bientôt une audience auprès du président de la République, Nicolas Sarkozy. « Il a dit que j'avais obtenu ce que j'en veux avec un engagement sérieux, alors je pense qu'il me recevra. » Pour autant, le cycliste ne refuse d'être instrumentalisé à des fins politiques. « Je ne veux pas regarder leur politique des maires rencontre », il n'est d'ailleurs pas le seul à avoir été rencontré par le Mouvement national des chômeurs.

Eric Fournier
2011

LUNDI 24 SEPTEMBRE 2007

Société

CHÔMAGE

Il a traversé la France à vélo jusqu'à l'Elysée

Eric Fournier, RMiste, reçu à Francesoir

de Alain Vignanciel

Outre trouver un emploi, c'était un de ses objectifs : être reçu à la présidence de la République. Après quarante jours passés sur son vélo pour démontrer qu'à 47 ans, un salarié n'est « pas fiché », Eric Fournier a franchi la grille de l'Elysée.

Voilà plusieurs semaines que *Francesoir* suivait Eric Fournier, l'indemnitaire de 47 ans, au chômage, dans son périple cycliste à travers la France. Chaque jour, ce RMiste a tenu pour le journal un carnet de bord, dans lequel il nous livrait ses espoirs, ses attentes, ses déceptions, ses rencontres, et surtout sa volonté de se battre pour retrouver un emploi. Avec en filigrane, un challenge qu'il touchait du monde du travail, une discrimination qu'il entendait dénoncer : en France, moins de 30 % des 55-64 ans sont en activité, un des taux les plus faibles d'Europe.

Alors, le 14 août dernier, il est parti de Saint-Guilhem-le-Desert, dans l'Hérault. Direction Paris où il avait prévu d'arriver le 22 septembre, après parcourir plus de 3 000 kilomètres à vélo. Samedi à Paris, un conseiller technique du président de la République l'a reçu personnellement et l'a reçu à l'Elysée.

Générosité

Eric Fournier a pleuré pour son cas, hier soir, mais aussi pour tous ceux qui en France se sentent mis à l'écart de la vie active. « Dans les villes et les villages où j'ai fait halte, beaucoup ont fait part de leur désespoir, ont fait part de leur déconfort. En revanche, j'ai pu constater combien les Français étaient pas réfractés sur eux- »



Eric Fournier, 47 ans, à Paris, le 22 septembre 2007.

interview, mais déborde d'émotion de générosité. Pour Jean-Marc Courchin, président de l'association Quinquas citoyens, qui a soutenu le périple d'Eric Fournier, il ne faut pas oublier qu'on ne pourra résoudre les problèmes de caisses de retraite et de

Fra

Manifesta le nouveau

Quelque 240 personnes manifestent à Biarritz devant le Centre d'essai et de lancement de missiles des Landes (CELML) où est testé le missile M51 qui, à partir de 2010 doit équiper les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) français. Contenant six têtes nucléaires, il aura une portée de 8 000 kilomètres. Au cours de la manifestation, un gendarme a eu une jambe brisée.

Néolithique : découverte à Valenciennes

C'est un « consensus de traitement des morts » datant du Néolithique final (2 800 ans avant Jésus-Christ) qui a été noté au jour à Valenciennes, sur le site d'un charnier humanitaire. Au sonnet d'Émile Zola, le plan de la vallée de l'Escaut, ont été découvertes huit sépultures ensevelies sous 2,5 à 3 mètres de sédiments.

Algérie : les deux Français rapatriés

Les deux Français blessés vendredi dans l'attentat-suicide de Lakhadaria, ex-Palestro, à Test d'Alger, ont été rapatriés en France. Leur identité n'a pas été révélée.

MONTPELLIER

Périple Le pèlerinage d'Éric à la conquête d'un emploi

RAPPEL

→ Éric Fournier, 47 ans, partira le 14 août de Saint-Guilhem-le-Désert pour un tour de France de 40 jours à vélo. Son but : attirer l'attention sur la difficulté du chômage longue durée

Il se décrit volontiers comme un pèlerin. Éric Fournier partira en mission pour retrouver du boulot. Car ce chômage longue durée s'est offert « le droit d'agir ».

Comme beaucoup, après une longue période sans travailler, il a eu rapidement une alternative : déprimer ou agir. A 47 ans, face à une situation sociale devenue compliquée, l'informaticien au solide cursus a choisi la seconde solution. Chômeur en fin de droit, devenu RMiste, Éric Fournier ne s'est jamais désespéré. « Mais, passé 45 ans, c'est beaucoup plus dur de trouver du boulot. »

Pourtant, l'homme a un joli curriculum : douze ans passés à Jacques-Vabre, à Lavérune, un parcours dans la décoration puis plusieurs fois chef de projets pour internet. Avec, à la clé, des campagnes nationales retentissantes. Comme beaucoup de chômeur, il passe souvent à l'ANPE. Celle de Lattes. Chaque semaine, il re-



Eric Fournier : « Je ne veux pas m'appuyer sur mon sort mais relever le défi de ma vie. » Photo Jean-Michel MAUJ

de Montpellier ?

Il se porte à merveille. Pour notre deuxième saison, nous pouvions dresser un bilan très satisfaisant. Notre équipe de première division termine vice-championne de France alors que notre deuxième train a remporté le titre en D2.

De plus, nous avons la chance d'avoir au club, le meilleur joueur de France, toutes catégories confondues. Julien Zemmouri défendra la France aux championnats d'Europe, à Seville, en septembre.

35 villes, pour être reçu, espère-t-il, par Nicolas Sarkozy

un peu plus de 200 au niveau national.

Éric Fournier n'a rien contre l'idée de partir : « Je voulais trouver une idée pour élargir mes recherches. Une idée pour démontrer que l'on peut être RMiste et audacieux. » L'homme ne manque ni d'audace ni de créativité et monte peu à peu un tour de France à vélo. Un vélo avec

et passer par trente-cinq villes. Le tout en quarante jours. « Je suis prêt à tout quitter mais je vais profiter de ce périple pour répondre à plusieurs objectifs. » Le premier est clair : trouver un job. Mais Éric Fournier entend aussi mettre en lumière la situation des chômeurs qui, quoique volontaires, peinent à retrouver du travail passé un certain âge.

Par ailleurs, conformément aux propos de Nicolas Sarkozy durant la campagne présidentielle sur le « mérite par un engagement personnel », notre chômeur, dont le voyage doit être jalonné de rencon-

arrivées à Paris le 22 septembre. S'il me l'accorde, je lui remettrai mon carnet de bord. »

Pour sa traversée du désert de quarante jours, le pèlerin ne manque pas d'amour : « Ma route de Compostelle, ce n'est pas le même chemin. Je pars dans l'autre sens, en direction de la capitale. » A chaque étape, cet informaticien tiendra son site à jour pour informer ceux qui veulent suivre son ascension parisienne.

Minutieux, Éric Fournier a tout prévu, jusqu'au gîte et au couvert, offerts par de bonnes âmes à chaque étape. « J'espère faire connaître mon CV à

La dure course à l'emploi des seniors

Un an après le lancement du plan du gouvernement... l'emploi des seniors est toujours à la traîne en France. Le taux d'activité des 55-64 ans stagne autour de 38 %, en raison notamment de la persistance des discriminations dues à l'âge, des plans de retraite et des dépenses de recherche d'emploi. Pour dénoncer ce scandale, et trouver lui-même un travail, Éric Fournier (photo), chômeur de 46 ans, a enfourché un vélo mardi dans



et précaires et l'association Les Quinquas citoyens, à encourager des témoignages de la précarité touchant, dit-il, un tiers des Français. Tout près du but, il se demande s'il sera reçu à Paris par Nicolas Sarkozy pour lui remettre son carnet de bord : « Bien sûr, mon parcours est un exemple, mais ça suffit pas. Derrière, il doit y avoir la volonté de l'état d'être un peu plus ambitieux pour résoudre les problèmes de précarité. »

Premier plan

Périple à vélo d'un chômeur senior : Éric Fournier touche au but

« Émissaire » autoproclamé de plusieurs millions de chômeurs, Réguliers et travailleurs précaires, Éric Fournier doit arriver, aujourd'hui, à Paris après plus de 2 600 kilomètres, à vélo pour trouver du travail et témoigner des difficultés des seniors sur le marché du travail. En France, l'âge est le premier facteur de discriminations à l'embauche, et les seniors restent la première cible des restructurations. Agé de 46 ans, au chômage depuis plus de deux ans, allouataire du 10M depuis peu, Éric est parti le 14 août de Saint-Guilhem-Le-Désert (Hérault), fait sans étape dans une cinquantaine de villes à la rencontre des élus, de responsables Aulpié, d'habitants, CanalVidéo à un poste dans le domaine de la communication événementielle, il a aussi passé beau-

coup de temps sur son ordinateur pour répondre le soir aux encouragements reçus sur son site Internet, caler ses rendez-vous et alimenter un carnet de route en photos et commentaires. Aujourd'hui, il « croise les doigts » : il a reçu au moins trois propositions sur Lyon, Paris et Dijon. Sur son site, il encourage les internautes à aller aux églises qui l'accueillent, à éloges gourmands des produits du terroir dont ses hôtes de passage le gratifient au fil de la route. Au passage, Éric distille son espoir de parvenir avec « le 5^e poteau », celui des blogs de l'internet et des initiatives personnelles désignant collectives « à faire avancer les choses. »

Éric, parrainé par le Mouvement national des chômeurs



.352 km à vélo pour décrocher un job !

Eric Fournier est arrivé hier à 17h, devant l'hôtel de ville d'Angoulême, en provenance de Blaye, 110 km au compteur.
- photo Paul Mesnard

Eric Fournier faisait étape hier à Angoulême. Parti le 14 août de l'Hérault, il espère rencontrer le président de la République le 22 septembre à Paris

Marie-CARIN

Je ne savais pas que c'était le jour. Ici, tout est magnifique le soir à Angoulême, aujourd'hui à midi, demain à Paris. Le Mondial c. Fournier ne s'arrête pas à la. Quand d'autres courent après la gloire, lui pédale pour un job. RMIste, il est parti le 14 août Saint-Guilhem-le-Désert, dans l'Aude. Arrivée prévue le 22 septembre à l'Élysée où il a déjà prévu une rencontre avec le président Sarkozy.

là, le petit homme aura parcouru 2 km en quarante jours, rassembler de 200 médias et autres, dont chez l'habitant ou à l'hôtel, des paluches par centaines, puis une assiette d'alcool et goûté vache enragée, et il aura écrit, coupé, collé, imprimé, tout y est noté. Ses liens, comme le Mouvement national des chômeurs et précaires (CP) et l'association Quinquas yens. Les postes qu'il recherche de projets ou de communication événementielle, réponse de la formation et de la communication interne.

chômage depuis deux ans, il ne va pas s'attarder sur son

passé. Venter ses qualités: «Capacités rédactionnelles, aisance relationnelle, sens de l'écoute, du dialogue, imagination, créativité, disponibilité, rigueur, polyvalence, autonomie.» On en passe et forcément des meilleures.

«J'ai décidé d'élargir ma zone d'emploi»

Eric est un as du marketing. Il fait le dos rond quand on évoque ses défauts. Son principal handicap? L'âge. «Je tombe dans une tranche difficile. Mon département - l'Hérault - est sinistré. J'ai donc décidé d'élargir ma zone d'action en faisant une action exceptionnelle», raconte-t-il, sur le parvis de l'hôtel de ville d'Angoulême, ce vendredi soir.

Six ans de compétition cycliste, entre 14 et 20 ans, lui ont forgé le mollet. Il a remis ça, il y a deux ans et demi. Parce qu'il y a des habitudes qui ne se perdent pas.

«Au début, on m'a trouvé un peu farfelé et peut-être un peu. On a commencé à s'intéresser à moi», ne réjouit-il, les coudes appuyés sur un superbe vélo de rando. Le journal sur le net n'est le lien. «50 mails par jour», répond-il.

Eric le pèlerin, parti sur un chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle,

poursuit sa route solitaire. «Très militante. Je ne suis pas le produit d'une association extrémiste», se défend-il, sous les regards angoumoisins. Libre comme l'air, il se méfie de toute récupération. Ses quatre grands enfants sont aussi ses principaux supporters.

Il comprend «dans la douleur des périodes noires» de la Montagne Noire que si le Français n'est plus cultivé, c'est probablement qu'il ne lui reste comme seule énergie que celle dédiée à lui-même et à sa famille. L'est de 20 kg de bagages, il promet «un retour en live» de son périple «d'une bien meilleure façon que tous les reality shows dont on se demande s'ils sont infos ou infos».

«Il ne va même pas», c'est lui qui le dit. Aussi prompt à décrocher des cartons rouges ou verts aux manes, qu'à décrocher le téléphone. Hier soir, il avait l'air plutôt rassuré de l'accueil que lui réservait Jean-Marie Benteyn, le maire-adjoint d'Angoulême.

Mais s'attend toujours qu'un entrepreneur lui offre un boulot sur un plateau. «Pour l'instant je n'ai eu que quelques petites annonces, pas très séduisantes. Je recherche surtout des salariés de plus de vingt salariés.» L'Als a promis de lui fournir un listing des entreprises charitables.

Textes de présentation des stages A et B

Nom de l'association

***Re-dynamisation par le sport
pour une insertion sociale et
professionnelle***

DOSSIER DE PRESENTATION

2008

(Stage A)

----- est une association Loi de 1901 qui accompagne depuis 1994, les demandeurs d'emploi (bénéficiaires du RMI et API) dans leur retour à la vie active. Son objectif est d'aider les personnes en difficulté à retrouver leur confiance, leur dynamisme et bâtir un projet de vie ou professionnel cohérent.

La méthode pédagogique de l'association, qui s'appuie sur une pratique sportive associée à des ateliers socio-éducatifs (informatique, développement personnel, chant, rédaction de CV...), va amener les stagiaires à faire le point sur leurs compétences, avoir une meilleure compréhension de leur environnement, acquérir des outils et des stratégies pour améliorer leur communication, gérer leur stress et (re)devenir acteur de leur projet.

« *La redynamisation par le sport pour une réinsertion sociale et professionnelle* » est un stage financé par le Conseil Général [REDACTED] dans la cadre du Plan Départemental d'Insertion : il est donc gratuit pour les bénéficiaires. Il existe deux sessions par an. La mairie de [REDACTED] [REDACTED] est également partenaire de notre action.

Nous recrutons généralement nos stagiaires par le biais d'annonces presse, d'affichage (mairies, ANPE, maisons de l'emploi, panneaux électroniques d'informations des villes des [REDACTED] [REDACTED]). Nous sommes aussi relayés par un réseau d'assistantes sociales qui nous adressent régulièrement des candidats.

Le Directeur

Pré requis

Bénéficiaires : bénéficiaires du RMI et Allocataire API, domiciliés dans le département [REDACTED].

Pré requis : volonté d'agir et être apte à la pratique sportive.

Une visite médicale est obligatoire en début de stage afin de pratiquer en toute sécurité les différents ateliers sportifs.

Organisation

Nombre de stagiaires par session

15 stagiaires

Durée du stage

Stage de d'une durée de 430 heures (14 semaines) dont 210 heures de sport et 220 heures au centre pour les ateliers sociaux éducatifs.

Calendrier

2 sessions par an Une en octobre Une en avril

Lieu du stage

Salle de cours pour les ateliers sociaux éducatifs :

Centre d'activité social [REDACTED]

Dans les locaux de la mairie [REDACTED].

Les Ateliers

Ateliers sports

-Course à pied

-Natation

-Golf

-Musculation

-Escalade ?

Autres ateliers

-Développement personnel

-Informatique

-Chant

-Rédaction CV/ lettre motivation

-Sorties culturelles

Pour garantir la sécurité des stagiaires et un meilleur accompagnement, toutes les activités sportives sont encadrées par un professeur d'éducation physique.

LA DEMARCHE DE COACHING

Le coach assiste les stagiaires dans l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets lors d'un accompagnement collectif.

L'intervention se déroule au rythme d'une demi-journée par semaine sur la durée du stage. **LES ETAPES MAJEURES :**

- > présentation des contours de l'intervention, mise en place des règles de fonctionnement du groupe. Les attentes des bénéficiaires.
- > clarification du projet personnel, des étapes majeures et des indicateurs de progression.
- > travail sur les motivations, les facteurs clefs du succès et les actions à mettre en œuvre. A partir de situations vécues par les stagiaires, mise en lumière des freins au retour à l'emploi.
- > bilan et feed-back.

LA METHOLOGIE

Les objectifs globaux de l'intervention sont fixés dès la première séance.

Le planning des journées de suivi est fixé dès le démarrage de l'intervention, engageant le coach et les bénéficiaires au respect des rendez-vous pris de part et d'autre

Durant chaque séance, un travail d'analyse des solutions, actions et comportements nécessaires à mettre en œuvre est réalisé avec le coach. A chaque fin de séance, la personne s'engage sur des mises en application concrètes qui feront l'objet d'un suivi et d'un débriefing lors de la séance suivante.

Un apport en formation sur des thèmes spécifiques aux besoins des stagiaires (connaissance de soi, amélioration sa communication, gestion des émotions, préparations aux entretiens...) viendra s'ajouter sous la forme de jeux de rôles, mises en situation, test d'autoévaluation, séquences d'entraînement...)

Ces outils sont principalement issus de l'approche systémique des relations humaines

LA PHILOSOPHIE DE L'INTERVENTION

Le coaching a comme objectif d'amener une personne à mieux utiliser son potentiel afin de gérer de façon autonome les situations professionnelles et personnelles.

Dans ce cadre, le coach occupe une fonction « miroir » dont le rôle est d'aider le coaché à .

clarifier ses objectifs prendre conscience de ses points forts et à se mettre en action

à mettre en lumière les freins et les obstacles pouvant nuire à l'expression de ses pleins potentiels

à le soutenir dans la mise en œuvre de son projet et à le confronter au principe de réalité. Il ne s'agit pas de décider à sa place mais de favoriser l'émergence de solutions personnelles grâce à écoute active et bienveillante.





Depuis 2003, AFODAS propose un atelier de chant chorale-musique.

Le premier objectif des séances est d'apprendre une activité collective par excellence. Le chant permet aux stagiaires de découvrir l'importance de l'écoute des autres (chant à deux ou trois voix) mais également de leur propre voix.

En utilisant le chant comme moyen d'expression, c'est à partir d'un répertoire simple et varié que les stagiaires travaillent sur une respiration basse diaphragmatique, leur posture et la gestion de leurs émotions.

A partir de la dynamique des stagiaires nous avons commencé à enrichir le programme, incluant l'apprentissage du langage musical.

Les stagiaires apprennent les bases du solfège et de la rythmique.

L'objectif n'est pas de former des musiciens, sinon la découverte des capacités intellectuelles et émotionnelles des stagiaires.

Le stage Musique Chant est avant tout un moment de connexion avec l'esprit.

Platon recommandait dans la république d'élever les enfants dans le sport et la musique.

De cette façon corps et âme allaient évoluer pour le mieux.

AFODAS Prépare les stagiaires pour le monde du travail compétitif et qualifié en revalorisant d'abord l'être humain, la capacité et le respect des différentes vocations.

Le programme 2007 à partir du changement de direction pédagogique nous a permis de mettre en place un programme plus pointu et plus structuré.

Un programme qui est le fruit de nombreuses années de travail et d'une cohésion entre les formateurs et le nouveau directeur pédagogique.

Chant Programme 2007

Synthèse du programme

1- Apprentissage du langage musical :

1-1 Rythme basique, Mesures, Mouvements, pulsations. 1-2
Notes, Mélodie, Portée, clé de sol et de fa 1-3 Harmonie concept de
tension repos. Dominante et tonique Concept de majeur et mineur (couleur
harmonique)

2- Chant :

- 2-1 Respiration
- 2-2 Exercices pour le placement de la voix
- 2-3 Pratique de chants à l'unisson
- 2-4 Pratique de chants à deux ou trois voix

3- Appréciation culture musicale :

- 3.1 Ecoute Musical découverte des différentes périodes (Baroque,
Classique, Romantique, Jazz, Moderne).
- 3.2 Sortie culturelle (concert, Cité de la musique)

Présentation en public :

Depuis 2003 le chœur des stagiaires se produit chaque année pour le repas de Noël organisé par Monsieur le Maire de [REDACTED].

La chance pour le groupe de concrétiser un travail collectif et d'avoir ce privilège du contact avec le publique. Etre capable de laisser de coté des inhibitions personnelles pour arriver à communiquer un message.

RÈGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement s'impose à toute personne suivant une formation à [REDACTED] quel que soit son statut.

Il s'applique en cas de litige et détermine les procédures disciplinaires et les sanctions qui en découlent.

I-ASSIDUITÉ

Les stagiaires sont tenus de participer à toutes les activités correspondant à leur formation et aux applications qui en découlent.

Les absences pour raison de maladie ou d'accident sont justifiées par un certificat médical, ou cas de force majeure avec justificatif transmis au responsable pédagogique sous 48 heures. Les rendez-vous doivent être pris sur les temps libre

II- HORAIRES

Les stagiaires sont tenus de respecter strictement les horaires du programme. En cas de retard, les professeurs et animateurs refuseront l'accès au cours. Dès lors, le retard est considéré comme une absence et prive des avantages liés à la présence.

III- SORTIES

Les sorties pendant les heures de cours sont interdites (sauf autorisations particulières justifiées) et accordées par le responsable d'[REDACTED].

Tout stagiaire quittant les locaux sans y être autorisé n'est plus sous la responsabilité d'[REDACTED].

IV-EMPLOI DU TEMPS

Un emploi du temps est communiqué aux stagiaires en début de cycle.

V - ÉVALUATIONS

Les stagiaires doivent se soumettre impérativement aux évaluations.

VI - DÉLÈGUES DE STAGE

Un délégué de stage et un suppléant sont élus en début de cycle (au bout d'une semaine).

Ils ont pour mission d'améliorer l'efficacité de la formation et d'être les représentants du groupe concerné auprès des animateurs et du Directeur.

VII - SÉCURITÉ - ACCIDENT

Chacun est tenu de respecter les règles de sécurité présentées lors du 1^{er} jour à " savoir :

1 ° plan d'évacuation d'urgence en cas de blessure, malaise, intoxication

2° consignes incendie

3° consignes d'hygiène

4 L'usage de téléphone portable est interdit dans l'enceinte du centre, ainsi que les lecteurs de CD dans toutes les activités.

Toute personne qui par son attitude ou par des actes, enfreint ces règles fait l'objet d'une exclusion immédiate.

SÉCURITÉ DU MATÉRIEL

Du matériel informatique est mis à la disposition des stagiaires et sous leur responsabilité.

En aucun cas le matériel ne doit sortir des locaux. Les micros ordinateurs sont utilisés durant les heures de cours.

Il est possible de les utiliser individuellement en dehors des heures, certains jours, pour une utilisation en rapport avec l'enseignement et après accord du responsable pédagogique.

VIII - DOCUMENTS OU BIBLIOTHÈQUE

Le classeur bibliothèque [REDACTED] est accessible aux stagiaires. Il est consulté sur place.

IX - HYGIÈNE ET LOCAUX

Quel que soit le lieu où l'on se trouve dans le Centre, les papiers, détritiques et autres déchets sont obligatoirement déposés dans les corbeilles ou poubelles prévues à cet effet. L'usage du tabac est interdit dans tous les locaux, sauf dans la partie « Fumeurs », Jardin.

Le matin et l'après-midi il est prévu une pause de % d'heure ; Il sera possible de se détendre dans le jardin, ou de rester dans la salle de cours.* Une cafetière est à la disposition des stagiaires qui sont invités à gérer eux-mêmes l'entretien, l'achat et la distribution de café et de boissons à l'exclusion de toutes boissons alcoolisées.

Les pots occasionnels (anniversaires, etc,...) sont autorisés après accord écrit de la direction.

X - DISCIPLINE GÉNÉRALE

La législation interdit la duplication des logiciels des vidéos ou autres supports pédagogiques multimédias et le téléchargement lors des accès internet. En cas de non-respect, la responsabilité du stagiaire sera engagée.

La tenue des stagiaires doit être correcte.

Toute réflexion déplacée, remarque désobligeante ou insulte à l'égard d'une tierce personne est considéré comme acte d'indiscipline et sanctionné comme tel. Toute activité confessionnelle ou politique est interdite. " Tout harcèlement moral et ou sexuel est sanctionné pénalement.

La détérioration volontaire des matériels pédagogiques et des locaux entraîne la responsabilité des personnes concernées par ces actes

██████████, ne peut en aucun cas, être tenue responsable des vols et détériorations des objets personnels.

Pour répondre à l'objectif du stage, tout stagiaire se doit d'effectuer en dehors des heures de cours, des actions de recherches d'emplois.

XI- SANCTIONS

Les sanctions sont de 5 types :

Observations verbales

Avertissement du responsable pédagogique ou de son représentant

Avertissement de la Direction d'██████████ ou de son représentant

Exclusion temporaire notifiée

Exclusion définitive notifiée

Ces deux dernières sanctions relevant du conseil de discipline qui agit après en avoir informé l'autorité de tutelle.

XII - CONSEIL DE DISCIPLINE

Un Conseil de Discipline de 3 membres est chargé d'appliquer le présent règlement et de statuer sur les litiges. Il est composé :

D'un représentant du conseil d'administration d'██████████

Du Directeur pédagogique

Du délégué de classe.

Le conseil de discipline peut prendre l'avis de toute personne susceptible de lui permettre une meilleure compréhension des dossiers qu'il doit traiter.

XIII-MISE À JOUR

Le présent règlement intérieur est susceptible de modification selon l'évolution des lois en vigueur, des règles de sécurité et des programmes pédagogiques.

Chaque stagiaire reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, qu'il déclare accepter d'appliquer.

Le Stagiaire (*lu et approuvé*)

PLANNING 2008 PRINTEMPS

SEMAINE N° 1

DU 1 avril AU 4 avril

| MATIN | | | APRÈS-MIDI | |
|------------|-------------------------|--|------------|---------------------------------|
| JOUR | HORAIRE | MATIÈRE | HORAIRE | MATIÈRE |
| Mardi 1 | 09h00 12h30 17h00 | Accueil des stagiaires Ouverture du stage Présentation | | |
| Mercredi 2 | 10h00 12h00 | Musculation Au centre de la [REDACTED] | | DEMARCHES RECHERCHE D'EMPLOI |
| Jeudi 3 | 09h00 12h30 | Départ pour le stade Mise en forme stade Mortemart (Gonding) | | DEMARCHES RECHERCHE D'EMPLOI |
| Vendredi 4 | 09h00 12h30 | CHANT Oser utiliser Sa voix | | DEMARCHES RECHERCHE D'EMPLOI |

PLANNING 2008 PRINTEMPS

SEMAINE N°3

DU : 14 AVRIL AU 18 AVRIL

| MATIN | | | APRÈS-MIDI | |
|-------------|---------|--|---------------------------------|-----------------|
| JOUR | HORAIRE | MATIÈRE | HORAIRE | MATIÈRE |
| Lundi 14 | 09h00 | R/v au centre Départ pour le stade Mise en forme stade | DEMARCHES RECHERCHE D'EMPLOI | |
| | 12h30 | | | |
| Mardi 15 | 09h00 | CHANT Oser utiliser sa voix | 12h30 | Repas pris à la |
| | 12 H 30 | | 13 h 30 | [REDACTED] |
| | | | 13h30 | Piscine de |
| | | | 16 h 00 | [REDACTED] |
| Mercredi 16 | 10h00 | Musculation | DEMARCHES RECHERCHE D'EMPLOI | |
| | 12 h 30 | Au centre de la [REDACTED] | | |
| Jeudi 17 | 09h00 | R/v au centre Départ pour le stade Mise en forme stade | DEMARCHES RECHERCHE D'EMPLOI | |
| | 12h00 | | | |
| Vendredi 18 | 09h 00 | TRAVAIL SUR SOI AU CENTRE | 12h30 | Repas pris à la |
| | 12 h 30 | | 13 h 30 | [REDACTED] |
| | | | 14h00 | GOLF [REDACTED] |
| | | | 17 h 00 | |

PLANNING 2008 PRINTEMPS

SEMAINE N° 04

DU :21 AVRIL AU 25 AVRIL

| MATIN | | | APRÈS-MIDI | |
|-------------|---------|---|---------------------------------|-------------------------------|
| JOUR | HORAIRE | MATIÈRE | HORAIRE | MATIÈRE |
| Lundi 21 | 09h00 | R/v au centre Départ pour le stade Mise en forme stade | DEMARCHES RECHERCHE D'EMPLOI | |
| | 12 h 30 | | | |
| Mardi 22 | 09h00 | ATELIER TRAVAIL | 12h30 | Repas pris à la COLOMBE |
| | 12 H 30 | SUR SOI AU CENTRE | 13 h 30 | |
| | | | 13h30 | Piscine de [REDACTED] |
| | | | 16 h 00 | |
| Mercredi 23 | 10h00 | Musculation | 12h00 | Repas pris à la [REDACTED] |
| | 12 h 30 | Au centre de la [REDACTED] | 13 h 30 | |
| | | | 14 h 00 | ACCES INTERNET |
| | | | 16 h 00 | |
| Jeudi 24 | 09 h 00 | R/v au centre Départ pour le stade Mise en forme | DEMARCHES RECHERCHE D'EMPLOI | |
| | 12 h 30 | | | |
| Vendredi 25 | 09 h 00 | CHANT Oser utiliser Sa voix | 12 h 30 | Repas pris à la [REDACTED] |
| | 12 h 30 | | 13 h 30 | |
| | | | 14h00 | GOLF |
| | | | 17 h 00 | |

TYP

SPORT POUR LA
DYNAMIQUE
A LA VIE SOCIALE.
2007/2008.

(Stage B)

ORGANISME PROMOTEUR:

Centre [REDACTED]

ADRESSE:

[REDACTED]

TELEPHONE:

[REDACTED]

FAX:

[REDACTED]

Personne à contacter: [REDACTED]

CONTENU ET OBJECTIF

Ce projet permettra aux publics R.M.I. de reprendre une activité physique douce et progressive. Cette action sera socialisante par la fréquentation d'autres personnes, de structures, mais aussi par la restauration de l'image et des possibilités de leur propre corps.

PUBLIC CIBLE; Bénéficiaires du R.M.I. et leurs enfants (16-25 ans), ayant des difficultés à s'insérer, et présentant des problèmes médicaux d'ordre métaboliques et/ou psychologiques.

DUREE: 6 mois x 2.

VOLUME HORAIRE; 240 heures x 2 = 480 heures

DATES PREVISIONNELLES; DEUX SESSIONS :

UNE SESSION D'OCTOBRE 2007 à MARS

2008 UNE SESSION DE JANVIER 2008 à JUIN
2008

TEMPS PARTIEL.

NOMBRE DE PERSONNES; 12 par session = 24 participants.

(Cette action vise un public mixte).

LIEU DE DEROULEMENT DE L'ACTION; [REDACTED]

TEL; [REDACTED]

PLAN DE FINANCEMENT.

| | |
|---|-----------------------------------|
| <u>Prix de l'heure stagiaire;</u> | 4,99 €. |
| <u>Nombre d'heures par session;</u> | 167 heures x 2 = 337 heures. |
| <u>Nombre de bénéficiaires par session;</u> | 12. |
| <u>Nombre de session;</u> | 2 |
| <u>Nombre de séances par semaine;</u> | 2. |
| <u>Nombre de séances ;</u> | 88 séances de sport X 2 = 176 |
| <u>Heures individuelles par stagiaire ;</u> | 3 h x 12 x 2 sessions = 72 heures |
| <u>TOTAL;</u> | 100006x2 = 200006. |

Equipe prestataire recrutée pour cette opération;

- Un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif: [REDACTED].

- Un professeur de Yoga : [REDACTED].

- Un coordonnâtes : [REDACTED]

Intervenant bénévole;

- Docteur [REDACTED] (dispositif R.M.I.)

Dentiste [REDACTED]

PRÉSENTATION DU PROJET.

Ce projet a pour but, au travers des différentes activités proposées, d'amener les participants à une autre perception de leur corps et de leur personne; cette activité va dans le sens du contact au sein du groupe mais aussi et surtout vers les autres.

Cet atelier sera un outil de socialisation pour ces personnes.

En effet, les activités physiques se dérouleront à l'intérieur de la structure en début de session pour peu à peu sortir du Centre Socioculturel [REDACTED].

Un programme d'activités sera étudié en fonction des demandes et des possibilités du public:

Sorties pédestres.

Journées en mer (avec possibilité de baptême de plongée sous-marine).

Sorties piscine.

Ces journées, en plus de leur caractère sportif et ludique, permettront à l'équipe d'animation de mieux évaluer le degré d'implication et de participation des stagiaires; en effet, ils auront à participer à l'élaboration du repas de midi; cela impliquera une concertation du groupe.

De plus, l'équilibre diététique des repas sera un des critères d'évaluation (lors de l'élaboration des menus sur les sorties et journées sportives).

Un minimum de S personnes sera nécessaire pour l'évolution du groupe avec un effectif mixte de 24 personnes maximum pour les deux stages.

PRESTATIONS OFFERTES;

Des entretiens individuels, et/ou collectifs seront mis en place avec les travailleurs sociaux pour rechercher une bonne homogénéité du groupe.

Le stage comportera des activités sportives telles que des footings, des séances de relaxation, de stretching, de gymnastique douce, ou encore des sorties en randonnée, en mer et piscine.

Intervention d'une diététicienne une demi-journée le vendredi toutes les trois semaines.

Des suivis sanitaires seront effectués tout au long du stage. Un bilan santé général est prévu en début de stage afin d'évaluer leurs capacités physiques. Une visite médicale sera organisée en fin de stage.

Les locaux permettent aux participants d'avoir une hygiène correcte (vestiaires, douches, etc...).

Les menus (lors des sorties et journées sportives) seront élaborés par tout le groupe tout en maintenant cette notion d'alimentation équilibrée.

Un coordonnateur sera à l'écoute des stagiaires lors de moments informels et pourra être sollicité lors de difficultés; et se mettre en rapport avec les référents sociaux et/ou le médecin du dispositif R.M.I..

Une évaluation personnalisée sera faite régulièrement lors de l'action.

Une tenue adéquate aux activités sportives sera fournie.

Possibilité d'accueillir et d'offrir des prestations pour les enfants RMIstes de 16 à 25 ans dans le cadre du Secteur Jeunesse (Accompagnement scolaire, Point Info Jeunes, Stages Sportifs à caractère éducatif et social, etc...).

Les footings se dérouleront au Parc [REDACTED], mais des journées de sorties en mer, piscine, randonnée, oxygénation sont également prévues.

Trois sorties à la journée, ainsi que trois demi-journées d'information thématique sur l'hygiène et la santé seront encadrées par Madame le Docteur [REDACTED].

CONTENU ET DUREE TYPE D'UNE SEANCE.

08h30-09h15 : Accueil, petit-déjeuner.

09h15 - 12h15 : Footing, gymnastique, relaxation (avec des temps informels de discussion sur le ressenti).

- 12h15 - 14h00 : Repas commun.

Soit 5 heures 30 la séance.

Les locaux comportent :

Une salle avec Tatami : 115 m¹.

Une salle de danse : 115 m²

Une salle d'accueil individuelle : 42 m².

Sanitaires : 20 m².

Une salle de restauration : 115 m².

Cette salle servira d'accueil informel en dehors du temps des repas.

PROBLEMATIQUE A TRAITER.

Certains bénéficiaires du R.M.I. négligent la représentation de leur corps ainsi que les soins pouvant lui être apportés, ils ont donc une image négative de leur corps.

Souvent, ils manquent d'activités physiques, d'assurance en eux, ainsi que de communication avec l'extérieur.

EXEMPLE DE DEROULEMENT DU STAGE:

Ce planning est modulable en fonction de l'évolution du groupe, ainsi que de sa demande.

- Une demi-journée de présentation du stage est prévue, avec la présence possible des référents sociaux en amont du stage.

- Première semaine : 10 heures.

- Semaine bilan avec le Docteur [REDACTED].

- Evaluation au niveau sociologique par rapport au groupe et à l'environnement en général.

- Visite médicale au Centre d'examen [REDACTED]: certificat d'aptitude à la pratique sportive.

Tests physiques:

- footing.
- test de détente.
- test de souplesse.
- test de roulade (corps, espace).
- test de latéralisation.

- Deuxième et troisième semaine : 10 + 10 = 20 heures.

- Activités sportives avec progression en fonction d'un programme établi mais souple en fonction du groupe et des demandes émergentes.

- Les journées d'informations et les sorties seront planifiées au fur et à mesure de l'avancée du travail.

- Activité stretching :

Prise de contact et apprentissage de tous les mouvements, travail de la parade (sécurité mutuelle).

- Quatrième semaine : 10 heures.

- Activité stretching et footing doux.

- Cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième et onzième semaines: 70 heures.

C'est lors de cette session que le programme sera le plus "souple", et répondra aux demandes du groupe.

- Activité relaxation, étirements, souplesse et évaluation. Emergence de la complicité dans le groupe.

- Douzième semaine; 10 heures.

- Evaluation et construction d'un programme sportif en fonction des aptitudes du groupe.

C'est à partir de la treizième semaine que les participants des deux sessions vont se rencontrer ; cela permettra d'ouvrir des plages communes aux deux groupes afin d'offrir un choix d'activités plus important, ainsi que des échanges intergroupe plus enrichissants.

-Treizième, quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième semaines:
60 heures.

- Yoga relaxation.

Judo avec travail à deux basé sur des jeux sportifs.

Stretching, marche et footing.

Application du nouveau programme: accès sur la technique de recherche d'emploi, et l'écoute des stagiaires.

- Relaxation (étirements, souplesse).

- Dix-huitième semaine; 10 heures

- Bilan final.

Reprise des tests de la 1^{ère} semaine,

Evaluation des progressions sportives,

Visite médicale,

Evaluation générale du stage et échanges sur les perspectives.

Evaluation des pratiques individuelles par rapport aux groupes.

- 5 journées "Sorties à Thème": 5 x 8hOO = 40 heures.

- 3 demi-journées d'information thématique (santé, emploi, logement...):

3 x 5hOO = 15 heures.

- Repas de fin de stage: 5 heures. (Préparation par les stagiaires)

OBJECTIFS ET PRATIQUE:

- 1^o Santé et hygiène de vie;

A la suite du bilan médical, nous pourrons ainsi préparer l'orientation du stagiaire vers des organismes médicaux compétents.

Les activités sportives nécessiteront une acquisition du réflexe de propreté et d'hygiène par des changements de vêtements, des temps de douche...

Les journées thématiques favoriseront l'accès aux soins et à l'information.

- 2° Structuration de l'individu:

- Equilibre psychosomatique.

Le travail devant un miroir permet au stagiaire d'avoir un retour sur sa propre image qui, peu à peu sera évolutive, ce qui entraînera une acceptation de soi. Le travail à deux, puis en groupe, sera aussi le moyen d'accepter le regard des autres.

Les activités reposent en partie sur l'implication des participants au sein du groupe; chacun aura la possibilité de prendre conscience de ses propres maladresses et de celles des autres.

- Apprentissage de l'effort

Les efforts fournis durant les activités physiques demandent des facultés d'affirmation de soi ; ils seront progressifs autant du point de vue de la durée que de l'intensité. Cela présentera l'avantage de donner des objectifs toujours renouvelés aux participants et ainsi de maintenir la motivation du groupe.

Il a , de plus été convenu avec les différents animateurs , d'inscrire tous les exercices dans une pédagogie de la réussite.

Au niveau de l'évaluation, cette progression sera ainsi quantifiable sur des critères concrets (durée des exercices, distances parcourues lors des footings, etc...).

- Détente et bien-être.

Les séances de relaxation permettent de lutter contre le stress ou la dépression, d'accroître sa vitalité, la souplesse musculaire, ainsi que l'équilibre du système nerveux.

Cet objectif sera évalué sur la base de critères plus subjectifs et avec l'aide du coordinateur ; si les animateurs d'activité feront des retours au reste de l'équipe et des référents sociaux, au niveau de la dynamique du groupe, de l'ambiance qui règne au cours des séances, le coordinateur sera lui en mesure de recueillir les témoignages des participants au niveau du ressenti ; il sera donc possible d'établir des comparaisons par rapport aux mêmes entretiens de début de session ; cela permettra une évaluation intermédiaire et finale de ces objectifs qui, bien que subjectifs , n'en demeurent pas moins au centre de ce projet.

- 3° Socialisation:

- Relation à l'autre.

Les activités proposées nécessiteront la participation d'un partenaire lorsque le groupe sera prêt, ce qui facilitera l'approche de l'autre (étirements à deux).

Un travail basé sur le mimétisme, à deux, puis en groupe répondra aussi à cet objectif d'un nouveau regard sur soi et d'acceptation du regard du groupe.

Le fait qu'il y ait une certaine effervescence dans le groupe doit être pris comme une réussite, comme une dynamique de groupe qui s'instaure entre les individus.

De plus, à partir de la rentrée de septembre 2003, le Centre Socioculturel [REDACTED], grâce à un partenariat renforcé avec divers organismes de formation ([REDACTED]) poursuivra ses offres de nouveaux services aux stagiaires ; ainsi, pour les bénéficiaires rencontrant des difficultés d'insertion liées à la pratique de la langue (de l'analphabétisme complet jusqu'à la remise à niveau en français), des sessions spécifiques seront présentées aux travailleurs sociaux qui pourront les proposer aux personnes qu'ils ont en suivi. Le Centre Socioculturel développe déjà, et depuis plusieurs années, ce type d'action avec le Secours Populaire ; ce dispositif sera donc renforcé par le partenariat avec l'association [REDACTED] qui agit dans le même domaine (alphabétisation, remise à niveau en français, préparation à certains examens de l'animation, cours informatique et internet pour adultes rencontrant des difficultés d'insertion, etc...).

- Valorisation de l'individu.

Les pratiques sportives proposées sont accessibles à tous par leur simplicité, elles mettront en avant les capacités et savoir-faire de chacun. Les stagiaires disposeront de plusieurs moyens de valoriser leurs connaissances et compétences acquises lors de la session ou antérieures à celle-ci ; ainsi dans chaque domaine abordé lors du stage (sauf au niveau médical), ils pourront faire partager au groupe leurs capacités en cuisine (rattachées au travail effectué sur la diététique) lors de l'élaboration des repas, en sport par la proposition et l'animation de certaines séances et sous certaines conditions (sécurité, réglementation, etc.), dans le domaine culturel par des propositions et l'organisation de séances en extérieur donnant lieu à des visites. Il sera ainsi possible de quantifier quelle proportion de séances, sorties ou repas sont réalisés à l'initiative de chaque participant par rapport au bilan initial et intermédiaire. Chacun pourra faire découvrir aux autres une recette, un site, un sport, une activité, une culture, un lieu de culture, etc. Voir le groupe partager une activité dont l'un d'eux est l'initiateur sera une occasion de valoriser chaque personne.

- Intégration sociale.

L'ensemble du stage participe à une meilleure insertion sociale:

1) Intégration dans un groupe, cela implique plusieurs aspects:

- Le respect des horaires.
- La participation aux sorties journées.
- La participation aux activités " tout public " du Centre Social, en ayant la possibilité d'adhérer et de prendre part à la vie du centre.

2) Lutte contre l'isolement:

- Départ du centre par petits groupes.
- Organisation de rencontres en dehors des séances.

Rôle des partenaires:

Afin que cette action soit la plus bénéfique possible pour les participants, les partenaires établiront des échanges d'information pour un meilleur suivi des stagiaires, (Médecin, Diététicienne, Cellule d'Appui, référent, animateurs...).

Ecoute et retour vers l'équipe d'animation.

Manque de motivation et de participation.

Préparer de nouvelles perspectives.

NOTE COMPLEMENTAIRE.

Les sorties à la journée; (4 au minimum).

Elles se dérouleront en fonction de la demande tout en gardant un caractère sportif ou culturel.

Ces sorties en pleine nature sont complémentaires au projet initial, elles encourageront le public à organiser seul ses loisirs ou en petits groupes.

Socialisation :

Une information générale permettra aux stagiaires d'acquérir des bases utiles et concrètes liées au milieu professionnel.

- Rédaction d'un curriculum vitae.
- Rédaction de lettres de candidatures.
- Lecture des petites annonces.
- Préparation à un entretien d'embauché.
- Mise en avant de son aspect physique et vestimentaire, implication dans une collecte.

DEMI-JOURNEES A THEMES.

Il faut créer des espaces de paroles pour accentuer les rencontres ainsi que les échanges avec des intervenants médicaux et sociaux.

Avec notamment des interventions sur :

- L'équilibre alimentaire.
- L'hygiène corporelle quotidienne, prévention dentaire.
- La prévention V.I.H, ainsi que d'autres problématiques (alcool,...).
- L'accès aux droits sociaux.



de l'INSERTION

Le sport, le corps et l'esprit

depuis 2006

Deux matinées par semaine, une douzaine de personnes bénéficiaires du RMI se retrouve au Centre socio-culturel de [nom], pour y faire du sport, mais pas seulement.



difficultés physiques et les capacités de chacun. Les premières semaines sont parfois difficiles. En début de stage, nous achetons une tenue de sport avec un budget limité. C'est un moment important. Une manière de passer le cap. » Autre originalité de cette action : l'après-stage. « A l'issue du stage, les personnes

Yoga, stretching, gym, expression corporelle, footing, randonnées, escalade, il y en a pour tous les goûts. La matinée commence toujours par un petit-déjeuner et se termine par un repas équilibré pris en commun. Destinée à des personnes ayant des problèmes de santé physique ou psychologique, l'action « Sport pour la dynamique à la vie sociale » a été créée en 2000 en lien avec le médecin RMI du Pôle d'insertion pour répondre à un besoin repéré. Son succès n'a jamais été démenti. Pour satisfaire les nombreuses demandes, une deuxième session annuelle a été mise en place depuis trois ans.

« Le sport permet de sentir et de bouger les corps souvent rouillés, puis d'arriver à en faire ce qu'on veut et finalement de prouver qu'on vit, qu'on existe. Ce dynamisme ouvre au monde et aux autres et donne envie d'agir, explique [nom], coordinatrice du stage. Cette action permet de reprendre une activité physique douce et progressive, de percevoir son corps et sa personne différemment. Les professeurs de sport sont attentifs et connaissent les

peuvent s'inscrire à l'une des activités proposées par le centre socio-culturel en bénéficiant d'un tarif réduit pour le yoga, la gym mais aussi le groupe femmes, les sorties familiales ou le centre aéré pour leurs enfants. Le centre socio-culturel reste un repère. Dès les premiers mois, je les incite à envisager et à construire ce qui va se passer après le stage », conclut [nom].

Car si cette action provoque une métamorphose physique, elle favorise aussi pour certains la mise en œuvre d'un projet de vie, d'activité ou de formation. Tous retrouvent le goût de faire, de partager, de parler. « Sur le plan de la santé, les petits bobos disparaissent, ils se sentent mieux dans leur corps et dans leur tête, et donc à nouveau capables de faire, alors qu'avant ils pensaient être inutiles. L'étiquette du Rmiste qui leur collait à la peau, disparaît. »

Centre socio-culturel [nom]
[adresse]
Tél. [numéro]

Témoignage de Douce HITZERT,

ex-bénéficiaire qui a suivi l'action redynamisation sociale par le sport et qui est maintenant membre du conseil d'administration de l'association « agités »







« Je suis une ancienne, lance Yvette. J'ai participé au stage il y a quatre ans. J'étais dépressive, j'avais besoin de faire du sport, de bouger mais aussi de sortir de chez moi. C'est mon référent social qui m'a conseillée de venir. Physiquement, je me suis dérouillée mais j'ai aussi rencontré des personnes que je vois encore aujourd'hui. Elles sont devenues mes copines et nous faisons des activités au moins une fois par semaine ». Et Yvette de poursuivre : « Je suis mieux dans ma peau et mieux dans ma tête. Mon entourage me dit que j'ai changé. Je suis plus ouverte, je vais vers les autres. »

Sa participation au stage de redynamisation par le sport lui a également permis de découvrir le yoga. « Grâce au centre social je ne paie que 8 euros par mois. Depuis le stage, je n'ai jamais arrêté. Avant j'étais nerveuse et dépressive, avec le yoga je retrouve un bien-être. J'ai également participé aux sorties familiales avec mes enfants. Je connais tout le monde ici », dit-elle avec fierté.

Résultats probants, Yvette n'a cessé de convaincre : « il faut encourager les gens à venir, les inciter à sortir de leur milieu et de leurs soucis quotidiens ».

Exemple d'un autre stage

Module 5

**Pack Insertion
SPORT - EMPLOI**

OPÉRATEUR : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FOCEL de Seine-et-Marne

PUBLIC VISÉ PAR L'ACTION Allocataires de l'API, du RMI et leur ayant droit

OBJECTIF DE L'ACTION

- Préserver un lien social au travers d'une activité physique,
- Rétablir un lien avec la santé par l'activité physique et la formation au PSC1 (Premier secours / ancien AFPS),
- Connaître son potentiel et le gérer (aspects moteurs et cognitifs),
- Oser ; prendre des initiatives ; faire des projets d'action ; s'engager lucidement en prenant des risques objectifs, mesurés, évalués et acceptés,
- Retrouver une estime de soi, être responsabilisé et assumer des responsabilités « sociales » vis-à-vis du groupe,
- Respecter des règles de fonctionnement, de sécurité, collectives ou individuelles.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Les APS (Activités Physiques et Sportives) choisies sont : la randonnée, la course d'orientation et l'escalade sur mur ou en milieu naturel. Elles ont été choisies pour ce qu'elles ne renvoient pas aux médias, à l'argent, à la compétition et à la domination. Porteuses d'enjeux plus faibles, ces activités renvoient plutôt à la nature tout en véhiculant une image valorisante.
- Ce module sollicite progressivement les qualités physiques des participants pour tenir compte des capacités physiques des publics en difficulté.
- Les tâches seront adaptées à chacun, de manière à ce que tous puissent réussir, en fonction de leurs propres moyens.
- Formation PSC1 par des professionnels.

DATE DE DÉBUT DE L'ACTION ET DURÉE
Entre mars et octobre 2009 – sur 5 jours consécutifs, du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

LIEU DE DÉROULEMENT DE L'ACTION Forêt de Fontainebleau prioritairement
Pour plus de renseignements sur cette action, contacter : Hervé BRUN au 01 64 83 55 82

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|---|--|--|---|
| Randonnée et initiation à l'Orientation | Randonnée et Orientation Initiation à l'Escalade | Formation PSC1 1 ^{ère} journée | Formation PSC1 2 ^{ème} journée | Course d'Orientation (Ind. ou coll.) Parcours d'Escalade |

Méthode Pédagogique

Démarche :

Les activités d'orientation comme l'escalade au niveau débutant, font partie des activités dites « d'adaptation au milieu ».

D'un point de vue pédagogique, cela signifie que c'est le milieu et les problèmes moteurs ou cognitifs spécifiques qu'il pose, qui orientent et structurent l'activité du pratiquant. Cette conception pédagogique est appelée « **pédagogie des modèles auto-adaptatifs** ».

Du point de vue de l'**organisation et de la gestion du groupe**, chaque participant se verra proposer une responsabilité vis à vis du groupe, l'amenant en particulier à prendre des décisions engageant le groupe (direction d'un groupe ; organisation d'une « épreuve » ...) Celles-ci devront bien sûr pouvoir être expliquées et argumentées si nécessaire. Ils auront également à assumer différents **rôles sociaux** (pareurs ; assureurs ; co-évaluateurs ; juges arbitres ...).

Dès le départ, c'est la notion de **contrat individuel** de performances qui prévaudra, mais chaque fois que cela sera possible, dans un contexte **d'auto-socio-construction de la règle par le groupe**. Cela exclut bien sûr tout ce qui pourrait remettre en cause la sécurité du groupe et de chaque individu.

Encadrement

Par Sylvie Vandebossche, éducatrice sportive brevetée d'état et 1 animateur Focel

Technique d'animation

Accompagnement permanent de chaque participant (coaching).
Lors des temps de pause, seront débattus des sujets portant sur l'hygiène, l'alimentation, la pratique physique et la santé, le tabagisme, etc.

Structure du module

- Programmation des modules : Établie en fonction des contraintes que sont, d'une part, les saisons et les conditions météo et, d'autre part, la spécificité des Activités de Pleine Nature.
- Calendrier : De début mars à fin octobre

Les objectifs

| <i>Activités Physiques et Sportives</i> | <i>OBJECTIFS</i> |
|---|---|
| RANDONNEE/ORIENTATION | <ul style="list-style-type: none"> - prendre des décisions, - assumer des responsabilités - utiliser différents supports et outils d'orientation, - prendre des indices pertinents pour se diriger, - établir le lien entre le réel (la nature) et sa représentation (la carte). |
| COURSE d'ORIENTATION | <ul style="list-style-type: none"> - gérer son effort, - utiliser une carte de CO, - construire un projet de déplacement à partir d'une carte, - se fixer un contrat de réussite * |
| ESCALADE sur BLOCS ou sur MUR | <ul style="list-style-type: none"> - souplesse, - coordination, - prendre des risques (mesurés, objectivés, ...), - lire une voie pour construire son trajet, - se fixer un niveau de réussite * <p>développer les communications verbales et non verbales faire confiance et mériter la confiance du partenaire (engagement dans l'action et sécurité)</p> |

* se construire une « juste estime de soi ».

| <i>Formation PSC1</i> | <i>OBJECTIFS</i> |
|-----------------------|--|
| Formation qualifiante | <ul style="list-style-type: none"> - se plier aux contraintes d'une formation de courte durée, - s'ouvrir vers les autres, - se fixer un objectif à atteindre : obtention du PSC1. |

Déroulement

Horaires

De 09h00 à 16h00 avec une pause d'une heure pour le repas de midi.

Modalités de mise en œuvre

Les participants sont pris en charge par un ou deux minibus à un point de rendez-vous convenu à l'avance.

Ils sont emmenés sur les lieux de pratique puis ramenés en fin de journée.

Chaque participant est tenu d'amener son pique nique, de l'eau ... et des vêtements de sport.

Évaluation de l'intervention

- Évaluation collective et orale basée sur les échanges oraux et collectifs,
- Évaluation individuelle écrite avec un questionnaire basé sur les items suivants :
 - Type : croisée, participative (limitée cependant aux participants et à l'encadrement)
 - Forme : QCM
 - Critères d'évaluation : (liste non exhaustive) :
 - Rapport à son corps : Connaître son corps ; le maîtriser ; connaître son potentiel ; ...
 - Rapport à soi : Gérer ses émotions ; se situer dans un groupe ; y assumer un rôle ; ...
 - Rapport à la règle : Comprendre ; élaborer, respecter des règles,
 - Projet d'action : Gérer son potentiel ; efficacité personnelle (écart entre le niveau de performance espéré et le niveau de performance réalisé) ; ...

Capacité à transférer cette efficacité à d'autres domaines de sa vie et à mettre en lien avec des attitudes et aptitudes professionnelles ou de recherche d'emploi.

Un contrat d'insertion



Conseil général

REVENU MINIMUM D'INSERTION

CONTRAT D'INSERTION

COMMISSION LOCALE D'INSERTION DE

| Allocataire | Conjoint(e) ou Concubin(e) ou pacsé(e) |
|--|---|
| Nom : | Nom : |
| Prénom : | Prénom : |
| Date de naissance : | Date de naissance : |
| N° allocataire : | |
| • CAF : | |
| • MSA : | |
| Adresse : | |
| Situation familiale : | |
| Autres personnes concernées (Nom, prénom, date de naissance) : | |

1. Descriptif de votre situation (familiale, sociale, logement, formation, emploi, santé...)

Monsieur :

Madame :

Autres personnes concernées :

2. Contenu du contrat

3. Démarches et actions à engager

a) par vous-même :

b) moyens sollicités auprès de la CLI (accompagnements, formations, aides, ...) :

4. Avis du référent

5. Nom et adresse du référent chargé avec vous de la mise en œuvre du contrat

6. Durée du contrat proposée : _____ mois

7. Décisions du Président de la C.L.I.

Durée du contrat : du _____ au _____ soit _____ mois
Dossier à revoir le _____

Date : _____

Le bénéficiaire

Date : _____

Pour le Président du Conseil Général,
Le Président de la C.L.I.

1^{er} feuillet : exemplaire à retourner au bénéficiaire

Rapport d'inactivité numéro 1

Et qu'est-ce que vous faites dans la vie ?

Lecture publique à trois voix, en chaise longue et agrémentée de diapositives, donnée pour la première fois le 14 août 1996 au "Marché aux esclaves" du Prater (Berlin-Est) devant une assemblée mi-enthousiaste, mi-dubitative.

Ce qui suit est une entorse aux principes que les Chômeurs Heureux s'étaient donnés jusqu'ici, eux qui ne prennent pas volontiers les choses par la théorie. Ils lui préfèrent de beaucoup la propagande par le fait, le méfait et surtout le non-fait. D'ailleurs, la recherche dans le domaine du chômage heureux n'a pas encore abouti à des résultats décisifs et susceptibles d'être présentés ici. Mais quelques explications sont pourtant nécessaires, car la rumeur, qui a déjà assuré aux Chômeurs Heureux une sorte de notoriété secrète, n'est pas exempte de malentendus. Et ceci sur des points d'importance, à savoir le bonheur, et aussi le chômage.

Déjà parce qu'il est question de bonheur, la question devient immédiatement suspecte. Le bonheur est irresponsable. Le bonheur est bourgeois. Le bonheur est antiallemand. Et d'ailleurs, comment peut-on se dire heureux, en présence de la misère, de la violence, et des petits pains qui coûtent 67 Pfennigs alors que ce ne sont plus que d'insipides poches gonflées d'air ?!

Paul Watzlawick a déjà traité de ce genre d'arguments dans *Faites vous-même votre malheur* :

"Et si nous étions absolument innocents de l'événement originel ? Si personne ne pouvait nous reprocher d'y avoir contribué ? Il ne fait aucun doute dans ce cas que je demeure une pure et innocente victime. Qu'on ose alors remettre en cause mon statut de sacrifié ! Qu'on ose même me demander de remédier à mon malheur ! Ce qui fut infligé par Dieu, les chromosomes et les hormones, la société ; les parents, la police, les maîtres et les médecins, les patrons et, pire que tout, par les amis, est si injuste et cause une telle douleur qu'insinuer seulement que je pourrais peut-être y faire quelque chose, c'est ajouter l'insulte à l'outrage. Sans compter que ce n'est pas une attitude scientifique, non mais !"

Pour nous étendre sur ce sujet, il aurait fallu nous enfoncer dans les marécages de la psychologie, ce dont nous nous garderons bien. Mais on peut trouver encore d'autres arguments contre la poursuite du bonheur. Il se dit par exemple que le totalitarisme, c'est de vouloir faire le bonheur des gens contre leur gré. À ce sujet, les travailleurs et demandeurs d'emploi malheureux n'ont pas de souci supplémentaire à se faire : les Chômeurs Heureux n'ont pas l'intention de leur imposer quelque forme de bonheur que ce soit. Il est certain que le bonheur est un argument de vente typique pour toutes sortes de charlatans qui cherchent à fourguer leur remède miracle. Mais les Chômeurs Heureux n'ont pas de remède miracle à vendre. Sur le plan programmatique, nous voyons la chose telle que Lautréamont l'avait formulée pour lui-même en 1869 :

"Jusqu'à présent, l'on a décrit le malheur pour inspirer la terreur et la pitié, je décrirai le bonheur pour inspirer leurs contraires".

Et maintenant, venons-en au fait.

Le chômage : pas un problème, peut-être une solution

Nous savons tous que le chômage ne sera jamais supprimé. La boîte va mal ? On licencie. La boîte va bien ? on investit dans l'automatisation, et on licencie. Jadis, il fallait des travailleurs parce qu'il y avait du travail, aujourd'hui, il faut du travail parce qu'il y a des travailleurs, et nul ne sait qu'en faire, parce que les machines travaillent plus vite, mieux et pour moins cher. L'automatisation avait toujours été un rêve de l'humanité. Le Chômeur Heureux Aristote, il y a 2300 ans :

"Si chaque outil pouvait exécuter de lui-même sa fonction propre, si par exemple les navettes des tisserands tissaient d'elles-mêmes, le chef d'atelier n'aurait plus besoin d'aides, ni le maître d'esclaves."

Aujourd'hui le rêve s'est réalisé, mais en cauchemar pour tous, parce que les relations sociales n'ont pas évolué aussi vite que la technique. Et ce processus est irréversible : jamais plus des travailleurs ne viendront remplacer les robots et automates. De plus, là où du travail "humain" est encore indispensable, on le délocalise vers les pays aux bas salaires, ou on importe des immigrés sous-payés pour le faire, dans une spirale descendante que seul le rétablissement de l'esclavage pourrait arrêter.

Tout le monde sait cela, mais personne ne peut le dire. Officiellement, c'est toujours "la lutte contre le chômage", en fait contre les chômeurs. On trafique les statistiques, on "occupe" les chômeurs au sens militaire du mot, on multiplie les contrôles tracassiers. Et comme malgré tout, de telles mesures ne peuvent suffire, on rajoute une louche de morale, en affirmant que les chômeurs seraient responsables de leur sort, en exigeant des preuves de "recherche active d'un emploi". Le tout pour forcer la réalité à entrer dans le moule de la propagande. *Le Chômeur Heureux ne fait que dire tout haut ce que tout le monde sait déjà.*

"Chômage" est un mauvais mot, une idée négative, le revers de la médaille du travail. Un chômeur n'est qu'un travailleur sans travail. Ce qui ne dit rien de la personne comme poète, comme flâneur, comme chercheur, comme respirateur. En public, on n'a le droit de parler que du manque de travail. Ce n'est qu'en privé, à l'abri des journalistes, sociologues et autres reniflemerde que l'on se permet de dire ce que l'on a sur le cœur : je viens d'être licencié, super ! Enfin je vais pouvoir faire la fête tous les soirs, bouffer autre chose que du micro-ondes, câliner sans limites.

Faut-il abolir cette séparation entre vertus privées et vices publics ? On nous dit que ce n'est pas le moment, que ça tournerait à la provocation, que ça ferait le jeu des beaufs. Il y a encore vingt ans, les travailleurs pouvaient mettre leur travail, et *le* travail en question. Aujourd'hui, ils doivent se dire heureux pour la seule raison qu'ils ne sont pas au chômage, et les chômeurs doivent se dire malheureux *pour la seule raison qu'ils n'ont pas de travail*. Le Chômeur Heureux se rit d'un tel chantage.

Lorsque l'éthique du travail s'est perdue, la peur du chômage reste le meilleur fouet pour augmenter la servilité. Un certain Schmilinsky, conseiller d'entreprises pour l'élimination des tireurs au flanc le dit on ne peut plus clairement :

*"D*ans une écurie, vous décidez aussi quel cheval doit avoir une récompense et lequel ne reçoit rien. Les entreprises qui veulent survivre aujourd'hui doivent être par moments impitoyables. Trop de bonté peut leur casser les reins. Je conseille à mes clients d'agir avec une poigne de fer dans un gant de velours. À notre époque, les travailleurs regardent autour d'eux et voient partout des postes de travail supprimés. Nul n'a vraiment envie de se faire remarquer par un comportement désagréable. Les entreprises tendent à utiliser toujours plus ce sentiment d'insécurité, afin de réduire notablement les heures de travail perdues." (Der Spiegel, 1996)

La création d'un biotope propice aux Chômeurs Heureux pourrait également améliorer la condition des travailleurs : leur peur de se retrouver au chômage diminuerait, en même temps que le courage de dire non pourrait plus librement s'exprimer. Un jour peut-être, le rapport de forces serait à nouveau retourné au profit des salariés : "Quoi ? Vous prétendez contrôler si je suis vraiment malade ou non ? Si c'est comme ça, je préfère encore être un Chômeur Heureux !"

Le travail est une question de survie. On ne peut qu'être d'accord avec cet avis. Voici ce qu'en écrit des USA Bob Black :

*"L*e travail est un meurtre en série, un génocide. Le travail tuera, directement ou indirectement, tous ceux qui lisent ces lignes. Dans ce pays, le travail fait chaque année entre 14000 et 25000 morts, plus de deux millions d'handicapés, 20 à 25 millions de blessés. Et encore, ce chiffre ne prend-il pas en compte le demi-million de maladies professionnelles. Il ne gratte que la superficie. Ce que les statistiques ne montrent pas, ce sont tous les gens dont la durée de vie est raccourcie par le travail. C'est bien ce qui s'appelle du meurtre ! Pensez à tous ces toubibs qui crèvent à 50 ans, pensez à tous les "workaholics" ! Et même si vous ne mourrez pas pendant votre travail, vous pouvez mourir en vous rendant au travail, ou en en revenant, ou en en cherchant, ou en cherchant à ne plus y penser. Naturellement, il ne faut pas oublier de compter les victimes de la pollution, de l'alcoolisme et de la consommation de drogues liées au travail. Là, on atteint un nombre de victimes multiplié par 6, seulement pour pouvoir vendre des big macs et des cadillacs aux survivants !"

Le bottier ou l'ébéniste étaient fiers de leur art. Et naguère encore, les travailleurs des chantiers navals écrasaient une larme au coin de l'œil en voyant partir au loin le navire qu'ils avaient construit. Mais ce sentiment d'être utile à la communauté a disparu de 95% des jobs. Le secteur des "services" n'emploie que des domestiques et des appendices d'ordinateurs qui n'ont aucune raison d'être fiers. Du vigile au technicien des systèmes d'alarme, une foule de chiens de garde ne sont payés que pour surveiller que l'on paye ce qui sans eux pourrait être gratuit. Et même un médecin n'est plus en vérité qu'un représentant de commerce des trusts pharmaceutiques. Qui peut encore se dire utile aux autres ? La question n'est plus : à quoi ça sert, mais : combien ça rapporte. Le seul but de chaque travail particulier est d'augmenter les bénéfices de l'entreprise, et de même le seul rapport du travailleur à son travail est son salaire.

L'argent est le problème

C'est justement parce que l'argent, et non l'utilité sociale, est le but, que le chômage existe. Le plein emploi c'est la crise économique, le chômage c'est la santé du marché. Que se passe-t-il, dès qu'une entreprise annonce une charrette de licenciements ? Les actionnaires sautent de joie, les spéculateurs la félicitent pour sa stratégie d'assainissement, les actions grimpent, et le prochain bilan témoignera des bénéfices ainsi engrangés. De la sorte, on peut dire que les chômeurs créent plus de profits que leurs ex-collègues. Il serait donc logique de les récompenser pour leur contribution sans égal à la croissance. Au lieu de cela, ils n'en touchent pas un rogaton. *Le Chômeur Heureux veut être rétribué pour son non-travail.*

Nous pouvons ici nous en référer à Kasimir Malevitch, le courageux créateur du Carré noir sur fond blanc. En 1921, il écrivit dans un livre qui n'a été publié que voici deux ans en Russie, *La paresse : véritable but de l'humanité* :

"L'argent n'est rien d'autre qu'un petit morceau de paresse. Plus on en a, plus on peut goûter en abondance aux délices de la paresse. (...) Le capitalisme organise le travail de telle sorte, que l'accès à la paresse n'est pas le même pour tous. Seul peut y goûter celui qui détient du capital. Ainsi, la classe des capitalistes s'est-elle libérée de ce travail dont toute l'humanité doit maintenant se libérer."

Si le chômeur est malheureux, ce n'est pas parce qu'il n'a pas de travail, mais parce qu'il n'a pas d'argent. Ne disons donc plus "demandeur d'emploi" mais : "demandeur d'argent", plus : "recherche active d'un emploi", mais : "recherche active d'argent". Les choses seront plus claires. *Comme on va le voir, le Chômeur Heureux cherche à combler ce manque par la recherche de ressources obscures.*

Comptez au total combien d'argent les contribuables et les entreprises consacrent officiellement "au chômage", et divisez par le nombre de chômeurs : Hein ? Ca fait sacrément plus que nos chèques de fin de mois, pas vrai ? Cet argent n'est pas principalement investi dans le bien-être des chômeurs, mais dans leur contrôle chicanier, au moyen de convocations sans objet, de soi-disant stages de formation-insertion- perfectionnement qui viennent d'on ne sait où et ne

mènent nulle part, de pseudo-travaux pour de pseudo-salaires, simplement afin de baisser artificiellement le taux de chômage. Simplement donc, pour maintenir l'apparence d'une chimère économique.

Notre première proposition est immédiatement applicable : suppression de toutes les mesures de contrôle contre les chômeurs, fermeture de toutes les agences et officines de flicage, manipulation statistique et propagande (ce serait notre contribution aux restrictions budgétaires en cours), et versement automatique et inconditionnel des allocations *augmentées des sommes ainsi épargnées*.

Le nouveau délire conservateur reproche aux chômeurs de se complaire dans l'assistance, de vivre aux crochets de l'État et patati et patata. Bon, pour autant que l'on sache, l'État existe toujours, et encaisse les impôts, c'est pourquoi nous ne voyons pas en quel honneur nous devrions renoncer à son soutien financier. Mais nous ne sommes pas polarisés sur l'État. Nous ne verrions aucun inconvénient à un financement venant du secteur privé, que ce soit sous la forme du sponsoring, de l'adoption, d'une taxe sur les revenus du capital, ou du racket. On n'est pas regardants.

Si le chômeur est malheureux, c'est aussi parce que le travail est la seule valeur sociale qu'il connaisse. Il n'a plus rien à faire, il s'ennuie, il ne connaît plus personne, parce que le travail est souvent le seul lien social disponible. La chose vaut aussi pour les retraités d'ailleurs. Il est bien clair que la cause d'une telle misère existentielle est à chercher dans le travail, et non dans le chômage en lui-même. *Même lorsqu'il ne fait rien de spécial le Chômeur Heureux crée de nouvelles valeurs sociales. Il développe des contacts avec tout un tas de gens sympathiques. Il est même prêt à animer des stages de resocialisation pour travailleurs licenciés.*

Car tous les chômeurs disposent en tout cas d'une chose inestimable : du temps. Voilà qui pourrait constituer une chance historique, la possibilité de mener une vie pleine de sens, de joie et de raison. On peut définir notre but comme une reconquête du temps. Nous sommes donc tout sauf inactifs, alors que la soi-disant "population active" ne peut qu'*obéir* passivement au destin et aux ordres de supérieurs hiérarchiques. Et c'est bien parce que nous sommes actifs que nous n'avons pas le temps de travailler.

Je ne voulais pas que ma vie soit réglée d'avance ou décidée par d'autres. Si, à six heures du matin, j'avais envie de faire l'amour, je voulais prendre le temps de le faire sans regarder ma montre. Je voulais vivre sans heure, considérant que la première contrainte de l'homme a vu le jour à l'instant où il s'est mis à calculer le temps. Toutes les phrases usuelles de la vie courante me résonnaient dans la tête : *Pas le temps de...! Arriver à temps...! Gagner du temps...! Perdre son temps...! Moi, je voulais avoir 'le temps de vivre' et la seule façon d'y arriver était de ne pas en être l'esclave. Je savais l'irrationalisme de ma théorie, qui était inapplicable pour fonder une société. Mais qu'était-elle, cette société, avec ses beaux principes et ses lois ?*" Ces mots sont de Jacques Mesrine.

Le cimetière de la morale

On nous a aussi rétorqué que le Chômeur Heureux n'est sans-travail qu'au sens actuel du mot "travail", c'est à dire "travail *salarié*". Il nous faut ici expressément indiquer que si le Chômeur Heureux ne cherche pas de travail salarié, il ne cherche pas non plus de travail d'esclave. Et pour autant que l'on sache, il n'existe que deux modes de travail : le salariat et l'esclavage. Certes, il existe aussi des étudiants, des artistes et autres fanfarons qui ne peuvent écrire le moindre papier ou laper la moindre écuelle sans prétendre se livrer là à un important "travail". Même les soi-disant "autonomes" ne peuvent organiser de "séminaires" anticapitalistes sans mener des "débats productifs" au sein de "groupes de travail". Misérables mots, misérables pensées.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que "travail" est un mot empreint de malheur. "Arbeit" est probablement formé sur un verbe germanique disparu qui avait pour sens "être orphelin, être un enfant utilisé pour une tâche corporelle rude", verbe lui-même issu de l'Indo Européen "Orbhos", orphelin. Jusqu'au haut-Allemand moderne, "Arbeit" signifiait "peine, tourment, activité indigne" (dans ce sens, Chômeur Heureux est donc un pléonasme). Dans les langues romanes, la chose est encore plus claire, puisque "travail", "trabajo", etc., vient du latin "tripalium", un instrument de torture à trois piques qui était utilisé contre les esclaves.

C'est Luther qui le premier a promu le mot "Arbeit" comme valeur spirituelle, prédestination de l'homme dans le monde. Citation :

"L'homme est né pour travailler comme l'oiseau est né pour voler."

On pourrait nous répondre que cette querelle de mots est sans importance. Mais le fait de confondre "boisson" avec "coca-cola", "culture" avec "Bernard Henry Gluckskraut" ou "activité" avec "travail" ne saurait rester sans conséquences graves.

Dès qu'il est question de travail ou de chômage, on a affaire à des catégories *morales*. Et la tendance va en s'accroissant, il suffit d'ouvrir un journal pour s'en rendre compte :

"Une conception du monde l'a emporté sur une autre" déclare un expert de Washington. "Au lieu de considérer que la pauvreté a des causes économiques, la nouvelle école de pensée qui domine à présent voit dans la pauvreté le résultat d'un comportement moral mauvais."

Comme du temps où les curés voyaient leur monopole sur les âmes en danger, la morale est ici une tentative de combler la fissure grandissante entre la réalité et son image idéologique. Qui dit au chômeur "tu as péché" attend de celui-ci, ou bien qu'il fasse pénitence, ou bien qu'il justifie de sa vertu. Dans les deux cas, il aura reconnu l'existence du péché. Les tentatives pleurnichardes de certains chômeurs pour provoquer la pitié de ce monde ne peuvent aboutir, au mieux, qu'à provoquer la pitié. Ce n'est que le rire sublime qui peut désarçonner la morale pour de bon.

Il est clair que Paul Lafargue, l'auteur du *Droit à la paresse*, est un des inspirateurs historiques des Chômeurs Heureux :

"Les économistes s'en vont répéter aux ouvriers : travaillez, pour augmenter la richesse nationale ! Et cependant un économiste, Destutt de Tracy, répond : 'les nations pauvres, c'est là où le peuple est à son aise ; les nations riches, c'est là où il est ordinairement pauvre'. Mais assourdis et idiotisés par leurs propres hurlements, les économistes de répondre : Travaillez, travaillez toujours pour créer votre bien-être ! (..) Travaillez pour que, devenant plus pauvres, vous ayez plus de raisons de travailler et d'être misérables."

Pourtant, nous ne faisons pas nôtre la revendication d'un droit à la paresse. La paresse n'est que le contraire de l'assiduité. Là où le travail n'est pas reconnu, la paresse ne peut pas l'être non plus. Pas de vice sans vertu (et vice versa). Depuis l'époque de Lafargue, il est devenu clair que le soi-disant " emps libre " accordé aux travailleurs est la plupart du temps plus ennuyeux encore que le travail lui-même. Qui voudrait vivre de télé, de jeux interpassifs et de Club Merd ? La question n'est donc pas simplement, comme pouvait encore le croire Lafargue, de réduire le temps de travail pour augmenter "le temps libre". Ceci dit, nous nous solidarisons totalement avec ces travailleurs espagnols à qui l'on avait voulu interdire la sieste sous prétexte d'adaptation au marché européen, et qui avaient répondu qu'au contraire, c'était à l'Union Européenne d'adopter "l'Euro-sieste".

Que ceci soit clair : le Chômeur Heureux ne soutient pas les partisans du partage du temps de travail, pour lesquels tout serait pour le mieux si chacun travaillait, mais 5, 3, ou même 2 heures par jour. Qu'est-ce que c'est que ce saucissonnage ? Est-ce que je regarde le temps que je mets à préparer un repas pour mes amis ? Est-ce que je limite le temps que je passe à écrire ce putain de texte ? Est-ce que l'on compte, quand on aime ?

Mais le Chômage Heureux ne représente pas pour autant une nouvelle utopie. Utopie veut dire : "lieu qui n'existe pas". L'utopiste dresse au millimètre les plans d'une construction supposée idéale, et attend que le monde vienne se couler dans ce moule. Le Chômeur Heureux, lui, serait plutôt un " topiste ", il bricole, et expérimente à partir de lieux et d'objets qui sont à portée de main. Il ne construit pas de système, mais cherche toutes les occasions et possibilités d'améliorer son environnement.

Un honorable correspondant nous écrit :

"S'agit-il pour les chômeurs Heureux de gagner une reconnaissance sociale avec le financement sans conditions qui va avec, ou bien est-il question de subvertir le système au moyen d'actions illégales, comme ne pas payer l'électricité ? (Il est fait probablement ici allusion au "frein bloquant TELZA pour compteurs électriques", une des inventions expérimentées par notre bureau d'études). Le lien entre ces deux stratégies ne paraît pas vraiment logique. Je peux difficilement chercher à être accepté socialement et en même temps prôner l'illégalité."

Bon. Le Chômeur Heureux n'est pas un fanatique de l'illégalité. Dans ses efforts pour faire le Bien, il est même prêt, s'il le faut, à recourir à des moyens légaux. D'ailleurs, les crimes de jadis sont les droits d'aujourd'hui (que l'on pense au droit de grève), et peuvent redevenir des crimes. Mais surtout : nous cherchons la reconnaissance *sociale*. Nous ne nous adressons pas à l'État ni aux organismes officiels, mais à Monsieur Tout-le-monde.

Nous entendons d'ici le chœur des théoriciens de la lutte des classes :

"Ceci n'est qu'une soupape pour le système, par laquelle des sédiments prolétariens sans travail sont maintenus dans une niche illusoire afin d'utiliser les fonctions vitales qui leur restent pour atténuer les contradictions du capitalisme. Les Chômeurs Heureux s'amuse, et pendant ce temps la bourgeoisie extrait la plus-value sans rencontrer de résistance. Trahison ! Trahison !"

Chaque pas concret, et même le simple fait de respirer, peut être dénigré comme tentative d'adaptation à ce monde (et c'est bien de la possibilité de respirer dont il est question ici). La critique sociale la plus acerbe ne peut être d'un grand secours, tant que sa conclusion *pratique* se limite à un *wait and see*.

Nous savons bien que notre tentative peut échouer de diverses façons. Ca peut par exemple tourner à la gaudriole, une plaisanterie sans conséquences. L'idée de départ peut aussi se trouver ensevelie sous des tonnes de sérieux bétonné. Il pourrait aussi arriver qu'un groupe de Chômeurs Heureux rencontre tant de succès qu'ils se trouveraient transformés en Businessmen Heureux, sans plus de liens avec leur milieu d'origine. Ce sont des risques, ce n'est pas une fatalité. Nous nous chargeons du coup d'envoi, il ne dépend pas de nous que la balle arrive au but.

De l'avantage d'être exclu

Il existe en ce moment divers mouvements et initiatives contre les mesures d'austérité, contre le chômage, contre le néo-libéralisme, etc. Mais la question est aussi : *pour* quoi doit-on se prononcer ? En tout cas, pas pour l'État Providence et le plein-emploi de naguère, qui ont de toute façon autant de chance d'être réintroduits que la locomotive à vapeur. Mais ce qui nous pend au nez pourrait être bien pire encore. Il n'est pas inimaginable que soit concédée aux chômeurs la possibilité de cultiver leurs légumes et d'improviser leurs relations sociales sur les terrains vagues et dépotoirs de la postmodernité, surveillés à distance par la police électronique et livrés à quelque mafia, pendant que la minorité aisée pourrait continuer de fonctionner sans ennuis. Les Chômeurs Heureux cherchent un passage pour sortir de cette alternative de la terreur. C'est une question de principe.

Un autre mot galvaudé par la propagande est le mot "exclusion". Les chômeurs seraient exclus de la société, et les bonnes âmes plaident pour leur réintégration. Exclus de quoi exactement ? Un humaniste de l'Unesco en donna la réponse sans équivoque au "sommet social" de Copenhague :

"Le premier pas de l'intégration sociale consiste à se faire exploiter". Merci pour l'invitation !

Il y a trois siècles, les croquants levaient les yeux avec envie vers le château du seigneur ; c'est avec raison qu'ils se sentaient exclus de ses richesses, ses nobles loisirs, ses artistes de cour et courtisanes. Mais qui aujourd'hui voudrait vivre comme un cadre sup stressé, qui aurait envie de se bourrer le crâne de ses rangées de chiffres sans esprit, de baiser ses secrétaires blondasses, de boire son bordeaux falsifié, de crever de son infarctus ? C'est de bon cœur que nous nous excluons de l'abstraction dominante ; c'est une autre sorte d'intégration que nous recherchons.

Dans les pays pauvres, des millions de gens vivent en marge des circuits de l'économie de marché. Chaque jour, les journaux rapportent la misère du dit "tiers-monde", une série déprimante de guerres, famines, dictatures et épidémies. Il ne faut pas perdre de vue pour autant que, conjointement à cette misère (essentiellement importée), existe une autre réalité : une vie sociale intense soutenue par des traditions et coutumes précapitalistes, en comparaison de laquelle les sociétés riches ont l'air moribondes. Dans ces pays, le travail de l'homme blanc est méprisé "parce qu'il ne finit jamais", à la différence, par exemple, de ces artisans somalis qui claquent les bénéfices de leur activité d'un coup, dans une grande fête annuelle. C'est une formule connue : l'aptitude des gens à la fête est inversement proportionnelle au Produit National Brut par tête.

"L'informel fait déjà la preuve que la solidarité est une forme de la richesse authentique. Mettre sa pauvreté en commun dans l'espoir d'obtenir l'abondance n'est pas irréaliste (...). Les pauvres sont beaucoup plus riches qu'on ne le dit, et qu'ils ne le croient eux-mêmes. L'incroyable joie de vivre qui frappe beaucoup d'observateurs des banlieues africaines trompe moins que les déprimantes évaluations objectives des appareils statistiques, qui ne cernent que la part occidentalisation de la richesse et de la pauvreté." (S.Latouche. *La planète des naufragés*)

Il y a bien sûr le danger, pour un Européen, de verser dans un exotisme facile. Toutefois, il suffit d'écouter ce que disent des immigrés eux-mêmes de la question, eux qui connaissent d'expérience les deux mondes, pour se convaincre de l'avantage qu'a le Sud pauvre en matière de liens sociaux. Citons encore l'Égyptien Albert Cossery :

"Il avait l'air en ce moment de porter tous les chagrins de la terre. Mais ce n'était qu'un état qu'il s'imposait de temps en temps pour croire à sa dignité. Car El Kordi croyait que la dignité était seulement l'apanage du malheur et du désespoir. C'était ses lectures occidentales qui lui avaient ainsi troublé l'esprit." (*Mendiants et orgueilleux*)

Les Chômeurs Heureux ont beaucoup à apprendre et à désapprendre de l'Afrique et des autres cultures non-occidentales. Il ne s'agit évidemment pas de singer ces pratiques ancestrales, comme les hippies de jadis, mais bien, sans vouloir copier l'original, d'y trouver une source d'inspiration rafraîchissante, un peu à la manière dont Picasso et les dadaïstes s'étaient inspirés en leur temps de l'Art nègre.

Nous ne mentionneront ici qu'un exemple. Il y a quelques années, des sociologues s'étaient penchés sur la manière de vivre des habitants du Grand Yoff, une des banlieues les plus déshéritées de Dakar. Ils établirent que les revenus d'une famille moyenne de douze personnes étaient *sept fois* supérieurs à leurs ressources officielles. Non que ces gens aient trouvé la formule miracle pour multiplier les billets de banque, mais ils savent augmenter l'effectivité des finances précaires, en en organisant la *circulation* intensive. Il est impossible de vivre en Afrique sans appartenir à une ethnie, un clan, une famille élargie, un cercle d'amis. À l'intérieur de chacun de ces réseaux, l'argent circule méthodiquement par un système précis, élaboré et impératif de cadeaux, dons, emprunts, remboursements, placements, droits à diverses tontines. Le fait que ces possibilités de tirage soient accumulées au sein de chaque famille permet à celle-ci d'avoir à tout moment accès à une somme d'argent sans commune mesure avec ses ressources officielles. Encore ces flux monétaires ne sont-ils qu'un aspect de "l'économie de la réciprocité", laquelle consiste aussi en échange de services de réparation, entretien et installation, fabrication de chaussures et vêtements, préparation collective de repas, travail des métaux et d'ébénisterie, services de santé et d'éducation, sans oublier l'organisation de fêtes qui maintiennent la cohésion du groupe, toutes choses dans lesquelles l'argent ne joue aucun rôle. C'est la raison pour laquelle il est impossible de mesurer le "niveau de vie" de ces populations avec les critères et instruments de l'occident.

Imaginons un instant que ce système soit transposable ici : un RMIste disposerait alors de 11 000 francs par mois, ce qui certes ne résoudreait pas tous les problèmes, mais mettrait du beurre dans les épinards ! Sans compter toutes les choses dont il profiterait, que l'argent ne peut acheter. La question classique, combien d'argent me faudrait-il pour bien vivre, est mal posée. Qui vit complètement isolé, en état d'apesanteur sociale, n'aura jamais assez de fric pour combler sa misère existentielle. Les RMIstes ici ont bien sûr ce gros handicap, qu'ils ne peuvent s'appuyer sur aucun clan, aucune coutume qui serait déjà là. Il nous faut repartir de zéro. Mais nous avons tout de même cet avantage, que nos conditions de vie ne sont pas (encore) si dramatiques et rudes qu'en Afrique.

Pour les Chômeurs Heureux s'ouvre ici un vaste champ expérimental, ce que nous nommons : la recherche de ressources obscures.

Comme vous l'aurez maintenant peut-être compris, notre loisir est ambitieux, théorique et pratique, sérieux et ludique, local et international, (rien qu'en Europe, il y a déjà plus de 20 millions de Chômeurs Heureux virtuels !). Un jour, vous pourrez dire avec fierté : j'étais là dès le début.

Chômeurs Heureux, 1996



Du bonheur d'être chômeur

ÉCRIT PAR SYLVAIN MARCELLI

20-03-2003

En Allemagne, les « Chômeurs heureux » revendiquent haut et fort le droit à la paresse depuis 1996. Entretien avec Guillaume Paoli, inspirateur du mouvement et auteur de Plus de carotte, moins de bâton, un livre (non encore traduit en France) qui fait sensation au pays de Karl Marx.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis quadragénaire, estampillé "made in France", n'ai ni étudié, ni jamais voulu faire carrière ou même obtenir un emploi fixe, mais cherche plutôt à faire ce que bon me semble, le côté pécuniaire étant réglé par des périodes de chômage ponctuées de jobs et autres expédients. Je vis à Berlin depuis douze ans.

Qui se cache derrière "les chômeurs heureux" ?

Personne ne se cache, au contraire : il s'agit de rendre visible une réalité bien cachée par les médias, à savoir qu'il y a mieux à faire de sa vie que de la sacrifier à l'économie, et qu'il existe dès à présent des gens qui sont chômeurs volontaires, qui ont trouvé un mode d'existence et d'activité assurément plus bénéfique, tant individuellement que socialement, que la grande majorité des jobs à leur portée. A partir de cette constatation «existentielle», nous mettons l'accent sur la contradiction suivante : d'un côté on nous chante les louanges des nouvelles technologies et de l'automatisation, lesquelles suppriment toujours plus de travail humain ; d'un autre côté, on se désole du résultat, le nombre croissant de chômeurs, et on fait tout pour leur rendre la vie impossible. Notre suggestion : payer ceux qui, grâce à leur non-travail, contribuent à la «rationalisation» et à «l'assainissement» des entreprises.

En 1996 nous étions trois personnes qui avons rendu publiques quelques idées (le fameux "manifeste" des Chômeurs Heureux, disponible sur www.diegluecklichenarbeitslosen.de). Très vite, celles-ci ont eu un écho étonnant à travers l'Allemagne, des centaines de chômeurs nous ont contactés pour manifester leur adhésion. Des rencontres ont eu lieu dans plusieurs villes, des "actions" ont été menées comme : se prélasser démonstrativement dans des chaises longues au passage de la "marche pour l'emploi" ou aller se promener en groupe dans divers lieux publics et institutions en y instaurant la gratuité temporaire, etc.

Ceci dit, les Chômeurs Heureux n'ont nulle envie de consacrer leur temps à cette question (l'essentiel tient en peu de mots), mais bien de s'adonner à leurs vices de prédilection, lesquels varient selon les personnes - de la littérature à la culture maraîchère, de l'informatique à la saoulographie... Il n'y a donc pas de groupe fixe, pas d'adhésion formelle, et j'ignore combien nous sommes. C'est toujours avec surprise qu'on apprend que dans telle ou telle ville, des gens inconnus de nous ont pris la parole en tant que Chômeurs Heureux. C'est "une idée qui fait tâche d'huile", comme l'a déclaré un expert gouvernemental...

Comment la société allemande considère-t-elle votre mouvement ?

La société allemande ? Connais pas, nous n'avons pas été présentés... Par contre les interlocuteurs auxquels nous avons affaire lors de rencontres, colloques ou débats réagissent en général favorablement, une fois un premier moment de stupeur passé. Précisons que ne sont pas uniquement des chômeurs, mais aussi des travailleurs plus ou moins précaires et même des classes moyennes. Apparemment, de plus en plus de gens sont gavés des promesses non tenues des différents partis gouvernementaux, ils sentent bien qu'il y a quelque chose de pourri au royaume de l'économie. Et le fait que nous poussions à une remise en question sans prétendre apporter de solution miracle semble porter ses fruits. Nos idées commencent même à être prises en compte par des philosophes connus, des psychiatres, des artistes des chroniqueurs de presse etc. Ceci dit, il est clair que de tels débats n'ont aucun effet sur la politique des «décideurs» qui, au contraire, s'appliquent à augmenter la pression et les sanctions contre les chômeurs. Mais au moins, de telles mesures ne peuvent plus être appliquées au nom du consensus.

Pensez-vous que le travail est une valeur dépassée ? Si oui, comment expliquer que tant de gens s'y attachent ? La plupart des chômeurs sont malheureux...

Étymologiquement, travail signifie souffrance (c'est pourquoi l'on parle d'une «femme en travail»). En ce sens la question n'est pas de savoir si la chose est dépassée, mais à quel point elle est évitable... Plus concrètement, nous critiquons le marché du travail, le travail-marchandise, l'idée que les besoins sociaux puissent être satisfaits par le marché, le fric, la rentabilité. Cette

conception n'est pas dépassée, elle a toujours été fausse. Si malgré tout beaucoup de gens s'y attachent, c'est qu'il n'existe rien autour d'eux qui ne soit pas une marchandise, et donc qu'ils ne conçoivent pas qu'il puisse exister une activité en dehors du marché de l'emploi. Il y a beaucoup de facteurs qui font qu'un chômeur est malheureux, en premier lieu le manque d'argent (mais beaucoup de salariés ont autant de problèmes financiers, ils ne sont pas «privés d'emploi», mais restent privés de fric). Les tracasseries administratives jouent aussi un grand rôle. Et plus généralement, le regard des autres ainsi que le bombardement médiatique. Tout cela concourt à un sentiment d'insécurité existentielle. Les chômeurs se trouvent contraints en permanence de justifier leur existence. Enfin, beaucoup se retrouvent totalement isolés, complètement dépourvus de vie sociale. Tous ces problèmes sont bien réels, et nous ne les nions pas. Nous disons simplement qu'ils ne sont pas liés au chômage en lui-même, mais à la manière dont la société traite la question. Et qu'il pourrait en être autrement, si l'environnement social était transformé en conséquence.

Que pensez-vous du Revenu universel, qui garantirait à tous un salaire commun, déconnecté du travail ?

C'est une idée qui, certes, ne résoudrait pas tous les problèmes, mais qui irait indiscutablement dans la bonne direction. C'est pourquoi elle n'a aucune chance d'être adoptée par les pouvoirs actuels ! La tendance générale est bien plutôt d'exonérer le capital de toute responsabilité sociale, de toute redistribution. Et parce qu'aucun gouvernement n'y donnera suite, il nous semble vain de trop se focaliser sur cette revendication (ainsi que sur le montant, 1000, 2000 ou 5000 euros pour tous?). Ce qui, pour le moment, est à notre portée, c'est de saper les justifications idéologiques du pouvoir, de révéler que le roi est nu.

Il faut encore ajouter qu'un revenu, fût-il garanti, ne suffit pas à épuiser la question centrale, qui est celle du lien social (même si, bien-entendu, il y contribuerait). Un individu totalement isolé n'aura jamais assez d'argent pour subvenir à ses besoins. A l'inverse, la participation à des réseaux d'entraide et d'échanges réciproques diminue la pression du fric. Si j'ai suffisamment d'amis, je n'aurai pas à payer des déménageurs pour changer de domicile. Mes amis s'en chargeront, sans qu'il s'agisse là d'un travail mais d'un échange de service, inclus dans une relation plus large.

Que répondez-vous à ceux qui vous disent : paresseux ? provocateurs ? utopistes ?

Paresseux ? Ce n'est qu'un jugement de valeur, le revers de l'assiduité. Nous pouvons être par moment très actifs, ce pourquoi nous n'avons pas le temps de bosser. Et essayer de penser et de vivre à rebours du modèle dominant nécessite parfois beaucoup d'efforts. Ceci dit, chacun fait les choses à son propre rythme et une petite sieste n'a jamais fait de mal à personne...

Provocateurs ? Oui, nous voulons provoquer une discussion publique. L'ironie, ainsi qu'une petite dose d'exagération y contribuent. Mais jamais nous n'avons laissé croire que nous prendrions la masse des travailleurs et chômeurs malheureux pour des imbéciles ou des incapables.

Utopistes ? Non. L'utopiste bricole dans son coin la cité idéale du futur, sans se soucier de l'avis des autres et sans chercher quels en sont les points d'appui dans le présent, dont il veut faire abstraitement "table rase". Nous sommes plutôt des "topistes", qui partons des conditions existantes, en essayant d'y porter un regard neuf, en jouant avec pour découvrir les possibilités qu'elles recèlent.

Ne pas travailler peut parfois représenter un véritable effort, dans une société entièrement gouvernée par la nécessité de produire. Est-ce si facile d'être heureux dans ce contexte ?

Non, ce n'est pas si facile, la première difficulté étant bien entendu de subir les tracasseries de l'agence pour l'emploi, de devoir en permanence simuler la «recherche active» d'un travail et de jongler avec la précarité des finances. Ceci dit, c'est plus qu'une compensation de pouvoir goûter à des plaisirs dont les plus haut placés des managers sont exclus, à commencer par la disposition libre de son temps. Qui voudrait mener la vie stressée d'un Bill Gates? C'est là un élément essentiel de notre argumentation. Contrairement aux époques passées, le sommet de la pyramide sociale n'a vraiment rien d'enviable. Le système ne repose plus sur une promesse de bonheur, mais sur l'invocation au sacrifice. Du coup, notre existence en vient à séduire bon nombre de gens. Nous ne nous situons pas aux marges de la société, mais en plein centre.

Vrais chômeurs et vrais sportifs.

Le sport face au chômage comme instrument disciplinaire ou support de tactiques identitaires : des catégories sociales en jeu.

Résumé

Qu'est-ce qu'un vrai sportif? Qu'est-ce qu'un vrai chômeur? Voilà deux questions dont les réponses peuvent difficilement faire consensus. Les définitions des catégories du sport et du chômage sont plurielles, instables voire conflictuelles. En étudiant les pratiques sportives des chômeurs, ce travail vise à éclairer les rapports entre deux catégories sociales qui semblent être sans rapport. Autrement dit, quels sont les liens qui sont établis entre le sport et le chômage?

Une observation participante, au sein de deux stages de sport pour allocataires du RMI, a mis en exergue un registre de catégorisation institutionnel. En dépit de leur caractère d'exception, ces stages de sport semblent être conçus dans une perspective d'activation des individus. Le sport y est envisagé comme une activité contractuelle sollicitant la responsabilité de l'individu. Il s'agit là d'un savoir sur le sport consubstantiel d'un pouvoir qui s'exerce d'autant plus efficacement sur les stagiaires que ceux-ci sont davantage stimulés par la dynamique de groupe et la reconnaissance que contraints. Par ailleurs, ces stagiaires ont pour point commun d'être situés dans une problématique de santé. Face à quoi le sport est une activité contractuelle visant à responsabiliser le rapport au corps et finalement à recouvrir une employabilité perdue.

59 entretiens semi-directifs (dont 21 avec des stagiaires, 22 avec des chômeurs pratiquant hors institution et 16 avec des chômeurs non-sportifs) ont été analysés selon une méthode structurale visant à faire émerger les catégories indigènes. De nombreuses équations catégorielles entre sport et chômage ont ainsi émergé, donnant lieu à une typologie de tactiques identitaires. Cette typologie met en lumière plusieurs formes de rapport entre l'individu et l'institution et, par extension, des mécanismes de construction sociale de la réalité.

Mots clés : sport ; chômage, RMI, catégorie sociale, identité, disciplinarisation

True unemployed persons and true sportsmen.

Sports facing unemployment as disciplinary instrument or support of self-defining tactics: social categories in game.

Abstract

What a true sportsman? What a true unemployed person? Here are two questions answers of which can hardly make general agreement. The definitions of the categories of sports and unemployment you plural, changeable or even controversial. By studying the sports practices of the unemployed persons, the objective of this work is to give light reports between two social categories which seem to be without report. In other words, what are the links which are established between sports and unemployment?

An observation participant, within two practice of sports for beneficiaries of the "RMI", allows to reveal an institutional register of categorization. In spite of their character of exception, this practice of sports seems to be conceived in a perspective of activation of the individuals. Sports are envisaged as a contractual activity there soliciting responsibility and self-government of the individual. It is about a knowledge there on sports which is consubstantiel of a power which practises all the more efficiently on the individuals as these are more stimulated by the group dynamics and recognition than compelled. Moreover, these trainees have for common to be identified, by their social referents, as individuals in bad health. Facing what sports are a contractual activity aiming at giving a sense of responsibility to the report in the body and finally covering a capacity to be engaged.

59 semi-directive discussions (among which 21 with trainees, 22 with unemployed persons doing sports outside the institution and 16 with unemployed persons not doing sports) being analyzed by a structural method aiming at making appear the categories of the individuals. A lot of links between the categories of sports and unemployment so appeared, giving rise to a typography of self-defining tactics. This typography reveals several forms of report between the individual and the institution and, by extension, mechanisms of social building of reality.

Key words: sports; unemployment; RMI; social category ; identity ; disciplinarisation

LARES-LAS EA 2241

Laboratoire de Recherche En Sciences humaines et sociales-Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie
Université Rennes 2, ZAC Atalante Champeaux, 3, allée Adolphe Bobierre. 35000 RENNES. France. Tél. +33 (0)2 23 46 14 70

Vrais chômeurs et vrais sportifs.

Le sport face au chômage comme instrument disciplinaire ou support de tactiques identitaires : des catégories sociales en jeu.

Résumé

Qu'est-ce qu'un vrai sportif ? Qu'est-ce qu'un vrai chômeur ? Voilà deux questions dont les réponses peuvent difficilement faire consensus. Les définitions des catégories du sport et du chômage sont plurielles, instables voire conflictuelles. En étudiant les pratiques sportives des chômeurs, ce travail vise à éclairer les rapports entre deux catégories sociales qui semblent être sans rapport. Autrement dit, quels sont les liens qui sont établis entre le sport et le chômage ?

Une observation participante, au sein de deux stages de sport pour allocataires du RMI, a mis en exergue un registre de catégorisation institutionnel. En dépit de leur caractère d'exception, ces stages de sport semblent être conçus dans une perspective d'activation des individus. Le sport y est envisagé comme une activité contractuelle sollicitant la responsabilité de l'individu. Il s'agit là d'un savoir sur le sport consubstantiel d'un pouvoir qui s'exerce d'autant plus efficacement sur les stagiaires que ceux-ci sont davantage stimulés par la dynamique de groupe et la reconnaissance que contraints. Par ailleurs, ces stagiaires ont pour point commun d'être situés dans une problématique de santé. Face à quoi le sport est une activité contractuelle visant à responsabiliser le rapport au corps et finalement à recouvrir une employabilité perdue.

59 entretiens semi-directifs (dont 21 avec des stagiaires, 22 avec des chômeurs pratiquant hors institution et 16 avec des chômeurs non-sportifs) ont été analysés selon une méthode structurale visant à faire émerger les catégories indigènes. De nombreuses équations catégorielles entre sport et chômage ont ainsi émergé, donnant lieu à une typologie de tactiques identitaires. Cette typologie met en lumière plusieurs formes de rapport entre l'individu et l'institution et, par extension, des mécanismes de construction sociale de la réalité.

Mots clés : sport ; chômage, RMI, catégorie sociale, identité, disciplinarisation

True unemployed persons and true sportsmen.

Sports facing unemployment as disciplinary instrument or support of self-defining tactics: social categories in game.

Abstract

What a true sportsman? What a true unemployed person? Here are two questions answers of which can hardly make general agreement. The definitions of the categories of sports and unemployment you plural, changeable or even controversial. By studying the sports practices of the unemployed persons, the objective of this work is to give light reports between two social categories which seem to be without report. In other words, what are the links which are established between sports and unemployment?

An observation participant, within two practice of sports for beneficiaries of the "RMI", allows to reveal an institutional register of categorization. In spite of their character of exception, this practice of sports seems to be conceived in a perspective of activation of the individuals. Sports are envisaged as a contractual activity there soliciting responsibility and self-government of the individual. It is about a knowledge there on sports which is consubstantiel of a power which practises all the more efficiently on the individuals as these are more stimulated by the group dynamics and recognition than compelled. Moreover, these trainees have for common to be identified, by their social referents, as individuals in bad health. Facing what sports are a contractual activity aiming at giving a sense of responsibility to the report in the body and finally covering a capacity to be engaged.

59 semi-directive discussions (among which 21 with trainees, 22 with unemployed persons doing sports outside the institution and 16 with unemployed persons not doing sports) being analyzed by a structural method aiming at making appear the categories of the individuals. A lot of links between the categories of sports and unemployment so appeared, giving rise to a typography of self-defining tactics. This typography reveals several forms of report between the individual and the institution and, by extension, mechanisms of social building of reality.

Key words: sports; unemployment; RMI; social category ; identity ; disciplinarisation

LARES-LAS EA 2241

Laboratoire de Recherche En Sciences humaines et sociales-Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie
Université Rennes 2, ZAC Atalante Champeaux, 3, allée Adolphe Bobierre. 35000 RENNES. France. Tél. +33 (0)2 23 46 14 70